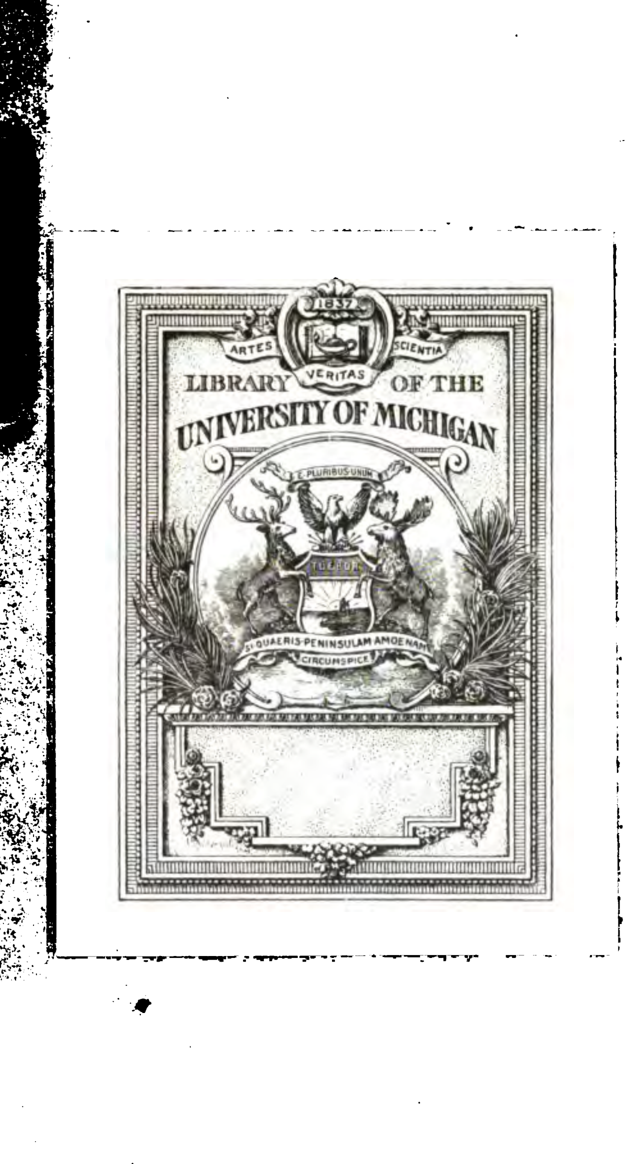
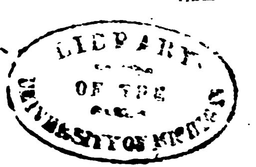

1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

HISTOIRE
DES ITALIENS

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).



HISTOIRE DES ITALIENS

PAR

CÉSAR CANTU

Traduite sous les yeux de l'auteur

PAR M. ARMAND LACOMBE

SUR LA DEUXIÈME ÉDITION ITALIENNE

TOME DIXIÈME

PARIS
LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE
RUE JACOB, 56

M DCCC LXI

HISTOIRE

DES ITALIENS.

LIVRE QUATORZIÈME.

(SUITE.)

CHAPITRE CLX.

LES PONTIFES. FERRARE ET URBIN. GUERRE DE CASTRO. QUERELLES POUR LE JANSÉNISME ET POUR LA RÉGALE.

La nature élective du souverain de Rome entraînait une révolution à chaque vacance. A peine le pape avait-il fermé les yeux que chacun, alors qu'on pouvait le faire sans danger, en disait du mal et se déchaînait contre ses favoris; généralement, le nouvel élu congédiait le secrétaire d'État de son prédécesseur, et, entouré de gens nouveaux, inexpérimentés, il changeait la politique et l'administration. L'Empire, l'Espagne, la France, la Savoie, intriguaient dans le conclave pour faire nommer un pape favorable à leurs intérêts, et mettre à profit les votes qui leur étaient acquis. Les élections par inspiration, c'est-à-dire à l'unanimité, ou par compromis, étaient fort rares. La plupart se faisaient au scrutin, où il fallait l'accord des deux tiers des cardinaux. Entre les divers partis louvoyait un *bataillon volant* de cardinaux, trop faibles pour élire, mais assez forts pour exclure; ce qui prolongeait les vacances, durant lesquelles l'administration tombait dans le désordre, la justice se relâchait, les bandes reparaissaient.

Grégoire XV, pendant sa courte domination, essaya de remédier aux abus du conclave; mais comment y parvenir alors que tant d'individus en profitaient? Le Florentin Matthieu Barberini, qui s'était enrichi à Ancône par le commerce, lui succéda sous le
1623. nom d'Urbain VIII. Plus jeune que ne l'auraient voulu les électeurs, habitué aux affaires, d'une santé de fer, d'un esprit agréable, il lisait les poëtes modernes, faisait des vers, et ses bonnes grâces étaient pour ceux qui les louaient; il fit venir de l'Allemagne les savants Holsténius et Abraham Echellensis, du Levant Léon Allacci, et s'entoura de l'élite des Italiens. Les affaires séculières furent interdites aux ecclésiastiques; il publia le *Bréviaire romain* amélioré, dont lui-même avait corrigé les hymnes; de Saint-Benoît de Polirone, dans le Mantouan, il fit transférer les cendres de la princesse Mathilde au Vatican, et lui érigea un mausolée, dont le dessin et la statue furent faits par Laurent Bernini, le reste par son frère Louis, et le bas-relief (qui représente Henri IV aux pieds de Grégoire VII) par Étienne Speranza. Lorsqu'on lui montrait les monuments en marbre de ses prédécesseurs, il disait : *J'en élèverai de fer*. Il construisit le fort Urbain sur la frontière de Bologne, fortifia Rome et créa des fabriques d'armes à Tivoli; en outre, il établit un arsenal et une garnison à Civita-Vecchia, qui fut déclarée port franc, de manière que les Barbaresques venaient y vendre les prises faites sur les chrétiens.

Ayant de son mérite une haute opinion, il agissait en maître absolu, en disant : « J'entends mieux les affaires que tous les cardinaux réunis. » Si on lui faisait une objection tirée des anciennes constitutions papales, il répondait : « La décision d'un pape vivant vaut mieux que celles de cent papes morts. » Voulait-on lui faire adopter une idée, il fallait lui présenter l'idée contraire. Toute l'Europe le choisissait pour arbitre; mais, loin de soutenir dignement son rôle élevé, il jasait avec les ambassadeurs, dissertait, ne savait pas se contraindre, et se décidait par caprice, non par réflexion.

Les affaires des catholiques en Allemagne se trouvaient alors dans une situation désastreuse : Gustave-Adolphe de Suède, après avoir vaincu plusieurs fois les Impériaux, menaçait de venir célébrer ses triomphes à Rome. Urbain aurait dû prodiguer l'argent pour la cause catholique; mais les choses d'Italie, et surtout le sac de Mantoue, lui avaient rendu les Allemands odieux.

A cette époque, Ferrare et Urbin passèrent sous la domination papale. Dans la première résidaient les seigneurs d'Este, qui te-

naient de l'Empire les duchés de Modène et d'Este, le comté de Rovigo, et du pape le duché de Ferrare. Sous Hercule I[er], Ferrare comptait quatre-vingt mille habitants, et brillait par de riches édifices et de joyeuses réunions; mais, dans son voyage en Italie, Montaigne trouvait Ferrare dépeuplée, le Pô de Primaro et de 1559. Volano ensablé. En effet, l'argent et les hommes que les communes étaient obligées de fournir afin d'entretenir les digues et de régler les eaux, Alphonse II les employait pour améliorer ses propres domaines et embellir la Mesola; puis il accablait ses sujets sous le poids de taxes extraordinaires qui frappaient tous les objets, et faisait le monopole du sel, de l'huile, de la farine, du pain. La chasse était prohibée, excepté pendant quelques jours pour les nobles, et avec trois chiens au plus; on pendait quiconque violait cette défense.

La cour, néanmoins, déployant une politique habile qui la maintint debout au milieu de la chute des autres principautés, avait acquis des richesses et de la renommée; puis, comme elle favorisait les gens de lettres, ses mérites s'associaient à leur immortalité. Là s'ouvraient des luttes académiques, et le drame pastoral fut inventé ou perfectionné dans les théâtres de Ferrare; des fêtes splendides, des représentations et des tournois où figuraient jusqu'à cent chevaliers offraient une occasion de réunir des étrangers, de faire briller la courtoisie du prince et des dames chantées par le Tasse. Jean-Baptiste Pigna et Montecatini devinrent successivement premiers ministres sans interrompre leurs études et leurs leçons; Baptiste Guarini fut envoyé comme ambassadeur à Venise et en Pologne; François Patrizzi était caressé. Mais Alphonse, homme d'esprit étroit, accordait aux lettres une protection intolérante et orgueilleuse; au Tasse, probablement parce qu'il avait manifesté le désir de se rendre à l'invitation des Médicis qui l'appelaient à Florence, il enleva ses bonnes grâces et la liberté; l'illustre prédicateur Panigarola, attiré à Ferrare avec beaucoup de peine, en fut expulsé violemment, aussitôt qu'il parla de se transporter ailleurs. La question de la préséance souleva d'interminables débats entre Alphonse et le grand-duc de Toscane; il combattit en Hongrie contre les Turcs, et brigua pour devenir roi de Pologne. L'indépendance italienne ne le préoccupa jamais; mais, comme ses trois femmes ne lui avaient pas donné d'enfants, il travaillait à empêcher que ses sujets ne tombassent sous la domination d'étrangers. Malgré le statut de Pie V qui défendait d'inféoder des États destinés à faire

retour au saint-siége, il obtint de l'empereur le droit de transmettre les siens à son cousin César, né d'un fils naturel d'Alphonse I.

En effet, on le revêtit du manteau ducal au milieu de réjouissances d'autant plus vives qu'on avait craint davantage de perdre l'indépendance; mais la chambre pontificale, *ob lineam finitam seu ob alias causas*, prétendit que ce duché était frappé de déchéance. Don César pensa que les princes, par jalousie, ne permettraient jamais aux papes d'acquérir Ferrare; il se montra donc soumis envers le pontife, dans la persuasion que c'était l'unique moyen de gagner les souverains. Mais Clément VIII sou-
1597. tint les droits du saint-siége avec quarante mille soldats, et lança une des bulles les plus furibondes contre César et quiconque le favoriserait, sans excepter l'empereur. En conséquence, aucun prince n'osa se déclarer pour lui, pas même Venise, qui l'aurait volontiers secouru. Don César, faible, entouré d'embûches, en proie à des terreurs spirituelles, et voyant les Ferrarais incliner vers la domination pontificale, résolut de traiter; d'après les conventions, il dut livrer le duché de Ferrare, Cento, la Piève et les autres lieux de la Romagne, en se réservant les biens allodiaux du duc Alphonse. La maison d'Este resta donc dépossédée de Ferrare, ainsi que de Comacchio et d'Argenta, qu'elle tenait pourtant de l'Empire; César, s'étant retiré à Modène, suivi d'un grand nombre de ses anciens sujets, y commença la ligne ducale de Modène, Reggio et Carpi, qui a duré jusqu'en 1803 (1). Les naturels, comme d'habitude, regrettèrent, quand elle fut tombée, cette seigneurie, qu'ils avaient abhorrée dans ses jours de prospérité; Ferrare, devenue une ville de province, perdit son lustre, sa population, et une forteresse élevée dans le quartier le plus fréquenté la tint en bride. Le pape, pour se concilier ses nouveaux sujets, rétablit les priviléges municipaux, et forma un conseil composé de cent membres, dont vingt-sept appartenaient à la haute noblesse, cinquante-cinq à la petite et aux citoyens notables, et dix-huit aux corporations.

Le duché d'Urbin comprenait sept villes et peut-être trois

(1) Une autre branche de la maison d'Este possédait le marquisat de Saint-Martin et Borgomanero; en 1757, elle transmit par mariage ses titres aux Belgiojoso, famille d'origine lombarde, qui autrefois eut de vastes domaines en Romagne, et domina parfois sur les villes d'Imola, de Faenza, de Ravenne et d'autres.

FRIZZI, dans les *Mémoires de Ferrare*, dit que « les princes d'Este furent les princes les plus modérés et les plus généreux qu'on ait jamais vus en Italie. »

cents bourgades de l'ancienne Ombrie, avec une fertile côte maritime et de riches montagnes; lorsque le commerce des grains prospérait à Sinigaglia, il produisait environ cent mille écus de revenu. Les ducs, qui servaient à la solde des étrangers et remplissaient la charge, désormais nominale, de préfets de Rome, coûtaient moins au pays qu'ils ne lui rapportaient; magnifiques, lettrés, respectant les statuts, ils se faisaient aimer. Guidubaldo, successeur de l'illustre Frédéric de Montefeltro, fut dépossédé
par César Borgia, à la chute duquel il reprit possession de son 1502.
duché; comblé de faveurs par Jules II, il se décida, sur les instances de ce pape, à désigner pour son héritier leur neveu commun, François-Marie de la Rovère, qui lui succéda et servit l'É-
glise comme capitaine général; mais Léon X, pour élever sa propre 1508.
famille, entreprit de l'abaisser, et le dépouilla de son duché, dont il investit Laurent de Médicis. A l'avénement d'Adrien VI, Fran-
çois rentra dans ses possessions, où il s'affermit, et fut considéré 1538.
comme une des meilleures épées de l'Italie, ainsi que Guidubaldo II.

François-Marie II, fils du dernier, vécut longtemps à la cour
de Philippe II, et devint à contre-cœur le mari de Lucrèce d'Este : 1574.
elle avait quarante ans, et lui vingt-cinq; de là des conflits et une séparation. Après la mort de Lucrèce, il épousa sa cousine Livie de la Rovère, dont il eut un héritier, à la grande joie du peuple. Ubaldo Antoine, cet héritier, se maria à Claude de Médicis; mais s'étant plongé dans tous les vices, il figurait même sur la scène, par attachement à la comédienne Argentine; une fois, il parut sous la forme d'un âne, portant quelques comédiens sur son dos, et jetant à terre une charge de vases de terre. Un matin, il fut trouvé mort, baigné dans le sang qu'il avait vomi.
François-Marie, qui lui avait cédé le gouvernement, fut obligé de 1623.
le reprendre; mais il vit son héritage disputé entre le pape auquel il faisait retour, l'empereur qui s'en prétendait souverain, et les Médicis qui l'ambitionnaient à cause de l'ancienne concession de Léon X. Aussitôt qu'il eut fermé les yeux, ses biens allodiaux passèrent à la cité de Florence, et le reste fut séquestré par
Urbain VIII, qui en nomma gouverneur son neveu, le cardinal 1631.
Barberini. A cette occasion, il réserva, comme le faisaient les ducs, la liberté de Saint-Marin.

Malgré ces acquisitions, la chambre pontificale était loin d'être riche, et il fallait sans cesse recourir à des emprunts; les Monts, si recherchés sous Paul V, perdirent tout crédit. Les dettes de 1635 s'élevaient à la somme de trente millions d'écus, tandis que

le revenu était évalué à trois millions (1). L'art des finances consistait entièrement à contracter des emprunts et à fonder de nouveaux Monts, dans lesquels on acceptait même des dépôts étrangers, au point qu'on expédiait tous les ans, à la seule ville de Gênes, six cent mille écus d'intérêt. Ainsi grandissait l'influence des familles commerçantes, qui tenaient les caisses, percevaient les impôts, prêtaient de l'argent et s'ouvraient l'accès aux dignités ecclésiastiques et civiles. Du reste, le commerce était nul; l'agriculture se trouvait dans un état déplorable, d'abord à cause de l'accumulation des petites propriétés dans les mains des riches familles, ensuite parce que les forêts avaient été détruites, soit par Grégoire XIII pour étendre la culture du blé, soit par Sixte-Quint pour enlever tout asile aux bandits. Ce déboisement, loin d'accroître la production, ne fit que corrompre l'air; puis les rigueurs redoublèrent contre l'exportation, le préfet des subsistances reçut des pouvoirs plus étendus, et la misère commune s'aggrava.

Les richesses naturelles abondaient : on tirait de l'alun de la Tolfa, du sel d'Ostie, de Cervia et de Comacchio, avec des muges et des anguilles; du lin de Faenza et de Lugo; du chanvre de Cento, de Butrio, de la Piève et du Pérugin; de la guède des territoires de Bologne et de Forlì; des raves énormes de Norcia et de Terni; de la manne de Saint-Laurent et de Terra de Campagna; des raisins de Ravenne, de bons vins de partout, et d'excellents de Césène, Faenza, Rimini, Orvieto, Todi, Montefiascone, Albano. Amelia et Marni fournissaient des raisins secs; la Campagna, des bœufs principalement; le Latium, du gibier, surtout vers Sermoneta, Terracine et Nettuno, où l'on prenait de gros sangliers. Les races de chevaux ne le cédaient pas à celles du royaume; les forêts offraient une source inépuisable de glands et de bois de menuiserie; les bois de construction étaient excellents. Ainsi s'exprime Botero, qui fait observer que la Romagne, située au centre

(1) Leti, *Italia regnante*, vol. II. Un état des *entrées*, *dépenses*, *force et mode de gouvernement de tous les princes d'Italie*, qui se trouve dans les archives des Médicis parmi les papiers Strozziani, liasse 320, et qui semble de la première moitié du dix-septième siècle, dit que Sixte-Quint déposa dans le château trois millions d'or, et que le revenu papal était de deux millions d'or, qui représenteraient aujourd'hui vingt-huit millions de francs, somme qui aurait été doublée s'il y avait eu dans les États pontificaux des contributions comme ailleurs. Dans ce total n'était pas compris le revenu libre et particulier du pape, auquel il faut ajouter le produit de la daterie et des offices vacants. Le trésor de Sixte-Quint avait été dissipé sans doute, puisque Urbain VIII et Innocent X durent contracter de nombreux emprunts.

de l'Italie, est la moins exposée aux barbares et dans les meilleures conditions pour bouleverser la Péninsule ou la tenir en paix ; ses ports, dit-il encore, ne pourraient abriter une flotte ennemie, et la malaria détruirait toute armée qui camperait sur les côtes ; les forteresses sont excellentes; le gouvernement a de puissants moyens pour châtier ou récompenser, donner sans nuire à personne, et peut conférer jusqu'à la dignité royale ; néanmoins la capitale ne se trouvé pas au centre, les voleurs abondent, les forteresses ne suffisent pas, et les marais infectent les environs de Ravenne, de Bagnocavallo, de Lugo et de Bologne ; la population est rare, parce qu'elle émigre pour aller servir ailleurs.

Ce pays a des revenus que les autres ne connaissent pas ; la nomination aux bénéfices, bien qu'elle fût réservée au roi ou aux chapitres dans la France et l'Allemagne, restait encore un droit papal lucratif dans l'Espagne et l'Italie ; les autres offices, les dispenses, le concours des dévots et des ambitieux, attiraient à Rome beaucoup d'argent, que l'on appliquait en partie à l'intérêt général du catholicisme, en partie aux dépenses de l'État et à l'embellissement de Rome. Clément VII meubla les appartements du Vatican ; Paul, non content de terminer Saint-Pierre, élargit et nivela des rues, fit la magnifique chapelle Pauline à Sainte-Marie-Majeure, et, de la distance de trente-cinq milles, conduisit sur le Janicule l'eau Paola. Grégoire XV finit la villa intérieure; Urbain VIII, beaucoup d'églises et des fortifications ; Innocent X, la place Navona et la villa Pamfili ; Alexandre VII, la place Colonna, la Sapienza, avec un jardin botanique et un théâtre anatomique, la colonnade de Saint-Pierre, l'arsenal de Civita-Vecchia ; tous enrichirent la bibliothèque du Vatican. Malheureusement, les nouveaux édifices s'élevaient parfois en causant la ruine des anciens, dont les Borghesi obtinrent une concession spéciale ; beaucoup de monuments périrent donc, et, sous Paul V, on démolit les thermes de Constantin pour faire le palais et le jardin ; en enlevant du temple de la Paix la colonne qui se trouve devant Sainte-Marie-Majeure, on fit crouler la voûte qui s'y appuyait. Sous Urbain VIII, pour fortifier Montecavallo, on ne respecta nullement les antiquités du jardin Colonna, et l'on enleva le bronze du Panthéon ; on voulait même employer les pierres du mausolée de Cecilia Metella pour la fontaine de Trevi, lorsque le peuple s'y opposa par force, et Pasquin disait : « Ce que n'ont pas fait les barbares, les Barberini le font. »

Tous ces princes, anciens et nouveaux, faisaient assaut de luxe

entre eux et avec les ambassadeurs étrangers, qui, non-seulement tenaient des maisons somptueuses, mais avaient des gardes à cheval et à pied. Rome devint le théâtre où les puissances nouaient tout à la fois d'habiles intrigues et déployaient la magnificence; chacune d'elles voulait qu'on élût des cardinaux parmi ses sujets (1), et en salariait un ou plusieurs afin de soutenir ses intérêts, c'est-à-dire pour briguer et se dévouer à toute autre chose qu'à la grandeur de l'Église. La pourpre brillait dans les conseils des rois, à la tête des armées, dans le gouvernement des provinces; elle ornait les cadets des familles princières, qui parfois la déposaient pour régner. Alexandre VII pensait qu'il était plus agréable à Dieu, ou plus digne de lui, d'être servi par des personnes bien nées : mais les idées du siècle devaient ruiner la discipline; les cardinaux entretenaient des *bravi* et offraient à leurs parents l'occasion d'intriguer et de s'enorgueillir. Le cardinal Ferdinand de Médicis, qui devint ensuite grand-duc, avait indisposé Sixte-Quint par ses débauches et son arrogance; ce pape le fit donc appeler, en donnant l'ordre de l'arrêter quand il se retirerait. Le cardinal vint; mais, en s'inclinant, il laissa voir sous la pourpre une cuirasse et une dague; interrogé par le pape à ce sujet, il lui répondit que l'une était le vêtement de cardinal, et qu'il portait l'autre comme prince italien. Sixte-Quint put bien le menacer *de lui enlever de la tête le chapeau rouge;* mais, informé qu'il avait fait occuper par les siens les alentours du Vatican, il dut le laisser sortir.

Les parents que les prélats et les cardinaux tiraient du néant s'alliaient par des mariages avec les anciennes familles, et d'autres

(1) En 1596, Charles-Emmanuel de Savoie se plaignait au pape que, dans une nombreuse promotion de cardinaux, il n'eût nommé aucun de ses recommandés. Le pape lui répondit le 31 août: « Les cardinaux étant les conseillers « du pape, il est étrange que les princes veuillent faire donner ces fonctions à « leurs créatures. Que dirait-on du pape s'il voulait avoir des personnes de sa « confiance dans les conseils des princes? » CIBRARIO, *Mémoires chronologiques.*

La *Lettre* 67 du cardinal d'Ossat donne de précieux détails sur la promotion de cardinaux de 1596, et offre la plus belle et la plus vive peinture de la cour romaine d'alors. Il en écrivit d'autres sur celle de 1599. A cette époque, il y avait six cardinaux milanais : Frédéric Borromée, Augustin Cusani, qui disait ne dépendre que de sa conscience, Flaminio Piatti, Tolomeo Gallio, Nicolas Sfondrati et Alexandrino. Laverna, également Milanais, fut gouverneur de Rome, puis obtint la pourpre. Le royaume de Naples avait fourni les cardinaux Gesnaldo, fils du prince de Venosa; Aragona, fils du marquis du Guasto; Acquaviva, fils du duc d'Atri; Santa Severina, c'est-à-dire Antoine Santorio; don Simon d'Aragona, fils du duc de Terranuova, était Sicilien.

occupaient des postes lucratifs; gens nouveaux qui cherchaient à éclipser les vieilles races, d'où naissaient des conflits de prééminence et de vaines prérogatives : fallait-il arrêter son carrosse pour laisser passer celui d'un noble de premier rang? ouvrir, dans l'introduction, deux battants ou un seul? céder le pas dans les cérémonies? Matthieu Barberini, après qu'il fut nommé préfet de Rome, prétendit à la prééminence sur tous les ambassadeurs, de telle sorte qu'ils furent tous sur le point de quitter Rome.

Les papes prodiguèrent les richesses à leurs neveux, dès que les constitutions nouvelles et l'opinion les empêchèrent de leur donner des principautés; ces richesses, il est vrai, ne provenaient pas de vols faits à l'État, mais de l'excédant des revenus de la dignité ecclésiastique. Les parents de Sixte-Quint formèrent une famille importante, alliée avec d'autres de la plus haute distinction; les Aldobrandini devinrent encore plus puissants sous Clément VIII. En 1620, les Borghesi avaient reçu de Paul V six cent quatre-vingt-neuf mille sept cent vingt-sept écus en argent, vingt-quatre mille six cents en valeurs de Monts, et des charges dont l'achat aurait coûté deux cent soixante-huit mille cent soixante-seize, outre des terres, de l'argenterie, des meubles, des joyaux : opulence extraordinaire, dont cette famille écarta l'envie par son faste et ses bienfaits.

Ces nouveaux nobles se procuraient même des seigneuries à prix d'argent ou par des mariages, ou bien les rois leur en accordaient pour gagner les faveurs du pape : Ludovisi obtint des Sforza la principauté de Fano; des Farnèse, celle de Zagarolo, et, par mariage, celles de Venosa et de Piombino. Urbain VIII ayant consulté une commission pour savoir combien le pape pouvait donner, reçut la réponse qu'une principauté temporelle était nécessairement attachée à la papauté; qu'il pouvait disposer librement des revenus de cette principauté pour enrichir sa famille, fonder un majorat de quatre-vingt mille écus de revenu net, et faire à des filles des dots de cent quatre-vingt mille. On calcula que les trois frères Barberini avaient reçu une valeur de cent cinq millions; ils demandaient avec instance que le duché d'Urbin leur fût inféodé. Les conseillers du pape étaient de cet avis, et les États voisins auraient laissé faire; mais le pontife sut résister, et réunit ce duché, comme nous l'avons dit, au patrimoine du saint-siége. Seulement, il donna à son neveu Thaddée la charge de préfet de Rome, autrefois héréditaire dans la famille de la Rovère, et qui, outre l'honneur, produisait douze mille ducats. L'ambition de ces neveux entraîna Urbain dans une querelle déplorable.

Parmi les maisons de date récente brillaient au premier rang les Farnèse, ducs de Parme et seigneurs de Castro et de Ronciglione, fief papal entre la Toscane et le Patrimoine de saint Pierre, qui s'étendait jusqu'aux portes de Rome et donnait trois millions de revenu. Alexandre Farnèse, après avoir héroïquement combattu à Lépante, en Flandre, et construit la citadelle de Parme,
1592. mourut à quarante-huit ans des blessures qu'il avait reçues au siége de Rouen; sa statue équestre, œuvre de Jean de Bologne, forme, avec celle de son fils Ranuccio, un monument remarquable sur la place de Plaisance. Ranuccio, qui aspira même à la couronne de Portugal, et obtint du pape, pour lui et ses successeurs, la dignité de gonfalonier quand il épousa une Aldobrandini, favorisa les lettres et l'enseignement; mais, se souvenant de Pierre-Louis, il craignait toujours des conspirations, et ses sujets devenaient des ennemis pour lui, parce qu'il les considérait comme tels.

1612. Ce petit Tibère, comme on l'appelait, prétendit avoir découvert une trame, dont les chefs étaient les Sanvitali, qui avaient pour adhérents les membres des grandes familles Torelli, Masi, Scotti, Sala, Simonetta, Malaspina, Correggio, Canossa; recourant aux procédés habituels, il prouva qu'à l'occasion d'un baptême, ils avaient juré sur l'effigie de la Vierge de le tuer, lui, son jeune enfant, le cardinal Farnèse, ses ministres, ses soldats, et de saccager les maisons. Vainement la noblesse et la cité lui firent demander raison des emprisonnements : elles ne purent obtenir qu'une forme de procès, d'où les moins riches sortirent absous; mais les possesseurs des grands fiefs de Colorno, de Sala, de Montechiarugolo furent décapités ou pendus, y compris la belle Barbe Sanvitali, autrefois aimée par le duc. Un fils de cette dame fut écrasé entre deux pierres, un autre châtré, et le fisc s'empara de leurs biens, qui peut-être faisaient tout leur crime. Leurs parents ayant porté plainte au grand-duc, Ranuccio envoya à Cosme, par un ambassadeur, une copie du procès; en échange, Cosme lui expédia un procès dans lequel il était prouvé en toute forme que cet ambassadeur avait tué un homme à Livourne, bien qu'il ne fût jamais allé dans cette ville. Partout où les procès sont secrets, les princes doivent se résigner à cet horrible doute. L'infant don Ferdinand de Parme, lorsqu'il mit, au siècle dernier, la philanthropie à la mode, ordonna au général Comaschi de reviser ce procès, et celui-ci déclara que la peine, quant aux formes, avait été légitime.

Les amis et les parents des victimes se mirent alors à dévaster le Parmesan; les ducs de Mantoue et de Modène demandaient sa-

tisfaction pour avoir été signalés comme complices, et le pape eut de la peine à détourner la guerre.

Odoardo, son fils, allié des Français pour faire la guerre aux 1622.
Espagnols, dut contracter des dettes, avec hypothèque sur le duché de Castro. Les Barberini, qui le convoitaient, espéraient que le duc, réduit aux abois, se résignerait à le leur vendre; mais Odoardo, prince de nobles sentiments, d'une volonté opiniâtre et d'une fine prudence, bien qu'il se fût concilié le pape, dont il louait les vers, et avec lequel il lisait et commentait Pétrarque, indisposait les neveux, et refusa une de ses filles au gouverneur don Thaddée. Puis, fatigué des vexations des Barberini, il se présenta tout armé et suivi de trente hommes devant le pape effrayé, auquel il fit connaître, ce que personne n'osait, la haine que ses neveux attiraient sur son gouvernement, et les accusa même d'avoir attenté à sa vie. Exaspérés davantage, les Barberini poussèrent leur oncle à prendre des mesures qui diminuassent les revenus du duché de Castro, surtout à empêcher d'en tirer du blé; aussi les créanciers, voyant les recettes baisser, résilièrent le contrat de ferme et réclamèrent une indemnité. Alors Odoardo munit Castro de troupes et le fortifie; le pape y voit un acte de rébellion, forme une armée de six mille fantassins et de cinq cents cavaliers, outre l'artillerie, excommunie le duc, et se dispose même
à lui enlever Parme et Plaisance. Mais le duc met en gage jusqu'à 1642.
ses joyaux pour se procurer des moyens de défense; il parvient à attirer dans son parti Modène, Parme, Florence, Venise, jalouses de l'accroissement d'Urbain, et envahit l'État du pape, dont l'armée, bien que très-nombreuse, prend la fuite. L'approche du nouvel Attila, du nouveau connétable de Bourbon, comme disaient les prêtres, jeta l'épouvante dans Rome. Le pape, non moins indigné contre Farnèse que contre ses neveux qui l'avaient trompé, se réfugia au Vatican. La guerre de quatre princes italiens contre un pape italien, conduite mollement, achevait la ruine du pays; car, aux maux habituels, se joignaient les ravages des bandits, dont les chefs arboraient la bannière de l'une des parties belligérantes.
Enfin la médiation de la France fit conclure la paix, qui remettait 1644.
les choses dans leur premier état; mais le pays avait perdu douze millions, un grand nombre d'habitants, et le pape restait humilié.

Les Barberini étaient abhorrés pour l'attentat, méprisés pour la non-réussite : on disait que quarante millions d'or avaient passé dans leurs mains de la chambre apostolique, qui se trouvait endettée de huit millions; puis, comme leurs revenus, soit ecclésiatiques, soit

laïques, s'élevaient à quatre cent mille écus, on ajoutait qu'il avait fallu grever le peuple d'impôts extraordinaires, aliénés ensuite pour la fondation de nouveaux Monts, et les vendre à des particuliers. Ainsi, des deux millions d'or que produisait l'État, un million trois cent mille servaient à payer les intérêts, et il en restait à peine sept cent mille pour les besoins courants. Tous attendaient la vacance pour tempérer la monarchie, de telle sorte que le pontife cessât de pouvoir ce qu'il voulait; mais, à la mort d'Urbain, les cardinaux qui aspiraient à la tiare ne songeaient pas à l'amoindrir.

1644. Jean-Baptiste Pamfili, de la famille des Médicis, qui fut élu pape sous le nom d'Innocent X, demanda un compte sévère aux Barberini; mais le cardinal Mazarin, indisposé contre le pape depuis qu'il avait refusé la pourpre à l'un de ses frères, et choisi pour secrétaire d'État Panciroli, son adversaire, s'empressa de gagner à la cause française une famille aussi puissante que riche, et qui comptait trois cardinaux. Il les accueillit donc en France, tandis que leurs palais et leurs Monts étaient séquestrés; menaces du parlement, lettres bienveillantes de la reine, il mit tout en œuvre pour qu'ils fussent réintégrés dans leurs biens. Le pape repoussait la prétention qu'avait le cardinal de s'immiscer dans les actes de justice particulière entre lui et ses sujets; Mazarin, sous le prétexte de l'empêcher de favoriser l'Espagne, envoya à Orbitello une armée sous les ordres de l'inquiet Thomas de Savoie. Les Barberini, qui avaient pris pour devise les abeilles au-dessous des fleurs de lis, avec ces mots *gratior umbra*, finirent par être absous comme il arrive toujours des gros voleurs; Venise même, qu'ils avaient aidée de leur bourse contre les Turcs, les admit parmi sa noblesse.

Innocent X s'était toujours montré difficile au sujet des faveurs, de telle sorte qu'à la daterie on l'appelait *monseigneur Cela-ne-se-peut*. La sévérité des premiers temps de son pontificat et sa stricte économie promettaient un pape intègre; mais Olympie Maldachini, très-riche dame de Viterbe, qui, par son mariage avec un des frères d'Innocent, avait donné du lustre à leur famille, devint bientôt l'arbitre de tout : les ambassadeurs lui faisaient des visites, et les cours étrangères lui envoyaient des présents, ainsi que tous ceux qui voulaient des emplois; son portrait était suspendu dans les appartements des prélats. Les Ludovisi, les Giustiniani, les Aldobrandini, accrurent leur influence par des mariages, des intrigues, des amitiés, des rivalités domestiques, qui valurent au pape un renom détestable.

Innocent, il est vrai, plus que septuagénaire, conserva sa loyauté active, contraignit les riches de satisfaire à leurs dettes envers les

pauvres, établit dans Rome l'ordre et la sécurité; il songeait même à abolir les petits couvents qui, répandus dans les châteaux et les campagnes, se plongeaient dans les superstitions et l'oisiveté. Comme il n'inspirait aucun ombrage aux princes italiens, il termina heureusement cette entreprise de Castro, dans laquelle avait échoué son fougueux prédécesseur. Les papes voyaient avec déplaisir les bannières des Farnèse flotter si près de Rome, d'autant plus que les créanciers des Monts, ne touchant pas l'intérêt de leur argent, portaient des plaintes continuelles contre le duc. Le théatin Christophe Giarda, nommé par le pape évêque de Castro, 1647.
fut tué pendant qu'il se rendait à son poste; on attribua sa mort à Ranuccio, le nouveau duc, ou bien au Provençal Gioffredi, qui le menait à sa guise. Le pape veut la venger et assiége Castro; Ranuccio arme, mais ne peut empêcher qu'on ne prenne la ville, au milieu de laquelle est érigée une colonne avec ces mots : *Ici fut Castro*. Ranuccio, menacé encore dans ses propres États, envoie au supplice Gioffredi, et cède les duchés de Castro et de Ronciglione, qui accrurent tout à la fois les domaines et les dettes du saint-siége.

A coup sûr, nous sommes loin des intérêts grandioses qui préoccupaient les papes au moyen âge, alors qu'ils appelaient le monde à la civilisation catholique, et défendaient les franchises de l'homme contre les tyrans de toute nature, préférant au royaume de la terre celui des cieux, c'est-à-dire la vérité, la morale, la justice.

Après trente ans d'une guerre civile et religieuse qui agita non-seulement l'Allemagne, mais l'Europe entière, on conclut la paix de Westphalie qui, en constituant légalement comme protestante 1648.
une moitié de l'Europe, enlevait aux papes tout espoir de ramener le monde à leur monarchie. Innocent protesta contre cet acte, blâmant et frappant de nullité ses articles, comme préjudiciables à la religion, au culte divin, au salut des âmes, au siége apostolique; il rétablit dans leur état primitif tout ce qui concerne la cour romaine, les églises, les établissements pieux, les personnes ecclésiastiques. Les foudres du Vatican avaient conservé leur fracas, mais leur effet n'existait plus.

Le conclave, après six mois de luttes, élut pape, sous le nom 1655.
d'Alexandre VII, Fabio Chigi. Il avait déclamé contre le népotisme, et défendit à ses neveux d'entrer à Rome; mais un cardinal neveu était désormais nécessaire, afin que les ambassadeurs pussent entretenir avec lui des relations familières, comme cela se pratique ailleurs à l'égard du ministre des affaires extérieures. Du reste, comme il remplissait les fonctions de ce ministre, il laissait

beaucoup d'affaires à la congrégation d'État. Alexandre s'abandonna donc à un neveu ; se bornant à la littérature et aux constructions, il méditait de former à Rome un collége des chrétiens les plus instruits, afin de les employer dans les controverses de la foi et pour réfuter les ouvrages hostiles; il voulait appliquer à leur entretien les biens des monastères dégénérés: mais la mort empêcha l'exécution de ce projet magnifique et d'autres semblables.

1667. Clément IX, qui, sous le nom de Jules Rospigliosi, avait la réputation d'un bon poëte dramatique, racheta l'impôt sur le blé avec les épargnes d'Alexandre VII, auquel il eut la générosité d'en attribuer le mérite ; il s'occupa sans cesse d'alléger les charges imposées par ses prédécesseurs, et une congrégation fut instituée dans ce but. Il essaya de relever l'industrie de la laine ; il confessait lui-même, visitait souvent les hôpitaux, et ce n'était ni par curiosité, ni par ostentation ; tous les jours, il servait en personne douze pèlerins, et prêchait aux mendiants. Il ne destitua point les employés du règne précédent, et fut économe de faveurs envers ses neveux ; il institua une société de personnes bien-nées, pour faire les honneurs de la ville en accueillant les voyageurs, et montrer les merveilles de Rome. La prise de Candie, qu'il avait tant fait pour empêcher, hâta sa mort.

1670. Après quatre mois et quatre jours, consommés dans les intrigues habituelles, le conclave proclama l'octogénaire Émile Altieri, qui prit le nom de Clément X. Comme il n'avait pas de neveux, il s'en créa par l'adoption de la famille Paluzzi, qu'il enrichit, mais de son avoir; bien plus, il faisait des économies pour soulager le peuple, et détestait les quatre maisons qui s'étaient enrichies avec le trésor papal; néanmoins les Altieri profitèrent de sa vieillesse pour envahir les emplois et faire de l'argent.

L'argument le plus évident que l'Église opposait au protestantisme multiple, était son inébranlable unité et sa majestueuse tranquillité dans la vérité; mais ce calme fut encore troublé. Le concile de Trente avait laissé indécise la question sur la nature de la grâce, mystère de la raison et de la foi, comme il n'avait pas statué sur la manière de concilier le libre arbitre avec la prédestination. Quelques théologiens, comme les dominicains, attribuaient tout à la grâce. Les jésuites soutenaient que la volonté humaine pouvait produire par elle-même des œuvres moralement bonnes, s'élever à des actes de foi, de charité, d'espérance et de contrition ; qu'alors Dieu accorde, par les mérites de Jésus-Christ, la grâce qui sanctifie, sans que le libre arbitre perde son activité, rendue efficace

par cette grâce. Il est de la nature humaine que les questions s'enveniment à mesure qu'on les traite; mais ce fait semble se produire plus communément parmi les théologiens, qui, même sur des points abandonnés à la discussion, s'accusent souvent les uns les autres d'hérésie. Clément VII désigna une congrégation spéciale pour examiner la question de la grâce, et assista en personne à soixante-cinq séances; mais il mourut avant de prononcer un jugement. Paul V congédia cette congrégation, en ordonnant un silence qu'il était plus facile de commander que d'obtenir.

Jansénius, évêque d'Ypres dans les Pays-Bas, publia un com- 1628.
mentaire sur la doctrine de saint Augustin, en démontrant qu'elle différait de celle qui était soutenue par les jésuites. Les théologiens se divisent alors d'une manière plus tranchée; les uns arborent la bannière de saint Augustin, les autres celle de saint Thomas. Urbain VIII condamne le livre de Jansénius, et quelques universités le défendent; cinq propositions de cet évêque sont réprouvées par Innocent X, et les fauteurs de Jansénius, n'osant pas combattre l'autorité du pape, soutiennent qu'elles ne se trouvent pas dans son ouvrage. C'est ainsi que s'envenima la querelle du jansénisme, qu'on a qualifié de calvinisme tempéré, parce qu'il admettait des âmes prédestinées à la gloire ou à la perdition, poussait, dans l'application des sacrements, l'exagération jusqu'à les rendre impraticables, à perdre enfin l'homme par le désir d'une trop grande perfection.

La France, qui avait échappé à la réforme, et où Louis XIV avait voulu conserver l'unité de croyances, au point de supprimer la tolérance accordée aux protestants par l'édit de Nantes, et de persécuter sans pitié quiconque persévérait dans l'hérésie, se trouva alors divisée pour une querelle intérieure. Cette lutte fit naître une foule de livres sérieux ou bouffons, savants ou populaires; les bulles pontificales se multiplièrent, et, bien qu'aucune n'exclût les jansénistes du giron de l'Église, la question de la suprématie du pape vint compliquer les débats; en effet, si les jansénistes ne lui contestaient pas le droit de décider, ils voulaient pourtant que l'on pût interpréter ses décrets.

Des personnes sages, de rigides moralistes soutinrent le jansénisme; l'école austère de Port-Royal, qui fournit les Pascal, les Nicole, les Sacy, les Arnaud, les Racine, reprochait aux jésuites de condescendre à une morale relâchée, de faciliter la route du paradis en la tapissant de velours, et de se tenir au *probabilisme*. Le *probabilisme* consiste à enseigner que, en dehors des commandements

de Dieu et des décisions de l'Église, on peut suivre l'opinion probable. L'opinion, qu'on a plus de raisons pour affirmer que pour nier, est probable; mais quelques-uns regardaient comme telle l'opinion soutenue par un théologien, bien qu'un autre l'eût combattue.

La morale évangélique conseille toujours le parti le plus humain et le plus généreux; mais, quand elle vient à se heurter contre la nature humaine corrompue et les intérêts individuels, elle reste obscurcie par la loi de l'opportunité. Appelé à diriger au confessionnal les consciences individuelles, à résoudre les doutes particuliers, le confesseur est sous le poids d'une terrible responsabilité; car sur lui pourrait retomber la faute d'un acte conseillé, non empêché ou absous. Quand l'homme a péché, l'Église, qui ne veut pas l'abandonner au désespoir, l'appelle au repentir, à l'expiation; mais la réparation n'est pas toujours possible au pécheur repentant, et l'on ne peut même la déterminer d'une manière précise. D'autre part, beaucoup de pays avaient l'inquisition, très-sévère dans ses règles, et laisser un an le pécheur sans absolution, c'était l'exposer à ce rigide tribunal; il fallut donc recourir à des expédients, à des compensations qui, tout en sauvant les droits de la conscience, pussent donner confiance dans le pardon, sans devenir un appât par un excès de facilité.

De là naquit la science *casuistique*, trop calomniée peut-être. Le confesseur ne prononce que sur les faits qui lui sont exposés par le pénitent. Dès lors, il faut qu'il s'attache avant tout à l'intention; car l'individu qui se confesse d'une faute, manifeste que sa conscience en éprouve du remords, tandis que celui qui agit contre sa conscience pèche, l'action fût-elle irréprochable. Chose plus grave, le confesseur doit donner des conseils pour l'avenir; or, puisqu'il a dans ses mains la conscience et la volonté de l'homme le plus infime comme du roi, il est obligé, entre la rectitude subjective et la rectitude objective, de chercher scrupuleusement cet accord, dans lequel se trouve la perfection de l'acte moral. Mais combien il se présente de cas! combien de subtilités à expliquer! quelle variété de circonstances à apprécier! Ici donc, et non plus pour être l'objet de disputes d'école, mais pour avoir une application immédiate, reparaissent tous les doutes de la morale : faut-il s'en tenir à la lettre précise de la loi, ou bien s'en permettre l'interprétation?

Les hésitations furent plus grandes encore à l'égard des règles de la véridicité, et des obligations nées d'une promesse. Que la promesse, même donnée par ignorance, obtenue par fraude ou violence, oblige dans tous les cas, voilà ce qui est conforme

au sentiment de l'abnégation volontaire que l'Évangile impose ; toutefois on sentait la nécessité de s'accommoder aux circonstances et aux passions, du moins pour sauver l'empire de la conscience. Déjà, dans des cas trop nombreux, l'intérêt avait trouvé des sophismes pour manquer à une promesse; le monde était habitué à des transactions entre la loi de la chair et de l'esprit; dans le doute, il s'appuyait sur des exemples et des opinions individuelles : mais on reprocha aux jésuites d'avoir, par système, établi une morale complaisante, qui a conservé proverbialement leur nom. Venus dans le siècle de Machiavel et de Montaigne, se livrant plus aux travaux de l'apostolat qu'aux macérations, voués à l'utilité du genre humain qu'ils regardaient comme identique avec le triomphe du saint-siége, combien d'obstacles insurmontables n'auraient-ils pas rencontrés, s'ils n'avaient point accepté pour excuse la rectitude de l'intention ! Appelés à donner des conseils aux grands, pouvaient-ils toujours concilier avec la rigide honnêteté les convenances et les nécessités inexorables de la politique? d'un autre côté, en répudiant cet insigne ministère, devaient-ils se priver d'un aussi puissant moyen de servir l'Église et l'humanité?

Quoi qu'il en soit, ceux qui distillent des sophismes pour excuser les délits, ou déguisent le mensonge sous des restrictions mentales et des expressions ambiguës, n'ont rien à faire avec le probabilisme ; ce siècle, d'ailleurs, fut certainement moins machiavélique que le précédent. Il n'est pas étonnant si des questions aussi vitales, dans un temps où tout le monde se confessait, offrirent un long exercice non-seulement aux théologiens, mais encore aux parlements et au beau monde; quelques esprits superbement vains ont voulu même en repaître notre âge, abîmé dans des intérêts bien différents et des doutes bien plus profonds.

La dispute accrut l'aversion contre les jésuites. Si, dans le siècle précédent, on les avait signalés comme des adversaires fanatiques de l'hérésie, alors on les accusa d'être mondains et hostiles aux hommes austères. Le beau monde embrassa la cause des rigoristes ; les parlements et les avocats se plurent à terrasser, dans une lice qui n'était pas la leur, ces champions du saint-siége. Après que Pascal eut lancé contre eux les *Lettres provinciales*, immortelles menteuses, le procès théologique se trouva présenté au tribunal incompétent du sens commun, et débattu au moyen des *lazzi* et de l'ironie. D'autre part, on le souillait par d'indignes procédés : le roi de France poursuivit les jansénistes jusque dans

les retraites où ils cherchaient un pieux oubli ; on refusa les sacrements à quiconque ne reniait pas leurs opinions, et des personnes vénérables pour leur sainteté subirent le châtiment des impies.

Autre question. Le concile de Trente avait déclaré que tous sont atteints du péché originel, mais que Marie ne devait pas être comprise dans cette généralité. Pie V condamna Baius qui la regardait elle-même comme souillée de la tache primitive; une discussion s'étant soulevée à ce sujet, Paul V réunit une consulte de cardinaux et de théologiens, qui défendirent l'immaculée conception. Urbain VIII, sur les instances du duc de Modène, créa les chevaliers de l'immaculée conception, et beaucoup d'églises se fondèrent sous ce titre. Grégoire XV, à la prière des princes, y
1700. avait consacré un jour de fête, que Clément XI rendit commun à toute la chrétienté ; toutefois il ne fut pas dogmatiquement prononcé sur ce mystère, ce qui n'a eu lieu que de nos jours.

A cette époque, on pressait vivement Rome de résoudre la question relative à la grâce; mais elle inclinait à ne pas restreindre la liberté sur des matières aussi subtiles. Cependant, par la bulle *Unigenitus*, Clément XI condamna l'ouvrage de Quesnel, qui était comme la quintessence du jansénisme, en y signalant cent et une propositions fausses. La dispute continua néanmoins; des conciles provinciaux et des déclarations partielles proposèrent des modifications; les écoles se divisèrent, prêtant à rire aux protestants sur l'unanimité, tant de fois proclamée, dans les vérités catholiques, et surtout aux philosophes qui répandaient le scepticisme et la négation parmi les débris des deux partis en lutte.

1676. Ces querelles furent très-préjudiciables aux pontifes, mais surtout à Innocent XI (Benoît Odescalchi de Côme). Saint homme, il fut proclamé par le peuple durant le conclave, malgré sa vive répugnance pour la tiare. Il songeait à publier contre le népotisme une bulle, à laquelle auraient souscrit tous les cardinaux; mais il échoua. Néanmoins il ne voulut pas s'entourer de neveux, se contentant d'abandonner ses biens patrimoniaux à don Livio Odescalchi. Il restitua aux vingt-quatre secrétaires apostoliques le prix de leurs charges, afin qu'elles cessassent d'être vénales; réformant la table papale, il n'y reçut que des personnes d'une vertu exemplaire; il exhorta les cardinaux à modérer le luxe excessif de leurs maisons et de leurs carrosses, bannit les jeux de hasard et les personnes scandaleuses, et s'efforça de réprimer l'usage de contracter des dettes. Les mœurs furent corrigées, au moins par des

décrets : les femmes durent se couvrir jusqu'au cou et aux poignets ; il fut défendu aux hommes d'enseigner la musique à de jeunes filles. Le pape interdit les mascarades bruyantes, fit recouvrir les nudités indécentes du mausolée de Paul III, et condamna soixante-cinq propositions de morale relâchée, tirées des casuistes.

Le roi de France, Louis XIV, avait alors introduit et fait admirer le despotisme administratif. Il ne restait plus qu'à soumettre l'Église à l'omnipotence du roi, proclamée par la nation française comme une grande conquête, et à placer le trône sur l'autel. Lorsque l'Église et l'État se trouvèrent en face d'un ennemi commun, on cessa de discuter parmi les catholiques sur les rapports de l'une avec l'autre. Une fois cet ennemi terrassé, deux questions renaquirent au sein du catholicisme : Le pape est-il supérieur au concile, c'est-à-dire infaillible même dans les décisions qu'il prend sans le concile ? le pape a-t-il la suprématie sur les couronnes, afin de protéger et de consacrer leur autorité, et d'empêcher l'abus du pouvoir ?

L'Église, rajeunie par le concile de Trente, reproduisit ses anciennes prétentions au sujet des immunités juridictionnelles ; mais les princes étaient moins que jamais disposés à y consentir. L'Empire et l'Espagne cherchaient à restreindre l'indépendance des nonces ; la France leur enlevait les causes matrimoniales, les excluait des procès pour crimes, envoyait au supplice des prêtres sans les dégrader auparavant, publiait des édits sur l'hérésie ou la simonie, et Venise limitait les nominations réservées à Rome. En un mot, les princes même catholiques s'affranchissaient de la dépendance dans les choses ecclésiastiques, et la papauté avait sans cesse à se défendre contre de nouveaux attentats, où l'opinion était subordonnée à la politique.

La France voulait bien rester catholique, mais à la condition que Rome ne s'immiscerait point dans les affaires de l'État, et que l'Église, exclusivement nationale et devenue un rouage de l'administration, aurait pour chef le roi, pour juges les assemblées du pays. Alors furent ravivées les *libertés gallicanes*, qui s'étaient introduites alors que Rome se trouvait omnipotente, afin qu'elle ne pût faire obstacle à la libre volonté du roi ; soumettant les ecclésiastiques à l'autorité civile, elles les privaient de l'appui que leur offrait un pouvoir indépendant et lointain. C'était une nouvelle secousse que le libre examen donnait au sentiment de l'autorité, base des institutions du moyen âge ; après avoir fait, dans le siècle précédent, la grande protestation contre l'Église, maintenant, au

sein de l'Église même, il contestait l'obéissance au pontife pour l'attribuer au roi, à qui, dans le siècle suivant, il devait la refuser.

Déjà Richelieu avait engagé, avec Urbain VIII, un débat sur ces prétentions, au point de défendre d'envoyer de l'argent à Rome pour affaires de chancellerie; mais le pape, par sa modération, évita une rupture. Louis XIV trouva bientôt de nouveaux prétextes, et commença à s'attribuer la *régale* dans tout le royaume, c'est-à-dire le droit d'administrer les évêchés vacants, de jouir de leurs revenus pendant la vacance et de nommer aux bénéfices qui en dépendaient; il usurpa même ces priviléges dans les pays de conquête récente, et pour lesquels il n'existait ni coutumes, ni conventions antérieures. Innocent XI y vit une atteinte aux droits pontificaux; mais le parlement, qui poursuivit toujours le triomphe du droit civil sur le droit canonique, opposa des édits aux bulles et bannit les fauteurs de Rome. L'assemblée du clergé
1682. de France publia une *Déclaration*, qui devint le symbole de l'Église gallicane : les papes n'ont pas de pouvoir sur les choses civiles, et les princes ne sont soumis à aucune autorité ecclésiastique; le concile est supérieur au pontife; dans les questions de foi, le pape est la principale autorité, mais ses décisions ne sont irréformables qu'autant que l'Église universelle les a acceptées. Ainsi Rome était dépouillée du droit de faire des citations ou de recevoir des appels de tout sujet français; le nonce perdait toute juridiction, et les bulles n'étaient reçues dans le royaume qu'après examen. Louis donna force de loi à cette déclaration, avec défense d'enseigner le contraire. Les avocats français se plaisaient à restreindre l'action extérieure de l'Église; à la satisfaction des rois, on tendait à substituer des Églises nationales à cette Église universelle qui avait régi le monde jusqu'alors. Innocent XI cassait les actes relatifs à la régale, exhortait le clergé à se rétracter, et refusa même l'institution canonique à de nouveaux évêques élus. Louis, qui n'était pas habitué à souffrir d'opposition, résolut de s'en venger.

Les ambassadeurs résidant à Rome y jouissaient de l'immunité, c'est-à-dire que leurs palais et les maisons contiguës n'étaient pas soumis à la justice du pays : sécurité nécessaire dans des temps violents, mais dont il fut ensuite étrangement abusé. Or, comme ce privilége s'était étendu à des palais de cardinaux et de princes, le gouvernement, dans la ville entière, se voyait dépouillé de presque toute juridiction. A l'ombre de l'un ou de l'autre ambassadeur, on tenait des jeux prohibés, on faisait la contrebande,

et des malfaiteurs de toute espèce s'élançaient de ces divers asiles pour commettre des crimes; non-seulement on prétendait vendre, sans payer de droits, dans l'espace privilégié, mais on ne voulait pas qu'on visitât, aux confins et aux portes, les carrosses et les personnes de la suite des princes, ou portant leurs insignes; parfois même on délivrait les délinquants à main armée. Quel gouvernement régulier pouvait souffrir un pareil désordre? Jules II, par la bulle *Cum civitates*, avait aboli les franchises; Pie IV et Grégoire XIII en firent autant, mais avec faiblesse. Sixte-Quint, à peine pontife, par la bulle *Hoc nostri pontificatus initio*, enleva les immunités aux maisons des ambassadeurs, des cardinaux, des princes, en déclarant coupable de lèse-majesté et excommunié quiconque donnerait asile à des malfaiteurs, ou empêcherait les agents de la justice de remplir leur mandat; il fit savoir aux ambassadeurs qu'il voulait Rome pour lui seul, et ne souffrirait d'autre asile que celui des églises, privilége subordonné d'ailleurs à sa volonté. Il tint parole; car non-seulement il fit arracher les malfaiteurs des maisons des prélats, mais encore de celles des ambassadeurs, pour les envoyer aux galères ou au gibet.

Les abus ne tardèrent pas à renaître, et devinrent pires; Innocent XI songea donc à obtenir que tout nouvel ambassadeur, à son entrée, renonçât aux franchises. Les puissances trouvèrent cela juste; mais Louis XIV, d'une opinion contraire, répondit: 1687.
Je ne me règle pas sur l'exemple des autres. Le pape, inflexible par conscience et sûr de la droiture de ses intentions, resta inébranlable, et, usant de ses droits de souverain, déclara les immunités abolies; mais le roi impérieux, lui opposant la force, donna l'ordre au nouvel ambassadeur, marquis de Lavardin, de faire son entrée avec huit cents hommes, armés jusqu'aux dents, qui parcouraient nuit et jour tout le quartier environnant le palais de France. Le pape refuse de lui donner audience, et, comme il s'obstinait, il l'interdit; Lavardin fait célébrer la messe en sa présence à Saint-Louis des Français, et pénètre même à Saint-Pierre avec une suite formidable, mais tous les ecclésiastiques en sortent immédiatement (1).

(1) « Lavardin arriva à Rome le dimanche, 16 novembre 1687, affectant de venir un jour de fête pour rendre aux yeux du pape son entrée plus superbe. Son cortége se composait de deux cents officiers de guerre, de trois cents soldats de garde, de cent gentilshommes et de cent personnes de service. Les cardinaux d'Estrées et Maldachino, chacun avec trois carrosses à six chevaux,

Toute l'Europe courbait la tête devant l'arrogant Louis; seul, ce vieillard osait lui résister, priant Dieu de lui en donner la

allèrent à sa rencontre un mille hors de la ville; ce fut par la porte du Popolo, qui est celle que les ambassadeurs ont l'habitude de traverser, qu'il fit son entrée, avec un magnifique carrosse, dans lequel étaient assis, aux places les plus honorables, les deux cardinaux d'Estrées et Maldachino. A l'entrée de ladite porte se présentèrent les employés de la douane, demandant à visiter les bagages portés par plus de quarante mules avec les couvertures à fleurs de lis. Les gens de l'ambassadeur répondirent qu'ils avaient l'ordre de couper le nez (ô Sixte, Sixte, où es-tu !) et les oreilles à quiconque oserait visiter les effets de Son Excellence; de manière que les douaniers, à ce compliment, faisant une salutation jusqu'à terre, se retirèrent tout confus dans leur maisonnettes. Le majordome marchait devant en jetant des pièces de monnaie d'argent, avec les armes et l'empreinte du roi Louis, et le peuple en les ramassant, ne manquait pas de crier souvent *Vive la France!*

« Ce fut donc de cette manière, avec une pompe royale, que Lavardin fit son entrée à Rome, traversant plus de la moitié de la ville, pour aller loger dans le palais Farnèse, qui est le plus magnifique de Rome. Tous les officiers et soldats, les uns l'épée nue à la main, les autres avec le pistolet, se rangèrent autour de la place de ce palais, attendant l'arrivée des gens de service et des mulets de charge; ils restèrent ainsi jusqu'à ce que tous les effets fussent déchargés. Tout cela se fit sans qu'il arrivât le moindre trouble, malgré la foule du peuple, non qu'elle fût attirée par la curiosité, mais par la stupeur; car on s'étonnait de voir entrer à Rome un ambassadeur à main armée, en dépit du pape, à la grande honte d'une cité si noble, si sainte et si peuplée. Les plus dévoues allaient s'écriant à haute voix : *Ah! si le pape Sixte avait été au Vatican, Lavardin serait resté à Paris, ou il aurait eu à se repentir de s'être approché de Rome.*

« L'épouvante (chose vraiment étonnante) que ce marquis répandit dans la ville fut si grande que le gouverneur de Rome, ses officiers de justice et la nombreuse bande de sbires n'osaient pas sortir de chez eux, parce que le bruit courait que l'ambassadeur avait donné l'ordre à ses gens armés de faire nuit et jour des rondes, comme ils le pratiquaient, autour du quartier du palais Farnèse, et de couper le nez et les oreilles à tous les sbires qu'ils rencontreraient. En outre, l'ambassadeur avait déclaré en présence de beaucoup de personnes, afin que la chose se répandît plus tôt dans la ville, que, lorsque lui ou l'ambassadrice sortirait, s'il rencontrait des cardinaux ou d'autres qui ne lui rendissent pas tous les honneurs dus à un ambassadeur du roi Très-Chrétien, il les en ferait repentir à l'heure même; aussi personne n'osait quitter sa maison, si ce n'est ceux qui voulaient rendre les honneurs dus à Son Excellence, qui affectait, comme l'ambassadrice, de parcourir Rome avec deux cents gardes autour des carrosses. Le pape, plus effrayé que les autres, se renferma dans le Vatican avec le cardinal Cibo, doyen du collége et son principal ministre; d'une fenêtre, avec une lunette, il regardait le beau spectacle qu'offrait Lavardin en parcourant armé la ville, et cela dura neuf mois.

« C'est là un des soufflets les plus sensibles et les plus honteux qu'ait jamais reçus aucun prince du monde, et jamais pareil affront ne fut fait à une ville. Mais quel prince ! Un pape avec un État aussi grand, avec tant de gardes à pied et à cheval, avec une grande garnison dans le château, avec une ville aussi forte

force (1). Aucune opposition ne déplaît autant aux hommes violents que celle qui est tacite et négative. Louis donc, recourant aux procédés royaux, occupe Avignon et le comtat Venaissin, possessions sur le territoire français appartenant au pape, et menace d'envoyer une armée en Italie pour ressusciter les prétentions des Farnèse sur le duché de Castro. Rien ne put faire plier Innocent, et les églises de France restaient veuves. Louis, qui avait donné pour prétexte à ses massacres en Languedoc et parmi les Vaudois son zèle catholique, se trouvait alors en lutte avec le chef du catholicisme, et les gens timorés craignaient un schisme. Le monarque orgueilleux finit donc par restituer Avignon, et consentit à ce que les immunités de Rome fussent abolies; quant à la déclaration du clergé, il promit « de ne pas faire observer les choses contenues dans son édit : » ce n'était pas le rétracter, mais chacun restait libre de le discuter.

Innocent, qui, même avant cette lutte, avait plusieurs fois exhorté Louis XIV à fermer l'oreille aux flatteurs, et à ne point attenter aux libertés ecclésiastiques, accueillit les évêques persécutés par ce roi, bien qu'ils fussent jansénistes, et repoussa toujours avec dégoût un lâche vasselage. Les Français, par adulation envers le grand roi, ont flétri la mémoire de ce pape; mais il fut un saint pour le peuple, qui a conservé ses reliques, et la postérité le regarde comme un des pontifes les plus intègres et les plus désintéressés. Pendant sa dernière maladie, il fallut de vives instances pour lui faire admettre son neveu don Livio : il lui recommanda d'imiter les exemples de ses aïeux, toujours prêts à secourir les pauvres; de ne pas s'immiscer dans les affaires de l'Église et moins encore dans celles du conclave; de consacrer cent mille écus à des œuvres pies, et il le renvoya avec sa bénédiction.

Le Vénitien Pierre Ottoboni, qui lui succéda à l'âge de soixante-dix-neuf ans sous le nom d'Alexandre VIII, se hâta, durant les 1689.

que l'est Rome, avec plus de quinze cents personnes capables de porter les armes, sans parler de plus de huit mille ecclésiastiques, qui auraient pu, à coups de pierres seulement, tenir Lavardin loin des murs de la ville, d'autant plus qu'elle est forte par elle-même : malgré cela, rien, et, quand on lui aurait fermé les portes à la face, qu'en serait-il résulté ?...» LETI, *Vie de Sixte-Quint*, part. III, l. 3.

(1) Là, Leti s'écrie : « Sixte-Quint, au lieu d'aller faire le *sanctificetur* devant le crucifix, aurait fait préparer un lacet et donné les ordres nécessaires pour étrangler l'ambassadeur; à coup sûr, ou l'ambassadeur ne serait pas venu, ou il aurait été étranglé. »

vingt-six mois de son règne, d'enrichir ses neveux. Lorsqu'il mourut, il était sur le point de désapprouver hautement les actes de l'assemblée du clergé de France de 1682 ; dès lors, comme il importait beaucoup à cette puissance d'avoir un pape complaisant, un conflit scandaleux agita pendant cinq mois le conclave,
1691. qui choisit enfin, sous le nom d'Innocent XII, Antoine Pignatelli de Naples.

Les revenus s'élevaient alors à deux millions quatre cent mille écus, y compris la daterie et le casuel, et la dépense dépassait cette somme de cent soixante mille écus. Innocent XII abolit beaucoup d'abus et d'exemptions, réduisit l'intérêt des Monts, mais n'évita la faillite qu'à force de rigueurs. Dans le naufrage de la fortune publique, chacun cherchait à s'approprier tout ce qu'il pouvait du patrimoine public, et toutes les convoitises se portaient sur les emplois et les charges. Outre le produit des quatre mois de vacance, on dit qu'il n'y avait pas d'auditeur de la sacrée Rote qui ne touchât à Noël pour cinq cents écus d'étrennes. Les favoris recevaient non-seulement de riches présents de quiconque sollicitait une faveur, mais se réservaient des rentes sur les charges qu'ils faisaient obtenir, et des rétributions pour la justice qu'ils faisaient rendre ou refuser. Parfois on attachait aux bénéfices conférés une pension en faveur de quelque membre de la cour; il arrivait même quelquefois qu'on ne trouvait personne qui voulût accepter les riches évêchés d'Urbin, d'Ancône et de Pesaro, tant ils étaient chargés de redevances et de réserves. Il en résultait que les riches recherchaient les emplois comme un avantage personnel; les causes s'éternisaient, et les appels restaient comme non avenus.

L'administration était l'apanage de la prélature. En vertu d'un décret d'Alexandre VII, il fallait, pour devenir référendaire au seing, avoir vingt et un ans, quinze cents écus de revenu, être docteur en droit et justifier de trois ans de stage sous un avocat. Ce grade conduisait au gouvernement d'une ville et d'une province, à la nonciature, à un siége dans la sacrée Rote ou les congrégations, postes d'où l'on pouvait atteindre au chapeau rouge et à la fonction de légat. Dans cette haute dignité, l'autorité spirituelle était accompagnée du pouvoir temporel, modifié toutefois dans la Romagne par des priviléges municipaux. Mais, au sujet des magistrats de province, le cardinal Sacchetti écrivait à Alexandre VII : « Ce sont des fléaux pires que les plaies d'Égypte. Des populations, non conquises par l'épée, mais venues sous l'autorité

du saint-siége par donation de princes ou soumission volontaire, sont traitées plus inhumainement que les esclaves en Syrie et en Afrique. Qui peut dire ces choses et ne pas verser des larmes (1)? »

Innocent XII introduisit quelque ordre dans la justice, en supprimant des judicatures qui compliquaient les procès; il fit cesser la vénalité pour quelques offices, et tarit d'autres sources de gains impurs; afin de débarrasser Rome des mendiants, il ouvrit des asiles pour les pauvres à Saint-Jean de Latran et à Ripetta. Il améliora Civita-Vecchia dans la pensée de la faire prévaloir sur Livourne croissante; il songeait encore à rétablir Porto d'Anzo et à assainir les marais Pontins. Quant à la réforme du luxe, il trouva des obstacles dans ceux qui en profitaient, et dans les Français pour lesquels il était une source de lucre; il défendit la loterie, et voulait réformer quelques ordres dégénérés; mais, là encore, de graves difficultés l'entravèrent. Les cardinaux durent souscrire une bulle qui condamnait le népotisme; car les pauvres, disait-il, étaient ses neveux. Il chargea Célestin Sfondrati d'écrire l'histoire des papes que l'affection pour leurs neveux avaient jetés dans une mauvaise voie.

Jean-François Albano de Pesaro, qui, après de longs refus, 1700.
accepta la tiare sous le nom de Clément XI, conserva ses habitudes modestes et poursuivit ses études, déjà les délices de sa vie privée; il ne voulut pas admettre ses parents à la cour, et leur défendit de prendre des titres ou de recevoir des présents, et c'est ainsi que devait faire quiconque désirait lui plaire. Il expédia des missionnaires en Perse et dans l'Abyssinie. Louis XIV, sur ses instances, fit des démarches afin d'obtenir des Turcs de meilleures conditions pour les Arméniens et les autres catholiques du Levant. Beaucoup des prélats de l'Église grecque se réunirent à la nôtre, dont il surveillait les intérêts auprès de toutes les puissances. Outre des hospices, il construisit une maison pour les ecclésiastiques étrangers, une autre pour les évêques de Mésopotamie fugitifs, de vastes greniers, le port d'Anzo, des aqueducs à Rome et à Civita-Vecchia, des forteresses pour défendre les côtes contre les Barbaresques; il répara des routes, dessécha des marais, fit ériger par Fontana la colonne Antonine, et restaurer le Panthéon, ce trophée de la victoire du Christ sur les dieux.

Affligé de voir que les jeunes repris de justice, bien qu'ils fussent séparés des adultes, sortaient toujours des prisons plus cor-

(1) Ap. ARCKENHOLZ, *Vie de la reine Christine*, tome IV, app. 32.

rompus, il chargea Fontana d'annexer à l'édifice de Saint-Michel à Ripa une maison de correction pour les détenus au-dessous de vingt ans. Outre les logements des gardiens et d'un ecclésiastique, il y avait trois étages avec soixante cellules autour d'une vaste salle, au fond de laquelle étaient une petite chapelle et l'autel; un prieur fut chargé de les instruire dans la morale et la religion, et des artisans honnêtes leur enseignèrent un métier. Les parents purent y faire enfermer leurs fils, que l'on cherchait à corriger par le fouet et les prédications. Ce pénitentiaire, qui devançait les tentatives dont les bons gouvernements nous offrent aujourd'hui tant d'exemples, dura quatre-vingts ans. Nous devons rappeler que, deux ans auparavant, le prêtre Philippe Franci avait disposé à Florence la prison de Saint-Philippe avec la réclusion cellulaire.

CHAPITRE CLXI.

VÉNISE ET LES TURCS.

La liberté a besoin de se répandre au dehors pour ne pas se ronger à l'intérieur; Venise et Gênes, qui étaient comme la Liverpool et la New-York du moyen âge, durèrent pour les causes qui firent périr les républiques lombardes. Mais le soleil de Venise même commençait à s'éclipser : si la place de Saint-Marc était encore comme la salle où tous les peuples du monde se donnaient rendez-vous ; si, à côté de libres penseurs, d'une presse libre, on n'y voyait pas de feudataires oppresseurs, ni de voleries de courtisans, l'Europe, désormais constituée monarchiquement, ne la craignait pas comme au temps où elle résista seule à la ligue de Cambrai. Néanmoins, vénérée partout à cause de sa prudence, elle se faisait aussi respecter par ses armes dans le Levant. Sur la terre ferme, elle possédait Padoue, Vicence, Brescia, Vérone, Bergame, Trévise, Bellune, Crème, le Frioul; outre-mer, le royaume de Crète, l'île de Corfou et d'autres pays en Grèce, dans la Slavonie et la Dalmatie.

Les statuts de Venise valent un peu mieux que ceux des autres États d'Italie ; s'appesantissant moins sur les cas spéciaux pour s'en tenir de préférence à des principes généraux, ils sont souvent brefs et simples dans l'expression de la pensée législative. Le

droit romain n'était pas admis comme supplément. Au quinzième siècle, il avait été défendu d'y faire des gloses et des annotations; toutefois les additions les compliquèrent d'une manière inextricable, et la *soprantendenza* pour la formation des sommaires des lois, instituée en 1662, contribua bien peu à les améliorer.

Leurs dispositions s'appliquaient uniquement à Venise ; les pays soumis à la république conservaient leurs priviléges et leurs statuts particuliers, dont la violation était punie par les Dix. Parfois même les statuts provinciaux étaient contraires aux intérêts de Venise; ainsi ceux de Brescia défendaient à tout étranger, sans même excepter les Vénitiens, d'acquérir sur le territoire brescian la possession, le domaine ou le droit honoraire d'immeubles, pas même pour dot ou héritage, s'il ne venait s'y établir avec sa famille, en se soumettant aux lois civiles et criminelles. Le contraire avait lieu à l'égard du territoire padouan, dont presque tous les biens étaient possédés par des seigneurs vénitiens. On disait proverbialement des Bergamasques, qu'il y avait dans le monde entier des moineaux, des franciscains et des Bergamasques.

Venise envoyait dans chacune de ses provinces un podestat, sous lequel se réunissaient le conseil des nobles, représentant chaque ville, et un capitaine qui présidait les représentants du territoire. Les cités et les territoires entretenaient à Venise des protecteurs, outre qu'ils choisissaient un patron parmi ses nobles. Placées sous une administration sage, économe, stable, les provinces auraient prospéré; mais elles n'étaient pas garanties contre les ennemis, qui les entouraient de tous côtés. D'autre part, Venise ignora qu'une république ne peut se faire conquérante que pour avoir un plus grand nombre, non de sujets, mais de citoyens, outre qu'elle négligea de faire participer l'élite des provinces à l'exercice du pouvoir souverain.

Le peuple vivait content, puisque la seigneurie lui procurait l'abondance et favorisait son industrie; le commerce lointain et les protégés lui valaient du lucre et des faveurs; il ne sentait pas le poids des guerres, parce qu'elles étaient faites avec des mercenaires et loin de la capitale. La justice, toujours prompte, frappait également le noble, et même avec plus de rigueur; les clientèles attachaient les pauvres au riche, et les fêtes fréquentes étaient pour tous une distraction. *Nihil de principe, parum de Deo*, ne pas se mêler de la politique, discuter peu sur la religion,

était le précepte général; quant au reste, chacun avait toute liberté d'action. La mendicité était défendue; seulement, par concession du doge, on tolérait quelques mendiants aux ponts de la Piété, de Rialto, des Pignoli, de Canonica, et même à Saint-Marc, ce qui devenait un privilége lucratif, donné en dot, transmis par héritage.

Les noblesde Venise étaient fort riches, grâce à leur parcimonie, au commerce et aux émoluments qu'ils tiraient des emplois et des ambassades; mais ils supportaient les plus grandes charges, dont on cherchait toujours à alléger le peuple. Très-puissants au dehors, ils étaient tous égaux dans la cité; au moment où

1576. 21 novembre. la manie des titres faisait partout irruption, un décret défendit « d'employer dans une harangue les titres de *très-humble* d'une part, de *très-noble*, d'*illustrissime*, d'*excellentissime* de l'autre, mais seulement de *messire*, ou tout au plus de *magnifique messire.* » Un vice-roi espagnol avait connu en Grèce Sébastien Venier, terreur des Turcs et des sujets, au milieu desquels il ne se montrait jamais qu'avec le cortége de plus de cent nobles, soumis à ses ordres; plus tard, passant à Venise, il s'étonna de le voir se promener sous les procuraties nouvelles sans une marque distinctive, solliciter les votes comme tout autre et ne pas s'inquiéter qu'un Grec passât devant lui sans même le saluer. Cette égalité lui paraissait plus surprenante que la basilique, la place de Saint-Marc, tous les édifices et les peintures ensemble (1).

Le sénateur Molino, homme d'État qui embrassait dans ses vues l'Europe entière, fut longtemps tout-puissant; il empêcha l'Espagne de prédominer, et fit dépenser plus de dix millions de ducats en subsides, tantôt pour la Savoie, tantôt pour les Suisses ou la Hollande. Fier de sa noblesse, il ne communiquait jamais avec les simples citoyens; cependant il en était respecté, aimé même, parce qu'il les protégeait, les secourait à l'occasion, et leur inspirait la conviction qu'il travaillait pour le bien public, puisqu'il ne demandait rien pour lui. Il dirigeait les élections à son gré, et faisait obtenir à ses amis les charges principales; ce fut lui qui inspira frère Paul, surtout dans sa lutte contre Paul V. Lorsqu'il mourut, il ne laissa point de richesses.

Le doge était à vie; mais déjà la promission de 1229 décidait que, toutes les fois que six membres du petit conseil seraient

(1) Cela est raconté par Marc Foscarini dans le discours sur les provéditeurs de Dalmatie.

d'accord avec la majorité du grand conseil pour lui demander sa démission, il ne pourrait pas la refuser. Pour le nommer, le grand conseil tirait au sort trente de ses membres, lesquels, par le sort encore, se réduisaient à neuf, qui nommaient aux voix quarante patriciens, réduits à douze par le sort. Ces douze en choisissaient vingt-cinq, parmi lesquels on en tirait neuf au sort, qui en nommaient quarante-cinq, que le sort réduisait à onze; ceux-ci en choisissaient quarante et un, qui élisaient le doge à la majorité de vingt-cinq. Les premiers trente connus, on pouvait encore prévoir les élections successives; c'était donc sur le petit nombre restant que la brigue s'agitait. Bien que le conseil des Dix eût établi que les Quarante et un devaient être élus au scrutin, un à un, par le grand conseil, on ne faisait ordinairement que les confirmer.

Le clergé était soumis et payait; seulement, tous les cinq ou sept ans, la Seigneurie devait demander à Rome l'autorisation de lever la dîme sur ses biens, sans en excepter les cardinaux. Il était exclu du gouvernement; les habitants qui possédaient des maisons dans la paroisse, sans distinction de nobles, de citoyens ou de bourgeois, élisaient les curés de la ville. Les bénéfices et les dignités étaient réservés aux indigènes seuls, et ceux qui en demandaient à des princes étrangers, devenaient l'objet d'une surveillance jalouse; on les voyait avec peine obtenir des chapeaux rouges, parce qu'ils étaient ou le prix de complaisances envers la cour romaine, ou qu'ils introduisaient dans ses conseils des personnes informées des secrets de la Seigneurie; la république fut donc à l'abri de la tyrannie militaire, comme des intrigues du clergé.

Le conseil des Dix, dont les procédures, quoi qu'en disent les romans, étaient moins violentes qu'ailleurs, conservait toujours sa puissance. Le 11 septembre 1462, le décret suivant fut rendu : « Toutes les fois que les chefs du conseil des Dix jugeront convenable de faire arrêter quelqu'un pour des choses concernant l'État et le Conseil, ils devront aller trouver la Seigneurie et dire quel est leur grief contre tels et tels. Qu'on exécute ce qui aura été délibéré par quatre conseillers au moins et deux chefs; avant l'expiration du troisième jour, que les chefs, sous peine d'une amende de deux cents ducats, soient tenus de convoquer le Conseil et de lui soumettre les faits relatifs aux personnes arrêtées (1). »

(1) *Capitulaire du conseil des Dix*, n° 78; mais le 12 janvier 1621, on se

Les Dix étaient obligés de visiter les prisons, de s'informer des procès pendants et d'en solliciter l'expédition. Les dénonciations que l'on déposait dans les fameuses bouches des lions, si elles étaient anonymes, ne donnaient lieu à examen que si elles regardaient des affaires d'État, et il fallait les cinq sixièmes des voix pour qu'elles devinssent l'objet de poursuites régulières; lorsqu'elles étaient signées, on discutait sur la question de savoir s'il y avait matière à procès, et l'affirmative devait être appuyée par les quatre cinquièmes des votes.

Nous avons vu comment ce tribunal était parvenu à faire partie du gouvernement. Mais, dans la guerre de Chypre, le trésor s'étant trouvé en déficit, au point que l'intérêt de la dette publique s'élevait à un million, on en avait accusé le conseil des Dix; il y eut donc une entente pour l'exclure des pouvoirs qu'il
1583. s'était arrogés. Le grand conseil, en ne donnant pas le nombre de voix suffisant, abolit les juntes que les Dix avaient coutume de s'adjoindre, et des magistrats dépendants du sénat furent chargés d'administrer les deniers publics; dès lors, privés des attributions financières, législatives, politiques, les Dix se trouvaient réduits aux fonctions de tribunal supérieur pour les crimes d'État, et de tribunal ordinaire pour les nobles.

Empêcher les bouleversements dans l'État, protéger la tranquillité intérieure, était le but de cette puissance mystérieuse; ces dénonciations et ces procédures secrètes, au milieu des plaisirs du carnaval et des fêtes, non-seulement faisaient trembler le coupable, mais ne laissaient pas même à l'innocent cette sécurité qui est la plus chère des propriétés. Espionner dans les maisons, suivre les traces des individus, et se faire ainsi l'instrument des passions, était un métier lucratif. Les résidents hors de Venise ne pouvaient envoyer leurs rapports qu'à la Seigneurie,
1588. qui jugeait s'il était opportun de les communiquer. Le chevalier Jérôme Lippomani, baile à Constantinople, informa le roi d'Espagne que les Turcs rassemblaient des troupes, et les Dix donnè-
1622. rent l'ordre de l'arrêter et de le conduire à Venise; mais, dans le trajet, le baile se précipita dans la mer. Les espions dénoncèrent Antoine Foscarini comme allant secrètement chez l'ambassadeur de France, crime capital chez un noble. Arrêté par l'ordre des Dix, il avoua qu'il s'était rendu de ces côtés pour voir une

plaint qu'on laissait « les coupables des mois et des années sans faire avancer les procès. »

dame; or, l'honneur lui faisant un devoir de ne pas la nommer, il fut pendu comme traître ; puis, comme la vérité ne tarda point à se faire jour, cette mort injuste diminua le crédit que les Dix avaient regagné par la vigueur déployée dans les luttes avec Rome (1).

Renier Zeno reproche au doge Jean Cornaro de violer la loi fondamentale de 1473, en laissant nommer cardinal son fils Frédéric, évêque de Bergame; devenu chef des Dix, il l'admoneste, et le doge lui répond; une querelle s'engage, George Cornaro poignarde Zeno, est condamné par coutumace, et l'on érige une colonne infamante sur le lieu du crime. De là, deux factions, les *Cornaristes* et les *Zénistes;* ces derniers représentent par l'argent les bourgeois, qui emploient la hache des Dix pour abattre l'aristocratie.

Cinq correcteurs, élus pour réformer les lois de la république, firent connaître qu'on laissait les crimes impunis au point qu'il se commettait dans un an plus de meurtres sur le territoire vénitien que dans toute l'Italie. Dans l'élection de 1628, aucun des Dix n'obtint un nombre de voix suffisant, et ce conseil resta dès lors aboli ; mais le peuple le regretta, parce qu'il le regardait comme une sauvegarde contre les actes arbitraires des nobles ; les patriciens eux-mêmes, blessés de se voir soumis, sans distinction, aux tribunaux ordinaires, demandaient que toutes leurs causes criminelles fussent déférées à ce conseil. Il fut donc rétabli, mais avec défense de s'immiscer dans les lois du grand conseil, ni de les étendre ou de les restreindre ; toute inspection sur les ma-

(1) Page IV, 50. Beaucoup d'écrits ont paru sur la régularité de ce procès; et quel est le tribunal qui ne se trompe jamais? Par le décret du 16 janvier 1622, qui fut lu dans le grand conseil, les Dix firent amende honorable; puis on mit cette inscription à Saint-Eustache :

ANTONIO FOSCARENO EQVITI BINIS LEGATIONIBVS
AD ANGLIÆ GALLIÆQVE REGES FVNCTO, FALSOQVE
MAIESTATIS DAMNATO, CALVMNIA IVDICII DETECTA,
HONOR SEPVLCRI ET FAMÆ INNOCENTIA X VIRVM
DECRETO RESTITVTA MDCXXII.

On place à la date de 1505 l'autre procès contre Fornaretto; mais il paraît fabuleux. Ce Fornaretto, un matin qu'il portait le pain dans les maisons, trouva le fourreau d'un poignard et le mit dans sa poche; la patrouille qui avait retiré du canal le cadavre d'un homme assassiné, arrêta Fornaretto, et lui trouva ce fourreau, correspondant au poignard que portait au cœur la victime. Il y en avait bien assez pour l'accuser, et la torture aura fait le reste.

gistrats lui était retirée, et il ne devait pas donner de sauf-conduits aux bannis, ni leur accorder de pardon.

Les formes du gouvernement, bien que vieillies et sans rapport avec les besoins nouveaux, n'étaient peut-être pas susceptibles d'être réformées selon les temps; néanmoins, elles donnaient une stabilité qui avait son mérite.

Les voies nouvelles ouvertes à la navigation (1), la différente manière de construire les bâtiments introduite par les voyages transatlantiques, la puissance croissante de l'Autriche, le voisinage des papes devenus seigneurs de Ferrare, enlevaient à Venise beaucoup des avantages qu'elle devait à sa position, à son commerce, à la stabilité de son administration. Le peuple voyait tarir la source de ses profits; l'aristocratie diminuait, et les honneurs se concentraient dans quelques mains, tandis qu'une tourbe de nobles besogneux était obligée, pour vivre, de briguer, de solliciter des causes, de corrompre la justice. Puis, comme si la nature semblait conspirer avec les hommes, une tempête extraordinaire, en 1613, brisa tous les navires qui se trouvaient dans les ports de la Méditerranée.

Venise, néanmoins, paraissait encore la reine des mers, bien qu'en réalité elle fût inférieure à la Hollande et à l'Angleterre. Les deux premiers navires que le czar Pierre lança sur la mer Noire, sortaient des chantiers de Venise, où il envoya soixante jeunes officiers pour faire leur éducation nautique. La capitale, qui, dans la peste de 1576, perdit environ quarante mille habitants, et soixante mille dans celle de 1630, en comptait, en 1650, cent cinquante mille, augmentés d'un tiers vers 1680. Outre qu'elle avait éteint les dettes de la guerre passée, elle donnait signe de prospérité en relevant le palais ducal, puis en achevant la place de Saint-Marc, le pont de Rialto, l'église votive du Rédempteur.

En 1577, elle fit mesurer tout le territoire, opération qui donna pour résultat un million deux cent mille champs fertiles et deux cent mille stériles, qu'elle plaça sous la surveillance d'une magistrature spéciale. En 1556, on avait permis d'introduire les irrigations à la manière de la Lombardie; aussitôt on vit s'étendre les *seriole*, ruisseaux artificiels qui donnèrent de la valeur à des possessions abandonnées depuis longtemps. Dans les années sui-

(1) Voir Marino Cavalli, dans le *Rapport* de 1543 au sénat vénitien, sur le commerce de Venise et d'autres États de l'Italie. (*Relazioni venete*, vol. III, page 102.)

vantes, on décréta l'amélioration des vallées de Battaglia, d'Este, de Cologna, d'Anguillara, de Castelbaldo, puis de Lendinara, de Conselve, des territoires entre le Bacchiglione et le Pô. L'ouverture de Portoviro, entreprise au commencement de 1600, fut une opération très-importante. Le Pô avait comblé les baies et les marais où il déposait d'abord les dépouilles des montagnes; resserré entre les digues qui, après le treizième siècle, se développèrent beaucoup, il s'avançait dans la mer, et combla le canal Blanc; s'élevant alors au-dessus des bas-fonds de la Polésine, il ne recevait plus les eaux qui coulaient de cette province. On creusa donc un nouveau canal (1), de la longueur de sept kilomètres, au lieu des dix-sept du premier; mais, grâce aux alluvions, il fut prolongé jusqu'à vingt-six kilomètres, et ce prolongement était si bien calculé, que la république vendait les terres qui devaient se former (rentes des flots de la mer).

Selon les renseignements fournis par Bedmar, la république avait un revenu d'environ quatre millions de ducats (dont presque la moitié provenait de la seule métropole) et en percevait huit cent mille des États maritimes; elle dépensait moins de trois millions, dont cent vingt-sept mille six cent soixante ducats pour l'arsenal, cent vingt mille deux cent quarante-cinq pour achat de bois de construction, chanvre, clous, poix, deux cent soixante-sept mille trois cent quatre-vingt-seize pour l'armée ordinaire, quatre cent mille pour des dons à la Porte, quarante mille pour la caisse qui prêtait à quiconque avait besoin; l'achat de blé pour le public, ou la fabrication du biscuit pour la flotte absorbait deux cent mille ducats. Les économies étaient déposées dans une grande caisse, à laquelle on ne touchait que dans les circonstances extraordinaires, que la malveillance et l'ambition des autres ne manquaient pas de faire naître. Dans les moments les plus critiques, comme la guerre contre les Turcs, on recourait à des emprunts, à des ventes de biens communaux, à des impôts sur le clergé et l'aristocratie, et l'on créait de nouvelles dignités pour les vendre aux nobles.

(1) L'ouvrage avait été suggéré par Louis Grotto, dit l'Aveugle d'Adria, qui, bien qu'il eût perdu la vue dans son enfance, étudia beaucoup et fut très-versé dans la science hydraulique. Dans le discours qu'il lut à cet effet au sénat, il employait le principe énoncé un siècle après par le famenx père Castelli, qu'un cours d'eau d'une mesure déterminée peut passer par une section plus ou moins restreinte selon la plus ou moins grande vitesse. Voir un mémoire du ministre Paleocapa, publié en 1856, sur l'extension des plages de l'Adriatique.

Nous avons déjà raconté les bruyantes querelles avec Rome, dans lesquelles Venise, paraissant représenter les opinions protestantes, se montrait d'autant plus opposée à la catholique Espagne qui, par vengeance, lui suscita la conjuration de Bedmar et la guerre autrichienne à l'occasion des Uskoks. Obligée de se tenir en garde contre la Turquie, Venise ne pouvait se fier au gouvernement de l'Autriche qui, toujours désireux de mettre en communication directe avec l'Italie ses possessions slaves, l'entourait d'embûches, et la haïssait mortellement parce qu'elle empêchait ses accroissements en Italie, où la république s'efforçait de conserver l'équilibre. Venise, au contraire, entretenait de bonnes relations avec la France; nous avons parlé de la magnifique réception qu'elle fit à Henri III, auquel, dans ses besoins, elle prêta cent mille écus sans intérêt; elle resta fidèle à Henri IV, bien qu'il fût hérétique, lui prêta de l'argent, et fit un feu des reconnaissances, le feu (disait-il) le plus beau qu'il eût jamais vu : ce roi donna à la Seigneurie l'épée avec laquelle il avait vaincu à Ivry, et voulut être inscrit dans le livre d'or; il lui offrait ses bons offices auprès du Grand Turc pour lui faire restituer l'île de Chypre; en outre, dans son fameux remaniement de l'Italie, il lui destinait la Sicile avec l'Istrie, et promettait d'assigner au duc de Savoie la Lombardie, « assaisonnée d'une couronne royale (SULLY). »

Les guerres contre les Turcs sont la partie épique de l'histoire
1575. de Venise, comme de toute l'Italie. La défaite de Lépante n'avait pas affaibli les Ottomans; Mahomet III, rigide observateur de la loi du prophète, gouverné par la Vénitienne Sophie Baffo, et soutenu en mer par Cicala, rénégat napolitain, envahit la Hongrie, et les papes durent envoyer des secours d'argent aux Autrichiens qui combattaient dans ce pays; le duc Vincent Gonzague de Mantoue se signala dans ces combats. Les Turcs s'étaient avancés jusque sur les rivages de l'Adriatique, où ils se trouvaient en face de Venise; afin de se mettre à l'abri de leurs attaques, la ré-
1596. publique construisit Palmanova, *Italiæ et christianæ fidei propugnaculum*, la forteresse la plus importante que l'on connût alors.

Lorsque la guerre cessait, les Turcs, continuant la piraterie, interrompaient le commerce et ravageaient les côtes. Don Pedro de Tolède, en 1595, résolut de s'en venger; saisissant l'occasion où les Turcs étaient accourus à la foire de Patras, il débarqua dans le port, détruisit ou pilla leurs marchandises et leurs biens, sans épargner ceux des Grecs et des juifs, se vantant d'avoir tué

quatre mille personnes et fait un butin de quatre cent mille écus : brigandages opposés à des brigandages.

En 1601, on forma le projet d'attaquer Alger, qu'il était facile de surprendre, selon le témoignage d'un certain Roux, capitaine français. L'Espagne en envoya l'ordre à Jean André Doria, commandant de l'escadre royale de Gênes, sur laquelle Fuentès avait placé de l'infanterie lombarde ; des navires furent équipés à Naples, en Sicile, à Malte, et soixante-onze galères reçurent dix mille soldats, outre un grand nombre de nobles aventuriers, parmi lesquels Ranuccio Farnese de Parme et Virginio Orsini, duc de Bracciano. Cette flotte mit à la voile vers la fin du mois d'août ; mais, contrariée par les vents, elle se dispersa subitement, poursuivie par les railleries de la chrétienté, et après avoir inutilement irrité les Algériens. Ferdinand Ier de Toscane, en 1607, tenta de surprendre Fagamouste, qu'il croyait mal gardée ; mais il fut repoussé avec perte, et les chrétiens de l'île, soupçonnés de l'avoir favorisé, subirent de cruels châtiments. L'année suivante, voulant prendre sa revanche, il envoya Silvio Piccolomini (qui s'était déjà signalé dans les guerres de Flandre) attaquer Bone en Afrique, qui fut saccagée et brûlée.

Les galères de l'ordre de Malte et de Saint-Étienne ne cessaient de molester les Turcs ; mais si parfois les chevaliers leur faisaient subir de graves dommages, ils les irritaient toujours, et n'étaient pas en mesure d'empêcher leurs dévastations ; il arrivait même qu'ils exerçaient la piraterie, surtout contre Venise, coupable à leurs yeux d'être en paix avec les Turcs. En effet, cette république avait conclu avec Soliman le Grand un traité qui lui garantissait 1521.
la liberté du commerce, et lui permettait d'avoir à Constantinople un baile triennal, moyennant un tribut annuel de dix mille ducats pour la possession de l'île de Chypre, et de cinq cents pour Zante. Après la terrible guerre de Chypre, voyant qu'elle pouvait attendre des chrétiens des exhortations et des poésies, mais non des secours, elle renouvela la paix avec les Turcs, obtenue par la cession de Chypre et d'autres lieux déjà perdus, outre qu'elle dut 1572.
porter à quinze cents ducats le tribut pour Zante ; mais huit mille, payés comptant, l'affranchirent de celui qu'elle devait pour Candie. Cette île, d'une surface de soixante lieues et située de manière à dominer l'Archipel, avec des villes importantes, de beaux ports, un territoire fertile, cent mille habitants, était pour ainsi dire le dernier reste des conquêtes en Orient ; Venise dut prodiguer l'or et le sang pour la conserver à travers les rébellions des

indigènes, qui la considéraient comme une puissance étrangère et tyrannique, et se souvenaient d'avoir joui de la souveraineté. Jacques Foscarini, envoyé dans cette île avec un pouvoir dictatorial, y proclama des règlements qu'il n'était pas facile de faire observer. Son occupation coûtait beaucoup à l'État; mais les gouverneurs s'enrichissaient au détriment des habitants, qui allaient jusqu'à désirer la domination des Turcs.

Dans ses traités avec la Porte, Venise s'était toujours réservé le droit de donner la chasse aux pirates partout où elle les ren-
1638. contrerait. Ali Piccinino, rénégat qui, avec une flotte d'Algériens et de Tunisiens, infestait la Méditerranée, ayant pénétré dans l'Adriatique, s'empara d'un bâtiment vénitien et jeta l'ancre dans la rade de la Valona; Marin Capello, provéditeur de la flotte, l'y bloqua et conduisit en triomphe seize galères à Corfou. Amurat IV vit un outrage dans ce fait, et demanda satisfaction; toutefois, comme il était engagé dans une guerre malheureuse avec la Perse, il dut se prêter à un accommodement; mais bientôt, sous le règne d'Ibrahim, naquit pour les Turcs une occasion de se venger.

Les chevaliers de Malte (1) rencontrèrent un galion turc, suivi de deux moindres et de six saïques, lequel portait, avec un riche chargement, une favorite du sultan qui se rendait au pèlerinage de la Mecque. Ils l'assaillirent et s'en emparèrent après avoir perdu six chevaliers et treize soldats, outre qu'ils eurent deux cent soixante blessés; ils tuèrent environ six cents ennemis, en firent esclaves trois cent quatre-vingts, recueillirent un butin de trois millions d'or, et enlevèrent la femme, qui mourut, avec son fils que l'on baptisa et qui finit ses jours sous l'habit de dominicain. La chrétienté ap-
1644. plaudit vivement à cet acte; mais Ibrahim déclara la guerre à l'ordre et aux Vénitiens, parce que les chevaliers avaient conduit ce butin dans un port de Candie; trois cent quarante-huit navires avec cinquante mille Turcs, parmi lesquels sept mille janissaires et quatorze mille spahis, firent voile pour Candie, et les troupes, après avoir débarqué, mirent le siége devant la Canée. La république n'avait rien négligé pour défendre l'île; le patriarche d'abord, puis le clergé et les nobles s'imposèrent de généreux

(1) Parmi les chevaliers se distingua Frédéric, landgrave de Hesse, qui, après avoir abjuré l'hérésie en 1637, entra dans l'ordre et prit Tunis en 1640 ; nommé ensuite cardinal, il se signala durant la peste en allant visiter et secourir les malades.

sacrifices; la grande caisse des épargnes fut vidée, et l'on fit des emprunts à un pour cent perpétuellement, ou bien à quatorze pour cent la vie durant; on vendit à prix d'argent la dignité des procurateurs de Saint-Marc, dont le nombre fut porté à six, puis à quarante et un, comme l'on vendit le droit d'entrer avant l'âge dans le grand conseil. Venise admit encore parmi les nobles les citoyens ou les sujets qui entretiendraient pendant une année mille soldats, ce qui produisit huit millions de ducats, et soixante-dix-sept nouvelles familles furent inscrites dans le livre d'or; les gens de mainmorte s'obligèrent à donner les trois quarts de leur argent, et l'on convertit en inscriptions les dépôts de mineurs et des établissements pieux; les délinquants et les bannis reçurent leur pardon, et l'on réclama le secours des princes chrétiens.

L'Espagne fournit cinq galères, la Toscane six, autant l'ordre de Malte, le pape cinq, en autorisant la république à percevoir cent mille ducats sur le clergé. Les Français (ou peut-être ce fut de la bourse de Mazarin, qui demanda son admission parmi la noblesse vénitienne) envoyèrent cent mille écus, quatre brûlots, avec l'autorisation d'enrôler des hommes en France, mais secrètement, attendu les bons rapports qui existaient entre cette puissance et la Porte. Malheureusement, les alliés avaient peu de provisions, et la discorde paralysait leurs efforts; avant qu'ils pussent agir, la Canée, après un bombardement de cinquante-sept jours, avait dû capituler; les Turcs y trouvèrent trois cent soixante canons, des munitions, un riche butin, et cette ville leur offrit un solide point d'appui. Alors Deli Hussein, autrefois bacha de Bude, mit le siége devant Candie, siége comparé pour sa lon- 1645.
gueur et les accidents à celui de Troie, et embelli par les magnifiques faits d'armes des flottes vénitiennes.

François Erizzo, doge octogénaire, fut nommé capitaine général; après sa mort, qui survint bientôt, ce poste passa à Jean Capello, puis à Baptiste Grimani, enfin à François Morosini, qui s'illustra beaucoup dans ce siége, comme toute sa famille. La capitane de Thomas Morosini tint tête à cinquante-deux galères ennemies, et plus de quinze cents Turcs payèrent de leur vie 1647.
celle de ce brave; Jacques Riva, à la tête d'une escadrille de vingt 1649.
navires, bat la flotte des Turcs qui comptait quatre-vingt-trois voiles, et leur détruit à Phocée quinze galères en tuant sept mille hommes, victoire qui ne lui coûte que quinze individus. Léonard Mocenigo, capitaine général, et Lazare Mocenigo se montrèrent

également des héros en combattant Méhémet Köproli, successeur de Hussein, qu'Ibrahim avait égorgé pour le punir de sa lenteur; de glorieux faits d'armes signalèrent encore les Contarini, les Tiepoli, les Badoero, les Soranzo, les Pisani, les Dolfino Valieri, les Bembo, les Foscarini, les Giustiniani.

La guerre se poursuivait sur les mers, et le détroit de Constantinople fut même bloqué. Les Morlaques et d'autres populations soulevées offraient à Venise des auxiliaires féroces et dangereux qui, assassinant, pillant, incendiant, rendaient la guerre plus horrible; les Turcs, par représailles, élevèrent une pyramide de cinquante mille têtes de chrétiens, et faisaient arrêter ou empaler les ambassadeurs. Venise, obligée de tenir sur pied vingt mille hommes, dépensait par an cinq millions en argent, le triple en munitions, c'est-à-dire plus que dans les trois années de la guerre de Chypre; car il fallait qu'elle envoyât tout à Candie, jusqu'au biscuit et au bois, outre que le commerce maritime était interrompu; puis, bien qu'elle triomphât le plus souvent, les Turcs renouvelaient sans cesse leurs armements, de telle sorte qu'il ne restait aucun espoir de faire lever le siége de Candie.

Le vulgaire, très-nombreux d'ailleurs, qui soumet le ciel aux pauvres calculs de notre arithmétique, vit quelque chose de mystérieux dans le nombre seize cent soixante-six; les chrétiens, cette année, attendaient l'Antéchrist, les musulmans le Dedjal, les juifs le Messie. Atterré par le progrès des Turcs, le pape ne cessait d'exhorter à cette croisade; de braves officiers répondaient à son appel, bien que leur présomption nuisît souvent à la bonne discipline. Le duc de Savoie, qui, depuis trente ans, était brouillé avec Venise pour le titre de roi de Chypre, mit de côté ses prétentions; il envoya deux régiments et le brave général François Villa, dont l'aïeul, Ferrarais, s'était distingué à la bataille de Lépante, et dont le père avait servi de conseil et d'épée à Christine de Savoie, jusqu'au jour où il était mort au siége de Crémone. Villa défendit
1667. Candie avec succès; mais le duc le rappela dans le moment le plus critique, peut-être avec l'espoir que Venise, pour le retenir, lui reconnaîtrait le titre royal qu'elle lui contestait.

Louis XIV, bien qu'allié avec la Porte et désireux de supplanter Venise dans le commerce du Levant, permit au vicomte de La
1668. Feuillade d'enrôler une bande; entraînés par leur caractère et le côté romanesque de l'expédition, des jeunes gens des premières familles se joignirent à ces auxiliaires, qui furent transportés à Candie par l'amiral de Beaufort; le Grand Seigneur put donc dire

alors ce qu'il répéta souvent depuis : « Les Français sont nos amis, mais nous les trouvons toujours parmi nos ennemis. »

La guerre maritime avait subi des changements sensibles, grâce au perfectionnement de l'artillerie; bien que les canons fissent encore un service très-lent, et que deux flottes, dans toute une bataille, échangeassent moins de projectiles qu'aujourd'hui deux navires en deux heures, on renonça à cette infinité de petites barques, pour en faire peu mais grosses, comme étaient les sultanes des Turcs. Venise armait des bâtiments de soixante-quatorze canons; mais, comme les combats se décidaient souvent à l'abordage, la valeur personnelle avait encore une grande importance, et plusieurs fois de petits navires purent triompher des plus gros. Les chevaliers de Malte et ceux de Saint-Étienne résistèrent avec avantage aux Turcs, même à nombre très-inférieur; ce ne fut que dans le siècle suivant qu'on réduisit l'art de la guerre à ce point, qui assure la victoire à la supériorité du nombre et du feu.

Au long siége de Candie, la science militaire atteignit à un très-haut degré de perfectionnement. Les Turcs avaient des mortiers qui lançaient des bombes du poids de huit cents livres; les premiers, ils firent usage des parallèles qu'ils avaient apprises d'un ingénieur italien; ce n'était donc plus une guerre d'escrime et de beaux coups; bien plus, les attaques et les sorties n'étaient interrompues ni le jour ni la nuit. Les Turcs, artilleurs très-habiles, avaient encore une grande expérience des mines et des galeries souterraines. Les chrétiens les imitaient; le sol était entièrement sillonné de mines, qui éclataient par intervalles là où l'on s'y attendait le moins, et l'on combattait sous terre presque autant qu'à ciel ouvert. « L'état de la ville était horrible; les boulets ou les éclats de bombes et de grenades encombraient les rues; il n'y avait ni église, ni édifice dont les murs ne fussent ruinés par le canon; les maisons n'offraient que des débris, et partout l'infection, des soldats morts, blessés, estropiés. (DESPRÉAUX) »

Malgré tous les genres de périls, et les plus obscurs, qu'il s'agît d'attendre, ventre à terre, l'ennemi pendant des journées entières, ou d'affronter les explosions des mines qui lançaient les hommes en l'air au milieu de la nuit, la vaillante jeunesse française ne se découragea point; néanmoins, dans son orgueil chevaleresque, elle répugnait à obéir aux Vénitiens, et blâmait le provéditeur Caterino Cornaro de se tenir sur la défensive. Aussitôt qu'il fut mort, les Français firent une sortie le fouet à la main et l'audace au cœur; mais ils furent mis en déroute, et les Turcs promenè-

rent dans les rues de Constantinople les têtes de Beaufort et d'un grand nombre d'officiers distingués. Ce sang retomberait sur la tête de Louis XIV, coupable d'un véritable assassinat, s'il était vrai qu'il fût déjà convenu de rendre la place, et qu'il eût seulement voulu prolonger une résistance concertée, afin d'obtenir du pape le chapeau rouge pour deux de ses favoris. Quoi qu'il en soit, les Français survivants quittèrent l'île, malgré les supplications et les larmes des Vénitiens et des Chypriotes, qui se jetèrent même à leurs genoux pour les retenir : nouvelle preuve qu'il faut peu compter sur la constance de leur courage. La guerre durait depuis cinq lustres, agitant même l'empire ottoman : Ibrahim et sa mère avaient péri par le lacet; six vizirs étaient morts violemment, sans parler d'autres chefs; des factions troublaient le sérail, et les troupes se mutinaient souvent; désormais, les janissaires refusaient de monter à l'assaut, et menaçaient même de se révolter si l'on ne mettait fin à ce troisième siége qui, dit-on, coûta, en vingt-huit mois, aux Vénitiens trente mille neuf cent cinq hommes, aux Turcs cent dix-huit mille sept cent cinquante-quatre; il y avait eu cinquante-six assauts, quarante-cinq combats sous terre, quatre-vingt-seize sorties, onze cent soixante-treize mines des assiégés et le triple des Turcs.

Mahomet IV releva le courage des siens en écrivant à Achmet Köproli : « Je te verrai, mon grand vizir Lala (*oncle*); dans cette « année bénie, tu dois agir en brave. Toi et les champions qui « sont avec toi, je vous ai voués au Dieu suprême. Je sais com- « ment, depuis deux ans, vous avez combattu et triomphé. Dans « ce monde et dans l'autre, aujourd'hui comme au jugement « dernier, puisse resplendir votre visage ! Puissiez-vous au moins, « par la bonté divine, conquérir Candie en cette année bénie ! « J'exige de vous, cette année, les plus grands efforts. »

La garnison réduite à trois mille hommes par une si longue guerre, et bien que la peste eût consumé le pays, repoussa le dernier assaut des musulmans; enfin Morosini, seul et abandonné, 1669. dut capituler. L'estime qu'il avait inspirée rendit Köproli facile dans les conditions : les Vénitiens partiraient de Candie bannière déployée, lorsque le temps serait propice; quiconque le voudrait, pourrait, durant douze jours, en sortir avec ses armes, ses biens et les ornements sacrés; la république conservait dans l'île les trois ports de Spinalonga, Suda et les Grabouses, les conquêtes qu'elle avait faites sur les rivages de la Bosnie et Clissa; les prisonniers furent échangés, les relations de commerce et d'amitié

rétablies. Les quatre mille citoyens survivants se transportèrent tous à Parenzo, et Köproli transforma la cathédrale de Candie en mosquée.

Après avoir triomphé dans dix batailles, et soutenu vingt-cinq ans la guerre contre toutes les forces ottomanes, Venise était amoindrie de possessions, mais sa gloire restait intacte; car une lutte inégale pour la défense de la liberté et de la civilisation honore toujours, même alors qu'on succombe. Mais le peuple ressentit une douleur furieuse de cette perte, qu'il regardait comme la ruine de la république; c'étaient partout des cris et des larmes, comme si l'ennemi eût été au Lido. L'intrépide Morosini, l'un des héros les plus célèbres de l'Italie, et qui avait obtenu de Köproli des dons et quatre des cent quarante canons de la forteresse, fut accusé devant le grand conseil de lâcheté dans la défense et de corruption dans la capitulation; on lui reprochait encore d'avoir outrepassé ses pouvoirs en traitant avec les Turcs sans autorisation formelle du sénat. Le vulgaire, qui, dans les graves malheurs, a toujours besoin de maudire ou d'immoler quelqu'un, le proclame traître et demande sa tête (1). Il fut emprisonné, mais Jean Sagredo affronta courageusement l'opinion publique pour le sauver, et Morosini put bientôt redevenir la terreur des musulmans.

La Porte, en effet, usait de la paix à la manière des forts arrogants; elle molestait les Vénitiens tantôt sous le prétexte de contrebande, tantôt parce qu'ils avaient accueilli des esclaves chrétiens fugitifs (2), tantôt pour avoir donné la chasse à des pirates

(1) « Une personne sensée, qui se trouvait alors à Venise, m'assura qu'elle crut voir le jour du jugement dernier, tant il y avait de gémissements, de larmes et de cris parmi les deux sexes. Le peuple furieux parcourait les rues déplorant le grand désastre, vomissant des blasphèmes contre la Providence, des malédictions contre les Turcs, et des injures contre le général Morosini, qu'il appelait traitre à haute voix.» MURATORI, *ad annum.*

Jean Sagredo, estimé de Mazarin, dont il obtint des subsides pour la guerre de Candie, était ambassadeur en France au temps de la Fronde; il se rendit ensuite avec les mêmes fonctions en Angleterre, et nous avons parlé des rapports qu'il envoyait de ce pays (ch. CLVII). Il écrivit aussi des *Mémoires historiques des monarques ottomans, l'Arcadie à Brenta* et d'autres ouvrages restés inédits et entachés du mauvais goût du dix-septième siècle. Dans sa patrie, il obtint les premières dignités, et fut même élu doge en 1676; mais le grand conseil n'approuva point sa nomination.

(2) Nous avons sur les esclaves une curieuse dépêche de Charles-Emmanuel II, qui faisait solliciter l'alliance de l'Angleterre, lui présentait, entre autres avantages, le suivant: Comme il était, disait-il, en hostilité permanente avec la Porte à cause du royaume de Chypre, les armateurs pourraient sous sa bannière,

barbaresques, tantôt parce que les Morlaques de la Dalmatie vénitienne s'étaient jetés sur ceux de la Turquie, et avaient repoussé leurs brigandages. Le Grand Seigneur, aussitôt qu'il eut conclu la paix avec les Polonais, les Cosaques et les Tartares, envoya contre
1683. l'Autriche Kara Mustapha, premier vizir, qui, jaloux de rivaliser de gloire avec Köproli, mit le siége devant Vienne avec une armée aussi puissante que riche (1). Sobieski, roi de Pologne, parvint à le battre et à le chasser; ainsi l'Autriche fut redevable de son salut à deux peuples qu'elle devait ensuite assujettir, les Vénitiens et les Polonais. Comme la chrétienté s'était vue dans un péril extrême, la joie fut extrême : Innocent XI distribua aux pauvres plusieurs milliers d'écus, paya de son argent pour les débiteurs incarcérés, institua la fête du nom de Marie, et fit des présents magnifiques au messager qui, au nom du roi de Pologne, lui apporta le grand étendard des musulmans. Les cris d'allégresse redoublèrent à Rome et partout lorsque Bude et Belgrade furent prises.

Les Turcs élevaient des plaintes continuelles contre les Morlaques, sujets de Venise, qui dévastaient leurs possessions, et Venise chercha à les réprimer; mais, persuadé que les défaites de Vienne avaient brisé l'empire turc, elle jugea opportun de s'unir à l'empire et au roi de Pologne contre la demi-lune. Après avoir assemblé des forces, elle confia le commandement de la flotte à
1585. François Morosini, qui oubliait ses stupides accusations, comme il oubliait les offenses; il occupa Sainte-Maure et Prevesa, et compta recouvrer toute la Morée avec l'aide des Maïnotes et des Chimariotes. Soixante-six navires portaient neuf mille cinq cents soldats; le pape, Naples, Milan, l'Allemagne fournissaient de l'ar-

capturer des Grecs sujets de la Turquie, et les vendre aux Anglais pour ramer à vingt piastres par tête, tandis qu'un esclave turc en vaudrait cent. SCLOPIS, *Relations entre la Savoie et l'Angleterre*.

Les armateurs sous bannière de Malte et de quelques princes étaient obligés de mettre en liberté les prisonniers grecs sujets de la Porte. A Venise, les esclaves, pour mauvais traitements, pouvaient se plaindre de leurs patrons à la magistrature des censeurs.

(1) La garnison de Vienne était commandée par le Padouan Ferdinand des Obizi. Sa mère, femme d'une grande beauté, fut aimée éperdument par un noble, qui finit par s'introduire dans sa chambre; mais, ne pouvant obtenir ses faveurs ni par prières, ni par menaces, il la poignarda. Devant les juges, il persista à nier le crime et fut absous. Ferdinand, qui, âgé de cinq ans, avait été témoin du meurtre, tua le coupable aussitôt qu'il eut grandi, et s'enfuit en Autriche, où il parvint aux grades militaires les plus élevés.

gent et des hommes; des volontaires accoururent de France, et la Suède même envoya le brave Königsmark, qui fut d'un grand secours dans ces expéditions. Modon et Nauplie de Malvoisie tombèrent au pouvoir des chrétiens, et toute la Morée fut débarrassée de Turcs jusqu'à l'isthme de Corinthe. Les vainqueurs assaillirent Athènes, et une bombe qui mit le feu à la poudrière, ruina le plus beau monument que l'antiquité nous eût transmis, le Parthénon; enfin, les Vénitiens se rendirent maître de la ville. Le buste de François Morosini, *Péloponésiaque vivant*, fut placé 1687.
dans le palais ducal; le pape lui envoya le poignard et le chapeau; à son retour, il obtint le bonnet dogal; il rapporta de la Morée de riches dépouilles, entre autres le lion que l'on trouvait à l'entrée du Pirée, et qui maintenant orne l'arsenal.

Les revers avaient bouleversé l'empire turc. Le lacet punit de leurs défaites Kara-Mustapha, Ibrahim, Soliman, et Mahomet IV fut déposé; mais son successeur, Soliman III, après avoir ranimé le fanatisme turc, assaillit de nouveau Belgrade. Mustapha II, qui 1695.
lui succéda, envoya le corsaire Hussein Demi-Mort battre les Vénitiens sur mer, tandis qu'il passait le Danube en personne avec Mustapha, fils de Köproli, vainqueur de Candie.

Ici se présente un autre héros que l'Italie peut revendiquer. Paul, de la famille romaine Mancini, fonda dans sa maison l'académie des Humoristes, très-fréquentée par la noblesse romaine; son frère, Michel Laurent, eut de Gironima Mazarin, sœur du fameux cardinal, des filles célèbres, par l'intermédiaire desquelles ce sang fut mêlé avec celui des ducs de Modène, des Colonna, des Soissons, des Stuarts, des Conti, des Bouillon, des Vendôme. A Paris, Marie plut tant par son esprit et sa beauté, que Louis XIV voulait l'épouser; mais le cardinal l'en détourna, et plus tard la maria au prince de Colonna avec une rente de cent mille livres. Cette Marie abandonna son époux, s'enfuit avec sa sœur Hortense, et mourut dans un couvent après des aventures romanesques. Hortense, recherchée par Charles II, roi d'Angleterre, et par le duc de Savoie, fut mariée à un seigneur français qui accepta le nom de duc Mazarin; mais l'ayant bientôt quitté, elle se réfugia à Chambéry, puis en Angleterre, où elle recevait dans sa maison les intelligences les plus remarquables; ces réunions avaient pour objet le jeu ou des entretiens spirituels, cause de duels et d'aventures, racontés dans ses *Mémoires*, écrits peut-être par Saint-Réal. Olympe fut impliquée dans le procès de la Voisin et de la Brinvilliers, célèbres empoisonneuses françaises;

plus tard, en Espagne, on la soupçonna d'avoir empoisonné la reine par commission de l'Autriche; enfin, elle mourut misérablement à Bruxelles.

1663. Le comte Eugène de Soissons, troisième fils de l'inquiet prince Thomas de Carignan, avait eu d'Olympe Eugène, connu sous le nom d'abbé de Soissons, parce qu'il avait pris l'habit de clerc; enveloppé dans la disgrâce de sa mère, et repoussé de la France où l'on se moquait du *petit abbé,* il offrit ses services à l'Autriche, et devint fameux sous le nom de prince Eugène de Savoie. Il signait *Eugenio von Savoie*, c'est-à-dire avec un mot italien, un allemand, un français, pour montrer (disait-il), qu'il avait un cœur d'Italien contre ses ennemis, de Français pour son souverain, d'Allemand pour ses amis; ou bien, comme il l'expliqua lui-même à Charles VI, parce qu'il devait à l'Italie l'origine, à la France la gloire, à l'Allemagne le bonheur. Nommé généralissime contre les Turcs, il ne tient aucun compte des ordres ineptes du conseil aulique, qui lui avait imposé de se tenir sur la défensive, va chercher l'ennemi sur la Theiss, et remporte une victoire dé-
1697. cisive à Zenta, où périrent vingt-cinq mille Turcs, dix-sept pachas et le grand vizir Helmas Mahomet; au pouvoir du vainqueur tombèrent neuf mille chars, six mille chameaux, quinze mille bœufs, sept mille chevaux, vingt-six mille boulets, six cent cinquante-trois bombes, trois millions de florins, deux femmes du grand-vizir, le sceau du grand sultan qui, de l'autre rive du fleuve, avait vu la déroute sans pouvoir l'empêcher.

Vaincre contre ses ordres parut un crime à la cour de Vienne; quand Eugène, après avoir conquis la Bosnie, revint auprès de l'empereur et lui remit le sceau ottoman, Léopold ne daigna pas même l'honorer d'une parole, puis envoya un officier pour lui demander son épée. Vienne en frémit, et les habitants se réunirent en foule autour du palais; Léopold déposa donc sa rigueur intempestive, et ne permit pas aux ministres jaloux de punir comme traître « celui que Dieu avait choisi pour châtier les ennemis de son Fils. » Eugène ne voulut accepter le commandement, qu'on lui offrit de nouveau, qu'à la condition d'être affranchi des entraves du conseil aulique; dès lors, il eut le champ libre pour se signaler dans les guerres qui suivirent.

Bien qu'il ne fût pas un tactitien consommé, il connaissait les lieux et les personnes, était continuellement sur ses gardes, reconnaissait et réparait ses fautes, et profitait de celles de l'ennemi pour le battre dans le moment où il se trouvait affaibli; d'une

activité sans égale, très-brave et doué d'une grande présence d'esprit, prompt à saisir l'instant favorable, il prenait grand soin des blessés et des malades, aimant mieux souffrir que de faire souffrir les soldats. Homme d'ailleurs très-modeste, d'un caractère irrépréhensible, il ne tolérait pas les compliments sur ses victoires; par franchise, il manquait parfois à la civilité, s'attirant ainsi l'inimitié de la tourbe des courtisans; instruit et doué d'une grande mémoire, passionné pour les sciences et les beaux-arts, aussi courageux sur les champs de bataille qu'habile administrateur, il conseillait toujours la paix.

Sur ces entrefaites, Venise avait continué la guerre sur mer, avec succès sous Jacques Cornaro, malheureusement sous Dominique Mocenigo; Morosini le Péloponésiaque, bien qu'il eût soixante-quinze ans et beaucoup d'infirmités, fut donc prié de reprendre son invincible épée. Il arrive à Napoli de Romanie avec quatre-vingt-quatre navires; mais la mort le frappe sur le champ 1694.
de sa gloire. Antoine Zeno, qui lui succéda dans le commande- 5 janvier.
ment, maintint l'ardeur des troupes, prit Scio, mais ne put ou ne sut pas la défendre contre les Turcs; on le rappela donc, et il 8 septembre.
mourut en prison pendant qu'on instruisait son procès. Alexandre Molino s'opposa heureusement aux Turcs, qui redoublaient d'efforts pour recouvrer la Morée; mais les avantages momentanés n'amenaient point à des résultats durables.

Depuis plusieurs années, on négociait la paix avec la Porte, et l'Autriche, qui en avait le plus grand besoin, insistait pour la faire conclure; mais il était difficile de s'entendre, parce que l'islam défend de céder aucun territoire, tandis que la Russie, la Pologne et Venise prétendaient conserver leurs acquisitions. La Porte, renonçant à ses habitudes barbares, reconnut le droit public, c'est-à-dire le droit qu'ont les autres puissances de s'entremettre pour l'intérêt commun; en effet, par la médiation de la Hollande et de l'Angleterre, la paix fut signée à Carlowitz entre les Turcs, l'em- 1699.
pereur, la Pologne, la Russie et Venise; cette paix, la plus mémo- 16 janvier.
rable parmi tant d'autres que la Porte conclut avec des puissances chrétiennes, mit un terme à l'humiliant tribut que l'on payait pour Zante et la Transylvanie.

La Porte, repoussée de la Hongrie, de la Transylvanie, de l'Ukraine, de la Dalmatie, de la Morée, eut pour confins le Dnieper, la Save et l'Unna; Bude, Pesth, Albareale, turques depuis longtemps, furent assurées à l'Autriche; la Russie acquérait Azoff, qui devait lui servir d'échelle pour atteindre la mer Noire; Venise

conserva la Morée jusqu'à l'isthme, les îles d'Égine, Sainte-Maure et Leucade, abandonnant la terre ferme, Lépante, les îles de l'Archipel, et détruisant les châteaux de la Romélie et de Prevesa, conventions qui réglèrent les rapports de la Porte avec la république tant qu'elle exista; Raguse restait sous l'autorité des Turcs (1). Les épées de Sobieski, de Morosini et d'Eugène avaient

(1) Raguse, située sur une petite péninsule à l'extrémité orientale de la Dalmatie, se rattache à l'Italie par tant de côtés, qu'il ne sera point hors de propos d'en dire quelque chose. Elle fut construite par des fugitifs de l'ancienne Épidaure en 659, dominée par les Romains, ensuite par les Grecs du Bas Empire; molestée par les incursions des Slaves, elle s'en racheta par un tribut. A ces débris d'une civilisation respectable se joignirent bientôt des Dalmates et des Illyriens, qui augmentèrent le nombre des édifices et protégèrent le golfe au moyen d'une citadelle; s'étant adonnés à l'industrie, ils transformaient les matières premières qu'ils tiraient de la Bosnie. En 867, assaillis par les Arabes, les habitants soutinrent un siége d'un an, repoussèrent l'ennemi et le poursuivirent jusqu'à Bénévent.

Raguse fut gouvernée démocratiquement par les descendants des premiers fondateurs et quelques nobles bosniaques, avec un recteur dont les fonctions duraient huit ans. Damien, un de ces recteurs, ne voulut pas déposer le commandement, et se fit tyran; les Ragusins réclamèrent le secours de Venise, qui les délivra, mais pour leur imposer sa domination, qu'elle maintint jusqu'au moment où ils furent rendus à l'indépendance par Louis, roi de Hongrie. Toutefois, les Génois, les Vénitiens et d'autres peuples qui naviguaient dans l'Archipel molestaient la république; aussi, pour se procurer la sécurité, elle se mit sous la protection des Ottomans, qu'elle acheta moyennant un tribut.

Le grand conseil, dans lequel entraient tous les nobles au dessus de dix-huit ans, faisait les lois, nommait les magistrats et avait le droit de grâce. Un sénat de quarante-cinq *pregadi* préparait les matières à soumettre au grand conseil, et traitait des affaires extérieures; le pouvoir exécutif était confié à un petit conseil de sept sénateurs. Le recteur ne fonctionnait plus que durant quatre semaines, et devait rester étranger à tout acte de gouvernement; il ne sortait du palais que dans les grandes solennités, avec le manteau de damas rouge, la chaussure et les bas rouges, et une grande perruque. Les nobles ne pouvaient être conduits en prison que par un noble, et toutes les charges leur étaient réservées. Du reste, les règlements déterminaient toute chose d'une manière précise, au point que Tuberone Cerva étant entré au sénat avec un habit qui dépassait la mesure établie, on le lui raccourcit en pleine assemblée; honteux de cela, il se fit moine. Des mariages de nobles avec les plébéiens naquit une classe moyenne, qui fut admise aux emplois inférieurs. La plèbe se trouvait sous la clientelle des nobles. Raguse, pendant quatre siècles, fut non-seulement le centre des affaires, mais encore du savoir des populations slaves et valaques établies sur la partie orientale de la basse vallée du Danube; les littératures italienne, latine et grecque y furent cultivées en même temps. Dans cette ville sont nés le médecin Baglivi, les mathématiciens Marino Ghetaldi et Boscovich, l'érudit Banduri, le poëte épique François Gondola, les poëtes latins Stay, Resti, Zamagna et Cunich, ainsi que Faustino Gagliuffi, notre contemporain.

Beaucoup de mémoires sur cette république, comme aussi beaucoup de ri-

fixé les limites de la Porte, le *Fin qui verrai*. Cette puissance commence à déchoir parce qu'elle se dépouille de la barbarie, et que le fanatisme s'attiédit; en effet, elle se soumettait aux formalités des ambassadeurs, et la religion ne figurait plus en tête de ses traités.

Toutefois, elle ne pouvait se consoler de la perte de la Morée. Ali Kamurdji rassembla des troupes sous le prétexte de châtier les Monténégrins et d'assaillir Malte; or, tandis que Venise s'endormait, confiante dans la paix, Constantinople lui signifia la 1714.
guerre comme ayant violé les dernières conventions. Mais le motif véritable fut son désir de profiter de la situation difficile de la République; en effet, elle savait que ses fortifications tombaient en ruine, et que son armée était occupée vers l'Italie dans la guerre de succession. Le baile de Constantinople est donc arrêté, on fait appel aux Barbaresques, à tous les pachas, et l'ennemi fait irruption de tous côtés; Corinthe, Napoli de Romanie et Modon sont prises, et les habitants massacrés; la population grecque, que le schisme rendait hostile aux catholiques, favorise partout les Turcs. Venise alors se hâte de faire des préparatifs, et sollicite des secours; mais elle n'en obtient que de Clément XI, jusqu'au moment où le prince Eugène décide Charles VI, comme garant de la paix de Carlowitz, à déclarer la guerre à la Porte. Eugène conduisit soixante-dix mille soldats du côté de la Hongrie; mais, dans le voisinage de Peterwaradin, cerné par cent quatre-vingt-dix mille hommes sous les ordres de Kamurdji, il était perdu s'il n'avait pas eu la témérité de les attaquer. Il vainquit, et tua trente mille Turcs, parmi lesquels le grand vizir et l'aga des janissaires. Le butin se composa de cinquante mille tentes, cent quatorze canons, deux mille chameaux et de provisions immenses. Le moment était favorable; il en profite pour se jeter sur la ligne d'opération de Kamurdji, s'empare de Temeswar, où il reprend douze cents canons autrichiens, et chasse les Turcs de tout le banat. Puis, après avoir franchi le Danube, il assaille Belgrade défendue par trente mille hommes, et trace autour de ses remparts une circonvallation; mais Aschi-Ali, le nouveau grand vizir, revient avec cent cinquante mille soldats, et l'assiége lui-même. Eugène ne s'effraye point; profitant d'un jour nébuleux, il l'attaque avec ses quarante mille hommes dans les tranchées, le met

chesses et de chefs-d'œuvre périrent dans le tremblement de terre de 1667, célébré par Stay.

en déroute, tue dix-huit mille Ottomans, et s'empare de trente et un canons et de munitions considérables. Belgrade capitule, et d'autres forteresses sur le Danube et la Save tombent en son pouvoir.

Corfou, avec cinquante mille habitants, des ports et une forteresse qui avaient toujours résisté aux Ottomans, fut alors assiégée, et subit chaque jour de terribles attaques; mais le brave Saxon Schulembourg, qui avait combattu heureusement le héros d'alors, Charles XII de Suède, y fit des prodiges. Les assiégés succombaient à un assaut général, et déjà les Turcs pénétraient dans la brèche, lorsque Shulembourg fait une sortie et les attaque par derrière; l'ennemi, croyant avoir affaire à une armée, s'épouvante et prend la fuite. Bientôt on apprend que les Turcs sont vaincus à Salankemen; puis, les orages et la peste, combattant pour les chrétiens, détruisent les vivres, la poudre, les travaux des assiégeants, qui sont contraints de se rembarquer, abandonnant armes, chevaux, quinze mille cadavres et deux mille prisonniers.

Cette victoire sauvait Venise, sur laquelle était fixé le regard du sérasquier. L'étendard de Saint-Marc triomphait dans de belles
1718. campagnes, lorsque l'empereur conclut la paix de Passarowitz,
21 juillet. qui fut comme le complément de celle Carlowitz : il conservait Témeswar et Belgrade; le commerce était libre pour les sujets des deux empires, et l'on devait réprimer les pirates de la Barbarie et de Dolcigno. Venise, mécontente de la France qui, durant la guerre de Candie, avait usurpé le commerce du Levant, et qui maintenant obligeait l'empereur à traiter sans retard avec les Turcs, se vit contrainte, privée de l'alliance de l'Autriche, d'accepter la paix; non-seulement elle dut renoncer à la Morée, à Tine, à la Suda, mais encore à Scutari, à Dolcigno, à Antivari, ne conservant que l'écueil de Cerigo et, en Albanie, Butrinto, Parga, Prevera, destinées à protéger au levant le canal de Corfou; en outre, le droit de douane, qui était d'abord de cinq pour cent, fut réduit à trois. Corfou, défendue avec tant de courage, subit de nouveaux désastres; la foudre, incendiant la poudrière, fit sauter beaucoup de maisons, une grande partie des fortifications et de la flotte, et causa la mort d'une foule d'habitants.

Ces faits et son imprudente neutralité durant la guerre de succession, enlevèrent à Venise la réputation qu'elle s'était acquise dans la guerre de Candie.

CHAPITRE CLXII.

LOUIS XIV ET SON INTERVENTION DANS LES AFFAIRES D'ITALIE. — SOULÈVEMENT DE MESSINE. — BOMBARDEMENT DE GÊNES. — GUERRE DE LA SUCCESSION ESPAGNOLE. — ACCROISSEMENT DU PIÉMONT.

A cette époque, Louis XIV donnait le ton aux rois de l'Europe; appelé le Grand par la France, dont il fut le magnifique représentant pendant soixante-treize ans, il reste encore dans l'histoire la personnification de l'unité française, et de ce pouvoir qui, disait alors Bossuet, se croit dégradé quand on lui montre qu'il a des bornes. Déployant beaucoup de faste et de magnificence, assaisonnés de bon goût et de courtoisie, se proposant pour but unique ce qu'il appelait *ma gloire*, il ambitionna tous les genres de mérites, et même celui de conquérant; entouré d'insignes généraux, il fit de longues guerres, inspirées par les convenances plus que par la justice; grâce à l'acquisition de Strasbourg, il porta les limites de la France jusqu'au Rhin; puis se jetant dans les hasards de combats interminables, il mit en péril l'indépendance des voisins et l'équilibre de l'Europe.

Tandis que Louvois, ministre de la guerre, le poussait toujours à de nouvelles hostilités, Colbert, ministre des finances, lui procurait les moyens de suffire à ses grandes dépenses, ce qui ne l'empêchait pas d'élever la France à un degré d'incroyable prospérité; il donna même son nom au système économique (*colbertisme*) qui consiste à favoriser spécialement l'industrie. Dans ce but, il excluait les produits étrangers, afin d'accroître le développement des fabriques indigènes; les tissus italiens, grevés d'énormes droits d'entrée, ne purent dès lors soutenir la concurrence du prix, tandis qu'ils perdaient encore l'avantage de la qualité supérieure; puis la mode, qui avait d'abord préféré les étoffes italiennes, répandit au loin et même dans la Péninsule celles de la France.

Intérieurement, Louis ne souffrit pas d'obstacles à l'égalité de tous devant son omnipotence; les priviléges de classes, les droits baroniaux, les exemptions du clergé, les intérêts des corporations, les prétentions de Rome, les réserves des parlements devaient céder devant les exigences de l'unité politique. L'Europe alors, frappée de la puissance à laquelle parvenait un grand État dont toutes

les forces étaient concentrées et dirigées vers un but unique, prit comme type un roi absolu; des nobles dont le seul privilége étaient les honneurs de la cour et les premiers dangers sur les champs de bataille; des citoyens protégés et satisfaits dans leurs intérêts matériels; un clergé restreint à faire entendre la parole de Dieu et à prêcher l'obligation d'obéir. Tous les princes cherchèrent à l'imiter, quoiqu'ils fussent bien loin de cette magnificence, dont Louis couvrait le crime social de concentrer l'État dans un seul homme.

Aspirant à tous les genres de grandeur, et non content que son siècle fût l'âge d'or de la littérature française, il s'efforça d'attirer en France les artistes les plus éminents de l'Italie, fit des caresses et des pensions aux écrivains qui voulurent les mériter. Avait-on des livres à dedier, des raretés à offrir, des découvertes qu'il fallait appliquer, on s'adressait au grand Louis. Le marquis Zampieri lui présenta douze panégyriques, lus en son honneur dans douze villes d'Italie. Ce roi appela en France l'antiquaire Vicentin Jean-Baptiste Ferreti, qui lui dédia les inscriptions anciennes en vers sous le titre de *Muses lapidaires* : il donna des maisons et une pension à Viviani; cent écus par an à Dati; cinq cents pour un panégyrique au Milanais Octave Ferrario; cent cinquante doubles à Graziani; d'autres à Achillini et à Victor Siri; à un jésuite une médaille pour un poëme latin qu'il lui avait offert. Il fit prier le latiniste Bonamici de raconter la prise de Port Mahon, et chargeait tous ceux qui passaient les Alpes de saluer Magliabecchi de sa part; outre Bernini, il appela François Romanelli de Viterbe, qui exécuta en France beaucoup de travaux, et fut fait chevalier de Saint-Michel; Jacques Torelli de Fano fut encore nommé architecte royal et machiniste du théâtre.

Le Génois Giannettino Semeria avait reçu de l'Inde une perle du poids de cent grains et ressemblant à un torse humain; il y fit ajouter une tête, des bras et des pieds d'or émaillé; puis, on la couvrit d'un casque, de panaches, d'une lance avec beaucoup d'ornements d'anges, de symboles, de trophées et d'armes. Ce travail, d'un fini remarquable et de mauvais goût, fut exécuté par un certain Cassinelli; tout reposait sur un bassin supporté par quatre sphinx; il faut y joindre quatre pistolets en filigrane, et un cartouche avec ces vers de Guarini :

Piccolo offerte sì, ma però tali
Che, se con puro affetto il cor le dona,
Anche il ciel non le sdegna.

Petites offrandes oui, mais pourtant telles
Que, si le cœur les présente avec une affectation pure,
Le ciel même ne les dédaigne point.

Il en fit don à Louis; aussitôt le journal officiel félicita hautement Semeria de ce que le grand roi avait agréé ce don en le qualifiant de singulier, et Gênes, ajoutait-il, devait être fière de posséder un sujet honoré par le roi de tant de bonté (1).

Les ambassadeurs de la France, à l'imitation du roi, devaient faire étalage d'une pompe orgueilleuse (2). Lavardin nous en a offert un exemple. Lorsque l'ambassadeur Amelot, en 1682, fit son entrée à Venise, il partit de son palais, avec sa suite, des gentilshommes et des négociants français; cinq riches gondoles portaient le cortége, et la sienne se distinguait par des rideaux brodés à Paris, des sculptures et des peintures qui valaient plus de dix milles livres, puisqu'on y voyait des statues symboliques, esclaves ou génies; les ferrements de la poupe et de la proue étaient des chefs-d'œuvre de ciselure. Il se rendit à l'île de Saint-Esprit, où il trouva un appartement que la république lui avait préparé, et dans lequel il reçut l'ambassadeur de l'empereur et le nonce du pape. Frédéric Cornaro, délégué par la république pour le recevoir, partit de Saint-Georges Majeur à la tête de soixante sénateurs, avec des gondoliers en habits de velours bleu, richement galonnés; après avoir fait demander audience à l'ambassadeur, il s'avança suivi des sénateurs portant les robes rouges et la tunique de velours à grands ramages. Arrivé à l'église au milieu des valets et des pages d'Amelot, il fut reçu par ses gentilshommes qui le conduisirent au milieu de l'édifice, où l'ambassadeur vint à pas lents à sa rencontre. Lorsqu'ils eurent échangé les compliments d'usage, l'un s'exprimant en français, l'autre en italien, Cornaro donna la droite à l'ambassadeur, ce que fit également chaque sénateur à l'égard des gens du cortége; puis on se dirigea vers les gondoles pour entrer dans la ville. Dans le trajet, une péotte chargée d'Arméniens, d'Arabes et de Persans, recueillis par un riche marchand levantin qui avait reçu une faveur du roi de France, vint au-devant du cortége. Arrivé à son palais, et les compliments terminés, Amelot fit ouvrir les salles à tous; car on avait levé la défense faite aux nobles d'entrer dans le palais des

(1) Voir le *Mercure galant*, septembre 1686.

(2) La liste des représentants français en Italie, et *vice versa*, se trouve dans l'*Histoire des États modernes* de SCHOEL, vol. XXXIX.

ambassadeurs étrangers; la musique se fit entendre, et l'on prodigua les rafraîchissements de toute espèce. Le lendemain, l'ambassadeur fut reçu magnifiquement dans les Pregadi où, après de nouvelles cérémonies, il alla s'asseoir à côté du doge, auquel il présenta ses lettres de créance. Le doge lui fit présent de deux plateaux de confitures, de deux bassins d'huîtres de l'arsenal, d'un grand nombre de bouteilles de fine liqueur, offrit un banquet à tout le cortége, puis ouvrit au public ses appartements.

Au milieu de tant d'autres que nous pourrions raconter, nous croyons qu'il suffit de mentionner cette réception; nous bornant à la politique, nous dirons que Louis XIV s'immisçait dans les affaires des Italiens, et non pour leur avantage. Nous avons déploré la condition de la Sicile, toujours prête, au milieu de son incessante agitation, à faire appel aux Français, ennemis naturels de ses maîtres. Les mêmes causes existant toujours, les rébellions se multipliaient. Après le soulèvement d'Alexis, un certain Antonio Del Giudice, éminent jurisconsulte de Palerme, et d'autres avocats proposèrent de chercher un roi, fallût-il prendre le duc de Montalto ou le comte Mazarin; mais, dénoncés par ce dernier, ils furent envoyés au supplice. La cour d'Espagne ne voyait d'autre expédient que d'opposer une partie des Siciliens à l'autre; dans ce but, elle accordait aux uns des priviléges qui devenaient une charge pour les autres, et fomentait les animosités jalouses entre Catane, Palerme et Messine.

Cette dernière ville avait conservé les libertés municipales qui lui venaient des Normands; elle y ajouta de nouveaux priviléges, à la faveur desquels elle formait presque une république au milieu de la monarchie. Un sénat indigène, composé de quatre nobles et de deux citoyens, choisissait les magistrats, administrait le patrimoine public, envoyait des ambassadeurs au roi, qui leur faisait le même accueil qu'à ceux des princes; par des édifices, des écoles et des professeurs, il s'efforçait de faire briller la patrie, contrariait le gouvernement espagnol, et, dans les cas les plus graves, convoquait le grand conseil avec les chefs des vingt arts.

Messine avait acheté à prix d'argent l'exemption des charges publiques, qui dès lors pesaient d'autant plus sur les autres villes, qu'elle regardait avec dédain, et qui s'offensaient à leur tour de ces prérogatives; Messine ne s'apercevait pas (et qui s'en apercevait alors !) que la prospérité particulière devait venir de la prospérité générale, non de la ruine des autres.

Déjà, en 1410, un parlement tenu à Taormine avait décidé que le roi de Sicile devait résider à Messine; depuis cette époque, Messine favorisait les étrangers même, pourvu qu'ils se déclarassent en faveur de ses prétentions. Cette ville était fière de son antique droit de battre monnaie; le vice-roi Vegliena résolut de la refondre à l'hôtel de Palerme. Messine fit alors de vives réclamations, et obtint du conseil d'Italie à Madrid une décision favo- 1581.
rable. Philippe III, circonvenu par des courtisans achetés, avait ordonné que le vice-roi siégerait dans ses murs dix-huit mois sur les trente-six que duraient ses fonctions; elle espéra même, au moyen de nouveaux sacrifices d'argent, obtenir que l'on diviserait l'île, avec deux capitales et des vice-rois séparés. Ambassades, remontrances, corruption, rien ne fut épargné; mais, comme Albuquerque, alors vice-roi, préférait Palerme, qui paya, du reste, cinq cents écus, on maintint l'intégrité de l'île, quoique Messine offrît le double. Les prétentions renaissaient toujours, soit pour la résidence ou la monnaie. Lorsque le vice-roi don Juan d'Autriche voulut réorganiser la flotte, il fut arrêté par l'insuffisance des moyens, même après avoir vendu les villes de Girgenti et de Licata; les Messinois offrirent alors neuf mille écus par mois, à la condition que le siége du gouvernement serait transporté chez eux; mais leurs longues menées n'eurent pour résultat que la confirmation de leurs priviléges, qui n'empêchaient pas les empiétements des vice-rois.

Le parlement, en 1612, ayant décrété de nouveaux impôts, les Messinois s'y opposent au nom de leurs priviléges, achetés à prix d'argent, et envoient des ambassadeurs à Madrid; mais le duc d'Ossuna fait arrêter les magistrats, qui sont conduits en- 1660.
chaînées à Palerme. Le vice-roi Ayala, homme vain et prétentieux, en voulant diminuer ces prérogatives, accrut le mécontentement et les réclamations. Le duc de Sermoneta, à qui ses procédés sans scrupule avaient mérité le surnom de *Far moneta* (faire monnaie), embrasse la cause des Messinois; puis, afin de les récompenser de ce qu'ils étaient restés fidèles pendant les tumultes de Palerme, il ressuscite un ancien décret, en vertu duquel on ne pouvait exporter la soie de l'île que par la voie de Messine. 1664.
Ce fut en vain que le roi le trouva « contraire à la raison, au droit naturel, à la liberté nécessaire au commerce, gênant et préjudiciable à tout le royaume; » la ville soutint ce droit, et, au milieu d'un tumulte, le fit souscrire par les officiers du patrimoine royal.

Palerme envoie pour réclamer contre ce privilége; Messine envoie pour le soutenir, et son ambassadeur prétend être reçu comme ceux des princes souverains; l'ambassadeur de Palerme s'y oppose, et tous les deux poursuivent la contestation avec la chaleur sicilienne. La cour rit; car des jalousies de chacune elle se fait un point d'appui pour les opprimer l'une et l'autre; puis, lorsque Marie Anne, régente au nom de Charles II, prononce contre les Messinois, leur envoyé se retire sans prendre congé et en protestant. De là, des agitations et des factions intérieures; les Merli favorisaient le roi, et les Malvizzi abhorraient les Espagnols. Le mathématicien Alphonse Borelli, pour trancher la difficulté, forme le projet de constituer une république sur le modèle de celle de Gênes; mais il eut de la peine à éviter le gibet.

Il faut y ajouter l'arrogance des barons, qui se livraient tous dans leurs fiefs à des actes arbitraires; les parlements s'occupaient, non pas à modérer la monarchie, mais les abus de quelques vice-rois. Il faut encore y ajouter de terribles éruptions de l'Etna, outre les Turcs qui, après la prise de Candie, menacèrent la Sicile; alors on plaça l'île sous la garde du prince de Ligny, Flamand et bon soldat.

Le straticò, officier royal commun à toutes les cités siciliennes sous les Grecs (*strategos*), n'avait été maintenu qu'à Messine après les Souabes; remplissant les fonctions de gouverneur avec l'entier et double empire, il n'était inférieur qu'aux deux vice-rois et au gouverneur de la Lombardie. Louis de l'Hojo, hypocrite et dissolu, promit à la reine, si elle le nommait straticò, d'effacer à Messine les formes républicaines, et de soumettre les magistrats aux impôts, au service militaire et aux autres charges dont ils étaient exempts. Très-habile à soulever la multitude, dont il savait exciter l'envie, l'intérêt et le fanatisme, aussitôt qu'il eut débarqué, il baisa le sol de la ville bien-aimée de Marie. Il distribua en aumônes les cinquante mille écus dont le roi l'avait gratifié; toujours avec des gens du peuple, toujours dans les églises et les hôpitaux, toujours accessible, prodiguant les aumônes et les conférences, il passait aux yeux du vulgaire pour un saint capable de faire un miracle, et le contredire aurait paru un sacrilége. Profitant de son influence sur la plèbe, il sème la défiance contre les nobles et les riches; toutes les fois qu'il absout un scélérat ou supplicie un innocent, il en rejette la faute sur le sénat; puis, dans une année de mauvaise récolte, il fait en sorte qu'il n'arrive pas de blé, et accuse de la disette les monopoleurs et la négligence du

sénat; bien plus, il fait répandre, depuis la maison des principaux citoyens jusqu'à la mer, des traînées de blé, pour donner à entendre qu'ils en exportent pendant la nuit.

L'indignation, comme il le désirait, ne tarda point à se manifester par des malédictions, des violences et des incendies. Louis de l'Hojo se déclare contre les sénateurs, et prétend qu'on les choisisse en nombre égal parmi les nobles et les citoyens; mais comme il tente de surprendre les forts, gardés par la milice urbaine, sa perfidie est reconnue, et on le déclare ennemi public. Il ne se décourage pas néanmoins; à la tête de la populace et des prisonniers, soutenu d'ailleurs par les Merli, il incendie les palais des riches et des Malvizzi, et demande des troupes. Le prince de Ligny accourt; mais, s'étant aperçu de l'infamie de cette conduite, il condamne les coupables et destitue Louis; puis, voyant que l'Espagne maintient ce misérable auprès du nouveau straticò, le marquis de Crispano, envoyé avec des ordres très-sévères, il renonce à la vice-royauté, et l'île entière est en proie au désordre et aux violences. 1673.

Le jour de la solennité consacrée à fêter la Lettre que Marie écrivit aux Messinois, le tailleur Antoine Adam expose un emblème injurieux contre le nouveau straticò, qui le fait arrêter; les bourgeois crient à la violation de leurs priviléges, s'unissent aux nobles et aux riches contre l'Espagne, renversent les Merli au milieu du sang, déclarent traître Crispano et mettent en fuite les soldats espagnols. Crispano, d'accord avec les Merli, convoque les sénateurs dans son palais, et tente de les massacrer; mais leur sang-froid les sauve. Les Malvizzi, qui jusqu'alors s'étaient montrés dévoués au roi, abattent la bannière espagnole, occupent les forts, et repoussent l'escadre de vingt-trois vaisseaux et de dix-neuf galères, commandée par le vice-roi marquis de Bajona; outre les fatigues des combats, ils étaient réduits à trois onces de pain par jour, quantité qui diminua même, et, pendant douze jours, ils ne se nourrirent que d'animaux domestiques. 1674. 6 juillet.

Désespérant de résister seuls, et d'ailleurs les ennemis de l'Espagne savaient toujours où trouver de l'assistance, ils s'adressèrent à Louis XIV. Ce roi ne pouvait souffrir que la république de Hollande grandît non loin de son trône, et abritât la liberté qu'il avait éteinte sous les pompes; il l'envahit, et l'Europe effrayée, parce qu'elle ne savait pas jusqu'où il pousserait son ambition, forma une ligue contre lui. Louis comprit tout l'avantage que la possession de Messine lui donnerait sur l'Espagne; sans lever encore la visière, il envoya donc des secours aux rebelles avec le 1675.

chevalier de Valbelle et le marquis de Vallavoire. A l'apparition de cette flotte, les Espagnols durent lever le siége de la ville, qui fut approvisionnée, mais avec une telle parcimonie, que la famine recommença plus violemment; enfin Louis, qui ne la favorisait que dans la mesure de son intérêt personnel, envoya une autre escadre sous les ordres du fameux Duquesne, et prit les Messinois sous sa protection; en même temps, il déclarait à l'Europe qu'il agissait uniquement pour conserver les lois et tous les droits des habitants, et les placer sous un roi de cette maison de France, qui avait déjà donné deux dynasties à la Sicile. En attendant, il nomma vice-roi le duc de Vivonne, qui n'avait d'autre mérite que sa qualité de frère de la Montespan, maîtresse du roi; au lieu de songer à vaincre les Espagnols, à étendre le soulèvement, ou bien à refréner ses soldats, qui exaspéraient les Messinois, il s'amusait aux vaines cérémonies du serment et de la proclamation de la nouvelle autorité. Si l'entreprise échoua, c'est à lui seul qu'il faut l'attribuer, et pourtant il en fut récompensé par le titre de maréchal.

Malgré toutes les sollicitations répandues dans l'île, presque personne ne se souleva, et le gibet punit quiconque prit les armes. Naples donnait deux cent mille ducats pour soumettre les rebelles, et des troupes étaient recrutées en Lombardie; l'Espagne fit le procès des généraux, et les remplaça par d'autres, à qui elle fournit tous les moyens nécessaires pour ramener l'île sous le joug. La Hollande, ennemie de Louis, envoya dans les mers d'Italie une flotte sous les ordres du terrible amiral Ruyter; mais là, mal secondé par les Napolitains dont il faisait peu de cas, et paralysé par le retard de don Juan d'Autriche nommé vicaire général du royaume, il perdit un temps précieux, dont profita Duquesne pour grossir son escadre. Près de Lipari, les deux flottes
1676. 8 janvier. engagèrent une lutte sanglante, mais non décisive, qui recommença devant Palerme; dans ce combat, plus mémorable que le premier, Ruyter reçut une blessure, dont il mourut bientôt à Syracuse, et les siens abandonnèrent la Méditerranée, si funeste pour eux : c'étaient les premières défaites que les Hollandais éprouvassent sur mer. Les Français, restés les maîtres, pouvaient s'emparer de l'île ; mais le ministre Louvois, par jalousie contre Colbert, refusa d'envoyer des secours, ce qui fit perdre l'occasion favorable. Duquesne fut donc obligé de rester inactif; puis, informé des intentions du roi, il demanda son rappel.

Louis, en effet, jugeait alors nécessaire de réunir toutes ses

forces au nord de l'Europe, et le marquis de la Feuillade, servile devant les grands, insolent avec ses inférieurs, fut envoyé pour ramener la garnison de Messine; mais comment le faire sans que les Messinois s'y opposent? il faut donc les tromper; après s'être fait proclamer vice-roi au milieu de fêtes incroyables, il gagne les esprits en secondant les élans généreux; blâmant les lenteurs 1678.
antérieures, il dit qu'il veut une guerre vigoureuse et prompte, prend l'offensive et attaque Palerme. A cet effet, il confie les forts aux Messinois, tandis qu'il embarque les troupes, les vivres et les canons, les malades même, attendu quelques symptômes de peste; les Messinois, ravis d'allégresse à l'idée de la ruine prochaine de leur antique rivale, lui font présent d'un étendard avec la Vierge de la Lettre. Combien ils s'abusaient! une fois les ancres levées, et dès qu'il se trouve hors de la portée du canon, le vice-roi fait appeler les jurats, et leur dit : « J'ai l'ordre d'abandonner la ville; si vous pouvez tenir bon deux mois encore, espérez; sinon, prenez les mesures que vous jugerez utiles à vos intérêts. »

Atterrés par une déclaration si inattendue, et comprenant d'ailleurs que les remontrances seraient inutiles, les jurats demandèrent que l'on reçût au moins sur les vaisseaux ceux que leur dévouement à la France exposait le plus; le duc accorda quatre heures, et bien que les magistrats se jetassent à ses pieds, en exposant que ce terme était absolument trop court pour des personnes qui devaient abandonner leur pays sans retour, il refusa un plus long délai. A l'annonce de cette triste nouvelle, la consternation des habitants fut inexprimable; égarés par le désespoir et l'épouvante, des enfants, des femmes, des hommes accouraient en foule sur le rivage, portant les objets les plus précieux. L'air retentissait des gémissements et des cris de ceux qui avaient le plus à redouter le châtiment des Espagnols; avec des prières mêlées d'imprécations, ils sollicitaient la faveur d'être reçus sur les chaloupes qui transportaient quelques familles de sénateurs, partant sans nulles provisions; repoussés ils s'accrochaient aux embarcations, qu'ils ne lâchaient que sous les coups de sabre, et beaucoup se noyèrent de désespoir. Le duc, après avoir embarqué environ cent familles, mit à la voile, abandonnant aux Espagnols soixante mille Messinois. A Agosta, où il s'arrêta quelques jours, il fit sauter la tour d'Avalos, enclouer les canons de fer, embarquer ceux de bronze, et même les cloches; puis, comme la tempête, qui dura huit jours, l'empêcha de franchir le détroit, dont il voulait s'éloigner à tout prix, il se fit remorquer par les ga-

lères. La désolation des fugitifs redoubla quand ils abordèrent à Marseille, où ils durent attendre de nouveaux ordres; néanmoins, ils se consolaient par l'espoir d'obtenir bientôt l'autorisation de se présenter à la cour, et de réveiller par leur présence la magnanimité du roi; mais ils furent dispersés en différents lieux, et la plupart périrent de misère (1).

La France apaisa sans doute les remords de sa conscience en songeant que ces expéditions lui avaient coûté trente millions. Messine, la cité de la Vierge, envoya solliciter le secours des Turcs, tant le désespoir l'égarait; mais ils furent prévenus par les Espagnols qui, accourus de Reggio, l'occupèrent. Don Vincent des Gonzague de Guastalla, nommé vice-roi, la traita avec la plus grande sévérité, et, pendant trois jours, ses troupes purent commettre tous les excès; les citoyens les plus considérables furent envoyés au supplice ou jetés dans les fers, et toute la Sicile rentra sous l'obéissance de l'Espagne, qui aima mieux la ruiner que de ne point assouvir sa vengeance. De soixante mille, les citoyens se trouvèrent réduits à onze mille; les archives, ainsi que les manuscrits grecs qu'elle avait achetés de Constantin Lascaris, furent emportées ailleurs; on lui enleva le droit de battre monnaie et le sénat, qui fit place à la magistrature des élus; le palais fut démoli, tout citoyen soumis aux charges communes, et l'on confisqua les biens des fugitifs. Louis, pendant dix-huit mois, fournit des subsides aux émigrés; puis, il leur ordonna de quitter son royaume, sous peine de la vie. Beaucoup d'entre eux, riches dans leur pays, durent tendre la main, et d'autres se firent voleurs; quinze cents renièrent le Christ pour Mahomet, et cinq cents, avec un sauf-conduit de l'Espagne, rentrèrent dans leur patrie; mais, quatre exceptés, le vice-roi les envoya tous aux galères.

La longue guerre de Messine avait causé de graves dommages au royaume. Sous l'administration du vice-roi, Pierre-Antoine
1670. d'Aragon, les bandits, les rixes, les duels, les assassinats se multiplièrent; en effet, il autorisait les coupables à se racheter à prix d'argent, s'enrichissant au détriment de la justice, comme il enrichit sa galerie de Madrid au détriment de celles du royaume. Toutefois, en achevant le recensement des feux, il rendit plus égale la répartition des impôts, et put augmenter le produit

(1) *Rapport*, qui se trouve dans les archives de la marine à Paris, et publié par Eugène Sue, *Histoire de la marine*, vol. III, avec d'autres curieux documents, inconnus aux historiens d'Italie.

du tabac et de la manne; passionné pour les constructions, il fit de nombreuses additions au palais royal et à l'arsenal, ouvrit la rue qui les réunit, reconstruisit l'hospice de Saint-Janvier, creusa le port des galères, et bâtit le Presidio assez vaste pour contenir six mille soldats; il rétablit les bains de Pouzzoles et de Baïes, réorganisa les archives et pourvut à l'expédition des procès.

Le marquis d'Astorga, son successeur, eut beaucoup affaire 1672.
pour remédier à la famine, réprimer les rogneurs de monnaies, les faux-monnayeurs et les voleurs, parmi lesquels se distinguait un certain abbé du nom de César, qui finit par être tué. De nouveaux embarras lui furent suscités par la guerre de Sicile; or, comme il avait besoin de l'alimenter avec l'argent du royaume, il recourait à tous les moyens pour s'en procurer, et le peuple murmurait, si bien qu'on lui substitua le marquis de Los Velez. 1675.
Mais le nouveau vice-roi dut aussi s'ingénier pour faire de l'argent afin d'entretenir les soldats en campagne, et cette foule d'Allemands dont le climat remplissait les hôpitaux; après avoir vendu tous les offices et les impôts, on vendit également les biens royaux, au grand avantage de quiconque avait de l'argent au milieu de cette ruine générale; l'eau-de-vie fut mise en régie, et l'on en retira trois mille ducats par an. Afin d'apporter quelque remède aux maux occasionnés par la multitude des brigands, on promit le pardon à tous ceux qui voudraient aller combattre en Sicile; beaucoup acceptèrent, mais on s'imagine sans peine ce que devait être la guerre faite par de pareilles gens.

Ce grand nombre de soldats, de marins, d'individus achetés ou qui venaient se vendre, remplissaient Naples et le royaume de désordres, et leurs excès justifiaient les rigueurs de la justice, qui non-seulement les envoyait publiquement par centaines à la potence, mais en faisait encore égorger en secret. Une *junte des méfiants* recherchait les personnes qui avaient des intelligences avec la France, et en punissait beaucoup du gibet, des galères, de l'exil. Les rigueurs redoublèrent contre les faux-monnayeurs, fléau qui s'était répandu à ce point, qu'il fallait se disputer pour le poids, le titre et le coin, au grand préjudice du commerce.

Don Juan d'Autriche, qui fut alors nommé premier ministre de la monarchie, déposa un grand nombre de magistrats dépravés, et l'on intenta des procès pour cause de corruption; mais, comme prince, il exigeait des fêtes continuelles, et, par son rang supérieur, contrariait les prétentions des vice-rois, avec lesquels il était toujours en lutte.

1678-79. La paix de Nimègue et les faits particuliers qui l'accompagnèrent firent espérer la tranquillité; mais Louis XIV, bien qu'il y gagnât beaucoup, parut n'y voir qu'un moyen de commettre de nouveaux attentats. Il établit deux tribunaux qui s'arrogèrent le droit extraordinaire d'examiner juridiquement les prétentions de la France sur quelques pays, et de les déclarer dévolus à cette puissance, au mépris de la souveraineté. Dans cet intervalle, il faisait de nouveaux préparatifs, qui jetaient partout l'épouvante; l'apparition de quelques navires français dans les ports de Naples ou de la Sicile, faisaient naître des soupçons dans le gouvernement, de l'espérance parmi les populations, qui ne sont jamais désabusées.

Louis fit encore sentir ailleurs sa funeste intervention. Gênes est si belle, si bien située, qu'on ne doit pas s'étonner qu'elle excitât la convoitise de la France, de l'Espagne et de la Savoie. Cette république inclinait vers l'Espagne par tradition, et parce qu'elle était moins à craindre que la France, qui donnait asile et protection à Fiesque et à d'autres de ses ennemis, sans oublier non plus qu'elle l'avait possédée autrefois. Les exemples de Louis XIV inspirèrent à Charles-Emmanuel II l'envie de la conquérir, et des querelles de voisinage lui fournirent un prétexte de la troubler. Raphaël de la Torre, jeune homme de vingt-deux ans, condamné au gibet pour ses vices et des actes violents, s'enfuit de Gênes à Turin, et connaissant les désirs du duc, il offrit de lui livrer sa patrie. Cette infâme proposition fut acceptée en conseil privée; on envoya des troupes avec ordre d'occuper Savone, tandis que l'on soulèverait Gênes; mais un certain Vico, autre misérable à qui Torre s'était confié, dénonça le complot. Le coupable put encore s'échapper, intriguant toujours contre Gênes et Vico, jusqu'au moment où il fut tué à Venise dans une rixe; il était masqué parmi des courtisanes.

L'insuccès de cette tentative de vol irrita le duc, qui espérait y trouver le double avantage du sel et d'un accroissement de territoire; il imagina des prétextes pour déclarer la guerre aux Génois, qui se préparèrent à la défense de leur personne et par des sacrifices d'argent, bien que les puissances fermassent l'oreille à leurs plaintes contre tant de perfidie; ils lancèrent même des bandits sur le Piémont, qui leur expédia d'autres bandits : igno-
1673. minie et dévastation réciproques. Les Génois triomphèrent sur les champs de bataille; le duc, qui n'avait recueilli que de la honte, punit ses généraux, et, comme il faut une victime dans toute

défaite, il fit condamner à mort le brave Catalano Alfieri, dont l'innocence fut ensuite reconnue, après révision de son procès. En attendant, il faisait de nouveaux préparatifs de guerre; mais Louis XIV s'interposa, et voulut que Gênes acceptât sans conditions son arbitrage, sous menace de donner l'ordre à son amiral d'arrêter toute galère ou barque appartenant à la république. Ce roi, ayant prononcé en faveur du duc avec une évidente partialité, en exigeant qu'on lui rendît Oneglia, Gênes refusa de se soumettre à sa décision; il commença donc à se plaindre qu'elle s'entendait avec le gouverneur de Milan, et voulait qu'elle restituât les biens autrefois confisqués à Jean-Louis Fiesque, lequel n'avait conspiré, disait-il, que pour ramener la république sous la domination légitime de la France; en outre, il exigea qu'elle désarmât quatre *galères de liberté*, récemment équipées. Saint-Olon, son ambassadeur, ayant admis parmi ses serviteurs beaucoup de vauriens, ce qui les autorisait à porter des armes et à commettre des actes violents, soulevait mille de ces chicanes, qui fournissent au loup un prétexte pour déchirer l'agneau. Ses armoiries au-dessus de la porte de sa demeure ayant été salies, Saint-Olon partit, malgré les excuses et les explications de la république. On répandit le bruit que Venise vendait des munitions aux Algériens, alors en guerre avec la France; mais le motif véritable était le désir qu'avait Seignelay, ministre de la marine française, de se signaler dans quelque expédition : Colbert, qui obligeait d'épargner les hommes et l'argent, avait cessé de vivre.

Ainsi, tandis que Louis XIV endormait les Génois par des négociations et d'apparentes concessions, une escadre de quatorze vaisseaux, trois frégates et vingt galères, outre des brûlots et des galiotes à bombes, sous les ordres de Seignelay et du terrible Duquesne, vint s'embosser devant la ville qui ne savait pas si elle se présentait comme amie ou ennemie. Les Français firent entendre un langage mêlé d'accusations, de prétentions, de menaces, en demandant que les galères leur fussent livrées, et qu'on envoyât faire des excuses au grand roi, sinon ils bombarderaient la ville; la république ne voulut pas se soumettre à ces conditions humiliantes, réfuta par de bonnes raisons les subterfuges du roi, et s'arma autant qu'elle put; mais tout à coup les bombes éclatent sur Gênes, sans que les agresseurs, dans ce brutal abus de la force, prévinssent même les négociants français, qui se trouvèrent exposés aux boulets de leurs compatriotes et à la fureur de la plèbe.

La cité, merveille d'édifices et d'églises, la cathédrale rendue sacrée par les reliques de saint Jean-Baptiste, les monastères, les hôpitaux, la douane, le port franc sont écrasés de bombes, au milieu des cris, des morts, des malédictions contre le roi Très Chrétien qui ne respectait ni la religion, ni l'humanité, et des vols des bandits qui profitaient de l'épouvante générale. Cette infernale attaque continua le vendredi et le samedi, sans même être suspendue le dimanche. Le lundi, Seignelay envoya dire : « J'en suis bien affligé, j'ai lancé six mille bombes, et si vous ne donnez pas satisfaction, j'en ai dix mille autres prêtes. » Le sénat, regardant comme une lâcheté de courber la tête devant la force brutale, refusa de prendre aucune résolution sous le feu meurtrier de l'ennemi; Seignelay recommença donc le bombardement avec plus de fureur; mais, après avoir lancé treize mille trois cents bombes du 18 au 28 mai, la flotte royale, voyant qu'elle ne pouvait triompher de tant de constance, mit à la voile (1).

(1) *M. le marquis de Seignelay étant arrivé devant Gênes avec quatorze vaisseaux, dix galiottes, deux brûlots, deux frégates, huit flûtes, vingt et une tartanes, trente chaloupes, trente-huit bateaux, dix felouques et vingt galères, après les saluts et les cérémonies accoutumés du sénat, qui députa à M. de Seignelay, le 18 sur les neuf heures du matin, après leur avoir fait connaître les intentions du roi et les sujets de plaintes qu'ils ont donné à Sa Majesté, leur demanda de sa part les quatre corps de galère qu'ils firent construire l'année dernière et armer pour les Espagnols, l'une desquelles serait armée et en état de naviguer; l'entrepôt du sel à Savone; et que quatre sénateurs iraient demander pardon au roi de leur conduite à son égard, et le prier d'oublier le passé.*

Les députés du sénat demandèrent avec beaucoup de soumission du temps pour assembler le conseil et en délibérer; M. de Seignelay leur accorda jusqu'à cinq heures du soir, et leur dit que s'ils passaient cette heure, ce ne serait plus les mêmes conditions; et qu'ils devaient s'attendre à la désolation de leur ville s'ils n'accordaient pas ce qu'il leur demandait de la part de Sa Majesté. Cependant l'armée se mit en état, et les galiottes se portèrent sous le canon de la ville, et si près que le commandant des galères de Gênes envoya prier M. de Seignelay de faire retirer ces bâtiments qui étaient sous son canon; à quoi l'on ne fit aucune réponse.

Sur les quatre heures et demie, les Génois, au lieu de venir rendre compte de leur délibération, tirèrent sur nos galiottes, lesquelles commencèrent à jeter ses bombes dans la ville, et ont continué jusqu'au 22, que M. de Seignelay fit cesser le feu et envoya le major des vaisseaux leur dire qu'il était informé du désordre que les bombes avaient fait dans leur ville, qu'ils étaient encore à temps de répondre aux propositions qu'il leur avait faites; ils demandèrent jusqu'au lendemain, ne pouvant pas répondre sur l'heure sans s'assembler.

Gênes nomma une junte composée du doge et de quatre sénateurs, avec plein pouvoir pour organiser la défense ; elle fit jurer aux citoyens de ne proposer aucun accommodement, et envoya

Le lendemain matin, M. de Seignelay ne recevant point de réponse, fit recommencer de jeter des bombes. Quelque temps après, ils envoyèrent un homme sans caractère dire qu'ils ne pouvaient pas s'assembler sous le feu et à la chaleur des bombes ; que leur consolation était qu'ils n'avaient point mérité le traitement qu'ils recevaient, et que toute la chrétienté se plaindrait. On recommença à tirer de part et d'autre, et à résoudre la descente qui avait été projetée.

Le 24, deux heures avant jour, M. le marquis d'Amfreville, chef d'escadre, fit une fausse attaque du côté de l'est, proche les infirmeries, avec six cents hommes, et M. le duc de Mortemart fit une descente à la pointe du jour à Saint-Pierre d'Arène, avec deux mille cinq cents hommes...

L'on débarqua proche un pont du côté de l'ouest, vis-à-vis une enceinte de murailles, où on trouva une forte résistance, d'où les ennemis firent un très-grand feu : s'y étant retranchés, ils en furent vigoureusement chassés...

M. le chevalier de Lery se fit porter proche un marais rempli de roseaux et un petit bois couvert, où une partie des ennemis s'était retirée, et d'où ils continuèrent de faire un très-grand feu, pour leur ôter la communication d'un pont qui leur était fort avantageux ; quelques-uns se cachèrent dans les palais, et nous tuèrent assez de monde, sans pouvoir découvrir d'où venait le feu. Une autre partie des ennemis gagna du côté de l'est, vers le fanal ; MM. les chevaliers de Jourville et de Berthomas, avec d'autres officiers des vaisseaux et des galères, les suivirent, et coupèrent le chemin à ceux qui pouvaient venir du côté de la ville.

M. le duc de Mortemart ayant fait poster le reste de ses troupes en divers endroits du faubourg du côté de la ville, et ayant donné les ordres nécessaires pour s'en rendre le maître, ordonna qu'on fit débarquer les artifices, et qu'on commençât de mettre le feu au faubourg du côté de la ville, toujours en se retirant jusqu'au lieu où l'on avait fait le débarquement, et d'où il fit sa retraite après que le feu eût été mis par tout le faubourg.

M. le chevalier de Noailles, lieutenant général des galères, et M. le commandant de la Bretesche, chef d'escadre, furent commandés, avec dix galères, pour canonner les batteries du fanal, et pour favoriser la descente et la retraite de nos troupes ; six galères par M. le chevalier de Breteuil, chef d'escadre, pour soutenir les galiottes, et les quatre autres par M. le comte de Beuil, capitaine de galère, pour la fausse attaque de M. le marquis d'Amfreville.

Cette action ne se fit pas sans une perte considérable de part et d'autre. De la bibliothèque impériale de Paris, *Mélanges de Clairembot,* vol. 257, p. 319.

Un autre récit se trouve dans les archives des *Affaires étrangères,* Gênes, 1683-1684, pag. 203 : *Sur les premières nouvelles qu'on reçut à Gênes que l'armée navale du roi venait de ce côté-là, les marchands français y furent menacés par le peuple, et ne purent depuis sortir quoi que ce soit de leurs maisons, parce que leurs voisins les en empêchèrent ; lorsque la*

solliciter le concours des navires espagnols ; mais, à son arrivée, cette flotte, affectant de regarder la ville comme dépendante de la couronne, répondit à son salut par un nombre moindre de coups

flotte parut, les menaces devinrent plus violentes, et les Français ne voyant pas de sûreté pour leur vie, prirent le parti d'abandonner leurs biens et leurs familles pour se retirer les uns dans la ville, les autres dehors dans des couvents de religieux. D'abord qu'on eut tiré les premières bombes, on pilla les principaux, sans même épargner le sieur Aubert, consul de la nation, on enfonça les portes de leurs boutiques, on prit leur argent, leurs marchandises; et leurs papiers, aussi bien que leurs livres de compte, furent brûlés ou déchirés.

Le lendemain il se forma dans la ville un corps d'environ quatre cents hommes du peuple, lesquels, agissant de leur chef et de concert, se divisèrent en quatre troupes, et achevèrent d'enlever tout ce qu'ils découvrirent appartenant aux Français. Ils en usèrent de même à l'égard de plusieurs Piémontais; et, sous prétexte de chercher ceux de l'une ou de l'autre nation qui se cachaient, ils entrèrent dans les maisons de quelques Génois et les pillèrent : mais le sénat, pour prévenir la suite de ces désordres, commit le sieur Charles Japis, maître du camp général, avec une pleine autorité de se servir des voies qu'il jugerait à propos pour cela, lequel fit publier une défense générale, sous peine de la vie, de porter des armes, et commanda quelques détachements des troupes d'Espagne, qui arrêtèrent en deux jours trente ou quarante de ces voleurs, qu'il fit arquebuser, et par là il dissipa entièrement les autres; ce qui donne lieu aux Espagnols de se vanter qu'ils ont sauvé Gênes, autant de ses propres habitants que des armes des Français. Le sénat fit ensuite publier que tous ceux qui avaient pillé les effets des Génois et des étrangers, eussent à les rapporter au palais neuf, à peine de la vie; mais il y en eut si peu qui obéirent, qu'on peut dire que cet ordre demeura sans exécution. Cependant la perte des Français a été fort grande, et les Génois même tombent d accord qu'elle va à plus de cinq cent mille écus.

Il serait long et inutile de faire ici les détails des insultes qui ont été faites presque à tous les Français qui ont paru en ce temps-là dans les rues; il suffira de dire qu'il y en a deux qui ont été tués, l'un avec une barbarie sans exemple, l'autre avec une perfidie qui fait horreur. Le premier fut avec une troupe de Génois, qui en le menant lui donnaient à l'envi des coups de baïonnette, et qui l'ayant conduit sur le môle, lui coupèrent la tête, mirent son corps en quartiers, et en jetèrent les pièces dans les canons qu'on tirait sur la flotte du roi L'autre s'étant réfugié avec tous ses effets chez un Génois qui se disait son ami, et qui lui avait offert sa maison, fut tué par cet homme d'un coup de pistolet par derrière.

On n'a point su encore précisément les noms des Génois qui ont été maltraités pour avoir été soupçonnés d'être d'inclination française, si ce n'est le sieur Christophe Centurion, qui fut pris, attaché et battu par une troupe de canailles, des mains desquels Hippolite Centurion, son parent, qui commandait au môle, ne le put tirer qu'en les assurant que c'était pour le faire mourir plus ignominieusement; mais il ne le garda qu'un jour ou deux, après quoi il le laissa aller pour lui donner le moyen de se remettre en sûreté à la campagne. On pourrait encore comprendre

de canon, et mit dans les forts une garnison napolitaine et milanaise. Louis XIV, s'opiniâtrant à laver la honte de son échec, préparait une guerre régulière; la ville alors, écrasée, incendiée,

dans ce nombre le capitaine Pallavicini de la Valtelline, lequel, accusé d'intelligence avec les Français pour avoir supposé, à ce qu'on dit, un ordre qui ne lui avait point été donné de changer de poste, fut mis en prison, et y est encore.

On n'a point appris que les nobles aient aucune part aux mauvais traitements qui ont été faits aux sujets de sa majesté; ils ont, au contraire, aidé à les sauver; ils les ont fait recevoir dans leurs maisons de campagne, et leur ont fait donner des escortes pour sortir de l'État, après en avoir retenu une partie dans les palais pour les mettre à couvert de la fureur du peuple. Les deux courriers ordinaires de Rome, qui dans les commencements s'étaient malheureusement engagés dans la ville, ont assuré aussi que le doge et les officiers de la république leur avaient accordé tout ce qu'ils avaient demandé pour se garantir d'insulte. On a su même que Dominique Spinola ayant été accusé d'avoir donné asile à quelques Français en son château de Campi, comme il était vrai, le sénat ne l'a point désapprouvé.

A l'égard de l'effet des bombes, il a été terrible de toutes manières. Les premières qui tombèrent dans la ville y mirent partout d'abord une confusion incroyable, et elle augmenta considérablement lorsque la nuit fit voir plus distinctement les feux dont le palais public et ceux des particuliers étaient embrasés. Ce fut alors que la plupart des gens, même ceux de la noblesse, abandonnèrent leurs maisons pour mettre leurs personnes en sûreté, et se sauvèrent sur la montagne : le doge s'y retira avec sa femme, et fut logé avec le conseil à l'Albergo; ce qui a fait dire que le roi a mis le sénat à hôpital. Mais le lendemain, chacun ayant pensé à enlever de chez soi ce qu'il y avait de meilleur, ce fut une autre manière de confusion; les hommes et les femmes de toutes sortes de conditions allaient criant et courant confusément dans les rues, chargés de tout ce qu'ils pouvaient porter, sans savoir même où ils le devaient mettre; et ce fut en ce temps-là que, sous l'escorte d'un détachement d'Espagnols, on fit transférer à l'Albergo le trésor de Saint-Georges, et que les juifs qui se réfugièrent hors de la ville se mirent sur une colline, où ils étaient campés sous des tentes en fort grand nombre; il semblait que ce fût une nouvelle ville.

Enfin, la perte est si considérable que, parmi ceux qui la connaissent davantage, les uns disent qu'elle est de soixante millions d'écus, monnaie de France; les autres, qu'on ne saurait presque l'estimer si l'on fait réflexion aux bâtiments, aux marbres, aux peintures, aux meubles et aux marchandises qui y ont péri; un marchand joaillier a même dit qu'il s'y était fondu une quantité considérable de perles, dont on fait un grand commerce dans cette ville-là.

Mais, quelques désordres qu'il y ait dans la ville, il n'y en a pas moins dans le gouvernement. Le doge, quatre sénateurs et quatre nobles, tous attachés à l'Espagne par leurs intérêts particuliers, et qui ont été nommes dans cette conjecture par la république, pour la direction générale des af-

avec un dommage de cent millions, en proie à la famine, ne put que se soumettre, après avoir sauvé l'honneur. Louis voulut que la république rompît tout lien avec l'Espagne, désarmât ses galères, accordât aux Fiesques une indemnité de cent mille écus; le doge, à qui le statut défendait de sortir de la ville, se rendit à Versailles avec quatre sénateurs pour implorer la clémence royale.
1685. Mai. François Imperiali Lercari, chargé de cette mission, fut reçu avec une magnificence insultante; le roi lui ayant demandé quelle était la chose qui lui paraissait la plus extraordinaire dans son palais, il répondit : « C'est de m'y trouver. » Traité par les ministres avec hauteur, il disait encore : « Le roi nous enlève la liberté en gagnant nos cœurs; mais ses ministres nous la rendent (1). »

Nous avons vu de pareilles violences se renouveler avec Rome peu de temps après Louis XIV; l'Italie avait donc à souffrir de cette génération de Français, jaloux de la posséder, comme dit Ripamonti, inquiets et désireux d'inquiéter les autres. L'antipathie des Italiens contre eux était légitime, comme on le voit. Le duc de Sa-

faires, avec une autorité entière et indépendante des conseils, en forment un, qu'ils appellent la Junte, et sont les maîtres absolus de toutes les délibérations; en sorte qu'il ne faut pas s'étonner s'ils ont fait, depuis le départ de l'armée navale du roi, une nouvelle ligue offensive et défensive avec l'Espagne, et s'ils ont donné un décret portant défense à tous les Génois de proposer de s'accommoder avec la France, que du consentement de l'Espagne. Ils ont envoyé leurs dix galères, commandées par Jean-Marie Doria, à la rencontre de celles d'Espagne, lesquelles étant arrivées le 16 *de ce mois devant Gênes, au nombre de vingt-sept, et ayant été saluées, selon la coutume, n'ont répondu que par trois coups de canon, et ont commencé par là à traiter les Génois comme leurs sujets. Ces galères n'ont pas été plus tôt dans le port, que les officiers qui les commandent y ont choisi les lieux où ils ont voulu se placer, et ont mis en chacune de celles de la république une compagnie de Napolitains pour en être les maîtres comme des leurs; dans le même temps on a remis aux troupes du Milanais qui étaient dans la ville les postes, etc.*

(2) On fit alors circuler cette inscription, conforme au goût du temps : *Manet et apud Genuenses indeclinabile genu, nec enim hunc non cogitatum casum declinare possunt. En tamen Genua ad genua, id est dux senatoresque Genuensium ad genua procumbunt regis non Galileæ sed Galliæ, non Christi sed Christianissimi, cujus stellam non quidem polarem sed pyrobolarem, jam ante annum ipsi orientem viderunt. Veniunt hic adorabundi regem, ne noceat amplius, aurum thusque libertatis, olim invictæ nunc devictæ, afferunt et offerunt. Myrrham tamen splendidæ servitutis et crucis dono domum referunt. O pater papa! miserere eorum et per somnium eos mane remeantes domum, ne meent Mediolanum; illic enim ipsos exspectat Herodes hispanus, ad geniculationem hancce novam fremens et tremens.*

voie supportait avec impatience qu'ils tinssent Pignerol et Casal, réglassent à leur gré le passage des troupes et les logements, au point qu'elles défilaient parfois sous les murs de sa capitale. L'Espagne n'oubliait pas qu'elle avait trouvé Louis parmi ses ennemis en Flandre, en Catalogne, à Messine, à Naples; il excitait les princes allemands contre l'Empire, ou les dépouillait de quelque territoire ou d'un droit; par des mesures restrictives, il nuisait au commerce des Hollandais; en Angleterre, il soutenait le prétendant contre le roi choisi par la nation; en Orient, il exhortait la Porte à ne laisser aucun repos à l'Autriche : de là, une foule de mécontents, qui ternirent la gloire de son règne par les revers des dernières années. Le pays qui, par le voisinage, était le plus exposé à l'immixtion du grand Louis, fut enveloppé dans ces disgrâces plus que tout autre.

Le duc de Savoie avait alors sous son obéissance le duché originaire, le comté de Nice, la principauté d'Oneglia, le Piémont proprement dit, composé des provinces de Suse, Turin, Asti, Biella, Ivrée, Cuneo, Mondovi, Verceil; le duché d'Aoste, soixante-quatorze villes du Montferrat, parmi lesquelles Alba et Trino. La France conservait Pignerol, le val de Perosa, Fenestrelle par le traité de Cherasco, et Casal par cession de Charles Gonzague, territoire d'un million deux cent mille habitants, dont quarante mille à Turin, avec un revenu de huit millions. Emmanuel-Philibert, oubliant les états généraux, abolissant les droits et priviléges stipulés par les différentes cités avant de se soumettre aux ducs de Savoie, rendit le pouvoir absolu.

Le conseil d'État, composé d'après la volonté du duc, l'assistait dans le gouvernement; les trois sénats de Turin, de Nice et de Chambéry pouvaient entériner les actes souverains, c'est-à-dire les examiner avant d'en ordonner l'exécution. Des juges provinciaux rendaient la justice dans les villes, mais sans être rétribués par l'État; seulement, ils exigeaient des épices des plaideurs, qui devaient encore au trésor un droit proportionnel sur les objets en litige. Les baillis des villes étaient nommés par les seigneurs féodaux, qui avaient des tribunaux, des prisons, des gibets, une force armée. Il faut ajouter des juridictions privilégiées pour les militaires, pour les contestations sur l'or et l'argent, pour la salubrité publique, pour les droits d'eau, pour les étudiants, les prêtres et les hérétiques.

Presque tout le pays était divisé en fiefs, dont le nombre s'élevait à quatre mille quatre cent soixante-cinq, et sur lesquels on

traitait les cultivateurs comme serfs; ce fut Emmanuel-Philibert qui les émancipa, mais avec peu d'effet en Savoie. Les péages, les droits de pêche et de chasse, le produit de la dérivation des eaux, les fours et les moulins banaux, les amendes et les confiscations appartenaient au feudataire. Les charges de cour, les grades dans l'armée, dans le gouvernement, la haute administration, la diplomatie, étaient réservés à la noblesse, fière de ses titres, fastueuse plus que riche, méprisant les citoyens, brave sur les champs de bataille, d'une instruction bornée. Le clergé était nombreux et bien pourvu, mais sans excès. La cour romaine exerçait une grande influence sur le pays, d'autant plus qu'elle possédait dans le Canavais, le Vercellais et l'Astigian les riches fiefs de Messerano, Crevacuore, Montafia, Cisterna, Lombardore; c'était dans ces fiefs, affranchis de la juridiction ducale, que se réfugiaient les bandits des environs.

Le commerce était entravé par le voisinage du Milanais, du Mantouan et de la France; bien qu'on travaillât les tissus d'or et d'argent, il n'y avait pas une fabrique de drap; on vendait la soie grége, et l'abondance des cocons faisait qu'on en retirait peu d'argent. Les bourgeois manquaient donc des moyens nécessaires pour devenir une classe puissante; d'ailleurs, ceux qui gagnaient de l'argent par la médecine ou la jurisprudence se hâtaient de rechercher les titres de noblesse. Les liens de mainmorte et les fidéicommis rendaient difficile l'acquisition des terres. Les soldats, dont le service, comme nous l'avons vu, fut rendu permanent par Emmanuel-Philibert, avec indépendance des seigneurs féodaux, étaient choisis principalement parmi les campagnards; l'escadron de Savoie et le corps de la noblesse piémontaise se composaient exclusivement des seigneurs féodaux. Selon les règlements de Charles-Emmanuel I[er], la milice était divisée en milice générale et d'élite. Dans la première, on enrôlait tout individu de dix-huit à soixante ans; mais ceux qui en faisaient partie ne devaient pas sortir de leur province, ni être employés hors le cas d'invasion ennemie. Le duc choisit parmi eux dix-huit mille hommes, qui furent privilégiés, instruits, disciplinés; avec leur concours et les troupes qu'il soudoyait en Suisse, en France, en Lorraine, il put suffire à ses guerres incessantes. Les villes principales, comme Turin, Cuneo, Verceil, Verrua, Montmeillan étaient non-seulement fortifiées, mais encore un très-grand nombre de bourgades, qui obligeaient l'armée ennemie à des siéges infinis, alors que les batailles rangées n'avaient pas une importance suprême.

Charles-Emmanuel II, s'apercevant que les populations ne vivent pas de lauriers, s'était appliqué à guérir les plaies qu'une guerre de trente ans avait engendrées. Jean-Baptiste Trucchi de Savigliano, plus tard comte de Levaldigi, très-versé dans la science économique d'alors, qui consistait à faire de l'argent par tous les moyens, fut chargé d'organiser les finances (1), dans lesquelles on commettait les mêmes erreurs qu'en Lombardie et dans le royaume de Naples; Trucchi fit rengorger les favoris de la régente, et prit des mesures pour que tous les citoyens fussent appelés à payer les impôts. Charles-Emmanuel ne figura point dans les guerres personnellement, mais il réorganisa l'administration militaire. Le palais royal et celui de Carignan, la Venaria, le collége des Nobles, la chapelle du saint Suaire et diverses églises de Turin, les villas de Valentino, de Rivoli, de Mirafiori attestent sa magnificence, qui lui imposa des dépenses bien au-dessus des ressources de ces temps malheureux. Il rendit praticable sinon commode, par l'excavation d'Échelles, la route pour Lyon; afin de plaire à l'opinion, il fonda une société littéraire et une académie de peinture; il fit écrire l'histoire de sa maison par Guichenon, qui, non content de se soumettre aux inspirations du ministre, le marquis de Pianezza, consultait Mezeray et Duchesne, historiens français, afin de mettre ses principes à l'abri de leur critique. Gualdo Priorato soumettait aussi son histoire au jugement de Charles-Emmanuel qui, après l'avoir corrigée, la lui renvoyait avec une pension (2). Au moment d'expirer, il disait : « Ouvrez les portes et laissez entrer le peuple; je mourrai comme un père au milieu de ses enfants. »

Victor-Amédée II, qui lui succéda à neuf ans, fut placé sous la 1675
régence de Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie, âgée de trente et un

(1) Cibrario (*Institutions de la monarchie de Savoie*, p. 293) énumère les taxes (non moins nombreuses ni moins variées que celles des Espagnols) imposées par les ducs de Savoie. Dans l'avant-propos de l'édit du 12 décembre 1633, Charles-Emmanuel Ier disait : « Dans les guerres passées, on a surchargé tellement les registres, que les propriétaires, ne pouvant acquitter leurs charges, même par l'entier abandon des produits, ont abandonné leurs biens. » On avait mis en régie jusqu'aux chandelles, qui devaient toutes être marquées. La première adjudication du tabac eut lieu en 1649, au prix de deux mille cinq cents livres; la livre de tabac se vendait trente sous, celui de Pestum quarante-cinq, et à volonté le tabac *avec ingrédients*. Les postes s'introduisirent alors. Nous avons déjà parlé de l'administration de la justice.

(2) CIBRARIO, *Institutions de la monarchie de Savoie*, p. 185; pour ce qui suit, CARUTTI, *Règne de Victor-Amédée II*; Turin, 1856.

ans, belle, spirituelle, altière. Sa sœur, femme de don Pedro, roi de Portugal, n'avait donné le jour qu'à une fille; il fut donc proposé de la donner pour femme à Victor, avec ce petit royaume et les immenses possessions de l'Asie et de l'Amérique. Les Portugais, malgré la loi constitutionnelle de Lamego, donnaient leur assentiment à la condition qu'il conserverait la Savoie jusqu'au moment où il lui naîtrait un héritier; mais les Piémontais, prévoyant que leur duc deviendrait étranger, et qu'ils perdraient eux-mêmes l'autonomie, s'entendirent pour empêcher ce mariage, tandis qu'ils excitaient le peuple à faire entendre de bruyantes protestations. Louis XIV, qui avait proposé cette union, fomentait le mécontentement, dans l'espoir que les Piémontais le préféreraient, lui voisin et puissant, à un petit roi éloigné; mais Jeanne évita le péril en rompant les négociations du mariage. Louis XIV, selon la coutume des forts, se disait offensé par celle qui n'avait fait que se défendre; la régente fut donc obligée de lui donner satisfaction en emprisonnant les personnes qui avaient voulu sauver la patrie piémontaise.

Les impôts exorbitants établis par Trucchi et le pouvoir arbitraire laissé aux fermiers mécontentaient les populations. La source principale des revenus était la taxe sur le sel; or, comme on avait prescrit qu'il en fût acheté huit livres pour chaque bouche, il en résultait des vexations, des visites domiciliaires et de honteux scandales. Les habitants qui confinaient avec le territoire de Gênes, voisinage qui facilitait la fraude, souffraient le plus de ces mesures; Mondovi, invoquant les droits qu'elle s'était réservés en se donnant au Piémont, ne recula point devant un soulèvement. Des armées et des cours martiales ne purent la réprimer; la régente fit quelques concessions; enfin, Victor, ayant pris les rênes du gouvernement, parvint à rétablir la tran-
1684. quillité, pour le moment du moins, parmi ces insurgés opiniâtres.

Victor, tenant sa mère à l'écart, gouverna sans souffrir ni contradictions ni limites à son autorité; puis, il aspirait à un agrandissement, dont la bonne réputation guerrière et politique que lui avaient laissée son père et sa mère, lui faisait concevoir l'espérance. Il supportait donc avec dépit le vasselage dans lequel le tenaient les Français, qui, le bloquant dans sa propre capitale au moyen de Casal et de Pignerol, voulaient se conduire en maîtres à sa cour : pour complaire au ministre Louvois, il fallut qu'on fît retirer à Bologne le prince de Carignan; les ambassadeurs espionnaient le duc, et dans les audiences ils s'asseyaient

orgueilleusement à ses côtés; les soldats, dans le trajet de Pignerol à Casal, molestaient les paisibles habitants; les courriers exerçaient impudemment la contrebande; les ministres voulaient établir à Turin un bureau de poste exclusivement pour eux; on cessa de payer la douane de Pignerol et de servir au Piémont la rente de trois cent mille livres convenue par le traité de 1652, et si le duc s'en plaignait, Louvois répondait qu'il n'avait pas voulu en parler au roi dans la crainte de l'ennuyer.

Lorsque Louis XIV, pour réduire la France à l'unité administrative, révoqua l'édit de Nantes, un grand nombre de protestants se réfugièrent dans les vallées des Vaudois; Louis, qui ne voulait pas ce foyer de rébellion sur la frontière du Dauphiné, somma le duc de les expulser, et le contraignit à leur refuser 1686.
cette liberté de rites qu'ils avaient stipulée; il envoya même ses propres maréchaux combattre les Vaudois, et valut au duc le nom de persécuteur, nom répété dans toute l'Europe et transmis à la postérité.

Aussi, lorsque les excès de Louis XIV eurent excité la jalousie de toute l'Europe, Victor traita secrètement avec les ennemis de ce roi, c'est-à-dire avec le duc de Bavière, la Hollande et l'Angleterre, qui, fortes sur mer, contraignaient les puissances inférieures à les seconder; il faut ajouter à ces ennemis l'empereur, qui regardait comme nécessaire à l'équilibre européen de se consolider en Italie, depuis que la France, après s'être calmée à l'intérieur, était devenue redoutable et menaçante. Le duc se rendit donc à Venise sous le prétexte de se divertir, et là, au milieu des bals et des mascarades, il concerta une ligue avec l'empereur, 1690.
l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande; à cause de Chypre, il 3 juin.
demanda à être traité en roi, et, moyennant un million de livres, il racheta les droits sur les fiefs impériaux situés entre la Savoie et le territoire de Gênes (1); afin de se concilier les Anglais et d'en obtenir des subsides, il retira les édits sévères contre les Vaudois, et leur permit de retourner dans leurs vallées natales. Victor espérait que le traité d'alliance resterait secret; mais

(1) C'étaient Serravalle, Menusiglio, Gorzegno, Bussolasco, Gisole, San-Benedetto, la Niela de Belbo, Fissoglio, Cravanzano, Prunei, Laosio, la Scaletta, Cairo, Montenotte, Rochetta de Cairo, Miolia, le marquisat de Spigno, Bardinetto, Carretto, Brovia, Rocca d'Arazzo, Rochetta de Tanaro, Belvedere, Frinco, Vincio, Castelnuovo, Bruggiato, Montebercello, Rifrancore, Desana, Millesimo, avec les fractions de Cosseria, Plodio et Biestro, Arquetto, Ballestrino, Masino, Camerano.

Louis, auquel il fut révélé, et qui du reste avait résolu de porter cette année la guerre dans le Milanais, donna l'ordre à Catinat de s'avancer avec ses troupes pour obliger Victor à changer d'alliances.

Catinat, le premier plébéien qui fût devenu maréchal de France et sans brigues, vainqueur dans l'obscure et difficile guerre de montagnes, occupa la Savoie; puis il somma le duc de joindre ses troupes à celles des Français et de lui livrer les forteresses de Verrua et de Turin. Autant valait renoncer à la souveraineté, et Victor refusa; c'était la rupture de la paix qui depuis soixante ans existait entre la France et la maison de Savoie. Mais avant que ses nouveaux alliés vinssent à son aide, et pendant que les adversaires de Louis applaudissaient à la résolution du duc (1), le Piémont se trouva enveloppé dans une guerre terrible, où les Français se conduisaient en barbares. Telle était la volonté de Louvois; si Catinat conseillait « d'avoir compassion de ces populations très-malheureuses, » ce ministre lui répondait : « Il faut brûler, puis brûler. » Ainsi fit-on, et c'étaient partout des villes prises et reprises (2), de régulières dévastations de provinces entières, de vastes incendies, des viols, des rapines. Les Piémontais, non moins cruels, usaient de représailles, et se vengeaient par des trames secrètes; la fureur des Français, l'amitié des Espagnols, non moins funeste, et le courage de Catinat rendirent très-malheureux ce temps, que d'autres glorifient pour les beaux faits d'armes dont il fut témoin.

L'empereur n'avait pas encore envoyé de troupes, mais le prince Eugène était venu pour soutenir son parent; les Espagnols ne

(1) De Gubernatis écrivait de Rome, le 16 mai 1690 : « A cette cour est parve« nue la nouvelle de l'héroïque résolution prise par Votre Altesse Royale de risquer « sa royale personne et tous ses États plutôt que d'accepter les iniques et dures « conditions au moyen desquelles la France voulait rendre sa souveraineté pré« caire. Toute cette cour a loué l'action vraiment forte de Votre Altesse Royale, et « le peuple a fait entendre des applaudissements publics, en criant : *Vive, vive le « duc de Savoie!* Je suis certain que depuis la délivrance de Vienne on n'a ja« mais vu à Rome une allégresse plus générale. »

(2) Catinat, parlant de la prise de Cavour, dit : *On passa au fil de l'épée tout ce qui se présenta dans la ville : rien n'échappa à la fureur de nos soldats, qui, d'eux-mêmes et sans d'autres ordres que la présence de leurs officiers qui les conduisaient, attaquèrent la montagne et firent un grand carnage d'hommes, de femmes et d'enfants, qui s'y trouvaient : on fit pourtant ce que l'on put pour les retenir. La ville fut pillée et brûlée. Il y a eu plus de six cents personnes tuées, tant dans la ville que dans la montagne.* Mémoires, vol. I, p. 89.

songeaient qu'à sauver la Lombardie; Victor-Amédée faisait marcher des milices inexpérimentées, et lui-même n'avait jamais assisté à une bataille; il osa néanmoins attaquer Catinat près de l'abbaye de Staffarde. Tandis que les deux armées engageaient une lutte de front, Catinat à travers un marais jugé impraticable 1690.
conduisit un détachement qui, tombant à l'improviste sur le flanc 18 août.
gauche, mit en désordre les Piémontais, qui perdirent cinq mille hommes, onze canons et trente-six bannières. Catinat poursuivit le cours de ses victoires, et s'empara même de Montmeillan. Victor, à la vue des flammes qui dévoraient sa chère villa de Rivoli, s'écria : « Je voudrais encore que tous mes palais fussent réduits en cendres, mais que l'ennemi épargnât les cabanes des pauvres. » Après la destruction de l'armée, le peuple, attristé, maudissait le duc de s'être exposé à de si graves défaites, tandis que la noblesse lui faisait un grief d'avoir réprimé les abus féodaux. On prétend que Jean-Jacques Trucchi, référendaire du duc, forma le complot, d'accord avec la garnison de Pignerol, de soulever Mondovi; la trame fut découverte, et le coupable soumis à une horrible torture, bien qu'il eût cinquante-quatre ans, et suppliât qu'on ne lui fît pas perdre son âme en le contraignant à dénoncer des innocents; il eut la force de mourir sans dénoncer personne.

Malgré les désastres du pays, et même après les nouvelles dé- 1693.
faites d'Orbassano et de la Marsaille, Victor sentait qu'il apporterait une grande force à celle des parties belligérantes dont il embrasserait la cause; il négociait donc avec les uns et les autres. En attendant, la guerre se prolongeait dans le Piémont et la Savoie, même sur le territoire français, avec d'immenses dévastations et sans résultat définitif. Lorsque le marquis de Legañès avec les Espagnols, lord Galway avec les Anglais, Eugène avec les Impériaux mirent le siége devant Casal, Victor, qui ne voulait pas que 1695.
cette importante forteresse fût dans les mains des alliés pas plus qu'au pouvoir des Français, s'entendit avec les derniers pour la démolir; après une longue canonnade, sans boulets, croit-on, les assiégés, selon les conventions, détruisirent les travaux intérieurs, les assiégeants ceux du dehors, et la forteresse la plus renommée de l'Italie disparut sans même qu'on ouvrît une brèche; la ville démantelée fut rendue au duc de Mantoue.

Comme la destruction de Casal faisait disparaître un danger pour la Lombardie, elle ne fut pas moins célébrée à Milan qu'à Turin; la France ne regrettait pas de perdre cette position, puis-

qu'elle ne la voyait point tomber au pouvoir de l'Espagne. La Péninsule, néanmoins, ne se reposait pas, et si les Italiens se plaignaient des Français, ils n'avaient pas non plus à se louer des Allemands.

Léopold d'Autriche, empereur d'Allemagne depuis 1658, était toujours contrarié par les intrigues de la France, qui se faisait la protectrice des princes de l'Empire. Homme pieux et charitable, mais grossier, intolérant à l'égard de la religion, pointilleux sur le cérémonial, il dut aux événements de jouer un rôle important dans les vicissitudes européennes et d'être le rival du grand Louis. Il soumit les Hongrois, qui, s'appuyant sur les Turcs, essayaient de se soustraire à la tyrannie autrichienne, et les dépouilla du droit de choisir leur roi; le maréchal italien Antoine Caraffa, chargé de les gouverner, homme orgueilleux et cruel, établit
1687. dans le pays des tribunaux terribles, et disait : « De la constitution hongroise et de ses jugements, je fais autant de cas que d'un œuf pourri. »

Léopold manifestait la volonté de rétablir en Italie l'empire tel qu'il était à l'époque où il exigeait des princes fourrages, vivres, logements (*foderum, parata, mansionaticum*); trouvant le Piémont épuisé, il demanda que les fiefs impériaux fussent obligés
1691. d'entretenir ses troupes, et députa ce Caraffa pour l'exiger. Ce maréchal imposa d'énormes contributions au duc de Savoie, à la Toscane, à Gênes, à Lucques, à Mantoue, à Modène et aux vassaux inférieurs, sans épargner le duc de Parme, bien qu'il relevât de l'Église; les populations en gémirent, les princes jetèrent les hauts cris et maudirent cet empereur, qu'ils avaient naguère accablé de louanges pour ses victoires contre les Turcs.

Les émissaires de Louis attisaient le feu contre l'Allemand, oppresseur de l'Italie, et exhortaient à s'armer contre lui; comme tous ses prédécesseurs et successeurs, ce roi disait : « La France ne manquera jamais aux Italiens toutes les fois qu'ils aspireront à la liberté. » Le duc de Savoie était odieux comme la cause d'une guerre, par laquelle il avait attiré en Italie les Allemands, qui lui étaient si peu utiles, tandis qu'ils commettaient d'horribles dégâts dans le pays; mais il se complaisait dans la politique flottante que lui avaient enseignée ses ancêtres, et quand il vit Casal abattu, ce qui rendait la France moins dangereuse, il inclina vers cette puissance. De même que, dans une mascarade à Venise, il s'était entendu avec les alliés, il se rendit à Lorette sous prétexte d'un pèlerinage, et s'aboucha avec un faux moine pour déserter à Louis XIV.

Ce roi était fatigué d'entretenir une armée en Italie, où il fallait tout envoyer comme dans un pays ennemi, à travers des montagnes difficiles, et il ne voyait pas de moyen d'en sortir avec gloire; aussi, en déclarant qu'il était mû par les gémissements des princes italiens, et par les insinuations pacifiques de Venise et d'Innocent XII, il conclut à Vigevano avec Victor un traité tout à l'avantage de ce duc, qui recouvrait les États qu'on lui avait enlevés, outre Pignerol démantelé; sa fille même épousait le fils aîné du Dauphin. Tout cela s'accomplissait secrètement, et tandis qu'on faisait les démonstrations les plus hostiles, et que Catinat semblait vouloir anéantir Turin, de son côté le duc répondait à ces menaces par des proclamations foudroyantes, et promettait un écu pour chaque Français tué. « Les pauvres campagnards (raconte un chroniqueur), désespérés, errants, sans vivres, égorgeaient tous les Français qu'ils trouvaient hors du camp, et apportaient ensuite leurs têtes à Turin au lieu désigné pour recevoir la récompense; il y en avait quelques-uns qui en apportaient jusqu'à quatre par jour, afin de gagner de quoi nourrir leurs familles désolées (1) ». On s'imagine sans peine que les Français usaient largement de représailles. 1696. 30 mai.

Victor, s'étant assuré qu'il ne pourrait arracher aux alliés de meilleures conditions, rendit le traité public, et brava les clameurs qui s'élevèrent; puis lui, naguère le généralissime des forces alliées de l'Italie, il assaillit Milan comme le généralissime des Français et avec la soubreveste parsemée de fleurs de lis (2), et

(1) En 1705, après que le duc eut déclaré la guerre à la France, le maire de la place de Turin publia qu'il serait accordé une récompense d'un demi-louis pour tout Français égorgé. Le duc de Vendôme envoya dire que pour chaque tête de Français il ferait pendre dix Piémontais. Nous avons un édit, du 5 janvier 1702, où il est ordonné à tous les villages desquels s'approcheraient des troupes impériales, de sonner le tocsin, de se réunir et de les massacrer, sous des peines très-graves. Annibal Visconti, commandant des Impériaux, menaça de traiter de même les Hispano-Français, sous les mêmes peines.

(2) Muratori, en 1696, écrivait : « Je me trouvais alors à Milan, et j'eus l'occasion d'entendre la terrible symphonie de ce peuple contre le nom, la maison « et la personne de ce souverain ; sans parler d'autres vilenies, on l'accusait de « trahison, et on le disait coupable d'une noire ingratitude, lui qui s'était servi du « sang et des trésors des alliés pour satisfaire ses propres intérêts. Mais les personnes sensées étaient d'une autre opinion; car elles considéraient que, après « avoir délivré Milan de la dure épine de Casal, obtenu la cession de Pignerol « et recouvré ses États, il fermait en bonne partie la porte de l'Italie aux Français; ce qui brisait ses entraves non moins que celles de Milan. Si, au milieu « de l'ardeur des passions, les gens ne reconnurent pas ce bienfait, ils ne tardè-

contraignit à la neutralité les princes italiens. Aux termes des conventions de cette neutralité, les Français et les Autrichiens devaient sortir de l'Italie ; mais les derniers s'y refusaient sous le prétexte que leur solde était en retard, et il fallut que les princes se
1697. cotisassent pour faire ensemble trois cent mille doubles, qui vinrent
20 septembre s'ajouter à leurs immenses déprédations. La paix de Ryswick apaisa les haines, et confirma le traité de Vigevano, dont on peut dire qu'elle fut la conséquence.

L'Italie eut bientôt un nouveau grief contre l'empereur ; en effet, sur les plaintes d'un officier allemand qui se disait offensé par le doge de Gênes, Vienne demanda une réparation, et comme on tardait à la faire, elle envoya des troupes, obligeant la république, sans parler d'autres satisfactions, à payer trois cent mille écus pour les dépenses. Le comte Martinitz, ambassadeur autrichien près la cour de Rome, homme intrigant et pointilleux, renouvela les arrogances de celui de Louis XIV pour des raisons encore plus frivoles : il voulait précéder le gouverneur de Rome dans les solennités, et refusait de se réconcilier avec le connétable Colonna
1699. dans la chapelle papale ; à la fête du *Corpus Domini*, il se rangea parmi les cardinaux, de telle sorte que la procession dut s'arrêter quatre heures sur la place, tandis qu'on cherchait à persuader cet obstiné. Par vengeance, Martinitz excita l'empereur à ressusciter les anciennes prétentions féodales ; les détenteurs de fiefs durent justifier de leur possession dans le délai de trois mois, sous peine de déchéance. C'était bouleverser toute l'Italie, mais surtout le Piémont, qui, pour se mettre à l'abri, s'allierait avec la France quand la guerre, qu'on jugeait prochaine, viendrait à éclater ; l'Espagne blâmait cette mesure, qui troublait dans leurs possessions ses nobles de Milan, de Sicile et de Sardaigne ; Innocent XII se fit le champion de l'indépendance italique, et par d'énergiques admonitions amena l'empereur à révoquer son édit. Les Français, selon leur habitude, se vantèrent d'avoir défendu la liberté de l'Italie en inspirant du courage au pape et en promettant de le soutenir.

Ces prétentions de l'Empire blessaient le pape Innocent ; il conseillait donc aux princes de l'Italie de former une ligue dans le but d'empêcher la guerre et les usurpations (1) ; en effet,

« rent pas à s'en apercevoir, d'autant plus qu'il n'était pas certain qu'en pour-« suivant la guerre il pût obtenir autant d'avantages. »

(1) De Gubernatis, le 16 juillet 1697, écrivait à Victor-Amédée de Savoie : « Sa

tandis que dans notre siècle les puissances principales s'attribuent exclusivement la mission de régler la politique, dans le siècle passé l'équilibre se maintenait par l'union des petits contre le fort qui opprimait. Clément XI, son successeur, suivit la même politique; mais voyant que cette ligue ne pouvait s'entendre, ni suffire au but proposé, il se posa comme médiateur entre la France et l'Autriche, afin que réunies elles expulsassent les Turcs de l'Europe : vaine tentative alors que ces puissances recouraient à tous les moyens pour se disputer la succession espagnole; à cette occasion, l'Italie se trouva entraînée dans une guerre qui la bouleversa entièrement, abattit et releva tour à tour des princes, pour lui donner enfin une assiette nouvelle, et toujours au caprice des forts.

Charles II, roi d'Espagne, placé à l'âge de quatre ans sous la tutelle de Marie-Anne d'Autriche, resta toute sa vie malade de corps et d'esprit; il laissa porter atteinte à ses possessions extérieures, sans empêcher l'administration intérieure de tomber dans le plus grand désordre; comme il n'avait pas d'héritiers de Louise de France, avec lui finissait la dynastie de la branche aînée autrichienne, qui dominait sur l'Espagne depuis Charles- 1700.
Quint. Les politiques et les ambitieux firent tous leurs efforts pour obtenir au moins une portion de ce riche héritage, qui avait pour appendices la Lombardie, les Deux-Siciles, une moitié de l'Amérique et tant de possessions dans les Indes. L'empereur Léopold, se disant héritier universel de la maison d'Autriche comme représentant de la branche survivante, demandait cette couronne pour Charles son second fils, qu'il avait eu d'une sœur du roi d'Espagne; Ferdinand-Joseph de Bavière se mettait en avant comme fils d'Anne d'Autriche; Louis XIV, comme époux de Marie-Thérèse, sœur de Charles II, présentait Philippe, second fils du Dauphin; le duc de Savoie invoquait les droits lointains de sa bisaïeule Catherine, fille de Philippe II, droits auxquels, il est vrai, à la différence des autres femmes, elle n'avait pas renoncé. Du reste, les compétiteurs s'appuyaient sur des arguments et des subtilités comme dans une succession privée; mais tous sentaient que les armes seules prononceraient la sentence, et c'est alors qu'éclata

« Sainteté s'est avancée jusqu'à me dire que tous les princes d'Italie devraient « former une ligue contre tous ceux qui tenteraient de troubler la tranquillité « directement ou indirectement. Quelqu'un ayant demandé au pape s'il entre- « rait dans la ligue, il a répondu oui librement et résolûment. »

cette haine entre les rois de France et la maison d'Autriche, qui fut le mobile de toute la politique de 1690 à 1748. Durant la guerre de religion, les Autrichiens avaient aspiré au trône de France ; maintenant, les rois de France se disposent à les priver du trône d'Espagne, au nom de l'équilibre.

Louis XIV, pendant cinquante ans d'un règne fortuné, avait toujours dirigé ses négociations et ses intrigues de manière à pouvoir s'assurer cette succession; or, bien qu'il eût excité la jalousie de tous les princes par son ambition illimitée, sa passion de la gloire et des acquisitions, il arracha à Charles un testament en faveur de son petit-fils. Si l'on n'avait pas tenu compte de la volonté du roi d'Espagne alors qu'il vivait, ce fut bien pire quand il eut cessé de vivre; enfin, comme les traités et les partages proposés restèrent sans effet, on eut recours à l'*ultima ratio* des
1701. rois, les armes. « *Il n'y a plus de Pyrénées,* » dit le grand Louis. Son petit-fils fut proclamé roi d'Espagne sous le nom de Philippe V, et il le fit escorter par une armée; mais, en lançant la France, déjà épuisée, dans de nouveaux périls, il prépara de graves afflictions à ses dernières années, au point de voir ses finances dans l'état le plus misérable, d'être abaissé par les princes qu'il avait foulés aux pieds, et maudit par le peuple qui l'avait divinisé.

L'Italie, comme il arrivait toujours quand éclatait une guerre générale, calculait les probabilités de son indépendance, et l'attendait de l'un ou de l'autre des puissants; dans leur conflit, espérait-on, Milan et Naples resteraient certainement affranchies de la servitude étrangère, pour former deux petits États, en équilibre avec les autres. Louis et Léopold luttèrent entre eux pour obtenir du pape l'investiture du royaume de Naples; mais, bien qu'ils lui offrissent deux provinces des Abruzzes, Clément XI, comme le père commun de la chrétienté, résolut de ne traiter avec aucun d'eux, et ne voulut se concerter qu'avec les Italiens pour rendre moins dure une guerre désormais inévitable. Venise fut invitée par ce pape à s'opposer à l'invasion; cependant, bien qu'elle dût être entourée par les Autrichiens s'ils occupaient Milan, elle déclara qu'elle voulait rester à l'écart, dans l'espérance que la neutralité lui profiterait, comme autrefois à l'égard de François Ier et de Charles-Quint, alors qu'elle obtint la confirmation de ses acquisitions; elle désirait voir en Lombardie un prince faible, et convoitait Lodi, Crémone, la Geradadda et peut-être Trieste. Cette république était pourtant la seule puissance qui, en s'unissant

résolûment à la France, pouvait exclure l'Autriche de la Péninsule; par sa neutralité elle dut souffrir que les Impériaux envahissent ses provinces de Brescia, Bergame, Crème et Vérone, tandis que les Français, sous le prétexte de la venger, ravageaient le Padouan et les Polésines. Les ducs de Modène et de Guastalla, les princes de Bozolo et de la Mirandole, attachés à l'Empire, tombèrent subitement sous les coups des Français; les ducs de Toscane et de Parme, le pape, Gênes, et d'autres petits princes vassaux de l'Empire inclinaient vers la France; mais la ruse semait contre cette puissance de grandes frayeurs, et ces grands mots, auxquels se laisse prendre le vulgaire, d'équilibre décomposé, d'empire universel; en outre, le grand nombre d'individus que la révocation de l'édit de Nantes avait contraints de s'expatrier, excitaient les esprits contre la France, prodiguant, selon l'usage, les déclamations et les projets.

A Mantoue régnait Ferdinand Gonzague, qui passait son temps au milieu des plaisirs, des promenades, des fêtes, de petits voyages voluptueux; jamais il ne manquait aux carnavals de Venise, et recrutait dans tous les pays des femmes pour son palais, où elles devaient, pour son amusement et le leur, chanter, jouer des instruments, mener joyeuse vie. Au moment où il se déclarait prêt à verser son sang pour la cause italienne, il négociait avec les Français, qui lui donnèrent cent mille louis et vingt mille à ses ministres; feignant alors de céder à la violence, il laissa dix mille Gallo-Espagnols, commandés par Tessé, occuper sa ville, d'où ils purent dicter des lois aux ducs de Modène et de Parme. Comme les Français payaient exactement, les habitants, loin de souffrir un dommage, s'enrichirent par les fournitures; mais comment sauver les femmes et les filles, alors que chaque maison était remplie de soldats?

Le gardien des Alpes pouvait seul encore faire pencher la balance; Victor-Amédée, très-clairvoyant à l'égard de ses intérêts, qu'il poursuivait avec une obstination infatigable, résolut de faire avancer son navire en louvoyant au milieu de la tempête. Il voyait bien qu'il se trouverait cerné par les Français s'ils devenaient maîtres de Milan, mais il avait plus à craindre de leur inimitié; car ses États auraient été les premiers exposés à l'invasion de Louis, qui avait déjà des forces redoutables, tandis que Léopold faisait de lents et de faibles préparatifs. En conséquence, il conclut avec ce roi un traité en vertu duquel sa fille cadette devait épouser le roi d'Espagne; quant à lui, nommé généralissime

des troupes gallo-espagnoles en Italie, il fournirait des soldats et recevrait de gros subsides (1).

Mais les destinées italiennes, selon l'habitude, dépendaient des armes et des traités de l'étranger; l'Angleterre, la France, la Prusse, l'Empire combinaient des ligues et faisaient des traités, dans lesquels on statuait incidemment à l'égard de l'Italie. L'Angleterre, gouvernée alors par la reine Anne et le général Marlborough, s'intéressa particulièrement à Victor-Amédée; elle lui assigna un subside annuel, accompagné de beaucoup de promesses, qu'il se fit garantir par l'Empire, la Prusse et la Hollande.

Milan se soumit sans difficulté à Philippe V. Nous avons vu quelle était sous les vice-rois espagnols la triste condition du royaume
1683. de Naples. L'administration de don Gaspard de Haro, marquis de Carpio, avait un peu soulagé le pays; ne songeant pas à des lois nouvelles, mais à faire exécuter les anciennes, il fit disparaître l'abus des licences et des dispenses, avec défense de porter des armes, d'entretenir un nombre excessif de serviteurs; il réorganisa les tribunaux, purgea la ville de la foule des oisifs, fit observer les règlements sur la garantie des métaux fins, et défendit de les employer pour des ustensiles domestiques et des broderies; afin de refondre la monnaie, il greva le sel d'un impôt. Cette refonte fut achevée par son successeur, le comte de Saint-Étienne, qui recommença bientôt à altérer la monnaie, persuadé que c'était à l'avantage des banques publiques.

1696. Louis de la Cerda, duc de Medina-Cœli, royalement fastueux, embellit le théâtre et ouvrit la rue magnifique de Chiaja. Après la mort de Charles II, il reçut le testament de ce roi, avec l'ordre de prêter obéissance à son héritier Philippe V et à la junte du gouvernement, ce qu'il fit; mais l'empereur Léopold envoya une protestation, en exhortant les Siciliens à rester fidèles à la maison d'Autriche, sous la promesse de leur conserver les emplois, les honneurs, les priviléges. En attendant, au moyen d'appâts trompeurs et par les brigues d'un baron de Chassinet résidant à Rome,

(1) La Hollande, de 1703 à 1711, paya pour subsides à la Savoie deux millions six cent quarante mille couronnes; l'Angleterre six cent quarante mille couronnes par an, cinquante mille en 1706 et cent mille dans les années 1709-1710, 1711. Richard Hill fut l'envoyé extraordinaire de la reine Anne auprès de Victor-Amédée; sa correspondance, publiée par W. Blackeley, offre de curieux détails sur l'histoire de ce temps. Il écrivait : « Être réfugié est devenu désormais un métier; il y a une grande différence entre le réfugié des cafés de Londres et celui des frontières. »

Léopold, qui prodiguait aussi les titres et les promesses, gagna quelques seigneurs, lesquels cherchèrent à provoquer un soulèvement; mais le peuple, se rappelant qu'ils l'avaient abandonné dans l'insurrection de Masaniello, les abandonna à son tour. Ils furent donc en partie mis en fuite, en partie arrêtés et punis de mort ou jetés dans les fers; don Carlo de Sangro subit le dernier supplice. Le peuple faisait entendre des vivat, et décrétait une statue à Philippe V. Le vieux prince de Chiusano, apprenant que Tiberio Caraffa, son fils, était un des chefs des rebelles, fait ériger un trône devant son palais près de Bénévent, sur lequel il place l'effigie de Philippe V au milieu de flambeaux allumés; il s'approche alors avec ses deux autres fils, et jette dans un bûcher le portrait de Tiberio, en déclarant ne plus le reconnaître pour son fils, mais pour un cruel ennemi (1). 1700. 23 septembre.

Léopold s'aperçut que les conspirateurs et les émeutiers sont de pitoyables auxiliaires, et qu'il ne pouvait attendre le succès que des armes; après s'être fortifié par des alliances, il envoya donc son armée sous les ordres du prince Eugène, célèbre par ses victoires contre les Turcs, et que l'Autriche mettait de côté aussitôt qu'elle n'avait plus besoin de ses services. Désireux de venger les offenses qu'il avait reçues autrefois de la France, il n'hésita point, lui, prince de Savoie, à venir combattre une armée commandée par un autre prince de Savoie. Le duc de Mantoue est déclaré traître à l'empire et déchu, et l'on met le siége devant sa ville.

Le maréchal Catinat, après avoir traversé le Piémont, où il s'aperçut de la duplicité du duc, conduisit son armée dans la Lombardie, et s'établit sur l'Adige afin d'empêcher les Autrichiens de déboucher par le Tyrol; mais il est bientôt la victime des menées, lui qui les méprisait, et l'on envoie à sa place le présomptueux Villeroi, qui n'était connu que par son orgueil et ses intrigues. Le prince Eugène, après avoir franchi, passage étonnant, la montagne de la Pergola, conduit son armée de vétérans à Schio et à Malo au-dessus de Vicence, et descend vers l'Adige, favorisé secrète- 1701.

(1) Nous avons sur ces temps un déluge d'écrits, surtout français. Quant aux Italiens, il nous reste l'histoire du marquis Ottieri, assez bonne au commencement, et les *Mémoires* d'Augustin Umicalia, c'est-à-dire du jésuite San-Vitale. Voir Charles Gay, *Négociations relatives à l'établissement de la maison de Bourbon sur le trône des Deux-Siciles;* Paris, 1853. Pour les faits militaires, voir Pelet, *Mémoires militaires pour servir à la guerre de la succession d'Espagne*.

ment par Venise et le mobile Victor-Amédée; à Chiari, il bat Villeroi; puis, au moyen d'intelligences avec le prévôt de Sainte-
1702. 1er février. Marie-Nouvelle, il le surprend à Crémone et le fait prisonnier; mais, cette nuit même, il en est repoussé par les Français.

Cette guerre parut un retour vers la barbarie, et le droit des gens semblait perdre tout ce qu'il avait gagné jusqu'alors, car on foulait aux pieds l'indépendance des princes et la religion de la neutralité; non contentes de violer effrontément les territoires de Venise, d'Este et du pape, les armées y prenaient leurs quartiers d'hiver, sans épargner les fourrages. Le pape Clément conseillait vainement la paix, et vainement s'offrait pour arbitre; les honneurs que, selon la coutume, il rendait à l'un des adversaires, étaient regardés par l'autre comme une offense personnelle : l'ambassadeur de Modène, dans l'antichambre de l'impératrice, salua l'archiduc Charles, prétendant au trône espagnol, et il n'en fallut pas davantage pour que les Français confisquassent les revenus et les biens meubles du duc René d'Este.

La guerre sévissait plus encore sur le Rhin et les mers; Vienne même parut en péril. Le Tyrol fut envahi par le duc de Bavière, allié de la France; mais les habitants soulevés le mirent en fuite avec leurs carabines.

En Italie, les Français étaient commandés par Vendôme, homme obstiné, orgueilleux, paresseux, qui restait au lit jusqu'à quatre heures, et négligeait la discipline de l'armée; mais, suppléant à ces défauts par l'audace et d'heureuses inspirations, il fit triompher les armes françaises et délivra Mantoue. Victor-Emmanuel ne s'était allié à la France que pour échapper à ses premiers coups; mais il se préparait à tourner du côté de l'empereur aussitôt qu'il le trouverait assez fort. Quelque manque d'égards de la part des Français, et le refus du roi Philippe de le recevoir comme son égal dans son carrosse lorsqu'il vint en personne com-
15 août. battre en Italie, où il remporta la victoire de Luzzara, lui fournirent un prétexte de renoncer à cette alliance. L'Italie, l'intérêt de la nation et le danger d'une servitude inévitable si la France dominait seule dans la Péninsule, étaient les motifs allégués; mais le véritable, c'est qu'il espérait obtenir de l'empereur, alors entouré de forces respectables, allié avec la Hollande et l'Angleterre, de l'argent, un appui et des concessions. En conséquence, sans s'inquiéter si Philippe V était le mari de sa fille, il fit intervenir auprès de l'empereur le prince Eugène, qui disait que les ducs de Savoie étaient infidèles par le tort de la géographie. L'empereur

lui envoya un messager, qui restait inconnu sur la colline de Turin, où le duc allait lui parler travesti. Néanmoins Louis XIV le sut, peut-être par la comtesse de Verrua, maîtresse du roi, qui le trahissait par cupidité et pour se venger de quelques déplaisirs; le duc de Vendôme enleva donc les armes aux soldats de Savoie, campés avec les siens. Le duc crie à l'affront, s'exalte jusqu'à la fureur, arrête tous les Français qu'il surprend dans ses États, saisit les armes et les munitions dirigées sur l'armée, et se prépare à faire tête à l'orage qu'il a provoqué. Alors il conclut le traité de Turin avec l'empereur, qui promettait d'entretenir en Piémont quatorze mille fantassins et six mille chevaux, et nommait le duc capitaine général de l'armée de Lombardie avec quatre-vingt mille écus par mois; en outre, il lui cédait le Montferrat enlevé au duc de Mantoue, et détachait du Milanais Alexandrie, Valence, la Lomelline, la Valsesia, et une route pour mettre ces provinces en communication.

1703. 8 octobre.

Ces acquisitions devaient paraître importantes, et cependant Victor-Amédée, qui se sentait nécessaire, continua de jouer au plus fin. Faisant sonner bien haut les grands sacrifices, surtout celui de son honneur, que lui imposaient le traité, il demandait autre chose, mais principalement le Vigévanasque, qu'on lui fit espérer, comme aussi le Dauphiné et le Languedoc, si l'on parvenait à les conquérir. Ces promesses exorbitantes manifestaient le besoin qu'on avait de lui, et l'intention de ne pas les tenir.

L'empereur, fortement occupé sur le Rhin et dans ses propres domaines, ne fournissait à ses généraux que des moyens insuffisants; Louis, au contraire, les prodiguait et envoyait des troupes par mer et par terre. Assailli à l'improviste par ces forces, Victor perd la Savoie, le territoire de Nice et une partie du Piémont; Vendôme franchit le Pô à Trino avec trente-six mille 1704. combattants, et, en présence des troupes alliées, prend Verceil, dont la garnison se rend lâchement comme prisonnière. Ivrée, Aoste, le fort de Bard et Nice furent enlevés après une faible résistance, et les Français démolirent toutes les forteresses qui empêchaient leur descente en Italie; le duc, dès lors, ne put recevoir les secours de la Suisse et de l'Allemagne, et de tant de places fortes il ne lui restait désormais que Cuneo et Turin. Néanmoins il déploya un grand courage à la défense de Verrua, boulevard de la capitale, et qui n'avait paru qu'une bicoque aux Français, bien qu'elle leur coûtât beaucoup de monde, douze millions de livres et six mois de temps; puis il envoya sa famille

1705. à Gênes tandis qu'il se réfugiait à Cuneo, ensuite parmi ces Vaudois qu'il avait persécutés, et qui lui donnèrent des preuves d'un grand dévouement, comme ils repoussèrent les Français avec résolution.

Le nouvel empereur Joseph Ier, pour remédier à tant de désastres, envoya Eugène en Italie, dans l'espérance que les revers de son parent et de la patrie seraient un nouvel aiguillon pour
15 août. son courage. Le prince, étant descendu en Lombardie par la rivière de Salo, livra à Cassano une bataille sanglante, mais malheureuse, comme celle de Calcinate. Ces succès firent grandir les talents de Vendôme, qui néanmoins, malgré une armée de beaucoup supérieure, ne conçut aucun dessein grandiose ni une combinaison hardie, et ne sut pas déployer cette activité qui double les forces et profite des petits avantages; les capitaines illustres déclarent que ce fut un pur hasard, si de complètes déroutes ne remplacèrent pas ces victoires. Vendôme fut ensuite appelé au delà des Alpes pour lutter contre le terrible Marlborough, général de l'Angleterre, laquelle avait épousé les intérêts de l'Autriche et de la Savoie; il remporta la victoire signalée de Hochstadt, après laquelle s'éclipsa la fortune de Louis XIV.

En Italie, les efforts se concentrèrent contre Victor-Amédée,
1706. cause de la prolongation de cette guerre, et Turin fut assiégé par La Feuillade; ce siége est mémorable par le courage des habitants et la masse des projectiles qui furent lancés. Victor, qui ne se laissait pas abattre par tant de coups, demandait aux populations de l'argent et des hommes; du clergé, mal disposé à son égard à cause de ses longs débats avec Rome, il exigeait des offrandes et des prières; il repoussait tout conseil timide, et n'épargnait ni fatigues ni dépenses. Le superbe Louis, indigné de se voir trompé par son parent, mettait de l'amour-propre à lui arracher ce dernier asile : il envoya cent quarante canons, dont chacun, monté, était évalué environ deux mille écus; cent dix mille boulets, quatre cent six mille cartouches, vingt et un mille bombes, vingt-sept mille sept cents grenades, quinze mille sacs de terre, trente mille outils de pionniers, un million deux cent mille livres de poudre, du plomb, du fer, du fer-blanc, des cordes et tout ce qu'il fallait pour les mineurs, soufre, nitre, enfin un matériel complet (1). Le duc d'Orléans commandait

(1) « Les dépenses de tous ces préparatifs de destruction, disait Voltaire, suffiraient pour fonder et faire prospérer une colonie nombreuse; pour le siége

l'armée, et le marquis de la Feuillade dirigeait les opérations du siége : deux capitaines trop incapables.

Le fameux Vauban, mettant à profit les découvertes antérieures des Italiens, avait alors perfectionné les méthodes des fortifications en y associant la stratégie et l'administration. Partout on avait renouvelé les forteresses, substituant aux tours les bastions, et la défense de flanc à celle de face. A Turin même, l'ingénieur Bertola avait remplacé les anciennes fortifications du Paciotto par d'autres mieux appropriées aux besoins nouveaux, avec des ouvrages extérieurs si bas que les canons et les fusils pussent balayer la campagne rase. Aux huit mille cinq cents Piémontais et aux quinze cents Autrichiens se joignirent huit bataillons de bourgeois, sous le commandement supérieur de l'Autrichien comte Daun ; hommes et femmes, enfants trouvés et prêtres concouraient à l'envi à la défense, même dans les mines épouvantables qui déchiraient le sol.

La constance à souffrir, le courage dans l'attaque, ont laissé de nombreux exemples ; on a surtout vanté Pierre Micca de Biella, qui sauva Turin d'une surprise nocturne en mettant le feu à une mine, sous laquelle il s'ensevelit avec les assaillants. La dévotion était égale à l'effroi ; nuit et jour on invoquait le Christ, les saints 1706.
patrons Solutore, Avventore et Octave ; on croyait que la Vierge 29 août.
de la Consolata repoussait les bombes contre les assiégeants, et que saint Secondo apparaissait menaçant dans les airs : faits qui n'ont rien d'étrange, alors que Catinat, à la tête de son état-major, allait demander à l'évêque de Turin une dispense pour les abstinences de carême ; ces faits, d'ailleurs, inspiraient l'amour du prochain et de la patrie mieux que les chansons et les proclamations d'autres époques.

Le duc de Savoie battait la campagne à la tête de sept mille hommes ; enfin, à Carmagnole, il fit sa jonction avec le prince Eugène, chargé par l'empereur de secourir Turin à tout prix (1). Ils marchèrent ensemble sur la ville réduite à l'extrémité, et présentèrent la bataille aux assiégeants. Les militaires expérimentés

d'une grande ville on prodigue l'argent, tandis qu'on lésine quand il s'agit de réparer un village ruiné. »

(1) Je lis dans une dépêche de février 1736, du marquis de Villars à don Carlos : *L'empereur ordonna au prince Eugène de secourir Turin. Le prince m'a raconté lui-même, à Rastadt, qu'il représenta à l'empereur l'impossibilité de secourir Turin. L'empereur lui ordonna de faire périr jusqu'au dernier homme de son armée, plutôt que de ne pas tenter le secours.*

conseillaient au duc d'Orléans, beau-père de Victor-Amédée, de se tenir dans ses retranchements inexpugnables, afin de faire payer cher à Eugène son imprudente marche de flanc sur ces fortes positions; mais il voulut en sortir, et aussitôt Eugène donne l'assaut à ces tranchées, à travers lesquelles il ouvre un passage pour la cavalerie, qui paralyse la défense de l'ennemi. Qu'importe si le
1706. septembre. lieutenant d'Eugène est défait? la bataille de Turin est gagnée; cinquante mille assiégeants sont battus par trente mille Autrichiens. Les Français perdent trente mille hommes, parmi lesquels le maréchal de Marsin, et les alliés deux mille; outre les instruments de guerre incendiés par les vaincus, il resta au vainqueur deux mille bouches à feu, cinquante-cinq mortiers, cinq mille bombes, quinze mille grenades, quarante-huit mille boulets, quatre mille caisses de cartouches, quatre-vingt mille barils de poudre, tous les équipages, des masses d'or et d'argent, deux mille chevaux, autant de bœufs, cinq mille mulets, des bannières sans nombre et six mille prisonniers. Eugène entra à Turin le jour même de la bataille. La dévotion avait inspiré le courage, et la victoire lui rendit hommage; tous les ans, les Piémontais fêtent ce triomphe à la Vierge de Superga, église alors érigée par vœu, avec une somptuosité royale, sur la colline qui domine la ville, laquelle ne voudra point oublier la piété qui sauva ses aïeux.

La bataille de Turin n'était pas décisive, et, si les Français se fussent réunis, du côté de Casal, au corps qui combattait dans le Brescian, ils pouvaient réparer leur défaite et peut-être rendre la pareille au Savoyard; mais ils se retirèrent vers Pignerol et la France. Victor-Amédée, accueilli en triomphe dans sa capitale délivrée, recouvre soudain les villes perdues, prend possession du Montferrat et de la partie du Milanais qu'on lui avait cédée, entre à Milan même, et fait proclamer partout Charles III. Pizzighetone se rend; Tortone est prise, et la population passée au fil de l'épée; Modène cède, ainsi que Valence et Casal : tels sont les fruits d'une seule victoire. A Alexandrie, d'autant plus convoitée par Victor qu'elle lui était destinée, le magasin des poudres sauta, causant la ruine d'un grand nombre de maisons, sans parler d'une foule de victimes; le comte Colmenero, qui la commandait, capitula, et, comme il fut nommé gouverneur perpétuel du château de Milan, on le soupçonna d'intelligence avec le roi.

La France alors n'avait plus rien à espérer en Lombardie; comme elle avait dépensé en Italie, si Murotari dit vrai, plus de soixante-dix millions de louis d'or, elle résolut d'abandonner

tout ce qu'elle y occupait encore, c'est-à-dire le château de Milan, Crémone, Mantoue, Sabbioneta, la Mirandole, Valence, le marquisat de Finale. Tant de cessions étonnaient les hommes politiques, qui ne s'apercevaient pas combien il importait à la France de grouper les forces disséminées pour garder ces possessions; bien plus, on fit un crime à l'empereur d'avoir souffert, pour s'assurer la Lombardie, que vingt-deux mille soldats ennemis allassent grossir l'armée qui combattait ses alliés. Mais chacun ne songeait qu'aux intérêts personnels et momentanés. La France, renouvelant les déloyautés du seizième siècle, abandonna les ducs de Modène et de la Mirandole à la vengeance de l'empereur; le duc de Mantoue, pour n'avoir pas agi avec indépendance comme prince, fut mis au ban de l'empire, et l'on confisqua ses domaines au profit de l'Autriche; la France, à laquelle il avait rendu un si grand service en lui livrant sa forteresse, et qui d'ailleurs ne la tenait qu'en dépôt, l'ouvrit aux Impériaux sans même le consulter; puis, sans s'inquiéter de ses protestations contre l'étrange iniquité des deux parties, elle lui assigna quatre cent mille livres de pension, qui lui permirent de satisfaire ses goûts vicieux, tantôt à Padoue et tantôt à Vérone. Avec lui finit honteusement une branche de la maison de Gonzague (1), et sa dépravation fit oublier la magnificence dont on avait joui sous ces princes, et même la douceur de l'indépendance. Ferdinand Gonzague, prince de Castiglione, et François-Marie, duc de la Mirandole et marquis de la Concordia, virent également leurs pays occupés par l'empereur, et vécurent parmi les nobles de Venise. René de Modène, dépossédé par les Français, fut rétabli dans ses biens par l'empereur, qui lui vendit même la Mirandole moyennant deux cent mille doubles.

Le pape Clément XI avait dû souffrir les dévastations et les outrages commis sur ses domaines par les Autrichiens; lorsqu'ils envahirent Parme et Plaisance, il les excommunia, mais ne put les empêcher de passer tout près de Rome pour se rendre à Naples. Tandis que la France et l'Espagne étaient préoccupées de l'invasion de la Provence, le général Daun, défenseur de Turin, avec cinq mille fantassins et trois mille chevaux, traversa un pays où il n'avait à craindre aucune résistance, ni à prendre de forteresses, et, après avoir triomphé de la faible opposition du 1707.

(1) L'autre, qui dominait à Guastalla, aurait dû lui succéder; mais elle n'eut que les principautés de Sabbioneta et de Bozzolo, et s'éteignit elle-même en 1716.

vice-roi, le duc d'Ascalona, il marcha sur Naples. La noblesse, déjà peut-être d'intelligence avec l'Autriche, capitula immédiatement à des conditions très-honorables : les privilèges de
7 juillet. Charles-Quint et de Philippe II étaient maintenus; le nouveau prince ouvrirait un port franc à Salerne, entretiendrait vingt vaisseaux, outre les galères du royaume, pour repousser les Barbaresques; les nobles et les bourgeois pourraient équiper des navires marchands; les garnisons se composeraient par moitié de Napolitains, et dans les forteresses il y aurait deux commandants, l'un napolitain et l'autre étranger; pour les châteaux de Naples, le roi choisirait un commandant parmi les nobles du pays, et les autres commandants seraient élus par le peuple, qui élirait encore un interprète des lois du royaume, non employé du prince, ni soumis à la juridiction des bourgeois de Naples (1).

Cette ville, qui naguère avait vu pendre les fauteurs de l'Autriche, s'exalte alors en faveur de l'Autriche, et met en pièces la statue élevée récemment à Philippe V. L'exemple de la capitale entraîne les autres cités; dans Gaëte, prise et saccagée, on s'empare du vice-roi, qui échappe difficilement à la fureur populaire. Les Impériaux soumirent aussi les villes de la maremme, mais ne purent aborder dans la Sicile, qui fut conservée à l'Espagne. Joseph Ier donna l'investiture du Milanais et du royaume de Naples à son frère Charles, qui mit à Naples un vice-roi autrichien.

Afin de punir le pape de sa neutralité et de l'excommunication lancée contre les Impériaux, Joseph défendit d'envoyer à Rome les revenus des biens ecclésiastiques du royaume de Naples; en outre, ressuscitant les prétentions, déjà manifestées par son père, sur les fiefs impériaux, il occupa comme tels Commacchio, Parme et Plaisance. Le pape mit la main sur le trésor du
1708. château Saint-Ange pour lever une armée, qu'il plaça sous les ordres de Ferdinand Marsigli de Bologne; mais Daun envahit le patrimoine, sur lequel il campa et vécut à discrétion. Enfin Clément, mal servi par son armée, dut se prêter à des arrangements assez favorables : il promit de désarmer, de reconnaître l'archiduc et d'examiner ensuite ses droits sur le duché parmesan; quant au reste, il reçut pleine satisfaction.

L'île de Sardaigne, bien qu'elle fût agitée par les factions, qui se couvraient du nom de la France ou de l'Autriche, restait encore sous l'obéissance de Philippe V; mais bientôt elle tomba au

(1) *Journal historique sur les matières du temps*, tome VII, p. 223.

pouvoir des Impériaux, favorisés par la flotte anglaise et un grand nombre de partisans. Cette avidité de l'Autriche compromit les desseins de ses alliés, qui, au milieu de l'effroi causé par la défaite en Piémont, auraient pu assaillir avec beaucoup d'avantage la France prise au dépourvu : ils avaient bien envahi la Provence et assiégé Toulon. Mais, outre que cette diversion diminuait leur force, l'agrandissement de l'empereur excitait leur jalousie. D'autre part, Joseph avait eu pour successeur Charles VI, le même qui, sous le nom de Charles III, possédait déjà la Lombardie et le royaume de Naples, outre qu'il était roi titulaire de l'Espagne; ainsi, l'immense monarchie de Charles-Quint se recomposait à son profit. Ces ombrages, accrus par l'or français, et la marche nouvelle imprimée à la politique par le ministère tory, firent songer à la paix, qui, après de longues négociations, fut conclue à Utrecht; au moyen de sages combinaisons, elle donna à l'Europe cet équilibre de forces qui ne dura que trente ans, bien que, selon l'opinion de quelques-uns, il dût suffire au repos de plusieurs siècles. 1713. 11 avril.

Le duc de Savoie avait repris Suse aux Français; mais il ne poursuivit pas la guerre vigoureusement, parce que le conseil aulique de Vienne refusait de lui céder le Vigévanasque; néanmoins on dut lui remettre cette province pour qu'il continuât de seconder les Autrichiens, dont les affaires, hors de l'Italie, étaient loin de prospérer. Le comte Annibal Maffei, le marquis Del Borgo, le conseiller Mellerede (1), envoyés par le duc au congrès d'Utrecht, montraient la nécessité de lui donner une forte barrière contre la France et des compensations pour tous les dommages qu'il avait soufferts afin d'amener le triomphe de la grande alliance. L'Angleterre, dans ce traité qui assurait les fruits de sa révolution, apparut comme l'arbitre de l'Europe; la reine Anne avait une telle prédilection pour le duc de Savoie qu'elle proposa de le faire roi d'Espagne et des Indes, afin d'empêcher qu'elles devinssent jamais le partage de la France; en conséquence, elle demanda que, par les premières clauses du traité, on lui cédât la Sicile, avec le titre de roi, objet de toute son ambition, sous la réserve pour l'Angleterre des plus larges franchises de commerce et de navigation. Ainsi fut fait; en même temps, on lui restitua le comté de Nice, la vallée de Pragellato et d'au-

(1) Il écrivait : *La cour impériale considère l'Italie comme le bijou de la maison d'Autriche, comme les États les plus féconds, et d'un produit plus liquide et plus abondant; comme un moyen de parvenir à ses vues sur tout le reste de l'Italie, et d'assurer la cour de Rome dans ses intérêts.*

tres vallées alpines, avec les forts d'Exilles et de Fenestrelle, mais en lui prenant la vallée de Barcelonette; ainsi la crête du mont Genèvre formait la limite avec la France. Le duc conservait le droit éventuel de succéder au trône d'Espagne si la ligne régnante venait à s'éteindre.

L'empereur conserva tout ce qu'il possédait en Italie, c'est-à-dire le royaume de Naples, le duché de Milan, la Sardaigne, les ports et présides sur les côtes de la Toscane. L'Espagne, qui, pendant deux siècles, avait menacé d'absorber la péninsule italique, n'y conserva point une palme de terre. Un très-grand nombre de seigneurs espagnols se trouvaient compromis pour avoir embrassé la cause de Charles d'Autriche; comprenant qu'il était de son devoir de ne pas les abandonner à la vengeance de Philippe V, ce prince les emmena avec lui, et, pour se procurer l'argent nécessaire à leur entretien, il vendit aux Génois, moyennant six millions, le marquisat de Finale. Ce marché déplut aux habitants, mais plus encore au roi Victor-Amédée, qui, par cette possession, aurait atteint les rivages de la mer.

Les seigneuries de Mantoue et de la Mirandole avaient donc disparu de la carte d'Italie; l'Espagne était remplacée par l'Autriche, beaucoup moins puissante depuis qu'on lui avait enlevé la Sicile; Victor, pour prix de sa politique prévoyante, étendait son État jusqu'au Tésin, et il assouvissait son long désir, puisqu'il était roi, et roi de la plus belle île de la Méditerranée. Nous dirons dans le livre suivant comment il l'échangea contre la Sardaigne, et ses démêlés avec le pape.

Ainsi, c'est au milieu des guerres que nous terminons un siècle qui aboutit à une paix mémorable. Dans ces guerres, bien qu'il ne s'agît pas de la patrie, mais de ses maîtres, les Italiens jouèrent un rôle actif, donnant la preuve que c'était l'occasion et non le courage qui leur manquait. Nous avons déjà mentionné un grand nombre de braves: parmi les plus célèbres figure le Milanais Gabrio Serbelloni, chevalier de Malte, qui combattit les Turcs en Hongrie, sur les côtes de l'Italie et à Lépante, aida le duc d'Albe et le marquis de Marignan à détruire l'indépendance italienne; Philippe II l'employa pour tenir dans l'obéissance le royaume de Naples qu'il remplit de petites forteresses, et pour soumettre les Brabançons révoltés. Nommé vice-roi de Sicile, il défendit la ville de Tunis, repoussant quatorze assauts des Turcs, qui finirent par la prendre de force; quant à lui, tout couvert de blessures, il fut conduit prisonnier à Constantinople, et plus tard échangé

contre vingt-six officiers turcs. Il combattit alors auprès de don Juan d'Autriche, qui l'appelait son maître; puis il parut encore dans l'Italie et l'Espagne, où il porta les armes jusqu'à sa mort. Le Bolonais Albert, comte de Caprera, servit l'Autriche surtout en Hongrie, et fut beaucoup employé auprès des Turcs comme agent diplomatique; mais, dans les armes et la diplomatie, il
resta inférieur à son frère Ænéas Sylvius, compagnon de Monte- 1630-1686.
cuccoli, vaincu par Turenne et vainqueur des Turcs.

En 1650, François-Antonelli d'Ascoli prit Landsberg, et Fer- 1631-1701.
dinand III le nomma ingénieur général de la Hongrie. Joseph Spada, en 1637, fit d'heureux changements à la forteresse de Mayence. François Tensini de Crème, qui s'était formé dans les Flandres, fit dix-huit siéges, défendit quatre places, et combattit partout; il est compté parmi les créateurs de l'architecture militaire pour *la Fortification*, ouvrage admiré qu'il publia à Venise en 1624, quatorze ans avant d'être assassiné dans sa patrie.

Le Napolitain don Robert Dattilo, marquis de Sainte-Catherine, qui commanda même les Génois contre la Savoie, acquit de la réputation dans les guerres de Flandre. François Xavier, des comtes Maralli de Barlette, chevalier hiérosolymitain, qui devint maréchal d'Autriche, fit preuve de courage dans le royaume de Naples et contre les Turcs; son régiment, composé entièrement de Napolitains, fut ensuite un des plus vantés de l'Autriche, et Charles d'Espagne, son ennemi, lui disait : « Si j'avais dans mon armée douze officiers comme vous, je serais maître de l'Italie. » Marc Foscarini (1) cite un régiment napolitain qui se signala à la défense de Barcelone ; le marquis de Montenero, loué par Henri IV, et qui défendit Amiens contre ce roi ; Charles Spinelli, André Entelmi, le marquis de Terracusa, le duc de Nocera, le prince d'Avellino, le marquis de la Bella, les ducs de Maddaloni et de Rossigliano, le marquis de Trévise ; trois Brancacci, trois Tuttavilla, Charles de la Gatta, Marzio Origlia, les marquis d'Avalos de Pescara et du Vasto, les comtes de Santa-Severina.

Le duc de Laurino, les princes Strongoli et Trigiano, outre le maréchal Caraffa, la terreur des Hongrois et des Transylvains, se signalèrent au service de Charles VI; si les Italiens étaient en petit nombre, c'est que les Allemands se moquaient d'eux ou n'en fai-

(1) *Histoire secrète*. Voir aussi frère RAPHAEL MARIE-FILAMONDO, le génie belliqueux de Naples : *Mémoires historiques de quelques célèbres capitaines napolitains*. Naples, 1694.

saient aucun cas. Le Bolonais Louis Zani combattit avec les Impériaux contre les Suédois et les Turcs, et périt les armes à la main en Hongrie en 1671. Le comte Frédéric Veterani d'Urbin, maréchal, mort sur le champ de bataille en 1695, et qui a laissé le récit de ses campagnes, se distingua également par son courage dans la Hongrie. Le comte Solaro de la Margarita, avec Daun et le marquis de Caraglio, avait été chargé par le duc de Savoie de défendre Turin, tâche dont il s'acquitta supérieurement; puis il exposa ces faits dans le *Journal historique*, où il ne dit pas un mot de lui.

Le plus illustre de tous, Raymond Montecuccoli, se forma dans la guerre de Flandre, arène des meilleurs champions de toute
1608-81. l'Europe, où les princes de Nassau avaient créé les fortifications de campagne, tandis que les ingénieurs italiens s'étaient appliqués à protéger les villes, surtout Anvers, par des travaux merveilleux. Après la guerre de Castro, où il fut général du duc de Modène, il se rendit en Allemagne comme lieutenant maréchal de l'empereur; puis, avec le titre de commandant supérieur de ses armées, il combattit en Franconie, en Silésie, en Hongrie, contre les Turcs et contre les Français; enfin il fut nommé président du conseil de guerre. Il lutta contre Turenne, que la France regarde comme son maréchal le plus insigne, et les manœuvres de tous les deux sur le Rhin sont le chef-d'œuvre de l'art militaire. Lorsque Turenne mourut, Monteeuccoli poursuivit le cours de ses victoires jusqu'au moment où il fut arrêté par un autre grand général, Condé; puis il abandonna le service, en disant que l'homme qui avait combattu contre Mahomet Kopröli, Turenne et Condé, ne devait pas aventurer sa gloire avec d'autres. Il publia même des travaux où l'on remarque cet ordre qui était, disait-il, une qualité essentielle des écrits comme des opérations militaires; jusqu'à nos contemporains, il a passé pour le plus grand maître dans l'art de la guerre.

Un grand nombre d'Italiens figurèrent dans la guerre de succession, bien que, sauf les Piémontais, ce ne fût pas au service de la patrie, ni sous des chefs nationaux. Le grand Eugène de Savoie avait sous ses ordres le marquis Annibal Visconti, et le comte Albergotti était son adversaire comme maréchal de France. Le comte Marsigli, Bolonais, servit utilement l'empereur contre
1658-1750. les Turcs; mais, Brisach s'étant rendue après treize jours de tranchée ouverte, le conseil aulique condamna à mort le comte Arco, gouverneur, et à la dégradation Marsigli qui servait sous ses ordres.

Les tribunaux et l'empereur ne l'écoutant pas, Marsigli se justifia devant le public, puis se consacra tout entier aux voyages et à l'étude. A Paris, il fut fêté comme le sont d'ordinaire les victimes d'une injustice; il écrivit sur le Bosphore de Thrace, sur la grandeur et la décadence de l'empire ottoman; en outre, il publia le *Danubius pannonicomysius* en six volumes, ouvrage rempli de bonnes observations d'histoire naturelle, d'archéologie, de politique, qui étonnent même après que les conjectures qu'il y rattachait se sont évanouies. A Bologne, il fonda l'institut des sciences, et fit don au sénat de cette ville de son palais et de ses collections littéraires et scientifiques.

LIVRE QUINZIÈME.

CHAPITRE CLXIII.

ALBÉRONI. — ÉLISABETH FARNÈSE. — LA SUCCESSION DE PARME. — TOSCANE. — AUTRICHE.

Deux figures italiennes, Élisabeth de Parme et Joseph Albéroni, se présentent à nous vers la fin de cet âge comme des prosopopées de cette politique flottant au milieu des intrigues, sans une idée élevée, sans morale solide.

Albéroni, né à Plaisance d'un jardinier, fut cuisinier, bouffon, négociant. Campistron, romancier français, dévalisé pendant qu'il voyageait en Italie, trouva un asile dans sa maison; aussi, lorsque le maréchal de Vendôme, appelé à diriger l'expédition d'Italie, cherchait un secrétaire qui sût un peu de français, Campistron lui proposa Albéroni. D'autres racontent que l'évêque de San-Donnino, chargé de négocier à Parme avec Vendôme, prit Albéroni avec lui parce qu'il connaissait quelques mots de français; qu'Albéroni, ayant trouvé le cynique maréchal sur la chaise percée où il passait une grande partie de la matinée, loin de s'offenser de cette indécence, l'imita, liberté dont fut charmé le maréchal, qui le prit à son service. Ce sont là de ces historiettes au moyen desquelles une aristocratie de bas aloi croit outrager les hommes qui s'élèvent par leurs mérites personnels. 1664.

Les victoires de Vendôme assurèrent le trône d'Espagne à Philippe V; depuis qu'il était veuf de l'intrépide et aimable Louise de Savoie, ce roi, qui avait toujours besoin de quelqu'un pour diriger ses conseils et apaiser sa conscience, s'était livré à la vieille

et astucieuse princesse des Ursins (Orsini). Albéroni s'insinua dans les bonnes grâces de cette femme et, par son intermédiaire, dans la faveur de Philippe, qui le fit comte et l'envoya comme chargé d'affaires à la cour de Parme.

Les Farnèse dominaient sur ce duché. Ranuccio II, qui perdit Castro et Ronciglione, eut pour favori un certain Gaufrido, auquel
1646. il fit couper la tête, puis un Giuseppino, habile musicien. François, son successeur, vit l'État bouleversé par la misérable guerre
1694. de succession ; il épousa la veuve de son frère Odoard et n'en eut pas d'enfants, de sorte qu'Élisabeth, fille de cet Odoard, était l'unique rejeton de leur race. Albéroni forma le projet de la marier à Philippe V ; il la dépeignit donc à sa protectrice comme « une bonne Lombarde, pétrie de beurre et de fromage, qui ne remuerait pas un doigt sans sa permission, et n'irait en Espagne qu'aux conditions qu'elle lui imposerait (1). » Croyant à la reconnaissance, la princesse des Ursins la proposa à Philippe V. Le mariage conclu, l'Italienne franchit les Pyrénées, et la princesse vint à sa rencontre; mais, arrêtée par les ordres d'Élisabeth, elle est jetée dans un carrosse avec les habits qu'elle porte, et conduite pour toujours hors de l'Espagne, bien qu'on fût dans le mois de décembre : « Coup (disait Albéroni) à la façon des Ximénès, des Richelieu, des Mazarin; avec cet unique remède on guérit beaucoup de maux qu'on avait jugés incurables. »

Élisabeth alors gouverna despotiquement son mari et l'Espagne. La fierté spartiate, l'obstination anglaise, la finesse italienne, la vivacité française, formaient le caractère de cette femme singulière, qui marchait hardiment à son but, sans que rien lui causât de surprise ou la fît arrêter (Frédéric II). Bien qu'elle fût avide de domination, elle se résignait, sans perdre sa gaîté, à la solitude avec un mari soupçonneux et sombre, dévot sans être religieux, timide et obstiné, lent d'esprit, ne pouvant se passer de guide, et pourtant désireux de faire du bruit et de peser sur la balance politique; il accordait tout à sa femme, qui eut l'art de l'isoler. Ambitieuse, mais étrangère à la politique et aux affaires, avec une éducation étroite, alors séquestrée du monde, elle haïssait les Espagnols et en était haïe; par égard pour le sentiment national, n'ayant pu garder auprès d'elle d'autre Italien qu'Albéroni, elle se confia entièrement à l'homme auquel elle devait le trône. Nommé
1715. cardinal par son influence, il n'eut pas le titre mais la puissance

(1) Notes d'Albéroni sur sa vie.

de ministre, comme confident du roi et de la reine; il se concilia la nation en punissant ceux qui l'avaient accablée de charges, et en se préparant à faire revivre sa grandeur. Trésor épuisé, peuple découragé, pas d'armée, pas de marine, aucune alliance puissante, pas d'autre richesse que les récoltes, pas de routes, pas de bateaux sur ces fleuves magnifiques, absence de canaux; Albéroni avait raison de comparer l'Espagne à la bouche où tout passe, où rien ne reste; car elle consumait, sans rien produire, les immenses trésors qu'elle recevait de ses colonies.

Albéroni travaillait dix-huit heures par jour; ne reculant pas devant les calculs minutieux, il restaure les finances et l'industrie, rend l'administration économique et limite les innombrables offices de la maison royale; il protége le commerce des colonies, amène le clergé à contribuer aux charges publiques, contracte des emprunts, impose les riches, vend des emplois, enrôle des contrebandiers et des bandits. L'Espagne eut bientôt une armée de soixante-cinq mille hommes, une marine, beaucoup de canons, et à Barcelone une des citadelles les plus fortes.

C'étaient d'ailleurs des desseins à vaste conception, que la réussite seule pouvait absoudre du reproche de témérité. En effet, la paix d'Utrecht n'avait rajusté l'Europe qu'au point de vue diplomatique, c'est-à-dire que les États se trouvaient arrondis et balancés sans égard ni au caractère, ni aux sympathies des peuples; elle laissait à l'Angleterre la prédominance incontestée que lui assuraient le système des prêts et sa marine croissante; la France était réduite au second rang, d'autant plus que le grand Louis avait eu pour successeur un enfant de cinq ans, malade et placé sous la tutelle du duc d'Orléans, qui désirait sa mort; à côté de la monarchie hétérogène de l'Autriche, elle plaçait une armée, ainsi qu'on pouvait considérer la Prusse, et une autre aux Alpes, qui était le Piémont. D'autre part, l'empereur Charles VI, outre qu'il aspirait à joindre la Sicile à son royaume de Naples, ne savait pas se résigner à la perte de l'Espagne, possession de ses aïeux; de son côté, Philippe V souffrait de voir son royaume démembré, et pour ainsi dire soumis aux Anglais par la cession de Gibraltar, comme il regrettait d'avoir renoncé au trône de France. Toute paix, il est vrai, laisse beaucoup de dommages sans réparation, et les politiques s'en font un prétexte pour dire imminentes de nouvelles ruptures, ou les préparer. Élisabeth les désirait; car, ne pouvant espérer pour ses fils le trône d'Espagne, puisque Philippe en avait trois du premier

lit, elle voulait leur procurer d'autres siéges royaux. Ce but ne pouvait être atteint que par un remaniement de la carte d'Europe, et c'est à quoi travaillait Albéroni : il songeait à placer son roi sur le trône de France, et don Carlos, fils d'Élisabeth, dans les duchés de Parme et Plaisance, peut-être encore dans la Toscane ; il voulait rendre l'Italie indépendante par l'expulsion des Autrichiens, et, pour cela, exciter Victor-Amédée II de Savoie contre Charles VI tandis qu'il se trouvait engagé avec les Turcs ; une flotte espagnole, abritée en Sicile par cet Amédée, à qui l'on donnerait la Sardaigne comme récompense, devait chasser cet empereur de Naples ; l'Espagne obtiendrait Naples et les ports toscans ; on rendrait Comacchio au pape ; le duché de Mantoue serait partagé entre les Vénitiens et le duc de Guastalla, les Pays-Bas entre la France et la Hollande.

Albéroni avait recours aux intrigues non moins qu'aux armes : non content d'exciter les Hongrois et les Turcs contre l'Autriche, il cherchait à réconcilier Charles XII de Suède avec Pierre, czar de Russie ; il donnait la main aux jacobites d'Angleterre ; en France, il briguait pour enlever la régence au duc d'Orléans, et faire
1717. nommer à sa place, par les états généraux, le roi d'Espagne. Beaucoup de grands, surtout de la Bretagne, trempaient dans cette trame, qui était dirigée par le Napolitain Antoine Giudice, prince de Cellamare, élevé à la cour de Charles II, compagnon de Philippe V à la bataille de Luzzara, ministre de cabinet à Madrid, et maintenant ambassadeur à Paris. De là, il promettait à Albéroni une révolution intérieure, qui serait favorisée par le mécontentement général ; mais l'abbé Dubois, le bras droit du régent, intercepta des lettres qui fournissaient la preuve sinon d'une véritable conspiration, mais d'intelligences et d'offres, et Cellamare fut arrêté avec d'autres.

Le duc d'Orléans pardonna ; mais il ne vit de salut contre les trames d'Albéroni que dans une alliance avec l'Angleterre, bien que l'opinion publique désapprouvât cette ligue monstrueuse entre des peuples qui, au point de vue chrétien, sont regardés comme ennemis naturels. Albéroni avait favorisé Jacques Stuart, prétendant au trône d'Angleterre, dont la maison de Hanovre l'avait dépossédé ; aussi Georges Ier, même pour se garantir contre la Suède appuyée sur l'Autriche,, s'allia, par le traité de Westminster, avec cette dernière puissance, « pour la défense réciproque des possessions présentes et des nouvelles acquisitions ; » cette phrase avait trait à la Sicile, que les Autri-

chiens désiraient ardemment enlever au duc de Savoie. La France et la Hollande adhérant au traité, il en résulta la *quadruple alliance;* le cinquième article portait que les duchés de Parme et de Plaisance, avec la Toscane, seraient considérés 1718.
comme fiefs masculins, et qu'on les donnerait, quand ils vaqueraient, au fils aîné d'Élisabeth, ou, à son défaut, aux autres fils de cette reine. L'Europe se scandalisa de cette nouvelle manière de disposer des héritages de personnes encore vivantes, et sans même les consulter.

Les Turcs, qui combattaient avec avantage dans la Morée, désormais enlevée aux Vénitiens, tandis que le prince Eugène les tenait en respect sur le Danube, donnaient beaucoup d'occupation à Charles VI. Le pape conseillait donc à tous de ne pas entamer la guerre, surtout à Philippe; or, ce roi lui donna l'assurance formelle qu'il ne voulait la déclarer à aucun prince chrétien, et que s'il faisait des préparatifs, c'était pour reprendre Oran aux Barbaresques. En attendant, Albéroni excitait Victor-Amédée à envahir le Milanais et le royaume de Naples pour les enlever aux Impériaux; mais voyant qu'il élevait de plus en plus ses prétentions, il en conclut qu'il négociait secrètement avec l'Autriche; jetant alors le masque, il envoie une grosse flotte et des troupes de débarquement en nombre bien supérieur aux ressources que l'on supposait à l'Espagne, et fait envahir la Sardaigne, où son administration ne valut pas mieux que celle des Impériaux qui 1717.
l'avaient obtenue naguère. Les cabinets jetaient les hauts cris; mais Albéroni ne cherchait sa justification que dans le succès. Charles VI, supposant que le pape était d'accord avec l'Espagne, et ne pouvant obtenir qu'il fît le procès d'Albéroni, renvoya le nonce et l'ambassadeur de Naples, et séquestra les revenus des prélats qui habitaient à Rome.

Alors commençait le système, qui fut caractéristique de ce siècle, d'affaiblir le pape, et en même temps de tout exiger de lui. La France, blessée par la bulle *Unigenitus,* en appelait partout au futur concile; les Anglais menaçaient de bombarder Civita-Vecchia, à cause de l'arrestation de lord Peterborough qui avait tenté d'enlever le prétendant réfugié dans cette ville; Philippe V était irrité contre Clément XI, parce qu'il avait refusé de reconnaître Albéroni comme archevêque de Séville; il rappela donc tous ses sujets de l'État pontifical, et défendit d'y rechercher des bénéfices ou des pensions.

Philippe V mécontentait la Sardaigne par des persécutions et



l'accumulation dans l'île de soldats dont personne ne savait la destination, jusqu'au jour où, à la grande surprise de tous, il tomba sur la Sicile. Nous avons dit comment Victor-Amédée l'avait acquise; mais la possession d'une île lointaine coûtait au Piémont plus qu'elle ne lui rapportait, d'autant plus que les prétentions de Charles VI l'obligeaient à y entretenir une forte garnison. D'un autre côté, les Siciliens n'étaient attachés à cette dynastie ni par tradition ni par affection, et la réserve piémontaise s'accordait mal avec leur vivacité; aussi voyaient-ils de mauvais œil Victor-Amé-
1713. 5 octobre. dée, et lorsqu'il s'en retourna dans le Piémont, après son couronnement et la convocation du parlement, ils le flétrirent de l'épithète d'étranger, qu'ils jettent à quiconque n'est pas indigène. Puis, Victor-Amédée vint en lutte avec le pape pour le fameux tribunal de la monarchie; afin de soutenir ses prétentions, il institua une junte qui, exerçant ses pouvoirs avec tyrannie, spoliait et punissait même de mort quiconque ne voulait pas obéir au roi ou désobéir au pape, et l'Italie fut inondée d'exilés siciliens.

Philippe alors déclare à l'Europe qu'il avait cédé l'île à Victor-Amédée sous la condition expresse que ce roi en conserverait les priviléges; qu'il n'était plus digne, pour les avoir violés, de la posséder, et que, puisqu'il se trouvait déchu, il s'en faisait proclamer roi. Les puissances s'indignent, comme il arrive à toute violation de traité. Victor-Amédée, pris au lacet d'un plus rusé que lui, exhale tout haut sa colère, et s'adresse aux puissances garantes de la paix d'Utrecht. Charles VI ne voyait pas avec déplaisir que le Savoyard fût dépouillé d'une île qu'il convoitait; mais, comme il fait arrêter à Milan un ambassadeur d'Espagne,
1718. Philippe V lui déclare la guerre, et l'empereur rend alors pu-
30 juin. blique son alliance avec l'Angleterre et la France. Les Anglais commencent les hostilités avant de les dénoncer; les mers d'Italie et la Sicile sont rougies du sang des Impériaux, des Espagnols et des Anglais; cependant Albéroni fait face à toute l'Europe.

La France, l'Angleterre et la Hollande décidèrent de concert que Victor-Amédée devait céder à l'empereur la Sicile peu soumise, et se contenter de la Sardaigne, sous peine de se voir dépouillé, sans compensations, de tout ce qu'il avait obtenu en 1703. Le duc ne pouvait se résoudre à échanger la plus belle île de la Méditerranée, d'une surface de cinq cent soixante-seize milles avec un million deux cent mille habitants, contre une autre qui était inculte et ne comptait que quatre cent cinquante mille individus; puis (la chose est-elle vraie, ou son caractère l'a-t-elle fait



supposer?) tandis qu'il demandait à l'empereur la main d'une archiduchesse, il négociait une alliance offensive avec la cour de Madrid, et convenait avec elle de lui laisser envahir la Sicile, comme un point favorable pour attaquer l'empereur dans le royaume de Naples. Quoi qu'il en soit, il fallait conquérir la Sardaigne et la Sicile; en effet, la Sicile fut traitée sans pitié (1). La flotte espagnole, assaillie dans les eaux de Syracuse par celle des Anglais, perdit vingt-trois vaisseaux avec cinq mille trois cents hommes et sept cent vingt-huit canons; l'Espagne occupa néanmoins l'île entière, excepté Syracuse, Trapani et Melazzo, et partout où la guerre sévit, elle tint tête à l'Europe. 11 août.

Qui donnait de la vigueur à un pays épuisé et à un roi faible? Albéroni; il devint donc le but de toutes les haines, et l'on retourna même contre lui ses propres armes. Le Régent ne reculait pas devant les moyens les plus bas pour ruiner son crédit; il gagna le duc de Parme, le confesseur de Philippe et la nourrice de la reine, et tous se déchaînaient contre Albéroni, surtout depuis que l'insuccès l'accusait d'imprudence; enfin, le cardinal, comme l'unique obstacle à la paix, fut brusquement destitué, et ne put obtenir une audience de celle qu'il avait faite reine; avant de le renvoyer, on fouilla minutieusement ses papiers et ses effets. Parvenu au sommet, « sans avoir le temps de compter les degrés, » comme disait la princesse des Ursins, peut-être éprouva-t-il quelque vertige; comme les hommes nouveaux, il voulut faire étalage de puissance; tourmenté sans cesse par le besoin d'agir et de faire agir, il voyait le but et non les obstacles. Obligé de servir les passions des autres, et ne pouvant se fier aux Espagnols qui le haïssaient, il parut un fanfaron et rien de plus; mais il put dire au cardinal de Polignac : « L'Espagne était un cadavre, et je la ressuscitai; après mon départ, elle s'est recouchée dans son cercueil. » 1720. 1er octobre.

La soif du pouvoir ne s'éteint plus sur les lèvres qui en ont goûté les douceurs ou les amertumes; Albéroni en quittant l'Espagne, persuadé que sa carrière n'était pas terminée, se comparait à ces capitaines d'aventure que l'on recherchait à l'envi lorsqu'un maître les avait congédiés. Il se rendit à Sestri-di-Levante; mais Clément XI, qui l'abhorrait comme instigateur de la guerre contre Charles VI, ou qui voulait donner satisfaction aux poten-

(1) Les faits de cette guerre ont été racontés longuement par Burigny, que Botta n'a fait que traduire pour tout ce qui regarde la Sicile sans corriger ses nombreuses inexactitudes, signalées déjà par Blasi (*Philoctète*), ensuite par Lanza.

tats, lui défendit de se faire consacrer évêque de Malaga, bien qu'il en eût déjà les bulles, et de venir à Rome; bien plus, il entama un procès rigoureux pour le dépouiller de la pourpre. Albéroni, réfugié parmi les Suisses, se défendait en dévoilant les sales menées des cabinets, qui agissaient tous au mépris de l'honnêteté; son nom, avec la banque de Law et la peste de Marseille, défraya longtemps les cercles et les gazettes.

Après la mort du vertueux Clément XI, Albéroni apparut au conclave, et l'on se figure sans peine quelle dut être la foule des curieux; il obtint même des voix pour la tiare, qui fut donnée à
1721. Innocent XIII. Ce pape suspendit le procès contre Albéroni qui, s'étant fixé à Rome, projeta une alliance chrétienne pour chasser de l'Europe les Turcs et partager leurs vastes possessions; envoyé comme légat à Ravenne, il la dota d'utiles établissements. Mais inquiet et ne pouvant se passer d'intrigues, il voulut, à défaut d'un champ plus vaste, exercer son activité contre la petite république de Saint-Marin.

Privée de ses relations politiques depuis qu'elle était entourée par les États du pape, cette république conservait sa vertueuse obscurité; mais le calme avait produit une telle négligence des choses publiques, que l'on pouvait difficilement réunir le conseil. On prit donc le parti de réduire le nombre de ses membres de soixante à quarante-cinq; mais les exclus firent entendre des plaintes, d'où naquirent la discorde et le désir d'un changement. Albéroni se concerta avec ces mécontents, et, sous le prétexte qu'on avait violé les immunités ecclésiastiques, il fit arrêter dans la Romagne les nobles de Saint-Marin, et envoya des troupes sur la frontière; puis, dépeignant à Rome cette république comme un asile d'hommes turbulents et une Genève de mécréants, sans négliger d'envoyer des signatures d'habitants qui demandaient l'annexion, il persuada au pape de le laisser faire. Après s'être prévalu
1739. d'abord, selon l'habitude, de plaintes d'émigrés, de violation de confins, il finit par empêcher tout envoi de vivres, occupe ensuite avec les sbires le petit territoire, et réclame le serment solennel de fidélité. Mais les personnages les plus importants refusent : « J'ai juré à mon légitime seigneur, la république, et ce serment, je le confirme, » dit le capitaine Giangi; *Transeat a me calix iste*, ajoute Onofri, et d'autres les imitent; mais, comme ils sont menacés, ils ont recours au pape, qui, mieux informé, ordonne de rétablir la république.

Cet attentat raviva l'amour pour la liberté et pour une pa-

trie dont les étroites limites avaient fixé l'attention de l'Europe; on comprit que la justice et la concorde étaient nécessaires; beaucoup d'étrangers demandèrent à faire partie de la noblesse, et accrurent le nombre des familles intéressées au bien public. Albéroni, pour toute punition, fut envoyé à Bologne comme légat, et les historiens, selon leur passion, l'ont blâmé ou loué. L'Italie ne peut oublier qu'il dota Plaisance, sa ville natale, d'un insigne monument de bienfaisance éclairée; en effet, sur l'emplacement d'un ancien hôpital de lépreux, il fit construire un collége pour soixante étudiants, qui fournit bientôt à l'Église et aux sciences des hommes remarquables (1).

Après s'être débarrassé d'Albéroni, principal obstacle à la paix,

(1) Loschi, évêque de Plaisance, et un autre de Parme, le métaphysicien Dodici, le mathématicien Gervasi, Melchior Gioja, Jean-Dominique Romagnosi.

Dubois et Saint-Simon font la caricature d'Albéroni; Poggiali (*Mémoires hist. de Plaisance*), Ortis (*Histoire d'Espagne*), Coxe (*l'Espagne sous les Bourbons*), Bignami, Romagnosi et d'autres le vantent beaucoup. John Russel l'apprécie bien dans son *History of principal states of Europe from the peace of Utrecht*. Voltaire, dans la *Vie de Charles XII*, en parla favorablement, et, comme il en fut remercié, il répondait au mois de mars 1735 : *La lettre dont Votre Éminence m'a honoré, est un prix aussi flatteur de mes ouvrages, que l'estime de l'Europe a dû l'être de vos actions. Vous ne me devez aucun remercîment, Monseigneur : je n'ai été que l'organe du public en parlant de vous. La liberté et la vérité, qui ont toujours conduit ma plume, m'ont valu votre suffrage. Ces deux caractères doivent plaire à un génie tel que le vôtre; quiconque ne les aime pas, pourra bien être un homme puissant, mais il ne sera jamais un grand homme. Je voudrais être à portée d'admirer de plus près celui à qui j'ai rendu justice de si loin. Mais si Rome entend assez ses intérêts pour vouloir au moins rétablir les arts, le commerce, et remettre quelque splendeur dans un pays qui a été autrefois le maître de la plus belle partie du monde, j'espère alors que je vous écrirai sous un autre titre que sous celui de Votre Éminence, etc.* Melchior Delfico, en parlant d'Albéroni n'emploie que des phrases dans le genre des suivantes : « Dans le temps où le rustre cardinal épanche sa noire bile dans les abus de la juridiction et du pouvoir... Pour combler la noirceur de son caractère, il avait la singulière habileté de faire alterner dans son esprit les vices les plus contradictoires... L'orgueil et la bassesse, la fraude et la violence, l'immorale fureur et l'abjecte hypocrisie sont toujours prêtes à servir cette âme digne d'un pareil cortége, etc. » *Mémoires de la République de Saint-Marin*. De nos jours, Donoso Cortès appelait Ximénès et Albéroni « les deux plus grands ministres de la monarchie espagnole. Albéroni se distingue par la grandeur de ses desseins, par la finesse et la sagacité de son génie extraordinaire. Venu dans des temps misérables, où la majesté de cette monarchie déclinait, il put lui rendre puissance et majesté, en lui donnant un grand poids sur la balance politique de l'Europe. » *Le Catholicisme, le Libéralisme, le Socialisme.*

Philippe X, entraîné par sa femme, accepta les arrangements despotiques de la quadruple alliance, en renonçant à la Sicile et à la
1721. Sardaigne; puis, à Cambrai, on traita de la paix. L'empereur,
Mars. persistant à se croire l'unique maître légitime de l'Espagne, soulevait des difficultés jusque dans les formules de la renonciation réciproque : par lui, à la monarchie espagnole; par l'Espagne, à ses possessions en Italie et dans les Pays-Bas; outre le titre de roi d'Espagne et de roi catholique, il se réservait celui de grand maître de la Toison d'or; puis, maintenant qu'il possédait la Sicile, il différait, malgré sa promesse, d'accorder à don Carlos, fils d'Élisabeth Farnèse, l'investiture éventuelle des États de Parme, Plaisance et Toscane, d'autant plus que les seigneurs de ces pays s'y opposaient, mais surtout le pape qui voyait considérés comme
1724. fiefs impériaux des territoires sur lesquels le saint-siége prétendait avoir le haut domaine. Enfin, les lettres d'inféodation furent données sous la garantie de la France et de l'Angleterre.

Nous avons vu l'attention des politiques se fixer sur la Toscane, parce qu'elle aussi devait être vacante dans un avenir plus ou moins rapproché. Le grand-duc Cosme III, n'espérant plus que Jean-Gaston, son fils, eût d'enfants, demanda que le sénat florentin, de même qu'il avait eu le pouvoir de conférer aux Médicis la souveraineté, pût admettre les femmes à la succession; il songeait à sa fille Anne, mariée à l'électeur palatin. Mais la reine Élisabeth fit tant de démarches, que le congrès de Londres reconnut qu'elle réunissait, comme née de Marguerite, fille de Cosme II, les droits des familles Médicis et Farnèse; la France et l'Angleterre garantirent alors à ses enfants Parme, Plaisance et la Toscane, où elles placèrent en attendant des garnisons suisses. Néanmoins, le saint-siége alléguait ses droits de suzeraineté sur Parme et Plaisance; le grand-duc faisait valoir l'indépendance de l'État florentin, et s'élevait contre l'étrange prétention de disposer de ses domaines sans même le consulter; l'Espagne mettait en avant ses droits sur le Siennois, outre qu'il lui répugnait d'accepter, avec un lien féodal, des possessions qui devaient un jour lui appartenir affranchies de toute sujétion. Les potentats soutenaient que ces arrangements étaient nécessaires pour assurer la tranquillité de l'Italie; l'Autriche, disait-on, qui possédait les deux extrémités de la Péninsule, l'aurait tenue sous sa domination absolue, d'autant plus que la France en était exclue. Les deux îles débarrassées de l'Espagne, la Sicile fut rendue à Charles VI, qui dut employer les rigueurs et les supplices pour la maintenir dans la fidélité.

Tout cela était appelé paix, et l'on appelait politique ces misérables imbroglios de dots et de successions; d'ailleurs, tous les efforts des monarques, inimitiés, ligues, traités, dépenses et guerres avaient pour but de placer sur un trône les fils d'Élisabeth Farnèse et la fille de l'empereur. Charles VI, n'ayant pas d'enfants mâles, avait publié une pragmatique sanction, portant 1715. 19 avril.
que ses filles pourraient succéder, et toute sa politique eut pour objet d'obtenir l'adhésion des autres princes; mais l'Espagne y répugnait, et demandait qu'il se contentât en Italie de ses anciennes possessions; à son tour, le roi de Sardaigne s'en prévalait pour réclamer un rang égal à celui des autres monarques; les puissances maritimes voyaient avec déplaisir que l'empereur eût fondé à Ostende une compagnie pour le commerce des Indes : graves embarras pour la diplomatie.

Philippe V, à la surprise générale, renonce à la couronne, ou 1724.
plutôt aux devoirs qu'elle impose, puisqu'il se réserve, sans parler des riches apanages assignés aux enfants de la reine, trois millions par an, outre les trésors accumulés dans la délicieuse retraite de Saint-Ildefonse; mais son fils étant mort de la petite vérole, il remonte sur le trône, *sacrifiant sa propre félicité au bien de ses sujets.* Lorsque le roi de France, qui s'était fiancé à une de ses filles, épouse une Polonaise, Philippe, irrité, se rapproche de l'empereur, adhère à la pragmatique sanction, et renonce à soutenir la résistance des princes italiens; il est même question de marier à don Carlos d'Espagne Marie-Thérèse, fille de l'empereur.

Cette alliance, qui succédait à vingt-cinq ans d'inimitié, inspira de l'ombrage aux puissances du Nord, et l'Angleterre lui en opposa une autre. Charles VI abandonna l'Espagne, à la condition que ces États reconnaîtraient sa pragmatique; de son côté, l'Espagne, s'éloignant de Charles VI, fit la paix avec l'Angleterre, et obtint de mettre garnison à Livourne, Porto-Ferrajo, Parme, Plaisance, afin de les assurer à don Carlos.

Ainsi, l'on continuait à disposer de l'Italie, non-seulement sans souci des populations, mais sans même songer à ses possesseurs actuels, ni au seigneur suzerain, c'est-à-dire l'empereur Charles VI, offensé, envoie des troupes en Italie, à Naples, à Milan, et, le dernier Farnèse étant mort, il occupe Parme et Plaisance; mais comme 1727.
les convenances ou des caprices dirigeaient entièrement la politique, étrangère à des vues élevées, et par suite fort mobile, l'Autriche s'allia bientôt avec l'Angleterre et la Hollande, qui recon-

1731 nurent la pragmatique sanction; l'Espagne elle-même ne tarda
16 mars. point à donner son adhésion, sous la promesse que les héritages contestés seraient garantis à don Carlos. En effet, ce prince obtint Parme et Plaisance; quant à la Toscane, le grand duc Cosme III ne pouvait se résigner à la sacrifier. Du reste, ces puissances n'avaient aucun droit sur l'État d'un autre, et le duc lui-même se trouvait lié, puisque le pays, à l'extinction de la famille envers laquelle il s'était obligé, recouvrait son indépendance et la liberté de disposer de son sort. Cosme le proclamait lui-même en assurant que la Toscane n'était rattachée à l'empire par aucun lien féodal, et que sa maison la tenait, non en vertu de l'investiture de Charles-Quint, mais de l'élection des Quarante. La politique d'alors tenait compte des convenances, non des droits.

Cosme, durant son long règne, n'avait fait qu'énerver les âmes sous l'influence d'étroites pratiques de dévotion, tandis qu'il laissait languir l'industrie et l'agriculture, pour favoriser les monopoleurs et les hypocrites; il multipliait les emplois et les donnait en dot à de jeunes filles, afin d'augmenter le nombre des familles qui dépendraient entièrement de l'État, même pour la nourriture. Il ne fut donc regretté, quand il mourut, que parce que son suc-
1723. cesseur, Jean-Gaston, faisait craindre un règne pire que le sien.
31 octobre. Les soins donnés à son éducation n'avaient pu le préserver des vices les plus honteux, dont il faisait étalage dans les tavernes allemandes et les lupanars français. Usé par ses débauches, âgé de cinquante-trois ans, il voulait continuer son existence oisive, sans s'occuper d'un pays dont il n'avait à jouir que peu de temps, puisqu'il n'attendait pas d'enfants de sa femme dédaignée; il abandonna donc les affaires à ses ministres, et se plongea dans de scandaleuses jouissances que lui procurait son camérier, Julien Dami; il entretenait des centaines de garçons, même de familles illustres, et le pays imitateur qui avait été dévot sous le père, se déprava sous le fils.

Jolante Béatrix, veuve du fils aîné de Cosme, animait la cour, où elle attirait de jolies femmes et des gens de lettres, parmi lesquels l'improvisateur Bernardin Perfetti, qui fut couronné poëte à Rome. On releva l'université, et les professeurs furent dispensés de se renfermer dans des thèmes et des leçons déterminés; Caraccioli, De Soria, Corsini, Fromond, Rallo, Capassi et Fancelli publiaient divers travaux. A l'université de Florence, où professaient Gori, le docteur Lami, Salvini, Targioni, Cocchi, on joignit

une chaire de droit public, confiée à Pompée Néri, et un observatoire, qui fut dirigé par l'éminent Thomas Perelli; on laissa ériger dans Sainte-Croix un monument à Galilée, et Pascasio Giannetti put reprendre son cours de philosophie. La quatrième édition du Dictionnaire de la Crusca fut achevée de 1729 à 1739; le prêtre Antoine Bandini, auteur de l'excellent *Discours économique*, proclamait la liberté de tirer des grains de la Maremme.

Mais le peu de bien était gâté par les déplorables exemples du prince, et le honteux marché des faveurs et des emplois que faisait Dami d'autant plus despote que Jean Gaston devenait plus paresseux et plus mélancolique. Si parfois, au milieu de sa torpeur, il dressait la tête, il entendait les potentats trafiquer de sa succession, lui vivant : l'Espagne voulait qu'il acceptât pour successeur don Carlos, et reçût dès ce moment ses garnisons; l'empereur, qu'il reconnût la suprématie impériale. Bien plus, après avoir disposé, par stipulations, du territoire florentin, ils s'occupèrent des biens allodiaux de la maison des Médicis : les meubles, les joyaux, les œuvres d'art, le fidéicommis de Clément VII, les acquisitions provenant des épargnes, du commerce et des confiscations; les améliorations faites aux ports, les forteresses, le matériel d'artillerie, les palais, les fiefs annexés par eux au duché, entre autres Pontremoli et la Lunigiane, revenaient de droit, comme possessions privées, à l'électrice palatine; mais l'Espagne les convoitait également, et, comme elle entendait murmurer les mots d'indépendance toscane, elle garnit les forteresses.

Incapable de résister à tant de chocs, Jean-Gaston souscrivit au traité de Vienne, qui avait disposé de ses États sans lui, et, par une *convention de famille*, accepta pour successeur don Carlos, à la condition que l'on maintiendrait dans leur intégrité les privilèges de la Toscane; mais en même temps, il faisait une protestation formelle contre l'atteinte portée à l'indépendance du peuple florentin, qui ne pouvait être victime d'un acte arraché par la force, protestation qui devait être publiée à sa mort.

1731. 25 juillet.

Il avait toujours été convenu qu'il ne viendrait pas en Toscane de garnisons étrangères, mais seulement l'héritier désigné; néanmoins, comme Élisabeth s'imagina qu'il serait humiliant pour son fils de se trouver en quelque sorte à la discrétion des autres, elle le fit accompagner de six mille soldats. Lorsque les vassaux, à cheval, vinrent à Saint-Jean pour jurer fidélité, au milieu de fêtes qui associèrent le faste espagnol à l'élégance des Toscans,

Décembre. séduits par la vive et gracieuse jeunesse de don Carlos, celui-ci reçut l'hommage en qualité de prince héréditaire (1).

Un autre héritage beaucoup plus riche, celui de Charles VI, était mis en question. Cet empereur favorisa les beaux-arts qu'il cultivait lui-même, mais surtout la musique, et Métastase le célébra comme le Titus de son siècle; néanmoins, il ne sut pas se faire estimer comme prince, ni se rendre populaire; il espionnait ses domestiques particuliers, et se montrait pointilleux dans le cérémonial; il était attaché à ses ministres, et pourtant il suspecta toujours celui qui les surpassait tous, le prince Eugène
1736. de Savoie, dont la mort laissa le plus grand désordre dans ce cabinet. Façonné aux habitudes despotiques, il avait de la peine à respecter les constitutions des divers États; fier avant tout d'avoir été roi d'Espagne, il ne voulut jamais renoncer à ce titre, s'entourait d'Espagnols et leur confiait les emplois; il s'obstinait à vouloir les possessions italiennes, parce qu'il y trouvait de l'argent pour sa *bourse secrète*, et des charges à distribuer à son gré, tandis que les constitutions, dans les pays allemands, excluaient les étrangers. Or, ses conseillers (si nous en croyons l'*Histoire secrète* de Foscarini, qui est une recherche des causes pour lesquelles, en 1735, l'Autriche perdit si rapidement l'Italie) lui suggéraient, à l'égard de la Péninsule, des procédés de gouvernement étranges et ruineux : c'était à qui volerait le plus au détriment des populations; à Naples, dans les vingt-sept années de sa domination, on extorqua quatre-vingt-deux millions de florins d'or; en outre, dix-huit millions passèrent directement dans les mains de l'empereur, ou servirent pour offrir des layettes aux archiduchesses ou d'autres cadeaux de ce genre. Milan fut écrasé d'impôts, tandis que les sommes destinées à y entretenir des troupes et à munir les forteresses entraient dans la caisse de l'empereur, et le pays, dans les cas urgents, restait dépourvu de moyens de défense. Tantôt on élevait des doutes sur la validité d'anciennes ventes faites par le fisc aux villes, et il fallait transiger à prix d'argent; tantôt une ville était en querelle avec une autre, et l'on assoupissait le litige avec de l'argent, mais toujours au bénéfice particulier de l'empereur. Moyennant deux millions quatre cent mille florins, il vendit aux Génois le marquisat de Finale, territoire fort important parce qu'il mettait le Milanais en communication avec la

(1) Le cérémonial de l'entrée de l'infant en Toscane et à Parme est rapporté longuement par Gay, sur la relation d'un courrier du cabinet toscan.

mer; il vendit au roi de Sardaigne d'autres fiefs soustraits au Milanais; il vendit des titres, il vendit des soldats, et il fomenta la guerre parce qu'elle servait à couvrir une pareille consommation d'argent; les emplois et les magistratures, il ne les donnait qu'à des personnes indignes, pourvu qu'elles payassent; il permettait à ses ministres de bénéficier sur les revenus de l'État, comme il participait lui-même au produit des charges vénales; il intervenait dans l'adjudication des impôts, qui se donnaient à bas prix, sauf à suppléer au déficit par de nouvelles taxes et une exaction impitoyable.

Naples avait de riches forêts de chênes, propriété royale; celles de l'Istrie et de la Hongrie pouvaient fournir une belle flotte, et Charles en voulait une à tout prix; mais ses navires, grâce à l'administration la plus déplorable, lui coûtaient plus cher que s'il avait dû les acheter, et les officiers auraient suffi pour une escadre triple. Il voulut favoriser le commerce; mais les mesures qu'il prit à cet effet furent imprévoyantes; en élevant les droits sur les laines, il détruisit les troupeaux des Abruzzes; par la compagnie instituée à Ostende, il s'aliéna les puissances maritimes, et cette compagnie ne lui procurait aucun avantage; en faisant de Trieste un port franc, il excita la défiance des Vénitiens, appauvrit la foire de Bolzano et d'autres de l'intérieur; puis, au lieu de l'affluence des négociants sur laquelle il comptait, il ne s'y établit que trois familles de Lombardie, et qui du reste n'y firent venir de marchandises que sur des ordres rigoureux. Le traité qu'il conclut avec les puissances barbaresques attirait leurs corsaires dans l'Adriatique, au grand dommage des Vénitiens et des sujets pontificaux; car ils étaient sûrs de trouver un refuge dans les ports napolitains.

Les avertissements sur ses vices et ceux de sa cour ne lui manquèrent pas, surtout de la part des moines italiens chargés de prêcher le carême à Vienne, et qui ne prostituaient pas aux adulations la parole de Dieu; néanmoins, ce ne fut que par les coûteuses leçons de l'expérience qu'il s'aperçut de ses erreurs, mais sans se corriger. Il employa toute sa vie à des guerres, surtout à des manéges pour faire adopter la pragmatique sanction, en vertu de laquelle ses États devaient passer à sa fille Marie-Thérèse. Élisabeth Farnèse fit mouvoir tous les ressorts pour la marier à don Carlos, qui aurait pu un jour réunir sur sa tête les possessions de l'Autriche, de l'Espagne et de la France; ayant échoué dans cette tentative, elle travailla pour lui faire obtenir le Milanais et les Deux-

Siciles; mais le Milanais était convoité par Charles-Emmanuel III de Sardaigne, lequel comparait l'Italie à un artichaut, qu'il faut manger feuille à feuille; comprenant de quel poids serait son alliance dans la lutte qui devait éclater prochainement, il voulait se la faire acheter au prix de ce riche morceau.

Ainsi, au milieu de l'apparente cordialité, chacun nouait des intrigues et faisait des préparatifs militaires, lorsqu'un événement lointain, l'élection du roi de Pologne, vint ajouter aux souffrances de l'Italie. Stanislas Leczinski, beau-père du roi de France, avait été élu; mais la Russie et l'Autriche, qui préféraient Auguste de Saxe, firent avancer une armée sur la frontière, obligèrent les Polonais à choisir leur candidat, et Stanislas dut se retirer. A cette

1719. occasion, il survint entre la France et l'Autriche une rupture suivie d'intrigues pour des alliances, et l'Espagne aussitôt, c'est-à-dire Élisabeth, se mit à l'œuvre; convoitant toujours l'héritage entier de l'Autriche, cette reine, dont l'ambition maternelle n'était pas diminuée par les obstacles, envoya dire à son fils Charles, âgé de dix-sept ans, qui vivait doucement dans la principauté de Parme: « Préparez-vous pour un trône beaucoup plus noble; « l'Espagne, la France et la Sardaigne se sont alliées contre l'em« pire, c'est-à-dire pour abaisser la maison d'Autriche (1) et l'ex« clure de l'Italie : une armée avec Berwick l'assaillira sur le « Rhin, une autre sous Villars descendra dans la Lombardie, et « une flotte sera envoyée dans la Méditerranée; à Gênes et à An« tibes, il débarquera des gens et des chevaux espagnols, com« mandés par le comte de Montemar réellement, en apparence « par vous-même, que je saluerai bientôt roi des Deux-Siciles. »

1733. 26 septembre. Charles Emmanuel fut encore à la tête des intrigues qu'ils ourdissaient l'un et l'autre, pour se faire des alliés. L'empereur le croyait son partisan, attendu leurs relations amicales, et parce

(1) Le traité de Turin, 26 septembre 1733, entre la France et la Sardaigne, est ainsi motivé : *Il est connu à l'univers que la maison d'Autriche abuse depuis longtemps du degré exorbitant de puissance auquel elle est montée; et qu'elle ne cherche qu'à s'agrandir encore aux dépens des autres. Non contente d'agir secrètement, elle n'a plus gardé de ménagements à se déclarer, voulant même disposer à son gré des royaumes sur lesquels elle ne peut s'arroger aucun droit : et c'est ainsi que l'empereur est venu à bout d'une partie de ses desseins, qui, ne tendant qu'à ôter toutes bornes à la puissance de sa maison, vont à renverser, toujours de plus en plus, cet équilibre tant désiré et si nécessaire.*

Gay prouve que l'Espagne, à cause de ses prétentions sur la Sardaigne, n'accéda jamais au traité de Turin.

qu'il lui avait demandé naguère l'investiture de ses États d'Italie; aussi, en le voyant augmenter ses troupes, il supposait que c'était dans le but unique de se défendre contre les Français. Lorsque le duc fit demander du blé à la Lombardie, le comte Daun s'empressa de lui en envoyer (1); mais on apprit bientôt que le roi, sous la condition qu'il obtiendrait le Milanais, s'était allié avec la France, où l'on rassemblait une armée considérable; en effet, les conseils de l'octogénaire Villars et d'autres vieux militaires avaient prévalu sur les dispositions pacifiques du ministre cardinal Fleury. Les troupes françaises, débouchant par cinq voies 1733
différentes, se réunissent à celles du Piémont, occupent Vigevano, 3 novembre.
Tortone, Pavie et se trouvent aux portes de Milan. Charles VI, par sa compagnie d'Ostende, s'était aliéné les puissances maritimes; ce système de corruption, si étendu, avait fait négliger les armements et les approvisionnements; surpris par cette invasion imprévue, Daun se retira dans les forteresses, au lieu de s'exposer à une défaite. Charles-Emmanuel, accueilli par des fêtes à Milan et partout (2), vit s'ouvrir le fort de Pizzighettone alors important

(1) Muratori, qui a toute l'autorité d'un contemporain, raconte que le général Filippi, ambassadeur de Charles VI à Turin, demanda compte au ministre Ormea de la *ligue du Piémont avec la France et l'Espagne*, dont on était informé à Vienne. Ormea le pria de mettre cette demande par écrit, et il écrivit au bas : *Cette ligue n'est pas vraie*. Ce billet fut envoyé à Vienne, et contribua beaucoup à maintenir la cour dans sa persuasion qu'elle n'avait pas à craindre la guerre; puis, Ormea, auquel on demanda comment il avait pu mentir aussi effrontément, répondit que la ligue était faite avec la France, mais non avec l'Espagne.

Dans la dépêche, 12 février 1734, de Milan, du marquis de Villars au roi de France, on lit : *Le prince de Trivulce, arrivé de Vienne depuis peu de jours, m'a confirmé ce que j'avais déjà entendu de la haine terrible de l'empereur contre le roi de Sardaigne, et qu'il donnerait la moitié de l'Autriche pour pouvoir se venger de sa perfidie, répétant souvent que, pour le mieux tromper, il avait pris des investitures pour la Savoie, qu'on ne lui demandait pas*.

(2) Foscarini atteste que le Milanais « nourrissait une très-grande aversion contre la maison de Savoie, sous laquelle il n'aurait voulu tomber à aucun prix, » p. 106; « toutes les classes détestaient au dernier point la domination savoyarde, » p. 26. Le président de Brosses, qui voyageait alors en Italie, dit : « *Ce n'est pas que, si le roi de Sardaigne vient jamais à bout d'avoir Milan, il ne trouve de terribles difficultés à s'y maintenir, les Milanais ayant les Piémontais en exécration, et dans tout le reste de l'Italie ils ne sont guère moins odieux*. Lettre XIV. L'ambassadeur français à Turin s'inquiétait lui-même beaucoup de l'hostilité des Milanais : *Tout cela prouve que les Milanais préféreraient la domination espagnole à celle du roi de Sardaigne*. Archives du dépôt de la guerre, 2810, 88.

pour le passage de l'Adda et muni de cent canons, outre les citadelles de Lecco, Trezzo, Crémone, Fuentès, Novare, Arona. Le fort de Milan se rendit également, mais après que Charles-Emmanuel eut tiré quatorze mille coups de canon et lancé trois mille bombes; enfin, il est maître de ce pays, si longtemps convoité, et s'en intitule duc.

Un potentat qui redoute un voisin lui en oppose un autre de forces presque égales; Charles-Emmanuel, quelque défiance qu'il eût des Bourbons, consentait donc à l'agrandissement d'un infant d'Espagne; mais il ne voulait pas affaiblir l'empereur au point qu'ils restassent sans contre-poids en Italie. En conséquence, il entrava la marche de l'armée, restreignit la fourniture des vivres, refusa de donner des canons pour le siége de Mantoue, et ne songea point à pousser la guerre plus avant; tandis que Villars voulait que l'on profitât de l'occasion pour gagner du terrain et fermer tout passage aux secours expédiés d'Allemagne, il s'obstine à rester sur la défensive. Le maréchal Mercy eut alors toute facilité pour descendre du Tyrol, et renforcer la garnison de Mantoue; Villars, indigné, vint prendre congé du roi, qui lui dit durement : *Bon voyage*. Le maréchal mourut à Turin à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

L'Espagne, ou plutôt Élisabeth, s'étant alliée avec la France, envoie dans les eaux de la Toscane une flotte, dont les troupes, pour soustraire les Deux-Siciles à l'oppression autrichienne, à l'avarice autrichienne, commencent par ravager impitoyablement la Mirandole, Piombino, le duché de Massa et Carrare; puis l'infant don Carlos, qui s'est déclaré lui-même majeur à dix-huit ans, nommé généralissime des Espagnols (1), se met à la tête d'une

(1) Lorsque don Carlos se préparait pour l'expédition de Naples, l'octogénaire Villars lui donnait des conseils, parmi lesquels les suivants : *Je supplie V. A. R. de faire une réflexion bien importante, que, quelque zélés que soient les Napolitains, quelque désir ardent qu'ils aient de rentrer sous la domination de l'Espagne, la raison ne veut pas qu'ils hasardent leurs têtes et leurs fortunes, s'ils ne sont comme assurés qu'ils se donnent pour toujours, et ils ne peuvent compter que l'entrée de l'Italie est fermée aux armées de l'empereur. Les mêmes Napolitains, quelque bien intentionnés qu'ils soient, ne se rappelleront que trop l'année* 1706; *tout le Milanais, le Mantouan étaient aux deux couronnes, leurs armées tenaient l'Adige et le pied des Alpes. L'empereur ordonna au prince Eugène de secourir Turin. Le prince Eugène m'a raconté lui-même à Rastadt, qu'il représenta à l'empereur l'impossibilité de secourir Turin. L'empereur lui ordonna de faire périr jusqu'au dernier homme de son armée, plutôt que de ne pas tenter le secours.*

Je ne rappelle pas les fautes des généraux qui pouvaient l'empêcher.

grosse armée, et traverse lentement l'État papal, qu'il dévaste en barbare.

Le royaume napolitain, de même que le Milanais, se trouvait

J'espère que Dieu n'abandonnera pas celui dont le roi veut bien se servir, au point d'en faire de pareilles.

Mais enfin, ce général n'a pas Mantoue; il faut garder le Pô. L'armée d'Espagne ou une partie y est nécessaire, et j'ai déjà pris la liberté d'écrire à Leurs Majestés Catholiques, qu'elles doivent envoyer en Italie tout ce qu'elles auraient de troupes inutiles en Espagne. Si je ne puis tenir le Pô et le Mincio, je dois chercher une bataille, puisque tout général sage ne doit s'attacher à défendre de certaines situations que lorsqu'il a lieu de croire que l'ennemi qui vient les attaquer périra dans de vaines attaques. Excepté cette raison, il faut marcher à l'ennemi, surtout avec les armées des Français, et je dirai aussi des Espagnols, auxquels je crois la même valeur.

Je répète donc à V. A. R. qu'elle ne peut prendre aucune confiance aux nouveaux sujets qu'elle veut se donner, qu'en les tranquillisant sur la crainte de changer de maîtres.

Après les premières idées générales sur la guerre que V. A. R. va entreprendre, elle permettra à mon zèle pour sa personne, à la confiance et aux bontés dont Leurs Majestés Catholiques veulent bien m'honorer, et à l'ordre qu'elle me donne elle-même de lui dire ce que je pense sur sa conduite dans la guerre.

J'oserai lui donner pour premier conseil, de n'en pas croire son ardeur sur les périls de la guerre ; il y a ceux que les rois et les princes doivent mépriser, et ceux auxquels il ne faut jamais qu'ils se commettent.

Ils doivent faire attaquer les places médiocres par leurs généraux, et ne pas honorer ces siéges de leur présence. S'il est question d'une bataille, il faut que votre armée vous voie marcher à la tête de la première ligne, et que vous vous montriez avant que l'on marche à la charge.

Quand votre première ligne est prête à charger, vous devez vous mettre entre la première et la seconde, pour donner vos ordres, pour faire soutenir les troupes, qui pourraient être ébranlées, mais que vous ne chargiez jamais à la tête de vos troupes, à moins que votre présence ne soit nécessaire pour empêcher l'ébranlement de l'armée.

Pour les lignes, n'allez jamais à la tranchée, que le troisième jour qu'elle est ouverte, connaître par vous-même si vos ingénieurs suivent bien vos projets. Ne vous pas exposer : ce ne sont pas des périls dignes de princes : mais leur présence, leur visite est nécessaire, non-seulement pour presser les attaques, mais même pour se montrer aux troupes.

Les premiers soins, après ceux des actions, regardent la discipline et la subsistance. Pour pouvoir exercer une sévère discipline, il faut que la subsistance soit bien réglée.

N'ordonner que les punitions nécessaires, mais nulles grâces dans les premières fautes. Le général qui pardonne les premières, doit imputer à sa fausse clémence les secondes.

Il est bon que vos généraux parlent eux-mêmes aux troupes, pour leur faire connaître la nécessité d'être sages. Les bien traiter dans les grandes fatigues et leur faire donner de la viande outre leur paye ordinaire.

mal défendu, l'empereur et le grand chancelier Zizendorf s'étant approprié l'argent destiné aux armements, tandis que, par jalousie, on ne permettait pas aux naturels de s'armer : pas d'ingénieurs, des officiers imberbes, des soldats rouillés dans les garnisons, et partout les esprits exaspérés contre les Autrichiens sangsues et vendeurs d'emplois; aussi, à l'approche de Carlos, tout le monde se déclarait pour l'Espagne, d'autant plus qu'il payait exactement, distribuait des dons, des secours, et jetait à la foule des poignées d'argent.

1734. Le vice-roi Jules Visconti se met à la tête de quelques régiments pour arrêter sa marche, et appelle aux armes la population; mais, comme il ne voit accourir que des bandits et des condamnés, il s'enfuit avec l'argent et les archives; et partout les lis remplacent les aigles. Carlos fait son entrée à Naples en répandant l'argent à pleines mains; il va se prosterner dans les églises, donne un magnifique collier à saint Janvier, ouvre les prisons aux malfaiteurs, conserve les priviléges et les magistrats, dote la cité de la grandesse d'Espagne, et concède à l'elu et aux députés du peuple le droit de se couvrir en présence du roi. L'allégresse fut encore plus grande quand on apprit que le pays ne serait plus une ferme administrée par les vice-rois, puisque, par un décret de Philippe V, don Carlos fut nommé roi des Deux-Siciles, séparées de l'Espagne; les nouvelles nominations aux grandes charges satisfirent les nobles, et des fêtes, des faveurs, une illumination qui dura deux nuits contentèrent la plèbe.

Visconti, retiré sur le territoire de Bari, attendait des Croates de Trieste; mais le duc de Montemar, véritable chef de l'armée
5 mai. dont Carlos avait le commandement nominal, le défit à Bitonto; puis il alla soumettre la Sicile, vainement défendue par le brave Lobkowitz, qui n'avait ni soldats, ni l'amour des populations. Ainsi, le royaume entier reconnut l'autorité de Carlos, tandis que la fortune autrichienne baissait même en Allemagne, malgré les talents du vieux prince Eugène.

Le Milanais avait été soumis trop facilement pour qu'on pût le dire vaincu, et les Autrichiens conservaient l'inexpugnable Man-

C'est ainsi que l'on en a usé dans la conquête du Milanais. L'armée du roi est en bon état, et peut soutenir toutes les fatigues.

Je sais que V. A. R. a résolu de manger avec les gens de guerre. Rien n'est si nécessaire que de leur montrer souvent leur prince, leur général; qu'il veuille bien parler quelquefois à ceux qu'il connaît le moins, surtout à ses nouveaux sujets.

toue. Les troupes impériales, sous les ordres de Mercy, furent concentrées dans cette place; mais ce maréchal, mal vu pour ses violences et son mépris de la vie des hommes, ne fut pas heureux et mourut dans la bataille de Parme, une des plus sanglantes qu'on eût livrées depuis longtemps; dix mille autrichiens y trouvèrent la mort. Les Impériaux furent mieux commandés à Quistello par le maréchal comte de Königseck; mais vaincus à la journée de Guastalla, ils durent se retirer dans le Tyrol. 29 juin. 17 septembre

Louis XV reprit alors son vieux projet de rendre l'Italie indépendante, pour faire disparaître les incessantes occasions de guerre: la Lombardie devait être partagée entre Venise, Gênes et le Piémont, et l'on rendrait la Toscane aux citoyens; tout prince qui aurait des possessions au dehors, ne pourrait dominer sur aucune partie de l'Italie. L'ambitieuse Élisabeth empêcha la réalisation de ce dessein; car elle ne souffrait pas que son fils fût privé de la Toscane, bien qu'il acquît les Deux-Siciles, et l'on reprit les armes. Les Autrichiens levèrent une armée dans les États de l'Église, qui durent pourvoir aux dépenses de son entretien et souffrir ses excès; toutefois, comme les paysans, dans quelques localités, tantôt repoussaient les fourrageurs trop exigeants, tantôt empêchaient les enrôlements ou refusaient de payer les contributions arbitraires, les cours de Madrid et de Vienne jetaient les hauts cris contre le pape et chassaient ses nonces; on aurait dit que tous les princes étaient d'accord pour faire étalage de mépris envers le saint-siége. 1735.

Mais la guerre, désormais, soumise à la tactique des marches et contre-marches, ne se faisait que lentement; Carlos ne tenait-il pas les Deux-Siciles, et le roi sarde, le Milanais? que pouvaient-ils désirer encore? Le cardinal Fleury avait à cœur de rétablir la paix, et l'empereur ne pouvait que la désirer; mais Louis XIV, bien qu'il eût déclaré que son unique désir était de se venger de l'affront fait en Pologne à Stanislas Lezczinski, sans vouloir un pouce de terre, refusa de déposer les armes, si l'on ne donnait pas à la France le duché de Lorraine, dont ce Lezczinski jouirait sa vie durant, en échange de la Pologne qu'on lui avait enlevée. Quant au duc de Lorraine, on devait le dédommager par la Toscane, qu'on prendrait à l'Espagne, comme Parme, Plaisance et Mantoue. Misérables brocanteurs de peuples!

Dans le traité de paix conclu à Vienne, la Toscane fut donc assignée au duc de Lorraine qui, Jean Gaston étant mort dans ce moment, en prit possession; à titre de compensation, don Carlos 1738. 8 novembre.

eut les Deux-Siciles et les ports du Siennois avec Porto-Longone. Livourne restait port franc; le roi de Sardaigne qui ne pouvait se consoler de ne pas avoir acquis tout le duché, obtint les territoires de Novare et de Tortone, distraits du Milanais, et la suprématie féodale dans les Langhe; Parme retournait à l'empereur; mais les Farnèse, à leur départ, emportèrent les richesses de leur famille et les chefs-d'œuvre, dont ils enrichirent Naples.

1740. 20 octobre. On n'avait pas encore déposé les armes, lorsque la mort de Charles VI ouvrit la succession autrichienne; malgré la pragmatique sanction, dont la reconnaissance avait été le but constant de la politique et de la diplomatie de Charles, les potentats se mirent en mesure d'arracher à Marie-Thérèse quelques lambeaux de son héritage, et l'Italie fut de nouveau bouleversée.

La France, toujours opposée à l'Autriche, résolut d'agrandir avec les dépouilles de cette puissance les États secondaires, qui obéiraient à son impulsion. La Prusse voulait s'étendre et se fortifier en Allemagne, de manière à ce que l'Autriche fût désormais dans l'impossibilité de s'y conduire en maîtresse. Le roi d'Espagne, soit à cause des anciens droits de son royaume, soit comme descendant par les femmes de Charles-Quint, croyait que, à l'extinction de la ligne autrichienne, il pouvait revendiquer le Milanais, Parme et Plaisance; il est bien vrai que, par le traité de Londres de 1718, il y avait formellement renoncé; mais il ne comptait pour rien cet engagement. Il fit donc des préparatifs, et contraignit le roi de Naples d'armer. Une loi de 1549, de Charles-Quint, portait que les sœurs devaient succéder, quand la descendance mâle de Philippe II viendrait à manquer; cette loi fut confirmée lorsque sa fille Catherine épousa Charles Emmanuel III de Sardaigne. Ce roi prétendait donc que le duché de Milan aurait dû lui appartenir dès la mort de Charles II, dernier héritier mâle de Philippe II, et qu'on ne pouvait le lui contester maintenant, puisque cette maison était entièrement éteinte. Nous ne croyons pas que Charles Emmanuel comptât beaucoup sur ces titres, abrogés du reste par la reconnaissance de la pragmatique sanction; mais il comprenait que, comme prince de l'empire, il devait participer aux discussions; du reste, placé entre les deux compétiteurs les plus puissants, il voulait se donner à celui qui l'achèterait le plus cher. Dès le principe, il s'entendit avec la France pour acquérir le Milanais, dût-il même céder la Savoie; puis, songeant qu'il n'avait aucun avantage à voir prédominer en Italie cette France si longtemps maîtresse du Piémont, et blessé de ce que

l'Espagne ne lui offrait que des rognures du Milanais, convoité par Élisabeth, il se tourna du côté de Marie-Thérèse.

Cette princesse se trouvait dans la position la plus critique; car toute l'Europe semblait s'être conjurée pour lui enlever les lentes acquisitions de ses aïeux, et la restreindre à la Hongrie, la basse Autriche, la Carinthie, la Carniole et les provinces belges. Frédéric II de Prusse, héros philosophe, occupait la Silésie, et le duc de Bavière, qui l'avait dépouillée de la Bohême, était proclamé empereur; les Espagnols prévalaient en Italie, et les Bourbons de Naples se mettaient en marche pour menacer la Toscane, Parme, Plaisance et la Lombardie; le pape devait leur livrer le passage, et le duc de Modène se joindre à eux.

Marie-Thérèse, qui s'était même enfuie de Vienne, avait dû retirer ses troupes d'Italie, et se procurer des amis à des conditions onéreuses; il fut donc convenu entre elle et Charles Emmanuel qu'elle empêcherait les Espagnols et les Napolitains de s'a- 1742.
vancer sur Modène et la Mirandole, et que lui-même, sans faire 1er février.
valoir ses droits jusqu'à la fin de la guerre, défendrait la Lombardie : traité de deux amis, préoccupés seulement de se défendre contre un tiers, comme le qualifiait Voltaire; il fut dit *provisionnel*, parce qu'il exprimait la réserve, d'ordinaire sous-entendue dans les autres, que le roi pourrait se dégager, à la condition de prévenir Marie-Thérèse un mois à l'avance, c'est-à-dire si la France et l'Espagne lui faisaient des conditions plus avantageuses.

Venise voulut rester neutre, bien que Marie-Thérèse menaçât de nouveau de susciter contre elle les voleurs de Segna. Modène était gouvernée par les d'Este, princes tranquilles. Alphonse III, 1629.
âgé de soixante-huit ans, abdiqua pour se faire capucin à Merano dans le Tyrol, où il se mit à convertir des hérétiques, et soigna les pestiférés. François, son fils, cité comme un modèle de courtoisie et de générosité, parlait dans les rues avec les uns et les autres, accordait audience à tous et donnait avec une modeste libéralité. Apprenait-il que des chevaliers se trouvaient dans le besoin, il jouait avec eux au tir ou au mail, et perdait à dessein; parfois encore, il glissait adroitement dans leur jupe ou leur chapeau un rouleau d'argent, ou bien il feignait de laisser tomber des pièces de monnaie, et refusait de les reprendre quand on les avait ramassées; il leur donnait des vêtements qu'il avait mis de côté, disait-il, et ils y trouvaient de l'argent. Il gourmanda Poggio, son secrétaire, pour une lettre mal faite; mais le même jour, quand il fut à table avec quelques amis, il lui envoya un billet contenant

la donation de la maison qu'il habitait et de quelques champs. Il aima les arts, et fit commencer le palais de Modène, bon dessein d'Avanzini. Un proche parent du maréchal de Gassion ayant commis des profanations dans une église, il le fit fusiller, repoussant par ces mots les instances qu'on faisait pour obtenir sa grâce : « Je lui pardonnerais s'il m'avait fait perdre une bataille; mais il a manqué de respect à la maison de Dieu, et je ne puis lui faire grâce. »

1658. Alphonse IV fut le généralissime des troupes françaises en Italie, et eut l'investiture de Correggio. Sa veuve, Laure Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin, dirigea avec une prudente bonté la jeunesse de François II. Comme il ne laissa point d'enfants, il eut pour successeur son oncle Renaud, fils de François Ier, que nous avons vu engagé dans la guerre pour la succession espagnole. En 1707, il recouvra son duché; en 1710, il acquit la Mirandole que l'empereur, voulant punir Pico d'avoir embrassé la cause des Français, fit mettre pour ainsi dire à l'encan, et lui céda moyennant deux cent mille pistoles; quant à Comacchio, toujours réclamé par le pape, il désespéra de l'obtenir lorsque l'empereur renonça à ses prétentions sur cette ville.

1734. Dans la guerre des Gallo-Espagnols, Modène fut occupée par le maréchal Maillebois et grevée de contributions. Renaud, qui s'était réfugié à Paris, fut ensuite rétabli dans sa résidence, et,
1737. l'année suivante, il eut pour successeur François III, qui combattait les Turcs en Hongrie comme général de l'artillerie impériale. Il avait résolu de garder la neutralité dans la guerre actuelle; mais Traun, gouverneur de la Lombardie, à force d'outrages et surtout par l'invasion de ses domaines, le poussa à se déclarer l'ennemi de sa protectrice. Des Allemands et des Sardes occupèrent aussitôt le duché, tandis que François se réfugiait sur le territoire vénitien, « emportant avec lui le courage, compagnon constant de ses adversités, » dit Muratori. Ce savant se trouvait alors à Modène; le roi de Sardaigne lui ayant demandé comment il le traiterait dans son histoire, il lui répondit : « *Comme vous traiterez ma patrie.* »

Le duc de Montemar qui, de la rive gauche du Pô, avait vu, sans faire un mouvement, la prise de Modène et de la Mirandole, se dirige alors vers la basse Italie, débarque à Orbitello, et, après avoir réuni à ses Espagnols douze mille Napolitains, traverse violemment le territoire de l'Église. A Rome, ses agents, pour enrôler des soldats, ont recours aux séductions et à des violences telles que le peuple, irrité de se voir enlever maris, fils, pères, se

soulève et affronte à coups de pierre les fusils et les canons; il fallut en venir à un arrangement, et congédier tous ceux qu'on avait incorporés dans les régiments espagnols. Les troupes de Montemar se vengèrent sur la campagne; mais elles expièrent leurs cruautés dans le sang. Le cardinal Albéroni, qui ne pouvait oublier la politique, conseillait d'opposer à ces étrangers une ligue de tous les princes italiens, dont le pontife serait le chef; mais celui-ci se contenta de publier un jubilé.

Si le prince Eugène savait multiplier une petite armée par des marches rapides, le duc de Montemar, qui avait néanmoins beaucoup aidé à la première conquête du royaume, laissait alors languir des forces imposantes par des lenteurs inexplicables; sans égard ni pour l'honneur espagnol, ni pour le danger des alliés, ni pour les souffrances des populations, il perdait des semaines à des marches de quelques heures, s'approchait de l'ennemi, puis battait en retraite, sans défendre ses postes, sans attaquer ceux qui étaient faibles; en un mot, il laissait les soldats tomber dans l'indiscipline, les maladies et les vices s'étendre, et les alliés prendre le dessus. Il fut remplacé par le Flamand comte de Gages qui, à Camposanto de Modène, eut à combattre les Austro-Sar- 1743.
des; puis, s'étant retiré à Rimini, il céda le commandement au duc de Modène.

Marie-Thérèse, qui n'était pas effrayée par ses nombreux ennemis, refuse de reconnaître Charles VII, bien qu'élu régulièrement empereur, et entraîne les princes d'Allemagne dans une guerre tout à son avantage; pour la première fois, elle appelle les Moscovites à jouer un rôle dans les événements de l'Europe méridionale, et pousse contre ses ennemis et sur la pauvre Italie des bandes féroces de Pandours, Tolpasks, Anaks, Croates, Varadins, terribles d'aspect et soldats redoutables, avides de butin, répandant le sang avec indifférence, et qui renouvelèrent les horreurs de la guerre de Trente ans.

L'Angleterre fut la seule qui resta fidèle à la pragmatique 19 août.
sanction; une de ses escadres se présente inopinément devant Naples avec des galiotes et des bombes, et le commandant Matthews somme le roi de rappeler ses troupes de la Lombardie, sous la menace, en cas de refus, de bombarder la ville; il lui donne deux heures pour se décider. On n'avait jamais songé à fortifier Naples, et les châteaux étaient dépourvus de tout; il fallut donc se résigner, et l'armée napolitaine, rappelée, prit ses quartiers sur le territoire de Pérouse.

Charles Emmanuel négociait soit avec l'Espagne ou la France; ne pouvant gagner la dernière, il envoya de nouvelles troupes au Var et aux Alpes; puis, faisant valoir les grands sacrifices qu'il devait s'imposer, et les propositions que lui avaient faites la France et l'Espagne, il insistait pour obtenir de nouvelles compensations; car, disait-il, en s'unissant à ces deux puissances, il ferait perdre à la reine tout le Milanais. L'Angleterre, que l'agitation populaire avait contrainte de sortir de la politique expectante de Walpole, engageait Marie-Thérèse à consolider cette mobile alliance avec la Savoie, en faisant au roi des concessions positives; mais l'impératrice, alors délivrée de ses premières angoisses, refusait et disait : « Toujours de nouveaux sacrifices! si je cède encore, il « me restera si peu en Italie qu'elle ne vaudra pas la peine d'être « défendue. Il ne me laisse que l'alternative d'être spoliée par la « France ou l'Angleterre. » Toutefois, elle dut signer un traité secret conclu à Worms, par lequel Charles Emmanuel reconnaissait la pragmatique sanction, renonçait à toute prétention sur le Milanais, et s'obligeait à mettre en campagne quarante-cinq mille hommes. « En récompense du zèle et de la générosité avec lesquels il avait servi la maison d'Autriche, » Marie-Thérèse, outre un subside de quatre millions par an, s'engageait à lui céder le Vigevanasque, le comté d'Angera avec toute la rive occidentale du lac Majeur et la rive méridionale du Tésin, et Plaisance avec la partie de son territoire en deçà du Pô jusqu'à la Nura; elle ajoutait ses droits sur le marquisat de Finale qu'elle ne possédait point, afin qu'il pût communiquer avec les puissances maritimes; en outre, elle devait entretenir en Italie trente mille hommes sous ses ordres. L'Angleterre s'obligeait à payer au roi de Sardaigne deux cent mille livres sterling par an (1), et à l'appuyer sur la Méditerranée d'une escadre puissante, avec promesse de n'écouter aucune proposition d'arrangement pour l'Italie sans son consentement.

3 septembre.

La guerre alors se ranime. Charles Emmanuel, poursuivant les

(1) Winnington, payeur général, prélevait sur ces subsides un demi pour cent. Le fameux Pitt, son successeur, refusa cet indigne avantage, bien qu'il pût en profiter, d'autant plus qu'il le trouvait déjà établi. Dépêche du 11 mars 1746 du chevalier Ossorio.

Les diplomates qui figurèrent avec le plus d'éclat dans ces difficiles négociations furent le marquis Ormea, le comte d'Agliè, le comte Maffei, Piémontais, et le Sicilien chevalier Ossorio. Lord Chesterfield, dans la lettre à son fils du 18 novembre 1748, dit : « Dans les cours ou les congrès, les ministres du roi de Sardaigne se montrent toujours les plus habiles, les plus courtois, les plus déliés. »

Espagnols commandés par le duc de Modène, arrive jusqu'à Bologne; le prince de Lobkowitz, célèbre par ses victoires en Bohême, et successeur de Traun, entre dans les légations, où il sème les dégâts, cortége habituel de ces guerres qui ravagent sans produire de solution; puis il montre aux Romains une armée de barbares, et se dirige sur Naples, en répandant une proclamation de Marie-Thérèse, prodigue de promesses. Mais le peuple et les nobles, indignés de cette tentative pour ébranler leur fidélité, se serrèrent autour de leur roi, fiers de la confiance qu'il mettait en eux; en effet, Charles rendit la liberté aux personnes qu'il avait emprisonnées comme suspectes, et, dispensé de la neutralité par cette agression, il se mit en mesure de défendre le royaume.

Lobkowitz, outre les bandes irrégulières et une foule de batteurs d'estrade hongrois, conduisait vingt mille fantassins et six mille chevaux; les navires le secondaient. Les Bourbons avaient une armée plus nombreuse, mais inférieure par la réputation; du reste, ni les uns ni les autres ne se faisaient scrupule de violer un territoire ami, et l'État pontifical devint le théâtre de plusieurs combats. A Velletri, les Autrichiens assaillirent le camp à l'impro- 1744. 10 août
viste, si bien que le roi et le duc de Modène eurent de la peine à s'enfuir en chemise; mais le duc de Castropignano sut conserver sa position, et mit bientôt les Autrichiens en pleine déroute. Les armées, néanmoins, restèrent encore deux mois en présence, chacune attendant que l'autre fût détruite par la famine et la peste; en effet, après avoir perdu une foule de soldats, Lobkowitz dut battre en retraite, et montrer à cette Rome qu'il avait naguère insultée les misérables débris de ses troupes. Le comte Gages, s'étant joint à une armée que la France envoyait par Gênes, poursuivit les Autrichiens, laissant sur la route le spectacle horrible des déserteurs qu'il faisait pendre, tandis que la peste ravageait les deux camps.

Les haines royales remplissaient non-seulement l'Allemagne de carnage, mais se déchaînaient encore sur les mers. Après la mort du cardinal Fleury, qui avait toujours sollicité la paix, la France soutint chaudement le parti espagnol contre Marie-Thérèse, et envoya une armée au delà des Alpes. De grandes batailles sont livrées; d'autres Gallo-Espagnols avec l'infant don Philippe et le prince de Conti, secondés par la flotte, prennent Nice et la Savoie. Les passages des Alpes sont vigoureusement défendus par les Pié- Septembre.
montais; parmi les affaires les plus fameuses du siècle, on compte la prise de Demonte et le siége de Cuneo, où les populations se-

condaient l'armée, à la différence de ce qui arrivait dans le reste de l'Italie; bien que le roi fût défait, son adversaire dut repasser les Alpes et abandonner le Piémont.

1745. Mais don Philippe reparait bientôt, tandis que le comte Gages, après une marche pénible à travers la Garfagnana, vient le rejoindre près de Gênes; alors, à la tête de soixante-dix mille hommes, ils occupent Acqui, Tortone, Pavie, Valence, Asti, 27 novembre Alexandrie, Casale. Charles Emmanuel, contraint de voler à la défense de son territoire, est battu à Bassignana, au point où le Tanaro débouche dans le Pô, laissant peu de morts et un très-grand nombre de prisonniers. L'infant don Philippe, après s'être emparé d'Alexandrie, de Valence, d'Asti, de Casale, entre à Milan avec les Gallo-Espagnols, et jouit des honneurs du triomphe au milieu des hommages, de la musique et de représentations théâtrales; à la nouvelle que la riche cité est au pouvoir de son second fils, la joie inonde le cœur d'Élisabeth. Mais la reine de Hongrie redouble d'efforts; après avoir, par la cession de la Silésie, acheté la paix de son terrible adversaire, Frédéric II, elle 1746. envoie, au milieu de l'hiver, Lichtenstein avec de nouvelles troupes. Les Gallo-Espagnols sont alors obligés de sortir de Milan, où les Allemands font leur entrée pendant que l'on célèbre la fête de saint Joseph; ils saccagent Parme, tandis que les Gallo-Espagnols se renforcent dans Plaisance, dont le collége est converti en forteresse, puis détruit par les Autrichiens, sans doute à la grande affliction d'Alberoni qui l'avait institué pour des travaux pacifiques.

16 juin. Appuyé par les Allemands, Charles Emmanuel répare ses pertes; à Plaisance, il bat Gages et Maillebois, et, pendant qu'il entame des négociations avec la France pour obtenir de plus grands avantages et le Milanais toujours convoité, il renouvelle ses forces. Il réussit mieux à semer la zizanie entre les alliés, bat les Français à Plaisance, et les oblige à repasser les Alpes. Après la mort de Philippe, qui s'obstinait à la guerre par caprice et sous Juillet. l'influence de la reine, Ferdinand, son successeur, rappela d'Italie les troupes espagnoles.

Marie-Thérèse, caractère viril, vertueuse au milieu de tant de cours dépravées, fière de ses droits de reine et d'Autrichienne, songeait à l'agrandissement de sa famille et de ses enfants, sans toutefois porter atteinte aux priviléges locaux, qui formaient la constitution historique de ses peuples divers. Elle avait épousé François, d'abord duc de Lorraine, puis grand-duc de Toscane; or, bien qu'elle l'aimât beaucoup, et l'eût rendu douze fois père,

elle ne lui laissait aucune autorité; il fut donc obligé de se borner à des soins partiels, aux spéculations sur les fermes, au point de faire des fournitures aux ennemis de sa femme.

Marie-Thérèse envoya des troupes dans le Ferrarais avec ordre, pour châtier le duc de Modène, d'imposer de fortes contributions; elles devaient encore ravager les biens allodiaux de la maison d'Este, bien qu'ils fussent assignés aux sœurs, sans épargner non plus ceux de Massa et Carrare, dont la duchesse, Marie-Thérèse Cibo, était femme de ce duc. Puis, le duché de Mantoue ayant vaqué par la mort du dernier Gonzague, Marie-Thérèse l'occupa comme appendice du Milanais, malgré les protestations de son époux qui, comme empereur d'Allemagne, croyait qu'il lui faisait retour. Après la victoire de Plaisance, les Austro-Sardes veulent profiter de l'occasion pour recouvrer le royaume de Naples; mais l'Angleterre, afin de punir la France d'avoir favorisé le prétendant, les oblige à se retourner contre la Provence, attaque suivie de l'occupation de la plus grande partie du territoire Génois.

Le marquisat de Finale était situé entre le Montferrat et la Rivière de Gênes; la famille Del Carretto, qui le tenait en fief, l'avait vendu, en 1590, aux Espagnols qui le réunirent au duché de Milan. Lorsque les Français quittèrent l'Italie en 1707, les Impériaux s'en rendirent maîtres; puis, en 1713, Charles VI le vendit à Gênes moyennant un million deux cent mille piastres comme fief dépendant de l'empire, et le lui confirma par le traité de la quadruple alliance en 1718, ensuite par celui de Vienne en 1725. Cependant, Marie-Thérèse, en 1743, en cédait les droits, comme d'un bien propre, au roi de Sardaigne, pour l'unique motif qu'il importait au Piémont de pouvoir communiquer directement avec les puissances maritimes, ses alliées.

Gênes n'était plus la maîtresse des mers; mais ce peuple conservait un caractère énergique, de l'activité et l'amour des libres institutions; l'aristocratie dominante n'excluait pas le mérite, et se rappelait son origine bourgeoise; ses capitalistes avaient sur les banques de France pour quatorze millions de revenu. Gênes protesta donc contre cette usurpation, qui pouvait établir sur la Rivière un port rival du sien, et fit des préparatifs militaires; s'alliant avec la France, l'Espagne et Naples par le traité d'Aranjuez, elle facilita aux Bourbons le passage pour la Lombardie. Les Anglais, attendu, disaient-ils, que Gênes n'avait pas d'ennemis, réclamèrent pour qu'elle cessât de s'armer et de molester leur allié de Savoie; n'étant pas écoutés, ils pillèrent les navires de la ré-

publique, et envoyèrent l'amiral Rowley pour bombarder Gênes,
1746. Finale, San-Remo, sollicités par le roi de Sardaigne, qui cherchait encore à soulever les Corses. Mais, après la victoire de Plaisance et la retraite des Espagnols, les Autrichiens par terre, et les Anglais par mer bloquèrent Gênes; le manque de travail occasionné par une longue guerre, joint à la difficulté des transports, mécontenta le peuple. Alors Gênes, dans la crainte qu'il ne proclamât Marie-Thérèse, fut contrainte, bien qu'elle eût des armes et des vivres, de traiter avec le commandant des Autrichiens, marquis Antoine Botta Adorno, et de lui céder une porte, en se recommandant à l'impératrice.

Si les soldats allemands, dans toute cette campagne, s'étaient montrés avides et brutaux, surtout à Parme et à Plaisance, ils furent ici pires encore, comme si le nom de Gênes, sa patrie, avait allumé la fureur de Botta. Il lui imposa donc des conditions comme à une cité vaincue : il fallut qu'on livrât les portes, les forts, les munitions de guerre et de bouche, avec autorisation pour les armées autrichiennes de traverser librement le territoire de la république; que le doge et quatre sénateurs, dans le délai d'un mois, allassent demander à la très-clémente souveraine pardon de ce qui est un droit sacré, c'est-à-dire du droit de se défendre contre des agresseurs; qu'on payât immédiatement cinquante mille génoises (de cinq francs) pour réconforter les soldats. La contribution de guerre fut fixée à trois millions de génoises, payables dans quinze jours, sous menace de pillage; cette somme, disait-il, était nécessaire à l'armée pour l'expédition en Provence et contre Naples. Gênes fit argent de tout; l'argenterie des maisons, les trésors déposés sous la foi publique à la banque de Saint-Georges furent envoyés à l'hôtel de monnaie, afin de passer ensuite dans les poches des soldats à titre de paye et de récompenses; une grande partie fut expédiée à Milan.

Le roi de Sardaigne se plaignait de ne pas avoir eu sa part du butin; soutenu par les Anglais, il recouvra Nice, et prit Savone, Finale et d'autres postes de la Rivière, se récriant contre les Génois qui osaient les défendre. Les Anglais envoyèrent à l'embouchure du port un vaisseau, lequel rançonnait et pillait tous les navires qui arrivaient à Gênes. La peur empêchait d'y apporter du blé, et la ville souffrait de la faim. Les principaux négociants et les citoyens les plus riches s'enfuyaient; pour que le petit conseil eût un nombre suffisant de votes, il fallut menacer d'amendes et d'exil les membres qui partiraient.

Si le roi d'Espagne ne voulait pas continuer la guerre, il était du moins tenu d'intervenir en faveur des anciens alliés de son père. La France vantait dans ses gazettes les armées immenses qu'elle préparait; mais elle n'envoya pas un homme au delà des Alpes. Sur les instances de Benoît XIV, Marie-Thérèse fit grâce d'un million; mais Botta, non content de s'y opposer, ajouta un quatrième million pour les quartiers d'hiver : de si riches dépouilles tirées d'une ville épuisée déjà par la longue guerre de Corse! et pourtant, la brutale avidité de l'ennemi n'était pas encore rassasiée, et ses prétentions s'élevaient à mesure que la victime faisait des concessions. Le commandant autrichien exigeait même que Gênes lui fournît des canons pour servir à lui enlever ses autres cités. Et si, comme le firent les Romains à Alaric, elle lui disait : *Que me laisserez-vous?* le misérable Botta répondait : *Les yeux pour pleurer.* Lâche! il reste toujours quelque chose au peuple réduit au désespoir.

Pour favoriser l'expédition de Provence, dont le roi de Sardaigne était nommé généralissime, Botta enleva les canons de Gênes; mais, en traînant un mortier de Portoria, une ornière se creusa dans la rue, et l'on avait de la peine à le dégager. Les Autrichiens **5 décembre.** obligèrent à coups de bâton quelques citoyens à les aider; mais un certain Balilla, garçon du peuple, commence à résister et se révolte; ses compagnons le secondent par les cris et à coups de pierres; le tumulte grossit et se propage avec impétuosité dans la ville; chacun saisit les armes qu'il trouve. Au début, le peuple compte plus de victimes qu'il n'en fait; les Autrichiens le raillent et répondent au cri de *Vive Marie* par *Vive Marie-Thérèse!* mais la fureur croît, on barricade les rues; les Croates, les Pandours et leurs féroces compagnons succombent sous les armes du peuple; des enfants et des femmes traînent les canons là où jamais on ne l'aurait cru; des artilleurs et des carabiniers improvisés montrent qu'ils savent vaincre et refréner la victoire; les moines et les prêtres inspirent la miséricorde, mais non la faiblesse. En vain les nobles conseillent la prudence, la modération, et défendent de sonner le tocsin; les cloches à coups redoublés appellent les habitants de Bisagno et de la Polcevera; ce Botta, qui avait bravé le peuple, comprend ce que vaut le peuple, et, frémissant, accablé de honte, il est contraint de battre en retraite. *Vive Marie!* **10 décembre.** Gênes est sauvée.

Un applaudissement général salua les cinq journées. Les Autrichiens sortirent de la Rivière pour se retirer en deçà de l'Apennin,

et, la victoire assurée, les nobles firent cause commune avec la plèbe. Marie-Thérèse, oubliant que le pape l'avait suppliée de modérer l'injuste contribution, non-seulement par charité, mais pour sa propre gloire, frémit de *cette trahison;* accusant du crime de lèse-majesté un peuple indépendant, elle décréta le séquestre de tout ce que les Génois possédaient dans ses États : c'était frapper non-seulement les innocents qui se trouvaient éloignés de Gênes, mais porter atteinte à la garantie des caisses publiques, et pousser des maisons importantes à une faillite inévitable qui devait en entraîner d'autres (1). Non contente de cette mesure exorbitante, elle expédia des renforts afin de punir le peuple de cette fidélité qu'elle avait applaudie chez les Hongrois, et qu'elle appelait rébellion à Gênes. L'État de Milan fut obligé de fournir cinq cents chars avec quatre chevaux et un homme pour conduire les provisions, et des milliers de paysans furent requis pour aplanir les chemins à l'artillerie. Les troupes autrichiennes s'accumulèrent sur le territoire de la république; aussi renommées pour leur valeur que pour leur mauvaise administration, elles manquaient souvent du nécessaire, devenaient un lourd fardeau pour les communes où elles stationnaient, et par suite n'observaient aucune discipline.

1747. Le général Schulembourg, après avoir repris la Bochetta, la livra au pillage de bandes de Croates, dont les excès excitèrent l'horreur de l'Europe; les Génois indignés le menacèrent, s'il ne les arrêtait pas, de mettre en morceaux les officiers qui étaient leurs prisonniers. Le peuple organisa la défense et arma les compagnies selon les arts divers; criant *Liberté ou la mort*, il attribuait à la *Vierge Marie* tous les avantages qu'il remportait sur l'ennemi; chacun renonça aux habitudes vicieuses, et l'on faisait des pénitences et des processions.

L'héroïsme des Génois, auquel on ne s'attendait pas au milieu de la faiblesse du siècle, frappait l'Europe d'admiration; la France et l'Espagne, honteuses d'avoir renoncé à tout rôle actif en Italie, envoyèrent des troupes pour les soutenir. Le chevalier Bellisle, frère du maréchal, ayant tenté de franchir le col d'As-
19 juillet. sietta, y laissa la vie et la victoire, et les Français ne s'aventurèrent plus sur le territoire du Piémont. Le roi de Sardaigne, redoublant d'efforts, avait pu s'emparer de Savone sur laquelle il prétendait avoir d'anciens droits; mais, faute des secours qu'on lui

(1) Cette mesure fut ensuite limitée aux intérêts et aux produits.

avait promis, il dut interrompre son expédition de Provence; les Austro-Sardes, après avoir enduré toutes les souffrances, outre qu'ils perdirent un tiers de leurs troupes et presque toute leur magnifique cavalerie, furent expulsés par les habitants furieux des ravages exercés sur leur pays, dont l'ennemi avait arraché les oliviers pour faire du feu. Tandis que Schulembourg par terre, et les Anglais par mer bloquaient étroitement Gênes, le Français duc de Boufflers soutenait par son expérience le courage du peuple; enfin le général autrichien dut lever son camp et se retirer vers la Lombardie. Les Génois, qui s'étaient répandus joyeux dans la campagne, furent attristés au spectacle de leurs villas désolées et des traces, laissées partout, de l'inhumanité des Croates; mais ils se félicitaient de s'être affranchis par eux-mêmes.

Boufflers, dont la mort fut pleurée de tous, eut pour successeur le duc de Richelieu, auquel il resta peu de chose à faire; mais il ne retira ses troupes qu'après avoir rétabli le gouvernement du petit nombre. Le peuple avait délivré la patrie et vaincu ses ennemis, et l'aristocratie lui remettait le frein. Marie-Thérèse aurait bien voulu se venger de l'affront de Gênes; mais les hommes sensés lui firent comprendre qu'elle le pouvait d'autant moins que la république s'était entourée de forces respectables. La guerre se fit avec fureur dans les Flandres; mais en Italie, il n'y eut que de petits faits, bien qu'on vécût dans cet état d'incertitude menaçante qui nuit autant que les hostilités ouvertes.

Ce fut peut-être la première guerre à la moderne, puisque les négociations et les opérations militaires se poursuivaient en même temps. Au nombre des propositions faites à la Sardaigne, nous devons mentionner le projet de la France, par lequel, moyennant la cession de Nice et de la Savoie, Charles Emmanuel, d'accord avec l'Espagne et Naples, recevrait des secours pour conquérir le Milanais; à l'impératrice, on devait encore enlever le duché de Mantoue pour en investir Venise si elle adhérait au traité, ou bien le Piémont; en Italie, où il ne restait plus aucun étranger, on formerait une confédération des princes pour les mettre à l'abri des attaques extérieures et des perturbations du dedans; dans ce but, on formerait une armée de quatre-vingt mille hommes, commandée par le roi de Sardaigne ou, à son défaut, par celui de Naples. Nous taisons les clauses secondaires qui déparaient cette belle conception nationale par les intérêts domestiques et les ambitions d'Élisabeth Farnèse; mais Charles Emmanuel exigeait avant tout la fusion des États qu'on lui avait pro-

mis (1). D'autre part, comme il craignait que, en excluant l'Autriche de l'Italie, le protectorat de la France restât sans contre-poids, il tint ferme à l'alliance autrichienne; par suite, Asti fut prise, le siége d'Alexandrie levé, et l'Italie fermée pour cinquante ans aux Français.

Ces maux, occasionnés par les rois, entraînaient, comme il arrive toujours, des épidémies et d'étranges maladies : à ces calamités, il faut ajouter celles qui venaient de Dieu, comme une épizootie qui, tantôt plus tantôt moins exerça des ravages durant ces années; divers débordements des fleuves de la haute Italie (2), et des vents furieux à Gênes. Enfin les princes, si leurs mauvais instincts n'étaient pas assouvis, fatigués de faire tant de mal, con-
15 octobre. 1748. clurent la paix à Aix-la-Chapelle. Le but de ces guerres, où tant de sang avait coulé, était obtenu, c'est-à-dire que Marie-Thérèse, bien que femme, héritait des États de son père, et donnait à la grandeur de sa maison l'appui de l'alliance anglaise. Toutefois, malgré ses efforts pour se soustraire aux obligations du traité de Worms, en alléguant qu'elle avait juré de conserver entier l'héritage paternel, et qu'elle ne devait pas inquiéter les Milanais qui perdaient une portion de leur État et les pays où ils avaient les propriétés les plus riches, elle fut contrainte de céder aux désirs de l'Angleterre; en conséquence, elle paya les secours qu'elle avait reçus en cédant au roi de Sardaigne le haut Novarais, le Vigevanasque, une partie du Pavesan, le comté d'Angera, de telle sorte que le Tésin formait la limite du lac Majeur au Pô. Le Finale fut tacitement restitué à Gênes avec l'ancien État, et on leva le séquestre sur les biens des Génois, sans songer à Marie-Thérèse qui réclamait toujours le million imposé par Botta. Élisabeth Farnèse fut satisfaite dans son ambition maternelle, puisqu'elle voyait assuré à son fils Philippe non-seulement le duché de Parme et Plaisance, mais encore ceux de Guastalla, de Sabbioneta et Bozzolo, où s'était éteinte la ligne directe de Gonzague (3).

(1) Voir Sclopis, *Relations politiques*, etc, Turin, 1853.

(2) Au mois de novembre 1704 eut lieu la plus grande crue, de mémoire d'homme, du lac Majeur, comme aussi du Pô, qui ne fut surpassée que par celle de 1839. En 1750, le débordement du Tibre fut le plus considérable qu'on se rappelât; mais celui du 31 janvier 1805 le dépassa de 60 centimètres.

(3) Dans les préliminaires du traité d'Aix-la-Chapelle, il est dit, article 7, que, en considération des restitutions faites par la France, les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla sont cédés à l'infant don Philippe et à ses descendants légitimes et mâles, sous les conditions exprimées dans les actes de cession de l'impératrice et du roi de Sardaigne. Maintenant, les actes de cession portent

Les Deux-Siciles furent garanties à don Carlos, qui signa le *pacte de famille*, en vertu duquel tous les Bourbons devaient avoir les mêmes ennemis et s'assurer leurs possessions, en déterminant les subsides en cas de guerre. François III de Modène rentra dans son duché, et obtint, à titre d'indemnité pour ses dépenses, la seigneurie de Novellara, après l'extinction des Gonzague, qui en étaient les souverains.

Ainsi, dans la paix comme dans la guerre, le peuple italien n'était intervenu que pour souffrir; néanmoins, la jalousie réciproque des puissances fit que toute domination étrangère cessa en deçà des Alpes, si ce n'est dans le Milanais, dont on avait retranché de riches lambeaux.

que Marie-Thérèse réserve ses droits sur les trois duchés si don Philippe n'a pas de descendance mâle, ou monte sur le trône de Sicile; mêmes réserves de la part du roi de Sardaigne, si Philippe meurt sans laisser d'enfants mâles, ou si le roi de Sicile passe au trône d'Espagne. Ce dernier cas était prévu, et l'on supposait que don Philippe devait succéder à son frère sur le trône de Naples; on oubliait que, dans le troisième traité de Vienne, on donnerait le trône des Deux-Siciles à don Carlos et à *ses descendants mâles et femelles;* il avait donc le droit de transférer ce royaume à un de ses fils, s'il ne pouvait le réunir à la monarchie de l'Espagne. Cette nouvelle stipulation connue, Charles III protesta, et l'on résolut de la corriger dans le traité définitif L'impératrice y consentit; on établit donc la réversibilité pour le cas où don Philippe n'aurait pas de descendance mâle, ou bien s'il était appelé au trône de la Sicile ou de l'Espagne; mais le roi de Sardaigne ne voulut pas s'écarter des préliminaires; aussi, en 1739, lorsque Charles III monta sur le trône d'Espagne, il réclama la partie du Placentin, qui lui avait été cédée par le traité de Worms. La France et l'Espagne furent donc obligées de traiter avec lui; par les conventions de Versailles du 10 juin 1763, Charles-Emmanuel consentit à ce que la réversion du Placentin se limitât à la Stura, et comprit seulement ces deux cas: extinction de la ligne masculine de don Philippe, ou avénement de ce prince à une autre couronne; en attendant, la France et l'Espagne s'obligeaient à donner au roi de Sardaigne la valeur totale de ce pays, à la condition de la restituer en cas de réversibilité.

Dans le traité d'Aranjuez du 14 juin 1752, entre l'impératrice et les rois d'Espagne et de Sardaigne pour maintenir la paix d'Italie, on stipula l'union la plus étroite et la défense réciproque des États, en déterminant les troupes qui seraient fournies de part et d'autre. A Naples, en 1759, on conclut un nouveau traité, qui ne fut pourtant jamais ratifié, par lequel il était convenu que les couronnes d'Espagne et des Deux-Siciles ne seraient jamais réunies; l'impératrice renonçait à la réversibilité de Parme, Plaisance et Guastalla en faveur de don Philippe, sans méconnaître le droit du roi de Sardaigne sur la ville et la portion du territoire de Plaisance; seulement, à l'extinction des lignes masculine et féminine de don Philippe, chacun devait rentrer dans les droits auxquels il avait renoncé.

CHAPITRE CLXIV.

TRANQUILLITÉ DE L'ITALIE. — CHARLES III.

Avec le traité d'Aix-la-Chapelle commença pour l'Italie la période peut-être la plus longue de paix que rappelle son histoire, puisque, durant quarante-huit ans, le canon ne se fit entendre que dans les fêtes pour ses princes; dans cet intervalle, elle se préparait à de nouvelles destinées, et réformait ses mœurs. Lorsque les autres puissances de l'Europe s'étaient déjà rendues compactes, ou constituaient une forte unité comme la France, l'Espagne et la Prusse, ou des confédérations comme la Suisse et l'Allemagne, la Péninsule restait partagée entre dix seigneuries, indépendantes l'une de l'autre. La Lombardie seule se trouvait sous la domination étrangère; la maison d'Autriche avait dû en céder de riches portions, et, malgré l'annexion du duché de Mantoue, elle ne comptait guère plus d'un million d'habitants, et ses revenus ne dépassaient pas treize millions : pays dépouillé de toute représentation politique, et pourtant c'était de là que les Autrichiens surveillaient toute l'Italie.

Le prince de Toscane était autrichien, mais reconnu indépendant de l'empire. Cet empire conservait le haut domaine sur quelques fiefs dans les monts liguriens entre la Trebbia et la Scrivia, investis à des familles génoises. Le roi de Sardaigne, qui comptait trois millions et demi de sujets, acquérait chaque jour un plus grand poids dans la balance italienne. Un Bourbon dominait sur Parme et Plaisance : il faut y ajouter le marquisat de Busseto ou État Pallavicino, et l'État Lando, qui avait pour chef-lieu Borgotaro; le duché de Guastalla avec la principauté de Sabbioneta, auxquels on avait annexé le duché de la Mirandole en 1710, la principauté de Novellara par investiture impériale en 1737, et Bozzolo dans le Mantouan; la population totale était d'un demi million. Le duché de Modène comptait moins de quatre cent mille habitants.

Au milieu de l'Italie, du Pô à Terracine, s'étendait l'État pontifical, vaste territoire avec deux millions et demi d'habitants à peine, et deux millions d'écus de revenu. Il est vrai que les dépenses étaient modiques, puisque les employés vivaient de leurs

propres ressources, du produit de quelques bénéfices ou de leur emploi. Les revenus ecclésiastiques, consistant dans quelques légers tributs, dans la collation des bénéfices, les dispenses et les grâces, avaient beaucoup diminué.

Rome possédait encore Bénévent et Pontecorvo, enclavés dans le territoire napolitain, Avignon et le comtat Venaissin en France, outre le haut domaine sur Parme, Plaisance et les Deux-Siciles : possessions et droits qui engageaient les pontifes dans de fréquents litiges; loin de diriger la politique du monde, les papes ne pouvaient pas même diriger celle d'Italie. Outre Saint-Marin, le gouvernement républicain se conservait encore à Lucques, avec cent vingt mille habitants; à Gênes, avec quatre cent mille et les cent cinquante mille de la turbulente île de Corse; à Venise, qui, outre les côtes de l'Adriatique, s'étendait en terre ferme jusqu'au Pô et à l'Oglio, avec trois millions de sujets, neuf millions de ducats de revenu, douze ou quinze gros vaisseaux, dix-huit mille soldats : force insuffisante alors que le monde était dominé par les armes. Restaient, entre les Alpes, la Valteline, soumise aux Grisons, et les bailliages d'en deçà le Saint-Gothard, soumis aux Suisses.

Les pays qui attiraient le plus les regards étaient les nouveaux royaumes des Deux-Siciles et de la Sardaigne. Dans le traité de paix d'Utrecht, il avait été stipulé avec la France que la crête du mont Genèvre formerait la limite pour la Savoie; le Piémont acquérait ainsi les forteresses d'Exilles et de Fenestrelle, avec les vallées d'Oulx et de Pragelato. Vers l'Italie, la Sardaigne avait d'abord obtenu le Montferrat savoyard (Alba et Trino), puis le Mantouan (Casale et Acqui) en 1708; la même année, elle enlevait au Milanais la Valsesia, le territoire alexandrin, la Lomelline, puis le Novarais en 1735 et, en 1748, le Vigevanasque, Domodossola, Voghera Bobbio. Les confins, vers la Lombardie, furent déterminés dans les traités de Mantoue, 10 juin 1756, et de Vaprio, 17 août 1754; le traité de Turin, du 3 juin 1754, fixa les limites avec l'État de Genève. L'empereur lui avait encore cédé les Langhe, cinquante petits fiefs au midi d'Alba et d'Acqui, avec le comté d'Oneglia dans la Rivière génoise; ainsi, le roi de Sardaigne avait trois millions de sujets, vingt-cinq millions de revenu et quarante mille soldats. La paix éloignait sans doute, mais ne lui enlevait pas l'espérance de nouvelles acquisitions vers la Lombardie; néanmoins, les Grimaldi, auxquels succédèrent les Matignoni en 1759, conservaient la principauté de Monaco au milieu de ses États;

dans le Vercellais, il voyait encore la principauté de Masserano, dont le saint-siége investissait les Ferrari.

Nous réservant de parler du Piémont avec plus d'étendue, nous arrêterons nos regards sur l'autre extrémité de l'Italie. Le royaume de Naples et de Sicile comprenait les États des Présides, c'est-à-dire Orbitello sur la côte toscane, et Porto-Longone dans l'île d'Elbe, avec quarante mille habitants : c'était comme des stations avancées vers la haute Italie et la mer ligurienne. Il avait encore le haut domaine sur l'île de Malte, importante par sa position et ses forteresses imprenables, et possédée par les chevaliers hiérosolymitains, qui étaient choisis parmi la noblesse de toute l'Europe; bien qu'ils fussent continuellement occupés à donner la chasse aux navires des Barbaresques, à parcourir leurs côtes, les chevaliers n'empêchaient pas les pirateries, et parfois même les provoquaient (1).

Victor Amédée de Savoie avait été couronné roi de Sicile à Palerme, le 25 octobre 1713; puis vinrent les dominations tumultueuses de l'Espagne et de l'Autriche; or, comme les excommunications s'ajoutaient aux bandits de l'intérieur et aux pirates du dehors, elle ne jouissait pas même du repos que procure la servitude affermie. Plongés dans l'oisiveté, les habitants n'allaient pas trafiquer dans les Indes, comme ils auraient pu le faire sous la domination espagnole. Charles VI, jaloux d'établir ces relations commerciales, les poussait dans cette voie, mais sans réussir, « par la faute (croit Foscarini) de la mollesse et de la fécondité du climat, contraire au négoce pénible, » comme si le climat avait changé depuis les temps de Pythagore et de Cicéron. Lorsque Charles VI eut obtenu des Barbaresques que sa bannière serait respectée, le peuple célébra par de grandes réjouissances un traité qui garantissait les navires siciliens et napolitains; mais on ne pouvait compter sur la bonne foi des Africains, qui du reste prétendaient se venger des vexations que leur faisaient subir les chevaliers de Malte et de Saint-Étienne (2).

(1) De là même naquirent des différends. Charles III, en vertu de sa dignité de légat pontifical, voulut envoyer un visiteur à l'église de Malte. Les chevaliers le repoussèrent, et Charles séquestra leurs biens dans le royaume, en les menaçant de leur faire la guerre; enfin, la France et le pape assoupirent la querelle.

(2) Comme il était dit dans le traité qu'un procureur turc résiderait dans la *capitale* de Messine, les prétentions ressuscitées de Palerme mirent toute l'île

Charles III, en 1728, rétablit le tribunal de la monarchie, avec le droit pour le roi ou son représentant de tenir *chapelle*, c'est-à-dire de se couvrir quand il est encensé durant les messes solennelles, de juger en matières ecclésiastiques et d'accorder des dispenses; mais, comme les Siciliens trouvaient la domination autrichienne, non-seulement misérable en comparaison de la magnificence espagnole, mais tyrannique pour leur vive nature et les priviléges qu'elle ne respectait pas, ils complotaient, se soulevaient et s'attiraient ainsi des supplices, accompagnés de la perte de leurs franchises. Ils se consolèrent donc le jour où la diplomatie leur donna Charles III de Bourbon, qui, le 3 juillet 1735, fut solennellement couronné à Palerme. Routes, ponts, fabriques, tout manquait à son avénement dans le royaume, où l'on trouvait des monnaies de tous les titres, et le commerce des grains entravé; on ne pouvait planter un arbre sur les pâturages royaux, qui avaient une longueur de cinquante milles sur une largeur de trois à quinze. Les biens communaux étaient immenses, et la servitude des pâturages pesait même sur les terres des particuliers, si bien qu'on ne pouvait les clore; les priviléges de chasse, de fours, de moulins, les fidéicommis enchaînaient les propriétés et multipliaient les vexations, les procès, les légistes; on y comptait jusqu'à dix mille feudataires, c'est-à-dire oppresseurs du peuple, auxquels était réservée la nomination des juges et des gouverneurs, avec le droit d'imposer des péages, des dîmes, des corvées, des prémices; il y avait trente et un mille moines, vingt-trois mille religieuses, cinquante mille prêtres, avec de riches possessions affranchies de toutes charges. Dans quatorze provinces, on ne trouvait pas un seul tribunal, tandis qu'il se commettait chaque année des milliers d'assassinats, et que trente mille vols étaient dénoncés; les empoisonnements dans la ville s'élevaient à un si grand nombre, qu'il fallut instituer une *junte des poisons;* les prisons regorgeaient de contrebandiers et de violateurs des règlements.

La Sicile, avec soixante-trois mille prêtres ou moines et un million deux cent mille habitants à peine, souffrait encore davantage des liens féodaux. La noblesse, désarmée et sans pouvoir civil, était un fléau pour le peuple, jamais un frein pour le roi; dans la Calabre, outre le droit de pêche, de chasse, de moulin, elle jouissait d'une foule de prérogatives, et savait exploiter le sentiment

en feu; ces prétentions furent satisfaites, mais les haines envenimées survécurent.

religieux. Par les *contrats verbaux*, le propriétaire fixait le prix auquel il devait fournir le blé aux paysans. Les arts restaient encore organisés en corporations, et l'industrie de la soie était entravée par le monopole royal. Les propriétés appartenaient à un petit nombre, et le non-possesseur était grevé de taxes multiples et arbitraires; il y avait de lourds droits d'entrée et de sortie, des taxes sur tout, même sur l'eau de pluie, outre des services personnels de labour, de charroi, de courrier. Galanti, chargé plus tard de visiter le royaume, dont il nous révèle les plaies dans sa belle *Description*, trouva, dans le fief de Saint-Janvier de Palma, à quinze milles de Naples, deux mille individus vivant dans des grottes et sous des huttes de feuillages; les employés du baron avaient seuls des maisons; l'oisiveté, le charlatanisme, le mensonge et la superstition régnaient partout.

Charles n'eut pas la sagesse de pardonner à ceux qui l'avaient desservi, et, au moyen du tribunal de la *méfiance*, présidé par Tanucci, il poursuivit les fauteurs de l'Autriche qui n'avaient pas quitté le pays. Du reste, il s'efforça de guérir les plaies générales; forteresses, finances, procédures, monnaie, instruction, il améliora tout; pour faire disparaître le déplorable contraste entre le malheur politique et la beauté naturelle d'un pays qui a un sol fertile, des intelligences vives, des confins bien protégés, une mer favorable, il suffisait de ralentir l'oppression. Élisabeth Farnèse, voulant que son fils Charles jouât un rôle brillant, lui envoya un million et demi de piastres, afin qu'il pût racheter un grand nombre de fiefs et de domaines, vendus ou hypothéqués. Les *sièges*, caressés par le roi, s'empressaient de confirmer les anciennes tailles, bien qu'exorbitantes, et d'en offrir de nouvelles avec des dons. Une *magistrature d'économie*, chargée de faire prospérer le commerce et d'accroître les revenus, fit entrer dans le trésor trois millions de plus, en examinant seulement la légitimité des exemptions du clergé. Voyant combien Livourne s'enrichissait par l'activité des juifs, Charles les accueillit et les privilégia dans le royaume, d'où ils étaient exclus dès le temps de Charles-Quint, sans les distinguer par les vêtements ou les habitations; il leur permit même de porter un bâton et l'épée, d'acquérir des immeubles et des fiefs. Mais le peuple les voyait avec répugnance, et le jésuite Pepe ne cessait de se déchaîner contre eux du haut de la chaire; un capucin dit au roi qu'il n'aurait jamais d'héritier mâle tant qu'il souffrirait cette engeance; les insultes et les menaces devinrent telles, que la plupart s'en retournèrent.

Par des traités avec Tripoli et la Porte, Charles obtint les priviléges dont jouissaient les autres puissances, avec obligation pour les Barbaresques de respecter sa bannière et ses côtes; non content de nommer des consuls sur tous les points où se dirigeaient ses négociants, il établit des lazarets et un collége nautique; mais, comme on le pratiquait alors, il croyait favoriser le commerce en frappant de droits les marchandises qui entraient dans ses ports. Il introduisit encore la loterie et les jeux publics.

A l'exemple du conseil d'Italie institué par les Espagnols, il créa une junte de Sicile pour étudier et faire connaître les besoins du pays; composée de quatre jurisconsultes, deux Siliciens et deux Napolitains, elle était présidée par un baron du parlement de Sicile, qui devait intervenir dans toutes les consultations royales. Il voulut que les évêchés et les bénéfices ne fussent conférés qu'à des Siciliens, sauf à se réserver la nomination de l'archevêque de Palerme; les revenus de l'île durent être employés à en accroître les forces de terre et de mer pour la défendre. Dans la cruelle peste de Messine de 1743, aggravée par la famine, parce qu'on ne voulut pas croire au fléau, la population fut réduite de quarante-cinq mille âmes à quinze mille; le roi envoya des vivres et des médecins.

La Sicile, qui conservait ses priviléges, rendait à peine au trésor trois cent mille onces, et tout le royaume au plus soixante millions de francs, dont un tiers servait à payer l'intérêt de la dette. Ces faibles ressources l'empêchaient d'acquérir l'importance à laquelle il pouvait prétendre, et c'est à peine s'il entretenait vingt-six mille soldats. Les chebecs napolitains, commandés par Joseph Martinez, combattirent les caïques barbaresques avec un courage égal à celui des chevaliers de Malte; chaque province dut former un régiment, avec des officiers choisis dans les principales familles qui, appelés à la cour, restèrent par le fait privés du pouvoir, et se détachèrent des châteaux pour se dévouer à la nouvelle dynastie; dans la campagne de Velletri, ils déployèrent l'antique bravoure.

Les lois du royaume étaient un bizarre mélange de romain, de barbare, d'arabe, de normand : décrets angevins, constitutions aragonaises, pragmatiques des vice-rois, coutumes locales, en un mot c'était un fouillis inextricable; puis, dans les cas nombreux où les lois se taisaient, le juge restait l'arbitre de l'honneur et de la vie. La procédure n'était pas réglée, et les jugements manquaient de publicité; dans les causes dont l'issue était incertaine

et arbitraire, l'astuce jouait un grand rôle; de là cette classe nombreuse et puissante des *paglietti*, c'est-à-dire des avocats, dans laquelle entraient principalement les cadets nobles.

Des appels sans fin, des recours en nullité, l'intervention fréquente du roi perpétuaient les procès; par le jugement du *truglio*, le fiscal et le défenseur royal des accusés pouvaient, sans terminer le procès, entrer en arrangement, c'est-à-dire substituer à l'incarcération l'exil ou les galères, ce qu'on faisait pour vider les prisons, qui étaient remplies en proportion de l'ignorance de la plèbe. Charles, afin de remédier à ce désordre, chargea Macciucca Vargas, Joseph de Gennaro et Pascal Cirillo de compiler le code Carolin, qui pourtant ne fut jamais appliqué. Le marquis de la Sambuca, ministre de Charles III, songea à réformer l'enseignement public, tâche dont s'occupèrent les vice-rois Stigliano, Caracciolo, Caramanico. L'université de Palerme eut vingt-deux chaires, une bibliothèque, un jardin botanique, un laboratoire chimique, un amphithéâtre anatomique; celle de Catane fut améliorée : on établit à Palerme et à Messine deux colléges pour les nobles; un à Palerme pour la classe bourgeoise; trois pour enseigner aux gens de condition inférieure les arts et les métiers.

De beaux noms brillèrent alors en Sicile : le prince de Biscari en recueillit les antiquités, sur lesquelles il publia un travail remarquable; le prince de Torremuzza en fit autant pour les monnaies et les inscriptions grecques, latines, étrusques, arabes; Gaétan Sarri écrivit sur le droit public de l'île; Salvatore Ventimiglia restaura les études à Catane, dont il était évêque; Alphonse Airoldi, grand aumônier, fut très-versé dans la diplomatique et l'histoire nationale; le Palermitain Joseph Gioeni fonda un collége nautique et des chaires de sciences morales; un homonyme, naturaliste, institua l'académie Gioenia à Catane; beaucoup d'autres, avant que le gouvernement n'y songeât, fondèrent des séminaires, des bibliothèques, des académies. Il faut y ajouter les savants Bonanno, Gabriel Settino, Serina, Ximénès, Joseph Ricupero, Vincent Miceli, auteur d'un système métaphysique dans le sens de Locke et de Hume; les juristes Nicolas Spedalieri et Nicolas Fragianni, que le roi employa beaucoup dans ses différends avec Rome; Emmanuel Cangiamilla, auteur de l'*Embryologie sacrée* et d'institutions pour les noyés et les enfants abandonnés; Jean-Baptiste Caruso, Giovan de Giovanni, Mongitore, Testa, Rosario Porpora, Jean de Blasi, Dominique Schiavo, Rosario Grégoire, historiens de la Sicile; le chevalier Jules Robert Sanseverino,

qu'on a voulu comparer à Tacite pour son histoire ecclésiastique; les économistes Vincent-Emmanuel-Sergio et Paul Balsamo; Sébastien Ayala, qui proposait une réforme du Dictionnaire de la Crusca; Thomas Campailla, qui chanta le *Monde créé;* Thomas Natale, qui mit en vers la philosophie de Leibniz; Jean Meli, qui, en faisant usage du dialecte sicilien, égala les meilleurs poëtes lyriques.

Herculanum, à six milles de Naples, sur une éminence voisine de la mer, baigné par deux rivières et entouré de petites murailles, avec port et château, fut habité d'abord par les Osques, ensuite par des Tyrrhènes et des Pélasges, trois générations avant la guerre de Troie, enfin par les Samnites. Dans les auteurs, on peut en suivre l'histoire jusqu'au consulat de Régulus et de Virginius, lorsque, le 5 février de l'an 63 après Jésus-Christ, un tremblement de terre le ruina; c'était l'avant-coureur des éruptions du Vésuve, qui, silencieux depuis un temps immémorial, fit explosion le 23 novembre 79, et couvrit de lave ou de cailloux les terres environnantes; Herculanum resta enseveli. Nous savons qu'Alexandre Sévère en enleva des colonnes, des statues et des marbres; puis il n'en fut plus question jusqu'en 1711, époque où Emmanuel de Lorraine, prince d'Elbeuf, cherchant des marbres pour embellir une villa à Granatello près de Resina, fit creuser un puits qui, par hasard, débouchait sur le théâtre d'Herculanum; il en retira des statues et des colonnes, qu'il envoya en partie au prince Eugène de Savoie, en partie au roi Louis de France, jusqu'au moment où le gouvernement se réserva les excavations. Charles III organisa les fouilles avec intelligence, et fit déposer tout ce qui en provenait dans un musée voisin de son palais de Portici, objet d'admiration pour les curieux, et d'étude pour les antiquaires. Malheureusement, Herculanum se trouve placé au-dessous du gros bourg de Resina, qui serait détruit par les excavations; toutefois, on en a retiré des richesses incomparables, dont une partie est restée au grand jour, tandis que l'autre, après examen, a été enfouie de nouveau.

Pompéi, petite ville à neuf milles de distance de l'embouchure du Sarno, avait été engloutie avec Herculanum; comme elle était plus éloignée du Vésuve, elle ne fut pas atteinte par la lave, mais seulement par les cailloux, et les maisons, ensevelies jusqu'au toit, ont pu ainsi se conserver tout entières. La frayeur passée, les habitants en avaient emporté les objets précieux; puis, en 1689, une excavation fortuite la fit connaître;

mais ce ne fut qu'en 1755 que l'on commença des fouilles régulières. On retire encore chaque jour des trésors nouveaux de la terre qui en provient, après l'avoir passée au tamis.

Charles III fonda l'académie Herculanaise pour examiner et déchiffrer ces antiquités, qui reproduisent la vie antique, non-seulement quant aux arts, mais encore et surtout pour les coutumes domestiques; avec les nombreuses particularités qu'elles fournissent, elles peuvent animer le tableau dont Rome offre les contours en grand.

Le 19 août 1743, une flottille anglaise se présenta devant Naples, et somma Charles III, en lui donnant deux heures pour se décider, de faire ordonner le rappel de ses troupes qui combattaient en Lombardie; dans le cas de refus, elle menaçait de bombarder la ville. Charles dut obéir; mais cette humiliation l'indigna tellement, qu'il résolut de transférer la résidence royale dans l'intérieur des terres. Il fit alors commencer à Caserte, et pousser avec une incroyable célérité, un édifice qui ne devait le céder à aucune autre demeure royale de l'Europe; après la pose de la première pierre, le commandement des troupes fut laissé à Vanvitelli, qui les rangea selon le plan du futur palais, tracé par lui avec une grandiose unité. Les restes de la voisine Capoue et de Pouzzoles, non éloignée, les marbres dont abondent la Pouille et la Sicile, offrirent de précieux matériaux; les jardins égalèrent en magnificence ceux de la superbe Versailles, et les surpassèrent par le goût et la position; une véritable rivière est amenée de la distance de quinze milles par un magnifique aqueduc qui perce cinq fois la montagne, et traverse trois vallées sur des ponts, parmi lesquels on admire celui de Maddaloni, à triples arches superposées, long de cinq cent cinquante mètres et haut de soixante; les eaux se précipitent d'abord, puis coulent sur une pente douce, enrichissant ces délices d'une beauté perpétuelle.

Charles, passionné pour la chasse jusqu'à l'excès (1), fit établir à Portici une autre résidence royale; à ceux qui l'avertissaient qu'elle était exposée aux éruptions du Vésuve, il répondit : « L'Immaculée et saint Janvier nous protégeront. » Dans la ville, il voulut le théâtre le plus vaste du monde, édifice qui fait honneur à l'architecte Medrano, et au très-habile constructeur Carasale,

(1) Afin de ne pas effaroucher les faisans, il prohiba les chats dans l'île de Procida sous des peines très-sévères. Un habitant qui voulut conserver le sien, fut fustigé par le bourreau dans toutes les parties de l'île, puis envoyé aux galères. GORANI, *Mémoires secrets*.

qui en fut récompensé par la prison. On doit louer davantage l'*Albergo* des pauvres, dessin de Fuga, où non-seulement la misère trouve un asile et la nourriture, mais où l'on enseigne aux pauvres tous les genres de métiers, ce qui tend à faire disparaître les lazzaroni, la honte de ce beau pays. Un autre fut établi à Palerme, où le vice-roi Corsini avait construit et doté un hôpital, et pourvu aux besoins des enfants exposés et des détenus.

Ce qui étonne et témoigne en même temps de la fertilité de l'Italie, c'est de voir Charles prodiguer tant d'argent en magnificences, au moment où il sortait de deux guerres désastreuses, et lorsqu'il venait à peine d'acquérir un pays énervé par une longue servitude. Les services qu'il avait rendus, il les émunéra dans le décret par lequel il instituait l'ordre de Saint-Janvier, afin de montrer qu'il en rapportait le mérite à ce protecteur. Charles, en effet, était dévot : vêtu d'un sac, il lavait les pieds des pèlerins, chantait au chœur en costume de chanoine, faisait la crèche à la Noël, et servait la messe pour acquérir des indulgences; néanmoins, il fit un concordat avec le pape pour restreindre les immunités cléricales, le nombre des prêtres, les causes ecclésiastiques et les asiles. Les jugements pour la conservation de la foi restèrent aux évêques; mais l'archevêque Spinelli ayant fait un procès d'hérésie à quatre citoyens, le peuple s'imagina qu'on essayait d'introduire l'inquisition espagnole. Quelques chevaliers, au moment où Charles priait, lui exposèrent ces appréhensions du peuple; le roi ayant répondu qu'il avait promis, à son avénement, de ne jamais autoriser ce tribunal, ils ajoutèrent : « Ce fut là une parole de roi; maintenant nous désirons celle du chevalier. » Charles alors s'approcha de l'autel, et le touchant avec son épée, il renouvela sa promesse. En effet, il cassa les actes du saint Office, avec obligation pour la cour ecclésiastique de ne proférer aucune sentence sans communiquer la procédure à l'autorité laïque. Le pays le remercia par le don de trois cent mille ducats (1).

En Espagne, Élisabeth Farnèse avait cessé de dominer sous le règne de son beau-fils Ferdinand VI, lequel se distrayait de son hypocondrie par le chant de Charles Broschi, musicien italien, fameux sous le nom de Farinelli. Ferdinand mourut sans laisser

(1) Lorsqu'un enfant mâle lui naquit, Charles donna cent mille ducats à la reine, et augmenta sa pension de douze mille ducats par an; Naples et le royaume lui donnèrent un million pour la layette, et l'Espagne assigna au petit prince quatre cent mille piastres par an.

de fils, et, comme ceux du premier lit avaient disparu, Élisabeth, par un bonheur qui surpassait toutes ses espérances, vit la succession s'ouvrir pour son Charles.

Dans un traité conclu avec l'Autriche et la France, il était stipulé que les Deux-Siciles ne seraient jamais réunies à l'Espagne, et que Charles, en les quittant, renonçait à toute prétention sur les biens allodiaux de la maison de Médicis ; de son côté, l'Autriche abandonnait ses droits sur le duché de Palerme, qui restait assuré à l'infant don Philippe, sauf à donner au roi de Sardaigne, pour ses droits à la réversibilité d'une partie du Placentin, huit millions et deux cent mille livres tournois.

Charles alla donc occuper le trône d'Espagne, sans emporter de Naples le moindre objet ; il fit faire l'inventaire détaillé des joyaux et déposa même un anneau, tiré d'Herculanum, qu'il portait au doigt. Il sortait d'un royaume qu'il avait gouverné plus de vingt-cinq ans de telle manière, que c'était à qui en dirait le plus de bien. Le musicien Farinelli, qui avait dominé sous Ferdinand, vint à Bologne pour rentrer dans la vie privée ; Élisabeth, qui depuis treize ans se trouvait mise à l'écart, reprit l'autorité et la conserva tant qu'elle vécut.

CHAPITRE CLXV.

SOUFFLE IRRÉLIGIEUX. — ABOLITION DES JÉSUITES.

Après un demi-siècle de batailles, livrées par des bras étrangers, l'Italie s'était donc reposée sous de nouvelles dynasties, lesquelles pourtant aspirèrent le soufle novateur du siècle, qui entraînait les esprits à méditer ; comme d'habitude, on commençait par la critique, beaucoup plus facile que la création, et ce fut de la France que se répandit la mode de censurer les institutions du temps, mais dans l'intérêt de l'individu, c'est-à-dire avec l'intention de rétablir la logique naturelle, l'indépendance personnelle. Ce besoin de critique fit naître un esprit hostile à l'Église, qui se manifestait dans les gouvernements plus que dans les peuples. Ils peuvent se consoler, ceux dont la colère s'est allumée en la voyant au moyen âge se mettre au-dessus des princes, car le temps des représailles est venu ; en effet, la conspiration des

forts et des penseurs pour l'avilir et la dépouiller afin d'affranchir les rois et les gouvernements, forme pour ainsi dire le caractère de ce siècle.

Au milieu des ruïnes de l'ancienne société, l'Église survécut seule pour recueillir dans son sein les immortelles espérances de l'humanité; les rois alors placèrent leur trône sous sa protection, soit pour montrer qu'il était d'institution divine et gagner ainsi l'opinion, soit pour le mettre à l'abri de la violence. Ils ambitionnaient le titre de vassaux du pape, parce qu'il les garantissait contre les usurpateurs; lorsqu'ils se faisaient couronner par lui, ils promettaient expressément d'observer les commandements de Dieu et de l'Église, paraissant disposés à se voir déclarer déchus dans le cas où ils les violeraient. Au temps de la conquête, la justice, qui succombait sous l'épée, s'était réfugiée dans les curies épiscopales, au point que tous les partisans de la liberté demandaient l'extension des immunités, des asiles, du tribunal ecclésiastique. Les peuples avaient choisi les prêtres pour être les représentants et les dépositaires de leur droit, afin qu'il fût respecté par les oppresseurs; les princes favorisaient les évêques et le clergé comme contre-poids à la puissance armée des feudataires; les âmes qui avaient besoin de tranquillité, d'affection, de sécurité, s'étaient réfugiées dans les monastères; les lettres avaient trouvé un asile dans les couvents et les presbytères, unique refuge des beaux-arts. L'industrie et surtout l'agriculture ne prospéraient que dans les possessions des moines; de cette double source étaient dérivées de grandes richesses pour ces compagnies, ainsi que des domaines légués par les individus qui, en les recommandant aux religieux, assuraient un bien à leurs héritiers, et les soustrayaient à la juridiction rapace du feudataire.

La constitution ecclésiastique ayant précédé celle des laïques, l'État s'était trouvé ecclésiastique. Cette condition avait cessé, et les princes, depuis deux siècles, s'efforçaient de concentrer en eux seuls l'autorité; dans ce but, ils avaient d'abord détruit la féodalité, et maintenant ils cherchaient à ruiner l'Église, de laquelle on sentait qu'on n'avait plus besoin depuis que l'ordre civil s'était consolidé. Les gouvernements voulaient faire tout, les rois pouvoir tout, les lois disposer de tout; les soldats et les prisons rendaient superflue l'action paternelle et médiatrice. En conséquence, le besoin d'argent ayant augmenté, on souffrait de voir les biens de mainmorte soustraits aux charges publiques; avec le produit des impôts, on formait des armées plus nombreuses; appuyés sur les

armées, les rois ne voulaient plus que d'autres intervinssent entre eux et leurs sujets, ni que les ecclésiastiques opposassent des priviléges à leur volonté souveraine. Ainsi, comme ils le faisaient de tout le reste, ils entreprirent de disposer des consciences; car, ils ne comprenaient pas que la religion ne doit être ni esclave ni hostile, mais une aide libre; préférant les raisonnements théoriques à la force des sentiments et aux habitudes, ils voulurent séparer l'Église de la nation, et amener les peuples à fouler aux pieds l'autorité sacrée, pour les soumettre plus facilement à l'oppression de l'autorité profane. Ce fut ainsi que le pouvoir temporel s'étendit même sur les matières ecclésiastiques, et que les décisions des diplomates se substituèrent à celles des papes; dans le traité de paix d'Utrecht, on disposa des fiefs du saint-siége, sans même le consulter, et la prépondérance en Italie, qui avait jusque alors appartenu à la papauté, fut assurée à l'Autriche.

La question sur les limites des deux puissances, civile et pontificale, agitée en Italie dès le temps de la guerre des investitures, se ranima après le concile de Trente, alors que l'Église, comme il arrive dans les réactions, voulut recouvrer d'un coup tout ce qu'elle avait perdu lentement. Tous les princes, comme les gouverneurs, eurent alors à discuter sur ce fait; avec Paul V, Venise engagea bruyamment la querelle, qui surgit avec une plus grande complication dans le royaume des Deux-Siciles, attaché par des liens particuliers à la papauté. Sur ce terrain combattirent Nicolas Capasso, professeur à l'université de Naples, Gaétan Argento et d'autres, par les soins desquels le droit canonique fut réduit en corps régulier de doctrine; dès lors se forma une école de jurisconsultes, systématiquement hostile à la curie romaine dans le but d'émanciper l'autorité royale. Nous disons à la curie, parce que les Italiens, non contents d'accepter le dogme dans son intégrité, vénéraient le pape comme le dépositaire de l'inaltérable vérité; loin d'adhérer à la protestation des Allemands, ils n'admettaient pas même entièrement les subtilités des avocats français, dont ils pouvaient sans risque invoquer l'autorité. Ainsi leur habileté s'exerçait dans un milieu si étroit, qu'il n'en résultait que l'effet d'une éphémère controverse.

1676-1758. Pierre Giannone d'Ischitella, qui, au milieu des occupations du barreau, écrivit l'*Histoire civile du royaume* (1724), se montra grand partisan de la prérogative princière. Il eut le mérite incontestable, non-seulement de reconnaître, mais de proclamer que l'histoire ne consiste pas exclusivement dans les faits, et de voir

leur connexion avec la jurisprudence ; il suivit donc dans leur évolution le droit impérial, le droit canonique, le droit féodal et municipal comme éléments de la nouvelle civilisation. Mais, dépourvu de connaissances et surtout d'art, il fit une œuvre lourde, indigeste, avec de fréquentes erreurs chronologiques et des omissions importantes ; il ne compulsa point de monuments inédits, tandis qu'il puisait dans les autres écrivains, dont il copiait même des pages entières (1). Si, pour le disculper, on objecte qu'il ne s'attachait point aux faits, mais aux conséquences qu'on pouvait en déduire, nous répondrons que le premier devoir d'un historien est de constater les faits, dont un seul vaut plus que cent raisonnements ; mais, pour nous borner aux faits, nous trouvons que Giannone s'attache à la lettre de la loi aussi servilement qu'un avocat ; en outre, il se montre soumis à la légalité au point de considérer comme légitimes les incursions des Turcs dans l'Italie méridionale, parce que, après avoir conquis Constantinople et l'empire d'Orient, ils avaient raison de vouloir réunir tout ce qui se trouvait au pouvoir des autres et de princes étrangers (livre XXVIII). Pour lui, les Longbards n'étaient pas des étrangers, parce qu'ils habitaient l'Italie depuis longtemps, et ne possédaient pas de royaumes au dehors : argument qu'on pourrait encore invoquer au profit des Turcs en Grèce, et dont il se sert pour démontrer que les Sarrasins « étaient devenus désormais Siciliens (livre X). » Néanmoins, après avoir prodigué les éloges aux Longbards, il vante les Napolitains, « parce qu'ils n'eurent pas la lâcheté de se soumettre à ces hommes, dans lesquels ils avaient toujours vu des ennemis implacables et féroces (livre V). » Méprisant la *vile tourbe* autant qu'il était humble à l'égard des rois, il dit en parlant du lâche assassin Ferdinand Ier, « qu'il avait conduit, par sa vertu, le royaume au pinacle de sa grandeur (livre XVIII), » et il ne laisse passer aucun gouverneur sans l'encenser. De la minutieuse investigation des faits, il ne s'élève

(1) Laissant de côté ce que d'autres ont déjà signalé, à commencer par Denina (*Vicende della letteratura*, tome II, p. 27), il copie la vie entière du vice-roi de Tolède par Miccio, sans même le citer. Dans sa dédicace, il écrivait à Charles VI : « Le plus grand bien dont nous devons être fiers dans votre très-heureux royaume, c'est que vous ayez, avec l'honneur de la majesté impériale, soutenu et fait valoir parmi nous et à notre avantage vos droits légaux et vos hautes et suprêmes prérogatives royales. » Charles II perd un jeune enfant, et Giannone aussitôt s'empresse d'écrire : Une mort trop pénible, trop cruelle et trop inexorable *nous l'a* ravi prématurément, nous laissant dans un deuil et des gémissements amers. »

jamais à aucun point de vue philosophique de l'histoire, si même parfois il ne tombe pas dans le fatalisme (1); il s'effraye du progrès, au point de craindre que l'imprimerie ne fût nuisible « au génie par l'érudition, à l'éducation par la multiplicité des livres, à la diffusion des idées puissantes par l'abondance des mauvais livres (2), » et il invoque la censure pour empêcher la manifestation des doctrines contraires aux intérêts des princes. Égaré par cette manie d'exalter sans cesse la puissance royale au détriment de l'autorité ecclésiastique, non-seulement il tombe dans une partialité blâmable, mais il lance d'indécentes facéties contre

(1) « L'institution du duché de Bénévent... fut due au hasard, non à un des-« sein prémédité... comme il arrive de toutes les autres choses de ce monde, « lesquelles, si l'on regarde leur origine, dérivées fortuitement de très-faibles « commencements, parviennent à leur apogée, d'où ils faut qu'elles descendent « pour retourner à leur état primitif, ainsi que le veulent les lois des choses ter-« restres : lois indispensables, auxquelles ne peut s'opposer ni remédier la sa-« gesse humaine. » Livre III, ch. 2.

(2) Livre VIII, 272. Quant à la censure, il dit que l'Église se l'attribue par usurpation, tandis qu'il « importe aux princes que l'État soit préservé de la cor-« ruption et que leurs sujets n'adoptent pas d'opinions contraires au bon gouver-« nement; ce à quoi il est urgent qu'ils veillent plus que jamais à cause de l'in-« vasion de tant de nouvelles doctrines opposées aux anciennes, à leurs intérêts « et à leurs droits suprêmes; car de ces doctrines naissent les opinions, les-« quelles occasionnent les partis qui aboutissent à des factions, et finalement à « des guerres terribles. » Livre XXVII, ch. 4.

Là il s'étend longuement sur la défense faite dans le royaume aux évêques d'imprimer, pas même les calendriers et les ouvrages sur les conciles, sans l'autorisation des ministres du roi.

Dès l'introduction à notre *Histoire universelle*, nous nous sommes montré fort sévère envers Giannone, ce qui nous a valu d'amers reproches. L'écrivain italien aujourd'hui le plus connu est venu appuyer nos jugements; or, tandis que quelques sentimentalistes persévèrent à confondre le mérite de l'écrivain avec la pitié pour la victime, des auteurs sérieux ont confirmé notre opinion; nous citerons seulement Alfred Reumont, entièrement de notre avis, et qui dit que *nichts als einen Auszug aus Parrino geliefert, dem er dann seine juristichen Excurse anhängt. Nur letztere haben Werth und sind voll Gelehrsamkeit und Scharfsinn : sonst ist dies Buch unendlich überschätzt worden. Historischer Geist ist in dem erzahlenden Theile nicht : ist eine trockne, schleppende, reizlose Darstellung, ohne Anmuth des Styls, noch Lebendigkeit des Vortrags; eine langweilige monot one Pragmatik ohne tieferes eingehn in die sittlichen Zustande, ohne Geldendmachen der welthistorischen Beziehungen. Wie weit steht dieser Autor des achtzehnten Jahrhunderts, der in seinem Buche nur ein Advocat ist, etc. Die Carafa von Maddaloni*, Berlin 1851, tom. II, pag. 362.

Dans une note du chap. XXXI, nous avons déjà parlé des œuvres inédites de Giannone.

l'Église et ses institutions. Le peuple de son pays lui voulut tant de mal pour cela, « qu'il l'insulta brutalement plus d'une fois (SORIA); » il fut donc obligé de se réfugier à Vienne, où Charles VI lui assigna mille florins par an; mais, quand il perdit le royaume de Naples, il suspendit cette rente, et Giannone erra en divers pays, en butte aux attaques de ceux qui relevaient ses faussetés, et à la haine des ennemis que lui faisait sa causticité. A Genève, il publia le *Triregno,* dans le sens hérétique, bien qu'il n'eût pas abandonné la religion maternelle. Trompé par un espion, il se laissa conduire dans un village dépendant du roi de Sardaigne pour faire ses pâques, et il fut arrêté; malgré une rétractation formelle, malgré l'absolution des inquisiteurs et quoiqu'il écrivît des ouvrages dans un sens contraire et pour l'exaltation de la vérité catholique et de la papauté, le roi Charles Emmanuel le tint enfermé jusqu'à sa mort. Cette honteuse persécution lui acquit la réputation de libéral, qu'il nous semble bien loin de mériter.

Victor-Amédée de Savoie lutta énergiquement contre les pontifes. En 1694, alors qu'il cessa de courtiser la France, et voulut gagner l'amitié de l'Angleterre, il avait rétabli dans leurs droits les Vaudois, en permettant à ceux qui s'étaient faits catholiques par crainte ou des motifs humains, de retourner au culte de leurs ancêtres; mais l'inquisition romaine cassa ces dispositions comme énormes, impies, détestables. Le duc défendit la publication de ce décret, demanda l'abolition du saint Office dans ses États, et le pape Innocent reconnut que ce tribunal avait excédé ses pouvoirs. Amédée VIII avait obtenu pour les ducs de Savoie que les bénéfices consistoriaux du pays ne fussent donnés qu'à leurs sujets; or, ces ducs voulaient étendre un pareil droit aux contrées nouvellement acquises : Victor-Amédée le réclamait du pape, alors que, non content de combattre les immunités ecclésiastiques, il soumettait les biens du clergé aux charges communes, livrait au fisc les dépouilles et les revenus des bénéfices vacants, exigeait le *placet* pour la nomination aux bénéfices, et voulait restreindre l'autorité des nonces. De là, des monitoires et des contre-monitoires; parmi les évêques, les uns obéissaient au prince, les autres au pontife; les décrets et les persécutions alternaient avec des tentatives de conciliation, parce que le pape se déclarait « disposé à tout avant d'employer le glaive. » Le roi était appuyé par le président Pensabene, l'avocat fiscal d'Aguirre et Degubernatis; le dernier publia des écrits contre les prétentions de Rome, en signalant les

maux dont seraient la cause ceux qui les soutiendraient; il insistait pour que les provisions du pape et les collations de bénéfices ne fussent valables qu'avec le *placet*. Les consultations, les condamnations et les confiscations se multiplièrent à l'infini; le sénat de Nice obligea les plébans de Roccasterone à reconnaître un curé excommunié et renvoyé par le nonce.

Clément XI, affable avec tous, constant et habile à se tirer des pas les plus scabreux, occupait alors le saint siége; il dépensa pour les pauvres plus de deux cent mille écus, ne favorisa son frère et ses neveux qu'autant qu'ils servaient l'État, et fit partir de Rome sa belle-sœur, qui paraissait vouloir exercer de l'influence dans l'administration. L'un des premiers, il encouragea les études orientales; il accrut les manuscrits de la bibliothèque du Vatican, institua des récompenses, introduisit l'art des mosaïques et des tapisseries à la manière de la Flandre, fit construire de magnifiques édifices, et renouvela l'usage de réciter des homélies dans la basilique du Vatican aux jours des grandes cérémonies. Il condamna le jansénisme, et tenta de réveiller les croisades contre les Turcs qui menaçaient Corfou; après avoir frappé d'une contribution le clergé d'Italie, prélevé de l'argent sur la chambre apostolique et les cardinaux, il l'envoya à Venise, en faveur de laquelle il sollicitait l'Espagne, le Portugal, Gênes, le grand-duc, l'empereur.

Lorsque les Espagnols envahirent la Sardaigne, il se brouilla avec Philippe V, et refusa au cardinal Albéroni les bulles d'archevêque de Séville; ne pouvant arranger le différend avec la Savoie, il prononça l'interdit, qui laissa plusieurs siéges inoccupés, un grand nombre de bénéfices vacants, et Turin sans nonce. Le litige se compliqua lorsque, sur les plaintes de l'évêque de Lipari qui réclamait certains revenus, le pape excommunia cinq diocèses de Sicile; Victor-Amédée, qui en devint roi à cette époque, lui opposa le privilége de la monarchie sicilienne. Tous les maux fondirent alors sur la pauvre île, privée des saintes consolations de la religion, tandis que Victor-Amédée punissait cruellement quiconque tenait compte de l'interdit; deux factions contraires prirent les armes; environ trois mille ecclésiastiques, qui avaient voulu respecter l'interdit, quittèrent l'île pour se réfugier auprès du pape, qui consacra soixante mille écus à leur entretien, et abolit le tribunal de la monarchie sicilienne. Lorsque Victor-Amédée fut nommé roi de Sardaigne par les princes, Clément, alléguant la souveraineté pontificale sur les îles, exigea qu'il en reçût l'inves-

titure de ses mains ; or, comme Amédée refusa d'accepter cette dépendance, le pape n'institua plus d'évêques, et les siéges restèrent vacants.

Dans ces luttes, Victor-Amédée fut servi par la plume d'Albert Radicati, comte de Passerano, qui l'encourageait à réprimer le clergé, à l'exemple de Venise, résultat qu'il devait obtenir plus facilement grâce à son despotisme ; dans ce but, il écrivit un ouvrage, tout plein d'une vive acrimonie, dans lequel il combat la double autorité du pontife, et veut que le prince soit indépendant comme Henri VIII en Angleterre, et le czar à Moscou. La sainte inquisition ayant prononcé contre lui une condamnation par contumace, suivie de la confiscation de ses biens, il s'enfuit en Angleterre, où il publia contre l'Église un *Parallèle entre Mahomet et Sosem* (Moïse); une *Histoire succincte de l'ancienne profession sacerdotale, dédiée à l'illustre et très-renommée secte des esprits forts, par un libre penseur chrétien nazaréen*; le *Récit fidèle de la religion des cannibales modernes, dans lequel l'auteur expose les motifs qu'il a eus de renoncer à cette abominable idolâtrie*. Dans la *Dissertation sur la mort*, ayant défendu le suicide, nié l'immortalité de l'âme et soutenu la fatalité des actes, il fut mis en jugement; il sortit alors de l'Angleterre pour se rendre en France, puis en Hollande, continuant à combattre la Bible. Avant de mourir, dit-on, il se rétracta, auprès de ministres protestants, de ses opinions erronées contre le christianisme.

Innocent XIII, d'une famille qui avait donné sept pontifes, avait accordé l'investiture du royaume à Charles VI, en levant la défense de le réunir à la couronne impériale. Son règne fut de courte durée; il eut pour successeur Benoît XIII, saint homme, qui résolut de mettre un terme aux discussions avec Naples et la Savoie; il décida que, dans le royaume, les causes ecclésiastiques, sauf les plus importantes, seraient jugées en première instance par les ordinaires, en seconde instance par les archevêques, en dernier ressort par un juge ecclésiastique nommé par le roi avec l'autorisation du pape, mesure qui rétablissait de fait la monarchie sicilienne. Charles VI, de son côté, céda Commacchio qu'il avait occupé violemment, sans reconnaître pourtant aucun nouveau droit au siége pontifical.

L'évêché de Turin et presque tous les autres du Piémont restaient vacants; en Sardaigne, un seul était occupé. Benoît, par l'intermédiaire de moines, fit connaître son désir d'un accommodement, et le marquis d'Ormea fut envoyé pour s'en occuper. Les préten-

tions étaient très-compliquées, et il fallut toute la science légale de Malarede, de Zoppi, de Pensabene, et l'habileté d'Ormea pour triompher de ce qu'ils appelaient les tergiversations des prélats et leur cupidité (1). Enfin, un accord termina le conflit qui durait depuis trente ans : la nomination aux évêchés et aux bénéfices fut reconnue au roi, avec faculté de présenter les sujets pour les siéges métropolitains et d'apposer son visa sur les bulles romaines *à titre de tolérance;* les revenus des siéges vacants devaient être réservés pour les églises ou le successeur; quant aux dépouilles, on s'en tiendrait aux anciennes coutumes; à l'égard des sommes qui se trouvaient dans la caisse ecclésiastique, une partie restait à la disposition du pape, auquel seraient donnés, au lieu du produit des droits sur les nominations, quinze cents écus par an. On ne rétablit ni l'inquisition ni la nonciature, et la juridiction fut réglée par une instruction secrète.

Ces concessions parurent excessives au nouveau pape, Clément XIII, zélé défenseur des droits pontificaux; dans l'espoir que Charles-Emmanuel III serait moins tenace que son père, il ne voulut pas reconnaître le concordat comme portant atteinte à l'autorité papale et souscrit sans l'assentiment du consistoire; mais Charles-Emmanuel se montra résolu, punit les évêques qui ne respectaient pas les conventions, et le marquis d'Ormea tint ferme jusqu'à ce que l'on conclut un autre arrangement.

Ces querelles se mêlaient à la question du jansénisme, dont nous avons vu la naissance, et qui portait sur la nature de la grâce : suffit-elle pour déterminer d'une manière absolue les actions de l'homme, ou comment sa volonté peut-elle y coopérer? puis, rejetant ce qui n'était pas d'ancienne discipline, le jansénisme regardait comme une fable pélagienne le séjour dans les limbes des enfants non baptisés, comme une invention scolastique le trésor des indulgences et son application aux défunts : il voulait que le ministère des sacrements s'exerçât avec rigueur; qu'il n'y eût qu'un seul autel dans chaque église; que la liturgie fût en langue vulgaire, et qu'on exclût comme superstitieux quelques

(1) Sans parler de beaucoup d'autres, monseigneur Fontanini écrivit contre l'avocat général de Savoie un ouvrage qui est resté inédit : *L'indipendenza de' feudi ecclesiastici di Piemonte da qualunque podestà secolare giustificata coi principj fondamentali del diritto publico dai tempi di Carlomagno in poi.* Le meilleur ouvrage est peut-être celui de Bianchi : *Ragioni della Sede apostolica nelle presenti controversie colla corte di Torino;* Rome, 1732.

nouveaux actes de piété, entre autres la dévotion pour le sacré Cœur.

Mais la question de la grâce efficace ou suffisante, et le fait de savoir si les cinq propositions, condamnées par le saint siége, se trouvaient ou non dans Jansénius, comme aussi les autres subtilités sur lesquelles s'égara l'intelligence de tant de Français, au préjudice de leur docilité, n'avaient pour les Italiens qu'une importance secondaire; avant tout, ils cherchaient dans Jansénius les limites de l'autorité du pape; ils voulaient savoir s'il était infaillible ou non *ex cathedra*, supérieur aux évêques, et quels pouvoirs il avait en face de l'autorité séculière. Tandis que le jansénisme était en France une opposition à l'omnipotence royale afin qu'elle n'absorbât point l'activité ecclésiastique, en Italie, il flattait les princes au détriment de Rome : les parlements français désiraient affranchir les évêques et la nation d'une puissance qu'ils appelaient étrangère; les Italiens s'armaient contre l'unique autorité qui pût refréner celle de l'étranger, et, en décomposant l'unité de l'épiscopat, ils le soumettaient au joug des princes.

Les conflits ont pour résultat ordinaire de relever les âmes; mais en Italie, ils ne produisaient trop souvent que de vaines subtilités, et deux partis, l'un et l'autre attachés à l'Église, luttaient avec un acharnement à peine tolérable envers les mécréants. A ces débats se mêlaient les controverses sur la morale relâchée; le rigóriste dominicain Concina attaquait par des raisonnements et d'amers reproches les jésuites, parce qu'ils permettaient les représentations théâtrales, le chocolat comme jeûne et le prêt à intérêt; s'il excita le rire et le scandale par ses discussions avec Benzi sur le *tactus mamillaris*, son *Histoire du probabilisme* souleva beaucoup d'opposants comme Lechi, Cordara, Logomarsini, Zaccaria, Gravina, Noceti, Nogarola (1).

Le Lucquois Jean-Antoine Bianchi réfuta Giannone et les gallicans (*De la puissance et du gouvernement de l'Église*) en affirmant la prérogative papale. « Les cinquante motifs pour décider les hérétiques à se convertir, » par le Milanais François Manzoni, 1758.

(1) Comme échantillon de la modération de ces querelles, voici le titre d'un des livres contre lui : *Réfutation solennelle de toutes les injures, mensonges, falsifications, calomnies, outrages, impostures, perversités, imprimés dans plusieurs livres par frère Daniel Concina contre la respectable compagnie de Jésus, à joindre en manière d'appendice aux deux infâmes lettres théologico-morales contre le révérend père Benzi de la même compagnie;* Venise, 1744 in-4°.

furent brûlés publiquement à Londres. Thaddée Caloschi, Milanais comme Nicolas Gavardi, auteur d'un cours théologique, et qui réfuta l'*Union du sacerdoce et de l'empire* de Pierre de la Marca, entreprit l'examen du protestantisme. Mansi, archevêque de Lucques, qui réimprima, corrigées et complétées, les *Annales* de Baronius et le *Recueil des conciles* de Labbe, fut attaqué comme probabiliste.

1792. Thomas Mamachi de Scio figura parmi les plus ardents papistes; entre autres attaques dont il fut l'objet, nous citerons la *Mamachiana pour qui veut se divertir* (Naples, 1770), ouvrage de Salvator Spiriti, grand partisan de la principauté, ou peut-être de Charles Pecchio, continuateur de Giannone. Monseigneur Jean Marchetti d'Empoli signala dans l'histoire de Fleury, avec plus d'audace que de rigueur, les opinions antiromaines. A cet écrivain et à Natale Alexandre, le dominicain Joseph Orsi opposa une *Histoire ecclésiastique* dans le sens pontifical, d'un style fluide et purgé,
1794. mais prolixe (1); il offre des extraits, exacts et clairs, d'auteurs qu'on ne lit plus; bien qu'il fût hostile aux jésuites, il obtint la pourpre de Clément XIII., qui les vénérait.

Le Crémasque Scarpazza publia une *Théologie morale italienne*. Pierre Ballerini, frère de Jérôme, bon historien et bon critique, écrivit sur la théologie et le droit canonique dans le sens romain. Le Véronais Patuzzi discuta sur le probabilisme et le *probabiliorisme*. Jean-Laurent Berti de Seravezza (*De theologicis disciplinis*), traité dans lequel il soutient la doctrine de saint Augustin sur la grâce, rencontra de violents contradicteurs, qui l'accusèrent d'hérésie.

1784. Jean Trombelli de Nonantola, traducteur des fabulistes anciens, publia un grand ouvrage sur le culte des saints; aux attaques virulentes de Kiesling de Leipzig, il répondit avec tant de modération, que son adversaire lui demanda son amitié. Le Napolitain Marcel Eusèbe Scotti, bon antiquaire et prédicateur suspect,
1739. et auteur d'un catéchisme pour les marins, publia, à propos de la haquenée, la *Monarchie universelle des papes*; dans ce libelle, où il attribue aux nombreuses usurpations des papes

(1) Les 21 volumes in-4° (1732) ne vont que jusqu'à l'année 600. Le dominicain Philippe-Ange Becchetti, de Florence, la continua en ajoutant dix-sept autres volumes jusqu'en 1378; puis, il changea et restreignit son plan, d'où sortit une autre continuation en 12 volumes jusqu'en 1587. Ce qui prouve le mérite d'Orsi, c'est qu'il a été, non-seulement suivi, mais copié par l'abbé Rohrbacher dans son *Histoire universelle de l'Église romaine*.

tous les maux de l'Église, il flagelle les jésuites et soutient intrépidement le pouvoir absolu des rois, qui le firent pendre en 1799.

Les théologiens agitaient d'autres questions, comme celle de l'immaculée conception; quelques ordres de chevaliers faisaient vœu de répandre même leur sang et celui des autres pour soutenir cette croyance, et Muratori, pour avoir blâmé ce *vœu sanguinaire*, excita une violente rumeur.

Le Crémasque Joseph Guerreri administrait fréquemment la communion à quelques dévotes durant la messe, ce qui l'allongeait et dérangeait les autres prêtres. Malgré la défense de continuer, il persiste en disant que c'est le *droit inviolable* des fidèles; condamné au silence perpétuel par l'évêque, il obéit, mais comme on le fait à l'égard de semblables défenses, c'est-à-dire qu'il cherche des suffrages et multiplie les recours. Nommé par le pape chanoine à Busseto, il publia une encyclique (*Certiores*) dans laquelle il déclarait que la communion des fidèles n'est pas nécessaire à l'intégrité de la messe, mais qu'ils doivent accomplir cet acte sans nuire aux autres exercices de piété.

Du reste, le voisinage de Rome et la surveillance des évêques empêchaient les doctrines erronées de prendre racine, ou prévenaient les attaques contre celles du catholicisme. Le peuple, attaché par habitude à la religion de ses pères, vénérait toujours les pontifes, et ses curés, gens simples, blâmaient les prélats novateurs. Toutefois, certaines différences insinuaient dans l'esprit des fidèles ce sentiment d'incertitude qui naît de l'hésitation entre deux choses vénérées : en effet, dans un pays, on voyait recommander la dévotion pour quelque saint particulier, pour certaine vierge, pour les morts; dans le voisinage, au contraire, on ne voulait qu'un seul autel; les billets d'indulgence, le sacré Cœur, les vierges habillées étaient repoussés, et l'on entourait le confessional de rigueurs insolites. Les chrétiens moins fermes y trouvaient un sujet de railleries et d'épigrammes. Les qualifications de papiste et de janséniste étaient échangées comme injures, et par suite acceptées sans examen, à la déconsidération des uns et des autres; mais l'incrédulité venait des vices plus que de la réflexion, comme l'indépendance de la pensée était un libertinage de mœurs plutôt que le résultat du raisonnement.

D'illustres conversions purent néanmoins consoler l'Église : telles furent celles du Prussien Hamann, dit le Magicien du Nord; du célèbre antiquaire Winckelmann; du Danois Zoéga, qui fut

touché par les grandeurs de Rome, « où l'on trouve la ville et la campagne, l'ancien et le moderne, la simplicité et la magnificence, l'infinie variété des formes, depuis le spectacle de la nature entièrement nue jusqu'à la misérable richesse de l'art surchargé sans but. »

1751. Les ordres religieux produisirent de nouveaux saints, parmi lesquels Léonard de Porto-Maurizio, missionnaire ardent et fortuné, par les soins duquel fut établie dans le Colisée la *Via crucis;* le père Matthieu Ripa, qui ouvrit à Naples le collége chinois, tandis que la Propagande continuait sans bruit d'envoyer dans le monde entier ses héros zélés. Dominique Olivieri, en 1713, instituait à Gênes les missionnaires suburbains pour instruire le peuple de la campagne. Le Génois Jean-Baptiste Derossi fut l'apôtre de la plèbe de Rome dans les rues, les prisons, les hôpitaux. Paul de la Croce d'Ovada fonda les Passionistes afin de prêcher au peuple; Jérôme Franzini, en 1751, institua la congrégation des ouvriers évangéliques dans le but de répandre les études ecclésiastiques et d'amener la culture morale du peuple; Dominique Fiesco établit un conservatoire de jeunes filles converties. Jean Borghi, connu à Rome sous le nom de Tata Giovanni, maçon illettré, pris de compassion pour les enfants abandonnés nuit et jour dans les rues, les recueillit, les nourrit, les corrigea avec une sévérité grossière mais bienveillante; dédaignant les conseils de ceux qui débitent des maximes et manquent de pratique, ainsi que la protection qui entrave, il entretenait plus de cent garçons, leur enseignait des métiers, les amusait, sans théories, mais avec le bons sens pratique et ce qui complète la science et souvent la supplée, c'est-à-dire le cœur.

1696-1787. Alphonse Liguori était fils d'un capitaine de galères, qui consacra un de ses esclaves chrétiens au service spécial de son fils, lequel convertit le serviteur et l'affranchit. Alphonse entra dans le corps des avocats, parmi les devoirs desquels était compris celui de visiter les malades, ce dont il s'acquittait assidument; puis, renonçant de bonne heure aux triomphes du barreau pour se donner à Dieu, il se fit clerc à vingt-six ans malgré ses parents, et fut en butte aux railleries du vulgaire et de ceux qui l'avaient admiré au barreau. Fait prêtre à trente ans, il se mit à prêcher, désapprouvant le charlatanisme de ceux qui improvisaient les sermons avant d'avoir acquis un style clair et populaire. Cela, dit-il, est donné par l'art, et l'on connaît d'autant moins le style apostolique et simple que l'on est plus versé dans la rhétorique. Les

Pères grecs et latins savaient se mettre au niveau de tous les esprits, et les manier selon les circonstances, parce qu'ils étaient maîtres dans cet art. Arrière les longues périodes, les phrases poétiques et abstraites, la monotonie de la voix. C'est ainsi qu'il pensait et faisait ; s'apercevant qu'un littérateur satirique assistait souvent à ses prédications, il lui demanda s'il préparait quelque satire : « Impossible, lui répondit-il, puisque vous n'avez aucune prétention ; on ne s'attend pas au beau style, et l'on ne saurait vous critiquer, puisque vous vous oubliez vous-même et repoussez tous les ornements de l'homme pour ne prêcher que Dieu. »

Sévère pour lui-même, plein de mansuétude envers les pécheurs, il disait n'en avoir jamais renvoyé aucun sans absolution, ni fait la moindre différence entre la qualité des personnes. Il réunissait un grand nombre de ses pénitents ; mais l'autorité le lui défendit ; puis, il s'occupa de l'instruction spéciale de quelques-uns, qui propagèrent l'enseignement religieux : un Barbariccia, un Nardone, autrefois voleurs redoutables, rassemblaient un grand nombre d'artisans afin de leur enseigner le catéchisme et la prière. Touché de compassion pour la foule des bergers abandonnés dans les Alpes, il forma le projet de s'occuper de leur salut, et il établit à la Scala la nouvelle congréga- 1732.
tion des *Rédemptoristes*, qui devait agir par l'exemple plus que par les paroles, en se condamnant à d'austères mortifications. Il imposait des exercices spirituels au clergé, dont il exigeait une grande piété, et propageait la dévotion à Marie ; puis, nommé évêque de Sainte-Agathe des Goths, il multiplia les œuvres de piété et de sanctification, répandant l'esprit de dévotion parmi les prêtres. Après avoir examiné les opinions des autres sur les divers points de la théologie morale, il en rédigea un cours complet, qui devint classique, dans lequel il s'attache à l'exacte observation des préceptes de Dieu et de l'Église, sans ajouter d'autres obligations ; quant au probabilisme, il établit que, entre deux opinions, l'une et l'autre approuvées, chacun peut choisir la plus rigide, mais non l'imposer à d'autres.

Pierre-François Orsini, encore enfant, montra pour l'état ecclésiastique une vocation très-prononcée, en vain combattue par ses parents ; saint Thomas et saint Vincent Ferreri furent l'objet de sa dévotion particulière. Il accepta l'évêché de Siponto parce qu'il était pauvre, et il eut le bonheur de voir entrer dans le cloître sa mère, sa sœur et deux neveux. A Bénévent, il resta sous les ruines occasionnées par un fameux tremblement de terre ; attribuant son



salut à Philippe Neri, il se plongea davantage dans la dévotion et les austérités; pour les dimanches, il établit la doctrine chrétienne au moyen de l'enseignement mutuel, en partageant les élèves en dizaines, dont chacune était dirigée par l'un d'eux. Habitué à obéir comme dominicain, il accepta la tiare sous le nom de Be-
1724. noît XIII, et conserva toujours les habitudes du cloître : ni gardes, ni lances pesades, ni somptuosité; sa chambre offrait une simplicité monastique, des chaises de paille, des images de papier, un crucifix en bois; un simple chapelain l'accompagnait pour visiter les hôpitaux et les églises, et il priait en chemin; souvent il déjeûnait avec ses moines à la Minerve sans distinction de nourriture, et il baisait la main du supérieur. Il ne souffrit pas que les prêtres s'agenouillassent devant lui; il remplissait les fonctions d'évêque et de curé, soit au chœur, au confessionnal, ou pour donner le chrême et conférer les ordres mineurs; les dons et ses revenus, il les consacrait au soulagement des pauvres, et il aurait vendu ses palais et lui-même pour leur venir en aide.

Benoît voulut aller visiter, au milieu d'une modeste solennité, son cher Bénévent, où il apportait beaucoup d'ornements pour les donner aux églises, et de l'argent pour les pauvres; deux chefs barbaresques, informés de son voyage, essayèrent de le surprendre, mais ayant échoué, ils se vengèrent sur les habitants de la côte. Pendant la route, le pape écoutait les nécessiteux, consacrait des églises, entre autres celle de Saint-Philippe, et vivait dans les couvents en simple moine. Il défendit sévèrement la loterie, dangereuse pour l'honnêteté et source de superstitions, et punit même des galères les contrevenants. Beaucoup de charges onéreuses au peuple furent supprimées, mais au grand préjudice des finances; car Benoît ignorait la valeur de l'argent. Il canonisa Grégoire VII, en ordonnant d'en célébrer l'office, ce à quoi la cour de Vienne et d'autres s'opposèrent par la force.

Ses neveux n'obtinrent de lui aucun pouvoir; mais, par malheur, il s'abandonna aux hommes de son entourage qu'il avait amenés de Bénévent, et nommément au cardinal Coscia, qui l'entraîna dans beaucoup de fautes. Néanmoins, après sa mort, le peuple le regarda comme un saint, et crut obtenir des faveurs par son intercession; mais en même temps, il se déchaîna contre les Béné-ventins; Coscia, qu'on accusait de s'être enrichi en pressurant le pays, eut de la peine à s'enfuir à Caserte. Un grand nombre de ces personnages furent condamnés à des amendes et à l'emprisonnement par le nouveau pape, qui dépouilla le cardinal du droit

de voter et d'intervenir dans les congrégations. Coscia ayant refusé de renoncer à son archevêché de Bénévent, le pontife fit continuer son procès, et le condamna à dix ans de réclusion dans le château Saint-Ange, outre la restitution de deux cent mille écus; mais d'excellentes attestations prouvèrent qu'il était fort pauvre.

Dans le conclave très-orageux qui suivit, on vit apparaître pour la première fois, avec le parti impérial et le parti franco-espagnol, le parti savoyard; les exclusions se multiplièrent, jusqu'au moment où le Florentin Laurent Corsini fut élu sous le nom de Clément XII. Il était parvenu à l'âge de soixante-dix-neuf ans sans connaître les affaires; presque aveugle, mais doué d'un sens droit et plein de bon vouloir, il résolut d'amener la concorde parmi les princes qui se disputaient les lambeaux de l'Italie, et de sauvegarder les droits du saint siége menacés de toutes parts. Continuant l'œuvre de son homonyme, il fit la façade de la basilique de Latran et la fontaine de Trevi, embellissant le Vatican dont il enrichit les collections; il acheta, moyennant soixante-six mille écus, afin de le placer au Capitole, le musée du cardinal Alexandre Albani, riche de statues antiques; en outre, il prodigua les secours aux malheureux, surtout dans le terrible incendie qui éclata à Ripetta le 6 mai 1734. 1730.

Outre le conflit avec la Savoie (qui s'était renouvelé), Clément en eut un autre plus bruyant à l'occasion de Parme qui, malgré ses protestations, avait été donnée par les rois à l'heureux don Carlos, lequel demandait encore Castro et Ronciglione. Les écrits se multipliaient sur tous les points en litige, et l'esprit de partialité, joint aux susceptibilités, entraînait dans les exagérations, au détriment de l'Église qui s'appuie uniquement sur l'opinion.

Comme les zélés repoussaient le cardinal désigné par les puissances, la lutte dura six mois pour lui donner un successeur; enfin, le conclave proclama celui auquel on songeait le moins, Prosper Lambertini, âgé de soixante-cinq ans, qui prit le nom de 1740.
Benoît XIV. Il se recommandait non pas tant par des mœurs austères que par de bons ouvrages, sa science canonique, surtout par un caractère aimable et sa tolérance envers les idées du temps. Ennemi du faste, il distribuait aux pauvres ses revenus personnels et les dons qu'il recevait. Il n'avait qu'un seul neveu, sénateur à Bologne, auquel il défendit de venir à Rome; il déclara qu'il ne donnerait de postes qu'aux personnes recommandables par leur savoir et leurs bonnes mœurs, et nomma une congrégation pour examiner les nouveaux évêques.

Afin que son clergé ne restât point en arrière des progrès du siècle, il fonda à Rome quatre académies, pour les antiquités romaines, pour les antiquités chrétiennes, pour l'histoire de l'Église et des conciles, pour le droit canonique et la liturgie; en outre, il forma un musée chrétien, acheta pour le Vatican la bibliothèque Ottobuoni, qui comptait trois mille trois cents manuscrits, et créa des chaires de chimie et de mathématiques au collége de la Sapience, avec une de peinture et de sculpture au Capitole; il fit mesurer deux degrés du méridien, régla les droits des églises d'Orient, en leur prodiguant les concessions, et combattit les superstitions. Afin d'enlever tout prétexte aux protestants, il publia de sages règles pour la canonisation, et mit dans le catalogue des saints Alexandre Sauli, Camille de Lellis, Jérôme Miani, Joseph Calasanzio, Françoise de Chantal, Joseph de Copertino, Fidèle de Sigmaringen, Joseph de Leonessa, Catherine de Ricci et la bonne reine Élisabeth. Il diminua le nombre des jours fériés, rétablit les anciennes peines contre le duel, organisa la justice à Rome, et voulut que le commerce fût libre entre cette ville et les provinces (1).

Ce pape enjoignit de ne mettre aucun livre à l'index avant d'avoir appelé l'auteur pour qu'il exposât ses raisons et sa défense. Quant aux droits pontificaux, comme il avait été nommé au milieu des controverses, et peut-être encore parce qu'il en avait une moins haute opinion comme Bolonais, il inclinait à les sacrifier au bien de la paix. Il se réconcilia avec l'Espagne, en lui cé-

(1) Puisque tous ont cité un fait sans aucune signification, nous rappellerons que le fils du fameux ministre Walpole lui éleva un monument en Angleterre, avec cette inscription : *Aimé des catholiques, estimé des protestants, pape sans népotisme, monarque sans favoris, et, nonobstant son esprit et son savoir, docteur sans orgueil, censeur sans sévérité*. Le pape, en rapportant ce fait à un de ses amis, ajoutait : *Je suis comme les statues de la façade de Saint-Pierre; de loin, ce n'est pas mal; mais malheur si on les regarde de près*. Nous mentionnerons plus volontiers l'éloge de Benoît XIV par Galiani, œuvre sage, comme cet auteur en a écrit fort peu, et sans les épigrammes qu'on avait à craindre du caractère du panégyriste et du pape. Il dit que « le secret de la sagesse de Benoît XIV se cachait dans le non faire. » Une grande part du mérite de ses actions revient au cardinal Valenti Gonzague de Mantoue, secrétaire d'État.

Les œuvres de Lambertini furent publiées par le jésuite portugais Emmanuel de Azevedo, en douze vol., Rome, 1747, et années suivantes. Les quatre premiers contiennent son ouvrage le plus important, *De servorum Dei beatificatione et beatorum canonizatione*. On estime également beaucoup celui *De synodo diœcesana*.

dant la collation des petits bénéfices, excepté cinquante-deux; cet arrangement fit perdre trente-quatre mille écus par an à la daterie, qui pourtant retirait encore de ce pays, pour les dispenses matrimoniales, un million et demi. Benoît établit de sages règles pour la censure des livres.

La papauté traversait des temps difficiles. La Russie, la Prusse et l'Angleterre, puissances prépondérantes, étaient hérétiques; on instituait en Pologne des évêques grecs; dans l'Allemagne, le parti protestant et les fébroniens repoussaient les prétentions romaines; les Anglais entravaient les missions dans les colonies; dans les pays même catholiques se propageait une incrédulité orgueilleuse et servile, et les princes se montraient toujours plus jaloux de soumettre le pape à leur volonté. Le roi de Portugal exige qu'on nomme cardinal Richi, nonce apostolique à Lisbonne, avant de le rappeler; bien que très-doux, Benoît XIII trouve étrange qu'un prince mette une pareille entrave au rappel de ses ambassadeurs, et il refuse; mais ce roi retire son ambassade de Rome, où elle répandait beaucoup d'or, défend à ses sujets de mettre les pieds dans les domaines de l'Église, et renvoie de ses États tous les Italiens.

L'insatiable Élisabeth Farnèse n'ayant plus de couronne à 1728.
donner à son troisième fils, elle le fit nommer par son mari à l'archevêché de Tolède, qui est le premier d'Espagne; le titulaire avait sept ans. Clément XII refusa les bulles; mais les tracasseries l'assiégèrent de tous côtés, et l'on intercepta ses dépêches, qui furent même honteusement ouvertes; il finit donc par se résigner, en déclarant que, « lorsque l'infant aurait l'âge canonique, il serait confirmé archevêque, s'il avait les qualités requises par les canons. » Cette clause parut offensante, et le pape, non content de l'effacer, le revêtit de la pourpre; toutefois, la cour de Madrid ne fut pas rassasiée, et demanda qu'à l'archevêché de Tolède, qui produisait deux cent mille écus, fût joint celui de Séville dont le revenu était de cent mille; le pape y consentit. Le roi d'Espagne voulut encore avoir l'autorisation d'imposer la dîme sur tous les biens ecclésiastiques; Benoît XIV céda, en lui recommandant « de ne pas s'en servir pour troubler le repos des princes catholiques. » Plusieurs chapitres s'y opposèrent; mais l'inquisition punit ceux qui osaient attaquer une concession du saint siége, et les armes royales les réduisirent à l'obéissance. Ce système de condescendance parut déplorable au Vénitien Charles
Rezzonico, devenu le pape Clément XIII, et il résolut d'y mettre 1758.

fin; mais c'était au moment même où les rois s'entendaient pour demander l'abolition de la compagnie de Jésus.

Cette compagnie ne dut pas son origine à des Italiens, et ce ne fut pas dans leur pays qu'elle joua son rôle le plus bruyant; toutefois, elle tient une grande place dans leur histoire, parce que son général résidait à Rome, et qu'elle fournit en Italie de beaux noms dans toutes les branches des connaissances humaines. Les jésuites, grâce à l'emploi des meilleurs expédients, avaient attiré l'éducation dans leurs mains; venus au moment où l'urbanité brillait du plus vif éclat, ils voulurent se montrer à la hauteur du siècle par une belle littérature et des manières courtoises, par des colléges pourvus de toutes les commodités, par des édifices splendides, des observatoires, des maisons de campagne, afin de pouvoir façonner la jeunesse aux usages des gentilshommes; tout cela, ils le faisaient encore pour que les pères eux-mêmes, bien qu'ils fussent soumis à un régime sobre et parfois austère, ne trouvassent rien d'extraordinaire quand ils passaient dans les cours. Des penseurs même hostiles ont reconnu le mérite de leurs écoles, dont fait surtout l'éloge la confiance de tant de familles, quoiqu'on leur reprochât de donner une instruction d'apparat plus que de fond, d'insinuer avec les maximes religieuses un maintien mélancoliquement composé, une docilité sans bornes, qui énervait la volonté.

Adonnés à la vie active, ils supprimèrent les longues psalmodies, les rigides pénitences, les macérations débilitantes, et leur costume ne fut pas même distinct; car ils pouvaient adopter celui du pays où ils se trouvaient. Avec leur grand nombre de maisons, il leur était facile de trouver l'emploi des diverses aptitudes, au confessionnal, dans la chaire, dans les missions, dans les écoles, auprès des rois, dans la cabane du sauvage; celui-ci se consacrait à l'astronomie, celui-là à la poésie, l'un à la controverse, l'autre à l'histoire. Combien d'illustres jésuites n'avons-nous pas mentionnés! mais combien d'autres, plus obscurément et plus saintement, se rendirent utiles dans la direction des âmes, les hôpitaux, la prédication, et par des bienfaits qu'on ne devrait pas taire alors qu'on les accuse de s'immiscer dans les affaires terrestres, d'intriguer dans les cours et les palais!

Ce détachement de toute affection mondaine, au point de préférer l'intérêt de l'ordre, considéré comme intérêt de la religion, à la famille, à la patrie; ce secret impénétrable; cette aveugle soumission, qui liait hiérarchiquement le moindre laïque au général suprême, dans le monde entier et dans tous les rangs de la société;

inspiraient une terreur mystérieuse. Le but de leur institution avait été de combattre l'hérésie par les livres et l'apostolat, et de lui enlever tout prétexte au moyen de la réforme morale. Dès lors, quiconque voyait la liberté dans le protestantisme, les considéra comme les représentants de la résistance et les ennemis du progrès. Leurs statuts imposaient pour première obligation de soutenir par tous les moyens l'autorité pontificale; en conséquence, les défenseurs des prétentions de la principauté les regardaient comme antimonarchiques, ce qui, dans les idées d'alors et contrairement à celles d'aujourd'hui, paraissait illibéral. Les éloges qu'échangeaient entre eux les membres de la société; les controverses ardentes sur des points non-seulement théologiques, mais encore scientifiques, politiques et littéraires; les attaques qu'ils dirigeaient contre les écrivains les plus chers au pays (1); leur imprudence à qualifier hardiment de malignes, d'impies, d'hérétiques des personnes même d'intentions très-droites; la préférence qu'obtenaient leurs colléges, augmentaient le nombre de leurs envieux, c'est-à-dire de leurs ennemis, jusque parmi les autres ordres qu'ils éclipsaient.

Comme ils voyaient le monde s'éloigner chaque jour davantage des pratiques dévotes, ils parurent se souvenir de la miséricorde du Fils plus que de la justice du Père, et, dans l'insoluble question de la grâce, ils inclinèrent vers la liberté, persuadés que la grâce aide aussi l'homme à se relever; parce qu'ils mitigeaient les abstinences, et, disait-on, tapissaient de velours le chemin du paradis, en tolérant tout ce qui ne blessait pas la loi, ils furent accusés de morale relâchée par les contemporains de Figaro et de Casti, comme s'ils trouvaient une excuse aux méfaits, comme s'ils enseignaient l'art de mentir au moyen des équivoques et des restrictions mentales.

Ce fut précisément comme coupables de morale relâchée qu'ils se virent en butte aux attaques des jansénistes qui, au lieu de

(1) Muratori écrivait à Magliabechi, le 31 août 1704 : « Déjà ces pères ont « commencé de se faire gloire de mordre toute personne qui leur tombe sous la « main, peut-être afin de rendre leurs petits livres plus chers à ceux qui aiment « l'âpreté de la satire. » Soixante-dix ans plus tard, Pierre Verri, dans l'éloge de Frisi, reproche aux jésuites d'avoir « porté à l'excès un principe bon, qui est l'estime et l'affection pour leur compagnie; aussi, ont-ils fait la guerre à quiconque ne lui appartenait pas, et il en est venu une *conspiration générale*, qui les a attaqués dans l'opinion publique, *unique* appui au moyen duquel ils soutenaient ce merveilleux édifice. »

suivre le progrès à l'exemple des jésuites, rappelaient continuellement à la primitive simplicité de l'Église.

Parmi les Allemands restés catholiques avait fait grand bruit l'ouvrage de Jean-Nicolas de Hontheim, publié en 1793, sous le faux nom de Fébronius, ouvrage qui traitait de l'état présent de l'Église et de l'autorité légitime du pontife; ce livre était mal fait, mais il eut le bonheur d'arriver à temps, c'est-à-dire au moment où les princes n'avaient rien de mieux à faire que d'inquiéter le pape : il établissait que l'infaillibilité n'est pas attribuée à une personne, mais à l'Église entière, qui l'exerce par l'intermédiaire de ses ministres; que le premier, parmi ceux-ci, est l'évêque de Rome, mais que l'Église pourrait transférer la suprématie à un autre; que les prérogatives, sans lesquelles l'unité serait dissoute, appartiennent au pape, mais non les prérogatives accidentelles, comme de nommer les évêques, de les changer de siége, ou de prononcer en appel sur leurs sentences. Cet ouvrage fut traduit en italien et loué; Rome le condamna. Il eut pour contradicteurs le Véronais Pierre Ballerini dans *la Suprématie et l'infaillibilité du pape*, le père Zaccaria dans l'*Antifebronius*, Mamachi et d'autres; mais l'auteur répondit avec cette hardiesse qui simule l'érudition, sans cesser néanmoins de se déclarer catholique, et les Italiens se trouvèrent divisés en deux camps.

Au milieu de ces débats, fraternels sans doute mais acharnés, se répandait ce qu'on appelait l'esprit fort, c'est-à-dire la philosophie. Les sciences et les lettres, considérant comme une prison le nid où la religion les avait couvées, parurent défendre la liberté en attaquant les principes sur lesquels le monde s'était réglé jusqu'alors. La France, empruntant cette mode à l'Angleterre, la répandit dans toute l'Europe avec cette faculté divulgatrice qui lui est particulière. Avec cet éclat du bel esprit qui éblouit la foule; avec ce despotisme de l'épigramme qui opprime quiconque a plus de cœur et d'intelligence que de causticité; avec des raisonnements boiteux, parce qu'ils ne s'appuyaient pas sur l'autorité, elle enseigna à nier, à renverser, à tourner en dérision tout ce qu'on avait vénéré. Loin de s'apitoyer sur l'ignorance de nos pères, elle affirma qu'il fallait, comme nécessaire condition de tout progrès, se séparer du passé, effacer tout ce qui dépasse l'intelligence humaine et ne peut être saisi ni compté; appeler préjugé tout ce qui n'est pas d'accord avec l'aride raison; éteindre l'enthousiasme en attribuant les plus beaux actes à l'intérêt, à des motifs secrets, au hasard. En conséquence, on ne vit dans l'homme que de la

matière; ses facultés furent réduites à la sensation et à des transformations de celle-ci, selon un sensualisme qui jette une clarté superficielle sur une grossière apparence scientifique. Avec une froide incrédulité, et cet air d'indépendance qui flatte les esprits médiocres, toujours les plus nombreux, les philosophes français, dans le but de guérir les âmes du désir de l'immortalité et des aspirations surhumaines, attaquaient les vérités les plus propres à consoler le cœur, à tranquilliser l'esprit : avec quelques-uns, ils allaient jusqu'à nier Dieu; avec le plus grand nombre, ils niaient la Providence, la révélation, le Christ, les rétributions posthumes, et se moquaient du culte, des prêtres, des ignorants qui croyaient encore à tout cela; immolant l'autorité et l'histoire à l'esprit individuel, ils prétendaient régénérer le monde d'après certaines règles déterminées, indépendantes des lieux et du temps. Cette guerre se personnifiait en Voltaire qui, par le rire, l'ironie, l'intrépide calomnie, foulait aux pieds les services rendus, les espérances de l'homme, les inspirations du cœur, et substituait la raillerie à l'enthousiasme, le doute à la foi, la légèreté à l'examen; à quatre-vingts ans, il put dire avec raison : *J'ai fait plus que Luther et Calvin.* Son esprit anima l'*Encyclopédie,* œuvre immense où les premières intelligences entreprirent de dresser l'inventaire du savoir humain, pour le glorifier des conquêtes passées et lui indiquer celles qu'il avait à faire; mais toujours avec la pensée d'expulser l'âme du corps, le Créateur de la création.

Reprenant avec plus de résolution l'œuvre des réformateurs religieux, les philosophes, de même que ces derniers autrefois, se trouvèrent en face des jésuites, et comprirent qu'il fallait passer sur leurs cadavres pour renverser les autres ordres, puis la hiérarchie, enfin cette religion universelle, qu'ils appelaient *infâme.*

Les jansénistes et les philosophes étaient opposés entre eux : ceux-là proclamaient l'austérité, ceux-ci l'épicuréisme; les premiers voulaient ramener à la ferveur des premiers siècles, les seconds la couvraient d'épigrammes et l'attaquaient par d'audacieux mensonges; les uns s'appuyaient sur l'autorité, les autres reniaient le passé et la foi pour s'en tenir à la pure raison. Néanmoins, ils étaient d'accord sur deux points : diminuer la suprématie du pape et faire la guerre aux jésuites.

La tempête qui se déchaîna contre cet ordre, se formait de pareils éléments. On publia une foule de livres pour les combattre ou les couvrir de ridicule; l'un des plus violents fut la *République des Solipses* par un de leurs déserteurs, Clément Scotto de Plai-

sance, lequel, sous le prétexte de leur donner des conseils, les flagelle avec une virulence que nos contemporains n'ont pas même surpassée. Les médisances aiguisent l'appétit, et vérifier leur exactitude serait manque de goût; acceptées avec légèreté, elles sont regardées comme fondées.

Les jésuites eux-mêmes, comme il arrive dans les crises, aggravèrent leur situation. Dans l'espoir de gagner au christianisme les vastes empires de la Chine et du Malabar, ils consentirent à tolérer quelques rites, et donnèrent à certaines superstitions une bénévole interprétation; les moines des autres ordres leur en firent un crime, et le pontife déclara qu'ils avaient erré; pour lui obéir, ils durent abandonner des missions poursuivies avec le plus grand zèle depuis deux cents ans, et qui leur avaient coûté tant de sang. Dans le Paraguay, ils voulaient introduire une espèce de république patriarcale qui, si l'on excepte la religion, ressemblait beaucoup aux phalanstères des socialistes modernes; en effet, on y voyait le travail réglé et accompagné de joyeuses distractions, les possessions communes, et tous les actes dépendaient du pouvoir arbitraire des chefs; mais on dit que c'était là une tentative pour rétablir une république universelle, qui aurait soustrait le monde à la force armée des princes.

Dans une époque où l'on parlait tant de commerce, ils profitèrent de leurs colonies pour en tirer des produits, dont ils faisaient trafic; dans leurs colléges, ils emmagasinaient des drogueries, et fabriquaient du drap à Macerata; ils tiraient des lettres de change de collége à collége; or, cet âge, qui se déchaînait contre la paresse des chartreux et des cisterciens, ou la malpropreté des capucins, trouva abominables l'activité des jésuites et leur manière de vivre selon le monde. Ces attaques les irritèrent, et, dans leurs nombreuses apologies que Zatta, principalement, imprimait à Venise, tandis que Bettinelli publiait les diatribes, ils affectèrent d'affronter le péril par des menaces et des provocations (1). De leur côté, les rois, qui, à l'exemple de Louis XIV, voulaient concentrer dans leurs mains toute l'autorité, voyaient avec déplaisir que cette société, puissante par l'entente et l'étendue, fût soustraite à leur arbitraire; en outre, comme leurs fi-

(1) « On allumera un incendie, qui ne s'éteindra ni de sitôt ni aussi bien... Cette affaire ne peut se terminer d'une manière fort pacifique... Il est impossible qu'on reste dans cette incertitude... Il y a longtemps qu'on agace le guépier... Il faudra qu'un jour il en sorte quelque désordre extraordinaire, et qu'on en vienne à des remèdes violents. » Tome VIII des *Apologies*, et *passim*.

nances se trouvaient dans un mauvais état, ils convoitaient les immenses richesses possédées par cet ordre, auquel arrivaient de la Californie, disait-on, des barils d'or, de l'or en barres, des pains de chocolat d'or, au point qu'ils accumulaient dans leurs caves une valeur de deux cents millions.

Ces dispositions hostiles se manifestaient particulièrement hors de l'Italie, mais surtout dans le Portugal et l'Espagne, où les jésuites étaient regardés comme des concurrents nuisibles dans le commerce avec les colonies; même animosité de la part de la France, où ils étaient persécutés, d'un côté par les philosophes, de l'autre par les parlements qui, blessés d'avoir perdu leur influence politique et leur crédit, espéraient se relever en s'empressant de défendre la prérogative royale, de caresser les instincts malveillants, de déployer du courage là où il n'y avait pas de danger. La plus grande imputation dont ils chargeaient les jésuites, imputation à laquelle nos contemporains s'attendent le moins, c'était leur peu de respect envers les rois; ils leur reprochaient de professer dans leurs livres la doctrine qu'on peut non-seulement désobéir à un tyran, mais le déposer même et le tuer : doctrine qui paraissait inhumaine et antisociale. Un attentat contre la vie de Joseph, roi de Portugal, fut alors commis, et la disette fit soulever le peuple de Madrid; on rejeta sur les jésuites la faute de ces deux faits.

Un certain Malacrida de Mercallo dans le Comasque, autrefois missionnaire dans le Brésil, s'abandonnait dans Lisbonne à de mystiques rêveries : il prétendait savoir par révélation qu'il y aurait trois antéchrists, père, fils, neveu, et que le dernier naîtrait à Milan, en 1920, d'un moine et d'une religieuse, épouserait Proserpine, furie infernale, et autres extravagances (1); en outre, il assurait que sainte Anne, encore dans le sein de sa mère, pleurait et, par compassion, faisait pleurer les chérubins et les séraphins qui lui tenaient compagnie; de là, il déduisait une espèce de quié-

(1) *Traité de la vie et de l'empire de l'Antéchrist.* Le célèbre Cordara écrivit la défense de Malacrida, son confrère. Joseph Baretti, dans le *Voyage de Londres à Gênes par l'Angleterre, le Portugal, l'Espagne et la France,* publié en anglais en 1770, traite longuement de la persécution du Portugal contre les jésuites, et du supplice de Malacrida; il est loin sans doute d'être favorable à l'ordre, mais il écrit avec l'indignation de tout galant homme contre l'injustice. Toutefois, on lui défendit de continuer son ouvrage que, sous le titre de *Lettres familières,* il avait commencé de publier en italien à Milan, ensuite à Venise, et chacun accusa Baretti d'être le partisan des jésuites.

tisme selon lequel le corps n'était souillé par aucune impureté, pourvu que l'esprit absorbé n'y consentît nullement. Le peuple le tenait pour un saint, et la cour même le vénérait; néanmoins, à soixante-trois ans, il fut jugé et condamné au feu comme hérésiarque, avec cinquante-deux autres, accusés du même crime : magnifique thème pour déclamer contre l'intolérance de l'Église, lorsque c'était l'Église qui succombait!

Charles III, que nous avons loué comme le régénérateur du royaume de Naples, devint en Espagne l'ennemi acharné des jésuites; pour des motifs qu'il *tenait renfermés dans le fond de son cœur*, il en entassa environ six mille sur des bâtiments, et les fit jeter à Civita-Vecchia. Clément XIII réclama contre ce débarquement, dont il n'avait pas même été prévenu, et refusa de les recevoir; il fut imité par Gênes et Livourne, et les victimes errèrent plusieurs mois, exposées à la faim et à la chaleur; enfin, le pape se décida à leur donner asile, en obtenant de l'Espagne qu'elle leur ferait une modique pension.

Par une heureuse inspiration de Charles III, les cours bourboniennes avaient conclu un pacte de famille, alliance offensive et défensive, qui, en soumettant à l'unité la politique de toutes, leur aurait assuré la prépondérance contre l'Angleterre, et même éloigné l'occasion de guerres. Cette belle conception aboutit au misérable résultat de les mettre d'accord pour faire la guerre aux jésuites, non seulement afin de les expulser, mais d'obtenir leur abolition. Des dépits de femmes, des intrigues de fonctionnaires, des méchancetés de philosophes se conjurèrent dans ce but, et cette coalition mit en pratique la doctrine dont on faisait un crime aux jésuites, c'est-à-dire que la fin justifie les moyens. Le parlement français condamna comme antipolitiques beaucoup de leurs livres, entre autres les ouvrages de Bellarmin et l'*Abrégé d'histoire* d'Horace Torsellini : il déclara que les jésuites étaient « notoirement coupables d'avoir enseigné en tous temps et persévéramment, avec approbation de leurs supérieurs et généraux, la simonie, le blasphème, le sacrilége, les maléfices, l'astrologie, l'irréligion, l'idolâtrie, la superstition, l'impudicité, le parjure, les faux témoignages, la prévarication des juges, le vol, le parricide, l'homicide, le suicide, le régicide, etc.; d'avoir favorisé l'arianisme, le socinianisme, le sabellianisme, le nestorianisme, les luthériens, les calvinistes et autres novateurs du seizième siècle...; de reproduire l'hérésie de Wicleff et les erreurs de Fichonius, de Pélage, des semipélagiens, de Cassien, de Fauste, des Marsiliens; de tom-

ber dans l'impiété des montanistes et d'enseigner une doctrine injurieuse pour les saints Pères, les Apôtres, Abraham (1). »

Quelle loi civile n'eût pas condamné des scélérats de cette espèce? La clémence de ces rois se contenta de les expulser du territoire français, puis de la Corse quand ils l'occupèrent; après les avoir entassés dans des vaisseaux, on les jeta à Gênes au milieu d'une chaleur excessive. Prêtres et moines rirent du coup porté à leurs puissants rivaux, ne s'apercevant pas qu'un jour il les atteindrait eux-mêmes. 1764.

Un grand nombre de jésuites espagnols vinrent alors orner l'Italie de leur savoir; quelques-uns même en adoptèrent la langue, et méritèrent de figurer parmi ses écrivains : tels furent le père de l'Isla, auteur de *Frà Gerundio*, le roman le plus spirituel après *Don Quichotte*; Xavier Lampillas, qui défendit la littérature espagnole contre Tiraboschi; Arteaga, qui donna la *Révolution du théâtre musical*; Andrès, qui écrivit l'*Origine et les progrès de la république de Venise*; Tentori, qui fit l'*Essai de l'histoire civile, politique et ecclésiastique de la république de Venise*; Antoine Eximeno, auteur de l'*Origine et des règles de la musique*; Vincent Requeno, à qui l'on doit le *Rétablissement de l'art harmonique*; Clavigero, qui publia une précieuse *Histoire du Mexique et de la Californie*; Hervas, qui dressa le *Catalogue des langues*, heureuse tentative de philologie comparée; et Serano, et Sherlock, et le Portugais Azevedo, lequel, outre qu'il fut le collaborateur de Benoît XIV, écrivit *Venetæ urbis Descriptio* en douze chants, et fit un choix de sonnets pour les traduire en hexamètres latins. 1781.

Parmi les jésuites italiens, on comptait alors des talents de premier ordre en tous genres : Tiraboschi, Bettinelli, Quadrio, Roberti, Zaccaria, Cordara, Granelli, dont nous avons parlé ailleurs;

(1) Quatre pages seulement, 108-112, d'un petit livre imprimé à Capolago en 1847 sous le titre *Choix des lettres inédites de frère Paul Sarpi*, contiennent contre les jésuites bien plus d'infamies et de stupidités que tous les cinq volumes de Vincent Gioberti; en effet, comme s'il parlait à des Chinois ou à des Hottentots, il affirme « que les jésuites, d'accord et constamment, enseignent la doctrine, approuvée par leurs théologiens et généraux, qu'il est permis d'assassiner l'accusateur et le juge; que le vol, le faux serment, la simonie sont licites... que l'onanie, l'avortement forcé, le blasphème, la rébellion contre le prince, la contrebande, l'homicide, le suicide, le parricide, le régicide, et mille autres abominations sont ou justifiées, ou déclarées licites, ou même en certains cas obligatoires : les préceptes de Dieu et de l'Église n'obligent personne; on peut croire ou non à la révélation, aux prophètes, aux évangiles; ce sont des choses croyables, mais non pas vraies évidemment...! »

Baruffaldi et Laurent Barotti, historiens de Ferrare ; Jean Antoine
1812. Volpi qui, sans parler de ses autres travaux, fit le *Vetus Latium profanum et sacrum ;* le Mantouan Gaétan Buganza, qui publia la *Manière de faire les inscriptions*, l'*Éloquence réduite à la pratique*, la *Poésie en aide à la prose ;* Joachim Gallardi de Carpi, bibliothécaire de Modène, qui fut le collaborateur de Zaccaria dans l'*Histoire littéraire*, et fit beaucoup d'opuscules érudits ; Archange
1768. Contucci de Montepulciano, qui traita des bronzes du musée Kirchérien, et dont l'instruction frappait d'admiration Muratori, Maffei, Barthélemy, outre que Winckelmann le qualifiait « d'homme de grand savoir, étranger à la manie d'être auteur, et se contentant de communiquer ce qu'il a et sait ; » le Génois Mauro Boni, archéologue, principal collaborateur du Dictionnaire biographique de
1817. Bassano, qui publia les œuvres de Cordara et de Métastase, et traduisit, avec de larges suppléments, le Catalogue des auteurs classiques, sacrés et profanes, grecs et latins de Harwood (1793), avec la série des monnaies romaines; il donna encore un Tableau critique typographique d'ouvrages sur l'histoire littéraire et typographique, avec des lettres sur les premiers livres imprimés de quelques villes et pays de l'Italie supérieure (1794), dans lesquelles il prétend que les premières éditions de Venise ne sont pas de Jean de Spire, opinion réfutée par Denis, *Suffragium pro Johanne de Spira.*

Nous pouvons citer, parmi les jésuites vénitiens, Louis Canonici, qui avait recueilli environ quatre mille éditions de bibles, des médailles et des crucifix; Jacques Coleti et le Frioulan Farlati, auteurs de l'*Illyricum sacrum* (1773); Christophe Ridulfi, qui traduisit l'Iliade et Anacréon; Rubbi, collecteur d'un Parnasse non sans goût; Jean-Antoine Bassani, orateur et poëte; le Brescian Horace Burgundio, poëte latin; Pierre Paletta, orateur et historien des hérésies; le Vicentin Charles Borgo, qui fit l'analyse et l'examen raisonné de l'art des fortifications et de la défense des places, traité où, dans les *chiffres parlants et les signes*, il indique le langage télégraphique; Jacques Belgrado du Frioul, qui écrivit sur l'usage des deux analyses dans les problèmes physiques et la théorie de la vis d'Archimède. Giulari, panégyriste fleuri des femmes célèbres de la sainte nation, faisait la gloire de Vérone, ainsi que les orateurs Masotti, Martinelli, Avesani, et Pellegrini, prédicateurs des cours, comme Trento l'était des campagnes. Les Vénitiens Vio et Scardua acquirent une grande renommée dans la chaire, comme Saracinelli, dont l'exemple exerçait non moins d'influence que la parole, et le Comasque Venini, qui n'était pas

jugé inférieur à Segneri. Lorenzi chanta la *culture des montagnes:* il faut y ajouter l'érudit Troilo; Zucconi, interprète éminent de la sainte Écriture; Giorgi, aussi habile écrivain que bon orateur; Alphonse Muzzarelli, auteur de poésies sacrées, de l'*Année de Marie*, et de beaucoup de controverses sur la richesse du clergé, de l'*Émile désabusé*, et du *Bon usage de la logique en matière de religion*, ouvrage qui mériterait d'être répandu aujourd'hui.

Le collége romain, duquel étaient sortis quatre papes et quatre-vingt-seize cardinaux, n'avait pas dégénéré. Stoppini, Gravina, Stefanucci brillaient dans les chaires de théologie, des saintes Écritures, de droit canonique; Lagomarsini, Asclepi, Lanzi, Morcelli, le premier des épigraphistes, se distinguaient comme professeurs des belles-lettres. Ajoutons-y le controversiste Noghera de la Valteline, l'économiste Gemelli du Piémont, les grands mathématiciens Riccati et Belgrado d'Udine, Ximenès de Florence, le Milanais Lechi versé dans la science hydraulique, l'astronome Boscovich de Raguse, avec les fameux latinistes, ses compatriotes, Cunich, Zamagna et Stay, secrétaire des brefs du pape Lambertini. Ayala, astronome sicilien, s'adonna ensuite au droit public, et, entre autres choses, écrivit sur la liberté et l'égalité. Le père Fidoti avait pénétré dans le Japon, où il mourut en prison; le père Simonelli, savant mathématicien, brillait à la cour de la Cochinchine; le père Castiglioni, Milanais, et le père Candia, Piémontais, mouraient comme missionnaires au Tong-King, et le père Pavone, dans le Malabar, où se distingua plus encore le père Lichetta avec six autres Napolitains; le père Eusèbe de Cittadella mourut médecin de la cour de Péking, en 1785.

Parmi tant de livres qui furent imprimés sur cet événement, pourquoi aucun écrivain ne songea-t-il pas à faire valoir un témoignage qui aurait été de quelque poids, le catalogue des personnages qui jetaient alors tant d'éclat sur la compagnie? les matériaux nécessaires pour le dresser, même à l'égard de l'Italie, me font défaut; mais Bettinelli fournit des renseignements sur plusieurs « de mes chers maîtres (comme il dit dans son style toujours fade), Mécènes et amis; ce que je dis sans aucune vanité, tout mon mérite consistant dans l'habit de jésuite qui m'honorait, comme il le fit encore dans les cours et les académies; sans cet habit je n'étais rien (ma conscience le jure), ou je restais confondu parmi le vulgaire, comme dit Pétrarque (1) ».

(1) Lettres à Jacques Filiasi dans MOSCHINI, *Littérature vénitienne*, IV, 137.

Les Italiens n'avaient donc aucune raison de haïr ou de mépriser cette compagnie ; mais à quoi sert la vénération populaire lorsque les préjugés littéraires et les aversions officielles veulent faire étalage d'indépendance en obéissant ? Or, pour obéir aux ordres de l'Espagne, en vertu du pacte de famille, la persécution commença en Italie.

1698-1783. Charles III, passant à Pise tout jeune encore, y avait connu le professeur Bernard Tanucci ; lorsqu'il fut monté sur le trône de Naples, il le mit à la tête de la justice et des tribunaux spéciaux contre les suspects, puis le nomma président du ministère ; c'est par lui qu'il se fit conseiller ces mesures en partie bonnes, en partie mauvaises, toujours fortuites et privées de cet esprit progressivement régulateur qui pourvoit d'avance à toute ruine par une réédification. Tanucci n'oublia jamais les subtilités du barreau, et il les greffa sur le gouvernement napolitain, même pour l'avenir. Imbu des théories alors à la mode, tenace dans ses desseins comme celui qui les forme non par le raisonnement, mais pour imiter les autres, il poussait le despotisme au point de ne tenir aucun compte de l'histoire et du caractère national ; ami du roi et non du pays, auquel il était étranger, il exagérait la puissance royale, selon la pédantesque irreligiosité d'alors, au lieu de la fortifier en la modérant. Chargé de conduire à son gré le jeune roi Ferdinand, et d'ailleurs dépositaire des intentions de Charles, il employa même son confesseur pour lui insinuer qu'il ne devait pas désobéir à son père ; maître ainsi de sa volonté, il obtint qu'il interdît du royaume la constitution *Apostolicam*, avec menace de punir d'une amende de trois cents ducats quiconque la posséderait ; afin d'en découvrir, on ne respecta ni les maisons ni les lettres, et l'on regarda comme un triomphe d'en avoir saisi vingt-six copies en un jour ; à cette occasion, la patente fut enlevée à beaucoup de libraires, leur boutique fermée, et, de plus, on leur infligea six mois de prison.

A l'imitation de la France, Tanucci fit examiner si les statuts des jésuites contenaient des doctrines contraires au pouvoir royal ; à l'imitation de l'Espagne, il fit publier par le roi un édit en vertu
1767. duquel, « usant de l'autorité suprême indépendante qu'il tient immédiatement de Dieu, inséparablement unie à la souveraineté à cause de son omnipotence, » il exclut les jésuites des Deux-Siciles ; au milieu de la nuit, il fit envahir les cellules des pères, qui furent expulsés au nombre peut-être de quatre cents, sans leur rien laisser que l'habit ; une escorte de soldats les conduisit dans

des voitures sur la frontière pontificale, où ils furent déposés, sous la menace de châtiments si jamais ils remettaient le pied dans l'État; on en débarqua cent soixante-quinze autres dans un lieu planté de roseaux près de Terracine (1).

Le Français Tillot, ministre tout-puissant du duc Ferdinand,
faisait à Parme ce que Tanucci faisait à Naples. Il avait jeté son
maître dans un conflit avec la cour romaine, en commençant à
lui refuser le tribut pour l'investiture; les libéralités des fidèles 1764.
envers l'Église furent limitées : les établissements de mainmorte
ne pourront acquérir l'entière propriété des biens fonds, et s'il
arrive qu'il leur en échoit, ils devront être conférés à un laïque
ou vendus dans l'année, à moins qu'ils ne soient pour des hôpitaux et des maisons d'enfants exposés; quiconque prononcera des vœux monastiques, sera considéré comme renonçant à tous biens et héritages futurs, sauf une rente viagère; les immeubles acquis après le dernier cadastre de 1588, seront assujettis à l'impôt.

Rome vit là une grave atteinte à ses droits, mais surtout dans la pragmatique du 16 janvier 1768, qui défendait aux sujets du duc de porter aucun litige devant un tribunal étranger, et nommément à Rome; de solliciter auprès d'une *autorité étrangère* des pensions ecclésiastiques, commendes, dignités, auquelles serait attachée la juridiction ou des prérogatives : les bénéfices avec ou sans charge d'âmes, les pensions, les abbayes, les dignités dans l'État emportant juridiction, ne pourront être conférés qu'à des sujets et avec le consentement du duc; tout ordre, nomination, jugement, écrit provenant de Rome, ne seront valables qu'avec l'*exequatur* du duc.

Clément XIII déclara ces actes nuls et téméraires, comme
émanés d'une autorité incompétente : il excommuniait quiconque
y avait participé, de manière à ne pouvoir être absous que par le
pape lui-même ou à l'article de la mort; puis, dans le bref à ce
sujet, il disait *nos* duchés de Parme et Plaisance. Ferdinand dé- 1769.
fendit à ses sujets de croire que des expressions et des principes semblables provinssent d'un pontife aussi saint et aussi judicieux; tirant alors de ses archives les preuves de l'indépendance de Parme, il fit arrêter les jésuites, qui furent conduits sur les confins de l'État pontifical, avec défense de traverser le sien; il

(1) Lanza, dans les *Considérations sur Botta*, page 504, raconte en détail l'expulsion des jésuites de la Sicile, expulsion toujours avec des soldats et grand appareil d'outrages et d'humiliations.

abolit l'inquisition, beaucoup de monastères, et soumit les autres à des règlements de sa façon.

Le parlement de Paris déclara ce bref injuste et contraire à la souveraineté; les cours bourboniennes, liées par le pacte de famille, épousèrent la cause du duc. François III de Modène, à son exemple, abolit les immunités des biens ecclésiastiques et beaucoup de fondations religieuses; il se disposait même à soutenir par les armes ses droits sur le duché de Ferrare, lorsque les grandes puissances s'interposèrent. Les autres États, entraînés par la mode, saisirent l'occasion pour décréter des mesures contre Rome, si bien qu'on vit un crime d'État dans tout recours direct au saint siége, et les rois se glorifiaient de leurs pauvres triomphes sur la papauté impuissante à se défendre.

Chaque prince avait expulsé les jésuites de son État; mais qui pouvait garantir qu'un nouveau ministre ou une nouvelle maîtresse ne les ferait pas rappeler, ulcérés et triomphants? par conséquent, la France, l'Espagne, Parme et Naples, qui marchaient d'accord, insistent pour que le pape les abolisse, et mette à la disposition des puissances leur général Ricci de Macerata, et le cardinal Torrigiani leur protecteur.

Les jésuites étaient considérés comme les principaux soutiens de Rome, comme les missionnaires les plus zélés dans les pays lointains. Selon quelques-uns, leur institution était perverse; mais le concile de Trente l'avait expressément approuvée. D'autres la trouvaient-ils excellente, mais en ajoutant que la société avait fait fausse route, les jésuites citaient les témoignages continus des pontifes. Si le cardinal Malvezzi, à Bologne, leur était hostile, la noblesse suppliait le pape de ne pas priver de tant de bienfaits la jeunesse et les fidèles; en outre, les évêques des diverses parties de l'Italie envoyaient en leur faveur les attestations les plus complètes (1). Fort de ces témoignages, Ricci refusait d'introduire des innovations dans l'ordre, en disant résolûment : *Sint ut sunt, aut non sint.*

Si les jésuites ne font plus de bien dans les pays qui les ont expulsés, ils en feront ailleurs, disait le pape; après un sérieux
1755. examen, il confirma de nouveau, par la bulle *Apostolicam*, la société de Jésus, en lui prodiguant toute sorte de louanges, qui obtinrent l'assentiment de la majorité des évêques, tandis que

(1) Ravaignan les cite dans son travail sur *Clément XIII et Clément XIV, documents historiques et critiques.*

d'autres n'y répondirent que par leur silence. Le monde se scandalisa de ce qu'un pape osait manifester une opinion contraire à celle des princes, et les princes de toutes parts élevèrent des prétentions à son détriment : le Portugal défend, comme acte de haute trahison, de publier ou d'avoir cette bulle ; recourant à des armes dont l'Église ne peut faire usage, la France occupe Avignon, et Naples occupe Bénévent et Pontecorvo ; on propose même de bloquer Rome, afin que le peuple se soulève contre le pape, *unique moyen d'obtenir l'abolition des jésuites* (1). Le pape s'écriait : « Eussions-nous même des forces pour nous défendre, « nous nous en abstiendrions, ne voulant pas, comme père com« mun, avoir la guerre avec aucun prince chrétien, et moins « encore avec des catholiques. J'espère que les souverains ne « feront pas tomber leur mécontentement sur mes sujets, inno« cents dans cette affaire ; si c'est à moi qu'ils en veulent, et s'ils « pensent m'expulser comme d'autres de mes prédécesseurs, je « choisirai l'exil plutôt que de manquer à la cause de la religion « et de l'Église. »

Dans les onze années de son pontificat, dit le père Theiner, « on ne trouve pas même un grand fait qui console et repose ; ce fut une chaîne non interrompue d'humiliations, de désastres, de contrariétés pour l'Église et l'autorité du saint siége, lequel, sous aucun pape moderne, n'avait souffert aussi indignement. » Réduit à la cruelle alternative de donner des ordres méconnus, ou de recourir à des expédients que l'opinion désapprouvait, ce marchand vénitien qui osait résister aux fils de saint Louis, gémissait au fond de son cœur, et quand il mourut, l'Église se trouva dans le plus grand désordre. L'astronome Lalande lui ayant exposé la possibilité de dessécher les marais Pontins, en ajoutant qu'il recueillerait de ces travaux une grande gloire, ce pape, tout à Dieu, leva les yeux au ciel et lui répondit : *Ce n'est pas la gloire qui me fait agir, mais le bien de mes peuples.*

L'astucieuse omnipotence des jésuites aurait dû alors se déployer dans le conclave, duquel dépendait leur existence. Les brigues des ministres et des cardinaux des cours opposés aux cardinaux zélés, les menaces des ambassadeurs, l'ostentation de Joseph II qui parut inopinément à Rome pour railler les papes, les jésuites et les rois, prolongèrent les débats pour l'élection. Joseph II étant

(1) Dépêche du 30 novembre 1768, du marquis d'Aubeterre au ministre Choiseul, ap. SAINT-PRIEST, p. 82.

allé faire une visite au général de la société, lui dit : « Quand déposerez-vous cette tunique? » à la vue de la statue d'Ignace, dont il remarqua la grande valeur matérielle, il s'écria : « Profits des Indes (1). »

La foule, dans l'attente, vit brûler cent quatre-vingt quatre fois les billets des scrutins qui n'avaient pas eu de résultat décisif;
1769. enfin les voix se réunirent sur Laurent Ganganelli de Saint-Archange près de Rimini, qui prit le nom de Clément XIV. Homme de vertus douces et accommodantes, tout à la fois candide et ambitieux, instruit et spirituel, écrivain heureux, bien qu'on ne puisse louer les lettres qui portent son nom sans s'exposer au reproche de profonde ignorance encore plus que de calomnie (2), il disait des écrivains philosophiques : *En combattant le christianisme, ils en montreront la nécessité;* de Voltaire : *Il n'attaque si souvent la religion que parce qu'elle le gêne;* de Rousseau : *C'est un peintre défectueux dans les têtes, et qui n'est habile que dans les draperies;* de l'auteur du *Système de la nature : C'est un insensé, qui se figure qu'après avoir chassé le maître de la maison, il pourra l'ordonner à sa manière.*

Ce pape sentait que l'irréligion sapait les trônes et les autels; les rois, qui semblaient faire cause commune avec elle, combattaient les droits du saint-siége, et rêvaient partout des patriarcats nationaux, indépendants de Rome. Plein de confiance dans la promesse du Christ, il écrivait à un ami : « Le saint siége ne périra point, parce qu'il est la base et le centre de l'unité; mais on reprendra aux papes tout ce qui leur a été donné. » D'accord avec cette opinion, il souffrait que les princes affaiblissent de plus en plus les liens qui rattachaient les nations à Rome; mais qu'il ait signé dans le conclave l'engagement de détruire les jésuites, et même donné l'es-

(1) THEINER, vol. 1, p. 208.

(2) L'auteur des *Lettres de Clément XIV* fut Louis Antoine des Caraccioli de Paris, prêtre de l'Oratoire, renommé pour son habileté à contrefaire les personnes au moyen des actes et des gestes. Il fut en correspondance avec des altesses, des papes et des cardinaux, voyagea beaucoup et publia une masse d'ouvrages, beaucoup lus, surtout en province et par les prêtres, qui s'en servaient même pour faire leurs sermons. Ces ouvrages sont néanmoins inférieurs aux lettres susdites; c'est pour cela que quelques-uns ont cru qu'il ne faisait qu'en publier les prétendus originaux, lesquels sont évidemment une traduction du texte français. Il est certain que l'original d'aucune n'a été trouvé parmi les lettres de ceux à qui on les suppose adressées. Deux pensions, l'une fournie par la Pologne, l'autre par l'Autriche, lui ayant été supprimées, il mourut très-pauvre en 1803.

poir qu'il transférerait le siége à Avignon (1), ce sont là des billevesées de la même valeur que celles qui ont flétri la mémoire de Clément V.

Le fait est que les Bourbons insistaient pour qu'il abolît les jésuites; en attendant, le saint siége avait à subir leurs affronts multipliés. Le grand-duc Léopold ne voulut pas écrire au pape pour le féliciter de son élection, prétendant qu'il devait d'abord lui en donner avis; ce qui n'avait lieu qu'avec les rois et Venise, comme reine de Chypre. Le duc de Parme fit dépouiller le palais des Médicis à Rome, grave insulte faite à un peuple passionné pour les beaux-arts comme l'est celui d'Italie. Azara, tenu à Rome par Charles III comme observateur, avait acquis une grande influence par ses bravades et ses railleries, par l'extrême habileté qu'il mettait dans ses récits, par la légèreté avec laquelle il traitait les choses sérieuses, par cette présomption qui est nécessaire dans des postes semblables; il ne cessait d'exciter contre les jésuites.

Tanucci assouvissait sa haine envers l'Église par de petites insolences, comme le fait d'ordinaire quiconque manque d'intelligence et d'éducation. Lorsque Caroline d'Autriche, mariée au roi de Naples, se rendit auprès de son époux, le pape disposa une ambassade d'honneur pour la recevoir et l'accompagner à travers ses États; mais Tanucci imposa des conditions si humiliantes, qu'il fut impossible de les accepter. Caroline dut alors traverser le pays sans pompe, et logea dans la villa Borghèse hors de Rome (2). Tanucci écrivait au pape avec une grossière fierté, le qualifiant d'évêque de Rome; il fit transférer à Naples les marbres qui décoraient depuis un siècle le palais Farnèse. Dans le royaume, il donne carrière à ses passions haineuses en faisant aux moines cette guerre où se déploie le courage de ceux qui n'en ont pas; il supprime des couvents, abolit les dîmes, empêche les acquisitions de mainmorte, réduit les mariages à un contrat civil, interdit aux

(1) Voir les documents de SAINT-PRIEST. Son livre *De la destruction des jésuites*, inspiré par l'aversion d'un encyclopédiste, peut être lu avec fruit pour les documents qu'il cite. Crétineau Joly a traité le même sujet dans un sens opposé, mais en faisant jouer à Clément XIV un rôle misérable; il s'appuie uniquement sur des documents authentiques, et c'est avec des documents authentiques qu'il est réfuté par le père Theiner, qui non-seulement trouve à Clément XIV les dures excuses de la nécessité, mais vante son courage, sa prudence, sa grandeur; en un mot, il le pare de toutes les vertus des meilleurs pontifes.

(2) Marie Thérèse, informée de ce fait, envoya des excuses au pape; THEINER, vol. I, p. 129.

évêques de publier des bulles sans le visa royal, de se mêler de l'instruction publique et des procès ; il défend au clergé de payer à Rome les droits ordinaires de chancellerie, fait imprimer avec luxe les œuvres de Giannone et de Paul Sarpi. Le nonce s'étant plaint de ces mesures, il lui donne pour réponse qu'il est résolu à n'admettre plus rien de ce qui proviendra de Rome, tant que le pape n'aura point aboli les jésuites ; bien plus, il fait marcher quatre mille hommes jusqu'à Orbitello pour surprendre, à la première occasion, Castro et Ronciglione ; il voulait même en loger mille dans la villa Madame à Rome pour surveiller les mouvements du pape. Pour justifier cette conduite, il prétextait des ordres tantôt de France, tantôt d'Espagne, ce qui s'appellerait bassesse s'il avait dit vrai ; mais comment le qualifier quand on sait qu'il mentait (1) ? Du reste, les cours d'Espagne et de France témoignaient au pape leur indignation de ces procédés ; Clément XIV, n'osant pas résister directement, encourageait les évêques à s'y opposer ; ceux de Capoue et de Troja le firent, et d'autres songèrent à une remontrance collective contre les croissantes usurpations. Clément XIV gémissait de tant de maux ; mais « il s'en remettait à leur prudence, et les exhortait à faire en sorte qu'ils ne parussent pas agir d'après les prières et l'instigation du pape (2). » Au milieu de cette agression générale, le roi de Sardaigne restait seul dévoué ; comme pour expier la longue aversion de son père, il fit un concordat, par lequel, entre autres concessions, il obtint l'abolition du droit d'asile dans les lieux sacrés, et fut dispensé de payer les revenus d'un grand nombre d'abbayes.

Le pape refusait d'abolir les jésuites, soit parce qu'il voyait quel appui il enlèverait au saint siége, soit parce qu'une puissance s'anéantit elle-même quand elle se laisse violenter ; il avait recours à tous les moyens pour que les princes se contentassent de les réformer. Dans la persuasion qu'il pourrait les apaiser par d'autres condescendances, il cessa de promulguer la bulle *In cœna Domini* ; il se tut même alors qu'ils empêchaient l'envoi d'argent à

(1) Choiseul, ministre de France, écrivait à son ambassadeur, le 4 octobre : *Je vous avoue mon étonnement de l'attention trop sérieuse que vous donnez aux plates supercheries de M. Tanucci et de M. le cardinal Orsini, et aux impostures maladroites dont ils font usage auprès de vous. Des ministres de cette espèce ne sont assurément pas faits pour traiter des grandes affaires ; et il faut se borner à mépriser les petits moyens de leur basse et artificieuse politique*, Ap. Theiner, vol. I, p. 139.

(2) Theiner, vol. II, p. 89.

Rome, la juridiction du saint Office ou les acquisitions du clergé; il entama des correspondances particulières pour éteindre les conflits politiques, rebénit le duc de Parme et suspendit le monitoire. L'infant, par gratitude, s'offrit comme médiateur auprès des cours bourboniennes; mais elles se contentaient de répondre: *Abolissez les jésuites!*

Clément, « pontife doux et humain, mais que Dieu n'avait pas créé pour d'aussi violentes tempêtes (1) », se trouvait ballotté entre deux partis extrêmes : les philosophes qui le raillaient comme pape, ou espéraient qu'il bouleverserait l'Église, et les zélés qui le plaignaient comme pape faible, lui faisaient un crime de toute concession, et s'il ne publiait pas la bulle *In cœna Domini*, la faisaient imprimer et répandre avec des commentaires. Les rois parvinrent à lui persuader qu'il était entouré de poignards et de poisons jésuitiques, comme on disait encore que les philosophes avaient empoisonné son prédécesseur; à cause de ses frayeurs, et pour se soustraire à l'importune visite des ambassadeurs, il se disait malade, ne prenait que la modeste nourriture que lui préparait un fraticelle, et vivait sans amis, sans conseils.

Mais au milieu même de cette solitude, ce cri : *Abolissez les jésuites !* venait de toutes parts retentir à ses oreilles. Afin de gagner du temps, il promet de ne pas nommer d'autre général quand Ricci sera mort, de ne plus admettre de novices; puis il demande que tous les rois se mettent d'accord sur ce point, de manière qu'il ne puisse offenser les uns pour satisfaire les autres, et il propose de réunir un concile dans ce but (2). Il parle même de transférer le siége à Avignon; mais les ministres inexorables le harcellent sans cesse, bien qu'il leur demande un peu de pitié, un moment de trêve, au point de leur montrer les plaies de son corps macéré.

En attendant, il approuve ce qu'ont fait les trois cours; recourant à des mesures de rigueur contre les jésuites, il les prive de quelques priviléges, les sommet à des visites, les frappe d'impositions, permet aux créanciers de vendre leurs meubles à l'encan, et leur fait subir des vexations fiscales qui répugnent à son caractère. Toutefois, les princes ne cessaient de réclamer l'abolition :

(1) SAINT-PRIEST, p. 137.

(2) Voir une lettre du ministre Choiseul au cardinal Bernis, ambassadeur, du 26 juin 1769; il ressort de cette lettre que Charles III était le moteur principal de l'abolition, et que le pape avait recours à tous les moyens pour différer de la prononcer.

« Eh bien! disait-il, indiquez-moi les raisons de votre inimitié, « afin que je puisse motiver la condamnation. — Les raisons (ré- « pondaient-ils) sont exprimées dans les édits de chacun de nous, « et cela suffit ; nous rois, nous ne devons aucun compte au pon- « tife de notre conduite ; nous ne l'avons pas choisi pour juge ; « qu'il en finisse une fois avec les tergiversations, qu'il abolisse « les jésuites, et nous lui rendrons immédiatement Bénévent et « Avignon. » Clément tantôt réplique généreusement : *Un pape dirige les âmes, et n'en trafique pas ;* tantôt il se désole, gémit et déclare qu'il abdiquera.

Lorsque les cours de Londres, de Saint-Pétersbourg, de Berlin, c'est-à-dire un pape grec, un pape anglican et un philosophe athée lui écrivirent en faveur d'un ordre frappé par un roi très-chrétien, par un roi catholique et un roi très-fidèle, il crut voir dans ce fait la main de Dieu. Marie-Thérèse elle-même recommandait les jésuites au pape, et donnait l'assurance au cardinal Borromée que, elle vivante, ils n'auraient rien à souffrir dans ses États (1) ; mais ensuite elle les abandonna dans leur détresse, en répondant que c'était affaire d'État, et non de religion ; elle défendait à l'archevêque de Milan et aux divers membres de son clergé de publier la bulle *In cœna Domini* (2), et cherchait à profiter de l'occasion pour s'emparer de Plaisance ; enfin elle adhéra à l'abolition, résolue par Joseph II, qui « convoitait les biens des jésuites avec une impatiente avidité, » et qui inséra dans l'acte la condition expresse de pouvoir en disposer à son gré.

1773. 21 juillet. Le pape rédigea donc le bref *Dominus ac redemptor meus*, et, après l'avoir soumis à l'examen et à l'approbation des cours, il le publia : après l'éloge de la compagnie, il déclarait qu'Ignace l'avait édifiée sur de saints fondements ; que les pontifes, pour reconnaître ses services, l'avaient privilégiée et honorée, mais

(1) Correspondance entre Aubeterre et Choiseul, ap. RAVAIGNAN, p. 362.

(2) Dans l'édit, il était assuré que saint Charles l'avait introduite par des moyens obliques et sans l'*exequatur* royal ; l'archevêque Pozzobonelli répondit que cette formalité n'était pas nécessaire à cette époque, et qu'il ne pouvait croire que le saint, son prédécesseur, eût recouru à des subterfuges. La même déclaration fut faite par Durini, évêque de Pavie. Déjà en Piémont, par l'instruction du 20 juin 1755 (renouvelée par Charles-Albert en 1831) la *leçon* de Grégoire VII était prohibée, « avec une infinité d'autres livres malins et séditieux non moins que ceux qui tentent de soumettre au pape le pouvoir temporel des princes, en enseignant qu'on ne peut en conscience obéir à ces princes quand ils sont excommuniés, ou qu'il appartient au pape de les déposer et de délier les peuples du serment de fidélité. »

qu'on lui reprochait de trop convoiter les biens de la terre; qu'il était né dans son sein des semences de dissension avec les autres ordres, les universités, les princes, lesquels en avaient porté des plaintes au saint-siége; que celui-ci avait fait de vains efforts pour calmer l'irritation, et que les rois les plus dévoués à la compagnie lui étaient même devenus hostiles. En conséquence, par *amour de la paix* de l'Église, et à l'exemple de ses prédécesseurs, qui, par prudence, avaient aboli les Templiers et les Humiliés, il la supprimait; ses membres pouvaient à leur gré passer dans le clergé séculier ou dans le clergé régulier, mais avec défense de se mêler de l'administration publique.

On renversait une société toute puissante, immensément riche, dont le général commandait à vingt-cinq mille membres, chers au peuple, admis dans l'intimité des rois; qu'on se figure alors toutes les précautions qui furent prises pour empêcher la conflagration du monde entier! des ordres secrets parvinrent aux quatre extrémités de la terre; les sbires et les soldats pontificaux se munirent de tout leur héroïsme, devenu proverbial, pour accompagner les prélats qui allaient signifier le bref d'abolition aux maisons des jésuites (1). Mais qu'arriva-t-il? ils ne rencontrèrent pas la moindre opposition; cet ordre, puissant, vindicatif, céda à la première sommation, croisa les mains sur la poitrine, et rendit le dernier soupir en déplorant la faiblesse du pontife et l'intolérance des temps. De leurs archives allaient sortir sans doute les preuves des méfaits, qui devaient permettre à la postérité de joindre ses reproches à ceux des contemporains; mais la postérité les attend encore. Les ministres des rois se promettaient d'éteindre les dettes publiques avec ce Pérou, comme disait Charles III; ils se jetèrent donc sur leurs dépouilles, et Rome le fit avec une indécence qui ne fut pas même imitée par les jacobins, quelques années plus tard: tout ce que l'Église et le riche couvent de Jésus renfermaient de bon et de beau passa dans les palais des cardinaux et des pontifes; les prélats hostiles s'approprièrent les magnifiques chasubles; les reliquaires, après qu'on eut mis les reliques dans une corbeille, et les statues d'argent furent envoyés à la monnaie; la villa papale de Castelgandolfo s'enrichit des plus belles tapisseries, entre autres de celle qui représentait la confirmation de la compagnie faite

(1) « Non certainement, dit Theiner, pour faire violence aux jésuites, mais pour maintenir l'ordre parmi la foule; » cependant, quelques lignes plus bas, il assure que « la population regarda cet événement avec calme et une indifférence profonde. » Vol. II, p. 338, 339.

par Paul III, ce qui parut une telle énormité que le conclave suivant la fit replacer dans la salle qu'elle décorait primitivement. Les banques publiques furent dispensées de payer les sommes qu'elles devaient aux maisons des jésuites, sous le prétexte que, le créancier disparaissant, la dette restait éteinte.

Ricci dut prêter le serment qu'il rendrait un compte exact des biens de la société; mais, comme on ne trouva point les trésors attendus, et qu'il protestait que ses seules richesses étaient celles qui provenaient de la dévotion des fidèles, il fut enfermé au château Saint-Ange. La nécessité des rigueurs est comme la punition des iniquités; telle fut la défense faite aux jésuites de prêcher et de confesser, et tels furent les nombreux emprisonnements. De l'Isla, dont nous avons déjà fait l'éloge, soupçonné d'être l'auteur d'un livre contre la suppression de l'ordre, fut emprisonné, de même que le Napolitain Gautier, accusé d'avoir dit à un de ses confrères de prendre la fuite; la prison punit également un certain Stefanucci, que l'on surprit occupé à brûler des papiers, contenant des confessions selon lui, des machinations selon les autres. Zaccaria, un des plus intrépides champions du saint-siége, accusé de parler contre le bref, dut paraître devant les tribunaux pour dire s'il avait écrit à d'anciens confrères en Italie ou ailleurs, ou bien entretenu une correspondance avec eux : s'il avouait, il serait absous; dans le cas contraire, il subirait une peine proportionnée au délit. Il déclara que, avant le bref, il avait chaudement aimé sa compagnie, écrit pour la recommander à de grands personnages, ou pour empêcher son abolition; mais que, l'ordre une fois supprimé, il avait cessé entièrement d'en parler et d'écrire à son occasion.

Néanmoins, tous n'usèrent pas de la même modération; quelques-uns écrivirent des articles violents, et d'autres firent circuler des plaintes, des satires, des protestations; l'ode de Clément Bondi sur cette suppression, adressée à Gozzi, est peut-être son unique poésie où respire l'énergie du ressentiment. A Valentano près de Viterbe, deux femmes visionnaires avaient des révélations très-hostiles au pape et aux persécuteurs des jésuites; elles furent donc arrêtées, et la justice enveloppa dans un long procès beaucoup de jésuites qu'on supposait en rapport avec ces femmes.

Ainsi périssait cette société, qui n'eut ni enfance ni vieillesse; elle périssait sous les coups de l'Église, qui s'affaiblissait sans se réformer, et des rois, qui ne songeaient pas à faire disparaître un obstacle au progrès, mais à se fortifier, et qui conservèrent en

même temps les autres corporations religieuses. Avignon, Bénévent et Pontecorvo furent immédiatement restitués au pape, et les rois crurent pouvoir désormais dormir en toute sécurité. Ce bref, sollicité avec tant d'obstination, ils ne l'acceptèrent toutefois qu'en faisant des réserves contre tout ce qui pouvait ressembler à une atteinte contre leur autorité et celle des évêques, ou bien à une interdiction de se mêler des affaires des États particuliers. Le pape ayant décidé que les biens de la compagnie seraient employés en œuvre de charité, ils déclarèrent qu'ils étaient les maîtres d'en disposer à leur volonté; le roi de Sardaigne alla jusqu'à faire entendre que le pape était dans l'intention de disposer des possessions de l'ordre.

Venise, qui n'avait dans ses États que six maisons de jésuites, avec le revenu de douze mille ducats, protesta contre l'excommunication dont on la menaçait, et soutint l'intégrité des droits épiscopaux; elle autorisa le patriarche à exécuter le bref, mais en lui adjoignant un sénateur. Un autre sénateur fut chargé de prendre possession des biens des jésuites, auxquels elle assigna à peine soixante-six ducats s'ils étaient profès; quant aux autres, ils ne reçurent qu'un simple don; mais elle recommanda de les traiter avec douceur, et de leur donner la préférence pour les exercices spirituels et les messes. Gênes confisqua leurs biens et leurs ornements de toute sorte. C'est ainsi que la faiblesse encourageait à de nouvelles insultes.

Le bref de suppression contenait la défense de parler ou d'écrire sur l'abolition ou les instituts de la compagnie de Jésus, et de l'insulter : clause absurde qui mettait chacun dans la nécessité de désobéir, et donnait aux ennemis des jésuites plus de hardiesse pour les attaquer, puisqu'ils n'avaient à craindre aucune résistance (1). En effet, il y eut une telle irruption d'allégresse, qu'il semblait que l'humanité fût rachetée. Pasquin riait, les poëtes chantaient et applaudissaient; Lisbonne chanta le *Te Deum*, illumina, et prescrivit de traduire devant les tribunaux quiconque parlerait mal du bref, et tout jésuite qui mettrait le pied sur le territoire.

« Eh quoi? dans le siècle de la philanthropie, au milieu de tant d'âmes sensibles et de la tolérance universelle, l'Église ose se

(1) Dans l'index de 1744, on lit : *Prohibentur libri omnes, opuscula, theses, aliaque omnia tam edita huc usque, quam imprimenda, tam contra quam pro Cornelio Jansenio et PP. Jesuitis.*

montrer encore persécutrice? elle ose se montrer inexorable envers des prêtres de tant de vertus, de tant de savoir? elle ose rappeler les temps de l'inquisition et les procédures du Bas-Empire? » Tels étaient les reproches que les philosophes faisaient entendre à leur tour, eux qui naguère poussaient à la destruction des jésuites; après avoir déclamé contre l'obstination du pape, ils l'insultaient maintenant ou le raillaient comme faible et vassal des rois (1).

(1) Frédéric de Prusse, le roi philosophe, en riait, et d'Alembert lui écrivait : « On dit que le conventuel Ganganelli ne promet pas de douceurs à la compa« gnie de Jésus, et que saint François pourrait bien être le meurtrier de saint « Ignace. Il me semble que le saint père fera une grande folie en congédiant « son régiment des gardes pour complaire aux princes catholiques. Ce traité « ressemble à celui des loups avec les brebis, traité dont la première condition « fut que les brebis licencieraient les chiens (16 juin, 1769). « Les jésuites « viennent d'être chassés de Naples, et bientôt (dit-il) ils le seront de Parme, « et tous les autres États bourboniens s'en débarrasseront... Avec cela, la cour « de Rome perd ses meilleures troupes, ses sentinelles avancées. Il me semble « qu'elle plie insensiblement bagage, et qu'elle finira par s'en aller avec les jé« suites (14 décembre 1767) : « Le pape conventuel se fait tirer l'oreille avant « de supprimer les jésuites. Peut-on s'en étonner? Proposer au pape de casser « cette brave milice, c'est comme si l'on proposait au roi de Prusse de con« gédier son régiment des gardes. » (7 août, 1769). Duclos, autre écrivain philosophique, dans son *Voyage en Italie*, page 40, s'étonnant de l'envie que les autres ordres témoignaient contre les jésuites, et de la joie *jusqu'au scandale* qu'ils ont manifestée à leur suppression, termine ainsi : *Le premier coup de tonnerre est tombé sur la société, arbre dont la tige perçait la nue; mais les moines doivent penser que, si l'on coupe les chênes avec la cognée, on fauche l'herbe.*

Léo (protestant) dit : « Le pape avait le droit de supprimer l'ordre, et, dans « les intérêts de l'Église, il pouvait avoir des raisons suffisantes pour cela; mais « qu'un souverain pontife ait pu oublier à ce point le principe qui avait élevé « Rome au-dessus du monde; qu'il ait cédé aux instances des puissances tem« porelles, produites sous une forme insultante, c'était mettre à nu que le saint« siége se trouvait dans un état de faiblesse dont le motif n'est pas tout entier « dans les circonstances générales, mais que la faute en est en partie dans « l'homme qui l'occupait, sans avoir la nature héroïque nécessaire dans sa posi« tion élevée. » *Histoire d'Italie*, livre XII, 4. Charles Botta, ennemi juré de jésuites, raconte que les jansénistes se montrèrent durs envers eux. « Les philo« sophes leur témoignèrent plus d'humanité; car ils favorisèrent, aidèrent de « conseils et d'argent ces disciples abandonnés d'Ignace. La compassion publique « les accompagnait maintenant; en effet, tandis que beaucoup s'acheminaient « vers l'exil, ils se trouvaient réduits aux plus déplorables extrémités par les « maladies, l'âge ou la pauvreté. » Livre XLVIII. Il énumère lui-même leurs torts, qui sont : d'avoir voulu dominer et, pour ce motif, de s'instruire plus que les autres; de choisir les novices avec un grand soin, et d'en prolonger les épreuves, au point qu'ils ne se voyaient admis qu'au moment où ils étaient cer-

Quelque temps après, Ganganelli, ayant perdu la santé, la raison même à ce qu'on a prétendu, assiégé de fantômes et implorant miséricorde, rendit le dernier soupir, empoisonné, dit-on, par les 1774.
jésuites. Il est vrai que les médecins ne trouvèrent pas la moindre trace de poison; il est vrai que le bon sens demandait pourquoi, s'ils en avaient les moyens et la volonté, ils ne le firent pas avant qu'il lançât le coup décisif, ou ne frappèrent point les instigateurs puissants plutôt que le faible complice? mais, dans un temps de passion, le bon sens peut-il se faire jour (1)? Sa mort fut peu regrettée, et l'on insulta même à sa mémoire (2); mais on craignait de lui voir succéder un pape qui rétablît la compagnie de Jésus (3).

tains de ce qu'ils faisaient; d'avoir des écoles meilleures que celles des universités; de gagner la confiance des parents et l'amour des élèves; d'être entre eux tellement unis, que ceux-là même qui, dégoûtés, quittaient l'ordre, n'en disaient jamais de mal. Voir le commencement du même livre XLVIII.

(1) Le marquis Gorani lui-même, qui allait partout chercher le scandale dans les actions des princes et des prêtres, et qui ne cesse de se déchaîner contre les jésuites, nie absolument l'empoisonnement du pape Ganganelli, tandis qu'il raconte en détail ses extravagances.

(2) « La plupart des cardinaux qu'on n'avait point consultés, et presque toute « la noblesse romaine affectionnée aux jésuites, manifestèrent une joie peu dé« cente, une haine injuste et trop violente. Les satires, qui, en pareilles circons« tances, inondent le public, sont plus cruelles et plus atroces ici qu'ailleurs, « parce que le fanatisme de Rome est dans ce moment au plus haut degré, » écrivait le cardinal Bernis, ap. THEINER, vol. II, p. 516. Theiner parle d'outrages faits à la mémoire de ce pape: « Le cardinal de Bernis fut obligé d'entretenir « à ses frais une garde secrète, pour veiller jour et nuit autour du catafalque « afin de prévenir les scandales...; nous avons eu la patience de lire ces satires, « qui sont au nombre de plusieurs centaines, et nous devons convenir qu'elles « dépassent en impudence et en grossièreté celles qui ont été faites contre les « jésuites; » p. 521. Cependant, il fut écrit en sa faveur, et quelqu'un, après avoir énuméré ses mérites, terminait ainsi :

E pur morii di morte aspra e spietata,
E Roma applaude al doloroso evento;
O mercede inumana! o Roma ingrata!

Et pourtant il mourut de mort âpre et cruelle,
Et Rome applaudit au douloureux événement;
O récompense inhumaine! ô Rome ingrate!

Le défenseur en dit autant que l'offenseur.

(3) « Jonas, bien que jeté à la mer, se sauva dans le ventre de la baleine. Il faut s'attendre à ce que beaucoup de cardinaux, dans le futur conclave, feront les plus grands efforts pour élire un pape qui ait le courage de rétablir la société, sans craindre les troubles et les dissensions qui pourront survenir de nouveau,

Pie VI, qui fut son successeur, n'osa point mettre Ricci en liberté par respect pour les princes; on continua de le tenir au château Saint-Ange, sans que ses actes ni sa correspondance interceptée fournissent la preuve qu'il se crût encore investi de la prééminence que le bref pontifical lui avait enlevée. Un évêché lui ayant été offert à la condition qu'il signerait certaine pièce, il refusa. A son lit de mort, il fit une protestation par écrit : « Au moment de compa- « raître devant ce tribunal qui est seul de vérité et de justice in- « faillibles, au nom de la pure vérité et comme bien informé, je « déclare que la compagnie de Jésus, dont j'ai été le supérieur, « n'a donné aucun motif à son abolition, ni moi le plus léger « prétexte à mon emprisonnement. Je pardonne sincèrement; je « remercie Dieu de me tirer de ces misères, et je fais des vœux « pour que ma mort adoucisse les peines de ceux qui souffrent « pour la même cause. » Il répéta cette protestation le viatique sur la langue, et supplia de la rendre publique. Pie VI ordonna qu'on lui fît de magnifiques obsèques, et son cercueil fut placé à côté de ceux de ses prédécesseurs; l'évêque de Comacchio, chargé de l'office funéraire, le proclama martyr.

Les satisfactions données par faiblesse aux clameurs tumultueuses, loin de les apaiser, en provoquèrent de plus bruyantes; la chute des jésuites ne fut d'aucune utilité pour ceux qui avaient cru devoir les sacrifier comme Jonas, afin de calmer la tempête. L'Église, dès qu'elle eut perdu ce boulevard, fut en butte à des attaques plus acharnées; on prétendit voir encore des jésuites partout : le pape fut jésuite, et jésuites les écrivains qui les avaient le plus bafoués, et jésuites les francs-maçons, et jésuites les illuminés. Si la Russie menaçait l'Europe, c'était à l'instigation des jésuites qu'elle toléra; si les Turcs paraissaient vouloir faire un mouvement, c'était encore à l'instigation des jésuites; si les finances dépérissaient, si la famine augmentait, si la révolution grondait, c'étaient des manéges souterrains des jésuites.

Les gouvernements ne réfléchirent pas qu'une compagnie, dépouillée de toute influence potitique et déchue dans l'opinion publique, ne pouvait plus inspirer d'effroi. Les gouvernements ne prévinrent pas que la chute d'une société, qui dirigeait l'éducation et les consciences, entraînerait un bouleversement moral; que les colléges resteraient dépourvus, avant que l'on songeât à

et sans s'arrêter à l'idée d'un autre bouleversement général. » Dépêche de Bernis, ap. THEINER, vol. II, p. 511.

remplacer les jésuites; que des biens qui pouvaient nourrir une modeste association étaient insuffisants pour salarier les instituteurs laïques : aussi les finances s'appauvrirent au lieu de prospérer. « Sous le prétexte de surveiller et de découvrir les machinations des jésuites, dit un de leurs grands adversaires, Kaunitz institua une police secrète, stipendiant des individus de tout sexe et de toute condition; s'insinuant dans les familles, ces espions recueillaient toute parole pour la rapporter aux autorités, ce qui amenait des procès innombrables, même au préjudice des innocents. Non-seulement le peuple, mais encore le gouvernement devint le jouet d'hommes pervers, qui abusèrent de leur mandat pour servir des passions privées... L'hypocrisie fut justifiée, et l'on vit diminuer la confiance, lien salutaire des familles et de la société (1). »

Les princes avaient prouvé qu'ils ne reconnaissaient plus aucun frein à leur pouvoir arbitraire ; les peuples, qui commençaient alors à demander des libertés, comprirent donc qu'ils ne pourraient les obtenir que par des moyens illégaux et violents.

La peur de paraître injustes rend beaucoup d'hommes injustes, et cette peur a dicté jusqu'à nos jours les jugements sur cet acte ; or, les nouveaux documents qui se produisent sans cesse attestent que leur procès ne fut pas instruit d'une manière complète. Les princes, qui avaient expulsé les jésuites alors que l'opinion les réputait estimables et saints, usèrent de toutes les artifices pour la tourner contre eux, et quand ils les eurent dénigrés, ils l'insultèrent de nouveau en les rétablissant. A quoi sert donc de citer l'opinion du pape Ganganelli, les phrases de son bref, les condamnations des parlements, les décrets des rois d'Espagne ou de Naples? Le roi de Naples, qui les avait fait chasser par les baïonnettes, les rappela en 1804, afin que, « par leur tenue exemplaire, ils puissent offrir à ses sujets un moyen prompt, sûr, expéditif pour obtenir tout ce qui se rapporte à la pratique des vertus chrétiennes; le roi d'Espagne, en 1810, les reconnaissait « comme les soutiens des trônes, le boulevard de la religion, et comme étant d'un avantage incalculable pour la bonne éducation. » Pie VII, en 1814, les rétablissait comme des hommes qui, « par leurs bonnes mœurs, en tout conformes aux lois évangéliques, répandent la bonne odeur du Christ partout où ils se trouvent, et s'efforcent, par leurs vertus et leur savoir, de procurer le salut des âmes, d'étendre la religion,

(1) Duller, *Hist. du peuple allemand.*

d'instruire la jeunesse; or, comme « il en était requis par les prélats et les personnnes illustres de tout ordre de presque tout le monde chrétien, » il se serait cru coupable d'une faute très-grave, s'il n'avait pas cédé aux vœux communs en accueillant l'aide salutaire que lui offrait la singulière providence de Dieu (1).

Pourquoi faut-il qu'une génération renverse toujours les idoles de la génération précédente?

CHAPITRE CLXVI.

IDÉES TENDANT AUX INNOVATIONS. — ÉCONOMISTES, PHILANTHROPES, PHILOSOPHES.

Quiconque dit que la grande révolution fut l'effet de la chute des jésuites, parce qu'elle la suivit de près, tombe dans le vulgaire sophisme du *post hoc, ergo per hoc;* mais la joie qu'en éprouvèrent les philosophes démontre que, sous ce nom, on combattait l'autorité, la tradition, c'est-à-dire le christianisme, et que la satisfaction donnée par les princes et les papes inspira plus de hardiesse à l'esprit irréligieux. Nous avons dit qu'il était incarné dans Voltaire, lequel avait derrière lui une foule de libellistes, de romanciers, d'épigrammatiques, faisant une guerre de moqueries, riant sur les misères de ce monde, « qui est le meilleur des mondes possible. »

Cette perpétuelle raillerie ne trouva pas grand écho dans la Péninsule, plus morale, plus sérieuse, plus affectueuse. Les Italiens accueillirent plus volontiers les doctrines du Génevois Rousseau, qui, dégoûté de cette négation de toute foi et de toute vertu, voulait réveiller les sympathies, ramener à une philosophie morale les hommes qui avaient cessé de sentir et d'agir chrétiennement; il prêchait que le cœur ne trompe jamais, que la nature a toujours raison, la société toujours tort, mais qu'elle est pourtant susceptible de se corriger; ainsi, égarant les esprits tandis que Voltaire les engourdissait, il censurait toutes les institutions sociales, sans même respecter la propriété. Comparant la civilisation avec l'état de nature, il faisait ressortir par de vigoureux contrastes les vices de l'une et la pureté de l'autre; puis, il disait que nous devions

(1) Bulle du 7 août 1814, *Sollicitudo omnium ecclesiarum*.

employer tous nos efforts pour ramener cet état de nature, et pour acquérir une liberté illimitée au moyen de la raison pure et sans tenir compte des faits et de l'expérience. Les hommes, originairement barbares, constituèrent la société par un contrat formel ; en conséquence, puisqu'elle dérive de la volonté du peuple, le peuple est souverain, et sa volonté est l'unique base historique et rationnelle des institutions. La scolastique admiration pour les Grecs et les Latins, jointe à l'enthousiasme pour les Américains qui, après avoir secoué le joug de l'Angleterre, proclamaient alors les droits de l'homme et du citoyen, fit prévaloir cette doctrine et l'idéale universalité ; ainsi, sacrifiant l'expérience et l'autorité, on voulait renouveler le monde selon des règles préétablies, indépendantes des lieux et du temps.

La philosophie sociale n'était donc pas un vigoureux effort pour associer le progrès politique à celui de la société, pour concilier l'État ancien qui absorbait l'individualité, avec l'évolution spontanée et personnelle de la société moderne ; mais elle se bornait à dire : « Tout le passé est un mal, et l'on doit le considérer comme non avenu ; il faut renouveler le monde d'après des règles philosophiques déterminées, égales partout, sans souci de l'histoire, des nationalités, des habitudes, des sentiments ; pour obtenir cela, il suffit de vouloir, parce que ce sont les grands hommes, les philosophes qui changent les nations, et par les décrets on obtient ce que l'on veut ; mais, pour que les décrets soient rendus et suivis d'exécution, il est nécessaire d'avoir des gouvernements despotiques, affranchis de toutes les entraves de noblesse, de clergé, de corporations, d'usages anciens. » Dans ces conditions, la liberté n'est plus l'indépendance de l'individu, mais le pouvoir absolu, exercé au nom de tous ; l'égalité, c'est que tous obéissent à ce pouvoir. Tel fut le libéralisme d'alors.

Après avoir détruit, avec l'idée d'une faute originelle et de l'expiation qui la suit nécessairement, les espérances d'un paradis, il fallait le préparer à l'homme sur la terre, ou faire en sorte qu'il s'y trouvât le moins mal possible. De là, l'autre aspect du philosophisme d'alors, la philanthropie, différente de la charité parce qu'elle faisait le bien non pour Dieu, mais pour les hommes, ce qui la rendait facilement indiscrète et présomptueuse. Aimer l'homme et abhorrer le péché, voilà ce que l'Évangile avait prescrit. La philanthropie aimait l'homme, mais sans abhorrer le péché, et doutait du devoir, dogme fondamental, sans lequel il ne reste qu'une action physique ; enfin, elle pratiquait ce qu'un philo-

sophe, notre contemporain, a formulé en disant : « Aime-toi toi-même par-dessus tout, et le prochain par amour de toi. » Dès lors, chacun se mit à parler de moralité, de raison naturelle, de droits des hommes, de réformes à introduire dans les prisons et les tribunaux, de maisons de travail à instituer; il fallait encore, disait-on, améliorer les habitations et les procédés agricoles, étendre l'éducation, répandre les lumières parmi les multitudes, donner des soins au pauvre peuple, aux pauvres paysans, aux pauvres malades, à la pauvre enfance, aux pauvres enfants trouvés.

Quelle que fût la valeur intrinsèque et pratique de ces idées, séparées de leur véritable source, elles produisaient une admiration pleine d'espérances, des connaissances toujours nouvelles, de rapides progrès, une civilisation expansive; les mœurs s'adoucissaient, les esprits agrandissaient leur sphère d'activité, la vie devenait chaque jour plus facile et plus animée; tous se croyaient bons, capables, et ne voyaient pas le moment qui devait mettre à l'épreuve leur vertu et leur puissance.

Les gouvernements économes, fondés sur des usages historiques, continuaient, et les lois émanaient du *motu proprio;* des billets du prince suspendaient les procédures, cassaient les sentences, rétablissaient dans leur intégrité les droits prescrits. Néanmoins, ces despotes patriarcaux s'aperçurent que leur mission consistait à étendre la liberté et le bien-être; ils entreprirent donc d'améliorer la culture intellectuelle du peuple, de corriger la législation, de coordonner l'administration, de favoriser le commerce, l'industrie, l'agriculture, d'affranchir le sol et les arts, d'abolir le monopole et les restes de la féodalité, de diminuer l'inégalité des classes et les priviléges de chacun en faveur du droit de tous. Cette joyeuse campagne contre le passé, dans laquelle tout se faisait au milieu des bons mots, des anecdotes, des soupers, de scènes pastorales, de sentiments délicats, qui aurait prévu qu'elle devait aboutir à la subversion de tout ordre? que, après avoir refusé à la société le droit d'envoyer un coupable au supplice, on souffrirait que les envahisseurs de la société dressassent autant de guillotines que la France compte de villes et de bourgs, comme pour démontrer invinciblement que l'homme, dès qu'il a abandonné Dieu, n'est qu'un abîme de contradictions, un monstre de cruauté?

Les sociétés secrètes, et surtout celle des francs-maçons, offrirent un puissant instrument pour répandre l'esprit philosophique. La vanité prétendit leur donner une origine lointaine ou célèbre;

il n'est pas d'individu remarquable, depuis l'archange Michel jusqu'à Socin et Cromwell, à qui l'on n'ait attribué l'institution de cette société; celui-ci la faisait dériver du temple de Salomon, celui-là des mystères égyptiens, un troisième de Manès : la maçonnerie, disait-on, avait enseigné, dans les commencements, la civilisation aux Européens sous le nom de Pythagore, et conservé dans le moyen âge les traditions du savoir; avec les croisades, elle était arrivée en Europe par le moyen des hospitaliers et des templiers, à la destruction desquels elle avait survécu dans le mystère (1). En effet, les loges maçonniques étaient une des nombreuses associations à l'aide desquelles, dans le moyen âge, l'industrie cherchait à se protéger au milieu de tant d'ennemis, à se procurer une assistance au milieu d'une si grande pénurie de ressources; les méthodes architectoniques s'y transmettaient avec le secret jaloux alors général. En Allemagne, cette association fut reconnue par les princes, et l'empereur Maximilien en confirma les statuts. Dans l'Angleterre, on en trouve des traces historiques dès 1327; de là elle s'introduisit à Paris où, en 1725, la première loge fut ouverte sous trois chefs étrangers; prohibées en 1744, les loges se multiplièrent et se répandirent dans la province. Un vénérable présidait à chaque loge, et le vigilant le remplaçait au besoin; le frère terrible recevait les néophites, qui étaient ensuite instruits par le maître des cérémonies; le grand expert faisait les discours; il faut y joindre le trésorier, le distributeur d'aumônes, le secrétaire. Dans l'assemblée, les membres portaient des soubrevestes particulières en forme de tuniques, avec des emblèmes d'épées et d'équerres; dans la salle, on voyait des tableaux emblématiques, des sentences, des hiéroglyphes, un lit couvert d'étoffe noire avec une croix et une branche d'olivier, un tambour en peau d'agneau, les tabliers de peau, des truelles, des marteaux, des poignards, des mouchoirs teints de sang, des ossements, des têtes de morts et autres objets propres à frapper l'imagination.

En Angleterre, l'association conserva un caractère sérieux; mais elle se convertit ailleurs en réunions joyeuses, en une hé-

(1) Si l'on ne veut pas se noyer dans une foule d'écrits mystiques, obscurs, bizarres, on peut consulter à ce sujet le *Mystère de l'amour platonique du moyen âge, dérivé des mystères antiques*, ouvrage en cinq volumes de Gabriel Rossetti; Londres, 1840. Tout s'appuie sur l'existence de sociétés secrètes, dans lesquelles se sont conservés par tradition les anciens mystères; une grande part y est faite à la maçonnerie, dont l'auteur prend au sérieux les puérilités et le jargon; il en est surtout question dans le troisième volume, ch. 2.

résie galante qui se rendait utile par des secours mutuels, et offrait le type d'une société constituée sur des principes différents de ceux de la société civile. En effet, on ne reconnaissait dans ses loges aucune prérogative héréditaire; sur les murs du *cabinet des réflexions*, au milieu des tentures noires et des emblèmes mortuaires, on lisait : *Si tu tiens aux distinctions humaines, sors; ici elles sont inconnues.*

L'aspect de bienveillance qu'elle revêtait, les relations qu'elle aidait à établir dans tous les pays, en procurant des amis, des protecteurs et le moyen de s'introduire dans la belle société; cette universelle égalité, ce libre penser séduisirent même beaucoup de personnes très-honnêtes, sans parler des esprits malsains, qui voyaient là l'espoir de s'enrichir et de bouleverser les Etats.

En Italie, la franc-maçonnerie ne fut jamais bien étendue, et se renferma parmi les gens éclairés, en s'entourant d'ailleurs des plus grandes précautions. Dans le ciméliothèque de cette société, nous trouvons une médaille de 1733, frappée en l'honneur du grand maître, duc de Middlesex, par la loge florentine; en 1739, elle fut introduite dans la Savoie, le Piémont, la Sardaigne, et la grande loge d'Angleterre nomma pour les trois pays un grand maître provincial. A Rome, rendez-vous des étrangers, beaucoup de loges existaient en 1742, époque où elles décrétèrent une médaille à Martin Folkes, président de la société royale de Londres; mais ce ne fut qu'en 1789 qu'elles fonctionnèrent au grand jour. La principale était la loge des Amis Sincères, qui, indépendante d'abord, se fit ensuite instituer régulièrement par le grand Orient de France au mois de décembre 1787; elle comptait alors vingt ans d'existence, se composait de Français et d'Allemands, et avait pour vénérable un certain Bello; puis elle s'affilia à beaucoup de loges, la Parfaite Égalité de Liége, le Patriotisme de Lyon, le Secret et l'Harmonie de Malte, le Conseil des Élus de Carcassonne, la Concorde de Milan, la Parfaite Union de Naples, et autres. Sur les diplômes de cette loge était dessiné à la main un symbole qui figurait le triangle dans le cercle et, au centre, la louve allaitant les deux enfants.

Dans la première moitié de ce siècle, Naples eut quelques loges qui, en 1756, formèrent une grande loge nationale en correspondance avec l'Allemagne; mais, comme le mystère les rendit suspects aux gouvernements, Clément XII, en 1738, excommunia les francs-maçons de l'Italie, et Benoît XIV en 1751. Charles III appliqua aux membres les peines des perturbateurs de la tranquillité

publique. D'un autre côté, Tanucci n'aimait pas les francs-maçons, parce que, en s'approchant du roi, ils pouvaient lui dire des vérités dont il ne voulait pas qu'il fût instruit. Les cérémonies de l'initiation avaient tellement impressionné une néophyte, qu'elle tomba malade et mourut bientôt; le peuple en murmura, et ce ministre profita du mécontentement pour exclure du royaume les francs-maçons; mais Caroline d'Autriche les rétablit, et, par reconnaissance, ils portaient des toasts à sa santé.

Dans une circulaire aux gouverneurs, du Ier décembre 1785, Joseph II déclare ne pas connaître la franc-maçonnerie ni ses bouffonneries, mais savoir que cette société fait du bien, nourrit des pauvres, cultive et encourage la science; il la prend donc sous sa protection, à la condition qu'il n'y aura dans les villes principales que trois loges au plus, qu'aucune ne sera établie là où le gouvernement ne réside pas, et qu'elles feront connaître leurs membres, les lieux et les jours des réunions.

Plus tard, les loges reçurent une forte impulsion des illuminés, institués en Allemagne par Weishaupt dans le but d'anéantir toute supériorité ecclésiastique et politique, de rétablir parmi les hommes l'égalité originaire qu'avaient détruite la religion et les gouvernements. Le premier attentat contre la liberté (enseignaient-ils) furent les sociétés politiques; les gouvernements et la propriété ne s'appuient que sur des conventions religieuses et civiles, qu'il faut détruire par conséquent, afin de parvenir à l'abolition de la propriété (1). A Rome, il fut établi des loges d'illuminés de la Suède, d'Avignon, de Lyon, qui formaient un tribunal. Un des prosélytes les plus actifs fut le Napolitain Costanzo de Costanzo; étant allé à Berlin pour le service de la secte, il inspira des soupçons à Frédéric II, qui avertit la Bavière, laquelle saisit et publia leurs lettres.

Joseph Balsamo de Palerme obtint une réputation plus étendue. 1743.
Jeune encore, il entra dans les *Fatebene-fratelli,* qu'il tournait en dérision; étant sorti de cet ordre, il se jeta dans la vie joyeuse parmi des actrices, des duels et des sortiléges. Avec le Grec Altotas, un des derniers dépositaires des sciences occultes, il parcourut la Grèce, l'Égypte, Malte, à la recherche des grands mystères. Après la

(1) Dans le *Code de la nature, ou véritable esprit des lois de tout temps négligé ou méconnu; Partout chez le Vrai Sage,* non-seulement la religion est combattue, mais encore la propriété, et l'auteur soutient que tous les crimes dérivent de la dernière. Les économistes italiens adoptèrent ces exagérations.

mort de son maître, qui fut empoisonné par les exhalaisons des substances qu'il manipulait, Balsamo continua de voyager en changeant de noms; il fut principalement connu sous celui de Cagliostro, bien qu'il répondît le plus souvent *Sum qui sum*. A Rome, il épousa une femme qui l'aidait dans ses opérations magiques; puis il se rendit en Espagne et dans l'Angleterre, où il portait des habits somptueux, et donnait des banquets splendides; il vendait des poudres pour rafraîchir, du vin d'Égypte, de la pommade rajeunissante, dont il attestait les effets par lui-même, puisqu'il était né, disait-il, à l'époque d'Abraham et avait vécu avec le Christ; à d'autres, au contraire, il débitait qu'il descendait de Charles Martel, et qu'il était le fils du grand maître de Malte et d'une princesse de Trébizonde. Ses grandes dépenses, il les justifiait par son savoir, en affirmant qu'à force de calculs il devinait les numéros gagnants de la loterie; en Angleterre, envoyé plusieurs fois devant les tribunaux pour escroqueries, il fut toujours acquitté. Le fait est qu'il ne restait étranger à aucun genre de fraudes; il s'entendit avec de faux-monnayeurs et des bijoutiers. Lorsque Mesmer introduisit le magnétisme animal, il s'en fit l'apôtre; il promena dans la Russie, la Pologne et l'Allemagne des prédictions et des remèdes; s'ils ne réussissaient pas, il en accusait le manque de foi ou les péchés des malades.

Il institua les francs-maçons égyptiens, dont il se proclama le grand cophte, et n'y admit que ceux qui avaient déjà appartenu aux autres loges : au milieu d'idées et de formules mystiques, il enseignait aux membres que toute religion est bonne pourvu que l'on reconnaisse Dieu et l'immortalité de l'âme; il les habituait à la vie contemplative et aux abstinences, c'est-à-dire à un régime diététique; les hommes prenaient les noms des prophètes, et les femmes ceux des sibylles. Cagliostro promettait de conduire ses adeptes à la perfection au moyen de la régénération physique et morale : pour la régénération physique, ils devaient trouver la pierre philosophale et l'acacia de l'immortalité; pour l'autre, il leur procurait un pentagone régulier où les anges avaient gravé des chiffres, et qui ramenait à l'innocence originelle.

Célébré par toute l'Europe, objet parfois de vénération profonde et de soumission servile, il se rendit dans la plus grande arène du bien et du mal, Paris. Préconisé par les journaux, il choisit un vaste appartement, et dans son magnifique salon afflua tout ce que la ville avait de plus illustre et de plus instruit, au point qu'on oublia Puységur, Mesmer, les aérostats de Mongolfier et les éco-

nomies de Turgot; on voyait partout son buste, qui figurait encore sur les tabatières et les anneaux. Sa femme ayant promis un cours de magie naturelle si elle trouvait trente-six adeptes, elle les eut inscrites avant le soir, toutes grandes dames, qui devaient d'abord jurer secret et fidélité, puis compter cent louis.

Cagliostro soignait les malades sans rien accepter des pauvres, et la guérison du duc de Soubise accrut sa renommée; puis, ayant eu la main dans le fameux vol du collier de la reine, il fut encore plus applaudi par cette société immorale et crédule, qui voulait, par ces témoignages d'enthousiasme, faire dépit à la cour. Lorsque Louis le gracia, sa sortie de prison ressembla à un triomphe, et ce fut en triomphe qu'il parut à Londres; mais l'aristocratie de cette ville, un instant séduite, le démasqua bientôt, et il dut quitter le pays. Il se rendit à Bâle; mais la simplicité suisse lui convenait peu. Le roi de Sardaigne l'expulsa de Turin; à Roveredo, il lui fut interdit d'exercer la médecine, et le prince évêque de Trente le chassa. A Venise, où il s'était transporté sous le nom du marquis Pelligrini, il trompa un marchand de la Giudecca en lui promettant de convertir le mercure en or, le chanvre en soie. A la fin, discrédité, il se rendit à Rome avec des lettres de recommandation de l'évêque de Trente, qui se flattait de l'avoir converti. Pendant quelque temps, il vécut avec précaution; mais forcé par le manque d'argent de revenir à ses opérations magiques, il fut dénoncé au saint Office pour hérésie, arrêté et condamné à mort après un long procès; on commua cette peine en prison perpétuelle, mais sans espérance de pardon, 1789. 27 décembre. et le bourreau brûla son livre de la *Maçonnerie égyptienne*. Dans la prison, il essaya d'étrangler le capucin qu'il avait demandé pour le confesser, afin de s'enfuir sous sa tunique; mieux surveillé après cette tentative, on n'entendit plus parler de lui.

La vieille science de la législation et la nouvelle science de l'économie se conformaient aux maximes de la philanthropie, mot d'ordre de Cagliostro et des francs-maçons, comme aussi des bien pensants. La banque instituée à Paris par l'Irlandais Law fut la plus grande tentative de la puissance du crédit, et fit couler des fleuves d'or, au début; puis, l'abus, soit à l'égard du principe et des moyens, bouleversa les fortunes et laissa d'amers désenchantements; quoi qu'il en soit, elle avait révélé l'importance des phénomènes économiques, et les esprits cherchèrent les moyens d'augmenter la richesse nationale, d'abolir l'oisiveté, la pauvreté, l'oppression, la guerre même. Deux systèmes opposés naquirent

de ces efforts : le médecin Quesnay soutint que l'unique source de la richesse est l'agriculture, comme la seule qui peut donner des produits nouveaux, et Gournay, que cette source est l'industrie sans laquelle les productions naturelles n'ont aucune valeur. Le premier en concluait que toutes les charges doivent peser uniquement sur le propriétaire et le *produit net* du fonds, c'est-à-dire cet excédant de valeur qui reste disponible, les dépenses déduites; l'autre montra l'enchaînement des diverses industries, se bornant à demander que le gouvernement « *laissât faire*, *laissât passer*. Mais si la richesse consiste dans l'argent, on doit s'efforcer par tous les moyens de le garder dans le pays; c'est ce qu'on faisait, et en même temps on défendit ou l'on restreignait l'exportation des matières qui peuvent procurer de l'argent.

Les économistes et les physiocrates avaient donc engagé la lutte; si les derniers se trompèrent sur la question du produit net, et ne s'aperçurent pas de la solidarité des diverses espèces de travail, puisqu'ils distinguaient le productif de l'improductif, ils établirent du moins l'économie politique sur la base du droit, lui assignèrent un but plus large que les intérêts matériels, et déduisirent de leur prédilection pour l'agriculture le principe de la libre concurrence.

Les Italiens marchèrent sur les traces des étrangers, sauf à chercher les applications plus que les systèmes, à poursuivre moins l'idéal abstrait que la lente transformation du monde matériel. A la vérité, il restait à signaler et à corriger beaucoup de désordres. Les arts étaient constitués en maîtrises, qui créaient des obstacles par leurs prétentions, et repoussaient toute innovation par esprit de corps. Toutes les industries étaient entravées par des règlements administratifs, qui prescrivaient ou défendaient certaines méthodes, parfois avec inintelligence, toujours au préjudice du libre développement; beaucoup de priviléges vendus à des particuliers exposaient les contribuables à des vexations tyranniques.

Que dire des lois et des droits sur les marchandises en transit? Une balle de laine de la valeur de deux cent soixante livres devait traverser dix douanes pour aller de Livourne à Cortone, et payer trente et une livres, six sous et demi pour acquitter quarante-quatre espèces de droits (1). En Romagne, afin de maintenir le bon marché, on obligeait les communes à faire des achats de blé pour

(1) CARLI, *Essai d'économie politique sur la Toscane.*

le revendre à perte lorsqu'il dépassait certain prix, ce qui les entraînait dans des emprunts et des faillites. Ainsi, on ne voulait pas que le blé *tournât les épaules à Rome*, c'est-à-dire qu'il était prohibé d'aller le vendre dans des pays plus éloignés; par suite, on ne pouvait en conduire de Pérouse à Civita de Castello, ni de Terni à Spolète, et il n'était permis d'en exporter de la Maremme siennoise qu'une certaine quantité et avec autorisation; telle fut peut-être la cause principale du dépérissement de ce pays. Pour subvenir aux besoins de la guerre, on accablait d'impôts les communes, qui contractaient des emprunts écrasants; on adjugeait les revenus à des *fermiers* tyranniques, qui voulaient avoir à leur disposition les sbires pour remplir leurs engagements envers le trésor, et qui faisaient appliquer sévèrement aux contrebandiers ces peines, auxquelles savait se soustraire le coupable rusé ou puissant.

Les écrivains politiques de l'Italie exerçaient donc leur intelligence sur ces matières; mais, dans la plupart, nous ne pouvons reconnaître que des copies ou des utopies. Le plus original, peut-être, fut Jean-Marie Ortès, moine vénitien; indigné contre « une foule d'hommes studieux qui, faisant un amalgame d'économie, de richesse, de politique, de littérature, confondaient, pour les gâter, les unes avec les autres, et, au lieu d'enseigner et de recommander le possible et le vrai, enseignaient et préconisaient l'impossible et le faux, » il voulut exposer ses doctrines qu'il réputait « meilleures que toutes celles des autres; » mais son intention était de les communiquer seulement « au petit nombre de ceux qu'il croyait disposés à les recevoir. » En effet, il distribuait peu de copies de ses livres, et très-peu d'individus s'y intéressaient, d'autant plus qu'il s'enveloppait de formules mathématiques et d'un jargon obscur, sans faire preuve de goût ni de discernement au milieu d'une érudition variée; aussi, non-seulement il fut sans influence, mais il resta ignoré, jusqu'au moment où il parut dans le recueil des *Économistes italiens* de 1804. S'il n'est « pas profond et ne rivalise point avec les plus illustres économistes de l'étranger, » comme le baron Custodi l'a jugé dans ce recueil avec sa légèreté habituelle, il cherche à donner une unité à la science, puisqu'il fait de l'*occupation* le point de départ qui le conduit à toutes les analyses particulières des fonctions civiles.

1713-90.

Le capital des nations, selon Ortès, est déterminé, de telle sorte que l'une ne peut s'enrichir qu'en appauvrissant l'autre; la quantité des richesses est en proportion du nombre des habitants;

c'est d'après ces théorèmes, contraires d'ailleurs à l'idée du progrès, qu'il prédit que l'Angleterre se trouve sur le bord du précipice. Il traita également *de la religion et du gouvernement des peuples*, en établissant que l'Église représente le droit commun, et la principauté, la force commune, moyennant laquelle le droit de tous est défendu contre la force de chacun; c'est pourquoi les deux ministères de l'Église et de la principauté combinés constituent le gouvernement. Nous lui faisons un mérite de n'avoir point encensé les opinions courantes; il disait : « Quiconque publie « des journaux est tenu d'aduler la littérature qui jouit d'une « grande réputation, d'aduler les princes au point de les appeler « philosophes. Ma littérature est différente; je ne me trouve pas « d'accord avec les hommes de la plus grande réputation, et tant « que les souverains gouverneront les peuples avec les armes, ils « ne seront jamais pour moi philosophes, sans excepter le grand « Frédéric et le grand Joseph : les philosophes n'entretiennent « pas de troupes. »

Le Florentin Pompée Neri, qui avait concouru avec Carli au cens du Milanais, en publia une *Relation* précieuse, accompagnée d'observations sur le prix des monnaies, qui offrent les règles à suivre dans cette matière difficile; il voudrait que les frais de fabrication fussent à la charge de l'État, doctrine que Montanari blâmait à Bologne, et dont la pratique, comme on le sait, coûte beaucoup à l'Angleterre. Jean-François Pagnini, de Volterra, écrivit encore sur les monnaies, puis sur le juste prix des choses, et proclama la liberté du commerce; cette liberté, pour lui, n'était pas l'échange entre toutes les nations, mais la suppression des douanes entre les divers pays du même État, comme la Toscane, par exemple.

Ludovic Ricci de Modène, choisi avec d'autres par Hercule III pour réformer les établissements de charité, traita de la pauvreté et des moyens d'y remédier; il désapprouve les aumônes, les dons, les maisons de travail et les pharmacies gratuites, les asiles pour les enfants trouvés et les femmes en couche, les grands hôpitaux, les dots pour les jeunes filles, attendu que la population se met toujours au niveau des moyens de subsistance, vérité dont on fait honneur à Malthus; il faut donc, conclut-il, que le gouvernement laisse tout faire à la charité privée, qu'on occupe les mendiants à des travaux d'utilité publique, qu'on encourage le commerce, et cela suffit.

1720-95. Le comte Jean Renaud Carli, de l'Istrie, d'une vaste érudition,

en réfutant les paradoxes de Paw sur les Américains, mit en avant des idées que les découvertes postérieures n'ont point démenties. A partir de Charlemagne jusqu'à son époque, il étudie l'histoire des monnaies, avec de patientes recherches sur leur bonté, la valeur, les altérations, les justes proportions; il soutient que la question de la liberté du commerce n'est pas isolée, mais se rattache à celle de la forme du gouvernement, et que c'est une folie de ne vouloir que des agriculteurs ou des manufacturiers; du reste, il se montre en retard dans les matières économiques. Marie-Thérèse lui confia la présidence du conseil supérieur de commerce et d'économie publique institué à Milan, où il aida à la confection du cens, dont il fit comprendre les avantages au peuple.

Zacharie Belli, de Vérone, fut flagellé par Baretti pour son poëme sur le ver à soie; outre beaucoup de dissertations historiques, il traita de la culture du merisier (*cerasus sylvestris*), des lois générales sur l'agriculture, de la multiplication des bœufs dans le Véronais. Il proposa le dessèchement de plusieurs vallées, qui l'attendent encore, et provoqua l'ouverture de chemins pour tirer des sapins des forêts de Lesso, l'endiguement régulier de l'Adige, l'amélioration des routes postales; il écrivit d'autres ouvrages, souvent au nom de l'académie d'agriculture, arts et commerce de son pays, que le sénat, en 1770, avait déclarée publique. 1732-87.

L'abbé Antoine Genovesi de Castiglione, Napolitain, abandonna les luttes théologiques pour celles de la science; il fit pour la jeunesse un cours de logique, sans dialectique ambitieuse, ni systèmes d'idéologie et de métaphysique, avec des préceptes de simple pratique, accessibles à l'intelligence du peuple, et de facile application; dans ce traité, néanmoins, il ne voit point au delà de la méthode, se préoccupe de l'art de l'argumentation plus que de celui de l'induction, et s'égare dans l'éclectisme. Il examina les maximes qui réglaient le commerce dans le royaume; outre qu'il s'appuyait uniquement sur les physiocrates et la protection mercantile, il embrassait toutes les erreurs vulgaires sur la puissance gouvernementale, et arrivait parfois à proposer la communauté des biens (1); cependant, la pratique des sciences morales 1712-69.

(1) Dans l'étourdissement que nous cause notre luxe immense, nous disons du mal des barbares; néanmoins, il y a des sauvages qui pourraient nous donner des leçons de justice, de bonnes mœurs, de félicité. Les Apalachites n'ont pas de métaux et ne connaissent point de propriétés foncières; ils cultivent avec les bois et les pierres en commun, entassent en commun, déposent la récolte dans

le préserva de beaucoup d'erreurs des physiocrates, et lui montra que les habitudes intellectuelles et morales sont très-efficaces en fait d'économie politique. Les mauvais procédés agricoles le trouvaient impitoyable; il critiquait avec indépendance les auteurs les plus vénérés, et louait ceux qui étaient proscrits. Une jeunesse nombreuse applaudissait à ses travaux, et il acquit tant de considération que la cour ne voulut pas l'inquiéter, bien qu'une réunion de théologiens l'accusât d'émettre des propositions hétérodoxes. Comme il écrivait en italien, cette nouveauté plut à chacun, et l'économie publique devint à la mode; toutefois, il fut en butte à l'opposition du clergé, dont il combattait les prétentions et cherchait à empêcher les acquisitions; car il lui semblait que « le plus grand nombre des paysans travaillaient pour engraisser les boyaux des moines, » et que, comme les biens passaient dans leurs mains, les barons eux-mêmes seraient bientôt leurs serfs de la glèbe.

A propos de Célestin Galiani de Foggia, Eustache Manfredi disait que « les mathématiques, dans lesquelles il se montrait supérieur, étaient la plus faible de ses connaissances. » Recherché par différents pays pour enseigner, il écrivit une histoire ecclésiastique dans la Sapience de Rome, fut archevêque de Tarente, premier chapelain du roi, préfet des études, conseiller intime, et joua un grand rôle dans des démêlés avec le pape; mais il ne voulut jamais rien publier, et n'ambitionna ni les honneurs, ni les
1681-1753. richesses. Il fit l'éducation du neveu de Ferdinand, qui, embrassant ensuite toutes les doctrines des philosophes d'alors, disserta, selon les idées de Locke, sur les monnaies, sur le libre intérêt de l'argent, sur l'utilité du luxe.

L'affluence des étrangers à Naples et l'argent venu d'Espagne y avaient produit abondance de numéraire et, par suite, cherté des denrées; le peuple et le gouvernement, effrayés de cette augmentation, proposaient, selon la coutume, d'y appliquer d'absurdes remèdes, ou de fixer le prix des choses, ou d'altérer les monnaies, ou d'en introduire une de compte. Ferdinand Galiani, âgé de trente et un ans, fut pour le système de la liberté; mais il repoussa l'exportation absolue des grains, et s'il appelait de ses vœux le moment où la population serait devenue assez considérable pour

des magasins publics, et distribuent les produits aux familles en proportion des besoins... Là, on vit au delà de cent ans, et toujours au milieu de cœurs joyeux, ouverts, candides. » *Valeur des choses et des travaux*, ch. I, note.

n'avoir pas besoin d'envoyer du blé au dehors, il voulait d'abord qu'on favorisât son développement en défendant l'exportation de cette denrée. Sur cette matière, il écrivit en français des dialogues, dont la verve charma le beau monde. Voltaire les trouvait « aussi agréables que les meilleurs romans, aussi instructifs que les meilleurs livres sérieux. » Les Parisiens en raffolèrent, et « la femme sentimentale (écrivait Grimm) oublie son amant, la dévote son confesseur, et la coquette ferme la porte à ses adorateurs, pour se trouver en tête à tête avec le charmant abbé; le patriarche de Ferney suspendait ses travaux apostoliques pour savourer cette lecture. »

Galiani habitait la grande ville comme secrétaire d'ambassade, vivant dans l'intimité des encyclopédistes et de leurs amies; lui, abbé et rassasié de bénéfices, il bafouait la religion et la pudeur (1), et ses inépuisables originalités lui valurent de la réputation, des caresses, des déplaisirs. Il devinait que les encyclopédistes visaient à bouleverser les ordres du royaume; aussi répondait-il à Morellet, qui le réfuta le plus sérieusement : « Je vous comprends très-bien; mais, pour vous réduire au silence, il me suffira de fixer mon regard entre vos deux sourcils. » Sceptique et railleur, il s'appuie, quand il traite du droit des neutres, sur deux règles morales, qu'il tient pour des vérités non moins évidentes que des axiomes géométriques : il est du devoir des hommes d'apprêter pour les autres ce qui sert au bien-être et aux besoins de la vie, toutes les fois qu'ils le peuvent sans préjudice ou avec profit; non-seulement ils sont tenus de ne pas faire de mal aux autres, mais d'écarter les occasions de se nuire entre eux quand ils le peuvent sans dommage personnel. Mais il mêlait toujours des paradoxes aux vérités, et il donne souvent à la vérité

(1) Le marquis Gorani cite une foule d'anecdotes sur l'abbé Galiani, et termine ainsi : « C'était l'homme le plus spirituel des Deux-Siciles, mais le plus dépravé. Tout lui paraissait permis, pourvu que la réussite le justifiât. Devenu négligent, il n'existait plus que pour satisfaire ses passions. Il était persuadé que les hommes ne valaient pas la peine qu'on s'occupât de leur bonheur. Ses émoluments s'élevaient à vingt-sept mille francs, sans les éventualités; cependant il se trouvait toujours gêné à cause des grandes dépenses qu'il faisait pour sa maison, sa bibliothèque et ses fantaisies. Dans les conseils, il était toujours pour le despotisme, et personne n'aima jamais autant que lui le gouvernement arbitraire. Il était envieux et jaloux; il n'aurait pas souffert qu'on dît qu'un seul de ses compatriotes approchait de son mérite. Jamais il ne fut l'ami d'un Napolitain dans lequel il pût craindre un rival; il était l'ennemi-né de tout compatriote qui cherchait à se distinguer. » *Mémoires secrets sur les cours d'Italie.*

un air de paradoxe, parce qu'il veut continuellement faire briller son esprit et viser à l'effet.

A Naples, il fut conseiller de la magistrature suprême du commerce, assesseur des finances; entre autres emplois, il fut chargé de surveiller la reconstruction du port de Baïes; ses travaux avaient encore pour but d'ouvrir la mer Morte, de mettre en communication les lacs Averne et Lucrin, de manière que, outre un port magnifique, on aurait assaini l'air et les marais qui déparent les plages, autrefois délicieuses, de Misène et de Cumes : projet resté sans exécution. Il commenta Horace d'une manière bizarre; d'après la seule autorité de ce poëte et les faits qu'il expose, il forma un traité des goûts naturels et des habitudes de l'homme. Il voulut démontrer que le napolitain avait été la langue primitive de l'Italie; les antiquités et l'histoire naturelle l'occupèrent beaucoup; mais il consacrait la plus grande partie de son temps à une correspondance fort étendue avec tous les beaux esprits de l'Europe.

Du reste, loin de partager les bienveillantes illusions de ses compatriotes, il puissait dans les cénacles des philosophes de France le mépris des hommes et de l'enthousiasme, ainsi que le mauvais genre d'affecter l'insensibilité; il soutient la traite des noirs, se moque de la gloire quand elle ne rapporte pas d'argent, et sollicite pensions, honneurs, richesses, banquets, jouissances. Les derniers jours de sa vie furent édifiants; il recevait enfin les consolations d'une religion qui put orner son tombeau des insignes épiscopaux, dont il n'avait fait de cas que pour les bénéfices qu'ils lui valaient.

Philippe Briganti de Gallipoli, dans l'*Examen analytique* du système légal et du système civil, attaque Mably, Rousseau et les autres prédicateurs de la pauvreté; il soutient que l'homme, comme la société, tend à la perfection, vers laquelle nous conduisent l'activité, le bien-être, l'instruction.

Joseph Palmieri de Lecce, qui écrivit même sur l'art de la guerre (1), fit supprimer, comme magistrat, les péages, quelques monopoles et le droit sur l'exportation du safran; visant à la pratique sans s'égarer dans le domaine des utopies, il conseilla de cadastrer les terres, de racheter aux nobles leurs priviléges et le droit de juridiction. Il combattit le préjugé que le commerce fai-

(1) Beaucoup de travaux d'architecture militaire de frère Vincent Chiapetti, de Pérouse, se trouvent manuscrits à Parme.

sait déroger, qualifia d'impies la capitation et l'impôt sur le sel, et voulait une guerre à mort contre les brigands, fléau du royaume.

Targioni Tozzetti prouva que les sciences naturelles peuvent parler un langage élégant et correct; dans son *Discours sur l'agriculture toscane*, il en montra les vices et les remèdes. Gabriel Pascoli, de Pérouse, dans le *Testament politique*, présentait des idées pour un commerce régulier dans les États de l'Église et pour la navigation du Pô. Quelques écrivains ont voulu faire du Siennois Bandini un précurseur des physiocrates; mais, en réalité, il 1775.
n'établit et ne suivit aucune théorie; seulement, il fournit de bonnes idées sur les moyens d'assainir la maremme du pays, idées qui furent adoptées par Ximénès. Favorable à la liberté, mais toujours à la liberté intérieure, il supprimait les droits multiples, les restrictions, les édits locaux : « Les prix des denrées sont établis par les besoins et la consommation; les riches propriétaires, avec les caves et les greniers pleins, restent pauvres; la terre perd de sa valeur, et si le crédit manque à l'État, le produit foncier diminue; une circulation rapide et continue multiplie en proportion les capitaux, et fait prospérer toutes les classes d'une population. » Le Florentin Ferdinand Paoletti, dans les *Pensées sur l'agriculture*, suggérait de sages expédients de politique pratique; puis réunissant les leçons qu'il donnait à ses paroissiens sur cette matière, il les publia sous le titre de *Véritables moyens de rendre la société heureuse*, livre lu et loué même au dehors de l'Italie.

Le papier qui détrônait l'or et l'argent, le crédit public qui multipliait les capitaux circulants, la puissance et les illusions de ce crédit, la navigation et les colonies ne purent être l'objet des travaux des Italiens; mais leur attention dut se fixer sur les marchés francs, sur le système des contributions, sur les monnaies et leur fabrication, sur les monts-de-piété et autres établissements de bienfaisance. En général, ils étaient administrateurs plus que philosophes, et cependant ils visaient à quelque artifice d'exposition, bien qu'aucun d'eux ne se fasse lire aussi volontiers que les auteurs français. Dans la plupart, on reconnaît une jeunesse inexpérimentée et pleine de foi, qui aurait voulu embrasser en même temps la réalité et l'idéal. Partisans de la liberté, sauf à la restreindre à l'intérieur, ils demandaient qu'on abolît les priviléges, les corporations, les brevets; mais ils étaient hostiles aux étrangers dont ils grevaient de droits les marchandises, empêchaient l'exportation des matières premières, et, à l'égal des his-

toriens, montraient qu'ils avaient été formés par les livres, non par l'étude des faits. Or, ces livres étaient ceux des Français. D'ailleurs, comme ils se trouvaient étrangers aux affaires publiques, sans se mêler à la multitude, qui ne les comprenait pas ou les négligeait, ils ne pouvaient se faire une idée de la puissance du peuple ; mais le regardant uniquement comme un objet des soins et de la charité du pouvoir, ils s'adressaient aux princes, attendant d'eux et leur demandant les améliorations; faisant consister le libéralisme à réunir dans leurs mains l'autorité, éparpillée parmi les corps et les magistrats municipaux, ils voulaient toujours des gouvernements actifs, intervenant dans tout, décrétant sans cesse, comme des tuteurs clairvoyants d'une nation en pupille, au lieu de les restreindre à l'office d'assurer à chacun le libre exercice de sa propre activité.

1728-97. Le comte Pierre Verri de Milan, élevé sottement par les maîtres, frivolement par la société, dans laquelle il brillait par sa noblesse, son esprit et sa beauté, servit quelque temps dans le régiment Clerici; puis il se fixa dans sa patrie, où il consacra sa vie entière à dire des vérités sur cette matière, et à encourager quiconque en disait. Avec quelques gens, ses imitateurs, il compila le *Café*, série d'articles pour répandre des maximes de bon sens, avec peu de suite et de cohérence, mais avec la hardiesse qui convainc mieux que la vérité. Dans ce travail et certains almanachs bizarres, il attaqua la paresse arrogante de quelques nobles et la profonde ignorance de plusieurs autres; il se proposait de « dompter la pédanterie des bavards, la bouffonnerie des épouvantails de l'infime littérature, le souci continuel des petites choses, qui a tant influé sur le caractère, la littérature et la politique des Italiens. »

La statistique, cette auxiliaire indispensable de toutes les administrations publiques, et qui doit précéder toutes les innovations alors qu'on la dresse avec talent et sincérité, tandis qu'elle devient un amusement de prestidigitation quand elle ne cherche qu'à soutenir par des chiffres une idée préconçue, Verri en fit l'application dans les *Considérations sur le commerce de l'État de Milan*. Bien que sa balance se soit trouvée fausse dans le principe, erronée dans l'application (1), il compare l'ancienne prospérité à la décadence

(1) D'après ses comptes, il était sorti de l'État neuf millions de plus qu'il n'en avait reçu, ce qui aurait donné neuf cent millions en un siècle. Le marquis Carpani lui opposa un autre calcul dont la balance donnait au commerce

postérieure du pays, où « la désertion d'habitants, l'obscurité de toute chose, la marche tortueuse des coutumes, l'incertitude des possessions, l'ignorance, la timidité, la superstition furent les qualités imprimées à l'État par la domination espagnole; » il en recherche les causes et les remèdes, signale les absurdes tarifs, combat les juridictions distinctes auxquelles appartenaient les droit divers, et condamne la ferme des régales et les lois qui enchaînaient le commerce des grains.

Dans les *Méditations sur l'économie politique,* s'il laisse trop à désirer sur les questions aujourd'hui fondamentales, alors à peine énoncées; s'il s'inspire trop des physiocrates, et met de l'importance à diminuer les importations pour accroître l'exportation, il cherche néanmoins l'appui de l'expérience. Il fut l'un des premiers à donner une idée claire de la monnaie, comme marchandise générale, en disant qu'elle n'a de valeur qu'autant qu'elle représente les choses qu'on peut obtenir par son moyen, et que c'est une pure vanité de vouloir de la monnaie frappée par l'hôtel national. Il aperçut l'utilité du transport, qui met les produits à la portée du consommateur; il vit que les droits ne sont pas un stimulant pour l'industrie, et que partout où fleurit le commerce, les bénéfices sur chaque marchandise sont minimes, tandis qu'ils deviennent considérables dans les pays où l'industrie languit : idées sans ordre toutefois, et dont il ne tirait pas les conséquences. Lorsque, par condescendance envers Rousseau, chacun louait le sauvage et l'homme solitaire, il fait observer qu'un fil d'herbe isolé ne vaut rien, tandis que, réuni à d'autres, il produit une fermentation et un mouvement au point de s'enflammer : une grappe de raisin écrasée est chose désagréable, mais plusieurs ensemble forment une liqueur parfumée et qui excite la gaieté; ainsi « l'homme isolé est incapable et timide; associé à un petit nombre, il a peu de pouvoir; mais beaucoup rassemblés sur un espace étroit s'animent et se perfectionnent, répandent la vie et la reproduction (1). »

Verri attribuait une grande importance aux possessions; en effet, il exhortait à réclamer une constitution établie sur la *sécurité des*

milanais un actif de onze millions; tous ces travaux méritent peu de confiance. Le livre de Verri déplut à Kaunitz. Chargé par la junte de faire une balance moins chimérique, Verri prétendit trouver encore un passif d'un million et demi.

(1) *Méditations*, parag. XXII.

propriétés. De ce principe, il déduisait ingénieusement les garanties publiques pour une constitution qu'il demandait, mais dans laquelle il ne mettait pas les idées de Locke et de Montesquieu, lesquels prétendaient enchaîner le pouvoir au moyen du pouvoir; il ne songeait pas non plus à l'organisation des différents pouvoirs. Il écrivit contre la torture, qui avait été défendue par son père Gabriel, homme d'autant d'érudition historique et légale que son fils en montre peu dans une *Histoire de Milan*, incomplète par les faits et dépourvue de critique; selon la coutume d'alors, il fait servir les faits à prouver des thèses, et abandonne les particularités vitales pour s'égarer dans les généralités, oubliant qu'un fait seul instruit plus que cent raisonnements. A propos de chaque incident, il fait étalage des doctrines usuelles et se jette dans une déclamation de rhétorique, toujours dans un style insipide et pâle, bien qu'il subordonne tout autre désir à celui de se faire lire. Toutefois, il néglige les origines fabuleuses de la cité, examine les institutions et les coutumes, signale la prédominance oppressive du petit nombre, et fait voir comment elle fut réprimée par l'union des citoyens; il suit les vicissitudes du clergé, bien qu'il le fasse avec l'animosité d'alors, les progrès et la décadence de la liberté, et répète fréquemment que les temps présents valent beaucoup plus que les temps passés.

Il ne publia qu'un seul volume de cette histoire, et l'autre fut composé le mieux possible d'après ses manuscrits; mais un seul exemplaire put être vendu par l'auteur, qui se plaignait de se voir si peu apprécié, et de n'avoir d'autre espérance que celle d'être oublié par les intrigants et les pervers. « Pour la fatigue de plusieurs années, pour les grandes dépenses que j'ai faites afin de mettre dans les mains des Milanais une histoire lisible de leur patrie, et un livre qu'ils pussent sans rougir montrer aux étrangers curieux de la connaître, je n'ai rien obtenu de la cité de Milan, pas même un signe indiquant qu'elle s'apercevait que j'avais écrit; mais je le savais avant d'entreprendre ce travail, et je connaissais *rerum dominos gentemque togatam*. Dans la Toscane, dans la terre ferme de Venise, dans la Romagne on trouve le sentiment de la patrie et l'amour de la gloire nationale. Là du moins, pour exciter à l'imitation, on accorderait une médaille, une inscription publique, un diplôme d'historiographe, on donnerait enfin quelque signe de vie; mais nous vivons languissants *in umbra mortis*. On ne savait pas le nom de Cavalieri; la célèbre Agnesi est à l'hôpital; Frisi et Beccaria n'ont trouvé à Milan que

des obstacles et des amertumes. Le comble du bonheur pour celui qui ose faire honneur à sa patrie, c'est d'être oublié d'elle. Les nations qui ont beaucoup souffert se laissent aller à ce découragement, dans lequel on craint le mal et le bien; la tardive rémunération est habituelle en Italie, et ne vient même qu'à travers les haines des contemporains (1). »

Beaucoup d'individus, jaloux de concourir plus directement au bien public, introduisaient des améliorations partielles, sans études théoriques, sans autre mission que leur bonne volonté; nous parlons des plus recommandables, non des présomptueux qui le faisaient par ostentation, ni des faibles qui n'étaient poussés que par le désir de l'imitation; en conséquence, aucune contrée de la Péninsule ne fut déshéritée d'améliorations, et, disons-le à la louange des Italiens, les améliorations avaient réellement pour objet l'avantage du plus grand nombre, bien que les moyens ne fussent pas toujours les meilleurs. Le marquis Charles Ginori, de Florence, établit des fabriques de porcelaine, des machines hydrauliques pour travailler les pierres dures, outre qu'il introduisit des plantes exotiques; sous sa direction, un navire, avec équipage et bannière de la Toscane, fut le premier qui mit à la voile de Livourne pour l'Amérique. Louis Riccomanni de Sabina fit établir à Montecchio la première société agricole des États pontificaux; sans parler d'autres ouvrages de législation et d'érudition, il laissa un journal économique, un autre d'arts et de commerce, divers écrits d'agriculture. La république vénitienne institua dans l'université de Padoue (1765), pour Pierre Ardouin, botaniste

(1) Comme Verri des Milanais, ainsi Affo se plaignait des Parmesans, et frère Luc de Carpi écrivait, le 18 juin 1782 : « Tous savent dire, aucun ne sait « faire. Il faut se décourager par force, et interrompre souvent par désespoir le « cours de ses études... Le croiriez-vous ? Il y a trois ans que je cherche les docu- « ments de nos écrivains; excepté un ou deux individus, je n'ai pas trouvé un « chien qui m'ait fourni des renseignements à Parme, lorsque moi, pauvre diable, « j'ai fait le voyage à Rome dans ce but, etc. » Il écrivait encore à Bettinelli, le « 9 mars 1790 : « Vous avez donc vu le premier tome de mes *Gens de lettres*, « et votre politesse m'en adresse des éloges, comme j'en reçois de beaucoup de « pays. Ici, il ne se trouve pas quatre chrétiens qui aient regardé mon ou- « vrage, et depuis neuf mois qu'il est publié, je m'entends demander encore « par beaucoup s'il est vrai que je m'occupe de l'histoire de Parme. Vous « pouvez vous imaginer quel goût je puis avoir à continuer. Il est vrai que je « me trouve dédommagé par le jugement des étrangers; mais c'est une grande « peine de voir tant de stupidité dans ses compatriotes... alors que je dois faire « imprimer mon histoire de Parme, qu'on ne lira pas non plus. » AP. PEZZANA, *Vie d'Affo*, p. 181.

véronais, la première chaire d'économie rurale en Italie; il pourvut le jardin de cette ville de toutes les plantes utiles, dont il enseigna la culture, fit connaître celles qu'il était avantageux d'introduire, et prodiguait les conseils aux sociétés d'agriculture, qui se multipliaient alors dans le pays.

Anton Zanoni, d'Udine, améliora dans le Frioul la culture des vignes et des mûriers, ouvrit un commerce actif avec l'Amérique espagnole, institua dans sa patrie une société agricole et une école pour enseigner le dessin des étoffes de soie, et composa quelques livres avec de bonnes idées pratiques. Dans le même pays, le comte Fabio Asquini raviva l'agriculture, remit en honneur les vignobles du *Piccolit*, introduisit la pomme de terre et la garance végétale, connut les usages de la tourbe, employa dans les fièvres l'armoise (*artemisia cærulescens* L.) et proposa de remédier à la dévastation des bois, que l'on déplorait dès ce temps. Bottari de Chioggia fonda dans le Frioul une ferme modèle (1782), en face de Latisana, qui dure encore, et y étendit la culture des roses de Damas, dont on faisait alors un grand usage pour la thériaque. Il améliora la culture des plantes potagères et des arbres fruitiers, mais s'occupa spécialement du mûrier, si bien que cette province devint une des plus séricoles; dans les leçons qu'il donnait aux campagnards dont il voulait changer les habitudes, il s'instruisait lui-même, et il nous a laissé un bon livre sur la culture de la vigne enlacée au mûrier. Le marquis Manfrini planta du tabac à Nona dans la Dalmatie; le comte Carburi naturalisa l'indigo, le sucre, le café à Céphalonie, où le gouvernement vénitien, en 1760, ouvrait une académie agraire-économique; elle avait été précédée de huit ans par la société des Géorgophiles de Florence, qui eut aussi une chaire d'économie agricole.

Le Vénitien Jacques Nani, outre le plan pour la défense des lagunes et autres travaux sur la guerre, fournit des instructions pour l'extraction des combustibles fossiles, vers laquelle il poussa même, et donna des règles pour exploiter les mines; il écrivit sur toutes les parties de l'économie, et en sollicita les meilleures applications. Le Brescian Charles Bettoni, jaloux d'améliorer les mœurs de ses compatriotes et de prévenir les fréquents homicides, proposa deux fois cent sequins aux auteurs des meilleures nouvelles morales, et pareille somme à quiconque indiquerait les moyens les plus propres à réveiller dans les jeunes gens l'amour de nos semblables. Le Vénitien Alvise Zenobio, homme très-instruit et versé dans l'anglais, offrit à l'académie de Padoue cent sequins

pour l'écrivain qui « indiquerait le meilleur moyen de faire prospérer le commerce vénitien. » Il est vrai que la Seigneurie de Venise s'y opposa, parce qu'il n'appartenait pas à un corps dépendant du gouvernement de s'occuper d'objets d'administration publique, sans y être invité par l'État (1). L'académie d'agriculture, commerce et arts de Vérone, en 1792, posait cette question : « Est-il utile ou non que les arts soient unis en corps avec des règlements, des priviléges et des contributions particulières, et quels en sont les avantages, tant généraux que particuliers, relativement au commerce, à la nation, au trésor public? » Jean-Baptiste Vasco donna la meilleure réponse, qui fut ensuite imprimée par Veladini à Milan sous le titre *Des universités des arts et métiers*, 1793; l'auteur conclut qu'il n'est pas utile de tenir les arts constitués en corps, parce que les inconvénients qui en dérivent dépassent de beaucoup les avantages. L'académie agraire de Conegliano, en 1789, mettait au concours les causes, les effets, les remèdes de la pauvreté presque universelle des paysans; l'académie d'Udine recommandait à l'attention du sénat vénitien un *Mémoire* du capucin Jean-Baptiste de Saint-Martin sur la plus utile répartition des terres en prairies et champs ensemencés. Les Géorgophiles, en 1792, demandaient si les prix dépendent de la loi ou du marché.

Le comte Philippe Re de Reggio introduisit des plantes nouvelles, et publia des *Éléments d'agriculture* adaptés à la Lombardie, avec application des théories physiques et chimiques; dans ce traité, il cherchait à démontrer que les Italiens n'avaient pas besoin d'apprendre l'agriculture des étrangers; il traita de l'éducation des brebis et de la culture des fleurs, et analysa les maladies des plantes, ouvrage auquel on a peu ou rien ajouté depuis. Le marquis Dominique Grimaldi, de Seminara, étudia beaucoup l'agriculture en voyageant; il introduisit dans le royaume de Naples des machines inconnues, les pommes de terre, les prairies artificielles, les moulins à huile; mais épuisé par tous ces travaux, il dut se borner à écrire, et, chargé par le gouvernement de surveiller la soie en Calabre, il introduisit les rouets à organsin. Paul Balsamo, de Sicile, fit beaucoup de traités d'agronomie et d'économie, parmi lesquels le *Paysan philosophe*. Jean Presa, de Gallipoli, combattait les mauvais procédés agricoles, et dotait le

(1) Le fait est rapporté par un grand panégyriste des choses vénitiennes, Cicogna, *Inscriptions vénitiennes*, tome III, p. 275, *S. Apollinaire*.

pays de nouvelles méthodes pour préparer les tabacs et l'huile.

1710-71. Raymond de Sangro, prince de Sansevero, inventa ou perfectionna une infinité de choses : on lui dut un nouveau système de fortification et de tactique pour l'infanterie; un canon qui pesait à peine trente livres, un fusil qui pouvait se charger à poudre et à vent, un papier pour les cartouches qui se pulvérisait instantanément; une lampe inextinguible, un drap très-fin et imperméable, dont s'habillait Charles III; des tapisseries économiques et belles; de nouvelles méthodes pour peindre et conserver les peintures, pour colorer les marbres, imiter les pierres fines ou les colorer, pour imprimer à plusieurs encres; un carrosse flottant. Lalande, Björnsthal, Nollet et d'autres voyageurs ne cessent d'en dire des merveilles; on le crut magicien, et il fut accusé d'immoralité pour les figures dont il orna sa chapelle privée, faite d'après son plan; on le regarda comme un impie, parce qu'il était franc-maçon.

1680-1757. Le Florentin Barthélemy Jntieri, mathématicien et très-habile pour les inventions mécaniques, fut chargé des affaires des Corsini, des Médicis, des Rinuccini, et les fit prospérer. A Naples, il introduisit une nouvelle forme de magasins à blé et une étuve pour le conserver; il perfectionna, outre la manière d'imprimer les billets de la loterie, l'appareil dont se servaient les habitants d'Amalfi et de Vico pour transporter les fagots et la neige des cimes des montagnes jusqu'à la mer. La prospérité du commerce et des fabriques de Naples fut l'objet de ses soins; il assigna trois cents ducats pour une chaire de commerce et de mécanique, à la condition que l'enseignement se donnerait en italien, que le professeur, élu après concours public, ne pourrait jamais être un religieux, et que le premier serait Genovesi.

Pascal de Pietro parcourut l'Europe pour observer les écoles de sourds-muets; en 1733, il envoya à Paris Thomas Silvestri, qui plus tard soutenu par le cardinal de Pietro, entreprit à Rome d'instruire ces infortunés. Le jésuite Frédéric Sanvitali, en 1765,
1753-1820. disserta sur les moyens de les élever. Baptiste Assarotti, oratorien génevois, se distingua par ses méthodes et les soins charitables qu'il employa pour élever les sourds-muets, et prépara les instituteurs modernes de ces êtres déshérités.

La jurisprudence elle-même se préparait à substituer une bonne analyse à l'oppressive érudition, l'autorité logique aux arguties scolastiques des juristes; mais la plupart des Italiens s'appliquèrent à des discussions ou à des cas particuliers, et peu à la science
1712-91. générale. Arcasio de Bisagno, auteur de commentaires estimés

de droit civil, fut le premier professeur de l'université de Turin qui obtint le titre de sénateur quand il prit sa retraite. Maurice Richeri fit un cours de jurisprudence fort renommé. Joseph Aurelio Gennari, avocat napolitain, occupa diverses fonctions, mais sans renoncer aux études; dans la *Respublica jurisconsultorum* (1731), il suppose que les jurisconsultes, après leur mort, vont dans une île de la Méditerranée, où ils ont établi une république modelée sur celle de Rome : les anciens qui ont brillé depuis Papirius jusqu'à Modestinus en sont les sénateurs, et les chevaliers ceux qui, jusqu'à nos jours, ont cultivé le droit avec intelligence; Accurse, Barthole et les autres juristes argutieux et ridicules appartiennent au peuple. La description et les accidents d'une promenade qu'il fait dans cette île lui fournissent le moyen de qualifier les divers jurisconsultes. Cette œuvre, entremêlée de poésie, avec un poëme de dix-huit cents vers latins sur les Douze Tables, fut très-applaudie. Il laissa également un traité *Des manières vicieuses de défendre les causes dans les tribunaux* (1744), dans lequel il associe la règle et l'exemple, et donne l'histoire de la profession d'avocat.

Monseigneur Jean Devoti, évêque d'Agnani, écrivit le dialogue *De notissimis in jure legibus*; puis les *Institutions de droit canonique*, adoptées dans beaucoup d'écoles même hors de l'Italie : matière non suffisamment coordonnée, ni fondue, défauts qui produisent une foule de notes. Plus tard, il donna le *Jus canonicum universum*, dont le premier volume contient l'origine et les progrès de cette science, travail qui fut suivi des Décrétales avec de précieux appendices. Le Romain Barberi fut un célèbre légiste; il fit le procès de Cagliostro, et plus tard une défense de l'assassin de Basseville, ce qui lui valut les persécutions des jacobins. 1744-1820.

Le marquis César Beccaria, Milanais, dans un opuscule *Du style*, s'affranchit de ces préceptes qui ne forment ni un orateur, ni un poëte. Le style restait abandonné à la pure impulsion du sentiment; il se propose de le ramener aux règles de l'analyse et du raisonnement, comme partie de la métaphysique; en effet, les sciences du beau, de l'utile et du bon, c'est-à-dire les beaux-arts, la politique et la morale, il les considérait comme ayant un double fondement, la nature de l'homme et l'idée du bonheur, de telle sorte que les principes en sont identiques, mais plus ou moins étendus : magnifique éclair de l'unité, qui est aujourd'hui le but des sciences. Le plaisir des choses matérielles ne se communique à l'âme que par le moyen des sensations; d'où il suit 1735-93.

que la beauté du style dérive immédiatement des impressions exprimées, et du sentiment qu'excitent dans l'âme les mots qui les représentent. Le style produira donc un plaisir d'autant plus grand que plus d'intéressantes sensations accessoires s'accumuleront autour de la principale, pourvu que l'âme soit façonnée à cette prompte et vive perception, qui excite en elle une foule d'impressions variées. Tous les hommes, selon lui, naissent avec une égale aptitude aux arts, et on les amènerait tous, au moyen de la même instruction et des mêmes exercices, à parler et à écrire de la même manière : paradoxe qu'il empruntait à Helvétius, confondant l'identité des facultés avec l'égalité des intelligences; mais peut-être le caressait-il afin d'enlever toute excuse à ceux qui accusent la nature de leur incapacité.

Son petit livre *Des délits et des peines* lui a valu une réputation immortelle. La procédure criminelle, dont nous avons déjà indiqué les développements, s'appuyait sur les ordonnances de Charles-Quint de 1532, et de François Ier de 1539, qui traçaient la marche de l'instruction; les interrogatoires et les confrontations se faisaient à huis clos, et les sentences étaient rendues sur les procès-verbaux. La preuve devait accompagner matériellement le fait, au lieu d'être abandonnée à l'appréciation du juge, auquel il ne restait qu'à vérifier les circonstances du fait et leur valeur. Avait-on un titre authentique, l'aveu de l'accusé, deux témoignages, très-graves indices, le juge, après vérification, prononçait la sentence. Si l'on se trouvait en face d'indices moins évidents, d'un seul témoin, d'un aveu extraordinaire, il en naissait la preuve semi-pleine, qui suffisait, non pour motiver une condamnation, mais pour demander à la torture le complément de la preuve, ou pour infliger un moindre châtiment. De là les efforts des juges pour obtenir l'aveu des accusés au moyen des interrogatoires subtils ou de la torture raffinée. En effet, le délit ne doit jamais rester impuni, et pour que cela n'arrive point, il faut que la loi soit interprétée dans le sens le plus large (1).

Les commentateurs des lois romaines, en déterminant, au sujet de l'application des peines, les cas et les conditions, tendaient à répandre l'interprétation logique plutôt que l'interprétation littérale. Farinacio et Menochio, pour ne parler que des Italiens, ad-

(1) *Cum agitur de delicto puniendo, lata interpretatio sumi debet,* dit MENOCHIO, *Quæst.* 69, n° 24. Voir aussi *Quæst.* 86, n° 8; et FARINACIO, *Consilia*, 25, n° 14; et BODIN, *Respublica*, livre III, ch. 3.

mettaient que les juges, alors que les termes des édits étaient obscurs ou insuffisants, pouvaient y suppléer sans scrupule, et, dans les cas prévus, appliquer la peine qui se trouvait la plus analogue au fait incriminé. L'article 105 de l'ordonnance de Charles-Quint permettait de prononcer des peines même en dehors des cas qu'elle prévoyait, et Bodin poussait cette faculté jusqu'à la peine de mort.

La sagesse romaine n'avait-elle pas imposé des châtiments divers aux petits et aux grands (1)? tous les juristes admirent cette distinction, et le pilori, la potence, les peines infamantes n'atteignaient pas les nobles (2), auxquels même, dans les autres peines, on ne devait appliquer que le minimum; en outre, la justice était entravée par des franchises de courtisans, de nobles et de prêtres; les cours féodales constituaient juge et partie le seigneur lui-même, ou du moins rendaient la justice sous son influence, puisqu'il les payait.

Innocents et coupables, personnes soupçonnées et convaincues, citoyens et proscrits, étaient jetés sans distinction dans d'horribles prisons. A Venise, on avait décrété quelques améliorations; mais les puits et les plombs ont conservé une sinistre renommée. Rome, inaugurant une grande réforme, avait voulu introduire le système pénitentiaire (ch. CLX, vers la fin); mais, comme trop d'institutions dans ce pays, il ne fut point appliqué sérieusement et dura peu. L'Église, en Italie, avait remédié à cet état de choses au moyen de pieuses confréries, dont l'office était de visiter les prisonniers, de solliciter leur jugement, d'obtenir leur grâce; maintenant qu'on voulait enlever à l'Église l'*arrogante prétention* d'être l'unique bienfaitrice, il fallait mettre les gouvernements en demeure d'améliorer les prisons. Tel fut le but que poursuivit sans cesse l'Anglais Howard, qui se mit à parcourir tous les pays, afin de connaître les prisons, de les comparer et d'obtenir quelques réformes. Pour nous borner à l'Italie, il les trouvait affreuses à Turin, peu différentes à Milan, si ce n'est qu'on avait introduit dans cette ville une maison de correction (3), avec le désir ex-

(1) *Humiliores in metallum damnantur, honestiores in exilium mittuntur;* PAUL., *Dig.* 38, *De pœnis.*

(2) JULES CLARO, *Quæst.* 60, n° 24; FARINACIO, *Quæst.* 98, n° 98, 102, 105.

(3) Il faut dire que, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, on avait parlé de réformer les prisons, puisque, en 1671, la magistrature de Vienne proposa, et l'empereur Léopold décréta une maison de correction, où l'on mettrait séparément les femmes perverties, les fils désobéissants, les mendiants turbu-

primé, sinon réalisé, d'améliorer les détenus, et non-seulement de les châtier. En Toscane, on préparait des prisons plus salubres que celles qui s'élevaient à Torre d'Orbitello et dans l'île d'Elbe; Lucques, qui n'en avait pas, envoyait ses condamnés dans celles de Venise et de Gênes; dans les prisons de Gênes, les débiteurs et les femmes étaient séparés des condamnés ordinaires. Les prisons de Rome avaient au moins une bonne apparence; celles de Naples regorgeaient de détenus, privés d'air et sans travail; quant à celles des forteresses autrichiennes, dit Howard à Joseph II, elles sont pires que le gibet.

Parmi les peines figuraient les travaux publics soit dans les forteresses, soit pour balayer les villes, où les condamnés faisaient retentir le bruit de leurs chaînes au milieu du luxe et des promenades; le service sur les galères, et Milan, dans ce but, livrait chaque année à Venise beaucoup de criminels; les châtiments corporels infligés arbitrairement, la marque, la fustigation (1), la mort accompagnée de tous les raffinements de la torture. Dans le registre des notaires de l'année 1775, on voit encore le tarif des sommes allouées au bourreau pour l'exécution de sentences hors

lents et les autres personnes inutiles, pour les occuper à un travail continuel. L'année antérieure, Arese étant président du sénat, on avait proposé d'établir à Milan une maison de travail pour les pauvres, et de correction pour les querelleurs; mais, construite seulement en 1758, elle ne fut ouverte qu'en 1766. Il y avait cent quarante cellules séparées, dont vingt-cinq pour les femmes, et vingt pour les garçons; mais, connaissant quel supplice était la solitude, elles furent réservées à ceux qu'on envoyait auparavant aux galères de Venise, en établissant qu'un jour rachetait deux jours de la condamnation.

(1) Le père Labat dit qu'en Italie, outre la potence, on faisait usage de la massue et de la hache. Le supplice de massue avait lieu ainsi : on plaçait le condamné sur l'échafaud avec les mains, les pieds et les genoux liés, les yeux bandés; puis, le bourreau lui appliquait sur la tête un coup de massue, et l'égorgeait dans cet état d'étourdissement. Voici en quoi consistait le supplice de la hache : on dressait deux poteaux avec rainures, dans lesquelles glissait un poids lourd armé d'une lame de fer tranchante qui, tombant sur le cou du patient, lui faisait sauter la tête (*Voyage en Italie*, tome VII, p. 21). Cet instrument n'etait pas nouveau; en effet, Jean d'Autun, biographe de Louis XII, à l'année 1507, raconte que Demetrio Giustiniani, de Gênes, condamné à mort comme rebelle, monta sur l'échafaud, se mit à genoux et tendit le cou; le bourreau prit une corde à laquelle était attaché un gros morceau de bois terminé par un fer tranchant qui glissait entre deux poutrelles, et tira la corde de manière que le bloc tranchant tomba entre la tête et les épaules du Génois; alors la tête alla d'un côté et le corps de l'autre. La guillotine n'était donc pas une nouveauté; bien plus, ce supplice est indiqué dans les *Symbolicæ quæstiones de universo genere* d'Achille Bocchi, 1555.

de Milan : il lui est assigné cent vingt-six livres pour donner la mort par le gibet, la roue ou la décapitation ; quatre-vingt-quatre pour fustigation, exposition au pilori, une main coupée ; vingt-cinq de plus lorsque le condamné devait être tiré à queue de cheval ; il recevait encore un salaire pour la roue, la colonne, les échelles, les cages où l'on exposait une ou plusieurs têtes, pour chevalet afin d'étendre le condamné et de tirer ses membres, pour sacoches où se mettait la tête ou les têtes.

Les juristes avaient écrit contre quelques genres de procédure, qui s'étaient modifiés sous l'influence de leur opinion. Montesquieu ne met aucune restriction au pouvoir pénal de la société, si ce n'est l'esprit de douceur et d'équité, bien qu'il signale l'absurdité des formes juridiques, comme l'avaient déjà fait Spée et d'autres adversaires des procès de sorcellerie. Servan, avocat général au parlement de Grenoble, entreprit d'appliquer aux lois criminelles les améliorations indiquées par Montesquieu : mais personne n'avait combattu l'imprudente liberté laissée aux juges d'aggraver les peines, ni la disproportion entre celles-ci et les délits, ni le fait d'abandonner le prévenu sans défense, sans moyens de justification ; sans que la société sût pourquoi il lui était enlevé ; ni l'opinion qui faisait regarder l'accusé comme coupable et ennemi de la société, d'où il résultait que le juge n'avait d'autre but que de l'intimider. Lois romaines, coutumes, statuts, précédents de jurisprudence, traditions de pratique constituaient un corps de droit, dont l'application, non l'examen, faisait l'objet des études. « Une opinion de Carpzovius, un ancien usage indiqué par Claro, un genre de torture suggéré par Farinacio avec une complaisance haineuse, sont les lois auxquelles obéissent avec sécurité ceux qui devraient, en tremblant, disposer de la vie et de la fortune des hommes (1). » Ainsi s'exprimait Beccaria, âgé de vingt-sept ans, en discourant sur cette matière avec des jeunes gens ses amis, et, dans la chaleur du moment, il écrivait des pages, qui produisirent un petit livre ; sous l'impulsion de Pierre Verri, « par amour de la réputation littéraire, et touché de compassion pour les misères des hommes, esclaves de tant d'erreurs, » il le laissa imprimer en cachette. Cet ouvrage, tandis qu'il restait inconnu dans sa patrie, se répandait au dehors, parce qu'il était court, en italien, et arrivait dans un moment opportun.

L'opinion était préparée par les travaux des philanthropes

(1) BECCARIA, *Proemio*.

et des encyclopédistes; on accueillait avec plaisir tout ce qui flétrissait le passé et poussait vers l'avenir; quelques procès fameux, dans lesquels l'innocence avait succombé sous les formes, avaient provoqué les déclamations du beau monde contre la justice criminelle. Or, Beccaria venait précisément pour la renverser de fond en comble, afin d'y substituer le respect pour les droits de l'homme. Son livre plut par un ton sentencieux, ardent, absolu, qui énonce à la manière d'un législateur sans souci de la preuve, et conclut en supprimant les démonstrations; il plut par sa véhémence, poussée quelquefois jusqu'à la déclamation, avec le désordre et l'impétuosité de l'inspiration, surtout parce qu'on n'y trouve ni amas de citations, ni étalage de science mathématique, ni raillerie, toutes choses alors à la mode, mais un air de bonté et une conviction naïve. Sur les instances de Malesherbes, ministre de France, l'abbé Morellet, le prôneur des encyclopédistes, le traduisit peu fidèlement en français; mais il lui donna un ordre meilleur et une distribution qui en facilitait l'intelligence, et que l'auteur adopta. Voltaire le commenta, et ce fut parmi les encyclopédistes à qui le porterait aux nues, avec cette satisfaction qu'on éprouve à trouver chez les autres ses propres idées.

Venise se crut particulièrement désignée dans ce livre, et le supposa sorti de la faction qui naguère avait menacé son repos; elle le fit donc réfuter par le père Ange Fachinei qui, dans un gros volume, le dénonça comme fanatique, imposteur, dangereux pour les gouvernements, plein de satires contre les moines, calomnieux envers l'Église, séducteur du public; d'autres attaquèrent Beccaria comme un arrogant qui méprisait des lois admirées par les siècles, et qu'il voulait détruire sans les connaître (1). Les

(1) *Je regarde* (dit Brissot) *ce traité comme la base des travaux faits sur cette partie. C'est sans contredit le premier livre philosophique qui ait paru dans ce genre.* Et dans les *Nouvelles de la république des lettres* (Berne, 6 juillet 1781) : *Le traité* Dei delitti e delle pene *a le premier ouvert les yeux sur les abus des lois pénales.* De son côté Muyart de Vouglans, dans la réfutation de 1766, disait : *Que penser d'un auteur qui prétend élever son système sur les débris de toutes les notions qui ont été reçues jusqu'ici; qui, pour l'accréditer, fait le procès de toutes les nations policées, qui n'épargne ni les législateurs, ni les magistrats, ni les jurisconsultes?...* Et Jousse, dans le *Traité de justice criminelle* de 1770 : *Le traité* Des délits et des peines, *au lieu de répandre quelque jour sur la matière des crimes, et sur la manière dont ils doivent être punis, tend au contraire à établir un système des plus dangereux et des idées nouvelles qui, si elles étaient adoptées, n'iraient à rien moins qu'à renverser les lois reçues jusqu'ici par les nations les plus policées.*

individus qui avaient consumé leur vie à étudier les pratiques très-embrouillées, plaignaient ou blâmaient ce jeune homme qui, tout à coup, s'avisait d'en savoir plus qu'eux; en un mot, les uns étaient hostiles, les autres enthousiastes, sans que personne l'appréciât sainement, comme il arrive des livres de circonstance, et qui sont l'expression de la conscience publique.

Beccaria n'était pas en réalité un novateur; mais il condensait dans quelques pages ce qu'on lisait épars dans une foule d'opuscules et de volumes; il s'appuyait des idées philanthropiques du temps, et prenait le ton déclamatoire que Rousseau avait mis à la mode. Il ne s'égare pas dans ce labyrinthe de lois, où il n'aurait pu tenir tête à des juristes consommés, et n'attaque point quelques usages particuliers, terrain sur lequel il se serait trouvé en lutte avec des praticiens habiles; mais il s'élève contre le système général pour le renverser, et voir quelle législation rationnelle on pouvait y substituer, législation fondée non plus sur la vengeance publique, mais sur les sentiments de justice et d'humanité. Dès lors, pas de discussions qui entraînent des discussions, pas de thèses de droit, mais une exposition claire, offerte au sens commun, et, comme le requiert celui-ci, courte, intéressante. Beccaria connaît peu les lois, moins encore l'histoire, selon la coutume du siècle qui ne tenait aucun compte des connaissances positives et surtout des traditions; il supplée à cette ignorance par le raisonnement. Son livre n'est pas édifié avec art, et il ne recherche point la gloire littéraire; mais il veut frapper par le sentiment, la déclamation, l'apophthegme, « heureux, dit-il, si je puis inspirer ce doux frémissement qui, dans les âmes sensibles, répond à l'homme qui soutient les intérêts de l'humanité. » Une plus grande science l'aurait rendu moins hardi, et par suite on ne l'eût pas écouté autant qu'on le fit, grâce à son bon sens limpide et à une chaleureuse philanthropie; se trouvant même un grand homme sans le savoir, il voulut en attribuer le mérite aux Français et aux encyclopédistes.

Morellet lui ayant envoyé sa traduction avec les politesses d'usage dans ces circonstances, Beccaria lui répondit une lettre, dont nous citons une partie, comme précieux témoignage des temps et de l'homme: « La gracieuse lettre que vous avez « eu la bonté de m'adresser, a réveillé en moi les sentiments de « la plus profonde estime, de la gratitude la plus grande et de « la plus tendre amitié; je ne saurais vous exprimer avec des pa- « roles combien je me tiens pour honoré de voir mon ouvrage « traduit dans la langue d'une nation qui est l'institutrice de toute

« l'Europe, à laquelle elle dispense la lumière. Je dois tout aux « livres français; ils ont réveillé dans mon âme les sentiments « d'humanité, qui avaient été étouffés par huit ans d'éducation « fanatique. Je ne puis vous exprimer avec quel plaisir j'ai lu « votre traduction; vous avez rendu l'original plus beau, et l'ordre « que vous avez adopté me semble aussi plus naturel et préfé- « rable au mien. Vous ne deviez pas être retenu par la crainte « d'offenser l'amour-propre de l'auteur, parce qu'un livre, dans « lequel on traite la cause de l'humanité, une fois rendu public, « appartient au monde et à toutes les nations; quant à moi, en « particulier, j'aurais fait bien peu de progrès dans la philosophie « du cœur, que je mets au-dessus de celle de l'intelligence, si je « n'avais pas acquis le courage de voir et d'aimer la vérité.

« J'espère que la cinquième édition, qui va paraître bientôt, « sera épuisée promptement, et je vous assure que, dans la « sixième, je suivrai entièrement ou presque entièrement l'ordre « de votre traduction, qui place dans un meilleur jour les vérités « que j'ai cherché à exposer. Quant aux obscurités que vous y avez « trouvées, j'ai entendu le bruit des chaînes que secoue la su- « perstition, les cris du fanatisme qui étouffent les gémissements « de la vérité, et la vue de ce spectacle épouvantable m'a décidé « à voiler parfois de nuages la lumière. J'ai voulu défendre la « vérité, sans m'en faire le martyr. La pensée que je devais être « obscur m'a quelquefois rendu tel sans nécessité; ajoutez à cela « l'inexpérience et le défaut d'habitude dans l'art d'écrire, par- « donnables à un auteur de vingt-huit ans, et qui depuis cinq ans « seulement a mis le pied dans la carrière des lettres.

« D'Alembert, Diderot, Helvétius, Buffon, Hume, noms illustres « que personne n'entend sans se sentir ému, et vos immortels « ouvrages sont ma lecture continuelle et l'objet de mes occupa- « tions dans le jour, de mes méditations dans le silence de la « nuit. Plein des vérités que vous enseignez, comment aurais-je « pu brûler de l'encens à l'erreur adorée, et m'avilir au point de « mentir à la postérité? Je me trouve plus récompensé que je ne « l'espérais, en recevant des marques d'estime de ces person- « nages qui sont mes maîtres. Adressez, je vous prie, à chacun « d'eux en particulier, mes remercîments très-humbles, et as- « surez-les que je nourris pour eux ce respect profond et vrai « qu'une âme sensible éprouve pour la vérité et la vertu.

« Mon occupation est de cultiver en paix la philosophie, et de « satisfaire ainsi trois sentiments qui dominent souverainement

« en moi, l'amour de la réputation littéraire, celui de la liberté et « la compassion pour les maux des hommes, esclaves de tant « d'erreurs. Ce n'est que depuis cinq ans que je le dois à la lec- « ture des *Lettres persanes*. Le second ouvrage qui a complété la « révolution de mon esprit, est celui d'Helvétius, qui m'a poussé « avec une force irrésistible sur le chemin de la vérité, et réveillé « pour la première fois mon attention sur l'aveuglement et les « maux de l'humanité (1).

« Mon pays est encore plongé dans les préjugés qu'y ont laissés « ses anciens maîtres. Les Milanais ne pardonnent pas à ceux qui « voudraient les faire vivre dans le dix-huitième siècle. Dans une « capitale qui compte cent vingt mille habitants, vous trouveriez « à peine vingt personnes qui aiment à s'instruire, et sacrifient à « la vertu et à la vérité. Mes amis et moi, persuadés que les « œuvres périodiques sont un des meilleurs moyens pour amener « les esprits incapables d'une sérieuse application à se livrer à « quelques lectures, nous faisons imprimer des feuilles à l'imita- « tion du *Spectateur*, travail qui a tant contribué en Angleterre à « accroître la culture des esprits et les progrès du bon sens. Les « philosophes français, croyez-moi, ont dans cette Amérique une « colonie, et nous sommes leurs disciples, parce que nous sommes « les disciples de la raison.

« Je volerais à Paris pour m'instruire, vous admirer, vous « exprimer ce que je sens pour vous, pour d'Alembert et vos il- « lustres amis, si ma fortune me le permettait. Toutefois, j'espère « que les circonstances changeront, et que le retard me rendra « plus digne de votre société. Et vous, et vos amis usez de moi « sans ménagement; c'est un honneur que j'ambitionne ardem- « ment. Les sentiments que vous et eux avez pour moi, m'inspi-

(1) Rousseau et l'*Esprit* d'Helvétius sont les livres sur lesquels les Italiens se formèrent le plus. Beccaria ne dit rien de Rousseau, parce que ce philosophe était en lutte avec les encyclopédistes. Quant à Helvétius, Morellet en adresse des reproches aux Italiens; car il écrit dans le troisième chapitre de ses *Mémoires; Les Italiens, parmi lesquels je vivais, ne s'en occupaient pas encore, quoique ce fût le pays de l'Europe où cet ouvrage devait avoir le plus de succès, et a fini par l'obtenir; car de tous les Européens ceux qui estiment le moins l'humanité sont, sans contredit, les Italiens, qui, en général, ne croient pas assez à la vertu, et qui disent tous presque dès vingt ans le mot de Brutus, qu'il ne faut dire comme lui qu'en mourant; O vertu, tu n'es qu'un vain nom!* Lorsqu'on sait ce que signifiait vertu parmi les encyclopédistes, on comprend la portée de ce reproche adressé à des gens qui s'occupaient des *hommes*, non de l'*humanité*.

« rent une telle gratitude qu'elle ne finira qu'avec ma vie, et je « vous assure que les mots dont je me sers pour vous l'exprimer, « sont bien loin de dire ce que je pense. »

Quelque large part que l'on fasse aux compliments d'usage, à l'échange des éloges, on est douloureusement surpris de le voir confondre tous ces philosophes dans une irrationnelle admiration, sans même excepter ce médiocre Morellet et l'extravagant baron d'Holbach; de le voir se déclarer entièrement leur élève, comme s'il n'y avait aucune différence entre recevoir l'impulsion et copier. Au reste, ce qu'il copia ne forme point la partie remarquable de son travail.

L'effet de son livre fut immense; les mille voix de ce démon appelé légion, qui était l'*Encyclopédie*, répétaient sur mille tons les axiomes de cet écrivain courageux qui osait tant (disaient-ils) dans le pays du saint Office, et dont la force agissait d'autant plus qu'elle se manifestait par une grande modération. Quelque temps après, l'Autriche abolit la torture, bien que le sénat s'y opposât; ainsi le sacré conseil de Naples, lorsque Tanucci lui ordonna de rendre publics les motifs de ses sentences, avait manifesté son opposition, comme si cette mesure eût exprimé une défiance à l'égard de son équité. Catherine II de Russie, impératrice philosophe, adopta les réformes indiquées par ce petit livre; la société de Berne fit frapper une médaille à Beccaria; lord Mansfield, dans le parlement anglais, ne prononçait son nom qu'avec des marques de respect. Brissot de Warville ne crut pouvoir mieux commencer sa *Bibliothèque philosophique du législateur, du politique, du jurisconsulte* que par cet opuscule « si hardi et lumineux, qu'il semble impossible qu'il soit sorti du pays où domine l'inquisition. » Servan, Pastoret, Bexon, Philpin de Piépape se mirent sous sa bannière dans leurs combats contre le droit criminel en France; ils luttèrent avec tant de force, que la réforme de ce droit, consacrée par les ordonnances de 1780 et de 1788, est la seule qui ait précédé la révolution; ce livre, en un mot, fut le point de départ de tous les ouvrages de législation postérieurs, comme les villes d'Amérique s'élèvent sur le terrain qu'on a débarrassé des forêts séculaires.

Après en avoir reconnu le mérite comme œuvre critique, pouvons-nous louer également ses théories fondamentales? Cette doctrine de l'expiation qui place le mal dans l'intention, non dans l'acte, et veut que le châtiment soit une satisfaction due par le coupable, qui le regarde comme une régénération de sa cons-

cience troublée, remonte jusqu'à Socrate (1), et fut admise par un grand nombre de Grecs. Dans la peine, les Romains parurent n'avoir pour unique but que l'intérêt de l'État et l'exemple (2); ne respectant l'homme qu'en tant que citoyen, ils ne faisaient aucun cas, sans ce titre, de ses souffrances et de sa vie. Mais, dès que le christianisme eut enseigné à respecter l'homme comme fils de Dieu, les Pères aperçurent dans la peine une réparation et une expiation, une dette que la justice a le droit d'exiger. Les barbares, déterminés par des motifs qu'explique l'histoire, rachetaient le méfait à prix d'argent. Dans le moyen âge, on conserva des peines atroces pour d'absurdes délits; toutefois, les théologiens et quelques philosophes religieux considéraient le châtiment comme une expiation morale; au contraire, les juristes et les philosophes purement humains s'attachèrent au droit de défense, dérivé du pacte social. Beccaria, comme nous l'avons vu, avait, dans une question esthétique, établi l'ordre social sur la nature de l'homme (3); maintenant, dans la question juridique, il le fondait, avec Sydney, Hobbes et Locke, sur un contrat, par lequel les hommes sans lois seraient convenus de vivre en société civile. Les individus, par ce contrat, cédèrent à l'État ou au souverain qui le représente une portion de leur indépendance, afin de jouir de l'autre avec sécurité; en conséquence, quand il naît un conflit entre les intérêts collectifs et un intérêt individuel, la société peut forcer celui-ci à la respecter, ou punir quiconque l'offense; mais personne ne peut céder le droit de lui enlever sa propre vie. C'est ainsi qu'il fut peut-être le premier à déclarer illégitime, en face de la conscience universelle, le droit de mort,

(1) Platon dans le *Gorgias*.

(2) JUSTINIEN, *Nov.* XVII, cap. 5 : *Cum vehementia corrige, ut paucorum supplicium alios omnes faciat salvos ; Nov.* XXX. cap. 11 : *Acerbe punito, ut paucorum hominum supplicio omnes reliquos continuo castiges*; et lib. XXXI. Dig.. *Depos.* : *Ut exemplo aliis ad deterrenda maleficia sit.* Cependant Paul dit que *Pœna constituitur in emendationem hominum;* leg. 20. Dig. *De pœnis*. Mais saint Augustin disait : *Pœna proprie dicitur læsio quæ punit et vindicat quod quisque commisit;* Can. 4, quæst. 3, dist. 3, cas. 33.

(3) « La morale, la politique, les beaux-arts, qui sont les sciences du bon, de l'utile, du beau, dérivent tous d'une science unique et primitive, qui est la science de l'homme. Il ne faut pas espérer que les hommes y fassent jamais de profonds et de rapides progrès, s'ils ne s'appliquent pas à retrouver ses principes primitifs; ce qui, d'ailleurs, n'est possible qu'en recherchant les vérités politiques et économiques de la nature de l'homme, LAQUELLE EN EST LA VÉRITABLE SOURCE. » *Recherches sur le style.*

sur lequel n'élevaient aucun doute Montesquieu, Rousseau et Voltaire.

Acceptant le principe de Montesquieu, que les lois divines diffèrent des lois humaines par l'origine, l'objet, la nature, il devait nier que le but de la pénalité soit de rétablir l'ordre social, troublé par un acte immoral; car, selon lui, la justice humaine, exercée, comme elle l'est, par des êtres faibles, limités, faillibles, incapables d'apprécier les luttes de la conscience et la force des tentations, n'avait pas reçu cette mission. Ainsi, en séparant la justice divine de celle des hommes, Beccaria n'entendit point la nier; mais il voulait en indiquer les limites et empêcher les excès auxquels entraînait le prétexte de venger la Divinité.

En résumé, il laisse à la peine le caractère répressif, et lui enlève le caractère moral; en demandant même qu'elle soit conforme à la nature du délit, il la porte à une matérialité intangible, tandis qu'il néglige l'élément réparateur. Après avoir restreint les juges à la seule mission d'apprécier les indices extérieurs et de punir le mal occasionné à la société, non l'intention criminelle, il ne se contente pas entièrement du droit de défense ou de vengeance, lequel peut conduire à des exagérations : la nécessité de l'avantage commun, qui constitue la société, doit encore être la limite des peines; voilà donc la peine capitale proclamée de nouveau illégitime, parce qu'elle n'est pas nécessaire. Il est vrai qu'il ne veut pas que cette utilité sociale soit séparée de la justice, et qu'il appuie la loi politique sur la loi morale; mais ce sont là, non des corollaires scientifiques, mais des phrases qui introduiraient dans le délit un élément moral, et dans le châtiment une idée d'expiation, lesquels n'y apparaissent pas scientifiquement : inconséquence qui lui était suggérée par sa bonté; tant il est vrai que ses partisans Filangeri, Bentham et Fuerbach, tout en adoptant le principe, n'aperçurent pas ces limites (1).

(1) Ses arguments contre la peine de mort sont les mêmes que ceux de Rousseau; ils ont été réfutés par Kant qui, partant d'un tout autre principe que celui des théologiens, fait dériver, lui aussi, le droit de punir des lois morales et de la responsabilité humaine. Il se propose pour but, non le fait de prévenir d'autres délits, mais la satisfaction de la justice, la réparation et l'expiation de la faute. Dans la traduction de Beccaria par Collin de Plancy, 1823, sont cités tous les commentaires de Voltaire, Diderot, etc.

Dans ces dernières années, les mérites de Beccaria ont été fort controversés; on peut voir les travaux antérieurs résumés dans le discours de Faustin Hélie, qui précède l'édition de Paris, 1856; cet auteur soutient que Beccaria non-seule-

Plus heureux dans les applications, Beccaria fixe des limites au législateur et au juge : celui-là ne doit proférer aucune sentence, celui-ci ne point interpréter la loi, mais seulement l'appliquer dans le sens littéral (1); l'un doit faire que tous sachent et comprennent ses ordres au moyen d'une langue commune et d'une forme évidente, l'autre exposer les motifs des emprisonnements et des condamnations. Point d'accusations clandestines, point d'ignobles espions (2), d'arrestations arbitraires, de procédures secrètes; qu'on donne au juge des assesseurs tirés au sort, c'est-à-dire les jurés; car le bon sens vaut mieux pour vérifier le délit que l'habileté d'un juge, obstiné à trouver des coupables, et réduit à peser les demi-preuves, les preuves par fusion, en un mot à faire valoir le fruit de ses études plutôt qu'à déployer cette conviction morale qu'il « est plus facile de sentir que de définir exactement. » Il ne dit pas un mot du défenseur : le crime de lèse-majesté doit être restreint aux actions qui l'offensent réellement; il faut négliger les délits que la peine n'entache pas d'infamie, et c'est à tort que l'on condamne des fautes qui ne relèvent que du juge suprême; qu'on punisse l'oisiveté politique, mais que le pouvoir, dans aucun cas, n'ait le droit de châtier avant d'avoir tout fait pour prévenir la faute; que les châtiments soient égaux pour tous les individus coupables du même délit (théorie commune aujourd'hui, mais répugnant alors aux priviléges dominants et à la sagesse romaine), et qu'ils soient modérés, mais inévitables; donc, pas d'asiles, pas de refuge sur une terre étrangère, et que le législateur n'ait pas même le droit de grâce (3), afin qu'on enlève au cou-

ment débarrassa des fausses théories, mais prépara les matériaux d'une théorie nouvelle, qui pût concilier les deux écoles opposées.

(1) C'est encore là un autre principe exagéré pour empêcher l'abus qu'on en faisait, et que l'inexactitude du langage rend inapplicable. L'interprétation, dirons-nous, est purement déclarative en tant qu'elle n'ôte ni n'ajoute aux textes; mais elle peut indiquer le sens qui s'y trouve virtuellement compris, selon l'esprit du code entier, des dispositions analogues, de la valeur des mots employés.

(2) « Quiconque peut craindre de voir dans un autre un délateur, y voit un ennemi. Les hommes alors s'habituent à déguiser leurs sentiments, et, par l'habitude de les cacher aux autres, ils arrivent à se les cacher à eux-mêmes... Et nous ferions de ces hommes les intrépides soldats, défenseurs de la patrie et du trône?... Qui peut se défendre de la calomnie, lorsqu'elle est armée du plus fort bouclier de la tyrannie, le secret? Quel est ce gouvernement, où celui qui règne soupçonne un ennemi dans tout sujet, et se voit contraint, dans l'intérêt de la tranquillité publique, d'enlever la sienne à chacun? Parag. IX.

(3) Et si la nature des procès condamnait évidemment un innocent? ou si on

pable tout espoir de se soustraire au châtiment, qui doit être associé à l'idée du délit comme l'ombre au corps. La confiscation est une injustice au détriment des héritiers, et les peines infamantes sont une absurdité ; il termine ainsi : « Pour qu'une peine « ne soit point une violence d'un seul ou de plusieurs contre un « citoyen privé, elle doit être essentiellement publique, prompte, « nécessaire, la moindre des peines possibles dans les circons- « tances données, proportionnée aux délits, dictée par les lois. »

Au milieu de cette exaltation philanthropique, il a presque toujours raison quand il attaque les législations existantes; mais il n'en est pas ainsi lorsqu'il remonte aux causes, et, selon l'habitude qu'on avait alors de généraliser, il ne tient pas suffisamment compte du rapport entre les peines et la forme des gouvernements. Dans les États constitués pour l'avantage de tous et par la volonté de tous, toute violation sera de la plus haute gravité; mais, dans les gouvernements exceptionnels, où le caprice du prince fait loi, peut-il exiger une obéissance absolue? Si vos dispositions condamnent au célibat une moitié de la jeunesse, comment se montrer sévère contre le libertinage? si vous restreignez la richesse dans les mains d'un petit nombre, ne devrez-vous pas changer la mesure dans la punition des vols et des fraudes? Là où il n'y a point de patrie, comment trouver le moyen de condamner les criminels d'État?

Il faut distinguer dans Beccaria ce qui est particulier au droit de punir, des faits qu'il y associe d'une manière épisodique, faits trop souvent empruntés aux idées antichrétiennes de l'époque. Ses contemporains faisaient la guerre à la famille au nom de la religion, et Beccaria soutint avec Rousseau que les « vertus de famille toujours médiocres » s'opposent à l'exercice des vertus publiques (parag. 59); il assure que l'idée qui a fait considérer l'État comme une agrégation de familles plutôt que d'hommes, a produit de funestes injustices, parce que les familles sont des monarchies; d'où il résulte que la sujétion domestique habitue à la sujétion civile, et insinue dans la société l'esprit monarchique; on aura donc vingt mille individus libres, c'est-à-dire des chefs de famille, mais quatre-vingt mille esclaves. A mesure que les sentiments nationaux s'affaiblissent, ceux de famille se fortifient, en

le découvrait tel après le prononcé de la sentence? ou s'il montrait qu'il se repent et s'amendera positivement? ou s'il parvenait à faire une action d'un immense avantage social ou d'un mérite éminemment moral?

commandant un continuel sacrifice de soi à l'*idole vaine* qu'on appelle bien domestique ; au contraire, « lorsque la république se compose d'hommes, la famille n'est pas une subordination de commandement, mais de contrat, et les fils se soumettent au chef de famille afin de participer à ses avantages (1). »

Voilà donc le lien le plus sacré réduit à une commandite (2) ; voilà la dépendance confondue avec la servitude, l'autorité avec la tyrannie ; voilà démenti le genre humain qui a fait de l'existence de la famille une des garanties de l'ordre public. Il trouve étrange que l'homme songe au bonheur des siens avant de s'occuper de celui des autres ; « car, dit-il, l'amour du bien dans le cercle de la famille, idole vaine, enseigne à restreindre les bienfaits à un petit nombre, » comme si aimer le bien de la société dans laquelle on naît, c'est-à-dire la patrie, ne pouvait pas également se qualifier de vaine idole. Mais, pour nous, l'esprit national est l'esprit de famille agrandi, et la constitution politique doit s'en faire un appui contre la mobilité de l'esprit individuel. La famille détruite, la république tombera dans le despotisme.

(1) Ce dédain de la famille, il faut l'attribuer d'abord aux doctrines d'Helvétius, puis à des accidents personnels ; s'étant épris de Thérèse Blasco, moins riche que lui, son père, pour le détourner de cet amour, le fit enfermer pendant quarante jours. Quand il fut libre, il l'épousa, mais ne put la conduire chez lui que lorsqu'elle fut mère. Cette femme étant morte, César, quarante jours après, épousa en secondes noces Anne Barbo. On trouve aussi dans Verri ces plaintes contre la tyrannie des parents, qui tenaient leurs enfants dans l'ignorance et la pauvreté afin de n'être pas éclipsés par eux.

Camille Ugoni (*De la littérature italienne*, vol. II, p. 205, 1856) essaie de le disculper. Nous ne sommes pas de son avis ; au surplus, c'est un des morceaux les plus faibles de cet auteur.

(2) Tout au contraire, Genovesi écrivait : « La Providence divine a voulu que « les hommes dépendent les uns des autres, et qu'il y ait d'abord entre famille et « famille, puis entre village et village, entre cité et cité, entre nation et nation un « lien réciproque de perpétuel intérêt. » Mais, chose remarquable, Beccaria lui-« même admet cette solidarité du genre humain, puisqu'il dit au chap. IV, part. II « de l'*Économie :* Jusqu'à une certaine limite, une nation peut prospérer aux « dépens d'une autre ; mais au delà, notre véritable prospérité produit celle des « autres, une félicité ou une misère exclusive n'étant pas le lot des hommes : « indice évident d'une secrète communion de choses et d'une fraternité non com-« prise, établie par la nature parmi le genre humain, d'après lesquelles la plus « profonde philosophie entrevoit que nos divers intérêts dépendent entièrement « et finalement de la vertu ; dès lors, de si belles contemplations peuvent élever « notre âme des petites et serviles prétentions de l'intérêt privé, dans les se-« reines et tranquilles régions de la justice et de la bienfaisance. » L'un et l'autre se contredisent ensuite dans l'application ; car, des principes de liberté et de fraternité, ils déduisent des entraves et des exclusions.

Qui l'en délivrera? « un dictateur despotique qui ait le courage de Sylla, et autant de génie pour édifier qu'il en eut pour détruire. » C'est ainsi, en effet, qu'il devra intervenir; mais Beccaria va plus loin, et, avec Rousseau, il appelle la propriété « droit terrible et peut-être nécessaire (parag. 22); » et pourtant il avait défendu « la propriété sacrée des biens (parag. 32), » et dit que « le but de l'union des hommes en société était de jouir de la sécurité des personnes et des biens. »

Ces erreurs sont d'autant plus étranges en lui, qu'il s'occupa beaucoup d'économie publique. Dans l'État de Milan, la monnaie était tombée dans le plus grave désordre; quelques espèces avaient disparu, d'autres affluaient, et tout cela par la faute de l'autorité qui s'était avisée d'intervenir par des tarifs, qui évaluaient les monnaies étrangères moins exactement que ne savait le faire l'intérêt privé. Les contemporains n'en apercevaient pas la cause aussi clairement; au lieu de recourir à quelque mesure administrative, on soumit la matière à un examen scientifique, et la plupart s'appuyèrent sur les idées de Locke, dont le livre *Sur la monnaie et sur les intérêts* avait été traduit en 1751. Beccaria, comme Neri, soutint que la valeur intrinsèque de l'argent doit équivaloir à sa valeur légale, sans compter l'alliage et les frais de fabrication; signalant les erreurs de calcul qui se trouvaient dans le tarif, il demanda la création d'une magistrature qui veillerait sur les variations successives de cours, et proposerait les changements nécessaires.

Sa renommée était parvenue au loin, et Catherine de Russie le fit inviter à se rendre dans sa capitale; mais le ministère autrichien trouvant peu honorable de le laisser partir, fonda pour lui une chaire d'économie politique. Beccaria fit pour ce cours des leçons sur l'agriculture et les manufactures, qui furent ensuite réunies dans leur état d'ébauche; cet ouvrage, néanmoins, est plus original que celui *Des délits et des peines*. L'objet de l'économie politique est la richesse, qui consiste dans l'abondance des choses nécessaires, des choses commodes, des choses agréables; de cette manière, il embrasse l'agriculture, les manufactures, le commerce, les finances, outre la police, nom sous lequel il comprend l'éducation, la sécurité, le bon ordre. Laissant de côté les puériles théories et les digressions, il adopta pour base la plus *grande quantité de travail utile*, c'est-à-dire ce qui fournit la plus grande quantité de produit négociable. D'après cette théorie, qui devança celle des valeurs échangeables de Smith, il proclama

la division du travail avant cet Anglais, mais comme phénomène, non comme cause principale des progrès. Il détermina les principes qui devaient servir à régler le prix des travaux, et analysa les véritables fonctions des capitaux productifs et les vicissitudes de la population; il voulait que la liberté dans le commerce des grains fût modérée, et, avec les économistes, il proclama la stérilité des manufactures et la doctrine du produit net.

Il avait peu de confiance dans ses concitoyens, dont beaucoup, en effet, murmuraient contre lui; mais le gouverneur allemand le prit sous sa protection, le plaça dans la magistrature politique camérale, et le mit à la tête de l'instruction; en outre, il le consultait souvent, et le pria, entre autres choses, d'étudier un projet de monnaie uniforme pour toute l'Italie, et de mesures divisées par dixièmes, et tirées du système du monde. Son caractère bienveillant donnait du crédit aux doctrines qu'il professait; il écrivit contre la loterie, et, bien que ses fonctions l'appelassent aux tirages, il ne s'y présenta jamais. Néanmoins, paisible et même timide, il ne croyait pas qu'on dût sacrifier sa tranquillité à l'amour de la vérité, et il se tut aussitôt que son nom eût acquis de la célébrité.

Le Florentin Jean Lampredi, outre ses Recherches sur la philosophie des Étrusques et sa Réfutation de Rousseau et de Samuel Coccéius, publia *Juris publici universalis, sive Juris naturæ et gentium Theoremata* (1766); dans cet ouvrage, qui fut adopté comme texte dans beaucoup d'universités, il coordonne les meilleurs travaux antérieurs, s'affranchit des principes du droit romain devenus inopportuns, et soutient qu'une loi immortelle précède toujours les lois positives; il voudrait que les lois diminuassent proportionnellement aux progrès de la civilisation, puisque le bien ne se fait que spontanément, et qu'une législation compliquée peut devenir tyrannique même dans les États libres. Le droit des gens, il le déduit de celui de nature, et proclame illégitime toute domination à laquelle on ne donne pas son consentement; lorsqu'un prince, dit-il encore, cède un de ses États, les citoyens de celui-ci ne sont pas tenus d'obéir au nouveau maître. Quant aux relations entre les peuples neutres en temps de guerre, il fut pour l'opinion la plus libérale en réfutant Galiani. Ses travaux sur les anciens Étrusques sont faibles; comme il soutint la majorité des évêques contre Ricci, il fut accusé d'être leur vassal.

Dominique Azuni de Sassari publia un *Dictionnaire universel raisonné de la jurisprudence mercantile*, bien différent de celui

de Savary, puisqu'il tend à démontrer les principes du droit commercial, et à résoudre les contestations qu'il a fait naître; au lieu de tirer des faits seuls les *Principes du droit maritime de l'Europe*, il remonte au droit universel; puis, en français, il traita de l'origine de la boussole, écrivit une histoire de la Sardaigne et composa d'autres travaux de législation ou d'érudition. Il sut se dépouiller du jargon de légiste et ne pas morceler la matière, de telle sorte que chaque article forme un traité complet. Cet écrivain s'était largement servi d'une histoire du droit maritime, dont le Napolitain Jorio avait fait précéder un code mercantile, que le roi des Deux-Siciles l'avait chargé de rédiger; Azuni la dépouilla des citations et des formules, la rendit lisible, et Jorio devint la source où il puisa à pleines mains.

Mario Pagano de la Lucanie fit, outre un examen de la législation romaine, des *Essais politiques des commencements, progrès et décadence de la société,* sur les idées de Vico, mais défigurées par les frivolités françaises et la greffe du sensualisme alors à la mode; dans la marche de la société, loin d'accepter la loi du progrès, il voit toujours la décadence. Il périt victime de la Révolution, et avec lui le médecin Dominique Cirillo, qui commenta et accrut la botanique de Linné, lequel déclare lui devoir la connaissance de beaucoup d'insectes; il traita des prisons et des hôpitaux, en s'élevant contre les abus de ces réceptacles de la misère humaine.

1823. Vigilio Barbacovi, de Trente, soutint contre la magistrature civile, comme chancelier, les prétentions de ce prince-évêque, lequel, sur les instances de Joseph II, le chargea de faire un code judiciaire en *deux mois;* ce code renfermait de bonnes choses, mais ne put être appliqué, tant il rencontra d'oppositions, les unes fondées, les autres absurdes. Le peuple même ne sut pas gré de son travail à Barbacovi, et son maître le congédia. Lorsque la Révolution éclata, le Trentin devint province de l'Autriche, et Barbacovi dut se borner à faire des apologies de cette puissance, à rechercher des louanges, qui ne lui conserveront pas ce premier rang auquel il croyait avoir droit. Toutefois, il serait injuste de ne pas reconnaître son mérite dans quelques questions, comme sur la décision des causes douteuses, et sur le serment dans les jugements civils.

1802. Son compatriote Charles-Antoine des Pilati de Tassulo, dans le Trentin, écrivit sur les lois, puis voulut parcourir l'Europe afin d'étudier les gouvernements; bien accueilli par-

tout, il fut appelé plusieurs fois à Vienne par Léopold; il écrivit ses voyages dans les *Lettres d'un philosophe* et l'*Observateur français à Amsterdam*. Dans le livre *Sur la loi naturelle et civile*, il énumère avec finesse et vérité les principaux défauts des institutions romaines, en demandant qu'elles soient abolies comme nuisibles à la justice, comme fléau de la société moderne. Dans l'autre ouvrage, *Des moyens de réformer les plus détestables coutumes et les lois les plus pernicieuses de l'Italie*, ouvrage rendu plus acerbe dans les éditions successives, il se contentait d'abord de demander à Clément XIII des remèdes partiels et l'abolition de la mendicité; mais à la fin, il se déchaîna furieux contre les papes, les prêtres et les moines, avec des idées encore plus protestantes que jansénistes. En un mot, il voudrait voir les princes s'attribuer toute action, instituer des colléges d'où sortiraient ensuite tous les fonctionnaires de l'État : « De là viendra que, avec le temps, la plupart des nobles et des autres personnes aisées de l'État voudront avoir des choses ces idées qu'il plaira au prince de leur faire insinuer par le moyen des professeurs ; il aura pour lui la meilleure partie du peuple séculier ; la manière de penser des classes les plus importantes de ses sujets sera conforme à la sienne , et le reste du peuple se laissera vaincre lui-même tout doucement (p. 209). »

C'est ainsi que l'on consolidait la tyrannie au nom de la liberté, et soixante ans de dures épreuves devaient s'écouler avant que le premier magistrat d'une grande nation fît entendre ces paroles :
« Le plus grand péril des temps modernes vient de la fausse opi-
« nion qu'un gouvernement peut tout, et qu'il est de l'essence de
« tout système de satisfaire à toutes les exigences, de remédier
« à tous les maux (1). »

Au lieu de se borner, comme les auteurs précédents, à quelque point particulier, Gaétan Filangieri, de Naples, embrassa, sous le titre de *Science de la législation*, l'économie politique, le droit criminel, l'éducation, la propriété, la famille, la religion. Dans notre opinion, le droit est un côté de la vie entière d'un peuple, lequel se rattache inséparablement aux autres côtés et aux diverses manifestations de l'activité de ce peuple; ainsi, le droit ne dérive pas de la réflexion et du choix, mais d'un sens intime et fixe, de la conscience (pour nous servir du mot de Hegel et de Schleiermacher) d'un élément nécessaire, qui se manifeste dans la pratique;

1752-88.

(1) Louis Bonaparte, président de la république française, le 11 novembre 1849.

il est donc national et variable, non universel et immanent. Les législateurs ne sont que l'organe de cette conscience nationale, dont ils perfectionnent les productions, et ils donnent une forme précise à ses développements. Les légistes, au contraire, font naître les règles et les institutions de la réflexion et du désir d'atteindre un but; les écrivains qui ont traité du droit naturel le fondent sur un principe abstrait, sans rapport avec les autres éléments de la vie d'un peuple, et tel que, comme rationnellement nécessaire, il s'applique à tous les temps, d'où il suit qu'il est incapable de progrès.

Au milieu de ses raisonnements spécieux et superficiels, Montesquieu ne crut pas que les lois eussent une bonté absolue, mais seulement relative aux temps et aux lieux; une bonne loi, selon lui, et il en fait une condition essentielle, doit correspondre aux besoins véritables du pays pour lequel elle est faite, et il cherchait la justification, le motif de celles qui semblent le plus s'éloigner de l'idéal. Filangieri, tout au contraire, admet des lois bonnes pour tous les temps et tous les pays. Montesquieu observe les motifs de ce qui s'est fait; l'auteur italien indique ce qu'on aurait dû faire, en supposant toujours à l'individu un sens plus droit que le sens commun, et en lui attribuant le pouvoir d'établir les lois d'après la raison. Ce sont les philosophes qui font les lois, et les philosophes doivent maintenant effacer le passé et détruire celles que nous ont laissés les *Iroquois de l'Europe*. « L'autorité peut tout ce qu'elle veut; au moyen d'une légère récompense accordée avec quelque splendide démonstration, elle fait naître les génies et crée les philosophes; elle forme les *légions entières* des Césars, des Scipions, des Régulus, rien qu'en pressant le ressort de l'honneur (11, 16). » Et cependant il était compatriote de Vico; mais, en constituant une législation universelle, il laissait voir qu'il comprenait mal la marche progressive et le développement de l'humanité, qui exige dans sa maturité une organisation différente et d'autres lois. Pour déterminer ces règles générales de législation, il devait commencer par analyser les lois de la perfectibilité humaine; peut-être alors aurait-il aperçu la futilité de ces préceptes abstraits, dont le but est d'immobiliser un art qui n'a de valeur qu'autant qu'il se plie à la mobilité des rapports sociaux.

Le gouvernement anglais, tout historique, lequel conserve tant d'abus parce qu'ils protégent tant de libertés, lui semblait devoir être réformé selon les idées spéculatives du jour; bien qu'il en com-

prenne les difficiles particularités et loue l'institution des jurés, il le croit en général pire que le pouvoir absolu, et désapprouve l'autorité laissée à la couronne, la chambre haute, et son heureuse aptitude à modifier les lois. Vénérant les philosophes d'alors, dont il reproduit non-seulement beaucoup de raisonnements, mais traduit des pages entières, il adopte leur fable sur le pacte social. Dans le droit pénal, il n'innove pas, mais suit les traces de Beccaria sans imiter sa réserve; puis, à l'exemple de Bentham et de Feuerbach, il regarde les châtiments comme légitimes, parce qu'ils sont nécessaires pour sauvegarder les droits et l'intérêt du plus grand nombre, d'après lesquels ils doivent être mesurés. Il s'occupe davantage de la procédure, dont il révèle avec chaleur les abus, qui, du reste, avaient disparu de son temps, ou menaçaient ruine. Après avoir indiqué heureusement les ressemblances entre l'instruction judiciaire et celle des Romains, il demande que les débats soient publics et contradictoires, et s'élève contre le secret et les prisons horribles; néanmoins il combat le système de l'accusation par l'intermédiaire du ministère public, et voudrait qu'elle appartînt librement à tout citoyen.

Quant aux lois de la richesse, il suit les économistes dans le bien et le mal; mais, comme alors l'expérience avait enlevé tout crédit au système mercantile, il incline vers l'entière liberté, et désapprouve les douanes comme un funeste héritage des Romains. Il déplore que les nations soient contraintes de recevoir les pacifiques marchandises comme un ennemi, ou d'en faire une semence de corruption et de fraudes; en conséquence, à la manière des physiocrates, il fait retomber tous les impôts sur les terres, et cependant il conclut au colbertisme, à la balance, avec ces vacillations qui sont trop habituelles aux économistes italiens. Si l'agriculture, l'industrie et la population ont dépéri, il en accuse le gouvernement pour être intervenu dans tout; cependant, selon la manie d'alors, il concentre toutes les fonctions sociales dans les mains du prince, et voudrait qu'il fît continuellement sentir son action; c'est à lui qu'il demande la réforme du peuple, façonnant les multitudes sur le modèle des philosophes, et confiant à l'individu les destinées du genre humain. Attribuant une importance suprême à l'éducation, il trace le plan d'une éducation publique, où les jeunes gens, soustraits à l'affection domestique, sont façonnés par l'autorité comme il lui plaît. Peu de temps après, Robespierre proclamait la même doctrine au milieu de monceaux

de cadavres (1), c'est-à-dire l'immolation de l'indépendance personnelle et de la famille sur l'autel de ce panthéisme politique que Rousseau avait prêché, voulant « transporter le moi dans l'unité commune. »

Filangieri, jeune, bienveillant, persuadé qu'il suffit d'énoncer la vérité pour la faire adopter, ne calcule pas les difficultés, et par suite ne met aucune limite à ses espérances. Sa faconde sermoneuse et prolixe, son improvisation théâtrale, étaient des vices du temps; comme Hutchison, Smith, Buffon, Raynal et Rousseau, il crut que l'éloquence était nécessaire, surtout alors qu'il s'agissait de secouer la léthargie de l'égoïsme. Sous ce faste, néanmoins, ne perce pas, comme chez les encyclopédistes, l'orgueil personnel; Filangieri aime véritablement l'humanité, et déplore ses maux dont il cherche consciencieusement les remèdes; c'est à cet épanchement de bienveillance qu'est due l'influence qu'il exerce sur les lecteurs, et nous voudrions qu'elle fût subie par tous les jeunes gens, dussent-ils puiser dans ses œuvres quelques idées incomplètes ou exagérées.

Il avait alors trente ans, et il mourut à trente-six, avant d'avoir connu, dans le ministère des finances où il était appelé, les difficultés pratiques et l'impossibilité de régénérer subitement un peuple; avant d'avoir vu, dans une révolution imminente, ses utopies s'évanouir devant les sévères leçons du malheur; avant d'avoir pu répandre ses vérités agitatrices dans le parlement de sa patrie, et d'en être probablement la victime.

Ces hardiesses, outre qu'elles devançaient les vérités que les temps ont mûries, naissaient de l'inexpérience des Italiens; en effet, comme ils n'avaient point participé aux affaires, ils ne tenaient aucun compte des obstacles que les faits et la nécessité opposent aux maximes spéculatives. Le défaut de libertés légales les poussait dans ces idées exagérées et vagues, qui ne peuvent être rectifiées que par l'expérience; c'est ainsi que l'on guérit les hallucinations de l'homme qui a vécu dans les ténèbres, non pas en l'y replongeant, mais en l'exposant au grand jour.

En résumé, les Italiens qui recherchaient le titre de penseurs, suivaient plus ou moins servilement les idées françaises et l'école

(1) « La patrie seule a le droit d'élever ses enfants; elle ne peut confier ce dépôt à l'orgueil des familles ni aux préjugés des particuliers, éternel aliment de l'aristocratie et d'un fédéralisme domestique qui rétrécit les âmes en les isolant, et détruit, avec l'égalité, tous les fondements de la société. » ROBESPIERRE, 7 mars 1794.

des encyclopédistes. L'*Encyclopédie* même fut traduite en italien à Lucques, et, pour que les âmes timorées n'en fussent point effrayées, on recourut à l'expédient d'y mettre des notes. L'archevêque Manso, comme celui qui croit pouvoir impunément donner à boire de la strychnine en y joignant du sucre, entreprit de cette manière la correction des articles de sciences sacrées; mais il renonça bientôt à un travail qui offrait un danger réel, un remède hypocrite.

Déplorant la désastreuse influence exercée par cet ouvrage, l'abbé Zorzi, de Venise, imagina de publier une *Encyclopédie italienne* dans un sens contraire. Après avoir dressé un arbre du savoir, différent de celui de d'Alembert, il fit imprimer ce travail, sous forme de programme, avec deux articles de haute importance sur la liberté et le péché originel; mais il mourut bientôt à l'âge de trente-deux ans, et son projet n'eut pas de suite (1).

(1) Le nom des écrivains, tous italiens, qui lui avaient promis leur collaboration, offre un bon tableau de la littérature en 1779. Les voici :

CLASSE DES MATHÉMATIQUES.	*Mathématiques pures :* Lagrange, Malfatti de Ferrare ; Lorgna, abbé Cavina.
	Mécanique : l'abbé Nicolaï.
	Hydrostatique : le chanoine Pio Fantoni; Rovatti, professeur de Ferrare.
	Nautique et architecture militaire : Stratico, professeur de Padoue.
	Astronomie : Paul Frisi,
CLASSE PHYSIQUE........	*Histoire naturelle :* Spallanzani, professeur de Pavie; Monti Gaétan de Bologne.
	Botanique : monseigneur Cornaro, évêque de Vicence; Marsigli, professeur de Padoue.
	Physique générale et expérimentale : Fontana Félix ; Casali, professeur de Bologne.
	Météorologie : Toaldo, professeur de Padoue.
CLASSE MÉDICALE........	*Anatomie et physiologie :* Caldani, professeur de Padoue.
	Pathologie et thérapeutique : Della Bona, professeur de Padoue.
	Chimie et matière médicale : Zecchini, professeur de Ferrare.
	Chirurgie et obstétricie : Galli, professeur de Bologne.
CLASSE LÉGALE.	*Droit public :* l'avocat Renazzi, Montefani.
	Droit canonique, criminel et municipal romain : Renazzi.
	Droit civil : l'avocat Montefani.

Pour résister au torrent, il fallait du courage; car on devait s'attendre aux insultes et aux épigrammes des despotes de l'opinion, toujours prêts au contraire à porter aux nues quiconque suivait les idées courantes. Quelques Italiens eurent ce courage; outre les théologiens, mais surtout Concina et Finetti, adversaires résolus du droit naturel anticatholique, Antoine Gandini, parmi les Vénitiens, écrivit *les Vérités de théologie naturelle et les Vérités catholiques;* le comte Jean de Cattaneo, dans l'*Uranide*, réfutait les athées et les machiavélistes, Voltaire et Montesquieu (1); Troilo Malipiero publia quatre *Nuits* en vers contre Rousseau; les œuvres du Véronais Antoine Valsecchi, *des Fondements de la religion et des sources de l'impiété, la Religion victorieuse, la Vérité de l'Église catholique romaine*, furent louées et traduites.

Quant aux philosophes théoriciens, ils suivaient l'empirisme anglais et le cynisme français; comme continuation de Locke, Condillac envahit bientôt les chaires, et toute la philosophie se réduisit à l'analyse des idées, à de mesquines investigations, dont le résultat est de faire croire à l'individu, étranger même aux éléments de la philosophie, qu'il possède cette science. Antoine Genovesi proclama la liberté du raisonnement, alors que les écoles se partageaient encore entre Aristote et Descartes : le plus souvent, il se borne au sens commun, et déclare qu'on doit philosopher sur les idées qu'il est possible d'avoir, et non chercher des énigmes; qu'il ne faut pas se départir des démonstrations établies

	Statuts, conseils, magistrats vénitiens : le sénateur Alexandre Marcel.
CLASSE MÉTAPHYSIQUE....	Zorzi et d'autres.
CLASSE HISTORIQUE..	*Histoire ecclésiastique :* le père Zaccaria.
	— *littéraire :* Tiraboschi.
	— *civile, chronologique, mythologique, blasons :* le marquis Gaétan Rosalès, Milanais.
	Géographie : l'abbé Fattori, de Modène.
	Antiquités : l'abbé François Cancellieri.
CLASSE DES BEAUX-ARTS...	*Belles-lettres :* Bettinelli, Roberti, Barotti.
	Dessin : Bianconi.
	Musique : Martini.
CLASSE DES MÉTIERS......	L'abbé Berti, Vénitien; le marquis Rosalès, l'abbé Cancellieri.

Grégoire Fontana avait déjà donné l'article *Anatocisme;* Sébastien Canterzani, de Bologne, les *Discours préliminaires de la physique et des mathématiques;* en outre, des travaux étaient promis par Onofrio Minzoni, Borsieri, les frères Riccati, Joseph Saluzzo, etc., etc.

(1) *La source, la force et le véritable esprit des lois.*

pour répondre à des objections difficiles; du reste, il avouait ne pas savoir ce que tous ne savent pas. Il traduisit en italien Locke. Le père Soave, qui appelle cet Anglais, « le premier et le plus grand des métaphysiciens, » en fit autant pour l'*Essai sur l'intelligence* (1775); sur ses traces, il parla de la formation de la société et du langage, et publia un cours de philosophie où la vertu est définie « l'habitude de faire de bonnes actions non commandées ou supérieures au devoir; » en conséquence, pratiquer la justice, être bon roi, sauver la patrie, ne serait pas vertu. Le cartésien Paul Doria combattit Locke, comme n'ayant pas compris les idées innées, et parce qu'il avait supposé que les principes étaient certains en métaphysique comme en géométrie; il lui reprochait encore d'avoir exclu sans raison la métaphysique, pour admettre ensuite la substance infinie et, par elle, la connaissance de Dieu. Dans les *Éléments de logique, ontologie, psychologie et théologie naturelle,* pour le séminaire de Brescia (1792), Scarella proposa un nouveau syllogisme particulier, en conciliant les principes de la contradiction et de la raison suffisante; il combattit le scepticisme non moins que les scolastiques, et fonda le principe de la certitude sur ce *prédicat* que l'on voit clairement exister ou non dans le *sujet.*

Le père Ermenegildo Pino, de Milan, géologue, architecte, hydrauliste, soutient dans la *Protologie* que la parole fut révélée, et réfute les pauvretés de Condillac; mais, comme il écrivit en latin, il resta sans influence, et la recherche de l'élégance le rend confus. César Baldinotti (*De recta mentis institutione, De metaphysica generali*) mérite plus d'éloges; dans un latin élégamment lucide, il expose les systèmes philosophiques, et donne sur ses prédécesseurs des jugements rapides et sûrs (1). Si, comme

(1) Nous apprécions les jugements qu'il porte sur Corsini, de Soria, Genovesi, del Felice, Fromond, etc.: *Genuensis, Lockii doctrinam primus in Italiæ scholis promulgavit; eam in multis emendavit. Omne errorum genus diligenter est persecutus, semperque illud agit ut mentem instituat. Scholastica vitat: obscura et vaga refugit. Sed in idearum atque verborum scientia minime acutus, nec semper accuratus, non uberrimus in analysi, in methodo, in inventione: cetera cognitionum instrumenta non ita illustrat, ut fecundior eorum usus evadat. In arte critica moralis certitudinis fundamenta haud solide constituit: quæ probabilitatis et certitudinis ex auctoritate ortæ propria sunt, aliquando confundit, aliquando ex una ad aliam transfert* (lib. IV, n° 515, not. 3). *Denique extranea multa inducit, propria quædam adimit, et amplificatione minus apta peccat.* Historiæ philosophiæ adumbratio.

ses contemporains, il méprise les scolastiques et ne voit que futilité dans la question des universaux, il apprécie bien Descartes et même Kant, dont il fait une bonne réfutation, en démontrant qu'il détruit cette certitude, dont la recherche lui a fait inventer son système.

1770. Le Comasque Jacques Stellini, fils d'un tailleur de Cividale, géomètre, poëte, théologien, chimiste, physicien, recherche le lien de toutes les sciences; il fonde la philosophie sur les sens et la raison, ou sur la nature humaine entière; le bien, selon lui, dépend de l'équilibre des facultés humaines. Dans le traité sur *l'Origine et les progrès des mœurs,* il assigne trois époques à la nature humaine : dans la première, comme les instincts prévalent, les sens dominent sur l'âme, et par suite on ne trouve ni honnêteté, ni justice; dans la seconde, la luxure, la vanité et l'ambition se mêlent à la justice; puis vient la troisième, qui voit apparaître la véritable vertu, les préceptes moraux, les lois, et c'est alors qu'un commerce mutuel s'établit entre l'âme et le corps. C'étaient les idées de Vico qu'il développait dans un sens contraire; en effet, le philosophe napolitain recherchait la morale des nations à travers celle de l'individu, et Stellini fit l'histoire des mœurs de l'individu d'après la morale des nations; pour Vico, le commencement de la civilisation fut dans les asiles ouverts autour des autels; Stellini vit ce commencement de nation dans tout refuge où la mère, au milieu de ses enfants, sut inspirer aux hommes vagabonds une tendresse paternelle.

Appiano Buonafede écrivit, avec des connaissances variées, ***Des***
1793. ***conquêtes célèbres examinées avec le droit naturel des gens***, en combattant le droit de l'épée; l'***Histoire critique et philosophique du suicide;*** l'***Histoire et le caractère de toute philosophie***, où il juge les auteurs et les systèmes avec indépendance et loyauté, mais en imitant avec une trop grande infériorité le style railleur de Voltaire. Attaqué violemment par Baretti, il lui répondit avec une pareille acrimonie, mais avec plus d'esprit.

Dans la ***Restauration de toute philosophie aux seizième, dix-septième et dix-huitème siècles***, il examine les différentes écoles, non dans les auteurs mêmes, mais dans leurs critiques; ce travail, quoique de seconde main, accuse des lectures étendues. A cette « clarté immense et perpétuelle, dont on dit que nous jouissons maintenant, nous autres natures privilégiées et brillantes, » il ne semble pas trop croire; mais il fait comprendre la nécessité d'étudier le passé; car, dit-il, « même alors que nous ne trouve-

rions pas cette lumière continuelle dont parlent les amis de notre âge, nous aurions du moins, au lieu d'un songe charmant, cette véritable clarté de plus, laquelle pourrait nous enseigner à tenter de nouvelles découvertes, et à ne pas être si fiers dans notre médiocrité. »

Buonafede croit que si les auteurs du seizième siècle, « au lieu de tant de sonnets, de *canzoni*, de petites œuvres en prose très-élégante, en bon latin, riches de tout, sauf l'âme et la vie, se fussent dirigés vers les nobles sentiers de la solide vérité, ils auraient égalé et peut-être surpassé les progrès des âges suivants. » Il combattit avec vigueur les doctrines irréligieuses et machiavéliques, sans épargner ces législateurs de la nature, ces moralistes de la matière organisée, qui soulevaient le monde contre les missionnaires de la vérité; il les compare à des orages, à des volcans, à des précipices, tandis que reste inébranlable l'éternel axiome : *Sans l'ordre du ciel, il n'y eut et il n'y aura jamais d'ordre sur la terre;* il termine en se réjouissant que cet ordre « soit le fondement de notre rationnelle république évangélique et catholique, » et en regardant avec pitié « les vagabonds égarés dans les forêts du hasard et les déserts du néant. »

Le Savoyard Sigismond Gerdil montre beaucoup plus de vigueur. 1802. Dans l'*Introduction à l'étude de la religion*, il entreprend de démontrer, dans un italien un peu prolixe, que les grands hommes avaient brillé sans la liberté de penser : il défend l'école italique de Pythagore contre les empiriques; contre Locke, l'immortalité de l'âme et des idées selon Malebranche; contre Raynal, la religion et la saine économie; les pratiques de l'éducation contre Rousseau, lequel disait qu'il était l'unique de ses contradicteurs qui méritât d'être lu en entier. Il traite du duel en combattant les préjugés communs, comme il discourt sur la liberté et l'égalité contrairement aux préjugés philosophiques; contre l'opinion de Hobbes, il réfute la matérialité de la substance pensante; il démontre que Julien ne méritait pas que Voltaire l'offrît comme le modèle des rois, et Montesquieu comme le plus digne de gouverner des hommes. Benoît XIV, après l'avoir employé à beaucoup de travaux, le récompensa par le chapeau de cardinal, en disant qu'il était *notus orbi, vix notus urbi;* il aurait même pu s'asseoir sur le trône pontifical, si l'Autriche ne l'avait pas exclu.

CHAPITRE CLXVII.

LES PRINCES NOVATEURS. — JOSEPH II. — PIERRE-LÉOPOLD. — LES JANSÉNISTES. — PIE VI.

Les gouvernements, rassurés par leurs traités avec les forts, méprisaient l'opposition des faibles, congédiaient leurs soldats, laissaient leurs forteresses tomber en ruines, et, uniquement pour faire quelque chose, se laissaient aller au mouvement qui poussait aux innovations, à la condition qu'elles seraient leur ouvrage. Aucun d'eux n'admettait dans les cabinets les philosophes, qui figuraient tout au plus dans quelque magistrature consultative; néanmoins ils s'emparèrent de leurs projets, et permirent qu'ils eussent cette publicité restreinte que les livres obtenaient alors, dans une limite aristocratique. Régler les impôts de manière à ce qu'ils pesassent le moins et rendissent le plus; faire prospérer l'agriculture, et supprimer les vexations lucratives des fermiers; abolir les juridictions du clergé et des feudataires, en les soumettant aux charges communes; rendre la justice plus prompte et meilleure; donner plus de sécurité à l'innocence, et plus d'instruction au vulgaire, ce sont là des résultats qui profitèrent aux gouvernements eux-mêmes, dont aucun, de propos délibéré, ne voudrait avoir des brutes pour sujets. On permettait donc aux esprits de s'appliquer à la solution de ces problèmes; mais aucun auteur italien ne touchait aux bases du pouvoir, et ne cherchait à tirer le peuple de sa nullité sous le rapport de la représentation politique, ni à l'arracher à sa frivole insouciance des affaires publiques.

Les économistes et les philosophes français avaient mis en circulation les expressions sympathiques de philanthropie, droits du peuple, liberté, égalité; les rois et les princes, au lieu de les repousser, les adoptèrent, en déclarant qu'ils voulaient les appliquer; mais ils avaient besoin, disaient-ils, qu'on leur confiât des pouvoirs illimités, et que le peuple s'en remît entièrement à leur bonne volonté. Avec les décrets on obtient tout, et aucun obstacle ne doit empêcher les rois de faire des décrets : telle était la science gouvernementale.

Les princes ne voyaient pas ce qu'ils avaient à craindre de ces

enseignements des novateurs; en effet, dans la France, d'où venait l'initiative, les philosophes, loin d'être hostiles aux trônes, tendaient à les fortifier pour détruire les abus féodaux et l'influence ecclésiastique; puis ils ne quittaient pas le ton bienveillant, conseillaient les réformes aux gouvernements sans prétendre les leur imposer, et proclamaient une démocratie, dont le but était de substituer l'action gouvernementale à celle des particuliers, les employés royaux aux administrateurs libres. A l'aurore souriante de la réforme, les princes et les peuples semblaient se donner la main dans le progrès; mais, dans le progrès, les princes ne voyaient que l'émancipation de leur autorité et la concentration des pouvoirs; après avoir donné une sérieuse leçon à l'Église en l'obligeant à supprimer les jésuites, ils ne voyaient plus de barrières qui pussent les arrêter. Puis vient le moment où les rois, à l'approche de l'orage et dans l'espoir non-seulement de le modérer, mais de s'en faire une aide pour s'élever, obéissent à sa pression, et affectent de marcher triomphalement là où ils sont entraînés malgré leur volonté; de leur côté, les peuples, qui s'aperçoivent de leur faiblesse, en profitent pour élever leurs prétentions.

Le roi de Sardaigne fut le premier qui revint sur ses pas; par un arrangement qui terminait sa querelle avec le saint-siége, il obtint le titre de vicaire perpétuel sur les quatre fiefs en litige, sous la promesse d'offrir à Rome un calice d'or chaque année. Les asiles, par un concordat, furent abolis ou du moins restreints; en effet, les coupables (de l'aveu du pape) érigeaient des cabanes sous les porches et sur les parvis des églises, afin de s'y réfugier avec des armes et des femmes de mauvaise vie. Les autres princes, au contraire, redoublaient d'efforts pour s'affranchir de Rome. La Seigneurie vénitienne agit toujours avec hardiesse dans les affaires ecclésiastiques, et tint le clergé sous la dépendance du doge. L'inquisition fut refrénée; mais elle était remplacée par la magistrature publique des sages sur l'hérésie; comme exemple, elle condamna aux galères Joseph Beccarelli de Brescia, espèce de quiétiste. Les papes ne négligèrent rien pour soutenir Venise dans ses guerres contre les Turcs; mais il survint du refroidissement à l'occasion du patriarche d'Aquilée.

Débris d'une grande puissance déchue, ce patriarche étendait sa juridiction sur le Frioul vénitien et autrichien; on était donc convenu qu'il serait élu à tour de rôle par la sérénissime et l'archiduc; mais, comme on amenait chaque patriarche à choisir un

coadjuteur avec l'expectative, la nomination revenait toujours à Venise. Marie-Thérèse, si jalouse de ses droits, voulut revendiquer celui-là; un conflit s'éleva, et Benoît XIV, chargé de le
1751. vider, décida que ce siége serait divisé pour former à l'avenir l'archevêché de Goritz et l'évêché d'Udine. Venise, se disant lésée par cette sentence, pria le nonce de se retirer et menaça Ancône. L'intervention des princes resta sans effet; mais, lorsque le Vénitien Rezzonico occupa le saint-siége, le débat fut assoupi. Toutefois, comme la rancune durait encore, la république se jeta dans les mesures alors à la mode; elle soumit à l'ordinaire tous les moines, détermina leur nombre pour chaque couvent, abolit les monastères qui ne pouvaient suffire à l'entretien de douze religieux, régla la discipline, et leur défendit toutes relations avec des chefs étrangers. Une enquête apprit qu'il sortait chaque année de l'État, pour revenus de bénéfices ecclésiastiques, deux cent soixante mille francs, et, pour pensions ecclésiastiques, de soixante-deux à soixante-huit mille : vingt-huit bulles d'institution canonique, pour siéges de patriarches et d'évêques, avaient coûté, en dix ans, cinq millions, sans compter les dépenses de voyages à Rome; les bulles d'abbayes et de prieurés, cinquante mille francs en dix ans; cent dix bulles pour pensions accordées, soixante-dix-huit mille huit cents francs, deux cent vingt-cinq bulles pour églises paroissiales, cent trente mille francs, et cent vingt-sept pour canonicats, quatre-vingt mille francs; pour quarante collations de bénéfices simples, douze mille six cents francs; en 1768, il était arrivé de Rome onze cent trente rescrits, indulgences, priviléges d'autels, dispenses pour ordinations, diplômes de comtes, etc., s'élevant à quarante-quatre mille cinq cents francs, outre cinq cent quatre-vingt-neuf dispenses de mariage, ayant coûté environ un million.

La Seigneurie défendit d'envoyer de l'argent à Rome, restreignit la faculté de faire des legs aux établissements de mainmorte, et frappa de contributions les biens ecclésiastiques sans l'autorisation de Rome; en outre, elle exclut la bulle *In cœna Domini*, et enleva au pape la collation des canonicats et des bénéfices avec charge d'âmes : on ne put être clerc avant vingt et un ans, ni faire profession avant vingt-cinq; aucune bulle n'était valable sans l'autorisation de la Seigneurie, ni aucune dispense si elle n'émanait du patriarche. Clément, qui vit dans ces mesures une atteinte aux droits de l'Église, admonesta le sénat avec la douceur que les temps imposaient; mais celui-ci, non content de répondre avec hauteur, évoqua à lui les causes ecclésiastiques.

Charles III, quand il régnait à Naples, désireux de faire servir à l'éclat et à la prospérité du royaume les immenses revenus ecclésiastiques, conclut avec Rome un concordat; mais, plus tard, cédant aux conseils de Tanucci, il abolit les dîmes ecclésiastiques, interdit aux établissements de mainmorte les acquisitions pour l'avenir et le recours à Rome, et restreignit la juridiction du clergé; le nombre des prêtres fut fixé à dix, puis à cinq pour chaque mille âmes; les bulles nouvelles ou anciennes furent soumises au *placet* royal pour être valables; il fallut considérer le mariage comme un contrat civil; les dispenses devaient être données par les évêques, désormais rendus plus forts en face de Rome, mais affaiblis en face du roi. Charles assigna une pension « au fils de l'homme le plus grand, le plus utile à l'État et le plus injustement persécuté que le royaume ait produit dans ce siècle, » c'est-à-dire Giannone; puis il se mit à chicaner sur les bulles et les brefs de Rome, dont il empêchait la publication; il enleva au pape la dépouille des évêques, le revenu des siéges vacants, diverses rétributions dues à la chancellerie romaine, et la nomination des cent évêchés de la Sicile; l'inquisition fut abolie dans cette île, où l'on constitua un évêque pour les Grecs unis, sans en prévenir le pontife; les frères mendiants furent réduits de seize mille à deux mille huit cent; enfin, on supprima le tribunal de la nonciature.

La Sicile étant regardée comme un ancien fief du saint-siége, un connétable, la veille de Saint-Pierre, allait présenter au pontife une haquenée et six mille ducats. Que ce rite fût ancien ou non, il est certain qu'il avait été l'objet d'une convention expresse entre Sixte IV et Ferdinand d'Aragon en 1479. Au commencement du siècle, Philippe de Bourbon et Charles d'Autriche avaient à l'envi offert cet hommage; même après que toute rivalité eut cessé, c'est-à-dire en 1722, Charles demanda au pape l'investiture du royaume, et, « pour des fins peut-être hautes et sages qu'il nous est interdit de scruter, à nous si humbles et si bas » (Giannone, livre XL, ch. 1), il lui prêta le serment de fidélité, lui offrit la haquenée et la redevance habituelle. Charles III, quand il reçut l'investiture en 1739, s'y obligea solennellement; mais ensuite il déclara ne rendre l'hommage qu'aux saints apôtres; en 1788, son successeur n'envoya point la haquenée, se bornant à faire déposer sept mille ducats sur la tombe des saints apôtres. Cette violation du contrat féodal souleva les plaintes du pape; des centaines d'opuscules dans un sens et dans l'autre, écrits

avec passion et mauvaise foi, embrouillèrent la question; car les auteurs la traitaient comme restreinte entre Naples et Rome, sans apercevoir le point capital placé derrière cette accidentelle et, disons-le, frivole apparence (1).

Parme, Plaisance, Guastalla, avec les principautés de Sabbioneta et de Bozzolo, avaient été assignés, par le traité de paix d'Aix-la-Chapelle, à don Philippe, infant d'Espagne, et à ses descendants; ce fut le 7 mars 1749 qu'il en prit possession. Sa femme, Marie-Louise-Élisabeth, habituée aux somptuosités de Louis XV, dont elle était la fille de prédilection, inspira le goût du faste à son mari, qui, ne pouvant suffire à ses dépenses avec les revenus de son petit État, dut se charger de dettes. Ferdinand, roi d'Espagne, qui le désapprouvait pour beaucoup de motifs, refusa de lui venir en aide; enfin, par l'entremise de Louis XV, il lui donna de quoi payer ses dettes, avec une pension de deux cent vingt-cinq mille francs, mais en mettant auprès de lui un bon administrateur, Guillaume Tillot de Bayonne, qui eut le titre de ministre des affaires domestiques.

Philippe eut deux filles, l'une qui épousa Charles IV d'Espagne, l'autre Joseph II d'Autriche; à Ferdinand, son fils, on donna pour instituteur le philosophe français Condillac, qui écrivit pour lui le *Cours d'études* en seize volumes, comme Millot, son frère, le premier *Cours d'histoire universelle*, et Mably, les *Discours sur l'étude de l'histoire;* mais il paraît qu'on surchargea sa mémoire au lieu de former son jugement, ce qui fit dire à une dame : *On en fera un homme à dix ans, un enfant à vingt;* bien plus, ses maîtres voulaient en faire un esprit fort au moyen des abstractions métaphysiques, et lui imposaient, même par la violence, une dévotion qu'il poussait jusqu'à la bigoterie (2).

(1) Un des plus ardents contre Rome fut Jean Serrao, évêque de Potenza, que la populace, en 1799, égorgea dans son lit, et dont elle promena la tête au bout d'une pique.

(2) Le duc Ferdinand, à la dix-neuvième année de son âge et la cinquième de son règne, commença une histoire de sa propre vie, qu'il conduisit de 1751 à 1765, époque où il devint prince. La piété qui respire dans ce travail prouve combien ces maîtres avaient tort de vouloir en faire une espèce de philosophe.

Pezzana, dans les *Mémoires des hommes de lettres parmesans*, signale beaucoup d'erreurs dans Botta à propos de cet âge (vol. I, p. 153). Pugeol doit s'écrire Pujol; l'académie et l'université ne furent pas fondées par le conseil de Paciaudi; Venini, Derossi, Millot, Contini (qui, du reste, n'est pas compté parmi les hommes distingués) ne furent appelés pour enseigner qu'en 1768 et 1769, c'est-à-dire qu'ils ne vinrent pas sur l'invitation du premier

Ferdinand, devenu prince à quatorze ans, laissa tout faire à Tillot, qui obtint alors le marquisat de Felino, d'un revenu de huit mille livres de Parme. Économe avec magnificence, ferme avec douceur, désintéressé, il savait descendre dans les moindres détails, comme s'il eût géré un patrimoine privé ; cependant il ne perdait jamais de vue l'unité de l'administration, et non-seulement ses faibles revenus purent suffire à tous les besoins, mais il trouva le moyen de les faire servir à la splendeur du duché. L'instruction fut enlevée aux jésuites, et l'on réorganisa l'université dans laquelle enseignèrent le Piémontais Paciaudi, Valdrighi, le juif de Rossi, Silvani, le père Venini, les physiciens Lesueur et Jacquier, le Vénitien Contini, Amoretti d'Oneglia, le poëte Ange Mazza, Pujol, Capretta, Botta, Hubert Giordani. Les poëtes Bondi, Mazza et Manara brillaient à Parme; Adeodato Turchi, vanté pour son éloquence pompeuse, fut chargé de l'éducation des petits princes (1), poste qu'on lui enviait, parce qu'il était d'une naissance obscure; plus tard, il devint évêque de Parme. Dans cette ville, Bodoni de Saluces, rivalisant d'efforts avec l'Espagnol Ibarra, les Anglais Baskerville et Bulmer, le Français Didot, fondait de beaux caractères et publiait d'élégantes éditions, bien qu'il sacrifiât trop au luxe typographique; le moine Fourcaud formait un cabinet d'antiquités et d'histoire naturelle; Delaire écrivait dans la gazette littéraire, et l'un de ses articles, qui maltraitait la littérature italienne, excita une grande rumeur. Frugoni d'abord, puis le comte Rezzonico de Côme, furent poëtes de cour et secrétaires de l'académie des beaux arts; le duc chargea le dernier d'écrire les 1765.

Bourbon. La France n'envoya point Tillot pour conseiller, mais il suivit le duc en 1749, et fut intendant de la maison jusqu'en 1759, date où il devint ministre ; en 1768, il n'y eut ni censure, ni excommunication, mais seulement un monitoire.

(1) Turchi écrivait à Paciaudi en 1777 : « Mes élèves royaux, alors qu'ils « occupent ma journée, sont l'objet de ma plus vive sollicitude. Un caractère « d'or, des talents au-dessus du médiocre, un bon cœur et une rare docilité me « les rendent très-chers. Il est bien vrai que, dans un âge aussi tendre, on ne « peut encore rien décider; mais on peut très-bien entrevoir ce qu'ils devien- « dront un jour sous l'influence de leur constitution physique. Croyez-moi, « les passions, comme elles n'ont d'autre base que le tempérament, se mani- « festent de bonne heure, et tout l'art consiste, non pas à les combattre ou bien « à les anéantir, mais à les diriger vers des objets louables et vertueux. Telle « est ma tâche essentielle. Cher ami, la première éducation ne m'effraye point, « mais bien la seconde, lorsque les princes deviennent maîtres d'eux-mêmes. « Il faut alors les recommander à Dieu, qui peut seul les diriger au milieu des « nombreux périls de leur brillante situation. »

voyages qu'il faisait en Europe, et lui témoigna pendant ving-cinq ans une vive affection; puis, tout à coup, il le priva de ses faveurs, de ses dignités et pensions, « pour des motifs réservés à sa connaissance souveraine. »

Il est naturel que ce duc fût accablé de louanges par les contemporains, et reçût d'innombrables dédicaces d'ouvrages, bien
1699-1780. que sa protection n'eût qu'une brève durée. Cette époque, en effet, fut l'âge d'or de Parme, riche d'argent, visitée par des étrangers, brillante par le savoir. Le comte Jacques-Antoine Sanvitale, l'ami des écrivains les plus éminents, donnait souvent des représentations dans sa maison; les rois lui firent accueil, et les
1690-1769. poëtes lui prodiguèrent des éloges que la postérité n'a point confirmés.

L'oratorien Gaspard Cerati se fit bientôt connaître à Rome pour un des érudits les plus distingués, et Jean Gaston l'appela pour être provéditeur de l'université de Pise; il parcourut toute l'Europe, et fut agrégé à plusieurs académies; chaque année, il recevait au moins six cents lettres remplies de ses éloges et de détails qui les auraient rendues précieuses, s'il n'avait pas cru devoir les détruire ou les restituer en partie; en effet, parmi ses correspondants figurent les personnages les plus célèbres, depuis Voltaire, Montesquieu, Maupertuis, Frédéric II, jusqu'à Concina et Patuzzi, bien que celles que lui adressait Ganganelli soient de la fabrique de Caracciolo. Il ne sacrifia point aux préjugés irréligieux, et, sincère autant que tolérant, il obtenait l'estime des jansénistes comme des encyclopédistes; mais de tant de voyages et de connaissances, il n'écrivit rien; il aimait à retourner dans sa campagne, à greffer des arbres (1), sans négliger toutefois de répondre au grand nombre de ceux qui le consultaient sur des matières très-diverses.

Tillot savait contenter la France et l'Espagne; il songeait à fondre avec le Parmesan l'État de Modène, où l'on vivait doucement comme dans le reste de l'Italie, sans oppression de la part des princes, sans aspirations de la part du peuple. Durant la foire de Reggio, le fermier s'avise de donner un spectacle bouffon au lieu du grand opéra; les citoyens murmurent, menacent, et le gouverneur fait sortir les troupes; mais les soldats se laissent désarmer par les citoyens, qui restent maîtres de la ville,

(1) Ginguené a cru que son livre, *De l'utilité de la greffe*, se rapportait à l'*Utilité de l'inoculation*. Voir la *Biographie universelle*, à son nom.

jusqu'au moment où le gouvernement se résigne à donner satisfaction.

Le duc François III, sans souci de l'opinion, pensait à thésauriser au moyen du commerce, des monopoles et des prêts, non par avarice, mais parce qu'il avait remarqué que les petits seigneurs d'Italie, dans les conflits entre la France et l'Autriche, étaient toujours contraints de s'enfuir et de vivre d'aumônes. Ses sujets ne souffraient pas de son avidité; bien plus, une foule de personnes vivaient des charges de cour, et des nombreux emplois domestiques qu'elle donnait. Reggio se trouvait chargée de dettes dont elle payait l'intérêt à cinq et demi pour cent; le duc lui prêta à quatre et demi une somme, qui lui permit de se libérer avec ses autres créanciers. Il avait pour maîtresse une certaine Marini, de Milan, qui recevait trois cents sequins par an, n'intriguait pas et vivait assez respectée. 1737-90.

Le duc n'avait qu'un seul fils, Hercule Renaud, qui épousa Marie-Thérèse, héritière d'Alderano II Cibo, lequel possédait le duché de Massa et Carrare, fief impérial (1). Une fille unique, Béatrix, naquit de ce mariage; or, comme elle devait hériter des Malaspini, des Cibo, des Pic de la Mirandole, des Pio de Carpi et de Correggio, des d'Este de Modène, sa main était très-recherchée. Tillot travailla pour la faire obtenir au duc de Parme, et ce mariage lui aurait permis de constituer un fort État dans la moyenne Italie; mais il n'en fallut pas davantage pour lui attirer l'animadversion de l'Autriche, qui réussit à la marier à l'archiduc Ferdinand, en promettant à François III de le nommer gouverneur de Milan, qu'il préférait à la petite Modène. En effet, il se transporta dans la capitale de l'Insubrie; sans souci des affaires ni de l'opinion, il vivait en seigneur à Varèse, où il épousa sans bruit une certaine comtesse Simonetta; une foule de serviteurs, à Modène, se trouvèrent plongés dans la misère par le départ de la cour (2).

(1) Ce duché, en 1441, avait passé dans les mains d'Antoine Albéric, marquis de Malaspina. Richarde, dernier rejeton de sa descendance, épousa le Génois Laurent Cibo, neveu d'Innocent VII.

(2) Du duché de Modène, avec Frignano la population s'élevait à

vait à	163,000 âmes.
Du duché de Reggio et de la principauté de Correggio	133,000
De la principauté de Carpi	18,000
Du duché de la Mirandole	20,000
De la Garfagnana	25,000
Du duché de Massa et Carrare	21,000

Marie-Thérèse d'Autriche, non satisfaite d'avoir donné à l'un
1769. de ses fils l'héritière de Modène, fit épouser sa fille Marie-Amélie au duc de Parme. Belle, active, résolue, elle gouverna son mari plus jeune qu'elle, imitant en cela ses sœurs, les reines de Naples et de France; abandonnant la dévotion pour la débauche, le duc s'entoura de joyeux compagnons et de maîtresses vulgaires, comme il pouvait le faire depuis la suppression du cérémonial; Tillot ayant voulu hasarder quelques observations sur le désordre que sa conduite produisait dans les finances, il lui témoigna dès lors une vive répugnance (1).

La duchesse, ne pouvant supporter l'étiquette espagnole qui empêchait ses plaisirs, avait refusé aux ministres de France et d'Espagne certaines distinctions d'usage. Charles III s'en plaignit sévèrement; Louis XV blâma le duc et sa femme d'une conduite qui leur faisait tort aux yeux de l'Europe; avec un ton de grand-père, il lui commanda de rétablir le cérémonial, d'expulser les libertins qui l'entouraient, et, pendant quatre ans, de se confier entièrement à Tillot, qu'il louait sans réserve, et dans les mains duquel on payerait désormais les pensions de France et d'Espagne afin d'en disposer à l'avantage public. Ferdinand, bien qu'il frémît, dut souscrire à l'obligation de suivre les conseils de Tillot,

Modène avait vingt-quatre mille habitants, Reggio dix-huit mille, Massa six mille, Carpi cinq mille. Les finances produisaient deux cent cinquante-deux mille sequins, dont cinquante mille étaient absorbés par les frais de perception, et cinquante-deux mille par des impôts au profit de certaines communes et d'établissements publics; il ne restait donc au trésor que cent cinquante mille sequins. Le cens pour les terres, qui s'élevait net à trente-trois mille sequins, servait pour les travaux de l'État et pour éteindre la dette.

(1) Dans l'état de l'administration fait alors par Tillot, nous puisons quelques renseignements statistiques :

	Livres tournois.
Le revenu des vingt-deux dernières années s'était élevé à....	78,853,788
La dépense........	78,729,896
Les revenus de l'infant, qui au moment où Tillot en prit l'administration, étaient de........	1,526,072
s'étaient élevés à........	3,044,317
Pour de nouvelles impositions ou augmentation des anciennes, on avait........	757,735
Économie sur le recouvrement........	730,510
Ainsi l'infant y compris les pensions des rois de France et d'Espagne, et les commendes dont il jouissait en Espagne, avait le revenu de........	3,794,061
La dépense était fixée à........	3,269,673
Il y avait donc un reste de........	524,388

de consulter toujours sa prudence et son zèle quand il s'agirait d'exemptions, de faveurs, de justice; en outre, pour le surveiller, la France envoya Boisgelin, et l'Espagne Ravilla. Les fêtes de la cour firent place alors au mécontentement et aux intrigues; les infants ne pouvaient se résigner à cette humiliation, et leurs plaintes devinrent si bruyantes, que l'Espagne et la France, après une longue résistance, furent obligés d'écarter Tillot, tout en le comblant d'éloges. A peine congédié, ce ministre se vit assailli par la multitude; il se retira d'abord à Colorno, puis à Madrid auprès de Charles III, et mourut enfin à Paris, en 1774. A Parme, il fut remplacé par le seigneur de Llano; mais Amélie feignit d'être malade pour ne pas le voir, et, au lieu des grands, ne recevait que des personnes de condition médiocre, des serviteurs mêmes, tandis que son mari reprenait ses plaisirs scandaleux. Le roi d'Espagne recourut à Marie-Thérèse, « pour qu'elle mît fin à la conduite violente et inconsidérée de sa fille; » Joseph II la menaça même d'un monastère. Loin de céder, elle emmena son mari à Colorno pour l'éloigner de Llano; aussi Marie-Thérèse, après de nouvelles tentatives également infructueuses, interrompit toute correspondance avec Amélie, « qui déshonore sa famille par amour d'un domaine où elle ne produit que ruine et confusion, et tandis qu'elle veut faire sentir sa grandeur, s'avilit avec des serviteurs et des écuyers. » L'Espagne et la France, firent les mêmes reproches, lorsque le portefeuille fut retiré au nouveau ministre. Le duc alors dut faire des excuses à Charles III et rappeler Llano; néanmoins, continuellement en butte à la 1774.
haine des infants, ce ministre demanda son changement, et fut remplacé par le comte de Sacco, celui-là même auquel il avait recommandé de n'accorder aucune confiance.

Avant l'époque de sa disgrâce, Tillot, conformément aux idées de Pombal et d'Aranda, et soutenu par les théologiens Contini et Turchi, avait entraîné le duc à lutter contre la cour romaine, comme nous l'avons dit précédemment.

L'impératrice Marie-Thérèse a laissé un nom populaire et cher aux Autrichiens, non moins qu'aux Lombards; mais la haute opinion qu'elle avait de sa famille lui faisait regarder comme un crime toute résistance, comme un usurpateur quiconque diminuait sa puissance; elle appelait toujours Frédéric II *ce pervers, ce mauvais garnement*. Impitoyable à l'égard des soulèvements, elle les punit avec atrocité; toutefois, remplie d'affection pour le peuple, elle parlait le dialecte vulgaire, et les Viennois rappel-

lent encore les jours où, se montrant elle-même sur la scène du théâtre, elle disait : « La femme de Léopold est accouchée d'un garçon. »

Durant les quarante années de son règne, elle s'était efforcée de rajeunir la monarchie autrichienne, tout en cherchant à concentrer l'autorité; mais elle respecta les priviléges de ses divers domaines et les corps municipaux ou bourgeois, qui sont la dernière sauvegarde des vaincus. Secondée par le prince de Kaunitz, elle connut les améliorations que le siècle réclamait, mais sans s'y précipiter. Elle ne laissa aucune autorité à son mari, et son fils Joseph, qu'elle fit couronner empereur à la mort de Léopold, en eut très-peu.

Marie-Thérèse voulait dominer sur l'Italie au moyen des mariages; outre la Lombardie sur laquelle elle régnait directement, elle avait un fils duc de Toscane, un autre marié à l'héritière de Modène, une fille reine de Naples, et une autre était duchesse de Parme. Bien que très-pieuse et dévouée au pape, elle diminua le nombre des corporations religieuses, et voulut surveiller les biens de mainmorte. La censure des livres fut enlevée aux réguliers pour être confiée aux laïques; cependant, elle avait toujours usé de tant d'indulgence, que divers professeurs, qui s'étaient enfuis du royaume de Naples dans le Piémont au temps de Victor-Amédée, n'y trouvant pas une suffisante liberté d'opinions, se rendirent dans le Milanais pour enseigner et faire imprimer leurs livres. L'inquisition, les prisons des moines et les asiles furent abolis; on confia les affaires mixtes ecclésiastiques à une junte *économale*, à une autre le soin des réformes des établissements de charité et des paroisses, et les évêques de Lombardie reçurent l'ordre de supprimer la bulle *In cœna Domini.*

La décadence de la Lombardie avait cessé le jour où elle était passée des Autrichiens-espagnols aux Autrichiens-allemands; si les misérables guerres dynastiques, au commencement du siècle, l'avaient surchargée d'impôts, les quarante ans de paix dont elle jouit ensuite suffirent pour réparer les dommages. L'esprit militaire se perdait chaque jour, et les Italiens ne figuraient dans l'armée que par un seul régiment de dragons, cantonné dans la Hongrie. Le recrutement fournissait peu de soldats, et l'on demandait à l'Autriche d'en entretenir un grand nombre dans le Milanais, afin qu'ils pussent en consommer les denrées; les habitants se plaignaient qu'il n'y eût pas plus de douze ou treize mille hommes au lieu de cinquante mille, et qu'on envoyât d'Al-

lemagne les vivres et les vêtements, lorsqu'il aurait fallu, suivant les conventions, dépenser dans le pays l'argent recouvré dans le pays. Le grand voisinage des confins vénitiens, grisons, suisses, modénais, parmesans, piémontais et génois favorisait la contrebande et l'impunité des bandits, qui ne cessèrent jamais d'infester la contrée. Rategno, vers Modène, était un asile et une école de voleurs ; il en était de même de Pozzuolo Formigaro dans le Tortonais, de Castellazzo et de Castel-Fe sur le territoire d'Alexandrie; les brigands abondaient plus encore dans les vallées bergamasques sur la gauche de l'Adda, et dans les bois fameux de la Merlata (1).

Grâce à la fertilité du sol, qu'on savait bonifier, l'aisance se répandait; l'existence tranquille et les repas copieux formaient les délices des grands et des petits. Les empereurs étaient aimés parce qu'ils manifestaient le désir d'améliorer le pays, non de le pressurer; ils respectaient les conventions, les priviléges, les corps, les habitudes; afin de ne pas blesser le sentiment national, ils s'abstenaient d'envoyer des employés étrangers, et ne s'occupaient de la marche publique que dans la mesure de ce qui était nécessaire à la direction supérieure; en un mot, ils avaient l'art, devenu ensuite si rare, de faire peu, de se montrer peu, et de ne pas enlever aux citoyens la satisfaction de travailler pour leur pays; aussi n'y avait-il aucune abjection dans l'obéissance, et l'on ne résistait pas avec opiniâtreté.

Marie-Thérèse, bien qu'elle ne visitât jamais ses provinces, permit d'en réformer l'administration. L'omnipotence des gouverneurs, qui conservaient les formes du régime militaire, fut tempérée dès qu'un ministère rigoureux voulut les surveiller de Vienne, au moyen d'une commission spéciale; leur autorité diminua davantage lorsqu'on plaça le Milanais sous le duc de Mo-
dène, qui abandonna le soin de toutes les affaires d'abord à Cris- 1758
tiani, puis à Firmian. Enfin, on y envoya l'archiduc Ferdinand,
bon Allemand au milieu des bons Lombards, joyeux compagnon 177[illegible]
parmi les amis de la joie, ami du luxe, tandis que Béatrix d'Este, sa femme, répandait les bienfaits et l'allégresse.

Le sel et le tabac, les allumettes, les tabatières, la glace même

(1) Un ban du 6 janvier 1763 désigne nominativement mille vingt-six bandits fugitifs ou contumaces; en 1765, il en fut ajouté à cette liste trois cent quatre-vingts autres qui, arrêtés, devaient être marqués avec un fer rouge; venait ensuite une série de peines contre les recéleurs, les vagabonds, etc., etc.

étaient restés jusqu'alors un monopole royal. Les taxes frappaient cent fois la même marchandise, et les impôts, réglés selon un vieux cadastre sans rapport avec les besoins présents, étaient mal répartis; le mesurage des terres, décrété par Charles VI et terminé en 1759, servit de base à un nouveau cens. Chaque fonds fut imposé d'après sa valeur propre et dans la commune où il se trouvait; toute différence cessa entre le noble et le plébéien, entre l'homme public et l'homme privé, entre le citoyen et l'étranger, entre le laïque et le religieux; l'État recouvrait les impôts de la manière la plus douce, la plus sûre et la moins dispendieuse, en considérant le fonds comme unique débiteur. On put ainsi élever de beaucoup le chiffre des revenus, et pourtant alléger les sujets par l'abolition d'une foule de charges onéreuses, et par une répartition plus équitable. Les contributions furent heureusement combinées avec le système communal, reste des institutions républicaines, qui opposait au gouvernement général un gouvernement local, assez indépendant dans les limites de ses attributions, et représenté par une assemblée choisie dans les comices communaux, où tout propriétaire avait droit de voter.

La peur de la famine dans la fertile Lombardie suggérait d'étranges mesures, qui entravaient la circulation des céréales, entraînaient la visite des greniers, d'inutiles vexations, des remèdes extrêmes, et, par suite, la cherté et la disette. En 1770, on ordonnait encore d'apporter à Milan toute la quantité domaniale de blé des cures d'Agliate, Appiano, Binasco, Bollate et des autres communes les plus fertiles; à Lodi, la moitié du froment, un quart du seigle; à Côme, toute la portion domaniale du froment et du seigle, sans excepter les fermiers, qui payaient en argent. La vente des droits royaux à des fermiers, qui gagnaient extraordinairement, causait encore un plus grand préjudice; comme ils avaient des sbires à leur service, et pouvaient à leur gré fouiller les maisons, ils se permettaient toute sorte d'abus, au point que la tranquillité domestique était troublée; d'infâmes délateurs se faisaient les instruments d'atroces vengeances, et l'on n'osait pas laisser une fenêtre ouverte ni le jour ni la nuit, dans la crainte que quelque malveillant ne jetât dans la maison un paquet de tabac ou de sel, afin de dénoncer le propriétaire et de causer ainsi sa ruine. Un décret, publié sous le gouverneur Firmian, rendait les pères responsables pour les fils, les maîtres pour les serviteurs, dans les peines de la contrebande.

Les philosophes élevèrent la voix contre de pareils abus, et le

commerce des grains fut affranchi de ses entraves. En 1766, la ferme des revenus devint mixte, avec un délégué royal; puis, en 1771, l'État les fit recouvrer pour son compte, ce qui fit gagner au trésor cent mille sequins par an; on dressa un tarif uniforme pour les douanes, et l'on fonda un mont de la soie, afin que les particuliers ne fussent plus dans la nécessité de la vendre précipitamment. A l'effet de concentrer en une seule toutes les dettes de l'État, on créa le mont de Sainte-Thérèse, avec une chambre des comptes pour examiner les recettes et les dépenses, travail qui devait être publié. La réforme de la monnaie fut confiée au conseil supérieur d'économie, puis à la magistrature dite *camérale*, où figuraient Carli, Verri, Secchi, Annibal et César Beccaria. Dans les discussions d'alors, on agita et souvent on résolut avec bonheur les questions sur la monnaie à bas titre, sur l'insuffisance de la monnaie légale absorbée par les droits et les impôts, et sur la nécessité de supprimer progressivement la monnaie à titre inférieur. La monnaie que l'on fabriqua en 1777 fut réputée un chef-d'œuvre ; les thalers de Marie-Thérèse étaient très-recherchés dans les échelles du Levant ; Gênes et Venise, d'où on les tirait, en faisaient un agio lucratif. L'hôtel de monnaie de Milan travaillait donc avec une grande activité, ce qui est un avantage au point de vue industriel, outre que le gouvernement y trouve le moyen de soutenir la dépense des machines et des ouvriers.

L'ouverture du canal de Paderno compléta l'œuvre commencée six siècles auparavant, œuvre qui avait pour but de mettre en communication Milan avec le Tésin et l'Adda. On proposa d'établir une maison de refuge pour les pauvres, et une autre de correction pour les délinquants. Milan vit alors ses maisons numérotées, ses rues éclairées; il y eut un jardin public, des médecins et des pharmaciens répartis dans une juste proportion. Les meilleurs professeurs furent appelés à Pavie, sans qu'une basse jalousie fit exclure les étrangers. Scarpa, Borsieri, Rezia, Spallanzani, Tissot, Mangili, Nessi, Carminati, Frank, Brambilla faisaient progresser l'histoire naturelle et la science médicale; Mascheroni, bon poëte, et Grégoire Fontana enseignaient les mathématiques avec éclat. Bertola et Théodore Villa donnaient des exemples et des préceptes d'éloquence et de poésie; Nani et Cremani asseyaient sur des bases solides les principes de la jurisprudence criminelle; Volta préparait des découvertes qui devaient faire une révolution dans la physique et la chimie. L'observatoire fondé à Brera, en 1766, par le jésuite Boscovich de Raguse, fut agrandi en 1773, avec

adjonction d'un gymnase et d'une bibliothèque. On institua dans les écoles palatines une chaire d'économie publique et de jurisprudence notariale; plus tard, on en établit une d'hydrostatique et d'hydraulique.

1743-1816. Des écoles normales furent organisées et placées sous la surveillance du Luganais François Soave, de Soma, homme capable, non de faire avancer la science, mais de la mettre à la portée de tous; il fit des livres élémentaires depuis l'alphabet jusqu'à la philosophie, et, conjointement avec les Crémonais Bianchi et Fromond, avec Amoretti et Allegranza, il publiait un *Choix d'opuscules intéressants*, que l'on peut lire encore. Une société patriotique s'occupait d'explorer les richesses du pays, de répandre parmi le peuple l'instruction et l'industrie. L'État, qui ne comptait en 1749 que neuf cent mille habitants, en avait un million cent trente mille en 1770, et les vieillards se rappellent ce temps avec bonheur, peut-être par comparaison avec ceux qui les ont suivis.

Le gouvernement ne prenait aucun ombrage des novateurs. Carli fut nommé président du conseil suprême de commerce et d'économie publique; alors que l'égoïsme offensé portait des accusations contre Verri, l'impératrice le nomma membre de la junte pour les affaires de finances, puis du conseil suprême d'économie. Elle donna une pension à George Giulini pour continuer les *Mémoires de Milan*, et une à Argellati pour la *Bibliotheca scriptorum mediolanensium*. On accusait Vallisnieri d'avoir dépouillé le musée de Pavie pour enrichir le sien, et Firmian proclama son innocence dans une lettre; Borsieri succombait sous les persécutions de ses écoliers et de ses collègues, et Firmian lui écrivit pour l'encourager, en lui disant qu'il était *nécessaire à l'honneur de cet établissement littéraire*. C'est ainsi que les lâches, qui se hâtent de jeter la pierre au mérite persécuté, s'empressent de lui rendre justice quand ils le voient appuyé par les puissants; la jeunesse voulut alors l'avoir pour recteur perpétuel, et lorsque, nommé médecin à la cour, il partit dans une modeste chaise, elle l'escorta pendant un long trajet.

C'est ainsi que les gouvernants et les gouvernés marchaient d'accord sous le règne de Marie-Thérèse, durant cette période des réformes qui sourit aux hommes de bonne volonté, parce que tout s'améliore et que rien n'est détruit; on renferma le clergé dans les limites de ses attributions, mais sans l'avilir; l'instruction n'était pas enlevée aux monastères, mais on plaçait à côté un enseignement laïque plus en rapport avec les besoins du temps;

les petites sociétés qui, après leur premier éclat, nuisaient à la grande, étaient limitées ou modifiées, non abolies.

Marcher vers le mieux sans violence est une grande difficulté pour les gouvernements ; quand elle n'est pas un simple replâtrage administratif, et qu'on la fait, non pour changer seulement, mais avec des vues générales, la réforme exige un jugement sûr, afin d'en comprendre le but et de choisir le moment opportun ; elle requiert une raison ferme pour ne pas s'effrayer des obstacles, des objections spécieuses, du mécontentement des égoïstes, et ne point s'aventurer dans ces changements radicaux qu'entreprennent les partis, sous l'empire d'une idée absolue qui les pousse avec une logique impatiente.

Joseph II fut entraîné par la manie de réformer. Nommé empe- 1765.
reur des Romains à la mort de son père, il était le plus pauvre des princes avec le titre le plus sonore de la chrétienté, et ne possédait pas même une palme où il pût exercer les droits de souverain ; comme sa mère voulait tout voir, tout faire par elle-même, il se trouva contraint, durant quinze années, de refréner son désir de guerre et d'innovations. En attendant, il applaudissait aux projets des économistes et à leurs abstractions, écoutait les raisonnements des philosophes et des libres penseurs ; comme tous ceux que le trône attend, il se montrait libéral dans ses voyages ; il louait, promettait, discourait, recevait des suppliques, des réclamations et des plans de réforme. A travers les aristocrates et les courtisans, il entrevit le détestable gouvernement de son pays, monarchie tempérée par la faiblesse centrale, par la force d'inertie des usages locaux et des corps, plutôt que par un esprit indépendant des nobles ou des bourgeois : ignorance dans le peuple, oisiveté dans les moines, priviléges injustes dans les nobles, avilissement dans la multitude. Animé par la philanthropie alors à la mode, et par un amour absolu de justice, il aspirait à tout bouleverser, persuadé que les décrets pourraient tout, et qu'il suffisait de vouloir le bien pour le réaliser. En 1769, il fit un voyage en Lombardie, où, depuis Charles-Quint, aucun empereur n'avait paru ; il voulait parler de tout, de médecine dans les hôpitaux, de théologie avec les prêtres, de législation avec les avocats, d'économie avec les financiers ; prodigue de questions, il n'attendait pas les réponses, et lançait des apophthegmes, dont personne ne devait douter : procédés qui ont souvent produit de l'effet.

Jaloux d'égaler Frédéric II qui, par l'épée, la ruse, la pensée, acquérait alors la prédominance dans l'Allemagne, et retenu par

sa mère dans d'étroites limites, il mettait de l'obstination et de la
1780. violence dans les bagatelles ; puis, lorsqu'à l'âge de quarante ans, il se trouva libre de ses mouvements, il résolut d'effectuer à la hâte ce qu'il avait louguement désiré. Les rois, disait-il, ont un instinct particulier pour gouverner, et dès lors leur opinion vaut plus que les conseils des ministres ; dans cette pensée, il mit tout en œuvre pour s'emparer de la direction absolue de toutes les forces de la monarchie. Dans un État composé de pays et de nations si différents par la civilisation, la langue, le caractère, agrégés dans diverses époques, avec des priviléges divers, il voulut introduire l'unité et la concentration, selon les abstractions philosophiques et l'exemple de la France ; mais une régularité géométrique valait-elle mieux que la variété dérivée de l'histoire et des mœurs, et pouvait-on appliquer au Croate les institutions qui convenaient au Lombard ? L'idée d'une union morale, celle de la littérature, par exemple, ne se présenta jamais à son esprit ; mais, persuadé qu'il était indigne de lui de se laisser arrêter par la diversité de race, de culture, de constitution civile, il entreprit de remanier priviléges, coutumes, nationalités ; plein d'un mépris philosophique] pour les intérêts lésés et les sentiments froissés, il disait : « Le bien des particuliers est une chimère, et je le sacrifie au bien général. » Et ailleurs : « On ne peut juger un fait que par son but, ni en apprécier les effets que par les conséquences, lesquelles apparaissent au bout de plusieurs années. Je vois que la logique de Rome n'est pas celle de mon pays, et c'est pour cela qu'il y a si peu d'harmonie entre l'Italie et l'empire germanique. »

Après avoir aboli les juridictions féodales, il promulgua un code, où tous les sujets se trouvaient égaux devant la loi ; mais il fut appliqué avec tant de précipitation qu'il fallut aussitôt l'accompagner d'interprétations et le changer. Entraîné par une activité maladive, il publia en trois ans trois cent soixante-seize ordonnances, descendant aux moindres particularités du costume et des protocoles. Prompt à décréter, il était irrésolu dans l'exécution : par amour de la justice, il voulait l'exercer personnellement et même agraver les condamnations ; par philanthropie, il voulait changer d'un coup le caractère des peuples ; partout il faisait des ruines, et sur les ruines il arborait l'aigle ; il excita donc des plaintes dans plusieurs localités, une sérieuse opposition et des révoltes dans quelques autres.

Nous avons vu comment les doctrines du faux Fébronius s'é-

taient répandues, doctrines dont se prévalait surtout l'Allemagne, toujours attentive à humilier l'Italie ; Joseph y puisa une hostilité soupçonneuse contre les franchises du clergé : en conséquence, il défendit d'avoir aucun rapport avec Rome, et d'y porter les causes réservées ; les brefs et les bulles ne purent être publiés qu'avec le consentement royal ; il autorisa les évêques à donner les dispenses pour cause de parenté ; il fit enlever des calendriers l'office de Grégoire VII, et de partout les bulles *In cœna Domini* et *Unigenitus*, avec défense de discuter pour et contre les propositions de ces bulles ; tolérance des cultes non catholiques ; il fut interdit de combattre les ouvrages imprimés dans les États autrichiens, et les prédicateurs durent s'abstenir de soulever des discussions contre les dissidents. Les processions, les pèlerinages et les confréries furent abolies ; mais « l'auguste monarque, bien loin de prétendre détourner l'esprit de ses peuples de pareils objets, a résolu au contraire de les y intéresser de plus en plus ; à cet effet, il invite les individus des corps supprimés et ses autres sujets à se réunir dans un seul ordre, établi par lui dans ses autres États, et qu'il veut également fonder dans ceux-ci sous le nom de confrérie de la charité chrétienne, afin que, la variété des esprits ou des engagements étant écartée, tous se dirigent vers un même but. » Il donnait les règles de cet ordre qui devait avoir, entre autres choses, des promoteurs et des pères des pauvres, avec mission de les secourir à domicile ; mais l'institution ne fut jamais réalisée. Toutefois, avec les biens confisqués, il constitua un fonds de religion, une partie duquel fut consacrée à salarier les cures, dont il augmenta le nombre.

Les capitaux des églises et des établissements de charité furent transférés sur le livre public ; comme le peuple va toujours au delà de la vérité, le bruit courut qu'il voulait confisquer les bénéfices, rendre le clergé salarié de l'État, mettre la liturgie en langue vulgaire, enlever aux églises leurs ornements et certaines images. Le droit de nommer les évêques, qu'il avait déjà pour ses autres domaines, il voulut encore l'exercer dans la Lombardie ; il nomma l'archevêque de Milan sans en informer ni le corps municipal, ni le pontife. Pie VI lui ayant adressé des plaintes à ce sujet, il renvoya le bref, comme n'étant pas libellé en termes convenables. Les monastères furent soustraits aux chefs étrangers ou résidant hors du pays, pour être subordonnés à leurs provinciaux dépendant de l'évêque, et aucun moine ne put faire le voyage de Rome. Il abolit les chartreux, les carmes, les olivétains, les ca-

maldules, les clarisses et les capucins, dont il confisqua les biens; bientôt après, il supprima les bénédictins, les prémontrés, les cisterciens, les dominicains, les paulistes, les trinitaires, les servites, les franciscains; les ordres qu'il toléra durent se livrer à l'enseignement, et leurs membres furent affranchis de l'obligation de chanter au chœur et d'autres charges nuisibles à la santé. Il enleva aux évêques de la Lombardie la direction des grands séminaires, qu'il remplaça par une seule école de théologie à Pavie, où il transféra le collége germanique de Rome. Joseph alla même jusqu'à prescrire les heures pour tenir les églises ouvertes et sonner les cloches, avec défense de les mettre en branle pendant les orages : il proscrivit les obsèques pompeuses, puisque la tombe nivelle toutes les inégalités; en outre, il ordonna d'ensevelir les cadavres nus dans un sac (1), d'enlever des églises les offrandes votives, de faire des processions si ce n'est à l'époque de la Fête-Dieu et des Rogations; lors de ces fêtes même, on ne dut point porter de statues ni de bannières trop grandes; il fallut encore cesser la dévotion du Sacré-Cœur de Jésus et du cordon de Saint-François.

Frédéric II se moquait de ce *roi sacristain*, en disant que, par malheur, il ne joignait pas au désir d'enseigner la patience de s'instruire, et qu'il faisait toujours le premier pas après le second. En effet, il agissait avec l'absolutisme de l'homme qui est convaincu de faire le bien. Un supérieur de couvent lui manifestant ses scrupules, il lui dit : « Allez-vous-en là où ces lois n'existent pas; » un évêque, voulant se conformer à ses décrets sans manquer à ses propres devoirs, lui demandait des instructions; il lui répondit : « L'instruction, c'est que je veux être obéi. »

De pareilles intentions et de tels procédés imprimaient à la Toscane un mouvement fécond. Les Lorrains, à qui les traités l'avaient assignée, la trouvèrent façonnée à une douce obéissance, mais exposée aux abus d'une administration qui, sans être pire que les autres de l'époque, n'avait jamais écouté le peuple, ni modifié ses résolutions selon le vœu des citoyens, ni rendu compte de ses actes si ce n'est en secret et au prince. Maintenant, le siècle, mu par des idées nouvelles, demandait des choses nouvelles, et la dynastie autrichienne eut le bonheur d'arriver dans le moment favorable pour les réaliser.

L'ancienne république, formée par l'agrégation successive de

(1) Ordonnance du 23 août 1784, révoquée en 1785.

petits pays, ayant chacun des priviléges et une juridiction particulière, avait laissé, outre une justice civile très-vicieuse, des lois qui variaient de la ville à la campagne, d'une province à l'autre. Les Florentins jouissaient de certains avantages sur la campagne et les provinces, et le territoire de Sienne était encore considéré comme un pays de conquête. Les corporations des métiers conservaient des statuts et des juges propres; ainsi, on comptait à Florence trente tribunaux, outre la magistrature supérieure, laquelle, investie autrefois des attributions de la seigneurie, n'était plus alors qu'un tribunal civil. Le sénat des quarante-huit notables avait également perdu toute juridiction; le conseil des deux cents chefs de familles plébéiennes n'existait que de nom, car le fisc et la consulte s'attribuaient la connaissance des affaires. Le statut florentin, réformé en 1415, suppléait aux imperfections de quinze cents statuts partiels qu'on n'avait jamais abolis; recueillant ce que la vieille expérience avait fourni de mieux, il réprimait la féodalité. Les lois grand-ducales, sages souvent, étaient parfois emphatiques et obscures dans leur rédaction; puis, comme elles n'abrogeaient pas les dispositions antérieures, elles entraînaient une confusion inextricable, très-propre à servir les gens de chicane. Les peines étaient souvent atroces et sans rapport avec les délits; les édits sanglants de Cosme Ier, bien qu'ils ne fussent point appliqués, se trouvaient encore en vigueur. Les fonctions, autrefois données par les assemblées populaires, se conféraient au sort pour éviter les brigues; mais, comme ce moyen les faisait tomber sur des individus incapables, il fallait leur donner des aides, et l'État payait les uns et les autres.

Malgré l'intention de faire disparaître la féodalité et les juridictions patrimoniales, Cosme Ier, pour se procurer de l'argent et des soutiens, attirer même des étrangers, voulut conférer des fiefs; vers le milieu du siècle, il en existait donc, soit impériaux ou grand-ducaux, quarante-sept d'où les seigneurs arrogants insultaient à la loi. Les empereurs avaient inféodé à la famille Bourbon Monte-Sainte-Marie, situé sur la frontière papale et dans une contrée sauvage, où se réfugiaient les brigands et les bannis, dont les marquis faisaient les instruments de leur oppression. La branche qui habitait ce fief était fort pauvre, tandis que l'autre, établie à Cortone, avait de grandes richesses, objet d'envie pour les membres de la première; au nombre de dix frères, ils étaient tous d'une violence extrême, mais surtout Raymond, moine apostat et libertin. L'un d'eux, Jean-Baptiste, se fit voleur de grand chemin,

devint redoutable à tout le voisinage, et déclara la guerre au marquis Anton Marie de Cortone; mais ses frères, après avoir sonné le tocsin, allèrent le délivrer avec plus de cent satellites, et l'on ne put calmer l'effroi des cités voisines qu'en envoyant des troupes. Les Bourbons s'enfuirent alors sur le territoire pontifical; Raymond et l'un de ses frères furent ensuite condamnés aux galères comme assassins; les autres s'étaient réfugiés dans un couvent de franciscains, d'où ils s'élançaient de temps à autre pour voler; ayant assailli le château de Pian Castagnajo sur le territoire de
1754. Sienne, ils furent repoussés par la force, mais au prix de beaucoup de morts. La régence publia contre eux des édits respirant la férocité de l'époque, et mit leur tête à prix; alors commença un procès qui, entravé par les priviléges, dura plusieurs années, si bien que l'exemple des supplices que l'on infligea ne produisit aucun effet (1).

Le système des finances n'était pas moins compliqué que le système législatif. Le domaine public se confondait avec les propriétés allodiales des Médicis; Cosme III avait même essayé de faire passer dans son patrimoine tous les biens immeubles de l'État, situés dans les villes ou la campagne, sans excepter les acquisitions faites soit par la bonification des terres, soit par confiscations, amendes, successions, impôts, droits régaliens. La dette publique, qui, à l'avénement des Médicis, ne dépassait pas cinq millions de ducats, s'élevait à quatorze millions vers la fin de leur règne : charge énorme pour une population de neuf cent mille habitants à peine, et privée de ses anciennes ressources. Le commerce était tombé, soit par les causes générales, soit parce que les premiers ducs avaient continué le commerce, au préjudice évident des sujets; les ports d'Afrique et du Levant restaient même fermés aux Florentins, depuis que l'ordre de Saint-Étienne était considéré comme en guerre perpétuelle avec les musulmans. Les commenderies, les fidéicommis, les nombreuses servitudes de pâturage et autres entravaient la propriété; le desséchement des maremmes fut même rendu impossible par le droit réservé à quelques-uns de mener paître leurs troupeaux dans les champs ensemencés; bien plus, dans certaines localités, il fallait n'ensemencer qu'une

(1) ZOBI, *Hist. civile de la Toscane,* livre II, ch. 4; GALLUZZI, *Hist. du Grand-Duché;* PIGNOTTI, *Hist. de la Toscane;* POGGI, *Saggio sul sistema livellare*. Les notes ajoutées à la *Vie de Ricci par* DE POTTER, 2e édition, Bruxelles 1826, offrent beaucoup d'intérêt. La vie est plutôt une diatribe de peu de jugement et de moins de prudence.

année sur quatre, et laisser trois ans les terres en pâturage ; ailleurs, tout membre de la commune avait le droit, après la première récolte du propriétaire, de faire une nouvelle semence. Le paysan était tenu de nettoyer les fossés le long des routes, et de servir de sa personne ou bien avec des chars, à la requête des communes.

Les querelles pour la succession vinrent empirer cette condition de la Toscane, inondée d'Espagnols quand elle était destinée à don Carlos, inondée d'Allemands lorsque les traficants de peuples l'attribuèrent à François, duc de Lorraine et l'époux de Marie-Thérèse d'Autriche ; prétendant que son duché valait beaucoup plus que la Toscane, ce prince demandait qu'on joignît à cette possession les biens allodiaux de la maison des Médicis (1). En effet, l'électrice en mourant le fit son légataire universel, et François se servit de ces grandes richesses pour secourir Marie-Thérèse, quelque affligés que fussent les Florentins de voir sortir de leur ville tant de trésors et d'ornements. 1737.

Le gouvernement autrichien commença par exiger une *collecte générale* afin d'acquitter la dette contractée pour entretenir les troupes espagnoles ; mais le clergé en fut exempté. On défendit les jeux de hasard, excepté néanmoins dans le *casino* des nobles ; la loterie devint un privilége ducal ; les finances de la Toscane furent affermées moyennant quatre millions deux cent vingt mille quatre cent cinquante livres florentines, dont deux millions huit cent mille passaient dans les coffres du grand-duc pour son apanage, outre qu'il avait une part dans les bénéfices des fermiers. Cette somme continua à sortir de l'État même après que le grand duc, élu empereur, n'habita que l'Allemagne ; dès ce moment, la diplomatie de la Toscane cessa d'être distincte, pour se confondre avec celle de l'Autriche.

François avait commencé à détruire des abus et des entraves, à dégager la propriété de ses liens, à ramener des feudataires dans ses mains le pouvoir législatif et judiciaire, le choix des milices et les autres prérogatives souveraines ; abolissant l'ère pisane, il adopta le calendrier grégorien en 1750, réorganisa l'administration et, avec l'autorisation du pape, fit concourir les ecclésiasti-

(1) Charles de Naples élevait toujours des prétentions sur les biens allodiaux de la maison des Médicis. Le dernier membre de cette famille, Marie-Anne-Louise, fille de Cosme III et veuve de l'électeur palatin, mourut en 1743, et laissa François pour son héritier.

ques à l'extinction de la dette; il supprima les lignes douanières entre l'État ancien et le nouveau, et l'économie fut introduite partout. En l'absence du grand duc, une régence, composée en grande partie de Toscans, gouvernait le pays; elle avait pour président Richecourt, despote éclairé, mais dont le crédit fut ruiné par son rival Charles Ginori, riche et habile gouverneur de Livourne, promoteur de l'industrie et de l'agriculture, qui obtint de lui succéder; mais l'un mourut de chagrin, l'autre de joie, et le grand-duc n'hésita point à remplacer Ginori par ce Botta Adorno, qui s'était couvert d'infamie à Gênes et à Bruxelles. L'opinion publique se manifesta par des imprécations qui l'assaillirent au milieu des applaudissements de son entrée; néanmoins, quand il fut transféré à Pavie comme vicaire impérial, la Toscane dut lui continuer la pension de quatre-vingt-quatre mille livres.

La Toscane fut encore obligée de fournir des troupes pour la guerre de Sept ans; mais, comme elles essuyèrent une défaite, l'empereur demanda mille hommes encore, charge trop lourde pour un petit territoire, et dont les habitants avaient perdu l'habitude des armes; aussi la plupart émigrèrent. Des quatre mille soldats envoyés par la Toscane, il en revint à peine trois cents; dès ce moment, il fut convenu qu'elle fournirait, au lieu d'hommes, soixante mille florins, qui seraient employés à soudoyer des Allemands. Plus tard, on lui imposa un don pour le mariage de Joseph II; quelques évêques ayant cherché, dans un langage soumis, à faire exempter leur clergé de cette contribution, reçurent de Vienne la réponse que sa majesté impériale ne voulait plus entendre sur cette matière de réclamations ni de discussions; payez, ajoutait-on, et qu'il n'en soit plus question. Piccolomini, évêque de Pienza, qui résista, fut emprisonné et exilé.

Dans le traité de Hubertsbourg, il fut stipulé que la Toscane ne serait jamais réunie à l'empire, mais resterait le domaine de la branche cadette de la maison d'Autriche-Lorraine; en conséquence, elle sortit de la misérable condition de province, et eut
1765. un souverain propre dans Pierre Léopold, avec lequel commença une ère nouvelle.

Doué d'une faible intelligence, il eût du moins une volonté droite et l'art de choisir de bons conseillers, parmi lesquels brillèrent au premier rang Angelo Tavanti, bon financier, François Gianni, Jules Rucellaï, Pompée Neri. Inspiré par eux et les idées à la mode, il entreprit de réformer l'État comme on le pratiquait alors, c'est-à-dire avec l'omnipotence des décrets. Afin de rendre

les lois uniformes, il supprima les statuts particuliers, les juridictions féodales, les magistrats inutiles, le conseil des Deux-Cents, les tribunaux des arts, qu'il remplaça par la chambre de commerce. Tous les citoyens devaient être soumis à la même juridiction, le prince lui-même et le fisc; le nombre des juges fut réduit, mais on les choisit avec soin; on publia un nouveau règlement de procédure; Joseph Vernaccini, puis Michel Gianni furent chargés de rédiger un code, continué ensuite par Lampredi, mais interrompu par la révolution. Le grand-duc s'aperçut que les crimes n'étaient pas empêchés par cet étalage d'atrocité et de violence que l'on regardait comme le cortége obligé des gouvernements réguliers, mais bien par des punitions modérées, promptes et sûres, accompagnées d'une surveillance exacte; il abolit donc toute immunité ou privilége personnel, les asiles, la torture, la confiscation, le serment des prévenus, les dénonciations secrètes, les accusations contre les parents, les *procès de chambre* où la défense était interdite à l'accusé, les dépositions des témoins officiels, la condamnation par contumace. La peine était déterminée pour chaque délit, sans qu'on pût espérer de la voir diminuée, ni par rémission de l'offensé, ni par grâce du souverain. Les travaux forcés furent substitués à la peine capitale; avec le produit des amendes, on dut former un fonds destiné à indemniser les personnes injustement emprisonnées; il exclut les crimes de haute trahison, sachant que, par une extension terrible, on qualifiait ainsi une foule d'actes irrépréhensibles.

Le sénateur Gianni déclarait que « la liberté et non le règlement sera toujours le vœu de quiconque désire que le commerce prospère. » Fabbroni disait encore avec plus de logique: « Afin qu'une marchandise abonde dans un lieu donné, il n'y a pas d'autre secret que de faire en sorte qu'il y ait certitude de la vendre avec avantage; pour vendre avec avantage, il faut qu'il y ait beaucoup d'acheteurs, et pour avoir beaucoup d'acheteurs, nous ne devons pas nous en tenir aux seuls nationaux; » il montrait « les inconvénients des douanes qui bouleversent l'ordre général de la nature, empêchent le commerce sans enrichir le trésor, et transforment beaucoup de gens honnêtes en malfaiteurs. »

Une taxe unique pour tout le grand-duché fut donc substituée aux douanes diverses, et toutes les marchandises, y compris la soie, purent entrer, sortir et circuler librement. Il n'y eut qu'un seul tarif, et l'industrie fut affranchie des liens que lui imposaient les corporations d'arts et métiers, les priviléges, les exemptions,

les fidéicommis : suppression des corvées et de la servitude des pâturages publics sur les propriétés; on fait vendre les biens communaux, et l'administration des communes est confiée à ceux qui ont le plus d'intérêt à leur prospérité, c'est-à-dire aux propriétaires eux-mêmes; plus de six millions sont dépensés en routes et ponts; outre des maisons d'éducation, dont quatre-vingt trois pour les jeunes filles, on ouvre des hospices pour les pauvres, une académie pour les beaux arts, des conservatoires pour les métiers, et des lazarets sont établis, des canaux creusés; on réorganise les universités de Pise et de Sienne, en général les établissements d'instruction et les musées, les archives et les hôpitaux. Les inhumations dans les cimetières devinrent obligatoires, et l'on considéra comme citoyen l'étranger qui avait des propriétés en Toscane.

Léopold abolit encore les fermes pour l'impôt, qui pesaient lourdement sur le peuple et rapportaient peu au trésor, et les familles ne furent plus obligées d'acheter chacune une quantité déterminée de sel; on renonça à certains monopoles onéreux, en laissant libre la culture du tabac, comme aussi le débit des eaux-de-vie et les fonderies de fer. Au moyen d'une perception plus économique, non-seulement Léopold combla les vides occasionnés par ces réformes, mais il accrut les revenus d'un million deux cent trente-sept mille neuf cent soixante-neuf livres par an; dans l'espace de trente-sept ans, il réduisit la dette publique de quatre-vingt-sept millions et demi à vingt-quatre, en y employant sa fortune propre et la dot de sa femme. Il dépensa trente millions en améliorations, et en laissa cinq dans le trésor à son successeur, après avoir embelli la capitale et les villas impériales. De magnifiques résultats suivirent immédiatement ces réformes : la législation uniforme produisit une répartition plus équitable de droits et de biens; l'agriculture se releva; Ximenès, Fabbroni et Fantoni s'occupèrent du dessèchement des maremmes, et si les efforts échouèrent dans celles de Sienne, ils réussirent dans les vallées de Nievole, de Chiana et les environs de Pietrasanta, où l'on attira des habitants en leur donnant des subventions et des terres moyennant de légères redevances.

L'université de Pise, dans laquelle avaient déjà brillé Cerati, Tanucci, Grandi (1), Averani, de Soria, Politi, Marchetti, de Papa,

(1) Guido Grandi devança de beaucoup Savigny, en niant que le manuscrit des Pandectes provînt d'Amalfi, et en soutenant que le droit romain n'avait jamais

fut illustrée par Vannucchi, Pellegrini et Guadagni; le fabuliste Pignotti, l'historien Galluzzi, le traducteur Pagnini, la poëtesse Fantastici, l'horatien Fantoni, le pétrarquesque Salomon de Florence, le vigoureux satirique d'Elci attestaient l'éclat de ce petit pays; Neri-Badia, Bizzarrini, Meoli, Vernaccini, Neri, Bandini, Tavanti, Rucellaï inspiraient au prince novateur des principes rationnels d'économie et de législation.

Persuadé que « la meilleure manière de gagner au gouvernement la confiance du peuple, c'est de faire connaître aux citoyens les motifs des mesures qui deviennent successivement nécessaires, et de les informer clairement de l'usage des revenus publics, attendu que le mystère inspire la défiance et dénature les intentions du prince et de ses agents, » Léopold publia l'état des finances, avec l'emploi de la moindre somme et les principales dispositions relatives aux diverses sources de la prospérité publique (1); puis il rendit compte de ce qu'il avait fait dans un livre intitulé *Gouvernement de la Toscane sous le règne de Léopold II.*

A l'époque où l'on disait : *Le roi est tout, la nation n'est rien*, cet Autrichien proclamait donc les droits de la nation, et inspirait au peuple les sentiments d'une saine liberté civile. Bien plus, soit de lui-même ou par le conseil des autres, il voulait donner une constitution, « un État ou un gouvernement ne pouvant subsister heureusement sans une loi qui détermine entre le peuple et 1781.
le souverain l'autorité et les droits des parties, et sans que le corps des sujets, intéressé à la prospérité commune, use de tout son droit naturel, et puisse proposer et demander ce qui peut lui être utile, et repousser ce qui peut lui nuire. » Gianni en traça une ébauche, selon laquelle il voulait rendre à tous les sujets la pleine liberté naturelle, afin qu'ils intervinssent pour faire et accepter cette loi de convention, le prince ne se réservant que l'autorité gouvernementale : en conséquence, le souverain ne pourra, sans

cessé d'être connu en Occident. Tanucci combattit cette opinion par des plaintes et des brigues, en excitant les Pisans contre Grandi comme coupable du crime de lèse-nation.

(1) Du compte rendu il ressort que, en 1765, les revenus

s'élevaient à	8,958,685 livres.
Les dépenses et les charges	8,448,892
Il restait donc net	509,793
En 1789, les revenus étaient de	9,199,121
Les dépenses	8,405,056
Reste	794,065

le consentement des représentants, faire la guerre ou contracter des alliances, donner ou recevoir des secours de troupes, envoyer des soldats au dehors et construire des forteresses; il maintiendra les priviléges de Sienne et de Livourne, l'indépendance des juges, la séparation du patrimoine de l'État de celui du prince; défense d'aliéner les biens de l'État, d'accroître les impôts et de les affermer ou de les vendre, comme aussi de créer de nouveaux fiefs; la liberté du commerce des grains, l'entretien de la garde civique, les lois des communes et des établissements pieux seront assurés, et l'on rendra les comptes publiquement. Au souverain sont réservés le commandement des armées, la nomination aux fonctions royales, la collation des bénéfices de patronage royal, le droit de grâce, le pouvoir discrétionnaire dans les limites de la constitution; à l'égard de ces matières, on n'intriguera point auprès des représentants, qui du reste proposent de nouvelles lois ou la réforme des anciennes et même la faculté d'y déroger, et votent sur celles que le souverain propose; en outre, ils examinent les comptes publics, modèrent les pensions, provoquent les mesures pour obvier aux abus en fait de justice ou de commerce, éclairent le souverain sur la conduite des ministres et sur tout ce qui concerne le bien public.

Dans chaque commune, tout individu qui jouit du droit politique et n'est point employé, concourt à l'élection d'un orateur; les orateurs à l'assemblée provinciale choisissent le représentant qui devra siéger dans le parlement. Tout individu est libre de présenter des pétitions ou des vœux, mais on ne doit en tenir compte qu'autant que le conseil général de la commune les aura votés; les assemblées provinciales seront publiques, et l'on devra soumettre aux votes, avant de les exposer à l'assemblée générale, les pétitions qu'on y présentera; qu'on punisse les élus qui n'accepteraient pas l'élection.

Les assemblées générales réunies chaque année à la Saint-Jean, et présidées par un délégué du prince, avec un chancelier qui ne devait pas être un employé royal, discutaient les propositions faites par les assemblées provinciales; il fallait les deux tiers des votes pour faire admettre ces propositions. Puis, on mettait en délibération les pétitions des particuliers ou des représentants, et l'on écoutait les propositions que le souverain transmettait par l'intermédiaire de son délégué; si quelqu'une de ces propositions était convertie en loi, on devait la promulguer comme exprimant la volonté du souverain d'accord avec le vœu public. A chaque

nouveau règne, le gonfalonier de Florence réunissait l'assemblée; le grand-duc pouvait en convoquer d'extraordinaires, et les communes en demander.

Nous nous sommes étendu sur cette constitution, comme le résumé de la sagesse gouvernementale de l'époque, d'autant plus que, bien que Léopold régnât neuf ans encore, il n'en fit jamais l'application (1); du reste, on ne peut raisonner que sur un projet, dont la réalisation, à notre avis, n'était pas le but des réformes de Léopold, qui tendaient plutôt, selon l'usage d'alors, à concentrer dans le prince toute l'autorité. Léopold est donc porté aux nues par ceux qui s'attachent aux paroles et non aux faits, et font de l'histoire une satire ou une allusion; mais en réalité, ses réformes n'étaient qu'administratives; il faisait tout, et le peuple ne comprenait rien à ces réformes ou ne s'en inquiétait pas. Les communes perdirent même la partie d'autonomie qu'elles s'étaient réservée en s'agrégeant à Florence, et se trouvèrent réduites à la simple administration de leur patrimoine, et cette administration était même soumise au bon plaisir du grand-duc; dès lors, on négligeait de plus en plus les intérêts publics, puisque c'était affaire du grand-duc. Léopold put donc faire et défaire sans obstacles, blesser les opinions et les intérêts, être despote philosophe sans même avoir le mérite de l'originalité; car il imitait son frère Joseph dans un cercle plus restreint et avec des vues plus étroites. S'il faut louer sans restriction sa réforme économique, fondée sur de bons principes que la science n'avait pas encore consolidés, et dont il tirait et appliquait hardiment les conséquences; s'il devança le siècle et la révolution française par l'égalité de tous devant la loi et par la simplicité vigoureuse de ses finances, il exagéra l'idée du pouvoir royal, et l'immixtion de ce pouvoir dans les actes privés et la vie; pour réformer les mœurs et les idées, il posa des limites au luxe des riches, aux dépenses de prise d'habit; sa vanité se laissa prendre à ces louanges extravagantes, dont nous avons vu d'autres fois s'enivrer un esprit bon mais faible, louanges qui le trompaient sur l'opinion publique.

L'insuccès même de ses réformes servit à démontrer que le bien

(1) De Potter a publié un mémoire que le sénateur François Gianni, réfugié à Gênes en 1799, écrivit en 1805; c'est un continuel panégyrique de Léopold, fait avec intelligence, dans lequel il traite des règlements successifs du grand-duc, comme acheminement vers une constitution. Botta lui-même, si étranger à la critique, soupçonna que c'était une invention de Potter; l'esquisse que nous en avons donnée dans le texte est plus conforme aux intentions de Gianni.

n'est pas toujours réalisable : en permettant de couper librement du bois dans les forêts, il dépouilla les flancs de l'Apennin ; par la douceur des châtiments, il attira dans son pays la lie du voisinage ; les classes privilégiées restèrent mécontentes des innovations, avant que les autres en comprissent les avantages ; puis, ces décrets quotidiens enlevaient toute confiance dans le lendemain, et Pompée Neri lui-même qui, bien que progressiste, parut lent au fougueux Léopold, écrivait : « La bonne foi est comme la monnaie ; si le souverain l'altère, c'est lui qui en ressent les effets les plus funestes, les plus étendus et les plus longs. Le chef de tout État, par essence de la souveraineté, est et doit être le plus galant homme du pays (1). »

Léopold discréditait le pouvoir par sa duplicité : tandis qu'il ordonnait de ne pas tenir compte de toute accusation non signée, il enjoignait aux tribunaux de recevoir les délations anonymes ; tandis qu'il défendait par une loi les procès économiques et caméraux, il les autorisait en secret ; il voulait qu'on indemnisât les accusés reconnus innocents, mais cela ne se fit jamais (2). Le président du bon gouvernement était exécré, sans toutefois être craint ; un inspecteur de police fut opposé au bargel et à ses sbires, mais l'un entravait l'autre. Très-curieux de connaître les affaires des autres, Léopold dépensa quelquefois dans une année soixante-treize mille écus en espions ; c'était habituer les Toscans à la fourberie, aux petites fraudes, aux perfidies dissimulées. L'inspecteur Chelotti, qui fomentait bassement cette basse manie de délations, exerça sur le grand-duc plus d'influence qu'aucun ministre ; il en abusa même au point que Florence se souleva, et que les grenadiers voulaient tuer les sbires. Le grand-
1780. duc apaisa le tumulte, non sans faire couler beaucoup de sang ; il punit surtout les soldats, sévérité qui acheva de ruiner le peu qui restait de l'organisation militaire ; puis il supprima la garnison, en confiant à des compagnies civiques le soin de veiller à la défense et à la tranquillité de la ville. Cette mesure affaiblissait le gouvernement ; pour nous, nous vénérons les réformateurs quand ils agissent avec vigueur et conviction, mais non lorsqu'ils flattent les instincts vulgaires par mode ou peur.

En politique, il résolut de garder une neutralité complète sur mer comme sur terre, avec toutes les nations, sans excepter les

(1) *Décisions de Jean Bonaventure Neri-Badia*, tome II, p. 466.
(2) Zobi, *Hist. civile de la Toscane*, tome II, p. 437.

Barbaresques ; de ne faire aucune espèce d'alliances, défensives ou offensives, ni de se mettre sous la protection de personne : en conséquence, il ne construisit pas de forteresses nouvelles, et les anciennes restèrent sans canons ; il n'eut qu'une petite armée, et toute nationale ; comme il n'entretenait pas de navires de guerre, il abolit l'ordre de Saint-Étienne : mesures d'Arcadie dans une société comme la nôtre, où la force est malheureusement trop nécessaire.

Léopold trouva un nouvel écueil dans les matières ecclésiastiques. La Toscane, contiguë à l'État pontifical, avait de fréquentes occasions de conflits avec la cour romaine, tenue en bride, il est vrai, mais encore puissante. Les causes attribuées par le concile de Trente au tribunal ecclésiastique, et les appels des décisions épiscopales étaient de la compétence du nonce, qui avait le droit d'accorder quelques indulgences et des dispenses pour les mets prohibés, des péchés occultes et des cas réservés : il pouvait encore commuer des vœux, légitimer des bâtards, et pourvoir à certaines irrégularités pour faire obtenir l'ordination ; affermer et vendre des biens ecclésiastiques pour évidente utilité, administrer les bénéfices vacants, défendre les séquestres et concéder l'intégrale restitution ; créer des notaires, des docteurs en droit civil et canonique, en médecine, ès-arts : c'était là un mélange de juridiction ecclésiastique et civile incompatible avec les nouvelles idées du pouvoir.

Un moine napolitain du nom de Cimiro, chancelier de l'inquisition à Sienne, fit arrêter et battre un mari qui, disait-on, le gênait dans certaine intrigue ; mais le capitaine de justice le jeta dans une prison, d'où il parvint à s'enfuir ; ses complices furent alors condamnés, et l'on convint de n'admettre que des nationaux dans le saint Office. Ce fait porta l'examen sur l'inquisition, d'autant plus qu'un nouvel incident vint exciter les esprits ; en effet, les francs-maçons, dont la seule Florence, disait-on, comptait trente mille, s'étant répandus dans le pays, le saint Office en fit arrêter quelques-uns, parmi lesquels Thomas Crudeli, qui mettait dans son langage plus de feu, et dans ses vers plus d'idées qu'on n'aurait voulu. Accusé d'avoir assisté à des réunions irréligieuses avec le baron Philippe Stosch de Prusse, il subit un procès secret, qui dura longtemps, parce qu'il fallait envoyer les pièces à Rome et attendre leur renvoi. Enfin le gouvernement le transféra des prisons ecclésiastiques dans les siennes ; puis il fut relégué, pour toute sa vie, dans sa propre maison à Poppi, après

avoir juré sur l'Évangile de réciter les psaumes de la pénitence une fois par mois (1) : ces actes paraissaient étranges aux contemporains de Voltaire.

La résistance à Rome n'était pas chose nouvelle en Toscane; le faible Gaston lui-même, en 1732, défendait à l'archevêque Martelli de publier le synode diocésain, et « qu'on lui fasse savoir qu'il ne peut se mêler que du spirituel, et que nous ne voulons pas, quel que soit le motif allégué, qu'il applique aux laïques des peines temporelles. » Jules Rucellaï, chef de la juridiction, contrariait toujours les prétentions ecclésiastiques; il poussa la régence dans cette voie, puis François de Lorraine, qui limita les acquisitions de mainmorte, enleva au saint Office la censure des livres, lui adjoignit deux assesseurs dans les procès, et défendit les missions à Florence et quelques processions. Benoît XIV fut blessé de ces mesures, et quelques évêques s'y opposèrent, parmi lesquels celui de Chiusi, qui en écrivit à Rucellaï; mais celui-ci, se disant offensé, porta plainte à la cour impériale et au pape, lequel décida l'évêque à lui écrire une lettre de rétractation, dont la bassesse peut montrer à quel rôle infime on voulait alors réduire l'Église.

Pierre Léopold, afin d'imiter son frère Joseph II, alla plus loin

(1) Voir ANTON FRANÇOIS PAGANI, *Hist. de l'Inquisition de Toscane*; Florence 1783. A cette époque, on dut être impressionné par l'apologue de Crudeli; il s'agit d'un homme qui, ayant son jardin endommagé par un lièvre, invoque le secours du roi, et le roi vient avec une armée entière, laquelle détruisit le jardin avec la maison, et renversa même la haie :

E in men d'un'ora fêr sì gravi danni,
Che le lepri d'un regno insieme unite
Non avrebbero al certo
Così gran guasto mai fatto in cent'anni.
Popoli, se tra voi sorge una lite,
Non chiamate in ajuto un re possente;
State all'erta, avvertite
Ch'ei non s'impegni nelle vostre guerre,
E ch'ei non entri nelle vostre terre.

Et en moins d'une heure, ils firent tant de ravages,
Que les lièvres d'un royaume réunis ensemble
N'auraient pas certainement
Fait d'aussi grands dégâts en cent ans.
Peuples, si parmi vous survient une querelle,
N'appelez pas en aide un roi puissant;
Tenez-vous sur vos gardes ; empêchez
Qu'il ne se mêle jamais de vos disputes
Et n'entre point sur vos terres.

encore; mais, dit Botta, si les réformes de l'empereur étaient d'un philosophe, celles de Léopold étaient d'un janséniste. Il n'est pas besoin de dire qu'il fut un des ennemis les plus ardents des jésuites, qui avaient en Toscane dix colléges, avec un revenu de cent quarante-six mille six cent soixante-onze livres; en communiquant le bref de leur suppression à l'archevêque de Florence, il lui disait : « Obéissez immédiatement à celui qui est au-dessus de vous, et ce sera œuvre méritoire auprès de Dieu et des hommes; de toute manière, nous saurons nous faire obéir (1). Il abolit l'immunité des biens ecclésiastiques, les asiles, la mendicité, les ermites, deux mille cinq cents confréries et beaucoup d'ordres religieux, parmi lesquels les barnabites, qui se consacraient à l'enseignement; il empêcha les femmes de prendre l'habit monacal : en outre, il voulut que les supérieurs fussent responsables de l'observation des règles, et que les cures se donnassent au concours; défenses de publier les censures contre les violateurs du précepte pascal, et de continuer les flagellations, les pèlerinages et toutes les dévotions non autorisées par l'État; plus de mantelets sur les images des saints; aucune pompe dans les funérailles; la compagnie de la Miséricorde dut même cesser de recueillir les cadavres des personnes tuées hors de leur maison; les inhumations dans les cimetières devinrent obligatoires; il fut enjoint aux cours épiscopales de se borner aux causes ecclésiastiques, et de les juger en langue vulgaire; les vicaires, tous les trois ans, devaient être approuvés par le souverain; aucun décret n'était valable sans *l'exequatur* du gouvernement; les évêques furent contraints d'accorder aux curés les pouvoirs nécessaires pour les cas réservés; enfin, il abolit le tribunal de la nonciature, et voulait que les évêques, dans leurs besoins, s'adressassent à lui directement; car il était prêt, disait-il, à les secourir en toute

(1) Zobi, *Histoire*, livre IV, ch. 3. En 1784, il y avait en Toscane sept mille neuf cent cinquante-sept prêtres, deux cent quatre-vingt-un clercs inférieurs, deux mille quatre cent trente-trois prêtres réguliers, mille six cent vingt-sept moines laïques, distribués en deux cent treize couvents, sept mille six cent soixante-dix religieuses dans cent trente-six cloîtres. Florence comptait soixante-dix-huit mille six cent trente-cinq âmes, dont deux mille cent trente-quatre religieuses, neuf cent dix-sept moines, treize cent soixante-dix-sept prêtres, seize cent vingt-sept militaires, treize cent trente-cinq fonctionnaires civils, mille dix-huit ouvriers en laine.

Un très-grand nombre de mémoires furent publiées sur la juridiction ecclésiastique et royale; les plus remarquables sont de Rucellaï.

occasion, mais malheur à eux s'ils cherchaient à se mêler du gouvernement.

Léopold était excité par Scipion Ricci, homme pieux et savant; mais, imbu des doctrines des théologiens français, il confondit avec la superstition certaines pratiques, innocentes pour le moins; dans son évêché de Pistoie, il supprima la dévotion du Chemin de la Croix (1) et du Sacré cœur, soumit à un sévère examen des reliques et des images miraculeuses, en mettant à l'écart les moins authentiques, et abolit les chapelles privées et les fêtes superflues; dans le même temps, néanmoins, il provoquait la dévotion envers sainte Catherine des Ricci, en se plaignant qu'on se relâchât dans le jeûne de carême, et que la réfection ne se restreignît pas aux figues et aux raisins secs.

A Pistoie, on avait établi une imprimerie « pour dévoiler les injustes prétentions de cette Babylone spirituelle, qui a bouleversé et dénaturé toute l'économie de la hiérarchie ecclésiastique, de la communion des saints, de l'indépendance des princes. » De là sortaient les mille opuscules jansénistes alors de mode; en répandant ces publications et en parlant continuellement contre « les prétentions hildebrandesques, contre le règne monacal et romain, l'opiniâtreté des prêtres et des religieux à se venger non-seulement des offenses, mais de toute opposition, » Ricci souleva des questions jusqu'alors ignorées des Italiens ou négligées par eux.

Il corrigea de très-graves abus dans les monastères (2), et punit nommément deux religieuses, accusées d'un quiétisme exécrable; mais Pie VI, désapprouvant ses procédés, lui recommanda la prudence et la modestie. Le gouvernement se crut offensé par ce blâme, et Piccolomini, ministre des affaires étrangères, écrivit au pontife : « Son altesse royale se flatte que le « saint-père, après avoir fait sur cela de meilleures réflexions, se « déterminera à donner à ce prélat quelque marque de plus « grande affection, et à son altesse royale un motif d'être moins « offensée d'une pareille démarche, et de l'avilissement dans le-

(1) Dans le chemin de la croix, dévotion recommandée par les franciscains, comme les jésuites recommandaient le Sacré cœur, on prétendit qu'on avait fait des additions au récit évangélique, et l'on proposait, non de l'abolir, mais de substituer cinq nouvelles stations à cinq des anciennes. De là une querelle ardente, à laquelle prirent part beaucoup de journaux; Pujati, Affò, Bettinelli et d'autres engagèrent à ce sujet une longue discussion en 1783.

(2) Trop d'écrits de ce temps attestent le relâchement et pire encore du clergé, mais surtout du clergé régulier.

« quel elle voit que la cour romaine jette les évêques quand ils « ne sacrifient pas, avec leur devoir, leurs droits, pour laisser « toute latitude à Rome dans ceux qu'elle prétend exercer (1). » C'est ainsi que les ministres de Léopold écrivaient au pape. Plus tard, le grand-duc publia deux espèces d'instructions pastorales (*Punti leopoldini*), dans lesquelles il enjoignait aux évêques de réunir un synode au moins tous les deux ans, pour traiter de cinquante-sept points qu'il indiquait ; entre autres choses, il demandait comment on pourrait composer de meilleurs livres de prières, des bréviaires et des missels, et si la langue italienne convenait mieux dans l'administration des sacrements ; il voulait que le clergé fût élevé d'une manière uniforme, et que tous les prêtres se conformassent à la doctrine de saint Augustin sur la grâce (2).

Conformément à ces ordres, qu'il avait peut-être inspirés lui-même, Ricci convoqua un synode à Pistoie, auquel il invitait des ecclésiastiques du parti qu'on appelait royaliste, c'est-à-dire qui avaient accueilli les doctrines de Febronius. Parmi ces derniers, nous nommerons le Brescian Jean-Baptiste Guadagni ; le Génois Degola, qui fut ensuite lié avec le fameux évêque Grégoire, et compila les *Annales de la religion*; frère Vittorio Sopransi, Milanais, qui attaqua Turchi avec acharnement ; Jean-Marie Pujati du Frioul, professeur à Brescia et à Padoue, somasque puis bénédictin, qui écrivit beaucoup d'opuscules et souffrit de nombreuses mortifications sans changer ; les frères Cestari, l'orientaliste père Giorgi, le Turinois Gautier Filippino, Vallua d'Asti, Benoît Solari, évêque de Noli ; le Vénitien Jean Cadonici, chanoine de Crémone, qui voulait que le clergé fût absolument soumis aux princes, et priât pour eux, même alors qu'ils seraient tyrans, selon des formules adoptées dans les premiers temps, supprimées dans le moyen âge, mais qui s'étaient conservées dans les missels ambroisien et mozarabe. Une préface fut mise à son ouvrage par le Brescian Joseph Zola, auteur d'une histoire ecclésiastique jusqu'à Constantin, et qui, avec Martin Natali, professeur de théologie, et Pierre Tamburini, auteur de la *Véritable idée du saint-siége*, prêchait dans l'université de Pavie contre les doctrines antipapales.

1786.

1722-1806.

(1) Premier mémoire, 21 juillet 1781. La lettre du 8 août au théologien ducal commence ainsi : « S. A. R., fatiguée de la mauvaise humeur, de l'animosité et de la hauteur fort étrange avec lesquelles le saint-père traite les affaires de la Toscane, etc., etc.

(2) Lettre du 10 juillet 1782 au secrétaire Seratti.

D'autres, et notamment Toscani, furent invités avec eux ; au premier rang brillaient le Siennois Fabio de Vecchi et l'abbé Tanzini de Florence. Tamburini et Palmieri furent chargés de rédiger les décrets, et l'assemblée suivit en tout les traces des appelants français. Dans les sept-séances, il fut décidé que les évêques sont les vicaires du Christ, non du pape ; qu'ils tiennent immédiatement du Christ l'autorité pour gouverner leurs diocèses, et que cette autorité ne peut être altérée ni empêchée ; que les simples prêtres ont voix délibérative dans les synodes diocésains, et décident comme l'évêque en matière de foi ; que les églises n'auraient qu'un seul autel ; que la liturgie serait en langue vulgaire, et qu'on dirait les offices à haute voix : plus de tableaux représentant la très-sainte Trinité, et défense de vénérer une image plus que les autres ; les enfants morts sans baptême ne vont pas dans les limbes, et ce n'est là qu'une fable ; l'Église ne peut introduire de nouveaux dogmes, et ses décrets ne sont infaillibles qu'à la condition d'être conformes à la sainte Écriture et à la tradition authentique ; chaque fidèle devra lire la sainte Écriture ; l'indulgence n'absout que des pénitences ecclésiastiques, et le trésor surérogatoire des mérites de Jésus-Christ et leur application aux défunts sont des inventions de scolastiques ; la réserve des cas de conscience et le serment des évêques avant leur consécration restent abolis ; l'excommunication n'a qu'un effet extérieur ; les princes peuvent établir des empêchements au mariage, et le synode priait le grand-duc de le déclarer contrat civil.

Plus de deux cents prêtres adhérèrent à la doctrine sur la grâce que l'on attribuait à saint Augustin ; en outre, ils acceptèrent les propositions de l'Église gallicane et les douze articles du cardinal de Noailles, approuvèrent les réformes introduites par le grand-duc et Ricci, avec invitation de prescrire l'usage du catéchisme alors publié par Montazet, archevêque de Lyon (1).

Calvin envahit l'Italie, disaient les uns épouvantés ; *enfin, on verra l'arrogance des papes réprimée*, disaient les autres ravis de

(1) Voir *Histoire de l'assemblée des archevêques et évêques de la Toscane, tenue à Florence en* 1787 ; *Points ecclésiastiques, compilés et transmis par* S. A. R. *à tous les archevêques et évêques de la Toscane, et leurs réponses respectives* ; Florence 1788. Sur le frontispice est une estampe avec des figures symboliques, et au-dessous un petit génie qui tient un livre ouvert, qui porte écrit *Encyclopédie*. Ricci y défend constamment les principes des jansénistes, et présente comme modèle le synode janséniste d'Utrecht de 1763, en exhortant les évêques à l'imiter.

joie. Léopold qui, jour par jour, se tenait au courant de l'opinion, voyant quelques évêques refuser leur adhésion à son encyclique, songea à réunir un concile national. Afin de le disposer 1787.
favorablement, il voulut que trois archevêques et quinze évêques du duché tinssent une conférence dans le palais Pitti, avec autorisation d'y appeler des conseillers et des canonistes, pourvu qu'ils ne fussent pas moines; mais, sur ces entrefaites, quelques personnes, appuyées même par le juriste Lampredi, faisaient opposition au synode de Pistoie; le mécontentement général du peuple et des religieux qu'on appelait fanatiques, prenait un caractère sérieux, si bien que Léopold s'aperçut qu'un concile lui ferait perdre sa cause.

Ricci seul ne s'arrêtait pas; il faisait lire les psaumes en langue vulgaire, changeait quelques mots dans l'*Ave Maria,* enlevait les ornements précieux des églises, les brefs et les mémoires d'indulgences. Lorsqu'on célébra l'office en italien, au *Sia ringraziato Dio*, et à l'*Andate, la messa è finita*, le peuple ne fit que rire; mais à Prato, quand on voulut emporter l'autel sur lequel était vénérée la ceinture de la Vierge, les habitants de la ville se soulevèrent; après avoir envahi l'Église à main armée, ils se mirent à chanter et à jouer des instruments d'une manière tout opposée à celle que Ricci avait prescrite; ils brûlèrent, avec son trône et ses armoiries, les livres nouveaux, exhumèrent les reliques ensevelies, et enfouirent à leur place ses pastorales; malgré lui, ils firent des processions, récitèrent des litanies, et vénérèrent les images. D'un autre côté, les théologiens le convainquirent d'erreurs grossières, et la résistance se répandit jusque dans les chapitres des deux cathédrales; ses réformes furent donc abolies, et lui-même, fugitif, abdiqua.

Telles étaient les dispositions contre lesquelles avaient à lutter les pontifes. A la mort de Clément XIV, le conclave fut long et orageux, surtout parce que l'on craignait que le nouveau pape ne rétablît les jésuites; enfin, les voix se fixèrent sur Pie VI (Jean-Ange Braschi). Lorsqu'il remplissait les fonctions de tré- 1775.
sorier, il avait montré une intégrité exemplaire, au point de faire supprimer, au profit du trésor, pour quarante mille écus de pensions illégitimes; il avait désapprouvé la suppression des jésuites, et le peuple l'aimait, soit pour la beauté de sa personne, son faste et la richesse de sa famille, soit parce qu'il était incorruptible et actif. A peine pape, il prodigua les largesses, s'entoura de personnes d'intelligence et de vertu, et promit de veiller lui-

même sur toutes les parties de l'administration; il fonda des conservatoires destinés aux enfants pauvres, et, afin de les élever, bâtit un hospice pour les frères de la Doctrine chrétienne; il rendit aux cérémonies papales, au milieu desquelles il s'attendrissait jusqu'aux larmes, l'éclat qu'elles avaient perdu sous le pontificat antérieur.

Dans une Vie de ce pape, élogieuse et en style de rhéteur, François Beccatini avoue que, sauf la Turquie, l'État pontifical était le plus mal administré. Plus d'un cinquième des fertiles plages de l'Adriatique restait improductif, tellement que l'on autorisait les voisins à les cultiver pour leur compte. L'exportation des grains était interdite, et leur circulation entravée à l'intérieur; l'administration des subsistances avait le droit d'acheter, au prix fixé par elle-même, tout le blé dont elle avait besoin, et enrichissait qui elle voulait en accordant l'autorisation de l'exporter. Le tribunal des vivres, également vexatoire, taxait les animaux à son gré, et achetait toute l'huile pour la revendre cher. Il n'y avait pas de fabriques; l'introduction des marchandises étrangères entraînait des frais considérables, et par suite la contrebande se faisait sur une grande échelle. Les revenus territoriaux étaient affermés quatre cent mille écus, tandis qu'ils auraient pu en rendre facilement le double; pendant les onze années que dura le règne de Clément XIII, on compta douze mille meurtres, dont quatre mille dans la seule capitale. Pie VI essaya de remédier à tant de maux, mais inutilement.

Après cela, nous n'avons pas le courage de louer une munificence qui faisait prospérer les beaux-arts, et laissait dépérir les arts utiles (1). Pie VI accrut beaucoup le musée Clémentin, auquel il associa son nom, et chargea l'éminent archéologue Ennio Quirino Visconti de l'organiser et d'écrire sur les objets qu'il renfermait; il ajouta à Saint-Pierre la sacristie, riche et non belle, agrandit le palais Quirinal, améliora le port d'Ancône et l'abbaye de Subiaco; de l'Autriche, il acheta, moyennant neuf cent mille écus, la Mesola dans le Ferrarais; la vanité lui faisait mettre partout son nom et des inscriptions, dont aucune ne vaut celle des élèves des écoles chrétiennes : *A Pie VI, père des pauvres.*

Toutes ces dépenses, il ne les faisait pas de ses deniers ou avec l'excédant des revenus, mais en émettant de nouvelles actions de

(1) Ce qu'on disait de Grégoire XVI à l'égard de Gaetanino se disait de Pie VI à l'égard d'un certain Étienne Brandi, son factotum.

la dette publique ou du papier-monnaie; mais, comme ce papier perdit de sa valeur, il le remplaça par une rente viagère. Un décret ordonna de dresser le cadastre de tous les biens, et l'on supprima les douanes de l'intérieur.

Pie VI, foulant aux pieds les choses anciennes, ne sut pas se préserver de la manie de réformer. Il avait commencé à assainir les marais dans les légations de Ferrare et de la Romagne; Ignace Buoncompagni, chargé de ce travail, au milieu de mesures bonnes et mauvaises, comme il arrive dans de pareilles entreprises, convertit réellement en terres et prairies les bruyères et les marais; mais il se conduisit envers les tiers avec un tel arbitraire qu'il laissa un souvenir détestable, malgré les inscriptions dont il fut honoré. Nommé cardinal et délégué de Bologne, il résolut de changer l'état de cette ville qui, d'après les conventions de 1278 et de 1447, conservait les formes républicaines sous la protection du pape, avec un gouvernement mixte, composé d'un conseil communal et d'un sénat de quarante membres fournis par la noblesse héréditaire; elle n'avait pas d'autres ressources que les droits d'entrée, revenu incertain qui, ne couvrant pas les dépenses, lui fit contracter des dettes considérables. Une réforme proposée fut rejetée par le clergé et les nobles, ainsi que par ceux qui se glorifient de pouvoir dire non : de pareils subterfuges, connus des habiles, ne réussissent pas toujours, et déshonorent si l'on ne réussit pas. Pie VI, conseillé par Buoncompagni et comptant sur la faiblesse des nobles qui, là comme ailleurs, ne songeaient qu'à mener joyeuse vie, envoya deux *motu proprio*, par lesquels il réformait les droits d'entrée et 1780.
mettait un impôt sur les terres; une garnison à Bologne devait contraindre à l'obéissance. Le sénat n'avait pas même été consulté, et Buoncompagni, bravant la colère de tous, fit refuser audience à une députation envoyée au pape. Les *institutions décrépites* furent tournées en dérision; on ne tint aucun compte du gonfalonier; et Bologne, continuant à faire des réclamations, resta mécontente. Buoncompagni devint ensuite premier ministre, homme utile en des temps difficiles; enfin, renversé par Fabrice Rufo, il mourut en 1790.

L'opération que l'on vanta le plus, fut le dessèchement des marais Pontins; ce vaste terrain, qui occupe la partie méridionale des États pontificaux, baigné au couchant et au midi par la mer Tyrrhénienne, et, pour le reste, entouré par la chaîne des Apennins, s'étend parallèlement à la mer sur une longueur de

quarante-deux kilomètres de Cisterna à Terracine, et pénètre dans l'intérieur à dix-sept ou dix-huit. Le sol fournit la preuve que la mer arrivait jusqu'au pied de l'Apennin, et le mont Circello devait s'élever comme une île au milieu des eaux. Lorsque cette plaine fut séparée de la mer par les dunes, et que la dépouille des terres, des arbres et des montagnes Lépines l'eut exhaussée, la main de l'homme seconda l'œuvre de la nature, de telle sorte que les habitants y affluèrent de bonne heure; Appius ouvrit alors la fameuse route pour rattacher à Rome les villes qui florissaient sur ce territoire, et c'était là que se trouvait la plus grande partie de cet *ager publicus* que le peuple romain réclamait avec une persévérance séculaire. Mais les dunes qui s'étaient formées dans la partie occidentale et d'autres circonstances ralentissaient l'écoulement des eaux qui, de points divers, viennent déboucher dans un canal unique, appelé Bodino. Un siècle après Appius Claudius, Cornélius Cethégus entreprit de dessécher ces marais, opération qui fut interrompue, comme celle que César avait commencée. Auguste fit creuser un grand canal qui porte encore son nom; il n'est plus fait mention de ces marais jusqu'à Théodoric, qui chargea le patrice Décius de les assainir, en lui en concédant la propriété. Sous Léon X et Sixte-Quint, on y fit l'émissaire général et le canal intérieur, appelé rivière Sixte; d'autres travaux furent accomplis sous Urbain VIII; mais Pie VI, de 1777 à 1796, en exécuta de plus grandioses. Le terrain se trouva d'une superficie de quatre cent cinq milles romains, dont l'eau couvre un cinquième toute l'année, et deux cinquièmes seulement dans la saison des pluies. Le pape, avec une dépense de neuf millions et la direction de l'ingénieur Rapini de Bologne, rétablit la voie Appienne, les anciens ponts, le canal qui la côtoie, les grandioses magasins de Terracine et répara d'autres édifices, en donnant à tous, même aux hôtelleries, un caractère monumental. Malheureusement, l'exécution laissait beaucoup à désirer, et lorsque plus tard, on s'aperçut qu'il y avait mieux à faire, on n'eut que le temps d'ébaucher les travaux de rectification, et la tempête survint.

Pour suffire à ces dépenses, Pie VI créa quatorze mille trois cent quatre-vingt-treize *lieux* de mont de cent écus chacun, dont la vente produisit un million six cent vingt et un mille neuf cent quatre-vingt-trois écus; à trois pour cent, le trésor payait donc quarante-trois mille cent soixante-dix-neuf écus romains. L'entretien s'élève à douze mille écus; ainsi, chaque année, ces marais coûtent plus

de cinquante-cinq mille écus, tandis que les emphytéoses n'en rapportent que trente-deux mille six cents. On regrette que ce travail, aux grandioses proportions de l'ancienne Rome, fût destiné à former une principauté pour les neveux du pape, qu'il favorisa comme on ne le faisait plus depuis longtemps.

Pie VI s'effrayait des innovations de Joseph II, ne voyant pas où s'arrêterait cet irrationnel réformateur; les remontrances et les *réflexions respectueuses* n'ayant pas réussi, il résolut d'aller lui-même trouver l'empereur. Autrefois les papes citaient les Césars à venir rendre compte des outrages faits à la justice et à la religion; combien les temps étaient changés! Ce fut en vain qu'on lui conseilla de ne pas s'aventurer dans un voyage où il avait à craindre toute sorte d'irrévérences; confiant dans sa cause, l'influence de sa beauté majestueuse et sa vive éloquence, Pie VI, après avoir veillé une nuit sur la tombe des saints Apôtres, se mit en route.

Joseph lui avait écrit qu'il serait charmé de cette visite comme témoignage d'affection, mais « qu'on ne saurait imaginer un 1782.
motif ou citer un exemple qui pût le détourner de ce qu'il avait déjà fait (1). » A Ferrare, il l'envoya complimenter par un hussard protestant, et lui donna ensuite une garde toute composée d'individus non catholiques; il sortit de Vienne à sa rencontre pour lui faire honneur, mais évita d'aborder les questions sérieuses, et ne lui laissa voir que les personnes autorisées par lui. Kaunitz reçut la visite du pape en costume ordinaire; Pie VI lui ayant présenté la main, il la serra comme celle de son égal, et ne lui parla que de beaux-arts; il affecta de le conduire dans tous les cabinets de curiosités, et de lui faire prendre toutes sortes de postures pour observer ses collections artistiques: aussi le pape, élevé en grand seigneur, se retira-t-il *tout stupéfait*.

Pie VI se montrait disposé à donner son approbation à certaines mesures; mais on lui fit comprendre qu'on ne le croyait pas nécessaire. Profondément affligé de l'inflexibilité de Joseph II, et mortifié d'un vain cérémonial et d'une menteuse vénération pour le saint-siége, alors qu'on le dépouillait de ses prérogatives les plus importantes, il quitta Vienne, après y avoir séjourné un mois comme suppliant au pied d'un trône que les foudres du Vatican avaient souvent renversé.

A peine fut-il parti, que Joseph II envoya au gouverneur de

(1) Lettre du 11 janvier 1782.

la Lombardie l'ordre de maintenir ses décisions à l'égard des monastères et de la tolérance religieuse. Les livres, ajoutait-il, devront être soumis à la censure royale, et les bulles romaines, à l'*exequatur* royal; la nomination des évêques, qui prêteront serment de fidelité au souverain, sera faite au nom du roi ainsi que l'inspection des séminaires; défense à tout sujet de recourir directement à Rome pour des dispenses.

Toutefois, une grande influence fut exercée par ce voyage, sorte d'appel à ces plèbes auxquelles, depuis longtemps, les pontifes ne s'adressaient plus; c'etait encore un acte de communion avec ces races, source de leur grandeur temporelle. Les populations sentaient la dignité du pontife, et s'empressaient de lui témoigner de la vénération; à travers l'Italie et l'Allemagne, Pie VI reçut des hommages et de brillants accueils, bien que parfois il crût y apercevoir plus de curiosité que de déférence. Ce réveil de la démocratie religieuse dut convaincre Joseph II qu'il n'était maître que de la partie matérielle de l'homme, et qu'il y avait une puissance supérieure à la sienne (1). L'empereur rendit sa

(1) Le philosophâtre Bourgoing, dans les *Mémoires historiques et philosophiques sur* Pie VI, dit : « C'etait une frénésie de se trouver sur le passage du « pape; les barques des curieux obstruaient le cours du Danube; à vingt ou « trente milles, on voyait les gens se presser en foule sur les chemins qui mènent à Vienne, en demandant à haute voix la bénédiction du pape, et plusieurs « fois chaque jour Pie VI devait se montrer au balcon pour accorder à la foule « cette facile faveur. On craignit de manquer de vivres, tant la foule qui accourait à Vienne, des pays les plus lointains, était considérable. On remarqua « l'obstination d'un paysan qui venait de la distance de soixante lieues pour voir « le pape; quand il fut arrivé, il pénétra dans une des salles de l'appartement « qu'occupait Sa Sainteté. — *Que voulez-vous, lui demanda le garde?* — *Voir « le pape.* — *Ce n'est pas ici le lieu; allez-vous-en.* — *Oh! non, j'attendrai « qu'il vienne; je ne suis pas pressé, moi; occupez-vous de vos affaires.* « Il s'assied alors, et mange tranquillement son pain. Il attendait depuis quel- « ques heures lorsque l'empereur, l'ayant su, l'introduisit lui-même auprès du « pape, qui l'accueillit bien, lui offrit sa main à baiser et lui donna, avec sa bénédiction, quelques-unes des médailles qu'il avait apportées de Rome. *Ta, ta* « (s'écriait le vilain), *et ces Viennois m'avaient dit que le pape donnait de « l'argent à ceux qui venaient le voir.*

Le même cite les paroles d'un protestant: « La présence du pape à Vienne « produisit des effets étonnants, et je ne suis pas surpris qu'autrefois il fit d'étranges révolutions. J'ai vu plusieurs fois le pape donnant la bénédiction au « peuple de cette capitale; je ne suis pas catholique, ni facile à m'émouvoir; « mais je vous assure que ce spectacle m'a attendri jusqu'aux larmes. Combien « il est intéressant de voir peut-être cinquante mille individus réunis dans le « même lieu, animés du même sentiment, portant dans leurs regards et leurs « actes l'empreinte de la dévotion et de l'enthousiasme, avec lesquels ils atten-

visite au pape à Rome, où il vécut à l'auberge en simple particulier; à Saint-Pierre, il s'agenouillait par terre; bien que la populace, toujours prête à saluer de ses acclamations l'idole du jour, lui criât : *Vive l'empereur! vous êtes chez vous, vous êtes notre maître*, ce voyage lui fit mieux connaître le véritable état des choses. Le chevalier d'Azara, représentant de l'Espagne, auquel il communiqua son projet de réduire le pape à la condition d'évêque de Rome, et de réunir ses possessions à l'empire, le convainquit que les autres princes ne souffriraient pas que le chef de la religion devînt le sujet d'un souverain; soutenu par le cardinal de Bernis, ambassadeur de France, il obtint qu'il accepterait l'indult que le pape lui offrait pour la nomination à l'archevêché et aux bénéfices consistoriaux de Milan. Il fut donc convenu que les hauts bénéfices et les dignités ecclésiastiques, réservés à Rome jusque alors, seraient à la nomination du duc de Milan et Mantoue, et que le pape délivrerait la bulle; ainsi, Pie VI dut même abandonner la nomination des évêques d'Italie à celui qui avait aboli le couvent où la conférence s'était tenue.

Dans les affaires d'État en Lombardie, Joseph procéda avec le même caractère d'absolutisme, et, devenu tyran par amour de la liberté, il laissa le présent lui échapper pour faire violence à l'avenir. Un édit du 25 décembre 1784 incorpora le duché de Mantoue à celui de Milan, formant ainsi un seul État sous le nom de Lombardie autrichienne. Joseph réunit en un conseil de gouvernement la magistrature camérale, la commission ecclésiastique,

« dent une bénédiction dont dépendent leur prospérité dans cette vie et leur félicité dans l'autre! Absorbés par cette idée, ils ne s'aperçoivent pas des incommodités qu'ils souffrent; pressés les uns contre les autres, respirant à peine, ils voient apparaître le chef de l'Église catholique dans toute sa pompe, la tiare sur la tête, en habits pontificaux, sacrés pour eux, magnifiques pour tous, au milieu des cardinaux présents et du haut clergé. Le pape se courbe vers la terre, et lève le bras vers le ciel comme profondément persuadé qu'il y porte les vœux de tout un peuple, et que ses regards expriment le désir de les voir exaucés. Figurez-vous de pareilles cérémonies accomplies par un vieillard à la stature majestueuse, de la physionomie la plus noble et la plus gracieuse, et restez sans émotion, si vous le pouvez, à la vue de cette foule immense qui se précipite à genoux au moment où l'on donne la bénédiction, qu'elle reçoit avec un enthousiasme pareil à celui de l'homme qui la donne. Certes, je conserverai toute ma vie l'impression de cette scène. Combien ne doit-elle pas être vive et profonde dans ceux qui sont disposés à se laisser fasciner par les actes extérieurs! »

Pasquin disait que le pape était allé à Vienne dire une messe sans *gloria* pour lui, et sans *credo* pour l'empereur.

le tribunal héraldique et de salubrité, le commissariat général et la congrégation d'État; il établit des gardes de police qui, armés d'un bâton le jour, d'un fusil la nuit, se servaient de l'un et de l'autre; en outre, sans autre but que d'innover, il changea les anciens noms de beaucoup de choses. Les mendiants étaient incarcérés; mais, comme leur entretien devenait dispendieux, on les remettait en liberté sous le serment de ne plus tendre la main; puis, comme ils ne tardaient pas à le violer, on les renvoyait en prison. C'est ainsi qu'il faisait et défaisait tout à la hâte; en enlevant aux corps provinciaux l'autorité pour la concentrer dans le ministère, il dépouilla le pays de ces formes traditionnelles d'administration qu'un législateur prévoyant modifie sans les détruire, et que les peuples regardent comme la dernière barrière contre le pouvoir arbitraire (1).

(1) Parmi les individus qui observèrent le mieux l'Italie fut Charles de Bonstetten, né à Berne en 1745, mort à Genève en 1832, auteur de plusieurs ouvrages d'économie, de morale, de voyages, remarquables par la délicatesse et un juste amour de l'humanité. « Mon voyage en Italie, écrit-il, a commencé par Milan. « Gorani m'avait donné des lettres pour le comte Verri, qui m'a présenté à « Firmian, ministre et en réalité vice-roi de la Lombardie. Il est de haute taille, « et l'embonpoint ne nuit pas à son air de dignité intelligente, au fond de laquelle « se fait sentir la bonté. Il se prit d'affection pour moi, et m'invitait trois ou « quatre fois par semaine à dîner avec lui. A table, il n'y avait pas de conversa« tion générale, et l'on se comportait, à peu de différence, comme devant un sou« verain. Quand il parlait, tous se taisaient; étant près de lui, je me servis de son « vin de Tokai, et le camérier m'avertit qu'il était réservé pour le comte. Qui ferait « maintenant une pareille distinction? Le comte avait des audiences très-nom« breuses, et chacun était reçu à son tour; il fallait être expéditif, mais il écoutait « et comprenait tout le monde; c'était comme une procession, et l'on ne faisait « que passer. Firmian se voyait aimé et respecté à Milan; mais il y a quelque chose « dans le gouvernement allemand qui ne convient pas aux Italiens. Malgré les « vertus de Firmian, on regrettait la domination espagnole, qui était pourtant si « inférieure à celle de l'Autriche. C'est par le caractère plus encore que par la jus« tice que l'on gouverne les peuples; l'harmonie des caractères est le lien naturel « des nations. L'amour de l'ordre particulier aux Allemands est une ligne trop « droite et trop dure pour les âmes passionnées du Midi, beaucoup plus élastiques « que celles des Allemands. De nos jours, n'avons-nous pas vu les Français, « alors même qu'ils exprimaient l'or et le sang des Italiens, en être mille fois plus « aimés que les Autrichiens, qui, avec leur système de mari jaloux, font haïr « jusqu'à la vertu des maîtres? Les Français avaient pour alliée l'imagina« tion, que le gouvernement tudesque met sans cesse à la torture; les Français « régnaient par l'espérance, les Autrichiens par la terreur. Entre les deux gou« vernements, il y a cette différence : dans celui de l'espérance, vous avez pour « alliées toutes les illusions et toutes les réalités; dans celui de la terreur, on n'at« tend rien de l'individu que l'on hait. »

Toutefois, Joseph agissait dans de bonnes intentions : par une circulaire de 1785, il recommandait aux chefs de département de bannir les formalités pour l'essentiel; d'écouter tout le monde sans acception de condition, de langue et de culte. Le prince, disait-il, ne doit pas regarder comme sienne la propriété de l'État, ni croire que c'est pour lui que des millions d'hommes ont été créés, mais au contraire que la Providence l'a élevé au-dessus d'eux pour les servir; un bon ministre n'est pas celui qui augmente les revenus; on ne doit prendre aux sujets que l'argent strictement nécessaire au maintien de l'autorité, de la justice, du bon ordre et à l'amélioration de l'État; le monarque n'a pas le droit d'exiger davantage, et c'est pour lui une obligation de rendre un compte public des sommes qu'il perçoit. Néanmoins, persuadé que la prospérité d'un État avait pour cause l'agrandissement de son territoire, il contribua chaudement au démembrement de la Pologne; il essaya de s'emparer de la Bavière; encouragé par l'impératrice de Russie, il voulait remanier l'Italie, c'est-à-dire réunir Trieste, Milan, le Tyrol, et dépouiller Venise des possessions situées entre ces territoires; au Modénois, qui devait revenir à son frère Ferdinand, il se proposait de joindre le Ferrarais enlevé au pape, et de reprendre à la Sardaigne les territoires de Tortone et d'Alexandrie; malgré les traités conclus récemment, il songeait encore à incorporer la Toscane à l'empire, en assignant, à titre de compensation, un archevêché d'Allemagne au futur grand-duc, qu'il fit élever à Vienne par le comte de Colloredo, au grand déplaisir de la cour toscane. Désireux même de constituer l'unité de l'empire, et devançant ce que la révolution française réalisa dans un pays plus homogène, il voulait décomposer toutes les nationalités pour les diviser en treize gouvernements, dont la Lombardie était le onzième, et partager chaque gouvernement en cercles, régis par un capitaine.

En Lombardie, il y avait tant d'indifférence dans la plèbe, et tant de dévouement chez les penseurs, que l'opposition contre Joseph se manifesta seulement par des murmures et quelques pasquinades; l'archiduc gouverneur s'étant éloigné à cette époque, les Milanais y virent un indice de blâme, et lorsqu'il revint, ils

A Rome, il s'entretint beaucoup avec Charles-Édouard Stuart, le prétendant d'Angleterre, mari de cette Stolberg, comtesse d'Albani, qui fut la maîtresse du poëte Alfieri, puis l'amante du peintre Fabre.

accoururent en foule à sa rencontre et l'accueillirent joyeusement. Dans ses autres États, le mécontentement prit un caractère plus sérieux : la Transylvanie et la Hongrie défendirent par les armes les priviléges de leurs aïeux ; en Belgique, les séminaristes ne voulurent pas se soumettre à l'enseignement et aux livres prescrits ; les populations repoussèrent ce déluge de décrets, et commencèrent avec une puissante concorde un soulèvement qui finit par enlever à l'Autriche ces belles provinces. L'Allemagne elle-même s'effrayait de ce qu'il voulait acquérir la Bavière, et faire entretenir par l'empire ses propres soldats ; l'Angleterre et la Hollande, mécontentes de l'ouverture de l'Escaut (1), s'allièrent avec la Prusse pour réprimer ses excès. L'empereur, déçu de ses espérances, défait même par les Turcs qu'il avait provoqués, ne pouvait que protester de ses bonnes intentions ; sur le point de mourir, jeune encore et rempli d'amertume, il voulut cette épitaphe : *Ci-gît Joseph II, malheureux dans toutes ses entreprises.*

CHAPITRE CLXVIII.

LES ROIS DE SARDAIGNE ET DE NAPLES.

Le mouvement se faisait aussi sentir dans les royaumes situés aux deux extrémités de l'Italie, mais en sens inverse, selon le caractère divers des deux peuples et celui des princes.

Victor-Amédée II, homme d'énergie, aimé de beaucoup, craint de tous, constamment préoccupé d'agrandir sa famille, à laquelle il assura le titre royal, avait montré dans la guerre plus de valeur personnelle que d'habileté comme capitaine ; profondément imbu de la prérogative royale, il voulait, en temps de paix, connaître tout, faire tout, comme si les entreprises et les mesures de l'État ne pouvaient avoir un bon résultat que par son intermédiaire. Il écoutait le premier venu, ne voulait que personne fût au-dessus de la justice, et ne tolérait pas que les nobles opprimassent la plèbe ; il condamna même sévèrement le comte de Sales, son

(1) Dans les négociations pour l'ouverture de l'Escaut, Joseph II employa comme plénipotentiaire le comte Louis de Belgiojoso, qui, le 4 mai 1784, présenta aux états de Hollande le *Tableau sommaire des prétentions de l'empereur.*

frère naturel, et le prince de Carignan, son gendre. La nuit, en parcourant les rues de la ville, il apercevait toujours une lumière dans une maison de la rue des Imprimeurs; poussé par la curiosité, il y monta sous le prétexte que sa petite lanterne était éteinte, et il apprit que cette lumière servait à Charles-Louis Caissotti de Nice, qui, élu naguère substitut du procureur général, consacrait la nuit aux travaux de sa charge, le jour ne lui suffisant pas. Le roi lui confia quelques affaires, et le nomma bientôt procureur général, poste où il se fit une très-belle réputation Informé que l'avocat de Maistre, également Niçois, défendait vigoureusement devant le sénat les feudataires dépouillés, il le fit incarcérer; puis l'ayant appelé près de lui, il le chargeait d'examiner des dossiers, et lui donnait de temps à autre de petites pièces de monnaie, salaire si mesquin que de Maistre le pria de le laisser retourner à sa clientèle; mais le roi le nomma avocat des pauvres, et c'est depuis ce moment que commença la fortune de cette famille, qui fut ensuite illustrée par le grand philosophe. A Carmagnole, ayant entendu un discours de Charles-Vincent Ferrero, vassal de Roasio, il le chargea d'écrire une lettre importante, et, satisfait de sa rédaction, il l'envoya comme intendant à Suse; puis le fit entrer dans les finances; charmé de son talent, de son aspect majestueux et de sa faconde dans l'art d'exposer, il le nomma général des finances, puis son ministre particulier sous le titre de marquis d'Ormea, nom qui rappelle le plus grand homme d'État du Piémont. Des circonstances semblables lui firent connaître Jean-Baptiste Bogino, fils d'un notaire et bon avocat, qu'il nomma procureur général à vingt-deux ans; l'ayant mandé à la cour, il lui dit : « Je ne t'ai point « oublié, et, comme il me reste peu de temps à régner, je t'ai « choisi pour conseiller d'État. Si tu sers bien, le petit Charles « (l'héritier) fera plus pour toi, et tu seras ministre; mais, pour « le devenir, il faut avoir quelque chose, et tu es pauvre. Je te « confie donc la garde des sceaux, qui te rapporteront tant par « an; au bout de tant d'années tu auras économisé tant, et cela « suffit. Il est encore nécessaire que tu aies une maison; je ferai « venir ton oncle le prêtre, afin que, sans attendre la mort, il te « laisse la sienne. Mais tu étudies trop; achète une vigne sur la « colline et un cheval, vas-y coucher le soir, et reviens chaque « matin. »

Nous nous arrêtons exprès sur les gestes de ce roi bourgeois, qui put ainsi connaître et pousser rapidement beaucoup de personnes, lesquelles il oubliait et punissait ensuite avec la même

facilité. Ce caractère le rendait souvent arbitraire, ainsi que sa police, qui espionnait les maisons, violait le secret des lettres, emprisonnait sans jugement; il suspendait ou cassait les sentences des tribunaux avec des billets royaux ou des admonitions. Nous devons rappeler surtout le fait du sénat, qui refusa d'infliger au fiscal Revello la peine édictée contre les porteurs d'armes, parce qu'il l'en croyait exempt comme officier du gouvernement. Le roi lui envoya dire qu'il n'avait pas entendu excepter les fonctionnaires, en insistant pour la condamnation; mais, comme ils ne voulurent pas obéir, il suspendit les sénateurs et relégua le président don Graneri, sans même lui permettre d'attendre que sa femme malade rendît le dernier soupir. Graneri partit sans se plaindre; puis, comme on voulait l'amener à s'humilier pour adoucir le roi toujours irrité, il répondit : « Je regrette qu'il soit « indigné, d'autant plus que j'ai la certitude que le sénat ne pou« vait juger autrement sans blesser l'honneur et la conscience. »

Victor-Amédée, qui n'était pas hostile aux améliorations, fit compiler par Corsignani et Bersini les *Constitutions royales*, applicables à toute la monarchie. Dans ces constitutions, qui portent d'ailleurs des réformes utiles, on trouve une singulière sollicitude à l'égard des matières religieuses : obligation pour tous de communier à Pâques, et défense aux aubergistes de servir de la viande pendant le carême; quiconque, dans le délai de quinze jours, ira vénérer sainte Sindone à Turin, ne pourra être cité devant les tribunaux civils et criminels; les juifs porteront sur le vêtement un signe distinctif, avec injonction d'habiter le *ghetto*, d'où ils ne sortiront pas après le coucher du soleil, ni dans les derniers jours de la semaine sainte. Il voulait abolir, comme restrictif de la pleine souveraineté, le droit qu'avait le sénat de suspendre l'enregistrement des édits royaux suspects d'obreption ou de subreption, contraires au service du roi ou au bien public; puis, il le confirma sur les réclamations de la magistrature.

Au lieu de l'unique secrétariat d'État, il en établit un pour les affaires extérieures, un pour celles de l'intérieur, un autre pour la guerre; il réforma la chambre des comptes et le système économique. Un conseil de finances examinait et soumettait au roi ce qui regardait l'économie; trois secrétaires d'État, après les avoir contre-signés, transmettaient les ordres du roi, que faisaient exécuter quatre administrations, des finances, de la guerre, de l'artillerie et de la maison royale. La comptabilité fut organisée par le comte Groppello de Borgnone. L'actif de 1680 s'élevait à six mil-

lions huit cent trente mille livres; en 1721, il fut de treize millions, et de quinze à l'avénement de Charles-Emmanuel III, non par de nouvelles contributions, mais par un meilleur recouvrement des anciennes, par l'obligation imposée aux ecclésiastiques et aux feudataires de concourir aux charges publiques, et par l'impulsion donnée aux travaux; l'unique taxe nouvelle fut le papier timbré, au prix d'un sou la feuille. On racheta beaucoup de charges, qui étaient d'abord vénales; les fermes, qui se trouvaient presque toutes dans les mains de Français, reçurent une meilleure organisation; le monopole du tabac fut étendu à tout le pays, la loterie supprimée, et l'on fit rentrer dans le domaine les biens féodaux et les taxes aliénées, non sans troubler la propriété, puisque chacun dut justifier de ses droits devant une magistrature spéciale; Victor-Amédée attacha des titres de noblesse aux biens recouvrés par ce moyen, puis les vendit, et de là naquit *une noblesse de* 1722, méprisée par l'ancienne.

Le cadastre, objet de sa sollicitude, devait coûter huit millions; il égalisa les impôts, et put dégrever les petits propriétaires en faisant contribuer aux charges communes les feudataires et les ecclésiastiques. Conseillé principalement par le jésuite André Guevara, qui publia la *Mendicité bannie*, avec des idées fort avancées, il chercha à faire disparaître les mendiants; relevant les manufactures de drap et de soie, les études primaires, l'université, il s'efforça de rendre uniforme l'enseignement sous la direction de cette université et d'une magistrature de la Réforme; il rétablit le collége des Nobles, et fonda celui des Provinces, ainsi appelé parce que chaque province entretenait à ses frais quelques-uns des meilleurs élèves; de ce dernier collége sortirent bientôt le mathématicien Lagrange, le physicien Eandi, le chimiste Berthollet, l'anatomiste Malacarne, le polyglotte de Rossi, l'historien Denina, le typographe Bodoni. Il embellit Turin, rendit la Brunetta imprenable et se procura de bonnes troupes; mais le soin de l'armée l'emportait sur tout, tandis que les intelligences étaient entravées par la censure, au point que plusieurs des réfugiés siciliens préférèrent aller publier leurs écrits à Milan (Denina). On faisait un mystère des archives, qui étaient même fermées à Muratori alors qu'il préparait sa grande collection; aussi écrivait-il : « Je ne « serais pas resté un moment à Turin, car l'homme sage ne peut « se trouver bien dans un pays où l'on est continuellement en « péril de tomber. Il suffit de voir qu'on vous empêche d'établir un « commerce littéraire, et que vos lettres sont interceptées pour

« dire adieu à ce ciel et courir dans d'autres pays de liberté (1). »

Nous avons déjà parlé de ses démêlés avec la cour romaine, qui durèrent trente-trois ans. Exigeant avec une sévérité inexorable que chacun remplît ses devoirs, d'une économie étroite (2), tenace dans ses résolutions, il voulait au moins tirer quelque avantage des maux que l'on ne pouvait éviter; il parvint à consolider la grandeur de sa maison, accrut ses possessions d'un tiers dans l'espace d'un demi-siècle, et doubla ses revenus. De goûts simples, étranger au luxe que l'exemple de Louis XIV introduisait partout, il se promenait à pied avec une canne de jonc à la pomme de coco; il avait une tabatière d'écaille, et la garde de son épée, faite d'acier, était couverte de peau afin qu'elle n'usât point son habit. Après avoir perdu sa femme et son fils aîné, objet de sa prédilection, tourmenté de la pierre et las, comme il disait, de se tourmenter lui-même et de tourmenter les autres, il abdiqua solennellement à soixante-quatre ans. Son dernier commandement à ses sujets fut qu'ils obéissent à son fils Emmanuel, auquel il recommandait trois choses : l'intégrité de la foi catholique, une justice incorruptible et sans partialité, et le soin des soldats, comme protecteurs de la tranquillité publique, de l'autorité royale et de l'indépendance; se réservant cent cinquante mille livres par an, il se retira à Chambéry avec Charlotte Canale de Cumiana, sa femme morganatique.

1730. 3 septembre.

Est-il vrai que, au milieu des efforts des potentats de l'époque pour s'assurer les successions prochaines, Victor-Amédée avait reçu de l'argent de l'empereur et de l'Espagne pour des fins opposées, si bien qu'il ne sut se tirer d'embarras que par une abdication? ou, dans les guerres qu'il prévoyait, ne voulut-il pas compromettre sa réputation de guerrier invaincu? ou bien, la fatigue et l'insatiabilité lui faisaient-ils désirer le repos?

Mais ce repos, qui n'était pas même embelli par des études, lui pesa bientôt. Il avait entouré Charles-Emmanuel de ses créatures,

(1) Lettre de 1728 au comte d'Aguirre, avocat fiscal, qui entretenait une correspondance avec les hommes les plus distingués de son temps, et dont plusieurs lettres figurent dans le *Catalogue raisonné* de Crevenna.

(2) Marc Foscarini, ambassadeur vénitien, rapporte que le roi s'était assigné pour ses menues dépenses trente-six mille livres du Piémont: le duc de Savoie en avait huit mille; Ornéa, ministre d'État, grand cordon de l'Annunziata, avait mille cent cinquante livres de traitement. Les honoraires des professeurs de l'université étaient très-faibles; ceux de médecine en avaient mille, ceux de chirurgie six cents, ceux de grec dix-sept cents, ceux d'éloquence douze cents, ceux de droit civil trois mille.

en lui recommandant spécialement Orméa, qui fut aussitôt nommé ministre; en correspondance continuelle avec son fils sur les affaires d'État, il se proposait de lui donner la fermeté et la résolution dont il le croyait dépourvu. Charlotte Canale, qui avait cru épouser un roi, et ne se trouvait qu'un mari bilieux et maussade, excitait peut-être son ambition; la liberté avec laquelle ses actes étaient blâmés ou modifiés l'irritait profondément. Comme il en est de tous les hommes actifs, il lui semblait qu'Emmanuel ne faisait ni bien ni assez, et lorsque celui-ci vint le trouver, il lui adressa, en présence des ministres, selon son habitude d'autrefois, des reproches violents, en déclarant qu'il le tenait pour incapable de régner, et que bientôt il y remédierait; repassant les monts, il 1731.
s'établit à Moncalieri, et, comptant sur la faiblesse supposée de son fils, il chercha, tantôt par les séductions, tantôt par la surprise, à ressaisir la direction des affaires et les honneurs du rang suprême. Charles-Emmanuel, qui d'abord l'avait prié, même à genoux, de ne point abdiquer, signa alors l'ordre de l'arrêter, et Orméa le fit exécuter. Des sapeurs ayant enfoncé les portes, Char- 27 sept.
lotte, accusée d'être son instigatrice, fut violemment arrachée de son lit au milieu des soldats, et même enfermée avec les femmes de mauvaise vie. Quant à Victor-Amédée, après une résistance inutile et des explosions de colère impuissante, il fut gardé à vue dans le palais de Rivoli, que l'on fouillait à chaque instant; les gardes avaient reçu l'ordre de ne répondre à ses demandes que par de profondes inclinations: rigueurs indécentes, si même il y avait nécessité d'État à l'arrêter. Plus tard, il revit son Moncalieri et sa femme; 1732.
quand il fut sur le point de mourir, on songea à le faire visiter 31 octobre.
par son fils; mais il expira tandis qu'on en combinait les moyens.

Charles Emmanuel III (1) était peu aimé de son père, qui, pour vaincre son ignorance, lui donnait des préceptes continuels et le faisait assister aux conseils d'État, mais sans améliorer ni son éducation, ni son inexpérience, et sans le façonner au maniement des affaires; toutefois, le prince ne fut pas aussi médiocre qu'on l'avait craint, et, grâce aux excellents conseils du marquis d'Orméa, le Richelieu du Piémont, il aida par une prudente lenteur à la prospérité du pays. Nous avons vu qu'il savait profiter des guerres, si bien que, par le traité de Worms, il s'était assuré une bonne

(1) Pour sa naissance, Manfredi écrivit ce beau sonnet :

Vidi Italia col crin sparso e negletto
Colà dove la Dora in Po declina...

partie du Milanais; pour l'indemniser du Placentin qu'il réclamait, on lui donna un revenu égal à celui du pays, c'est-à-dire
1770. trois cent vingt mille livres. Dans le *Codex carolinus*, il reproduisit celui de Victor-Amédée, avec de nouvelles lois pour en rendre les effets durables ; il en prescrivit la promulgation « afin que toutes les provinces, villes et communes jouissent des avantages d'une législation uniforme. » Néanmoins, dans les cas non prévus par ce code, il prescrivait d'avoir recours aux statuts locaux et, s'ils manquaient, à la décision du sénat, enfin au droit commun : c'était ramener la complication.

Le gouvernement rachetait à quatre pour cent les droits de fief, tant royaux que personnels, au moyen d'un impôt général sur les fonds rachetables, mais avec obligation pour les feudataires de convertir en immeubles les sommes reçues. Jaloux de se procurer de bonnes troupes, il porta le chiffre de l'armée à trente mille hommes durant la paix, et à quarante-cinq mille en temps de guerre; à ces forces, en 1775, on ajouta les troupes légères, destinées à former un cordon sur les frontières, et dont les officiers pouvaient être non-nobles. En y consacrant deux cent mille livres par an, il fortifia le mont Genèvre, la vallée de la Stura et celle de Pragelato par les citadelles d'Exiles, de Demonte et de Fenestrelle; au moyen des retranchements de l'Assietta, la vallée de Pragelato se rattachait au fort de la Brunetta, et ce système de défense, dans l'opinion d'alors, devait rendre impossible le passage du mont Cenis.

Victor-Amédée II avait réorganisé l'université de Turin d'après les conseils de Gravina, que la mort seule empêcha d'y aller professer; il y appela vainement le médecin Vallisnieri et le philologue Lazzarini : mais Naples lui fournit le théologien Bencini; Padoue, Pasini, professeur de l'Écriture sacrée; Naples, Lama, professeur d'éloquence; Rome, Regolotti pour le grec; Paris, le médecin Rohault; Piperno, le canoniste Campiani. A l'ouverture, en 1720, il y avait seize professeurs et neuf cents élèves. Louis Caissotti avait organisé les écoles, avec exclusion de toute ingérence de la part des religieux, et prescription de n'enseigner d'autre théologie que celle de saint Thomas. Le Modénois Jérôme Tagliazucchi vint ensuite introduire dans cette université une éloquence compassée et une gravité pédantesque, qui se conservèrent dans l'enseignement : en 1749, on y appela le père Beccaria de Mondovi et le père Gerdil ; Vitaliano Donati de Padoue, habile naturaliste qui, chargé d'un voyage en Orient, en

rapporta beaucoup d'objets précieux, ou naturels ou d'art; Jean Cigna, émule de Volta dans la découverte de l'électrophore. Scipion Maffei persuada au roi de réunir dans le vestibule de l'université des pierres chargées d'inscriptions et des antiquités. Le médecin Caccia commença le jardin botanique, qui fut ensuite grandement enrichi par Allioni, auteur de la *Flora pedemontana*, par Dana, Capello et Moris; l'abbé Nollet augmenta le cabinet de physique. L'université reçut encore une collection de tableaux et d'antiquités, fournies surtout par les fouilles d'Industria.

Le comte Jean-Baptiste Bogino, qui, de la diplomatie, avait passé au ministère d'État, dirigeait l'administration avec succès; 1701-84. mais considérant toujours le royaume comme un patrimoine privé, il se préoccupait de le conserver intact. Il entreprit de compléter le cadastre, réforma la monnaie selon les travaux de Neri et de Cardi, et donna un soin particulier à la Sardaigne, île plus grande d'un septième que la Lombardie, et soumise à des vicissitudes dignes d'être racontées.

Bouleversée par la nature à des époques éloignées, elle offre des formes très-variées dans ses vallées et ses montagnes, qui, peu élevées, n'alimentent pas avec les glaciers des rivières perpétuelles, mais versent instantanément des torrents dévastateurs. Cette race primitive qui, de nos jours même, s'habille et se coiffe comme les idoles que la terre, après des milliers d'années, rend à la curiosité des archéologues, s'est peut-être toujours conservée au milieu de forêts épaisses et des pâturages arrosés par l'eau froide découlant des fentes des roches de granit. Là, les Sardes résistèrent aux immigrations qui survinrent de temps à autre; souvent ils se jetèrent sur les gens qui s'établissaient dans leurs maremmes insalubres et fertiles; ils conservèrent ce genre de vie pastorale, qui répugne aux demeures fixes et aux possessions stables.

Sous la domination aragonaise, la monarchie y était tempérée par un parlement composé de trois *stamenti* ou bras, c'est-à-dire ecclésiastiques, nobles et députés des villes. Les bras réunis formaient la cour générale, qu'on aurait dû convoquer tous les dix ans par des lettres adressées à chaque membre; sous la présidence du vice-roi, elle votait les tributs annuels et les donations, adressait des demandes et faisait des règlements, bien que le roi pût sans elle promulguer des lois. L'île était distribuée en trois cent soixante-seize fiefs, dont cent-quatre-vingt huit appartenaient à des seigneurs espagnols, c'est-à-dire les marquis de Chirra, de Villaforre, de Val de Calzana, de Villacidro, le duc de Mandas, le comte de

Montalbo, représentés dans le *stamento* par un procureur, et dans l'administration de la justice par un régisseur. Trente-deux fiefs relevaient du roi, cent quatre vingt huit de seigneurs, la plupart espagnols, résidant dans l'île. Ces seigneurs, comme les plus puissants demeuraient en Espagne, n'auraient pu se révolter contre le prince; les vassaux, tenus au service militaire, ne connaissaient au monde que ces barons, et ne songeaient qu'à repousser quelques incursions. La plus grande partie des dignités ecclésiastiques étaient même réservées à des Espagnols; au moyen des emplois, on gagnait l'ordre des citoyens, et la diversité des priviléges empêchait toute entente parmi les villes; aussi n'avait-on pas besoin de forces militaires pour contenir le pays, où les rois intervenaient souvent avec avantage, afin de reprimer dans les seigneurs la tyrannie qu'ils exerçaient contre les pauvres, la violation de la justice et la protection dont ils couvraient les malfaiteurs.

Les nations voisines qui trafiquaient dans la Sardaigne disparurent devant la féodalité trop compacte. L'inquisition, introduite en 1492, fut suivie de l'expulsion des juifs; des villes florissantes restèrent désertes, et dix siéges épiscopaux, faute de troupeau, furent supprimés; à Sassari, on ne trouvait que trois mille habitants. Les offices, les impôts et les monopoles étaient vendus, et un Génois acheta de la couronne le privilége de la pêche du thon; puis, comme les magistrats ne recevaient point de traitements, ils se dédommageaient par la vénalité. Les exemptions infinies des charges publiques en faveur du clergé, de la noblesse et de certaines familles privilégiées, concentraient la richesse dans quelques mains, entraînaient la misère du plus grand nombre et un genre de vie à la façon du moyen âge. Deux mille cinq cents personnes furent invitées à un banquet rustique, où l'on servit sept cent quarante moutons, vingt-deux génisses, vingt-six veaux, trois cents agneaux, chevreaux ou gorets, six cents poules, trois mille poissons, et cinquante livres de poivre dans les ragoûts. On exportait à peine la valeur de cent mille écus par le port de Cagliari, et pas davantage par celui d'Alghero; il n'y avait ni routes, ni postes, et l'on expédiait à Naples les dépêches officielles, afin qu'elles fussent envoyées de cette ville en Espagne.

Les rivalités et la haine séparaient les villes. Alghero défendait aux habitants de Sassari de se montrer dans ses murs l'épée au au côté; si Cagliari fondait une université, Sassari en créait une

autre; mais les études se bornaient à la théologie et à la scolastique; on ne cultivait que la langue castillane, dans laquelle étaient traduits les anciens statuts de l'Italie. Néanmoins, la servitude personnelle fut abolie, puisque le serf resta attache non au maître, mais au fief, et put dès lors acquérir la stabilité de la famille, puis successivement les droits communaux. La juridiction des barons n'interdisait pas l'appel au roi, et l'asile accordé aux fugitifs dans les fiefs royaux les empêchait de rendre leur oppression excessive.

Telle fut la Sardaigne jusqu'au moment où les guerres du commencement du siècle la firent passer d'un maître à l'autre, et la donnèrent enfin aux ducs de Savoie. L'île contenait alors trois cent neuf mille habitants, et rendait à peine quatre cent mille livres, qui étaient fort loin de suffire à la policer; mais devenue propriété inaliénable et érigée en royaume, elle cessait d'être une de ces provinces dont la diplomatie se sert pour équilibrer les poids dans la balance; réunie au petit Piémont, elle acquérait plus d'importance que lorsqu'elle se trouvait sous la domination de l'immense Espagne. Le nouveau roi convint d'en respecter les priviléges, mais y introduisit un gouvernement plus régulier; sans doute, il parut mesquin auprès de la somptuosité espagnole, et la vigilance italienne blessait quiconque était habitué à l'insouciance castillane; mais, comme il semblait durable, il adoucissait les esprits, aigris par tant de changements. Le pays était encore troublé par des bandes de proscrits, cet héritage que laissent toujours les guerres; en effet, les familles féodales s'étaient combattues avec acharnement, au point que les femmes intervenaient dans la lutte. Le marquis San-Martino de Rivarolo, nommé vice-roi de l'île, employa, pour les détruire, la relégation, le bannissement, le gibet, sans respecter les juridictions baroniales, ni même les formes de la justice et les garanties de l'innocence; il visitait lui-même les prisons, interrogeait les détenus et les témoins, et faisait trembler quiconque était coupable.

Bogino, qui connaissait la valeur de cette île, s'efforça, en mêlant les factions dans les magistratures, de faire disparaître, avec les inégalités sociales, les rivalités que les Aragonais avaient alimentées parmi les deux chefs-lieux; en payant sans retard, avec exactitude, il faisait tolérer la discipline; il introduisait une justice régulière, une bonne comptabilité, les assurances, des règles pour le commerce et les échanges, des écoles de prêtres italiens qui renouvelèrent l'usage de l'italien; on amenait les magistrats et le

clergé à renoncer au costume espagnol; des médecins et des chirurgiens étaient envoyés sur le continent pour se former dans les écoles; d'autres individus allaient y remplir des charges; on forma un régiment sarde, et les mariages des jeunes filles du pays avec des militaires savoyards étaient favorisés. Quiconque y conduisait une colonie recevait des terres en fief; une colonie de Grecs molestés dans la Corse fut accueillie en Sardaigne. Les pêcheurs de corail génois, qui habitaient l'îlot de Tabarca, en face de Tunis, exposés continuellement aux corsaires, furent transportés dans l'île de Saint-Pierre, que l'on inféoda au marquis de la Garde, après l'avoir bien fortifiée. Bogino fit décrire par des savants ce pays inconnu; il réorganisa les universités de Cagliari et de Sassari, d'où sortirent des hommes éminents, bien que les écoles populaires eussent mieux rempli le but. On multiplia les projets d'améliorations, dont la plupart, faute de capitaux, ne purent se réaliser. Après avoir organisé l'administration municipale, on rétablit l'ancienne institution des monts de grains, qui prêtaient aux pauvres campagnards les petites sommes dont ils avaient besoin pour cultiver leurs champs; afin de les doter, on imposa aux paysans quelques travaux gratuits, au moyen desquels on mit en culture des terrains abandonnés. Les asiles et les immunités furent diminués, des ponts construits, des marais desséchés; on établit à Cagliari une imprimerie, et le roi approuva ceux qui publiaient des vérités, bien qu'on les eût dénoncées comme séditieuses.

Parmi beaucoup d'autres, Angioi, Cossu, le vice-roi Thaon de Saint-André introduisaient le coton et l'indigo, multipliaient les oliviers et les mûriers, de même que les races de chevaux et les troupeaux. Dans un traité destiné à l'amélioration de l'agriculture
1796. de la Sardaigne, le jésuite François Gemelli d'Orta, associant les exemples aux préceptes, comparait l'ancienne prospérité de cette île avec le dépérissement occasionné par la communauté ou presque communauté des terres. En effet, dans un pays d'une fertilité de nature si diverse, on peut dire qu'il n'existe pas de propriété stable; car il faut laisser les champs ouverts, afin que les troupeaux y paissent. La commune peut en prendre une portion à ferme, l'entourer d'une haie sèche et l'ensemencer, mais pour une année seulement; après la récolte, elle doit redevenir *parabile*, c'est-à-dire lieu de pâturage. Il n'y a donc ni bâtiments, ni étables, ni bestiaux, ni engrais, ni matériel; le paysan ne s'attache point à la terre sur laquelle il ne vit qu'une année. Cette condi-

tion, très-ancienne, et, bien qu'on cherche aujourd'hui à la faire cesser, ne pourra disparaître entièrement que lorsque le commerce, auquel ce peuple semble appelé par sa position, sera devenu l'occupation dominante; car alors il fournira à l'agriculture les capitaux qui lui sont indispensables pour exploiter des terrains si fertiles.

Dans la Savoie même, Emmanuel abolit les servitudes appartenant au domaine royal, et engagea les seigneurs à l'imiter moyennant une indemnité déterminée. Comme peu d'individus profitaient spontanément de la faculté du rachat, il le rendit obligatoire, et 1771.
l'affranchi dut payer vingt-trois fois la rente; ces charges féodales s'élevaient à plus de dix millions de livres.

En Piémont, il n'y avait ni routes, ni ponts, ni fabriques, et le numéraire était rare, le gouvernement négligent. Maurice Solera conçut le dessein d'y remédier en augmentant l'argent au moyen d'un papier-monnaie émis par une banque, qui pourrait alors offrir au gouvernement des ressources pour les grandes entreprises, et permettre au particulier d'aborder les améliorations. Ce projet plut au roi, mais déplut au ministre des finances, et il n'en fut plus question. Jean-Baptiste Vasco de Mondovi proclama (vérités alors nouvelles) qu'il ne convenait point d'enchaîner les arts en corporations, de soumettre les manufactures à des règlements administratifs, et de fixer le prix du pain ou l'intérêt de l'argent; afin d'empêcher l'accumulation des biens, il proposait d'abolir le droit de tester. Spirito Robilant, après avoir combattu dans les guerres de la moitié du siècle, fut envoyé en Allemagne 1801.
pour étudier l'exploitation des mines et les salines; à son retour, nommé inspecteur des mines du Piémont, il ouvrit une école de minéralogie et de docimastique; il organisa la fabrication de la monnaie, et succéda, comme premier ingénieur, au comte Pinto, qui avait construit les forts de Tortone et de la Brunetta.

Charles-Emmanuel, bien qu'il ne se livrât point aux réformateurs philosophes, laissa publier les *Révolutions d'Italie*, de Denina, malgré la désapprobation de la censure. Quelqu'un accusant l'auteur d'être un novateur, il répondit : « Je préfère les intelligences modernes aux vieux pédants. » Il disait encore que la meilleure méthode dans les études, c'est de choisir de bons maîtres et de les laisser enseigner à leur guise (1). Charles adoptait ce qu'il jugeait le meilleur, mais il évitait toujours de mettre le

(1) ROBERTI, lettre à un professeur dans le Frioul, de 1777.



marteau dans le vieil édifice. Si l'on brisait les chaînes ailleurs, là on les rivait. Lagrange, Denina, Berthollet et Bodoni durent abandonner leur patrie, *comme s'ils avaient craint dans le pays natal quelque ombre malfaisante* (BOTTA); Alfieri s'ennuyait d'un *pays amphibie, avec une cour et un gouvernement français, des mœurs et des croyances italiennes,* et dans lequel on n'entend parler que du roi.

Victor-Amédée III monta sur le trône à l'âge de quarante-sept
1773. ans. Prévenu au dernier point contre les ministres de son père (1), il les congédia, en commençant d'abord par Bogino et le cardinal des Lanze, favorable aux prétentions romaines. Le peuple, selon la coutume, se berça de l'espoir d'obtenir des réformes plus larges, et le roi, il est vrai, ne répugnait pas aux innovations; mais, entraîné par la manie d'imiter Frédéric II de Prusse, il voulait en pleine paix des soldats et des forteresses; aussi, après avoir épuisé les douze millions laissés par son père, il ruina les finances, et, par le choix exclusif des nobles pour les grades d'officiers, il fortifia l'aristocratie, déjà orgueilleuse et arrogante. Il termina le port de Nice, dont l'étendue et le nombre des habitants furent doublés; il supprima les péages en Savoie, reconstruisit le palais de Chambéry, embellit les bains d'Aix, endigua l'Arve et le Rhône, bâtit Carouge auprès de Genève. Turin lui dut beaucoup d'édifices, l'observatoire, les cénotaphes, l'éclairage. L'Académie des sciences, création privée de Lagrange, de Saluzzo et de Cigna, reçut une organisation régulière, et fut dotée avec les biens d'abbayes sécularisées; il approuva les statuts d'une société agricole, et améliora les routes, dont on avait publié le plan en 1770; des canaux d'irrigation furent ouverts, et l'on interdit les inhumations dans les églises; d'après les conseils de Gerdil, il défendit d'aller étudier à l'université de Pavie, foyer de jansénisme, bien qu'il laissât enseigner dans celle de Turin des doctrines peu différentes.

La chute de Bogino entraîna la ruine de la Sardaigne; sa po-

(1) Lalande raconte que l'épée placée sur le cercueil de Charles-Emmanuel III devait appartenir au grand écuyer; mais Victor-Amédée la remplaça par une autre garnie de diamants, en disant : « Je veux conserver l'épée qui servit à Guastalla. » Le roi (écrit le voyageur français) se lève à sept heures; à huit heures et demie il travaille avec les ministres, l'un après l'autre, et ne tient pas de conseil; vers les onze heures, il va trouver la reine et entend la messe; après le dîner, il donne audience à tout le monde; puis il se promène et vient souper en famille. Deux fois par semaine, il y a réunion chez la reine, qui ne reçoit que les femmes, les ambassadeurs ou les étrangers présentés. »

pulation, qui s'était élevée au chiffre de quatre cent seize mille âmes, diminua de trente-trois mille, et les crimes s'y renouvelèrent avec une horrible fréquence. L'abolition des jésuites fit perdre à l'île des collaborateurs très-actifs dans l'œuvre de son éducation. Le roi, il est vrai, déclarait qu'il voulait que ses sujets du continent et de l'île fussent traités sans aucune différence, et, durant les disettes, fournissait des secours à quiconque lui en demandait; mais cette administration qui croyait avoir fait assez si elle n'empirait pas les choses, laissait corrompre la justice, et la langueur envahissait le pays. On envoyait en Sardaigne, pour remplir les charges, les jeunes nobles qui n'avaient pas été dignes de les occuper en Piémont: les vice-rois négligeaient les réformes, ou les appliquaient avec précipitation, sans fermeté, et avec ces procédés soldatesques qui s'inquiètent peu de la régularité, et ne respectent pas toujours la justice.

Le roi contracta de nouveaux liens avec les Bourbons, en épou- 1775.
sant la fille de Philippe V, et en mariant son fils à Clotilde, sœur de Louis XVI (1); à cette occasion, il dépensa deux millions, outre pareille somme reçue de ce roi, aux frères duquel il maria deux de ses filles. Ainsi se consolidait cette monarchie, la seule qui n'ait pas souffert de révolutions, ni de changements de dynastie.

Portons maintenant nos regards sur la nouvelle dynastie qui règne à l'extrémité méridionale. Le fils aîné de Charles III étant idiot, le trône d'Espagne devait être occupé par le cadet, et les Deux-Siciles eurent pour roi le troisième fils, Ferdinand, âgé de 1759.
neuf ans, tandis que la majorité était fixée à seize. Tanucci, nommé par Charles l'un des régents du jeune roi, prévalut facilement sur les autres, vieux et sans goût pour le travail; comme dépositaire des intentions de Charles, et feignant d'agir d'après ses conseils, il gouverna à son gré, en disposant les choses de

(1) Pour le mariage de Charles-Emmanuel avec Clotilde de France, laquelle mourut en 1802 en odeur de sainteté, Bodoni publia un prodige de typographie, c'est-à-dire un volume grand in-folio, avec le titre *Epithalamia exoticis linguis reddita*, dans lequel trente-quatre villes du Piémont font des vœux en trente-quatre langues différentes; il y a de belles gravures d'Évangéliste Ferrari, représentant les effigies des ducs de Savoie et les fastes des villes. L'orientaliste Bernard de Rossi fournit ces diverses langues, ce dont il n'y avait pas d'exemple, puisque le *Monumentum romanum* en l'honneur de Peiresc fut compilé par plusieurs savants ensemble. Le père Paciaudi expliqua en latin les gravures, et Gaston Rezzonico décrivit le tout dans un petit poëme, imprimé par le même Bodoni.

manière que Ferdinand fût contraint désormais de suivre la voie qu'il lui avait tracée. Selon le philosophisme à la mode, Tanucci voulait affaiblir l'aristocratie et la papauté; mais il méconnut la puissance croissante du tiers état. Améliorer l'armée, encourager les arts, l'agriculture, poursuivre la subdivision des propriétés, ouvrir des ports, des routes et des canaux, modérer la prérogative royale, c'est à quoi il ne songea nullement. Quant aux finances, il ne connut d'autre expédient que d'augmenter les droits de douane, et souvent il intervenait dans les décisions des tribunaux. Un grand nombre de francs-maçons ayant été arrêtés, il mit en accusation don Gennaro Pallanti, président de rote, par les soins duquel il les avait pris. Dans la disette de 1764, il publia contre les *monopoleurs et les usuriers, ennemis des pauvres*, des bans très-sévères, dont le résultat fut une grande exaspération du peuple, manifestée par des tumultes, qu'il dut réprimer par le gibet; ainsi il y eut beaucoup de victimes soit par la famine, soit par les supplices, tandis qu'il suffit aux marchands étrangers de connaître la situation du pays pour accourir et y faire affluer le blé. Comment un homme si médiocre put-il acquérir tant de réputation (1)? C'est ce qu'il serait impossible d'expliquer, si l'on ne savait pas que le courage alors consistait à molester les prêtres, et que ce fut par ce moyen que Tanucci gagna les dispensateurs de la renommée.

Ignorant et vigoureux de corps, Ferdinand grandissait au milieu de compagnons robustes, de jeux athlétiques et des plaisirs de la chasse, pour laquelle on étendit les réserves, déjà considérables, en menaçant de la torture quiconque les violerait; les journaux rapportaient jour par jour le nombre des bêtes qu'il avait tuées. De là, ces habitudes qui ne l'abandonnèrent pas durant les soixante-cinq ans ans de son règne : il avait une telle répugnance à écrire que les encriers furent bannis du conseil d'État, et qu'il faisait apposer sa signature par d'autres; jaloux de quiconque était instruit, il avait des goûts et des manières dont la bassesse répugnait à la dignité de son rang. Trop sincère pour cacher ses défauts, il luttait et jouait à la balle en public; une fois, il donna l'ordre de saisir un abbé recommandable qui assistait à ses jeux, et le fit berner sur une couverture tenue par les

(1) *On ne comprend pas comment Tanucci a pu se faire une si grande réputation de sagesse*, dit Gorani, et il cite ses tarifs insensés qui remplirent le pays de contrebandiers.

quatre bouts. Au théâtre, il se montrait parfois dans sa loge avec un plat de macaroni; il pêchait près du Pausilippe, puis vendait lui-même les poissons, et en frappait au visage quiconque lui offrait un prix trop bas, ou ne remettait pas l'argent avant de les recevoir; quelquefois, en costume de cabaretier, il servait les chalands, et les lazzaroni profitaient de cette liberté pour lui dire des vilenies et des vérités; néanmoins ils applaudissaient au roi populaire.

Il est important d'examiner les deux faces de ce Janus : l'une est celle d'un grossier bonhomme, comme il parut à nos pères; l'autre représente un fourbe sanguinaire, exécré à ce titre par notre siècle. En effet, il eut d'abord affaire à un peuple somnolent, puis à un peuple frénétique; d'autre part, les philosophes d'alors, quoiqu'ils parlassent moins de nationalité, détournaient la haine de Ferdinand pour la concentrer sur une Autrichienne.

Marie-Thérèse, qui considérait toujours le royaume de Naples comme usurpé sur sa maison, voulut au moins y avoir une main en mariant à Ferdinand sa fille Caroline, sous la condition expresse que, aussitôt mère, elle entrerait dans le conseil d'État; elle introduisait ainsi dans le royaume de Naples la politique autrichienne, qui dirigeait désormais toute l'Italie, excepté le Piémont. Caroline enseigna à lire et à écrire à son mari, qui l'appelait toujours *maestra*, et lui témoignait plus de respect que d'amour, mais un respect qui n'excluait pas les soufflets. Caroline souffrait ces brutalités, mais savait choisir ses moments d'indolence pour lui proposer ce qu'elle désirait; Ferdinand s'irritait, trépignait, mais finissait par signer, puis allait se consoler à la chasse; il confiait tout à ses gardes, même ses querelles avec sa femme, à laquelle non plus il ne savait rien taire, de telle sorte qu'il exposait à des vengeances quiconque lui en avait dit du mal. Et pourtant il n'était pas de mal qu'on ne dît de Caroline, au point de supposer qu'elle maltraitait ses fils, afin que par leur mort (et déjà le prince royal avait cessé de vivre) la couronne revînt à la maison d'Autriche. La nature, les insinuations de sa mère et le désir d'imiter ses frères l'avaient faite impérieuse; voulant détacher le roi de la cour de Madrid et du pacte de famille, elle l'entoura d'hommes nouveaux, dévoués à l'Autriche, et renvoya Tanucci. Après avoir régné, peut-on dire, quarante-trois ans, ce ministre se retira à la campagne avec les regrets qu'emportent les personnages disgraciés, et mourut bientôt. Il ne laissa point de richesses, et c'est là son plus grand éloge.

1776. La reine le fit remplacer par le marquis de la Sambuca, favorable aux intérêts autrichiens; Charles de Marco hérita de l'esprit de Tanucci et de son aversion pour le saint-siége, mais en usant de plus de prudence. Caroline ne voulait pas se trouver en dissidence avec ses frères Joseph et Léopold dans l'hostilité contre les papes, et Ferdinand la secondait; vingt-quatre écus ayant été assignés sur une abbaye laïque pour acheter l'habit d'un novice qui se faisait dominicain, il écrivit de sa main sur la dépêche : « Je ne veux pas qu'on jette de l'argent pour faire un sale moine (1). » Quelques couvents furent abolis, et l'on défendit aux autres de dépendre d'étrangers; les évêques durent accorder les dispenses, ne point demander les bulles à Rome, mais se faire instituer par d'autres évêques. Loin de tenir compte des conciliations que Pie VI avait proposées par l'intermédiaire du cardinal Buoncompagni, on renvoya le nonce pour avoir reproché à un évêque des excès de juridiction.

Tanucci, préoccupé de combattre les prêtres, avait négligé l'armée; néanmoins Joseph Palmieri, auteur de l'*Art de la guerre*, se distingua dans les armes, ainsi que le prince de San Severo qui proposa un nouveau système de tactique, et Alphonse de Luna, qui écrivit l'*Esprit de la guerre* et d'autres traités loués par Frédéric II. Le roi de Prusse avait mis les armées à la mode, et Naples voulut en avoir de terre et de mer. Dans ce but, on appela de Toscane Jean Acton, chevalier anglais; fier de ses récentes victoires sur les Algériens, brave, beau, complaisant, chargé de titres, il songea à gagner la faveur de la reine qui était tout, et devint par cette voie chef de cabinet, maréchal de camp, général; mais, exclusivement préoccupé d'assurer sa fortune et de suivre la volonté de ses maîtres, peu versé dans la pratique du gouvernement, sans souci des intérêts d'un pays qui n'était pas le sien, il finit par exciter autant de mécontentement qu'il avait d'abord fait naître d'espérances.

S'appliquant à réformer l'armée, il y abolit les priviléges, et les grenadiers, à la manière autrichienne, devinrent les gardes du corps ; il licencia les Suisses, réunit en deux régiments les Espagnols, les Irlandais et les Flamands, et conserva le régiment royal de Grecs, en y ajoutant un bataillon de chasseurs albanais. Des offi-

(1) Botta assure avoir vu la dépêche. Du reste, ce langage convient parfaitement à l'homme qui disait de sa femme : *Elle dort comme une marmotte et sue comme une truie.*

ciers furent envoyés au dehors pour apprendre les meilleurs usages, et il établit deux académies pour les corps riches; il appela de France et de Suisse des officiers instructeurs pour le génie, la marine, l'arsenal, et le Grison Salis pour l'armée, le Français Pommereuil pour l'artillerie; à Capoue, il forma un camp d'instruction. Mais tous ces étrangers voulaient faire des réformes coûteuses et non nécessaires; en outre, ils amenaient avec eux des individus pour leur donner les grades, sollicités en vain par les nationaux en récompense d'honorables services.

Acton donna plus d'attention à la marine; il fit d'énormes dépenses pour équiper des vaisseaux de ligne, flotte qui occasionna de graves embarras en élevant le royaume au rang de puissance maritime, tandis qu'on aurait dû préférer des bâtiments légers pour les communications avec la Sicile, et pour empêcher les chébecs barbaresques d'infester les côtes; tout au contraire, il ne fut pas même permis aux navires marchands d'avoir des canons, comme ceux des Anglais. Les brigands désolaient le pays (1), au point que le gouvernement était réduit à recommander aux voyageurs d'aller en caravanes; les côtes étaient ravagées par les Barbaresques, bien que les rois, sous le prétexte de les combattre, eussent obtenu du pape la croisade, c'est-à-dire la permission de faire gras, qui rapportait cent vingt mille ducats. Tanucci ayant peuplé Ustica, île qui leur servait de refuge, ces pirates en enlevèrent les colons.

Les ministres se proposèrent d'améliorer le sol, mais en recourant à un mélange de mesures bonnes et mauvaises; on favorisa les défrichements, des îles désertes furent peuplées, des archives royales instituées, et l'on créa la conservation des hypothèques. Michel Jorio, très-versé dans les lois et l'histoire, fut chargé de préparer un code commercial et maritime, qui resta en projet. La pragmatique de 1774 mit quelque frein aux gens de loi, fléau

(1) Angiolino del Duca, pauvre campagnard, se servait d'une mule, qui mourut; son maître en ayant exigé le prix, il fut contraint de vendre son mobilier, se jeta dans la campagne, et devint brigand fameux. Il dépouillait des barons et des seigneurs, mais épargnait les étrangers, qu'il escortait même. Passant de village en village, il établissait un tribunal et trouvait facilement des coupables parmi les riches; il écrivait à d'autres des lettres polies, en déterminant les sommes qu'ils devaient; parfois il n'enlevait à ceux qu'il attaquait que la moitié de leur argent. Il partageait loyalement le butin avec ses compagnons, et n'assassina jamais. Il avait proposé au roi de maintenir la tranquillité dans tout le royaume s'il voulait lui accorder une solde et un grade; même après son supplice, le peuple le regrettait comme un ami du peuple.

du pays; on proscrivit l'autorité des interprètes et des commentateurs, en ordonnant aux juges de ne décider que sur un texte précis de la loi, et de publier les motifs de leurs sentences avec les points de fait et de droit; la discussion des preuves et l'interrogatoire des témoins durent avoir lieu en présence de l'accusé et des défenseurs. Toutefois, on conserva la torture et les peines atroces contre les voleurs; la lecture de Voltaire entraînait trois ans de galères, et celle de la *Gazette de Florence*, six mois de prison. L'Académie bourbonienne fut réformée; mais elle devait avoir pour président le majordome de la cour, et les académiciens ordinaires étaient élus « par l'autorité suprême du roi dans la haute noblesse. »

Les habitants de Torre del Greco, toujours menacés par le Vésuve, s'étaient adonnés à la pêche du corail, excitant la surprise par leur audace et leurs profits; mais cette industrie languit lorsque le gouvernement voulut intervenir et la soumettre au règlements du *Code carolin*. Le tribunal des subsistances examinait arbitrairement les marchandises à la frontière pontificale, empêchait la sortie des grains, du bétail, de la monnaie, et punissait à son gré les transgresseurs; les servitudes du pâturage durant l'hiver (*regj stucchi*) entravaient l'Abruzze maritime, au point qu'on ne pouvait clore les terres, ni les ensemencer, ni les planter d'arbres. Ce tribunal et ces servitudes furent supprimées sur les réclamations de Melchior Delfico, qui proposa même l'affranchissement des possessions féodales, l'uniformité de poids, de mesures, de justice; mais on ne sut pas rendre uniforme l'administration communale, ni la soustraire aux feudataires. L'administration générale manquait d'un centre, et les attributions qui appartiennent aujourd'hui au ministre de l'intérieur, étaient réparties parmi les autres ministres (1).

(1) Dépenses :	pour l'armée	3,500,000 ducats.
	la flotte	1,000,000
	honoraires des magistrats	150,000
	émoluments des ministres et de leurs employés	150,000
	entretien des forteresses et autres édifices	200,000
	pensions	200,000
		5,200,000

Revenus, sept millions de ducats; il y avait donc chaque année un excédant de ... 1,800,000

La Sicile, administrée comme une province, se trouvait dans une condition plus déplorable encore; le gouvernement éludait ses franchises, y laissait dominer la féodalité, dépérir l'agriculture, et la chargeait d'impôts. Les fiefs y étaient en plus grand nombre, attendu que, par un privilége du roi Martin, ils passaient à toutes les branches et même aux femmes, sans jamais s'éteindre ni faire retour au roi. D'un autre côté, les biens étaient enchaînés par la *soggiogazione;* or, comme on ne pouvait les vendre à cause des fidéicommis, on les chargeait d'intérêts à payer, de dots pour les filles, d'assignations pour les cadets, qui absorbaient jusqu'à la moitié et plus du revenu. Chaque année, le prince de Butera payait en intérêts quarante mille onces; Paterno, trente-quatre mille; Terranova, vingt-deux mille; Trabia, onze mille. Les fiefs étaient en outre entravés par une administration très-compliquée.

Les campagnes étaient infestées par une foule de brigands, dont trois bandes nombreuses avaient pour chef un certain Testalunga de Pietraporzia, qui empêchait tout commerce et ruinait l'agriculture, jusqu'au moment où il fut pris. L'exportation des grains était prohibée; en outre, on en remplissait de vastes magasins au moyen d'un capital particulier (*colonna frumentaria*), destiné à faire des achats au besoin; néanmoins les disettes se renouvelaient fréquemment. Le marquis Fogliano, vice-roi loué par les flatteurs, avait autorisé le Génois Gazzini à exporter du blé; le peuple, attribuant à cette concession la cherté qui survint, se plaignit en tumulte, jusqu'au moment où il obtint qu'on nommât préteur César Gaetani, prince de Cassaro; mais celui-ci étant tombé gravement malade, le peuple en accuse le vice-roi, fait de tumultueuses dévotions, et porte à la maison de César toutes les reliques vénérées qu'il possède, passant tour à tour des prières aux menaces. Le malade étant mort, il tente de saccager la banque et le trésor; puis, sous la conduite d'un certain Joseph Pizzo, il brûle la maison de Gazzini, enlève les canons des navires qui se trouvent dans le port, délivre les criminels, et, se jetant sur le palais, il aurait égorgé le vice-roi si l'archevêque Filangieri ne 1773.

L'armée se composait de trente-cinq mille hommes, dont six mille en Sicile; quatre mille étaient Suisses. Les *Mémoires sur le royaume de Naples* par Orloff, bien que passionnés, sont importants; on les attribue au Napolitain de Angelo. Voir aussi Coco, *Sur la révolution de Naples;* GALANTI, *Description géographique et politique des Siciles;* ARRIGHI, *Essai historique pour servir à l'étude des révolutions de Naples.*

l'avait aidé à s'enfuir à Messine. L'octogénaire général Caraffa, et surtout Filangieri, assoupirent le tumulte, l'un par la rigueur, l'autre par la bonté. Le parlement, réuni à Cefalu, exposa les plaintes et les besoins du pays, ouvrant ainsi la voie qui devait conduire aux réformes futures. Fogliano fut destitué, et l'on ne répandit de sang que dans les supplices; les bastions de Palerme furent vendus ou démolis.

1715-89. En 1781, Dominique Caracciolo, marquis de Villamarina, passa dans la Sicile comme vice-roi. Ambassadeur en Angleterre, il s'était bientôt dégoûté d'un pays « où il n'y a de poli que l'acier, et où l'on fait des paris sur tout. » A Paris, il se lia avec la société brillante, avec Diderot, d'Alembert, Garat et d'autres de cette école. Louis XV lui ayant demandé s'il faisait l'amour, il répondit : « Non, Sire; je l'achète tout fait. » Marmontel le dépeignait ainsi : « A la première vue, il avait l'air épais et massif d'un ignorant; mais aussitôt qu'il parlait, ses yeux s'animaient et lançaient des étincelles; la finesse, la vivacité, l'originalité de ses pensées, le naturel de l'expression, son sourire gracieux, donnaient à sa laideur un caractère aimable, ingénieux, intéressant. Peu exercé dans notre langue, mais éloquent dans la sienne, lorsque le mot français lui manquait, il empruntait à l'italien ses termes, ses tours hardis et pittoresques; il donnait à sa langue une telle animation par le geste napolitain, qu'on peut dire qu'il avait de l'esprit jusqu'au bout des doigts. Il avait étudié les hommes, mais en politique plutôt qu'en moraliste satirique; avec un grand savoir, une manière aimable et fine de le manifester, c'était un excellent homme, et tous recherchaient son amitié. »

Il avait puisé dans cette compagnie des idées rénovatrices, dont il voulut faire l'application à la Sicile, mais sans mesure et avec cette violence qui ne souffre pas de contradiction. Conseillé et souvent modéré par Xavier Simonetti, il assoupit les querelles séculaires entre les diverses contrées; il supprima le saint office, les corvées des paysans, les immunités des barons, provoquant ainsi les personnes molestées à réclamer avec la certitude de se voir soutenues (1); il réorganisa le parlement de manière que la

(1) Bien qu'il refrénât les excès des barons, les prestations et les droits oppressifs subsistèrent, puisque nous lisons dans la constitution de 1812 : « Les « *angaries* et les *perangaries* introduites seulement par la prérogative des seigneurs sont abolies sans indemnité. Dès ce moment cesseront les droits de poule, « de capitation, de fumier, de voitures, l'obligation de transporter de préférence

députation du royaume, laquelle, dans les intervalles des sessions, veillait à l'exécution de ses décrets, se composât, outre les barons, de quatre ecclésiastiques et de quatre députés des villes royales. Les barons qui ne purent montrer leurs titres écrits furent dépouillés de l'entier et double empire, sans pouvoir concourir à la nomination des magistrats municipaux, ni à l'administration des fonds communaux; ainsi, disait-il, on ne devra reconnaître que le roi et le peuple. Inspiré par l'école dont il sortait, il se vantait lui-même, raillait les classes abaissées et foulait aux pieds l'opinion publique : il ne souffrit pas que les artisans portassent l'épée, réservée aux gentilshommes, et fit enlever les bustes dont les villes avaient honoré les magistrats recommandables, comme si ce témoignage eût été du municipalisme. La dévotion à la lettre de la Vierge, à sainte Rosalie et le vœu *sanguinaire* de la Vierge immaculée étaient l'objet de ses railleries, tandis qu'il fréquentait des danseuses et des cantatrices; ayant fait venir une troupe française, il invita les évêques à la voir; favorisant les espions, il troublait le foyer domestique et suscitait la calomnie.

A Paris, il avait dit : *Si jamais je suis ministre de Naples, je saurai bien l'affranchir du grand mufti de Rome.* Cependant, devenu ministre, il conclut un concordat avec le pape, en stipulant que chaque nouveau roi offrirait à saint Pierre cinq cent mille ducats d'argent; qu'il appartiendrait au pape de conférer les petits bénéfices, mais pour les donner exclusivement à des nationaux; qu'il choisirait les évêques parmi trois candidats proposés par le roi, et accorderait les dispenses matrimoniales; toutefois l'hommage de la haquenée cesserait, et le royaume ne serait plus qualifié de vassal du saint-siége. En conséquence, Caracciolo fut dénigré comme vendu aux prêtres et aux fanatiques; puis, quand on lui annonça la prise de la Bastille

« les denrées du baron et de lui vendre ses produits, ainsi que les travaux per-
« sonnels et les prestations serviles provenant de la condition de vassal à seigneur.
« Sont également abolis, sans indemnité, les droits privatifs et prohibitifs qui
« obligent les citoyens à ne moudre que dans le moulin du seigneur, à ne fré-
« quenter que ses auberges, tavernes et hôtelleries; les droits de *zagato*, en
« vertu desquels on ne peut vendre de comestibles et de boissons que dans la
« taverne du baron, et autres semblables, toutes les fois qu'ils auront été éta-
« blis par la simple prérogative du seigneur ou la force du baron. »

Dans le royaume de Naples, David Winspeare comptait encore 1,395 droits sur des choses ou des personnes, qui subsistaient à l'avénement de la famille de Napoléon.

de Paris, lui novateur, lui ennemi de la féodalité, il éprouva tant de chagrin qu'il en mourut.

Le royaume subit alors des désastres éternellement mémorables. En 1726, Palerme fut bouleversée par un tremblement de terre; en 1727, après de longues éruptions du Vésuve, il tomba sur Naples une pluie telle que les maisons furent inondées, les aqueducs engorgés, les arbres arrachés, les collines dénudées; puis les tremblements de terre se renouvelèrent fréquemment, et surtout en 1731, à Foggia, qui resta tout endommagée; trois mille personnes furent ensevelies sous les ruines des maisons. Barlette, Bari et Naples en souffrirent également; dans l'année suivante, ils agitèrent encore Naples et la Terre de Labour. L'éruption du Vésuve, en 1779, laissa dans les esprits une épouvante extraordinaire; or, comme la frayeur était accrue par le grand nombre d'images et de descriptions qu'on en publiait chaque jour, Galiani voulut y remédier par un opuscule intitulé : *Très-épouvantable description de l'épouvantable épouvante qui nous a tous épouvantés avec l'éruption du* 8 *août de l'année courante, mais* (*par la grâce de Dieu*) *qui a peu duré; d'Onofrio Galeota, poëte et philosophe d'emprunt*. On rit, et les esprits se calmèrent.

En 1743, la peste avait enlevé trente-quatre mille habitants à Messine, dont le tremblement de terre ruinait ensuite les maisons. Au mois de février de 1783, on sentit de la pesanteur dans l'air, troublé par des bruits étranges, et les animaux s'agitaient sous l'oppression d'une inquiétude inexplicable; la marée était plus forte, plus irrégulière, et Scylla et Charybde tourbillonnaient avec plus de violence; puis le sol se mit à trembler, et le 5, vers midi, il y eut des secousses épouvantables; tantôt la terre ondulait, tantôt elle se boursouflait, parfois elle s'affaissait, heurtait de travers ou tournoyait à la manière d'un tourbillon. Aux mugissements continuels se joignirent bientôt la chute des maisons, les cris des habitants, l'incendie des édifices, dont les flammes étaient alimentées par un vent impétueux qui, soufflant à la manière d'un tourbillon, enlevait dans les airs les meubles et les pierres détachées. La mer soulevée se précipita dans le port, et remplit de boue et d'algues le parterre du théâtre maritime.

Les secousses se renouvelèrent les 7, 25 et 26 de ce mois, puis le 28 du suivant. La Calabre, où le sol entr'ouvert engloutit hommes, châteaux, pays, fut principalement bouleversée alors; les vagues soulevées balayèrent une grande partie des côtes; des

villages entiers restèrent abîmés non loin d'autres qui n'éprouvèrent aucun dommage; des rochers immenses, des temples majestueux disparurent, et quelques-uns, qui avaient échappé à la première secousse, s'écroulaient à la seconde. Les personnes ou les choses, englouties la veille, étaient rejetées le lendemain par les gouffres, qui vomissaient tantôt de la fange, tantôt de l'eau claire; parfois ils se refermaient, puis se rouvraient plus larges, et même il arriva qu'ils engloutirent des cultivateurs, ou saisirent les jambes des voyageurs qui restaient à moitié ensevelis. La mer entraînait ceux qui fuyaient la terre; des torrents et des rivières disparurent ou changèrent de lit; les puits tarirent, nouvelle misère; de fortes rafales et des roulements de tonnerre prolongés accompagnaient ce bouleversement général.

On voyait des pères et des époux se fatiguer longtemps autour des poutres et des pierres qui couvraient les objets de leur tendresse, et réclamer vainement le secours des passants, frappés eux-mêmes de stupeur ou trop occupés de leurs propres pertes; ailleurs, après avoir perdu toute espérance, on déblayait les décombres pour trouver du moins les cadavres des êtres bien-aimés: des mères ensevelies avec leurs enfants, et qui s'étaient longtemps arc-boutées pour soutenir les murailles croulantes; des animaux devenus le salut de l'homme en cherchant à se sauver eux-mêmes; de longues famines supportées; d'anciens cadavres rejetés sur le sol pour se superposer à d'autres encore tièdes, des miracles, des vœux de pèlerinage, de longs jeûnes et des abstinences perpétuelles, des actes d'une immense charité, des faits monstrueux de cupidité, de férocité, de luxure, et des bandes d'assassins qui accouraient pour ravir des richesses, spéculer sur leur aide prêtée ou refusée, et commettre de nouveaux crimes à l'ombre du fléau public, rendirent mémorable ce désastre, qui fut ensuite décrit avec science et piété.

Dans les travaux de déblayement, on s'apercevait que la plupart des individus n'avaient péri qu'après avoir enduré les angoisses de l'attente, de la faim et (supplice plus insupportable) de la soif. On brûlait des monceaux de cadavres, à mesure qu'ils étaient découverts, afin qu'ils n'infectassent pas l'air davantage; on bouchait les sépulcres ouverts, et ceux qui avaient échappé ne connurent plus le rire ni la joie. Deux cents villes ou villages furent entièrement ruinés, et la Calabre compta soixante mille victimes; huit cents personnes périrent à Messine; les autres, qui s'étaient enfuies dans les champs, se trouvèrent sans toit, sans vêtements, sans

nourriture; heureux celui qui pouvait se construire une cabane à la manière du sauvage !

Pour comble de désastre, les réserves de grains, de vin, d'huile étaient perdues, les fontaines détruites, les routes dégradées; des monceaux de pierres couvraient les campagnes, et les habitants, sans parler de la faim, souffraient de graves maladies qu'avaient engendrées les intempéries et les privations. Les voisins, retenus par la peur de la contagion, n'osaient point apporter de secours; l'avidité faisait d'inhumaines spéculations, et l'on voyait dominer, au milieu de cette égalité de souffrances, un cruel égoïsme, associé à une insultante commisération. Les soldats des compagnies provinciales furent employés à débarrasser le sol, afin d'en rendre la culture possible; cependant, ni la bonne volonté du gouvernement, ni le dévouement des ecclésiastiques et des barons, ne pouvaient suffire à soulager tant de misères. Les maladies contagieuses persistaient; un brouillard épais couvrit ces parages et les lieux circonvoisins; on craignait de voir le désastre se renouveler, car on ne comprenait pas, puisqu'il avait déjà frappé, qu'il pût cesser. Cet effroi prolongé qu'inspirait l'avenir dégoûtait de tout travail présent; les femmes s'affranchirent de toute retenue, et les enfantements illégitimes se multiplièrent; les richesses anéanties ou les héritages accumulés, les terres rendues stériles ou données, la perte des documents, le haut prix des services, la cessation des travaux entrepris, bouleversèrent soudainement les fortunes. Il s'ensuivit l'interruption des spéculations, l'indifférence pour l'avenir, une foule de mendiants, victimes réelles du désastre ou qui feignaient de l'être. Le spectacle et le récit de ces misères venaient les augmenter, à mesure que les fouilles en révélaient l'étendue.

Le roi ne pouvait s'en consoler. Caroline, le blâmant de cette affliction, lui disait : *Que feriez-vous si vous aviez perdu un enfant?* — *J'aurais mieux aimé*, lui répondit-il, *perdre toute ma famille que de voir la ruine de ces provinces; est-ce que tant de milliers d'hommes ne sont pas aussi mes enfants?* Le peuple lui sut gré de cette pitié, ainsi que de l'argent qu'il envoya, bien qu'on ajoutât que le ministre Pignatelli s'était approprié cette somme, laissant mourir de faim soixante mille personnes. Ainsi, dans toute calamité, il faut une victime, espèce de bouc émissaire.

Le roi et la reine firent ensuite, en Toscane, à Gênes, à Turin, un voyage de pompe et de curiosité, dans lequel ils dépensèrent un million de ducats, qu'on aurait mieux fait de consacrer au soulagement de la Calabre. Ferdinand apportait dans ce voyage un

désir d'apprendre et une ingénuité à reconnaître son ignorance, qui inspiraient de l'intérêt aux philosophes, lesquels lui trouvaient du caractère et du bon sens ; ils se plaisaient à faire ressortir ses qualités par opposition à la vanité de Joseph II et du grand-duc Léopold, toujours prêts à débiter d'ingénieuses sentences et des axiomes philosophiques. Un jour Léopold fit un discours à Ferdinand sur les doctrines économiques, sur la manière de façonner ses sujets aux habitudes du travail ; après l'avoir écouté, Ferdinand lui répondit sur un ton de lazzarone : *Dis-moi, docteur, as-tu beaucoup de Napolitains qui servent dans tes États ? — Pas un seul. — Eh bien, cher docteur, des milliers de Toscans se trouvent dans mon royaume et ma maison ; y seraient-ils si tu leur avais enseigné à gagner leur vie chez eux ?* Voyant l'air sérieux et mécontent des courtisans de Léopold, il ajouta : *Je ne te comprends pas. Tu sais tant de choses ; tu lis toujours, tes sujets en font autant, et néanmoins vois quels longs museaux ils ont ! Je ne sais rien, je ne discute rien, mon peuple est toujours en fête ; seulement je sais que Florence était joyeuse au temps des Médicis. Crois-moi, gouverne-les un peu moins ; ta doctrine les épuise.* Il dit à Joseph II, qui lui répétait sans cesse les mots, bien du peuple, amour du peuple : *Oui, oui, je comprends la différence qu'il y a entre nous ; quand je me suis mis en voyage, j'ai dû presque me ravir à mon peuple, et tes sujets sont heureux lorsque tu es loin d'eux ; pourtant je mange, je bois, je dors, et je ne me romps pas la tête de tant de fadaises ; prends aussi un peu de repos, et laisses-en prendre aux autres.*

Ferdinand, ne trouvant aucun pays plus beau que le sien, rapporta un mépris plus grand pour les autres, et plus de répugnance pour les innovations; seulement, après avoir vu les riches fromageries de la Lombardie, il voulut en faire l'expérience dans le royaume. Sur la colline de San Leucio près de Caserte, il fonda une colonie de trente et une familles qu'il organisa comme un État indépendant, avec des lois et une milice propres, avec un gouvernement communal. La bizarre constitution qu'il leur donna établissait une égalité parfaite ; elle prohibait le luxe, abolissait les testaments et les dots, laissait le choix libre dans les mariages, qui devaient être célébrés publiquement, et le roi dotait les époux ; dans les funérailles, gratuites, nulle différence et pas d'habits de deuil ; vaccination de tous les enfants, et des écoles élémentaires pour tous ; l'assemblée des chefs de famille était chargée de nommer au scrutin secret les magistrats annuels, qui devaient régler

ou juger les contestations, punir correctionnellement les fautes, veiller à l'accomplissement des lois.

Que les hommes qui frissonnent d'horreur au nom de république ne dédaignent pas de jeter un regard sur ce dispendieux jouet républicain d'un roi, qui put au moins faire quelques heureux ; en outre, cette liberté, bien qu'entendue à rebours, fit prospérer la culture de la soie, et l'on vit s'introduire des métiers de *gros*, qui n'a pas encore perdu sa réputation.

Mais ce n'était pas avec des idylles qu'on pouvait faire marcher et diriger les améliorations ; l'orage, en s'obscurcissant, dissipait les songes royaux comme les utopies philosophiques.

CHAPITRE CLXIX.

LES RÉPUBLIQUES. — LUCQUES. — GÊNES. — LA CORSE.

L'organisation princière donnée à l'Italie laissait à peine une place aux républiques, où l'aristocratie, que le vent démocratique renversait par la main des rois, conservait encore, mais là seulement, une importance légale.

Lucques, troublée quelquefois par le passage des troupes, vivait doucement dans sa petitesse, et concentrait l'autorité souveraine parmi un nombre de plus en plus restreint de *familles de droit de cité originaire*. Ces familles, qui, à la clôture du livre d'or en 1628, étaient au nombre de deux cent vingt-quatre, se trouvaient réduites, en 1787, à quatre-vingt-huit ; alors on résolut de les porter au moins à quatre-vingt dix, indépendamment de dix autres de noblesse personnelle, qui remplaçaient les anciennes à mesure qu'elles s'éteignaient. En 1711, on avait défendu aux citoyens originaires de se marier à des personnes d'un rang inférieur, « parce que la justice ne veut pas que l'individu qui est destiné à gouverner les autres puisse contracter des alliances de telle nature qu'elles lui attirent le mépris de quiconque doit lui être soumis ; » attendu qu'une telle « bassesse, non-seulement ternit la réputation des familles particulières, mais atteint en quelque sorte l'honneur de l'ordre entier, quiconque s'en rendra coupable sera dégradé, excepté seulement à l'occasion de ces mariages qui, bien qu'ils semblent au premier aspect indécents et

vils, ne le sont pas réellement dans la suite, soit à cause des grosses dots ou d'espérances bien fondées de richesses considérables (1). »

Un gonfalonier, élu tour à tour dans les trois quartiers de la ville, gouvernait avec les anciens; la souveraineté résidait dans le grand conseil composé de cent vingt-quatre membres annuels; mais on réélisait presque toujours les mêmes, et le petit nombre des nobles faisait que tous pouvaient y entrer à vingt-trois ans. Grâce aux nombreuses magistratures, qui ne duraient que deux mois, les citoyens acquéraient de l'aptitude pour les affaires; la justice était rendue par des étrangers, qui se trouvaient soumis à la *publica vendetta* quand ils sortaient de charge, bien que, dans l'espace de deux siècles, aucun d'eux n'ait mérité de châtiment.

Les nobles, qui excluaient les autres avec tant de sévérité, surent imposer un frein à leur ordre : quiconque, parmi eux, se livrait au commerce, subissait les charges communes et payait les droits d'entrée; celui qui manquait d'égards envers un inférieur était puni; le plébéien offensé par un noble le citait devant le tribunal de l'observance, qui lui infligeait au moins trois jours de détention. Les Buonvici, les Lucchesini, les Santini, les Guinigi, les Controni, les Bernardi, les Orsetti, les Garzoni, les Montecatini, les Orsucci passaient pour les plus riches; mais il y avait des citoyens non nobles devenus aussi riches par le commerce, et qui devaient d'autant plus souffrir d'être exclus du gouvernement.

Au-dessus de tous planait le *discolato* qui, semblable à la censure romaine ou bien à l'ostracisme athénien, protégeait l'ombrageuse liberté; en effet, si quelque citoyen, noble ou bourgeois, s'élevait au-dessus des autres par la richesse ou le mérite, les sénateurs écrivaient son nom sur un billet, et lorsque vingt-cinq membres se trouvaient d'accord, il était considéré comme *discolato*, et relégué. Cette inquisition se renouvelait tous les deux mois; or, comme elle punissait non la faute, mais la possibilité de la faute, elle enlevait, par la crainte, toute franchise aux entretiens, imposait une grande réserve dans les mœurs, et chacun se réfugiait dans la médiocrité; en un mot, elle jouait alors le rôle que joua plus tard une presse effrénée.

On faisait des lois somptuaires d'une sévérité minutieuse (2); en

(1) DE TOMMASI, *Documenti di storia lucchese* dans les *Archives historiques*, vol. x.

(2) Quelques-unes ont été publiées par Minutoli dans le dixième volume des *Archives historiques*.

1748, « pour empêcher la sortie de l'argent, » il fut défendu aux nobles, « hommes et femmes, de porter des vêtements qui ne seraient pas de couleur noire, même durant les fêtes du mariage, et s'agît-il des époux à l'autel; » les étoffes étrangères furent prohibées, de même que les bas, les rubans, les garnitures et tout ce qui était travaillé hors du pays; quiconque en avait pouvait seulement les porter à la campagne jusqu'à complète usure. Ce décret fut renouvelé en 1762, sous peine de *discolato* pour les nobles, et d'une amende de cinquante écus pour le tailleur qui aurait cousu des étoffes étrangères.

Toutefois, l'industrie était déchue, ou plutôt elle se trouvait dépassée par celle des étrangers, et, sauf les soieries et le papier, offrait peu de chose à exporter; mais les Lucquois allaient cultiver les champs des Romains, travailler dans les marnières siennoises, les bois et les maremmes sardes, vendre des figurines, ou faisaient au dehors le commerce en grand pour retourner chez eux après s'être enrichis. Dans leur pays, ils poussaient jusqu'à la cime des monts la culture, favorisée par la subdivision du sol; leur huile conservait sa réputation. Sobres du reste, laborieux, ils aimaient leur patrie, qu'ils se plaisaient à embellir, montrant aux rares étrangers qui la visitaient leurs redoutes, leur arsenal, leurs antiquités, et prodiguant les courtoisies, les offres même, auxquelles l'effet ne répondait jamais. A midi et le soir, tous ôtaient leurs chapeaux et recitaient l'*Angelus*, coutume dont les raillaient les esprits forts.

Ces aristocrates, il est vrai, gouvernaient comme des chefs de famille, sans vues larges, sans recourir à une politique tortueuse; mais était-ce un mal? A cet effet, ils avaient des magasins bien pourvus de vin, d'huile, de fromage, d'orge, de seigle, d'avoine, de lentilles, de pois, de manière à prévenir un renchérissement excessif. Si une famille ou un village était frappé par un désastre, on lui fournissait des secours, ce qu'on faisait encore pour les semences, mais à titre de prêt remboursable au bout de deux ans; or, comme tous se connaissaient, il était difficile qu'on fût trompé. On prêtait au citoyen qui trafiquait de la soie un capital à très-faible intérêt, pourvu qu'il fût garanti par des biens fonds ou par une caution; celui qui voulait de l'argent n'avait qu'à faire le dépôt d'une balle de soie ou d'étoffe. Lucques n'avait pas de dette publique, et les seigneurs disaient : « Il faut que le peuple jouisse du bien-être pour qu'il puisse nous secourir. » Sous des chefs modérés, avec des citoyens qui obéissaient docilement, la

république jouissait d'une tranquillité pastorale; notre siècle la tourne facilement en dérision, mais qu'il essaye de la réaliser.

Gênes, pauvre de territoire, et dès lors contrainte à l'activité, avait en perspective non-seulement les richesses, mais le livre d'or, toujours ouvert à la fortune; bien qu'elle se fût distinguée par sa noble défense contre les Autrichiens, elle se trouvait exposée aux embûches du Piémont, de l'empire même, qui réclamait d'anciens droits de souveraineté sur des pays de la Rivière, lesquels pouvaient menacer l'indépendance de la république et offrir un accès par mer au territoire méditerranéen du Piémont et de la Lombardie. Telle était la petite ville de San-Remo dans la Rivière du ponent. La France en avait toujours soutenu l'indépendance, et Louis XV la garantit dans le traité d'Aix-la-Chapelle; mais, en 1753, les Génois, se tenant pour offensés dans la personne de leur représentant, la contraignirent par les armes à se soumettre. Joseph II prétendit l'occuper, et la déclara fief impérial; mais Gênes éleva des réclamations, qui furent appuyées par le ministre français, et l'empereur dut céder.

La Corse, depuis longtemps, était la plaie et la honte de Gênes. Vers l'an mille, ces insulaires avaient constitué municipalement la Terre de la commune, divisée en vallées ou districts formant une cure; chaque cure était subdivisée en paroisses ayant chacune un podestat annuel, assisté des *pères de la commune*, lesquels nommaient un *caporale* qui remplissait les fonctions de tribun du peuple; les podestats choisissaient un conseil de douze citoyens, qui exerçait l'autorité législative.

Mais les barons étaient hostiles au peuple, et les luttes incessantes habituèrent aux armes et à la férocité. Le peuple réclama la protection du marquis de Malaspina de Toscane, qui débarqua dans l'île, où il rétablit quelque ordre; puis il la plaça sous la suprématie du pape, lequel y nomma six évêques, suffragants de Pise qui, à ce moment même, venait d'y faire reconnaître son autorité; mais la possession lui en fut bientôt disputée par les Génois, qui s'en rendirent entièrement maîtres, et la gouvernèrent de la façon la plus déplorable. Afin de réprimer les barons qui ne cessaient de se battre entre eux et d'opprimer les communes, ils armèrent les bourgeois, en donnant à dix-huit familles *caporali* le droit de lever, pour leur résister, des soldats stipendiés par Gênes. La guerre civile fut dès lors organisée, et si les familles baroniales périrent presque toutes, les maisons caporales les remplacèrent dans leurs vexations. Les uns recouraient au pape, les

autres aux Aragonais, aux Génois; car tous faisaient valoir des prétentions diverses à la souveraineté de l'île, qui continua d'être ensanglantée par la guerre civile. Pour échapper à un désordre sans pareil, la population se soumit spontanément à la banque de Saint-George de Gênes, dont elle espérait de meilleures conditions que de la république, et de laquelle, en attendant, elle tirait de l'argent. Selon les conventions, les barons devaient conserver leurs titres et leurs droits, sauf le droit de vie et de mort; le haut domaine restait au saint-siége, le trafic du sel était libre, justice serait rendue à tous, et l'on protégerait l'île contre les attaques de l'extérieur.

Mais la paix ne vint pas; la banque gouvernait l'île avec une avidité mercantile, pressurait les Cismontains, et travaillait à soumettre l'outre-mont qui restait fidèle aux Aragonais; enfin, après avoir réprimé les barons, puis la famille de Leca, elle occupa cette partie de la Corse, où elle fonda Ajaccio. La maison de la Rocca se fit alors le centre des mécontents, et quand elle eut succombé, la banque de Saint-George prétendit qu'elle ne devait plus observer les conventions, puisqu'il s'agissait de gens rebelles et subjugués; elle opprima donc, en temps de paix, ceux qui jusqu'alors s'étaient fait une guerre acharnée, et ne pouvaient opposer d'institutions civiles au pouvoir arbitraire de l'aristocratie Génoise.

Sampiero, né d'une famille obscure en 1501, à Bastelica, au milieu des âpres montagnes qui dominent Ajaccio, combattit dans les factions et les guerres de l'Italie; sa valeur impétueuse lui mérita l'estime de Bayard et de François I[er], et, dans son pays, il obtint la main de la belle Vanina, héritière de la maison d'Ornano. Un affront qu'il reçut des Génois l'irrita contre ces tyrans de sa patrie; or, comme Henri II se préparait avec les Turcs à combattre Charles-Quint sur la Méditerranée, il lui proposa d'attaquer la Corse et de l'enlever aux Génois, alliés de cet empereur. En effet, le maréchal de Thermes, commandant de la flotte, et le Turc Dragut débarquent dans l'île, et, secondés par les habitants, ils tuent et chassent les Génois, en employant la force, la trahison et la barbarie turque. La seule place qui résistât désormais était Calvi, appuyée par Cosme de Médicis et André Doria qui, âgé de quatre-vingt-six ans, y conduisit la flotte avec le marquis Spinola, autre fameux capitaine. Sampiero, malgré le ralentissement des
1559. Français, soutint la guerre jusqu'au moment où, par le traité de paix de Câteau-Cambrésis, la Corse fut abandonnée par la France et rendue à la banque de Saint-George. L'île, déjà réduite à la

misère, dut payer une contribution; puis, recourant à la trahison, la banque emprisonna les habitants les plus exaspérés, mesure qui produisit un profond mécontentement.

Sampiero n'avait pas accepté l'amnistie; allant partout où il espérait trouver un ennemi de Gênes, il s'adressait à Catherine de Médicis en France, à Barberousse, bey d'Alger, au Grand Seigneur Soliman, qui regardait les Génois comme des ennemis irréconciliables. Gênes le suivait d'un œil attentif, et ne pouvant le frapper, elle tira de Marseille Vanina sa femme, en lui faisant espérer qu'elle recouvrerait le fief d'Ornano pour ses fils, alors errant dans le monde; mais Sampiero les prévint, et, arrivant au lieu où elle se trouvait, il l'étrangla. Sans être aidé par les Français, mais comptant sur le mécontentement général, il débarqua dans la Corse avec quarante-cinq hommes, la souleva et parvint 1564.
à triompher par son courage et d'atroces vengeances; il en offrit la souveraineté au grand-duc Cosme, qui ne voulut pas l'accepter.

Sampiero, vigoureux, intelligent, inaccessible aux voluptés, cherchait partout et sans cesse des secours et des amis. Homme de guerre du premier mérite, il possédait encore de bonnes idées de gouvernement; il songeait à rendre leur vigueur aux anciennes institutions municipales, et à faire de la Corse une puissance maritime comme l'étaient Malte et les îles Barbaresques. En attendant, Étienne Doria, qui avait débarqué avec quatre mille mercenaires italiens et allemands, répandait le carnage et l'incendie; le patriotisme luttait avec les passions personnelles, d'où la guerre civile mêlait la férocité à des trahisons infâmes. En effet, Doria avait juré qu'il ne s'inquiétait pas de la honte de la postérité, pourvu qu'il rendît l'île aux Génois, lesquels, après avoir acheté tous ceux qui haïssaient ou enviaient Sampiero, l'assaillirent dans la vallée de Corvo, où il périt à l'âge de soixante-neuf ans. 1565.

Gênes en tressaillit d'allégresse, tandis que la désolation régnait parmi les Corses, qui dirent pourtant : *Les esclaves gémissent, les hommes libres se vengent.* En effet, Sampiero fut remplacé par Alphonse, son fils âgé de dix-huit ans, qui s'appela Ornano, du nom de sa mère; mais, au bout de deux ans, réduit à l'impuissance, il demanda à traiter et finit par capituler. Avec trois cents compagnons, il se rendit en France, où il avait été élevé, et s'y distingua en combattant les huguenots; puis, il obtint le titre de maréchal de Henri IV et le gouvernement du Languedoc (1).

(1) Antoine-François, autre fils de Sampiero, eut une position à la cour de

George Doria, envoyé en Corse comme gouverneur, publia une amnistie générale, et l'île, qui répétait encore : *Plutôt les Turcs*
1560. *que les Génois*, dut ronger le frein ; mais au lieu de la banque de Saint-George, elle fut soumise à la république, qui la traita comme vaincue. Tous les deux ans, elle en changeait les officiers, qui étaient un gouverneur général et capitaine, assisté d'un fiscal, avec droit de vie et de mort, puis des lieutenants à Calvi, Algajola, San Fiorenzo, Ajaccio, Sartena, Boniface, Vico, Cervione, Corte, pour rendre la justice. A leur sortie de charge, tous devaient rendre compte de leur gestion à six personnes, génoises ou corses indistinctement, dont trois étaient de la bourgeoisie, trois de la noblesse. Douze Cismontains et six Outre-montains, élus par les villes principales, siégeaient auprès du gouverneur; les communes qui s'administraient librement choisissaient le podestat, les syndics et les anciens de la commune; mais ces institutions étaient gâtées par une justice très-imparfaite. Les nobles génois, à qui l'on réservait les emplois, venaient dans l'île sans connaître les lois, mais avec le désir de gagner beaucoup plus que les minces salaires qui leur étaient attribués, et de recouvrer ainsi l'argent qu'ils avaient dépensé dans les brigues. Le gouverneur biennal de Bastia, dont le pouvoir était illimité dans l'administration civile et militaire, recevait, outre un traitement élevé, son entretien du pays, puis vingt-cinq pour cent sur les amendes et les confiscations; il pouvait condamner aux galères ou bien à la peine de mort d'après sa conviction personnelle, sans forme de procès, et suspendre à son gré une instruction criminelle. L'avocat fiscal, le maître des cérémonies et le secrétaire général commettaient à l'envi une foule d'abus; la corruption, qui s'était glissée partout, réduisait la justice à des compromis et à un trafic lucratif. Le droit de grâce offrait la source la plus abondante de profits; car non-seulement on vendait des pardons et des saufs-conduits pour les méfaits commis, mais encore l'impunité pour des crimes à commettre. Il est vrai qu'un orateur corse siégeait à Gênes, et que dix-huit nobles de l'île formaient un conseil auprès du gouverneur; mais la tyrannie a pour conséquence fatale de déshabituer l'homme de l'opposition légale pour le jeter dans l'opposition violente.

France, et accompagna à Rome l'ambassadeur de Henri III. Dans cette ville, ayant offensé de paroles un seigneur de la Roggia, celui-ci se mit en rapport avec les autres gentilshommes de l'ambassade, et, sous le prétexte de visiter les ruines du Colisée, il l'y égorgea en 1580. Le traître n'était pas le Corse.

Les Corses, ingénieux et vifs, comme il arrive des peuples à demi civilisés, étaient laborieux, surtout alors que le besoin les poussait hors de leur patrie. Habitués dès l'enfance à la sobriété, à l'agilité, à la patience, ils supportent les fatigues sans défaillir, la douleur sans se plaindre; ils ont pour toute richesse quelques châtaignes et des chèvres, de l'eau pour se désaltérer, pour vêtement une étoffe grossière tissée par leurs femmes avec la laine de leurs troupeaux. Barbus, sales, d'aspect sauvage, taciturnes, orgueilleux, ils sont implacables dans leurs vengeances, qu'ils couvent des années et transmettent à leurs descendants. Les hommes, quand ils ont reçu une injure, laissent croître leur barbe jusqu'à ce qu'ils l'aient lavée; les maisons se convertissent en forteresses, les portes sont barricadées, les fenêtres murées, et on laisse à peine une ouverture; tandis que les femmes, les vieillards et les enfants sortent pour le travail et les affaires, les hommes se mettent en mesure de donner ou de repousser la mort. On conserve les vêtements ensanglantés de la victime pour les exposer en temps opportun. Il est rare que la lutte s'engage sans déclaration préalable, et sans qu'on fixe le moment où les hostilités commenceront. Toute la parenté et des villages entiers y prennent part; les tours pour les riches, les mâquis pour les gens du peuple sont des repaires d'assassins, à qui l'opinion publique imprime le sceau de l'honneur, et les inimitiés durent tant que le sang n'a pas lavé le sang (1).

(1) Cet état dure encore, preuve qu'on a tort d'en accuser le gouvernement génois. Pascal Paoli déclara infâme quiconque violerait une paix jurée, et l'on élevait en face de la maison du contrevenant un poteau pour attester son infamie aux générations futures.

En 1835, la ville de Sartena et les communes de Gavignano, de Fossano, de Sainte-Lucie de Tallano et d'autres étaient bouleversées par une guerre de ce genre; les condamnations ou les aquittements devenaient une cause nouvelle et une occasion de haines; c'était au point qu'il se passait des années entières sans qu'un seul mariage fût inscrit sur les registres de l'état civil. Le général Lallemand, ancien compagnon d'armes de Napoléon et alors pair de France, d'accord avec l'avocat Figarelli, résolut de faire disparaître ces scandales; enfin, à force de démarches auprès des uns et des autres, il parvint à faire souscrire des réconciliations, et il eut le rare mérite de maintenir la tranquillité durant de longues années dans les cent cinquante-cinq communes de l'île.

A Sainte-Lucie de Tallano, le prêtre Jean Sainte-Lucie, chef d'un parti composé de sa famille et des Giacomini, et ennemi du parti des Poli et des Chiliscini, réveilla les haines en 1839, commettant ou laissant commettre un assassinat: Giudice Giacomini excita les esprits en montrant la culotte de son fils, égorgé depuis longtemps par ses adversaires, et en menaçant la femme du meurtrier;

Les Corses sont aussi passionnés pour le chant que pour les armes. Aux funérailles, tout se passe en rondes et *voceri*, comme ils appellent les nénies qu'ils font entendre sur le cercueil, pour célébrer le mérite du mort ou faire appel à la vengeance. Dans les mariages, le chant accompagne et termine toutes les cérémonies, soit qu'il s'agisse d'habiller et de voiler l'épousée, de quitter la maison, d'arriver à l'église, ou d'enlever le voile; il en est de même pour les danses du lendemain et du troisième jour, lorsque la mariée, avec ses parentes et ses amies, se rend à la fontaine, où elle puise de l'eau dans une cruche neuve, et jette des mies de pain avec divers aliments. Dans les sérénades, les chants alternent avec les coups de fusil, de même qu'on trouve mêlés dans leurs chants le tendre et le féroce, la dévotion et l'appel à la vengeance. Leurs autres divertissements tiennent encore de la cruauté; tels sont, outre la chasse, l'exercice qui consiste à arrêter avec un *lasso* à nœud coulant des chevaux et des taureaux courants, et la mauresque, où jusqu'à deux cents hommes, avec une armure à l'antique, épée et poignard, représentent quelque fait ancien, mais non sans répandre de sang (1).

En même temps, hospitaliers, passionnés pour la liberté, ils ont besoin de lutter, ne fût-ce qu'en jouant; gais dans le péril, opiniâtres, ils sont tous propres à combattre quand il le faut : tant Gênes avait tort de les exclure de l'armée. Dans leur pays, fuyant l'étude et les professions manuelles, ils aiment à ne rien faire, au point d'appeler les Sardes pour cultiver leurs vignes, leurs oliviers, et soigner leurs productives ruches à miel; non contents, dans

enfin un Chiliscini et un Poli furent tués à coups de fusil dans une fête de mariage.

Il y a peu d'années qu'est mort Franceschino, fameux bandit et chef d'une bande de deux ou trois cents hommes; non content de piller et d'exercer la *vendetta*, il prétendait faire des miracles, et en opéra plusieurs. Une fois, il proposa de ressusciter un mort; au milieu de la foule accourue pour assister à ce spectacle nouveau, vint aussi, avec une bonne escorte, le préfet d'Ajaccio, qui amena les paysans à souscrire cette convention : si le miracle avait lieu, il s'engageait à combler d'honneurs Franceschino; sinon, ils devaient le lui livrer. Le bandit jugea convenable d'échapper à l'épreuve, et il s'enfuit à Rome, où il mourut capucin.

Au mois de janvier 1855, le bandit Castelli dans la cure de Fimorbo, renommée par ses excellents officiers comme par ses brigands audacieux, accomplit ses exploits romanesques et d'une atrocité inouïe.

Il suffit de regarder la *Gazette des tribunaux* de Paris, pour y trouver de continuels exemples de pareilles vengeances.

(1) Voir Tommaseo, *Chants corses*, et *Vie de Pascal Paoli*.

leur paresse, de regarder faire ces gens à gages, ils imposent à leurs femmes les occupations pénibles, tandis qu'ils s'amusent à la chasse ou dans les cabarets. Néanmoins, beaucoup de Corses passaient dans la Toscane et l'État romain, où ils entreprenaient d'heureuses cultures; quelques uns, se livrant aux affaires dans les Indes, en Amérique et ailleurs, parvinrent à la richesse par des voies diverses, et l'un d'eux, au temps de l'historien Philippini, était devenu le plus riche de la chrétienté comme marchand privé. La Corse a fourni également des secrétaires d'État, des légats *a latere*, des cardinaux, des vice-rois, des commandants, et l'on trouve dans la cabane enfumée du pauvre des effigies d'évêques et de colonels de la famille. Un Corse défendit Brescia contre l'empereur Maximilien; un Corse conserva Marseille à Henri IV; un Corse, par ses conseils, rendit la couronne à l'empereur du Maroc; Lazare de Bastia, renégat corse, fut dey d'Alger; une femme corse enlevée devint la première épouse de l'empereur du Maroc.

Un tel mélange de qualités, ce reste considérable du caractère primitif, cet énergique sentiment de la personnalité qui s'est perdu ailleurs, tant de vertus austères et sobres dégénérant en rancunes implacables, rendaient très-difficile de les gouverner. La haine qui les poussait à s'égorger entre eux, ils la concentraient contre les Génois, à la servitude desquels ils ne s'étaient jamais pliés; dès l'enfance, ils s'habituaient à les exécrer; les amusements du jeune âge étaient des rixes entre Génois et Corses; on regardait comme un mérite d'ôter la vie à quelque Génois qui avait l'imprudence de s'aventurer seul dans le pays, et les Génois, à leur tour, se vantaient du meurtre d'un Corse comme s'ils avaient tué une bête féroce. Les Corses s'insurgèrent plusieurs fois, protestant par les armes contre les conventions mal observées et l'oppression croissante; mais les Génois, ou plutôt les oligarques, les traitant avec un mélange de peur et de mépris, songeaient à les exploiter comme des colons, jamais à les instruire, et les soumettaient à une administration basse, corrompue, dure, irritante.

Afin de prévenir les révoltes presque annuelles, Gênes publiait des statuts empreints d'une férocité extraordinaire : peine de mort à l'individu qui offense un agent quelconque de la république, ou se dispose à l'offenser; peine de mort à quiconque envoie à un rebelle ou reçoit de lui un objet, ou bien lui parle, fût-ce le père avec le fils, ou n'en révèle pas les machinations, quand même il ne ferait que les soupçonner; les persécutions atteignaient

même les morts et leurs enfants. Ces haines envenimées et la partialité manifeste envers leurs compatriotes, contraignirent à exclure les Corses des magistratures, ce qui les exaspéra davantage contre les Génois.

La perception des taxes offrait de continuelles occasions de scandales, comme la défense de porter des armes, publiée en 1715, parce qu'il se commettait chaque année plus de mille assassinats; durant les trente-deux années de la domination génoise, il y eut vingt-huit mille meurtres. Lorsqne la haine entre les gouvernants et les gouvernés a jeté de si profondes racines, toute mesure a des résultats funestes, tout remède devient un poison. Gênes prêta de l'argent aux propriétaires afin qu'ils pussent cultiver leurs terres, et les communes en étaient garantes; mais les propriétaires n'en firent pas l'usage convenu, et les communes sommées d'effectuer le remboursement s'en plaignirent comme d'une nouvelle exaction.

1729. Ainsi s'accumulaient les haines, qui firent explosion d'une manière sanglante. A l'occasion de la tournée que faisaient les exacteurs pour recouvrer les impôts, une rixe s'engage pour quelques deniers, pour quelques meubles saisis : un certain Cardone de Bastelica, arrêté par les percepteurs, commence à crier contre l'avidité génoise, énumère les anciens griefs, les outrages de chaque jour; on l'écoute, et chacun lui fait écho; les armes, d'autant plus précieuses qu'elles sont prohibées, on les tire des cachettes; les cornes retentissent dans les montagnes, et les cloches des Cismontains répondent au tocsin de celles des Outremontains. Félix Pinelli, alors gouverneur, déploie cette vigueur, que l'on appelle inopportune quand elle n'atteint pas le but qu'elle se propose. Effrayée de voir l'incendie s'étendre, Gênes envoie des propositions amicales; mais les esprits se trouvaient dans cette confiance orgueilleuse, où toute offre d'arrangement est qualifiée de peur, et augmente le courage; on ne veut, on ne demande qu'une chose, l'indépendance.

Les insurgés, ayant pris pour chefs André Ciaccaldi Colonna et Louis Giafferi, patriotes intrépides, repoussèrent les Génois qui étaient venus pour les dompter par la force, et, réunis en assemblée, ils se donnèrent un gouvernement nouveau. Une consulte de théologiens, interrogée à l'effet de savoir s'il y avait péché à se soustraire au joug de Gênes, violatrice des priviléges corses, répondit négativement, en alléguant Suarez et saint Thomas; en outre, elle s'appuyait sur les exemples des Hébreux contre Ro-

boam, des Romains contre Tarquin, des Anglais contre le roi Charles, des Castillans, des Portugais, des Flamands et des Suisses. Le pape, sollicité par les Corses comme ancien souverain de toutes les îles, cherche à faire conclure un accord; mais Gênes l'accuse de favoriser les rebelles. La colonie des Grecs qui, réfugiés à Paomia, avaient une industrie florissante, et restaient fidèles à Gênes, leur hôte, sont assaillis par les insurgés, qu'ils repoussent avec un grand courage; mais, écrasés par le nombre, ils se retirent à Ajaccio, tandis que les Corses détruisent leurs vignes, leurs oliviers, leurs habitations, et convertissent en désert un pays, dont la riche culture était un reproche à leur négligence.

Qu'une poignée de gens pauvres osât demander raison à sa souveraine naturelle, voilà ce qui indignait Gênes; puis, voyant que l'Angleterre et la France envoyaient secrètement des secours aux insurgés, elle recourut à Charles d'Autriche. Cet empereur, dans la crainte qu'une puissance maritime se prévalût de l'insurrection pour s'emparer de cette île très-importante au milieu de la Méditerranée, y envoya huit mille soldats sous le général Wachtendock, et six mille quatre cents sous le prince de Würtenberg; 1731.
ces forces, réunies aux Génois et aux Corses fidèles commandés par Camille Doria, formaient une armée formidable, qui battit d'abord les insurgés (1), en rivalisant avec eux de dévastations et de cruauté.

Les Corses, comme doit le faire tout peuple soulevé, s'adonnèrent à la guerre de bandes, merveilleusement favorisée par leurs montagnes, leur sobriété, leur habitude de la chasse; ils n'avaient donc besoin que de châtaignes et de balles, tandis que les Autrichiens étaient décimés par un climat nouveau, une guerre irrégulière et des souffrances inaccoutumées. Les insulaires ne cessaient d'envoyer des manifestes et des exhortations aux peuples et aux rois, qui se contentaient de leur témoigner de la sympathie; à leurs compatriotes qui vivaient au dehors, ils disaient d'abandonner la plume et la lyre, pour venir prendre le

(1) Parmi les prisonniers se trouva le vieux Bernardin de Casaccione, capucin, un des nombreux moines qui provoquèrent et alimentèrent l'insurrection; il avoua hautement qu'il regardait la révolte des Corses comme juste, et qu'il était prêt à soutenir cette opinion sans reculer devant aucun châtiment. Envoyé à Gênes, il fut confiné dans un couvent, grâce à l'intercession de Rome. Ainsi le voulaient les privilèges d'alors; quand ils furent supprimés, on n'eut, pour des cas semblables, et dans les temps les plus fiers de leur civilisation, comme les nôtres, que de la poudre, du plomb et de la corde.

fusil; en attendant, ils avaient recours à tous les moyens de défense, et, comptant sur Dieu et le peuple, ils affrontaient les forces ennemies, qui devenaient chaque jour plus formidables. Les triomphes ne leur manquèrent pas, et, dans un seul engagement, ils tuèrent mille soldats ennemis; Charles affectant alors le rôle de conciliateur, leur fit dire, puisqu'ils ne croyaient pas à la sincérité de l'amnistie des Génois, de se fier à la loyauté bien connue des Autrichiens; mais à peine, après avoir obtenu de
1732. larges conditions, eurent-ils déposé les armes, que l'Autriche livra à Gênes Giafferi, Ciaccaldi, le curé Aitelli et le secrétaire Rafaelli : infamie du prince de Würtemberg et de Wachtendock, auquel Gênes fit don d'une épée et d'un jonc avec la garde et la pomme d'or, outre une garniture de boutons de diamant qui coûtait deux cent mille écus, et cinq cent mille selon quelques-uns. Alors on publia une nouvelle amnistie et une forme de gouvernement plus large, mais sans garanties, c'est-à-dire illusoire. Les quatre chefs, après avoir obtenu leur liberté en se résignant à des excuses, promenèrent dans divers pays leur habileté et leur haine contre Gênes; d'autres, mal accueillis par l'Angleterre, passèrent en Irlande, en Allemagne, en Égypte, à la Martinique, à Ceylan; c'est ainsi que le malheur ouvrait à leurs talents une carrière plus large, et faisait connaître au monde leur petite île.

Malgré l'absence de chefs, la haine des Corses ne s'apaisa point; jaloux de se venger, résolus désormais de conquérir leur indépendance, ils levèrent la tête, et, pour ne pas retomber sous la domination génoise, ils s'offrirent à l'Espagne; mais cette puissance était occupée à faire l'acquisition de Naples, et d'ailleurs
1734. elle ne jugeait pas honorable de donner la main à des rebelles. Les Corses alors, dans l'espoir de s'affranchir eux-mêmes, proclamèrent une *loi du royaume et de la république de Corse,* choisirent pour protectrice la Vierge immaculée, pour primats du royaume Giafferi qui était de retour, Ciaccaldi et Hyacinthe Paoli; afin de concourir à la délivrance, les haines du pays se convertirent en héroïque émulation. Les Rossi et les Neri, deux familles nombreuses et puissantes de la cure de Casacconi, vivaient en hostilité depuis plus d'un siècle, et plusieurs individus de part et d'autre avaient péri victimes de la *vendetta;* ni Giafferi, ni l'intervention de grands personnages, ni les prières des curés, ni la misère qui épuisait les deux partis, n'avaient pu mettre un terme aux massacres; mais, lorsque les deux chefs furent appelés à jurer fidélité à la république, leurs mains droites, en se rencon-

trant sur le livre sacré, se serrèrent; ils promirent d'oublier le passé, de ne jamais faire usage de leurs armes que pour la défense de la patrie, et, depuis ce moment, on les vit toujours unis, et se prêter mutuellement secours (1).

Mais les trois primats étaient en butte à la jalousie des petits ambitieux, qui se plaisaient à répandre les soupçons, toujours si funestes aux soulèvements. Les Génois, qui se maintenaient encore dans les places fortes, interceptaient les envois de sel et de provisions de bouche et de guerre, comme ils empêchaient la sortie des denrées, richesse de l'île; ils prirent à leur solde des Suisses et des Grisons, gracièrent les bandits et les malfaiteurs qui consentirent à s'enrôler contre la Corse, où ils commirent des barbaries de toute sorte; néanmoins, ils ne purent éteindre l'incendie, bien que le commissaire Rivarola employât, avec un zèle infatigable, les moyens pacifiques et les armes.

Ici se présente un épisode bizarre. Théodore, baron de Neuhoff, noble westphalien né en France, entraîné par la lecture de Plutarque à une ambition sans frein, se jeta dans la carrière des aventures. Jeune encore, il combattit avec le romanesque Charles XII; il participa à la trame de Görtz pour abaisser l'Angleterre, puis aux projets d'Albéroni pour relever l'Espagne. L'Autriche l'avait employé dans le débarquement tenté sur les côtes d'Angleterre, et Law dans sa banque, où il vit les trésors s'accumuler et s'évanouir avec une rapidité magique. Envoyé à Florence comme résident pour le compte de Charles VI, il y trouva quelques Corses qu'il avait connus quand il était en prison à Gênes pour dettes; ces Corses jouaient alors à Florence le rôle ordinaire des bannis, c'est-à-dire qu'ils intriguaient pour la délivrance de leur patrie, et se persuadaient que les moyens les plus hasardeux pouvaient conduire à ce but. Ils le prirent facilement pour chef, et Théodore se mit à l'œuvre avec ardeur; après avoir demandé vainement des subsides à diverses cours, il s'adressa à deux hommes d'une rare intrépidité : Ragoczy, prince transylvain, qui avait été sur le point de soustraire son pays à la domination autrichienne, et l'aventurier comte de Bonneval qui, sous le nom de pacha Achmet, était devenu puissant auprès du sultan Mahmoud. Tous les trois combinèrent un vaste plan pour soulever toute l'Europe, mais ils échouèrent; néanmoins, Théodore, soutenu secrètement par la Porte, et ouvertement par le bey

(1) ARINA, *Des choses de Corse de* 1750 à 1768.

de Tunis, obtient de ce dernier un vaisseau, dix canons, quatre mille fusils et dix mille sequins. Précédé de ces forces, il arrive en Corse et prodigue de magnifiques promesses. Agé de quarante ans, il avait une prestance belle et majestueuse, la parole facile, des manières nobles, des vêtements bizarres, mélange du costume espagnol et turc, avec une veste écarlate à l'orientale, une chevelure à la française, une épée à l'espagnole, une canne à la main; il était suivi d'un chapelain, d'un secrétaire, de laquais, de Maures, tous avec des panaches, des pistolets et des sabres, comme les héros des insurrections; avec cet appareil, il séduisit la facile imagination des Corses. Déjà il s'arrogeait les titres de lord de la Grande-Bretagne, de pair de France, de prince de l'empire, de grand d'Espagne; mais, pour traiter avec les couronnes, il avait besoin de celui de roi; il est donc accueilli aux cris de *Vive Théodore, roi de Corse et de Capraja.* A défaut d'une couronne d'or, on lui en met une de feuillage; les Corses principaux le portent sur leurs épaules, et vingt-cinq mille habitants forment son cortége.

Il parcourt triomphalement le pays, blâme, encourage, et fait étalage de ces idées diplomatiques, politiques, financières, qui paraissent profondes à ceux qui n'en ont aucune. Les primats qui n'espéraient pas se faire obéir de leurs compatriotes, se flattèrent que cet inconnu serait plus heureux, et lui prêtèrent leur concours; en effet, les factions furent réprimées, deux chefs du peuple envoyés au gibet, et l'on établit la garde nationale. Quant à lui, il s'intitula « Théodore I[er], par la grâce de la très-sainte Trinité, et par l'élection des divers et très-glorieux libérateurs et pères de la patrie, roi de Corse; » il battit monnaie (1), forma un conseil de vingt-quatre membres, et nomma Giafferi maréchal, Hyacinthe Paoli trésorier, l'avocat Cesta garde-sceaux, avec autant de sérieux que l'ait jamais fait tout autre aventurier plus heureux; il passa des revues, donna des souliers au peuple et des sequins aux soldats. Dans un voyage au delà des monts, où ha-

(1) On recherche avec curiosité les monnaies du roi Théodore, et les petites de cinq sous se sont payées jusqu'à quatre sequins; elles portaient: *Theodorus rex — Rego pro bono publico.* Une autre d'argent portait la Vierge avec ces mots : *Monstra te esse matrem,* et au revers les armes du royaume.

Une biographie du roi Théodore, expressive comme la réalité, fantastique et pathétique comme un roman, a été écrite naguère par Charles-Auguste Varnhagen d'Ense, qui termine ainsi : « En 1736, un Westphalien fut roi de Corse; soixante-treize ans après, un Corse était roi de Westphalie. »

bitaient les nobles, il reçut le même accueil; des centaines de gentilshommes, les Ornano, les Rocca, les Leca, les Istria allèrent à sa rencontre; il institua l'ordre de la Délivrance qui, dans peu de jours, compta quatre cents chevaliers, chacun desquels déposait mille écus d'or, dont il recevait l'intérêt à dix pour cent.

Au moyen de ces ressources, Théodore se préparait à faire une rude guerre aux Génois. Les monopoleurs de l'opinion annoncèrent au monde qu'il était adoré des insulaires, et le peuple triomphait de victoires qu'il regardait comme infaillibles. Les individus qui se croyaient au-dessus du vulgaire faisaient des conjectures sur cet inconnu, se persuadant que c'était un grand personnage, envoyé par l'Angleterre selon les uns, par l'Espagne selon les autres, peut-être encore par le pape, bien qu'il fût arrivé avec des mahométans. Le brevet de son ordre était payé à beaux deniers comptant par un grand nombre, même par des étrangers, même par des protestants à cause du titre d'illustrissime et d'excellence; beaucoup encore lui achetaient les parchemins de marquis, de comte, de baron, sans parler des maréchaux, des colonels, et des capitaines, mais si nombreux qu'il n'en aurait pas fallu davantage à un Napoléon. Malheur à celui qui, dans des cas semblables, essaye de rappeler au bon sens! Les Génois hésitèrent d'abord, le supposant un émissaire de quelque grand potentat; puis, ils le tournèrent en dérision, raillèrent sa pauvreté, et parodièrent ses proclamations, mélange de bonhomie allemande et d'emphase française; mais Théodore prenait au sérieux le nom de roi, et voulait le faire respecter autant que cela est possible sans argent ni soldats.

Mais, bien qu'il fût toujours à cheval, se fît envoyer de grosses dépêches du continent, et regardât de la plage avec des lunettes si les navires amis se montraient, rien n'arrivait à travers la solitude de la mer. Les Corses recommençaient à s'égorger entre eux, outre ceux qui étaient tués par les Génois; les campagnes restaient incultes, et le peuple croupissait dans l'oisiveté; quelques-uns, sous le nom d'*Indifférents*, songeaient à garantir la liberté de la patrie, au lieu de reconnaître sa majesté, qui les déclara rebelles; les efforts de l'infatigable Giafferi ne suffisaient pas pour maintenir la tranquillité.

Après s'être déshonoré par le mensonge et ses cruautés envers les prisonniers, pour répondre aux cruautés des Génois, le roi Théodore, qui d'ailleurs avait dépensé son peu d'argent et voyait les premières illusions dissipées, se proposa d'aller demander des

secours aux rois ses alliés ; ayant débarqué incognito à Livourne, et le grand-duc refusant de le reconnaître, il erra de Naples à Rome; puis il se rendit à Amsterdam, où il fut arrêté pour dettes; néanmoins, par la promesse d'avantages commerciaux dans une île si bien située, il détermina une compagnie de négociants juifs à payer sa rançon et à lui fournir cinq millions, avec lesquels il équipa une flottille portant vingt-sept canons, beaucoup de fusils, de la poudre, des lances et des bombes. De retour dans la Corse, il réveilla dans les habitants la résolution de se défendre, puis adressa un manifeste aux nations, dans lequel il disait : « La félicité de l'île exige qu'elle soit gouvernée par un souverain qui, ne possédant pas d'autres États, consacre à celui-là tous ses soins, et y amène l'abondance en ouvrant ses ports, avec une entière neutralité, à toutes les nations étrangères. »

Les Génois, qui avaient déjà emprunté trois millions à la banque de Saint-George, se voyaient sur le point de perdre l'île; mais, comme ils savaient qu'une acquisition faite par les armes de l'étranger est aussi déshonorante que périlleuse, ils firent avec la France un traité pour en obtenir des subsides; cette puissance, dans la crainte que l'Angleterre ou l'Espagne ne s'emparât de la
1737. Corse, s'entendit avec Vienne, et acheta des troupes à haut prix pour les y envoyer rétablir l'ordre. Les Corses ne pouvaient se consoler de voir que la France, non ennemie, non offensée, se fît l'auxiliaire des oppresseurs, au lieu de secourir les opprimés; bien que les hommes prudents conseillassent de se résigner, les citoyens qui aimaient à commander, résolurent de refuser les larges conditions offertes par Gênes, et de résister jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Aussitôt chaque village eut sa compagnie, chaque cure son bataillon, chaque province son camp, et tous, sans distinction d'âge, de sexe et de pays, accoururent pour repousser les indignes auxiliaires; mais le roi Théodore, abandonné par tous, et désespérant de sa cause, erra dans les montagnes, puis s'enfuit à Londres.

Les Corses résistèrent encore; aux propositions de Gênes et de la France, ils répondaient : « Au lieu de vivre très-malheureux, nous préférons mourir avec gloire, sans laisser la servitude à nos descendants, et nous écriant comme les Machabées : *Il vaut mieux périr sur le champ de bataille que de voir la ruine de notre peuple.* » Cependant, ils furent contraints de courber la tête.
1739. Giafferi et Paoli se refugièrent sur le continent. Le général français, Maillebois, sévère et juste, sut tout à la fois vaincre,

pacifier et empêcher les réactions des Génois; mais à peine fut-il rappelé, qu'on vit de terribles vengeances, accompagnées de faits atroces, qualifiés de glorieux par l'amour de la patrie, et que l'esprit libéral, qui se développait alors en Europe, vantait comme tels, car il donne toujours raison aux insurgés et aux causes malheureuses. Le soulèvement ayant recommencé, Théodore accourut pour le raviver; mais, pendant le voyage, il soupçonna que le capitaine du navire, pour complaire aux Génois, voulait le faire sauter en l'air, et, la nuit, l'ayant vu préparer des mèches, il le fit pendre à l'antenne. Néanmoins, tout prestige était évanoui; les Corses ne firent aucun cas des munitions qu'il apportait, ni de ses proclamations, et cette indifférence l'obligea de retourner en Angleterre. Les Français l'accablèrent d'épigrammes; toute l'Europe le baffoua dans les vers de Casti et la musique de Paisiello. Les Anglais seuls le respectèrent, et Horace Walpole écrivit en sa faveur des pages éloquentes; le célèbre acteur Garrick donna une représentation à son bénéfice, de sorte qu'il put vivre obscur, mais libre. Son épitaphe rappelle encore que la *Fortune lui* 1756.
donna un royaume et lui refusa un morceau de pain. Du reste, 11 décembre.
pour quiconque ne croit pas au droit divin des dynasties, était-il plus ridicule que le prétendant Charles-Édouard qui, en 1745, débarqua en Écosse, pour conquérir l'Angleterre, avec deux cent mille livres, deux mille fusils et six mille sabres, et qui pourtant a conservé une réputation chevaleresque?

Gênes parut vouloir rétablir l'ordre, puisque, non contente de publier l'amnistie, elle proposa deux Corses pour évêques d'Aleria et de Nebbio, ce qui n'avait pas eu lieu depuis un siècle; mais, lorsque les soldats français furent rappelés pour combattre dans la guerre de la succession autrichienne, Xavier Matra et le vieux Giafferi, dans lequel semblait revivre l'âme de Sampiero, rallumèrent l'incendie dans l'île, qui fut attisé par le roi de Sardaigne et Marie-Thérèse, alors hostiles à Gênes; ces deux souverains prirent les insurgés sous leur protection, leur envoyèrent des armes et recoururent aux intrigues du comte Dominique Rivarola. Ce Corse, ennemi de sa patrie, était au service du roi de Piémont; soutenu par l'Angleterre, alliée de ce prince, il expulsa les Génois, et l'in- 1745.
dépendance se serait consolidée s'il avait su réprimer parmi les trois chefs les haines et les jalousies, qui cherchaient à s'assouvir dans une guerre civile. Giafferi, resté seul investi du commandement, parvint à ramener la tranquillité; il introduisait l'ordre dans le gouvernement, et la civilisation dans le pays, lorsqu'il

fut assassiné à l'instigation d'un de ses frères, et tout retomba dans le chaos, sans toutefois que les Corses cessassent de se défendre.

Hyacinthe Paoli, chaud patriote réfugié à Naples, y donnait à son fils une excellente éducation littéraire, complétée par des exemples d'une vertu simple et généreuse, prudente et hardie. Lorsque Pascal eut fini son apprentissage dans les guerres de la Calabre, son père l'envoya faire son devoir, c'est-à-dire combattre pour la patrie; ayant débarqué en Corse non avec l'impudence du roi Théodore, mais avec une fermeté modeste et une noble simplicité, il obtint la confiance et le commandement supérieur; par ses discours et son exemple, il insinuait « qu'on peut tout souffrir avec la liberté, et trouver remède à tout. » Il fit la guerre avec bonheur, tandis qu'il sut refréner, au moyen du bourreau et des missionnaires, une nation dont l'histoire n'est qu'une suite de révoltes.

1755.

Xavier Matra, blessé de se voir préférer le jeune Paoli, lui vieux et descendant de *caporali*, excita une guerre civile en épousant le parti de Gênes, dont il commanda les troupes, et répandit des soupçons contre Paoli; mais il périt en combattant. On trouve facilement des chefs pour des insurgés victorieux; mais il est très-rare de rencontrer des hommes qui sachent organiser l'obéissance, et tel fut Paoli. Lorsqu'il fut nommé général, son frère Clément fit mettre des vitres à leur pauvre maison à Strella près de Marosaglia; mais Pascal les brisa en disant : *Je ne veux pas vivre comme un comte, mais comme mes autres concitoyens.* En écrivant à son père, il l'appelait toujours mon seigneur; il était le chef de l'île depuis plusieurs années, quand il lui demanda par lettre quelques couverts d'argent; Hyacinthe lui répondit que le Grand Turc Soliman ne faisait usage que de couverts en bois, fabriqués par lui-même. Sur un compte du cordonnier, Paoli mettait en note d'en déduire la valeur de l'empeigne, parce qu'elle était à lui. Il avait raison de dire qu'il estimait plus Penn fondateur de la Pennsylvanie, qu'Alexandre le Grand conquérant de l'Asie. Il préférait à toute autre lecture le livre des Machabées, qui dépeint la résistance de ces héros à la tyrannie; lorsque des gens sensés traitaient ses Corses de rebelles, il s'étonnait et frémissait. Habile à entretenir l'enthousiasme sans le laisser tomber dans les excès, dévot au point de ne jamais négliger la prière, et de porter même dans la mêlee le rosaire avec le fusil, il parvint à introduire la concorde là où elle avait toujours manqué, et prouva que cette nation est non-seulement capable de vengeance, mais encore de générosité.

Dans la constitution qu'il lui donna, il se réserva des pouvoirs très-étendus, les croyant nécessaires dans un État nouveau. Au lieu d'être une imitation de celles de l'étranger, elle était déduite de l'organisation communale dont nous avons parlé, et se fondait sur les principes que la puissance dérive du peuple; que les lois ont pour but unique le bien du plus grand nombre, et que le gouvernement doit agir à la vue de tous. Chaque paroissien était électeur sous la présidence du podestat; chaque groupe de mille âmes envoyait un député à l'assemblée générale, unique souveraine, et qui votait les impôts, la guerre, les lois; l'assemblée générale fournissait le conseil supérieur, composé de neuf membres, un pour chacune des neuf provinces, et qui était chargé du pouvoir exécutif, des relations diplomatiques, de la sûreté publique, et pouvait opposer son veto aux décrets de l'assemblée générale; tous les membres étaient responsables, et le président remplissait encore les fonctions de général; mais il ne pouvait rien sans l'avis de ses collègues. Cinq syndics parcouraient les provinces pour recueillir les plaintes contre les employés et veiller sur les exacteurs. Le général pouvait instituer dans les provinces un conseil militaire; mais ses membres devaient rendre compte de leurs actes.

Paoli avait en horreur les troupes permanentes, arme du despotisme, non de la liberté; il disait que « le peuple ne doit pas louer la valeur de tel ou tel régiment, mais bien la ferme résolution de telle ou telle commune, le sacrifice de telle famille, le courage de tel citoyen. » Tout Corse, dès l'âge de seize ans jusqu'à soixante, devait donc être soldat. Chaque commune levait une ou plusieurs compagnies, et chaque paroisse avait un camp sous un général. Tous les quinze jours, le service changeait, et l'on cherchait à réunir les parents dans la même compagnie; ainsi les citoyens d'une cure et les membres d'une famille étaient plus jaloux de l'honneur, veillaient mieux au salut commun, et les anciennes inimitiés municipales se convertissaient en rivalités de prouesses. Les miliciens ne recevaient de paye que le temps qu'ils passaient sous les armes, et les villages leur fournissaient le pain; toutefois, par nécessité de la guerre, Paoli forma un petit corps régulier pour garder les forteresses; quand il avait résolu une expedition, il écrivait aux ministres de chaque province de lui envoyer un certain nombre d'hommes, et il était obéi sans retard. Il donna la plus grande attention à l'industrie, et fit semer du maïs, planter des oliviers et des châtaigniers; la culture intellectuelle, négligée par les Génois, fut éga-

lement l'objet de ses soins; il fit établir des écoles, surtout par le clergé, et ouvrit une université à Corte.

Paoli, que la mode n'aveuglait point, comprit l'importance du saint-siége, bien qu'il fût alors très-humilié; il supplia le pape de prendre l'île sous sa protection, et de réparer les désordres introduits dans cette Église durant la guerre civile. Clément XIII, après avoir sollicité en vain l'adhésion de Gênes, y envoya un visiteur apostolique; mais la république génoise, se plaignant qu'il violait ses droits et prêtait la main aux rebelles, expédia des navires pour l'empêcher de débarquer et mit sa tête à prix, avec offre de six mille écus. Toutefois, le visiteur put aborder, apportant à l'île croyante les bénédictions qui confirment les espérances, et, d'accord avec Paoli, il opéra beaucoup de bien. Le clergé puisa dans sa présence le courage nécessaire pour s'imposer de grands sacrifices dans l'intérêt de la patrie; néanmoins, Paoli savait punir les prêtres et les moines qui refusaient d'obéir; il donna même asile aux juifs, enfin aux jésuites, libéralisme alors extraordinaire.

Il n'est donc pas étonnant que Paoli fût aimé comme un père. Désormais, l'île pouvait se soutenir sans secours étrangers; elle se flattait de devenir puissance maritime comme les îles de l'ancienne Grèce, surtout depuis qu'elle avait enlevé sans peine Capraja aux Génois, autrefois possession des Da Mare. Honteux et désolés de cette perte, et convaincus par quarante ans d'inutiles efforts qu'ils ne pouvaient rien contre une résistance bien organisée, les Génois demandèrent des soldats à la France qui, redoutant de voir les Anglais s'y établir, envoya des troupes sous les ordres du comte de Marbœuf. Ce général, néanmoins, était chargé de proposer un arrangement; il occupa les forteresses, et montra des égards aux habitants, qui ne le voyaient pas de mauvais œil; mais ils ne lui demandaient qu'une chose, de respecter leur indépendance. La bannière de Saint-George flottait sur les forteresses de Bastia, de San Fiorenzo, de Calvi, d'Algajola, d'Ajaccio; mais les Génois ayant eu la hardiesse d'accueillir les jésuites expulsés de France, les Français abandonnèrent l'île, et les Corses occupèrent aussitôt tout le pays, excepté les forteresses.

Il ne restait donc aux Génois d'autre parti que de céder leur droits aux Français. Persuadée que cette acquisition la dédommagerait de la perte du Canada, la France, par le traité de Compiè-
1768. 15 mai. gne, accepta la Corse à titre de gage pour les sommes qui lui étaient dues; mais, en réalité, elle l'acheta moyennant quarante

millions de livres tournois, outre qu'elle garantissait à Gênes la souveraineté de Capraja et ses possessions de terre ferme. A la nouvelle de ce marché, Jean-Jacques Rousseau s'écriait : Les Français, ennemis de quiconque est dans le malheur, sont un peuple très-servile ; s'ils savaient qu'un homme libre vit à l'autre bout du monde, ils iraient pour le plaisir de l'exterminer. »

Les habitants de Bastia saluèrent avec joie leur nouvelle servitude; mais le honteux marché irrita les autres Corses qui, encouragés par Paoli, se préparèrent à montrer qu'ils étaient des hommes, et non un troupeau dont on trafique. Ils avaient les canons apportés par le roi Théodore, auxquels il faut en ajouter d'autres retirés de la mer, et quelques-uns achetés avec le prix des ornements de corail de leurs femmes; mais c'était sur la carabine et la baïonnette que devaient compter les insurgés. Un certain nombre de Suisses, de Grisons, de Basques, d'Italiens, de Grecs, avec une entière compagnie prussienne, qui avait déserté les drapeaux de Gênes, vinrent combattre dans les rangs des insulaires; au milieu des nouvelles preuves de leur héroïsme extraordinaire, on entendit les noms des Saliceti, des Buttafuoco, des Buonaparte, des Murati, des Abatucci, et d'autres destinés bientôt à briller si haut.

Dominique Rivarola, bien qu'il laissât deux fils dans les mains des Génois, alla combattre pour la Corse. Jean-Pierre Giafferi, en assiégeant la ville de Corte, aperçut sur les murailles son fils âgé de quatorze mois, qu'on lui avait enlevé avec la nourrice, exposé aux balles des siens, et pourtant il commanda le feu. Clément, frère aîné de Paoli, un des meilleurs condottieri, avait pris l'habit de moine pour se livrer à la vie contemplative, mais toujours prêt à l'abandonner chaque fois qu'on aurait besoin de son bras. Assiégé dans Furiani avec une poignée de braves, il ne cède point malgré sept mille coups de canon et mille bombes, et, pendant cinquante-six jours, il se soutient au milieu des ruines, dont enfin il sort victorieux ; puis, quand tout est terminé, il se retire dans le couvent toscan de la Vallombreuse. Dans le champ de Loro, vingt et un bergers assaillis par huit cents soldats d'Ajaccio, les repoussent; mais, serrés de près dans les marais par quatre cents autres qui fondent sur eux par derrière, ils meurent en combattant, excepté un seul qui, caché parmi les cadavres et couvert de sang, espérait sauver sa vie. Quand on vint pour lui couper la tête, il demanda grâce; mais le commissaire, après avoir suspendu à son corps six têtes de ses compagnons, le fit pendre et écarteler.

Lazare Costa, en quatre ans, reçut trente-huit blessures, et fit un butin de deux millions de francs; dans une semaine, il prit un navire chargé de fusils et de trois cents trente-quatre barils de poudre, et un autre qui portait soixante-quatre mille francs et des munitions. Le capitaine Casella, assiégé dans la tour de Monza par les Français, résolut de combattre en désespéré d'abord, puis de faire sauter les murailles pour s'ensevelir sous leurs ruines; abandonné, il résiste seul, pointe les canons, dispose les fusils à différentes meurtrières et tire en faisant entendre des cris de sons divers. Les Français, à la suite de conventions, autorisent la garnison à sortir avec armes, bagages, bannière, un canon, et les honneurs de la guerre; mais quel ne fut pas leur étonnement quand ils virent le seul Casella traverser leurs deux files, armé d'une épée, d'un fusil et de deux pistolets?

Un frère, ayant vu son frère tomber à ses côtés, l'enlève de la mêlée, le porte à l'église, prie, l'embrasse et retourne au combat. Lorsque le vieux Ange Matthieu Lusi, qui avait résisté dans sa maison avec douze des siens, tombe atteint par une balle, son fils Orso André, pour ne pas décourager ses compagnons, l'enferme dans une chambre, en faisant croire qu'il n'est que blessé; puis, avec le fusil ensanglanté de son père, il se défend, chasse les Français, revient, montre le cadavre à ses parents et aux femmes, qui pleurent Lusi, en se consolant que sa mort ait sauvé tout le village. Un Français, étonné de les voir tant souffrir, leur disait: *Mais, quand vous êtes blessés, comment faites-vous sans médecins, sans hôpitaux? — Nous mourons.* Un Corse, blessé à mort, écrivit à Paoli : *O général, je vous salue, je vous recommande mon vieux père. Dans deux heures, je serai avec les âmes de ceux qui ont succombé pour la patrie.*

Prêtres et moines, joignant la foi au courage, l'amour de la patrie à la religion, encourageaient à défendre le pays; au-dessus des gémissements de la bataille, ils faisaient entendre l'hymne de l'espérance, servaient de secrétaires, d'ambassadeurs et de payeurs. Le général des Français en fit pendre plusieurs, parmi lesquels deux récollets avec leur costume, et un curé entre deux paysans. Au moment où les Corses venaient rendre les armes à Maillebois, un colonel français vomit des injures contre la nation et un moine, lequel l'étendit mort d'un coup d'arquebuse; conduit immédiatement au gibet, il entonna un *Te Deum*, et le continua jusqu'à la dernière étreinte du bourreau.

La commémoration des citoyens morts pour la défense de la

patrie avait lieu, le dimanche, à la messe. Les vieillards et les femmes excitaient le courage des habitants ; une femme, en demandant à être introduite auprès de Paoli, disait : *Laissez-moi passer ; j'ai perdu trois fils ;* une autre lui dit : *Mon fils est mort à la guerre, mais il m'en reste un autre, et j'ai fait soixante milles pour venir vous l'offrir afin qu'il défende la patrie.* Paoli l'embrasse en disant : *jamais je ne me suis senti aussi petit que devant tant de magnanimité.* Parmi les femmes, nous devons mentionner la religieuse Rivarola, qui partageait et soulageait les soucis et les peines de l'ami de Paoli ; en lui écrivant, elle oubliait son sexe pour ne s'occuper que de politique et d'affaires.

Les généraux français furent vaincus plusieurs fois ; du reste, ils ne dédaignaient pas de recourir à l'assassinat, à la trahison, et ils étaient toujours contraints de se justifier auprès de leur gouvernement d'avoir été défaits par des gens qui combattaient contre les règles. En Angleterre, le peuple tenait des *meeting* et faisait des souscriptions pour les Corses, qui se promettaient d'être appuyés par ce gouvernement constitutionnel et ennemi de la France ; mais la peur de la démocratie l'emporta, et Pitt fit défendre d'envoyer des secours aux rebelles. En effet, les rois avaient coutume d'acheter des soldats allemands ou suisses sans amour de patrie ni religion de drapeau, pour égorger les peuples qu'ils leur désignaient ; ils traitaient donc de brigands et d'assassins ces Corses qui, avec leur fidèle carabine, de la poudre et des balles dans les poches de leur veste, se réunissaient au milieu des forêts, en faisant la guerre de bandes. Les philosophes eux-mêmes, ravis d'enthousiasme, déposaient leur dédain railleur pour applaudir à ces héros ; Voltaire disait que l'amour de la patrie, instinct naturel dans tous, était devenu chez eux devoir sacré et fureur (1).

(1) A propos de la conquête de la Corse, Voltaire disait à Bargemont : *Je crois comme vous qu'on casse des cruches de terre avec des louis d'or ; et qu'après s'être emparé d'un pays très-misérable, il en coûtera plus peut-être pour le conserver que pour l'avoir conquis. Je ne sais s'il n'eût pas mieux valu simplement s'en déclarer protecteur avec un tribut ; mais ceux qui gouvernent ont des lumières que les particuliers ne peuvent avoir. Il se peut que la Corse devienne nécessaire dans les dissensions qui surviendront en Italie. Cette guerre exerce le soldat et l'accoutume à manœuvrer dans un pays de montagnes. D'ailleurs cette entreprise étant une fois commencée, on ne pourrait guère y renoncer sans honte.* Lettres inédites de Voltaire, de Cayrol, 1856.

Voltaire disait donc alors, ce qu'on répétait naguère, que, lorsque l'honneur de la France est engagé, il faut aller en avant, qu'il y ait ou non justice.

La France sacrifia plusieurs milliers de soldats et trente millions dans cette campagne, où l'héroïsme et la discipline luttaient contre le désespoir, favorisé par la connaissance des lieux. Le ministre Choiseul s'opiniâtrant à réussir, redoubla d'efforts; après 1769. 9 mai. la déroute de Pontenovo, après les fréquentes trahisons et la corruption introduite par l'or français prodigué à flots, les insulaires, ne comptant plus sur les promesses des Anglais, perdirent tout espoir, et Paoli quitta l'île avec les siens.

Frédéric de Prusse appelait Paoli le premier capitaine de l'Europe; il le fut en effet, s'il suffit d'épargner la vie des hommes, de faire valoir les petits moyens, d'approprier l'art aux lieux, de surmonter d'énormes difficultés, de profiter de tous les avantages qu'offre l'ennemi; il avait fait plus encore, puisqu'il avait pu soumettre au frein des caractères indomptables, substituer la concorde à la haine, l'activité à l'inertie, inspirer l'abnégation à des hommes libres, modérer ses passions et celles des autres, donner de la force à un pouvoir nouveau, une importance européenne à un îlot, convertir les factions en nation, commander avec ménagement, aimer la patrie avec sévérité, convertir l'honneur de la vengeance en tache d'infamie.

Échappé à grand'peine dans une caisse, il fut honoré et fêté en Angleterre, d'où il écrivait à toutes les puissances pour leur exposer ses raisons et les droits de sa patrie; il en recevait de ces assurances, dont sont prodigues envers les émigrés ceux qui espèrent en tirer des avantages. Il refusait une pension de cinquante mille livres de la France monarchique; puis, il fut bientôt obligé de se justifier devant la France républicaine de *particularisme*, c'est-à-dire de vouloir l'indépendance de son petit pays; il mourut pauvre et oublié alors que l'on chargeait d'or et de dignités les Napoléoniens, ses compatriotes et ses adversaires.

Les Corses, qui ne pouvaient se résigner au joug, se firent bandits, et parmi eux se distingua l'intrépide prêtre Dominique Leca (1); pendant vingt ans, ils enlevèrent toute sécurité à cette possession, dans laquelle on ne pouvait d'abord se maintenir que par la rigueur des lois martiales, au point qu'on écartelait quiconque était surpris avec des armes, et qu'on punissait ceux qui rappelaient le passé. Au prix de dix mille vies et de quatre-vingts millions, la France acquit une île qui ne produisait rien, mais

(1) *Vir nemoris* est le titre d'un petit poëme latin, composé à sa louange par Octavien Savelli, ami d'Alfieri.

d'une importance suprême pour la sécurité des côtes de Provence et le commerce de la Méditerranée. Les nobles se laissaient gagner par les caresses ; les bourgeois écrivirent :

Gallia, vicisti profuso turpiter auro ;
Armis pauca, dolo plurima, jure nihil.

Lorsque la révolution française eut éclaté, l'assemblée nationale, sur la proposition du Corse Saliceti, décréta que la Corse faisait partie de la France, et que les Corses bannis pour l'avoir défendue pouvaient rentrer, avec la plénitude des droits de citoyens français.

Après avoir raconté ces événements, Pommereuil terminait par cette singulière prophétie : « Si l'observation, que du sein « des discordes civiles naissent les grands hommes, est vraie, « nous devons attendre de cette île des génies puissants, et de « grands conducteurs d'armées, puisque les calamités doivent y « avoir fécondé le germe de la gloire (1). »

CHAPITRE CLXX.

VENISE.

Venise, par la paix de Passarowitz, avait été dépouillée de la Morée, et réduite aux possessions qu'elle conserva jusqu'à sa chute : elle possédait le dogat, c'est-à-dire les îles et les environs des lagunes ; les provinces de terre ferme, c'est-à-dire Padoue, Vicence, Vérone, Brescia, Bergame, Crème, la Polésine de Rovigo, et la marche Trévisane qui comprenait Feltre, Bellune, le Cadore ; au nord de son golfe, le Frioul ; au levant, l'Istrie et la Dalmatie avec les îles qui en dépendent ; dans l'Albanie, le territoire de Cattaro, Butrinto, Parga, Prévesa, Vonizza ; dans la mer Ionienne, les îles de Corfou et Paxo, Sainte-Maure, Céphalonie, Théaki, Zante, Assò, les Strophades et Cérigo.

En 1722, les anagraphes donnaient à l'État quatre millions et demi d'habitants, un revenu de six millions de ducats (2), et une

(1) Vol. I, p. 100.

(2) Le ducat équivaut à quatre francs dix-neuf c. Le budget de 1783 portait :

Produit des fermes........................ 1,399,613 ducats

dette de vingt-huit millions. La souveraineté résidait dans le grand conseil qui, se composant de tous les patriciens du premier ordre âgés de vingt-cinq ans, s'élevait parfois au nombre de douze cents membres : deux cents suffisaient pour les décisions ordinaires; mais afin d'écarter la possibilité de concerts et de brigues, il en fallait huit cents pour les plus importantes. Le pouvoir du doge était limité de plus en plus; si deux pages avaient suffi à la promission ducale de Henri Dandolo, celles de ses successeurs se grossirent sans cesse de restrictions toujours plus grandes, même pour le cas où quelque besoin les obligeait à quitter le conseil (1); il en résulta donc un gros volume, comme était la promission souscrite par le dernier doge.

Le gouvernement appartenait au sénat, élu annuellement par le grand conseil et porté à cent vingt membres, outre les magistrats patriciens tant qu'ils restaient en charge : le pouvoir exécutif était confié à la Seigneurie, collége formé du doge, de six conseillers, de trois chefs de la Quarantie et de seize sages; la justice, à quatre tribunaux électifs, trois desquels composaient la Quarantie civile, et un la Quarantie criminelle, dont les présidents siégeaient dans la Seigneurie, et les membres dans le sénat. Les avogadors exerçaient le ministère public dans ces Quaranties. La haute police appartenait aux Dix, conseil annuel, qui choisissait dans son propre sein deux inquisiteurs noirs, et un rouge dans la Seigneurie, lesquels constituaient l'inquisition d'État, le dernier pendant huit mois, les autres pendant un an. Les *exécuteurs contre les blasphèmes* veillaient sur les superstitions, les sorcelleries, les représentations scéniques, en prohibant les pièces

Droits d'entrée de Venise	1,469,553
Dans la terre ferme	1,016,677
Dans la Dalmatie	29,335
Dans le Levant	94,564
Charges de Venise	562,444
De la terre ferme	510,634
De la Dalmatie	66,722
Du Levant	84,503
La Dépense montait à	6,624,669
Dont les troupes de terre et de mer, et les fortifications absorbaient	2,097,618
L'instruction publique	51,812
Les constructions publiques	119,255

Tentori a fait une description minutieuse de l'État vénitien dans le siècle passé.

(1) Voir une addition à la promission ducale du 28 mai 1762.

à sujet sacré. Les procurateurs de Saint-Marc, les premiers dignitaires après le doge, ne recevaient aucun traitement, et se trouvaient dispensés de tout autre office, sauf les ambassades auprès des têtes couronnées; ils protégeaient la basilique, les pauvres, les pupilles, les établissements pieux, et veillaient à l'exécution des dernières volontés.

Les procurateurs étaient à vie comme le doge; les autres magistratures, tellement nombreuses que le grand conseil faisait jusqu'à neuf élections par semaine, outre celles qui regardaient le sénat, étaient toutes temporaires. Les podestats de Bergame, de Brescia, de Vérone, de Vicence, de Padoue, de Trévise et de Bellune; le lieutenant d'Udine; le provéditeur général de Dalmatie; les ambassadeurs à Rome, à Madrid, à Vienne, à Paris; le *noble* à Saint-Pétersbourg, avaient des traitements exigus et des gratifications arbitraires; mais ces postes leur servaient d'échelle pour arriver au bailiat de Constantinople, fonction très-lucrative par les produits éventuels, et qui n'imposait aucune charge à la république. Du reste, toutes les magistratures étaient médiocrement rétribuées; mais les patriciens, jaloux de soutenir l'honneur de la patrie et le leur, les remplissaient sans souci de la dépense.

Parmi les familles nobles, il n'y avait aucune distinction, pas même de primogéniture, ni titres, ni vêtements divers; toutefois, quelques-unes s'assurèrent les meilleurs postes, et une clientèle parmi les patriciens pauvres, ce qui leur permit d'annuler le grand conseil délibérant, et de faire attribuer au sénat la nomination, ou du moins la présentation aux charges principales; puis, le sénat lui-même perdit toute autorité, qui fut transférée au collége, enfin aux inquisiteurs. Ainsi un tribunal devint le gouvernement, grâce à son pouvoir sans limites ni appel.

Afin de conserver l'oligarchie, on tenait fermé le livre d'or, tandis que de nouveaux nobles l'auraient vivifiée par d'autres talents, une jeunesse active et des idées plus hardies. En 1775, il fut réouvert pendant vingt ans à des familles même de terre ferme, qui jouiraient d'un revenu de dix mille ducats et d'une noblesse de quatre générations; mais il n'y en eut que six qui se présentèrent, et d'ailleurs ce n'est pas au moyen d'un diplôme que l'on inspire l'amour traditionnel de la patrie et de la grandeur. Les exclus de la noblesse constituèrent un tiers état de *citoyens originaires;* le peuple lui-même se divisa en citoyens et en plèbe, à laquelle on ne permettait que certaines professions et le com-

merce intérieur. Chaque sestier de la ville, ainsi que chaque art, avait des priviléges et une administration particulière, avec des chefs et des juridictions distinctes plus ou moins étendues : complication qui blesse les regards des hommes de notre siècle, habitués comme les pupilles à laisser tout faire au chef de famille.

Comme dans toutes les oligarchies, les abus et les malversations se multipliaient dans l'armée et les finances. Les brigues étaient très-animées; les nobles riches, pour gagner leurs votes, caressaient les nobles pauvres, qui les caressaient à leur tour afin d'en obtenir, avec leur protection, des emplois et des dîners. Les femmes se faisaient les intermédiaires de ce trafic des votes, des emplois, de la justice. Les chanceliers pouvaient frapper des innocents, absoudre même les coupables, qui parfois furent tirés des prisons, comme il arriva à Galeano Lechi, auquel on permit, en 1785, de s'enfuir des plombs moyennant vingt mille ducats payés aux inquisiteurs.

Dans les possessions d'outre-mer, le désordre était pire; les employés extorquaient de l'argent et vendaient la justice, en même temps qu'ils volaient une partie des sommes affectées par la république à l'entretien des forteresses et des ports. Une loi très-sévère interdisait aux nobles et aux personnes attachées à leur service tout rapport avec les résidents des puissances étrangères et leurs familles; aussi, lorsque l'un d'eux donnait une fête dont il voulait exclure les gens non invités, il mettait à sa porte un domestique avec la livrée d'un ambassadeur étranger. La permission de voyager n'étant accordée qu'au petit nombre, les mœurs conservaient leur originalité.

L'État se concentrait donc dans la cité, la cité dans quelques familles, et la faiblesse des sujets paraissait l'unique force. La politique extérieure ne voyait plus dans Venise qu'une proie convoitée. Les Turcs la laissaient en paix, sauf à courir quelquefois sur ses navires; les Barbaresques n'étaient réprimés que par un tribut. La prudence si vantée de ces sénateurs se bornait à conserver la neutralité parmi les puissances belligérantes en Italie : prévenir toute interruption de commerce avec elles, empêcher les provinces sujettes de se soulever, ne point surcharger le peuple et cacher leur propre faiblesse, tel était le but de cette conduite; mais à cause de cette répugnance pour la guerre, ils devaient se résigner aux injustices, aux violences, aux abus. L'ambassadeur vénitien ayant souscrit par ignorance de fausses lettres de change

d'un marchand tirées sur un Hollandais, il en résulta une correspondance très-vive, puis des menaces de la part de la Hollande, d'autant plus orgueilleuse que Venise ne pouvait armer que huit vaisseaux; heureusement, tout finit par un accord.

Venise ne prit aucune part aux intrigues pour la succession espagnole, et pourtant elle fut contrainte de tenir sur pied vingt-quatre mille hommes : charge très-lourde, alors qu'elle sortait à peine de la guerre turque, et l'Italie fut morcelée sans son intervention. Les puissances violèrent son territoire toutes les fois qu'elles y trouvèrent leur avantage. La foire de Sinigaglia, établie par les papes et bientôt devenue très-importante, faisait à celle de Venise une concurrence très-préjudiciable; des navires anglais et autrichiens parcouraient librement le golfe qu'elle appelait sien, et l'empereur, à la honte de l'ancienne reine de l'Adriatique, ouvrit à Trieste un port franc, avec des fortifications et un arsenal. La caisse où l'on réservait un fonds pour les graves besoins ayant été épuisée, la dette s'accrut jusqu'à deux cents millions, et l'on dut recourir, pour des emprunts, même à des étrangers, malgré la défense de la loi.

1789. 30 novembre.

Le commerce conservait à peine une ombre de son ancienne prospérité (1); bien plus, il semblait entraîner une espèce d'infamie parce qu'il était interdit aux nobles, mesure absurde à laquelle on voulut remédier en 1784, en excitant les seigneurs à se livrer aux spéculations. Mais le crédit, qui en est l'âme, dépérissait; la banque de circulation fut sur le point de faillir et d'émettre des billets, au lieu de payer en numéraire. Dans la guerre pour la liberté d'Amérique, les Espagnols et les Français, alléguant que les Vénitiens étaient les alliés de l'Angleterre, attaquaient les navires de de la république, si bien que les assurances s'élevèrent au chiffre de cinquante pour cent; la ville voyait diminuer le nombre des boutiques.

La source des bénéfices une fois tarie, on dissipa l'argent gagné; à l'amour des richesses, se substitua la passion des jouissances, à l'amour du travail la recherche de fastueux loisirs, enfin cette existence molle et paisible qui parut l'aspiration du siècle passé;

(1) Après les traités de 1603 et de 1706, il s'établit à Venise tant de Grisons avec tant de boutiques, que le gouvernement, dans la crainte qu'ils ne nuisissent à ses propres sujets, déclara l'alliance rompue en 1766, et sommit les Grisons aux lois de la république, en leur défendant d'y exercer des arts. Lorsque Clément VII décida qu'Ancône serait port franc, et que Sinigaglia aurait une foire, les Vénitiens défendirent à leurs sujets d'y aller.

de là, cette tradition proverbiale de la voluptueuse somptuosité des patriciens. Depuis Mestre jusqu'à Trévise, la belle route, appelée le Terraglio, était bordée de villas de nobles : la Brenta serpentait à travers une série de ces maisons de plaisance, parmi lesquelles se distinguaient celle des Foscarini à la Malcontenta, construite par Palladio, peinte par Paul Véronèse et Zelotti; celle des Pesaro à la Mira, où Tiepolo avait représenté la réception faite à Henri III de France; cette famille en avait une autre à Stra, dessinée par Frigimelica, peinte par Fabio Canale, Jacques Guarana et Tiepolo, avec de magnifiques balustrades des Padouans Joseph Cesa et de Pierre Damieletti, des salles garnies de raretés chinoises, turques et persanes, des tableaux et des statues, des chambres distinctes pour la musique, le jeu, l'étude et la peinture; dans celle d'Ange Quirini à Altichiero, on voyait toute sorte d'objets antiques et précieux recueillis pendant ses voyages, et sur lesquels écrivirent Zoega, Morelli, Rosenberg.

Tous cherchaient à se distinguer par de riches constructions, de nombreux chevaux, par de larges dépenses, qui n'étaient pas limitées par les lois somptuaires de la cité; ils traînaient à leur suite une foule de parasites qui, ayant vendu leur âme et leur esprit pour de bons dîners, les amusaient par des plaisanteries continuelles et des anecdotes inépuisables, au détriment de l'honnêteté et de la charité. Les intérêts domestiques étaient abandonnés à des agents rusés, qui savaient détourner dans leur bourse l'argent du maître; on confiait l'éducation des fils à de petits abbés, qui les élevaient dans la croyance que l'argent pouvait tout, et que la pauvreté était un crime.

A Venise, la corruption était fomentée par les séductions de la gondole et du masque. Le déguisement, avec manteau ou domino, chapeau à deux cornes et demi-masque noir, se permettait du 15 octobre au 16 décembre, puis à partir de la Saint-Étienne jusqu'à la fin du carnaval, outre le jour de Saint-Marc; il y avait encore déguisement pendant la quinzaine de la foire de l'Ascension, à la nomination du doge et à ses banquets solennels, dans d'autres fêtes extraordinaires et à l'entrée de princes. Le patricien pouvait alors déposer la toge et la perruque, et, le masque sur le visage, aller partout, et s'entretenir même avec les ministres étrangers sur les places, dans les *casini* et les théâtres. Les monastères de femmes riches et nobles étaient des foyers de brigues, d'amusements et de galanteries; dans les parloirs figuraient des *pantaloni* et des paillasses, ou bien l'on dansait les menuets

de la haute société et des *furlane* populaires. Les étrangers, qui achetaient le déshonneur italien, voulaient aiguiser leur appétit par la difficulté, en séduisant des religieuses; mais à leur place, il est vrai, les proxénètes leur offraient parfois des filles publiques. Derrière les Procuraties, on voyait de petits appartements ornés avec un luxe exquis, où les patriciens, fuyant leurs familles, se retiraient des jours et des semaines comme dans l'île d'Armide, au milieu de toutes les séductions du luxe et des charmes des prostituées. Loin de cacher les aventures, on en faisait parade, comme on affectait d'avoir au bras la femme entretenue et de susciter de bruyantes jalousies. Cette dépravation avait des conséquences funestes; de 1782 à 1796, on présenta au conseil des Dix deux cent soixante-quatre pétitions pour dissolution de mariages, et il y fut donné suite.

Peut-être cherchait-on, par l'immoralité, à détourner les esprits des affaires publiques (1) : expédient plus funeste encore là où les âmes ne sont pas élevées par d'autres intérêts. Le sombre génie de ce tribunal des Dix, qui frappait d'épouvante les etrangers, et dans lequel les romanciers de nos jours ont puisé tant de tableaux lugubres, se réduisait à un misérable espionnage qui empêchait le développement de l'énergie morale, et se contentait d'imposer quelque frein aux mauvaises mœurs. Une fois il bannit, mais pour les rappeler bientôt, *nos recommandables prostituées;* en effet, leurs maisons ou les parloirs des cloîtres étaient les seules retraites libres où l'on ne donnait pas ombrage au gouvernement, parce qu'il y entretenait des espions.

L'immoralité trouvait un aliment dans les tripots, où le jeu frénétique faisait passer les fortunes dans les caisses de soixante ou de soixante-dix banquiers; les présider était un privilége des nobles qui, salariés par les compagnies, s'y tenaient avec la perruque et la toge de magistrat, tandis que tous les autres portaient le masque; les ambassadeurs et les ministres allaient y chercher les alternatives de riches allusions et d'angoisses désespérantes. Tous les fripons du monde y accouraient pour tricher,

(1) On disait proverbialement : *La mattina una messetta, l'apodisnar una bassetta, et la sera una donnetta.* (Le matin une petite messe, l'après-dînée une bassette (jeu), et le soir une petite femme.) Voir MUTINELLI, *Les derniers cinquante ans de la République.* Il a été réfuté comme trop sévère, mais

Non è, s'io scorgo il vero,
Di chi l'offende il defensor men fiero.

et beaucoup d'individus ne vivaient que de cette profession; bannis, ils changeaient de pays et de nom, revenaient et continuaient, réalisant leurs folles espérances. Lorsque les correcteurs de la promission ducale firent fermer les tripots en 1774, « comme une source pernicieuse de maux pour la république et l'État, » les joueurs répandirent ce fléau dans des centaines de *casini* privés, plus pernicieux parce qu'ils n'étaient pas surveillés.

Vérone eut aussi un casino fameux; en 1773, quelques dames s'y étant montrées avec le panier moins volumineux que d'habitude, chacun s'en scandalisa, toute la ville prit parti pour et contre, et les esprits s'échauffèrent au point qu'il fallut fermer le casino pour leur laisser le temps de se calmer. Cette mesure ne suffit pas; l'affaire fut portée devant la magistrature suprême de la republique, et Joseph Torelli, bon littérateur, en écrivit de graves apologies.

L'excès poussa un moment à des mesures excessives; les cafés furent fermés, les lois somptuaires multipliées, et l'on interdit les livres impies; mais la mode rompit ces digues; on rouvrit les boutiques, on déploya dans les fêtes un luxe inouï, et les théâtres l'emportèrent en magnificence sur ceux du monde entier.

Les fêtes ordinaires continuaient, soit pour les événements nationaux, soit pour les fréquentes nominations de magistrats (1), ou pour l'arrivée de princes. Or, comme il est d'usage de célébrer par les fêtes les plus splendides les idoles qui sont sur le point d'être brisées, nous mentionnerons l'accueil magnifique fait à Pie VI pendant son voyage à Vienne; plusieurs inscriptions rappellent encore les lieux dans lesquels il s'arrêta ou officia, et la bénédiction qu'il donna sur la place de Saint-Jean et Paul, alors agrandie (2). Il est vrai que le pape disait lui même qu'il y voyait plus de curiosité que de dévotion; en outre, les inquisiteurs d'État blâmèrent les prostrations du doge Renier, et lui firent savoir qu'il devait, dans toute autre circonstance semblable, conserver une tenue en rapport avec la dignité que le grand conseil lui avait conférée. Ces jalousies, sans doute, ne se manifestèrent pas dans les autres fêtes dont furent honorés Frédéric IV de Danemark, Gustave de Suède, le czar Pierre, Joseph II.

(1) Elles sont décrites par Cicogna dans les *Inscriptions vénitiennes*.

(2) Mitunelli rapporte les dépenses faites le 2 mai 1796 pour l'entrée d'Almorò Pisani, comme procurateur de Saint-Marc, lesquelles, outre le pain et le vin, montent à quatre-vingt-treize mille six cent trente-cinq francs. Le portrait du procurateur, gravé à Londres par Bartolozzi, coûta cent guinées.

Un témoignage évident de la dépravation des mœurs, c'est que Casanova put vivre à Venise, ce Casanova qui, plus tard, souilla le reste de l'Europe de ses aventures, et la souille encore par ses *Mémoires* impudents; c'est que cette ville glorifia Baffo, qui, dans le dialecte de son pays, employant les phrases techniques du lupanar, salit, avec la boue de la luxure, la dévotion, l'honneur, la vertu; non content d'introduire les symboles obscènes dans les parloirs et les églises, il encourageait les intrigues amoureuses et le jeu, criait *Vive le vice!* et niait Dieu pour substituer à son culte *la sainte simplicité de l'or*. Et cependant, il vécut parmi les gens d'honneur, obtenant ce respect qui souvent est inspiré par la peur.

Le peuple restait abandonné à l'ignorance, à la corruption, à la séduction des étrangers, à l'exemple des nobles. La lecture habituelle des gens honnêtes était le *Parfait légendaire*, rempli de niaiseries; on faisait avaler à des malades et même à des bêtes des morceaux de papier portant une prière à l'Immaculée Conception, et des guérisons en résultaient (1); on faisait consister la religion dans les fêtes splendides, les processions fastueuses avec de grandes lanternes et des baldaquins d'or, des mascarades d'anges et de saints. Sur la terre ferme, un caractère querelleur et violent rendait les rixes fréquentes; les illustrissimes se vengeaient de leur infériorité en y exerçant une tyrannie dont les plébéiens se dédommageaient dans leur cercle étroit.

Nous avons vu (ch. CLXVII) que la Seigneurie, se conformant à la mode, avait restreint l'autorité ecclésiastique; alors, on ne crut pas que l'inquisiteur seul pût suffire à l'examen des livres, et on lui adjoignit, pour le compte de la Seigneurie, don Natale des Laste, érudit éminent et censeur plein de condescendance, auquel avait recours quiconque rencontrait ailleurs des difficultés. En 1767, il fut défendu de recevoir aucun nouveau moine, ou de le transférer d'un couvent à un autre sans l'assentiment du magistrat. Les communautés religieuses durent faire connaître sous serment les biens, les revenus et les aumônes qu'elles recevaient; à l'avenir, elles dépendirent non plus de Rome, mais de l'évêque pour le spirituel, et du gouvernement pour le temporel; beaucoup de couvents furent supprimés (2), et l'on défendit aux séculiers de

(1) Cette pratique fut défendue dans l'opuscule *Delle celebri carte che invocano e protestano immacolata la concezione di Maria, e loro uso se sia da permettersi*. Padoue, 1752.

(2) Don Antoine Montagnano d'Udine écrivait contre les biens de mainmorte.

disposer de leurs biens en faveur de communautés religieuses. La bienfaisance prit donc d'autres voies, et la seule confrérie des pauvres honteux de Saint-Antonin fournissait des médicaments à tous les malheureux de la cité.

Mais fermer les monastères pour rouvrir les tripots et les lupanars, ne sembla point à quelques-uns la conduite la plus libérale (1). La poésie, dans le dialecte plébéien, est consacrée d'ordinaire à fomenter les passions vulgaires et les mauvais instincts; Labia la fit sortir de cette voie, et disait : « Si un poëte qui ne chanta que « pour scandaliser par l'obscénité et l'irréligion, était loué par « tous, sans provoquer aucune plainte, pourquoi tout le monde « crie-t-il contre moi, qui m'inspire de la patrie, de la religion et « de Dieu ? » Puis, quand il voyait les pères de la patrie s'occuper gravement, comme les rois, de molester des moines ou de publier des règlements sur les messes et les confréries, il disait : « Vous « feriez mieux de porter votre attention sur la liberté, sur le « luxe, sur les troupes, l'arsenal et le commerce, laissés dans le « plus grand abandon. Autrefois, on était riche, avec des palais et « des boutiques pleines; maintenant cela a disparu, mais nous « nous vantons d'être guéris des préjugés. Les esprits forts décla- « rent que les miracles sont des sottises et des fourberies de « moines, et qu'il suffit de croire en Dieu; mais comment? « puisque, ni lui non plus, nous ne l'avons pas vu. Voilà ce qu'ils « pensent, et puis, incertains sur les fils et le père, ils veulent « soutenir l'honneur de l'épouse et de la mère. Je suis un véri- « table républicain, car je n'ai que ma patrie en vue, et, comme « tel, je vous prouve qu'il n'y a rien de pire en politique que d'é- « teindre la foi dans le peuple. Corriger le luxe, fermer les cafés « et autres mesures particulières, c'est de la folie; il vaudrait « mieux choisir de bons magistrats, qui suivissent les traces des « anciens, empêcher la dépravation des femmes, empêcher l'in- « fection des livres. » Il composa un discours en vers au sénat pour montrer que cette abolition de moines était contraire à la raison d'État, aux lois constitutionnelles, aux arts et au commerce. On s'imagine sans peine que les Procuraties et les tripots se déchaînèrent contre le rétrograde et le bigot.

(1) On fit alors cette épigramme :

> *Destructis templis, lusoria tecta resurgunt;*
> *Fortunæ et Veneris sunt hæc communia templa.*

Mais il n'est pas vrai que Calbo, en 1756, fut exilé comme étant favorable au pape.

Si nous étudions les mœurs d'alors dans cet écrivain, dans Goldoni, les Gozzi, les charmantes peintures de Longhi, dans Pino et Bona, qui regardaient comme des fictions et des songes, impossibles dans la réalité, ce luxe mal réprimé par des lois somptuaires, tandis que le plus grand nombre souffrait de la faim, et ces monceaux d'or aventurés sur une carte, il nous serait trop facile de railler ces bourgeois qui se divisaient en factions, non-seulement pour des Nicolotti et des Castellani, mais encore pour les divers aspirants au poste de fossoyeur ; qui, devant partir même pour un seul jour, faisaient des adieux par ci, des adieux par là ; qui, au bruit d'un coup de fusil, s'enfuyaient comme des colombes. Lorsqu'on voit, de nos jours encore, représenter les mêmes petitesses des instincts dans des pièces où l'on ne trouve aucune bonté de cœur, on se sent entraîné vers la compassion ; c'est ainsi qu'on déplore ces jours de Venise où le peuple entier et beaucoup d'étrangers en beaux habits et en domino se promenaient sous les Procuraties ou glissaient en gondole sur les canaux, babillant, plaisantant, becquetant des cerises, des raisins, des figues, consommant une variété infinie de confitures et de sucreries, de sorbets et de glaces, ou buvant l'indispensable vin de Chypre et l'excellent café du Levant. Le menu peuple se délectait avec les melons, les pastèques, les produits de la mer; les jeunes *solazieri* cherchaient à se distinguer comme habiles à ramer, à lancer la balle, à terrasser des taureaux, et les *cortesiani* étalaient leur importance (1) : tout cela au milieu d'une incessante harmonie de violons et de guitares, des lazzis d'un pantalon et d'un arlequin, de l'improvisation d'un poëte, ou de voix qui chantaient Renaud et Herminie; on était sans souci du lendemain, parce qu'on espérait qu'il serait aussi joyeux que le jour actuel. Tout le monde aimait grandement le chant : « Les marchands chantent en débitant leurs marchandises; les ouvriers chantent en abandonnant leur travail; les gondoliers chantent en attendant leurs maîtres. Le fond du caractère de la nation est la gaieté; le fond du langage vénitien est la plaisanterie (2). »

Quant à nous, nous ne voyons pas dans ces plaisirs le bonheur,

(1) Les *cortesiani* « étaient des boutiquiers, des artistes et des prêtres parfois, gens habiles, honorés, connaissant tout le monde vénitien, braves, respectés de la plèbe pour leur courage, pour leur intervention dans les rixes et pour le titre de courtisans qu'ils s'étaient acquis; ils savaient en outre comment faire pour dépenser peu et jouir beaucoup. » CHARLES GOZZI, *Mémoires*, p. 133.

(2) GOLDONI, *Mémoires*, tome Ier, p. 254.

ni ce progrès qui est la mission laborieuse de l'homme ici-bas; ce ne sont que des fleurs écloses au milieu des ronces de la vie, et lorsqu'elles font place à des frémissements systématiques, à des cris d'indignation, à des plaintes sur les temps, au blâme de tout gouvernement, à des larmes sur les fils enlevés par la conscription, sur les biens écrasés par les impôts, sur la joie comprimée par la police, nous ne savons pas si l'on peut avoir le courage de maudire.

Cette magnificence des patriciens, entourés d'une foule de serviteurs des deux sexes, et livrés aux plaisirs bruyants des réunions et des banquets, avec des villas somptueuses comme des palais; les théâtres devenus matière de diplomatie, le jeu frénétique, le luxe des chevaux et des habits, les femmes étincelantes de pierreries et d'esprit autant qu'elles manquent d'éducation et de moralité; les chasses bruyantes, le petit abbé, les soubrettes, les gondoliers entremetteurs, les *cortigiani* bravaches, les complaisants perruquiers, ce sont là des choses déplorables qui ne conviennent pas sans doute à un grand peuple, mais elles ne suffisent pas pour le faire périr. L'Angleterre ne périt pas, bien qu'elle fût allée plus avant dans la voie de ces dépravations. Les autres pays d'Italie ne valaient pas mieux; seulement, Venise était plus en relief à cause de ses traditions glorieuses, outre qu'elle eut des écrivains qui nous ont transmis les misères de sa décadence, comme ses gloires.

La noblesse provinciale, imprudemment exclue de toute participation à la souveraineté de la capitale, détestait ce gouvernement parce qu'elle l'enviait; mais la plèbe, bien que réduite à la plus abjecte nullité, au point de souffrir que les nobles crachassent sur le parterre de leurs loges privilégiées, montrait toujours du respect et de l'affection aux patriciens, dont les mœurs la rapprochaient au moyen de divers degrés de patronage. Parfois cent cinquante compères assistaient au baptême des nobles, et tous devaient être plébéiens; on punissait de l'exil le prêtre qui en tolérait un de l'ordre des patriciens, et l'on regardait comme presque apparentés les individus qui portaient le même nom (*senso*). Respectueuse jusqu'à la bassesse, la plèbe évitait de contrarier les nobles, plus fastueux qu'oppresseurs, sous la protection desquels elle vivait joyeuse, sans gloire mais sans besoin, plutôt insouciante que résignée. Lorsque Paul de Russie et sa femme assistèrent au spectacle de la chasse du taureau sur la place Saint-Marc, ils furent étonnés de voir que quatre valets des

inquisiteurs, avec leur baguette noire, suffisaient pour maintenir l'ordre parmi une foule très-considérable.

Si l'on considère comme un bien pour les sujets de payer peu, ceux de Venise jouissaient de cet avantage, puisque, en 1783, avec une population de trois millions et demi, les revenus n'excédaient pas six millions sept cent mille ducats, et les dépenses six millions six cent vingt-cinq mille, avec une dette de quarante-quatre millions. Cette exiguïté de l'impôt obligeait, dans les moments critiques, à recourir à des emprunts, ou bien à des contributions extraordinaires, qui, mal imaginées ou mal perçues, rendaient peu; aussi, la république succombait-elle devant des ennemis, chez lesquels on se procurait l'argent sans égard pour les besoins des sujets, d'autant plus qu'alors il ne s'agissait pas de rendre les pays heureux, mais forts.

Nous vénérons la liberté partout où elle fait son apparition, et nous savons à quelle source puisent leur haine ceux qui, parfois dans un sens opposé, se plaisent à calomnier Venise ou à l'insulter; mais c'est méconnaître la liberté que de la faire protectrice du monopole, des priviléges du petit nombre sur la multitude. Un gouvernement a pour obligation de développer les éléments vivifiants de la société et de réprimer les éléments délétères, de manière qu'il y ait liberté et travail, impulsion et effort; si la liberté illimitée laisse croître les mauvais germes au point de nuire aux plus féconds, la liberté enchaînée empêche que ceux du bien se développent. Or, Venise avait cet axiome : *De Dieu, qu'on parle peu; de la Sérénissime, ni en bien ni en mal.*

L'intelligence unie au cœur forme l'héroïsme, et c'était par l'héroïsme qu'avait grandi Venise; on peut dire que le trait le plus caractéristique de son histoire est l'amour de la patrie, qui brille dans chaque coup de pinceau et de ciseau, dans chaque livre, dans toutes les fêtes, dans les grandioses sacrifices pour l'État, dans l'empressement à la servir gratuitement. L'héroïsme succombait maintenant devant la maladie du siècle, le rationalisme, qui éteignait tous les enthousiasmes, et substituait des idées et des coutumes étrangères sous le nom de philanthropie, de cosmopolitisme. Les vêtements caractéristiques sont remplacés par les habits à la Montgolfier, à la Figaro, au globe de Robert, et l'on voit des chapeaux à la Basile, à la veuve de Malabar et les caracos; les hommes s'habillent à l'anglaise, et chacun lit les encyclopédistes, dangereux surtout là où manquait une éducation suffisante pour réfuter leur doute épigrammatique ou leur incré-

dulité; parfois les prêtres eux-mêmes les louaient ou les imitaient dans la chaire.

On voulut encore faire un autre emprunt aux étrangers, les loges maçonniques. Il paraît qu'elles furent introduites à Venise par un certain Sassa, Napolitain; des comtes, des abbés, des négociants y étaient affiliés, mais surtout des jeunes gens, dont les voyages au dehors se trouvaient favorisés par leur titre de francs-maçons, et qui puisaient dans la connaissance des institutions de l'étranger le mépris de celles de leur patrie. Les inquisiteurs, malgré toute leur clairvoyance, n'en furent informés, dit-on, que par le fait d'un certain Jérôme Zulian, qui oublia dans une gondole un rouleau de papiers maçonniques, lequel fut porté à l'inquisiteur d'État. Aussitôt on envahit la loge près de Saint-Simon-le-Grand, et l'on enlève ce mystique et burlesque attirail de crânes, de pentagones, de compas, de tambours, de truelles, de tabliers, que l'on brûle en présence du peuple, qui croit y voir des objets de sorcellerie. On défendit également les loges ouvertes à Vicence et à Padoue, dont faisaient partie Carburi, Festari et d'autres professeurs; mais aucun châtiment ne fut infligé aux affiliés, trop puissants et trop nombreux, et de nouvelles loges s'ouvrirent bientôt.

Les idées d'égalité universelle qu'on y professait devaient rendre odieux un gouvernement fondé sur le privilége d'une classe; elles souriaient principalement aux nobles pauvres, classe très-dangereuse dans un État libre, et qu'on appelait Barnaboti, de l'église de Saint-Barnabé autour de laquelle ils habitaient; ils descendaient des cadets des familles principales et de celles qu'on avait agrégées à l'occasion de la guerre de Chioggia. Briguer des votes pour les magistratures, solliciter dans les procès, escroquer un dîner en rampant devant les riches, faire les bravaches auprès des pauvres, courir les brelans, telles étaient les occupations de ces nobles, dont les femmes, parmi leurs priviléges, comptaient celui de pouvoir mendier en taffetas. Chargés de dettes et d'orgueil, ils insultaient leurs créanciers comme des vilains, et les forçaient à entamer de longs procès, dont les tirait l'appui d'autres nobles.

Quiconque leur disait qu'il y avait injustice à ne pas les égaler aux autres nobles, que les emplois et les honneurs devaient être communs à tous par droit naturel, était sûr de trouver des oreilles faciles et un ferment tout prêt, comme il arrive aujourd'hui quand on parle au pauvre de son droit au travail et au partage des ri-

chesses. Les Barnaboti formèrent donc le complot de bouleverser la république, de tuer le doge Paul Renier, les membres de la Seigneurie et les partisans du gouvernement, afin de les remplacer par eux-mêmes. On dit, comme on n'y manque jamais, qu'ils s'entendaient avec l'empereur, lequel devait leur fournir dix mille soldats, à la condition qu'ils lui céderaient la Dalmatie. Les inquisiteurs d'État découvrirent l'endroit où George Pisani tenait le plan de la conjuration, et un mendiant put le lui enlever sans qu'il s'en aperçût. Pisani se présente comme candidat pour la dignité de procurateur de Saint-Marc, réussit par l'appui des Barnaboti, et fait l'entrée solennelle; mais arrêté le lendemain, il est enfermé dans une forteresse, ainsi que Charles Contarini, Pierre Alvise Diedo, Matthieu Dandolo, et le peuple se réjouit d'avoir échappé aux nobles pauvres qui, aux vices des autres, auraient joint l'avidité, excitée par de longues privations.

Ange Quirini brillait au premier rang parmi les francs-maçons; dans ses voyages, il avait connu les philosophes suisses et français, honoré à Ferney Voltaire, à Colmar Conrad Pfeffel, leurs patriarches. Il avait beaucoup étudié les livres du grand conseil et sa législation secrète, et, devenu avogador de la commune (1), en con- 1761.
currence avec Jean Donà, il eut recours à tous les moyens pour détruire la puissance des Dix; mais les inquisiteurs le firent arrêter et conduire sur la terre ferme; cette mesure, dans laquelle on vit une menace contre la liberté, provoqua des plaintes; comme il arrivait à la mort du doge et dans les cas les plus graves, il y eut réunion de cinq correcteurs des lois, magistrature temporaire qui proposait des réformes au grand conseil, lequel en décidait avant de nommer le prince.

Cet épouvantable tribunal des Dix pouvait être détruit sans difficulté, puisqu'il suffisait de ne donner à personne le nombre de votes nécessaire pour y entrer; c'est ce qu'on vit alors dans quatre tours de scrutin, de telle sorte qu'il semblait que la puissance des inquisiteurs serait abolie. Toutefois, quelques-uns des correcteurs étaient d'une opinion contraire à la suppression. Marc Foscarini, homme estimé pour ses connaissances littéraires, diverses ambassades, et la hardiesse d'un discours dans lequel il avait blâmé la déplorable administration dont souffrait la Dalmatie, prononça

(1) Ces magistrats commençaient les procès criminels, faisaient lecture publique des lois anciennes, et gardaient le *livre d'or*, c'est-à-dire le livre où l'on enregistrait les naissances des fils légitimes de nobles et leurs mariages.

devant le grand conseil une harangue, l'une des plus éloquentes parmi celles qui ont trait à la politique : il montrait que l'idée qu'on se faisait de la cruauté de ce tribunal était exagérée; qu'il y avait nécessité dans les dénonciations secrètes, parce que la peur empêcherait de les faire de tout autre manière; que l'obscurité des jugements effaçait toutes les différences, extérieures et accidentelles, de la noblesse vénitienne, et que les patriciens les plus haut placés étaient soumis à la même justice; que tout changement dans le gouvernement tend à sa destruction; que les satisfactions accordées à la multitude ignorante ouvrent la voie à de nouvelles prétentions, et que l'opinion du gouvernement en serait avilie aux yeux des princes et la cité menacée d'une corruption, inconnue à leurs aïeux.

La proposition fut donc écartée, au milieu des immenses applaudissements du grand conseil et de la populace, qui voulait brûler les maisons de Zeno et de Malipiero, opposants, tandis qu'elle allumait des feux de joie devant celle de Foscarini; mais en 1779, elle fut reproduite sur les instances de Dominique Contarini, Barnaboto qui, dans les fonctions d'avocat, avait acquis de l'argent et de la réputation. Il dépeignit au vif la corruption des mœurs, la cherté des vivres, les abus des employés qui, en proie à la misère et à la faim, négligeaient leur devoir et ne mangeaient pas, ou bien vivaient en grands seigneurs, malgré leur modeste salaire.

Le débat se prolongea plusieurs années, et produisit des divisions. Paul Renier, étant baile à Constantinople, fit d'heureuses spéculations, au point de gagner quatre-vingt-dix mille sequins, avec lesquels il acheta les votes des électeurs et les applaudissements de la multitude pour obtenir le bonnet ducal. Ce sont là peut-être des inventions de parti; quoi qu'il en soit, devenu doge, il s'opposa de toute sa force aux novateurs avec lesquels il avait intrigué en 1762, et il disait : « Vos Excellences veulent le bien « apparent ou le bien réel; si c'est le bien réel, toute réforme de« vient inutile; pour l'obtenir, il suffit qu'elles le veuillent. Votre « bien réel, c'est d'avoir soin de la république, c'est la concorde « des âmes, c'est encore que tous travaillent d'accord à l'hon« neur, à la grandeur, à la gloire de notre patrie... Nous qui « avons servi au dedans et au dehors, nous savons ce que « pensent les monarques, et nous exhortons Vos Excellences à « réfléchir sérieusement. Les monarques, par leur organisation, « par la différence de leurs gouvernements, par leur grandeur,

« leur espérances et l'asservissement de leurs sujets, haïssent mor-
« tellement toutes les républiques, et cette haine est enracinée
« dans toute l'Europe dès les siècles les plus lointains, et Cicéron
« lui-même le dit en parlant du peuple romain; aujourd'hui,
« tous les monarques, munis de fortes sommes, ont couvert de
« mépris les républiques, désormais en très-petit nombre dans
« l'Europe. Vos Excellences, grâce à l'heureuse situation de leur
« État, n'ont rien à craindre pour son existence; mais il n'en est
« pas de même quant à la domination. Tous les monarques ont les
« yeux fixés sur la république; toute l'Europe compte voir se
« produire de nouvelles choses, pour lesquelles ils sont toujours
« prêts; en effet, si l'intérêt et l'ambition sont en nous des pas-
« sions puissantes, ces passions sont très-puissantes chez les mo-
« narques, toujours attentifs à les étendre et à ne jamais perdre une
« occasion de leur donner un nouvel aliment. Les souverains for-
« meront leur jugement d'après nos discordes présentes. J'appelle le
« Seigneur Dieu en témoignage; je me trouvais à Vienne pendant
« les troubles de la Pologne, et j'entendis répéter souvent : *Les*
« *seigneurs polonais ne veulent pas avoir la sagesse, et veulent se*
« *disputer entre eux; nous arrangerons cela nous autres, et nous*
« *partagerons le butin, parce qu'un État qui se gouverne mal lui-*
« *même, appelle les étrangers à le gouverner.* S'il est un État qui
« ait besoin de concorde, c'est le nôtre; car nous n'avons pas de
« forces, ni terrestres ni maritimes, ni alliances, et nous vivons
« casuellement, avec la seule idée de la prudence du gouverne-
« ment de la république vénitienne. C'est là notre force. »

Prévoir les dangers est un mérite; mais, détourner des réformes en montrant les excès où parfois elles tombent, est un procédé trop vulgaire, comme on s'abuse lorsque, dans l'espoir que les hommes s'amélioreront, on s'oppose à tout changement des institutions. La proposition de Contarini, soutenue d'abord chaudement, fut ensuite abandonnée par le plus grand nombre. On continua de vivre dans cette funeste léthargie; le peuple applaudit aux citoyens qui s'étaient opposés à la réforme, insulta ceux qui l'avaient provoquée, et Contarini fut relégué à Cataro, d'autres ailleurs. Les conservateurs, fiers de leur triomphe, attendaient de l'orage ces changements qui, faits à temps, l'auraient prévenu.

Les quelques faits que nous venons de rapporter prouvent suffisamment que Venise ne resta point stationnaire, alors que le progrès s'accomplissait avec une rapidité désordonnée. En 1735, pour imiter ce que l'Autriche avait fait avec Trieste, et le pape

avec Ancône, Venise fut déclarée port franc. Goldoni, de retour de ses voyages, se réjouissait de voir les rues de la ville éclairées, tandis que celles des capitales qu'il avait visitées restaient plongées dans les ténèbres. En 1776, l'architecte Macaruzzi inventa pour la foire l'édifice en bois dont les pièces s'agençaient si bien qu'il suffisait de cinq jours pour le dresser, et de trois pour le démonter. Le sénat, en 1770, fit recueillir toutes les lois de *maximes de gouvernement*, c'est-à-dire de matière féodale, depuis 1328 jusque alors. Le code pour la marine mercantile, que l'on publia en 1786, fut une véritable loi nouvelle. La magistrature des eaux réunissait également toutes les ordonnances relatives aux ports et aux lagunes ; les premières lois organiques sur l'exploitation des mines sont dues à Venise (6 mars 1679 et 18 septembre 1784), et l'on prépara les statuts civils et criminels, qui furent présentés au sénat en 1789.

Venise n'était donc pas encore trop décrépite, et il suffit de citer l'œuvre gigantesque des *Murazzi*, de 1744 à 1784, digue en marbre opposée à la mer, *ausu romano, ære veneto* (1). Loin d'avoir perdu l'éclat des lettres, peu de pays pouvaient rivaliser avec elle. Outre les écrivains d'une réputation européenne, comme Marc Foscarini, Apostolo Zeno, les deux Gozzi, Goldoni, Benoît Marcel, Ange-Marie Quirini, elle comptait les poëtes Hermolaüs Barbaro, Daniel et Thomas Farsetti, Valaresso, Cornélie Barbaro Gritti, amie de Métastase, de Goldoni, de Frugoni ; son fils François, qui traduisit le *Temple de Gnide* et la *Pucelle*, et fit des apologies en dialecte vénitien ; Vitturi et Chiribiri qui publièrent des poésies trop gaies pour des prêtres (2). Ange Dalmistro, admirateur de Gozzi, parut en égaler le charme et la correction ; Joseph Manzoni fut auteur de fables que l'on réimprime encore ; Leonarducci fit le cantique de la Providence dans le genre dantesque ; l'abbé Antoine Conti, bon mathématicien, fit encore des tragédies d'un certain mérite ; Zacharie Valaresso, dans le *Rutzwandschand*, parodia l'*Ulysse* de Lazzarini. Trois frères Barba-

(1) VT SACRA ÆSTVARIA VRBIS ET LIBERTATIS SEDES IN PERPETVVM CONSERVENTVR, COLOSSEAS MOLES EX SOLIDO MARMORE CONTRA MARE POSVERE CVRATORES AQVARVM AN. SAL. MDCCLI AB VRBE CON. MCCCXXX. Nous devons rappeler qu'en 1709 on y vit la lagune gelée, comme il était arrivé en 860, et que l'on conduisait à Venise, sur des chariots, les vivres et les marchandises.

(2) Nous devons citer encore le gondolier Antoine Bianchi, mort après 1770, auteur de beaucoup de travaux et de comédies, ainsi que de deux poëmes, *David* et le *Temple de Salomon*.

rigo furent tous moines et bons littérateurs. Zacharie Sceriman fit le *Voyage de Henri Wanton aux royaumes des singes*, et François Gritti, *Mon histoire, ouvrage narcotique du docteur Pifpuf* (1767), romans bien supérieurs à ceux de Chiari ; les meilleurs mémoires du siècle étaient ceux de Charles Gozzi, de Gratarol, de Casanova même, qui, s'abandonnant aux instincts d'une nature frivole et sensuelle, écrivit comme il agissait, c'est-à-dire sans réflexion ; heureusement, on ne peut le prendre pour type ni du Vénitien, ni de l'homme.

Jérôme Giustiniani, homme éminent par les magistratures qu'il avait remplies, tenait dans sa maison une académie d'éloquence improvisée. Une académie pour les sciences ecclésiastiques fut ouverte à Saint-François des Vignes, ayant pour secrétaire l'écrivain Jacques Augustin Gradenigo, plus tard évêque de Chioggia et de Ceneda. Les maisons de Justine Michiel et d'Isabelle Albrizzi offraient presque une académie, et les étrangers sollicitaient l'honneur d'y être présentés. Flaminio Corner, qui traita des églises vénitiennes, fit don à Saint-Michel de Murano d'un recueil de lettres et de documents. Théodore Correr, malgré de médiocres ressources, se procura un trésor d'objets d'art et de productions littéraires nationales, qu'il laissa ensuite à la commune. Philippe Farsetti, outre qu'il dépensa un million de ducats dans sa villa de Sala, fit modeler en plâtre les chefs-d'œuvre de sculpture antique et moderne, en liége et pierre ponce les débris des monuments de Rome, et copier les peintures de Raphaël dans les loges du Vatican, ainsi que celles des Carrache dans la galerie Farnèse ; puis, avec des bronzes, des modèles et des esquisses, il les exposa dans son palais, et, non content de les mettre à la disposition de quiconque voulait en profiter, il encourageait à les étudier par des récompenses annuelles. Son cousin, Joseph Thomas, chevalier de Malte, invita les poëtes à s'exercer chacun sur quelque chef-d'œuvre de cette galerie ; Natale des Laste en fit la description latine, et la renommée s'en répandit alors dans toute l'Italie. Ce même Thomas écrivit des vers en italien, et mieux en latin ; il forma également une bibliothèque qui rivalisait avec la collection de son cousin, et l'ouvrit aux hommes studieux avec une égal libéralité.

Le sénateur Zulian encourageait Canova et Pierre Antoine Serassi, et fit graver par Volpato le plan de Padoue de Jean Valle ; comme c'était la coutume de ces gentilshommes, il emmena avec lui à Constantinople le naturaliste Fortis, le botaniste Cirillo, et

Chevalier, qui écrivit sur la plaine de Troie; en outre, il recueillit de rares antiquités, parmi lesquelles le Jupiter Egiochus, un des camées les plus célèbres de l'antiquité, qu'il laissa à la bibliothèque Marciana avec d'autres objets précieux. Antoine Capello, procurateur de Saint-Marc, dont on vante les dépêches qu'il écrivit de France à la Sérénissime, publia un grand nombre de belles éditions, et fit exécuter en bas-reliefs les faits de la guerre de Troie par Canova, auquel il éleva plus tard une statue dans le pré de la Vallée. Cet artiste avait dû aux soins du sénateur Falier ses premiers encouragements et ses premières commandes. François Pesaro fit paraître l'édition véritable de l'histoire de Bembo et des œuvres de Gozzi.

François Foscari, sénateur, s'occupa de la publication de travaux grandioses, comme le *Trésor des antiquités sacrées* en trente-six volumes, et la *Bibliothèque des anciens Pères gréco-latins*. Sébastien Crotta laissa des *Mémoires historico-civils sur le gouvernement de la république;* l'histoire officielle de Venise, après l'inculte et dur Garzoni, fut écrite par Marc-Foscarini, ensuite par son fils François en 1774; Jean-André et Jean-Benoît Giovanelli s'en occupèrent encore, et, avec un talent supérieur, Victor Sandi, qui publia l'*Histoire civile depuis la fondation de Venise jusqu'en* 1767, avec un style grossier, mais des connaissances étendues, très-utiles aux écrivains postérieurs. Jean-Dominique Tiepolo traita des offices municipaux de Chioggia, puis réfuta Daru. Jean-Baptiste Gálliciolli, collecteur infatigable et conscencieux de mémoires profanes et sacrés sur les usages de Venise, versé dans les langues orientales qu'il parlait comme la sienne, publia la *Phraséologie biblique,* un *Traité de l'ancienne législation des Hébreux*, *l'Origine des points*, des *Pensées sur les soixante-dix semaines de Daniel* (1). Charles Visconti, prêtre de San-Trovaso, était un orientaliste du premier mérite, et Lalande donne Jean Baptiste Schioppalba pour un des hellénistes les plus remarquables.

Venise comptait d'illustres médecins, Lotti, Paitoni, Pellegrini, Pézzi, Cullodrovitz, Gallino, Aglietti; Jean-Jérôme Zannichelli de Spilimberto avait inventé les pilules de Sainte-Fosca, tandis que la mystérieuse thériaque continuait à jouir de la confiance publique. Au barreau, carrière très-suivie à cause

(1) Le jésuite espagnol Tentori, à qui l'on doit des travaux sur l'histoire vénitienne, a relevé beaucoup d'erreurs dans Galliciolli.

de la publicité et du gain, on vit briller Gallino, Alcaini, Stefani, Svario, Santonini, Charles Cordellina, à qui sa réputation de praticien honnête, éloquent, valut de grandes richesses, dont il faisait un bon usage ; car il accueillait l'élite des grands, des savants et des étrangers. Il fit construire de magnifiques palais, l'un à Montecchio-Maggiore, où pendant cinquante ans il offrit les plaisirs d'une splendide villégiature ; l'autre à Vicence, élevé par le fameux Calderari, dans lequel il passa ses dernières années et qu'il donna ensuite à cette ville.

Nous avons déjà cité parmi les économistes Jean-Marie Ortes. Matthieu Dandolo fit précéder les *Essais* de Hume sur le commerce d'une lettre indiquant les moyens de relever celui de Venise. François Zanetti, pour la dissertation sur l'Égypte avant les Ptolémées, obtint un prix de l'Institut de France, un autre pour la dissertation sur les attributs de Saturne et de Rhéa ; son frère Antoine-Marie, directeur de la bibliothèque Marciana, publia le Catalogue des manuscrits de cette bibliothèque et de la peinture vénitienne (1).Tandis que Zacharie écrivait des polémiques littéraires et théologiques dans le sens papal, le théatin Contini soutenait des luttes violentes pour les opinions jansénistes et léopoldines. Le jésuite Jacques Coleti continua l'*Illyricum sacrum* de Farlati et disserta sur les anciens pédagogues ; Démétrius Coleti continua l'œuvre d'Ughelli, et fit un dictionnaire historico-statistique de l'Amérique méridionale (1772), où il vécut longtemps ; Nicolas Coleti dirigea la réimpression de Labbe qu'il enrichit, et c'est dans leur famille qu'on trouvait la plus grande collection d'histoires générales et particulières d'Italie. Le libraire Modeste Fenzo publia la fameuse *Biblia sacra cum selectissimis literalibus commentariis ;* le père Jacques Marie Paitoni fit paraître une *Bibliothèque des traducteurs d'écrivains grecs et latins,* beaucoup plus riche que celle d'Argelati : Canciani recueillit les *Lois des Barbares ;* le père Ange Calogerà, d'autres travaux ; Rubbi, un *Parnasse italien* et un autre des traducteurs, un épistolaire et diverses compilations qui ne manquaient pas de goût. Mittarelli, outre qu'il fit le catalogue de la bibliothèque de Saint-Michel à Murano, aida Costadoni dans ses travaux sur les choses ecclésiastiques, et principalement sur l'ordre des Camaldules, dans lequel vivait alors à Murano Mauro Capellari, qui devint ensuite Grégoire XVI.

(1) Le Trévisan Bernardin Zanetti, qui écrivit l'*histoire des Goths et des Mémoires sur le règne des Longbards*, est d'une autre famille.

Dans les sciences positives, le père Jean Crivelli donna des éléments de géométrie, de physique, d'arithmétique et, comme Polleni, intervint dans la question de Leibniz sur les forces vives. Jean-Baptiste Nicolas traita de la solution analytique du cas irréductible. Zendrini brilla parmi les hydrologues. Ignace Vio fut un naturaliste distingué. A Venise, la musique rivalisait avec celle de Naples.

L'architecte André Tirali construisait bien selon le goût d'alors; Pierre-Antoine Zaguri, poëte sage, fut un artiste assez heureux, mais très-inférieur à Temanza. Pierre Longhi retraça les mœurs avec une vérité comique, de la finesse, de la gaieté, mais parfois avec négligence. Le souvenir de Tiepolo, de Canaletto et de Piazzetta était récent. Le sculpteur Ferrari Torretti sentait le beau, tout en se plaignant de ne pouvoir l'atteindre; mais il s'améliorait sans cesse, comme le prouve la différence qui existe entre les statues de la façade des Jésuites et celles d'Emo à l'arsenal; Canova, Vénitien comme lui, fut son élève. Antoine Diedo, architecte, puis secrétaire de l'académie des beaux-arts, laissa des constructions et des livres. Sylvestre Dandolo, dans l'expédition contre les Barbaresques, acquit l'expérience de la mer, sur laquelle il se signala jusqu'en 1747.

L'université de Padoue conservait son ancienne réputation; outre les Italiens, les Grecs allaient y faire leur éducation, et il en sortit Hugues Foscolo, Delviniotti, Coletti, qui se distingua dans les événements qui suivirent; en 1765, on y institua la première chaire italienne d'économie rurale, occupée par Arduino, qui favorisa beaucoup les sociétés agricoles, établies dans toute la république.

De riches bibliothèques furent possédées par Giovanelli, Jean Giustiniani, Pierre Grimani, d'une éloquence incomparable, membre de la Société royale de Londres, puis doge en 1741. Saint Marc hérita de celle de Giovanelli, et Giustiniani réunit la sienne à la bibliothèque Marciana; celle de Matthieu Pinelli, décrite en six volumes par Morelli, fut ensuite vendue à Londres comme celle du médecin Paitoni. Ce Jacques Morelli fit aussi le catalogue des manuscrits possédés par les Nani, et des histoires d'Italie des Farsetti; un traité *De la littérature vénitienne dans le dix-huitième siècle* (1); un *Essai sur les pompes nuptiales des Vénitiens*

(1) Venise, 1806. Voir aussi la *Galerie des hommes de lettres et des artistes illustres des provinces vénitiennes du dix-huitième siècle;* Venise, 1814 : ce sont des portraits et de sobres notices.

(1193). Ce fut un Varron par le savoir, et il aidait de ses lumières quiconque le consultait; il introduisit l'usage de publier d'anciens travaux inédits, au lieu des fades recueils pour les mariages et les prises d'habit.

Le jésuite Louis Canonici formait un médaillier précieux, une collection rare de crucifix et d'un très grand nombre de livres, parmi lesquels quatre éditions de la Bible en cinquante-deux langues. Le poëte Jérôme Ascanio Molin laissa également à la bibliothèque Marciana beaucoup de livres et de médailles. On possède imprimés les catalogues des bibliothèques Pinelli, Pisani, Svajer, et de plusieurs corporations religieuses; il en est de même de la bibliothèque et du cabinet du chevalier Jacques Nani, dont les monnaies coufiques passèrent dans la bibliothèque Marciana. Le sénateur André Memmo, Mécène de Lodoli, fit à Padoue, alors qu'il en était gouverneur, le pré de la Vallée et l'hôpital. Laurent Memmo publia le *Code féodal* de la république. Nicolas Antoine Giustiniani, évêque de Vérone et Padoue, fit imprimer divers ouvrages ecclésiastiques, construisit un hôpital à Padoue, et laissa sa bibliothèque à l'université. Jean Jérôme Gradenigo, auteur des *soins pastoraux*, de la *Brixia chrétienne*, de la *Littérature en Grèce*, fonda à Udine, où il était évêque, un hôpital et une bibliothèque. Pierre-Antoine Zorzi, évêque de Ceneda, puis d'Udine et cardinal, cultiva la poésie et l'éloquence; Jean-André Avogadro, évêque de Vérone, avait été un prédicateur renommé. Ludovic Flangini, traducteur de l'*Argonautique*, puis cardinal, succéda, dans le patriarcat de Venise, à Giovanelli, aussi pieux que savant. Pierre Zaguri, évêque de Vicence, laissa aux pauvres de cette ville le peu de son avoir qu'il ne leur avait pas distribué dès son vivant, et réfutait Rousseau dans le *Plan pour donner un système régulier au moderne esprit philosophique*. L'évêque Charles Rezzonico, qui fut ensuite le pape Clément XIII, rebâtit le séminaire de Padoue. Crème se souvient de l'évêque Gandini, qui combattait les philosophes, comme le faisaient également le comte de Cattaneo, Troilo Malipiero et Zorzi, qui traça le plan d'une *Encyclopédie italienne*.

A Venise, on publiait les meilleurs journaux, ainsi que le recueil d'opuscules de Calogerà et de Mittarelli; le *Journal littéraire* d'Apostolo et de Caterino Zeno, continué par Lami; le *Fouet littéraire* de Baretti; l'*Observateur* de Gozzi; la *Minerve*, le *Courrier littéraire*, la *Bibliothèque moderne*, qui donnait des extraits des livres nouveaux; l'*Europe littéraire* de la femme Caminer

Turra; le *Journal des confins d'Italie*, outres les journaux de médecine d'Aglietti et d'Orteschi, et celui de sciences naturelles et de commerce du docteur Griselini.

Nous n'entendons pas recommencer un travail déjà fait, en rappelant tous les noms dont Venise se glorifiait alors; mais ce que nous avons dit peut suffire pour démontrer qu'elle n'était ni plus pervertie ni plus ignorante que les autres pays, comme se sont plu à l'affirmer ceux qui ont voulu en justifier l'assassinat. Toutefois, il est vrai qu'elle n'avait pas les qualités qui, chez d'autres peuples, pouvaient effacer leurs défauts, et, parmi ces qualités, le courage militaire, dans un temps où la force armée acquérait la prédominance. La paix et les progrès pacifiques séduisaient le siècle, et personne en Italie ne songeait à gaspiller, pour l'entretien de troupes, les trésors que réclamaient les améliorations civiles. Venise ne le fit pas non plus; aussi se trouva-t-elle incapable de résister à la nouvelle maîtresse du monde.

La marine commerciale comptait tout au plus de quatre cents à cinq cents navires, et la marine militaire une douzaine en service, et vingt sur les chantiers qu'on n'achevait pas. Par répugnance pour les innovations, on conservait aux vaisseaux la forme ancienne, et les procédés de construction, comme ceux de la chimie, étaient tenus secrets.

Dans le dix-septième siècle, on avait réformé les galéasses. La description et le dessin donnés par Coronelli montraient qu'on avait cessé de disposer, comme dans les anciennes, les rames à trois par banc, mais également le long des deux flancs, au nombre de quarante-neuf, longues de quarante-deux pieds, et mues chacune par sept hommes. Outre ces trois cent quarante-trois rameurs, chaque galéasse portait deux cents soldats avec leurs officiers, soixante marins, un comite, un pilote, un secrétaire, un chirurgien, un médecin, quatre chefs bombardiers, huit bombardiers, deux faiseurs de rames, quatre calfats, quatre charpentiers. Le gouverneur et le noble avaient à leur service personnel un chapelain, un comptable, des officiers et des employés, ce qui portait l'équipage à sept cents hommes. Les trente-six pièces d'artillerie en bronze pesaient environ quatre-vingt-neuf mille livres vénitiennes; il faut y joindre les mousquetons à fourchette appuyés sur les bords, les javelots, les épées et d'autres armes. Une galéasse de guerre coûtait cent vingt mille ducats, et l'entretien annuel de l'équipage vingt-six mille quatre cents ducats, sans compter

le biscuit, la poudre et les autres munitions. La république en avait six (1).

Le meilleur chanvre se tire du Padouan, et la Seigneurie, au lieu d'en faire des approvisionnements pour les cordages, obligeait à déposer dans l'arsenal tout celui qui arrivait à Venise; de cette manière, un magasin gratuit était offert aux marchands, et le gouvernement, outre qu'il connaissait la quantité dont il pouvait disposer, avait la priorité dans le choix, et n'achetait que ce qu'il lui fallait. Les cordages étaient si bons, qu'on ne donnait à chaque navire que quatre manœuvres de rechange, tandis que les Anglais et les Français en donnaient six. Cependant, les navires de Venise, à cause des bas-fonds, devaient avoir peu de carène (2), et, par suite, ils n'étaient pas beaucoup à craindre; quelques-uns de cent canons ne sortirent qu'à titre de vaine parade.

L'agrandissement de la puissance turque avait fait sentir le besoin d'avoir des galères permanentes, et l'on institua, en 1545, la magistrature de la milice de mer. Les rameurs étaient tous des habitants du dogat, de seize à cinquante ans, que l'on inscrivait tous les deux ans; ils devaient s'élever à dix mille, mais ils furent ensuite plus ou moins nombreux; dans les cas de besoin, on les levait, et ils étaient divisés en artisans, pêcheurs et gondoliers; on plaçait les derniers sur des galères d'école, où ils ne faisaient que le service ordinaire, et, quoique volontaires, ils restaient à la chaîne jusqu'à l'embarquement. Pour les gros navires, on employait des marins plus expérimentés. Les forçats étaient traités on ne peut plus mal; il n'y avait pas d'hôpital pour eux, et quand ils tombaient malades, ils devaient payer les remèdes et le médecin; on leur permettait d'aller à terre comme portefaix et domestiques pour gagner de quoi suffire à leurs premiers besoins; leurs dettes augmentaient, et, quand le temps de leur peine était expiré, on les obligeait à servir encore pour les acquitter. Les capitaines des navires étaient chargés de fournir les provisions et de payer les hommes; la république ne les salariait que du moment où ils mettaient à la voile. Par cette mesure, on voulait pousser les riches aux armements, et détourner les nobles pauvres des commandements, afin d'en laisser aux riches tous les avantages. Les emplois de l'arsenal

(1) *Des navires polyrèmes employés dans la marine des anciens Vénitiens, mémoire de l'ingénieur G. Casoni;* parmi ceux de l'Athénée de Venise, 1838.

(2) Napoléon introduisit les machines hollandaises pour transporter les navires de l'arsenal à la mer à travers les bas canaux.

n'étaient guère que des titres sans charge, les fils remplaçant les pères, qu'ils fussent ou non capables. Environ six cents apprentis, ignorants malgré leurs dix maîtres, vagabondaient en parasites, jusqu'au moment où, parvenus à l'âge requis, ils étaient admis dans l'arsenal à la suite d'engagements ou par considération; là ils restaient oisifs, puisqu'ils devaient travailler à peine un jour par semaine ou par mois. Les bois, si renommés, étaient ravagés, tandis que les navires ne pouvaient résister aux flots; on manquait d'ingénieurs, de charpentiers, de marins, surtout depuis que la Russie, qui essayait alors de disputer la domination de la mer, engageait les Grecs et les Dalmates. En 1774, on changea de système, et l'État fournit une solde aux équipages, tandis que le progrès des étrangers fit améliorer les constructions navales.

Venise n'avait jamais été une puissance guerrière de premier ordre; cherchant moins à menacer l'Italie qu'à se défendre dans le Levant, elle ne voulut pas adopter, comme le reste de l'Europe, des armées permanentes et nationales; dans les guerres, elle compromettait l'unité du commandement en plaçant un provéditeur à côté des généraux. Schulembourg, en 1729, avait proposé un système d'armement qui comprenait dix-huit mille cinq cents hommes d'infanterie, et deux mille pour la cavalerie, l'artillerie et le génie; mais l'artillerie fut surtout négligée. Venise avait peu de troupes en terre ferme; dans la Dalmatie et les îles du Levant, elle entretenait des forces plus considérables, formées d'étrangers, outre le Royal-macédonien, régiment d'Albanais; mais on acceptait ces soldats sans précaution, et, pour épargner la poudre, on ne les exerçait pas, outre qu'ils étaient disséminés de manière à perdre toute discipline uniforme et toute obéissance; ridicules pour leurs habits déguenillés, redoutés pour leur appétit et leur soif insatiables, mal abrités sous des cabanes de feuillage, ils s'entendaient avec les contrebandiers et les brigands, dont ils exerçaient parfois la profession, ou bien ils s'appliquaient à l'agriculture, occupation plus innocente.

Les trois régiments de cavalerie, croates, cuirassiers, dragons, dispersés par escadrons dans des pays où ils restaient toujours, n'avaient à porter que les messages et les sommations des tribunaux. Les milices, qui ne servaient que dans le cas d'une guerre déclarée, s'enrôlaient seulement pour avoir l'autorisation de porter des armes, et la facilité de faire la contrebande du tabac, de la poudre et du sel. La solde se faisait attendre, et les provéditeurs étaient obligés d'y suppléer par des emprunts qu'ils

devaient à leur crédit personnel. Après la paix de Passarowitz, on laissa les forteresses tomber en ruine; elles avaient beaucoup de canons, mais démontés, beaucoup de poudre, mais souvent gâtée. Les garnisons se composaient d'un très-petit nombre de soldats ; on semait dans les fossés, des oliviers et des mûriers croissaient sur les glacis, et les pampres de la vigne s'entrelaçaient aux liserons et aux figuiers sauvages des meurtrières. Les bombardiers, après de rares parades, se promenaient au soleil sur la rive des Esclavons et à l'ombre des Procuraties (1).

Et cependant, hier à peine, Venise a montré qu'elle peut, grâce à son incomparable position, résister aux forces d'un grand empire; mais pour cela, il faut l'exaltation des sentiments, l'exemple des voisins, l'espoir dans les secours des peuples éloignés, la concorde à l'intérieur; or, c'était précisément la concorde qui manquait complétement non-seulement à Venise, mais dans toute l'Italie.

L'astre d'Ange Emo brillait sur les derniers jours de Venise; connaissant les défauts des navires, il chercha à introduire dans les constructions les théories de Bouguer. On fit un vaisseau de soixante-quatorze canons avec les mâts formés par assemblage, tandis qu'auparavant les plus gros même étaient d'une seule pièce, tels que les fournissaient les forêts de Cansiglio et d'Avronzo; avec ce vaisseau et deux frégates, il fut envoyé pour donner la chasse 1755.
aux pirates de la Méditerranée, où il habitua les marins à braver les éléments et le feu ennemi. Comme amiral gouverneur, c'est-à-dire 1765.
vice-amiral, il contraignit le dey d'Alger à la paix, et fut nommé capitaine des bâtiments, c'est-à-dire amiral. Il fit lever le plan de 1769.
la baie, et, grâce à lui, on exécuta des travaux pour empêcher qu'elle ne fût comblée; il obtint de la jalouse Angleterre des laminoirs pour le cuivre destiné à revêtir les quilles, et il songeait au dessèchement d'une grande partie du Véronais; avec l'Autriche qui, pénétrant dans la mer par le rivage des Uskoks, avait troublé sans cesse les Vénitiens, il fit un traité pour la navigation du canal de la Morlacca. Envoyé contre Tunis, il inventa les bateaux plats, 1784.

(1) Machiavel avait déjà dit dans les Décades :

San Marco alle sue spese, e forse invano,
Tardi conosce come gli bisogna
Tener la spada et non il libro in mano.
Saint-Marc à ses dépens, et peut-être en vain,
Connut tard qu'elle a besoin
De tenir à la main l'épée, et non le livre.

avec lesquels il affronta les écueils de Fax et les bas-fonds de la baie de Tunis qui, bien qu'elle fût beaucoup moins fortifiée, avait repoussé Charles-Quint; c'est là qu'il forma ces marins qui s'illustrèrent plus tard, mais au service de l'étranger. Contraint de se renfermer dans l'Adriatique à cause de la funeste guerre entre la Porte et la Russie, il laissa des navires pour contenir les Barbaresques; il se préparait à les attaquer de nouveau, lorsqu'il mourut
1792. à Malte, empoisonné, dit-on, avant de voir les désastres de sa patrie (1). Venise eut le temps de lui faire élever un monument par un autre de ses fils immortels, dont les premiers pas avaient été encouragés par les patriciens, et les premiers travaux applaudis à la foire de l'Assomption où, à la manière des jeux Olympiques, on exposait de magnifiques productions de tous genres, soit dans les beaux-arts ou l'industrie.

CHAPITRE CLXXI.

COUTUMES. — LE THÉATRE.

S'il était besoin d'autres preuves pour démontrer une vérité qu'il importe beaucoup d'inculquer dans l'esprit de nos contemporains, c'est-à-dire que l'importance sociale ne consiste pas dans les événements politiques, le siècle passé nous attesterait qu'une transformation radicale s'opérait au milieu de la tranquillité. En examinant cette transformation, nous trouvons que la distinction des nobles, légalement dominateurs dans les républiques, partout influents dans les municipes, est le fait dont notre siècle garde le souvenir le plus vivace. Le cruel droit du poing avait été aboli en tous lieux, et la juridiction féodale disparaissait également. Si les barons, dans les Romagnes (2) et en Sicile, restèrent indé-

(1) « Son éloge, publié par un citoyen en 1792, » porte l'épigraphe de Virgile :

Otia qui rumpet patriæ, residesque movebit
... in arma viros, et jam desueta triumphis
Agmina.

(2) En 1796, la famille Colonna de la branche du grand connétable possédait en fiefs.

La principauté de Paliano	....	3,511 habitants.
— de Sonnino	....	2,068

pendants des souverains qui tyrannisaient les populations, dans le royaume de Naples, ils avaient sacrifié l'indépendance de la force aux séductions de la cour; dans le Piémont, la noblesse conservait un aspect militaire, mais sans représentation, bien que les titres qu'elle empruntait aux châteaux lui attribuassent des priviléges nuisibles au peuple, entre autres la déplorable prérogative de fournir seule des officiers à l'armée; en se tenant liés entre eux, ses membres pouvaient repousser l'oppression des supérieurs et peser sur les inférieurs. En Lombardie, la distinction des nobles se bornait aux vêtements, à quelques droits de préséance dans les cérémonies, avec l'avantage d'être décapités et non pendus, et sur un échafaud orné; du reste, la main monarchique les avait égalisés dans l'obéissance.

Partout on voyait des colléges de nobles jurisconsultes, de nobles médecins; eux seuls composaient le conseil municipal, exerçaient les dignités ecclésiastiques, figuraient dans l'administration des établissements de charité, et remplissaient les nombreuses missions créées par la vie communale, alors que, au lieu d'un foule d'employés, des personnes s'en acquittaient au besoin. Ces offices entraînaient un appareil dispendieux, et la traditionnelle clientèle leur assurait le premier rang dans les municipes, dont ils étaient l'âme, l'ornement, les protecteurs; versés dans la jurisprudence, ils conciliaient les parties comme arbitres, en épargnant des litiges et des procès, soutenaient les droits de la commune, de la corporation, de l'établissement de bienfaisance dont ils étaient présidents ou membres, ou bien se livraient à des recherches économiques, le dernier exercice des facultés qui se conserve après l'extinction de la vie politique; ils trouvaient dans ces soins divers une occupation suffisante, alors que les gouvernements n'avaient pas concentré en eux tous les offices, toutes les attributions, toute l'activité.

La plupart connaissaient les classiques, lisaient le latin, écrivaient dans cette langue, et les nobles fournirent le plus grand

Dans la répartition de Genazzano....................	20,911
— de Pofi..........................	33,194
Dans le royaume de Naples, dans la répartition de Tagliacozzo..................................	26,000

outre beaucoup de domaines en Sicile.

La branche des Colonna-Sciarra avait dans l'État pontifical les principautés de Palestrina, de Nerola, de Roviano, de Carbognano, les duchés de Bassanello, de Montilibetti, etc., etc., seize mille habitants, et dans le royaume de Naples, six mille habitants.

nombre des hommes studieux de ce siècle ; en effet, outre l'obligation de s'instruire pour figurer dans les grandes circonstances, leur éducation-était favorisée par la tradition domestique des affaires, des bonnes manières, des livres, soit encore parce qu'ils avaient des maîtres et des écoles, ou n'étaient pas contraints de s'occuper de spéculations mercantiles. Les cadets, que les droits d'aînesse empêchaient de briller par le rang et la richesse, cherchaient à se distinguer par le savoir et les armes; néanmoins, la plupart, après avoir déposé, durant une longue paix, leur humeur guerrière et leurs habitudes despotiques, croupissaient dans l'oisiveté, négligeant les intérêts publics, leurs droits personnels, leur véritable dignité; ils ne s'inquiétaient pas non plus des progrès, alors poursuivis laborieusement par toute l'Europe, et auxquels aidèrent très-peu les Italiens, qui se laissaient devancer par ceux-là même dont ils avaient été les maîtres.

Dans l'éducation, on cherchait le vernis avant tout; on s'occupait des devoirs envers soi-même plutôt que de ceux envers les autres; obéir aux supérieurs, conserver le décorum, se rendre habile dans les exercices chevaleresques, ne pas faillir aux convenances, pratiquer les vertus de parade, voilà ce qu'on enseignait : quant aux doctrines, il s'agissait de cultiver l'imagination plus que le raisonnement; d'étudier les classiques, non les philosophes et les savants; de rechercher l'élégance et les formes exquises plus que les pensées saines et les sentiments vrais, sans redresser les jugements faux et développer l'esprit. Cette éducation imparfaite avait pour conséquence de faire accepter la mode, c'est-à-dire de penser et d'agir comme tout le monde, sans hardiesse d'originalité : de là, un air de bonhomie uniforme, qui fait parce que les autres font, et les hommes restent toujours d'élégants enfants, avec la triste habitude de regarder comme nécessaire ce qui est indifférent, ce qui les porte à tenir pour indifférent ce qui est nécessaire, et les rend irrésolus et pusillanimes dans les grands besoins de la vie. Les pratiques de dévotion, l'indocilité de la volonté, le respect envers les prêtres, la bienséance, les habitudes patriarcales disposaient à l'existence honnête, aux vertus tranquilles, aux sentiments de la charité; mais ces qualités ne suffisaient pas pour garantir contre le choc des passions et des intérêts, et ne remédiaient point à cette faiblesse de volonté, source de la moitié de nos fautes, ni à cette hésitation qui fait que l'on se résigne froidement aux maux de la vie, même alors qu'il faudrait les repousser avec énergie.

D'autre part, comme l'éducation était une chose sans rapport avec la société, il fallait la refaire quand on entrait dans le monde. Si les nobles voulaient la compléter par un voyage, comme leur condition les introduisait dans les cours dissolues de France et d'Allemagne, ou dans les châteaux anglais, ils se trouvaient confondus devant une réalité dont ils n'avaient pas idée, se plongeaient facilement dans cette corruption, et acceptaient les exemples des uns, les sophismes des autres; puis, honteux des maximes qu'on leur avait uniquement enseignées, ils ne savaient plus sur quoi s'appuyer.

Les richesses enchaînées par les fidéicommis et accumulées sur une seule tête par toute la parenté, sans parler des magistratures très-productives, faisaient ressembler quelques nobles à des princes, non par la puissance ou l'autorité, mais par les revenus et les dépenses, avec des centaines de serviteurs et de chevaux, l'éclat bruyant des palais, des villégiatures et des chasses. Il reste encore partout des églises et de somptueuses chapelles de patriciens, des villas qui ressemblent à des palais royaux, avec des jardins aux allées régulières, ornés de rangées de charmes, bordés de haies de buis, outre d'autres buis toujours verts, représentant des animaux, des siéges, des tours et même des scènes historiques. L'arrivée du maître animait le village et les environs, et, pendant les six mois de son séjour, c'était un va et vient continuel de carrosses, un monde de serviteurs, des visites sans fin, des bals splendides, des jeux de hasard et les sinistres exemples des villes.

Afin de suffire à de tels besoins, on arrachait beaucoup d'individus au plus utile des arts, pour les flétrir dans la bassesse et la dépravation des antichambres. Cette pompe était encore un vol fait à l'activité commerciale, à l'industrie, puisqu'on regardait comme déchu le noble qui se livrait aux opérations mercantiles; il manquait ce désir qui est amené par le besoin d'augmenter ses revenus, ce qui pousse aux améliorations agricoles, avantage bien plus précieux pour les campagnards que la remise de leurs dettes ou les secours gratuits.

Ce seigneur unique excitait l'envie de ses frères cadets, contraints de cacher dans le monastère ou les casernes la pauvreté à laquelle ils se trouvaient réduits à cause de lui; il leur fallait encore mendier une place à la table de cet aîné, leur maître, ou solliciter sa protection et celle de leurs parents en faveur de quiconque voulait obtenir quelque chose et les payait : autre manière de

mettre à profit l'oisiveté et les influences de famille, au détriment de la justice.

Mais le fils aîné lui-même ne pouvait certainement s'appeler heureux : en effet, avec une femme qu'il n'avait pas choisie et n'estimait point, il était séparé de quelques-uns de ses frères, enfermés dans les couvents, et fatigué par l'assiduité des autres; sa femme, ses frères et ses serviteurs dilapidaient à l'envi ses biens, dont il ne pouvait disposer librement, sans même avoir le droit d'en vendre une portion afin d'acquitter les dettes qui les grevaient, de telle sorte qu'il fallait consumer le capital destiné à l'agriculture; tout fier de sa personne, il passait sa vie au milieu d'occupations frivoles, des continuels mécomptes de l'orgueil, des blessures de la vanité, des puérils soucis du point d'honneur.

Durant la domination espagnole, les femmes étaient restées séparées de la société des hommes. Le duc d'Ossuna, à Milan, ayant réuni une fois la noblesse des deux sexes, provoqua tant de critiques, qu'il n'osa plus renouveler cet essai; mais le prince de Vaudemont, le dernier gouverneur de la Lombardie au nom de l'Espagne, élevé dans les coutumes françaises, réunissait souvent les nobles dans sa villa suburbaine, qui devint célèbre par les galanteries de ceux qui la fréquentaient. Puis survinrent les Français, et leurs usages se répandirent; passant rapidement de la gravité espagnole à la légèreté française, les Italiens perdirent donc leur ancienne bonhomie pour adopter des coutumes nouvelles et, avec elles, la frivole impiété, et cette galanterie qui est un amour sans passion.

Ce fut alors que fit invasion la nouvelle maladie du sigisbéisme, insipide lien, qui n'avait pas même l'énergie du vice; il épuisait la jeunesse en cours assidues, baise-mains et ridicules afféteries, avec une dame choisie par convenance et non par sentiment, courtisée avec ostentation et de fatigantes recherches pour s'habiller, briller, s'efféminer. Cette affection de pure vanité produisait chez la femme les défauts de la lubricité, sans qu'elle en eût les excuses, et lui donnait un autre confident que le père de ses enfants, confident reconnu publiquement, stipulé parfois dans les contrats de mariage; en outre, elle la rendait indifférente aux douceurs domestiques, à ses enfauts, et la détournait du respect qu'elle devait à son mari qui, réduit au second rôle dans sa propre famille et surveillé dans ses habitudes intimes, ne trouvait plus chez lui cet honorable et doux repos qui adoucit tant d'amertumes de la vie.

Les hommes même passaient de longues heures dans le cabinet

de toilette. Le bizarre édifice et la poudre des cheveux, l'habit à broderies et serré, la culotte, les bas, des scarpins comme pour un bal, des boucles aux genoux et aux pieds, des manchettes coûteuses, tout semblait inventé pour enchaîner les mouvements et contraindre à ne faire que des pas de menuet. L'épée qu'ils portaient au flanc était une parodie de leurs molles habitudes, comme les vœux de chasteté et de pauvreté que faisaient les cadets en entrant dans l'ordre de Malte ; car tout ce qu'on exigeait d'eux, c'était de prouver leur noblesse. Les visites, les galanteries, les longs repas, la promenade remplissaient leur journée ; le soir, ils allaient au théâtre, plus souvent dans les cercles et les maisons de jeu, où un tour de cartes déplaçait d'immenses fortunes.

Était-il possible qu'un milieu pareil n'inspirât point à l'homme de la répugnance pour tout ce qui imposait des sacrifices, de la fatigue, de l'assiduité? On faisait consister le bien dans le repos ; chacun suivait le sillon tracé par les anciens, ou les exemples et les préjugés servaient de guides ; on riait de tout avec la légèreté qui voltige sur tout, sans s'arrêter sur rien ; à la vie, on ne demandait que des fleurs, et, pour s'épargner la fatigue de penser et d'agir, on pensait et l'on agissait selon la mode des autres, avançant ainsi les jours de l'inactive vieillesse.

Les voyages étaient rares, et la plupart n'avaient jamais perdu de vue le clocher de leur terre natale ; dès lors manquait l'avantage des comparaisons. Il n'y avait pas non plus, comme en France, une cour unique, une grande capitale, où tous les nobles fissent leur apprentissage, pour acquérir des usages et des manières uniformes, qu'ils modifiaient d'après l'exemple et transmettaient aux classes inférieures.

Déjà on avait fait entendre des plaintes sur la coutume de changer d'habits selon la mode ; toutefois, gardez-vous de comparer ce goût de la nouveauté à la mobilité présente. Dans les familles de condition peu élevée, le vêtement de marié servait pour les jours de gala de toute la vie ; les élégants même avaient un costume, dont l'image s'associait à celle de leur personne. Le grand prix et la riche façon des étoffes s'opposaient aux changements subits ; les métiers anglais n'avaient pas encore pu fournir ces indiennes et ces cotonnades d'une si grande apparence jointe à la modicité du prix, et qui égalent, par la toilette, la portière à sa riche maîtresse. Au contraire, la mode alors avait pour caractère de distinguer absolument les diverses classes ; l'artisan n'aurait pu, sans provoquer un scandale et des réclamations,

usurper le vêtement du bourgeois, ni le notaire celui du gentilhomme. Un des nobles les plus affranchis de préjugés, Pierre Verri, reproche à Joseph II d'admettre comme officiers dans l'armée des vilains, parce que, dit-il, le sentiment de l'honneur est cultivé parmi les patriciens, non parmi les autres. Dans les théâtres même, le billet du noble coûtait moins que celui du plébéien.

L'égalité manquait donc partout, et les nobles s'attribuaient les richesses, les emplois, les dignités; or, tandis qu'ils avaient la conviction d'être supérieurs aux plébéiens par nature, attendu la série de leurs aïeux, dont les richesses, les portraits et les offices se conservaient dans la famille, le pauvre s'était résigné à se croire d'une race inférieure. La loi sanctionnait les distinctions; elle réservait les emplois aux nobles, qu'elle faisait comparaître devant un tribunal privilégié, où le plébéien ne pouvait les citer, comme il ne pouvait les appeler au jugement féroce du duel, qui était d'usage parmi eux. A combien de mortifications n'était pas exposé le plébéien lorsque cent actes, cent exclusions l'avertissaient que son voisin lui était supérieur, non par mérite et autorité, ni même par argent, mais par naissance! La femme d'un riche marchand ne pouvait faire tenir la queue de sa robe comme une dame mendiante et diffamée, ni un ouvrier très-habile porter l'épée comme le marquis qui lui devait de grandes sommes. Que dirons-nous de ceux qui, enrichis par le commerce ou les fermes, se faisaient admettre à prix d'or dans l'aristocratie? *Je méprise ceux qui achètent la noblesse*, disait Joseph II à Casanova, lequel lui répondit : *Et ceux qui la vendent, sire?*

Néanmoins, le peuple ne haïssait pas les riches. Il était habitué à cette supériorité comme aux autres désordres de la vie; du reste, la dépendance procurait une protection, puisque, dans les moments de besoin, on recourait à son maître ou bien au seigneur principal du village, soit pour obtenir une dote, un poste, un lit à l'hôpital, soit pour se faire rendre justice. Les seigneurs, à leur tour, regardaient comme une obligation domestique de protéger leurs clients; les serviteurs naissaient dans leur maison de serviteurs dont ils avaient hérité; le paysan, depuis plusieurs générations, se trouvait sur le même fonds, et si l'on faisait peu de chose pour améliorer sa condition, on ne le laissait pas languir dans une misère extrême; les artisans et les ouvriers conservaient traditionnellement la clientèle des mêmes familles.

Sans avoir la manie de toujours s'élever, de regarder comme

de la civilisation le dégoût du métier paternel, chacun était tailleur, cordonnier, barbier, parce que tels avaient été le père et l'aïeul, desquels il avait reçu les instruments, les traditions, la clientèle. Quiconque voulait sortir des rangs du vulgaire, devait se faire moine ou prêtre; on aurait tenu pour coupable de lèse-société le charcutier qui aurait fait donner à ses fils une éducation littéraire. En un mot, les gouvernements comme les particuliers conservaient beaucoup du régime patriarcal; le grand voulait pouvoir faire tout, mais avec la pensée de faire le bien. Le patronage était un dogme, mais la bienveillance le tempérait; cet air soldatesque, qui empoisonne la société moderne, venait à peine de commencer par imitation des Allemands.

Cet ensemble de traditions rendait l'homme docile à l'autorité, d'autant plus que les gouvernements n'avaient pas encore oublié l'art de se faire sentir le moins possible, de laisser beaucoup de choses aller d'elles-mêmes, et d'en confier beaucoup aux offices municipaux, sans enlever aux sujets la douce satisfaction de travailler au bien de la patrie. La direction des affaires sociales n'étant pas concentrée dans le gouvernement, les capitales n'enlevaient pas toute importance aux villes de province; le patricien, qui remplissait dans son pays des emplois traditionnels, qui avait une place dans le conseil ou le collége des docteurs, une ancienne clientèle, un vieux palais rattaché à l'histoire de la patrie, ne songeait pas à s'en éloigner pour aller jouer dans la capitale un rôle splendide, mais moins distinct.

L'esprit de corps, les richesses, le caractère et le fait que la conscience ne s'était pas convertie en opinion donnaient une grande consistance aux ordres religieux, mais le zèle de la charité primitive ou de la conversion s'affaiblit, dès que le monde fut organisé, qu'on prohiba d'un côté la manifestation des doutes religieux, et que de l'autre on tourna en dérision la piété ardente et l'austérité; aussi, les prédicateurs semblaient-ils ne songer qu'à se faire pardonner leur état. La plus grande injure qu'on infligeât aux zélés, aux doctes, aux personnes pieuses, c'était de les appeler jésuites. Des personnages d'un haut mérite ne manquaient pas dans le clergé; mais ils s'abandonnaient à l'insouciance, engendrée par le bien-être et le défaut d'opposition, sans afficher néanmoins la dépravation dont parlent les nouvellistes et les épicuriens; comme ce n'était pas la vocation, mais des convenances domestiques qui les faisaient entrer dans le clergé, ils courtisaient les grands et s'occupaient d'intrigues et d'affaires mondaines. Les ca-

pucins et les moines mendiants se répandaient parmi le peuple, dont ils consolaient les douleurs, adoucissaient les misères, en butte aux railleries, et pourtant vénérés et consultés ; mais d'autres, au sein des villes, se glissaient dans chaque maison, se mêlaient de toute affaire, de toute administration, souvent conseillers, souvent intrigants, courtisant les femmes, prêtant la main aux galants, masquant l'intrigue, soustrayant le coupable à la justice, ou la rendant moins sévère envers leurs protégés, sollicitant des emplois, des dots et des héritages.

Les abbés, cadets de grandes familles ou simplement plébéiens, étaient le fléau du clergé ; pourvus de bons bénéfices, exempts des charges mondaines et s'affranchissant des soins ecclésiastiques, ils devenaient des meubles nécessaires de toute maison illustre, où ils disaient la messe quand on leur en donnait l'ordre, faisaient la partie, racontaient les nouvelles. Avec des perruques poudrées, des habits de fin drap d'Angleterre, de la soie de Lyon, des manchettes de Flandre, un grand anneau à l'index droit, du tabac de Séville dans une tabattière d'or ciselée, ils portaient de table en table, de villa en villa les bons mots et les nouvelles, faisant provision d'épigrammes pour les répéter, écrivant des sonnets et des madrigaux d'occasion, faisant rire des autres et d'eux-mêmes.

Les étrangers qui voyagèrent en Italie à la recherche des arts et de l'existence joyeuse, comme on allait en Angleterre pour étudier la pensée et le gouvernement, nous offriraient beaucoup de couleurs pour peindre ces temps, d'autant plus que c'est la compassion plus que l'insulte qui domine dans leur travail. Parmi eux méritent d'être mentionnés l'Anglais Sharp (1), pour la réfutation qu'en fit Baretti, exagérant pour combattre des exagérations (2) ; l'astronome français Lalande, qui est resté dans un dis-

(1) *An Account of the manners of Italy*, 1766. Nous citerons encore Richard, *Description historique et critique de l'Italie*, 1766; Busching, *Italie géographico-historico-politique*, augmentée beaucoup dans la traduction de Venise de 1780; Archenholz, *Tableau d'Italie*. Les observations de 1764 faites pas Grosley sous le nom de deux Suédois, sont peut-être le travail le plus sagace. La préface de Lalande peut faire connaître cet auteur et d'autres. César Orlandi avait commencé à Pérouse, en 1769, une *Brève Histoire et Description de toutes les villes d'Italie*, qu'il ne continua point.

(2) Il veut disculper les sigisbées en les montrant innocents, et pourtant il les représente comme étant pires, c'est-à-dire efféminés. « Le beau monde, dit-il, va à l'église de dix à onze heures du matin; les femmes nobles y sont accompagnées de leurs serviteurs et des sigisbées. Un sigisbée qui conduit la dame doit, en entrant dans l'église, la précéder de quelques pas, soulever la

crédit proverbial, non mérité peut-être (1), et son compatriote de Brosse qui fut ensuite président. Recommandé par son nom et la société de Lacurne Saint-Palaye, auteur de l'*Essai sur la chevalerie*, il observa avec une sage légèreté, si toutefois ses lettres, publiées tardivement, ne sont point altérées (2). Incorrect, négligé, mais sans appareil pédantesque, il juge au hasard, sans disserter, et offre une vive image du pays; il tenait pour des barbares tous les artistes avant Raphaël; du reste, il émettait des jugements libres en fait d'art, se moquant du baroque et du grotesque que les Italiens mêlaient au classique; c'est à lui que remonte ce qui, de nos jours, a paru une hardiesse de Stendhal, qu'il ne faut pas croire tous les éloges donnés par Vasari à l'école florentine, peut-être inférieure à toutes les autres (*Lettre* 24).

portière, tremper le doigt dans l'eau bénite et l'offrir à la dame, qui la prend, le remercie par une légère inclination, et se signe. Les bedeaux présentent le siége à la dame et à son sigisbée. La messe terminée, elle remet son livre d'offices à son domestique ou bien au galant, prend son éventail, se lève, se signe, fait une révérence au grand autel, et se retire précédée du sigisbée, qui lui offre encore l'eau bénite, soulève encore la portière et lui donne le bras pour retourner au logis. » *The Italians*, ch. 30.

(1) Parmi d'autres, Monti se déchaîne contre « le monstrueux fatras de sottises de la ridicule promenade en Italie, compilée dans les sacristies. » Lalande, pour chaque ville, offre les notices statistiques, atmosphériques, astronomiques, sans omettre les personnes illustres, l'industrie, le commerce, les poids, les mesures et les monnaies comparés avec ceux de France; il connut les travaux de tous les voyageurs précédents, et consulta les hommes spéciaux, par exemple, pour Milan, Volta, Tiraboschi, Giulini, le père La Grange, jésuite mathématicien, qui habitait cette ville; pour Vicence, Arduino; pour Padoue, Toaldo et Gennari; pour Mantoue, Salandri et Betti. Puis il fit revoir tout son travail par le fameux astronome La Condamine, et le Toscan Bencirechi, professeur à Paris.

Après cela, s'il commit des bévues, s'il crut qu'un palmier en cuivre de la bibliothèque Ambroisienne était véritable, soyons indulgents envers lui en voyant les erreurs qui se rencontrent dans les guides écrits par nous-mêmes. A Baretti, il semble digne d'éloges par « hardiesse, fidélité, désintéressement, impartialité, et tel de n'avoir point de comparaison. » La *Description historique et critique de l'Italie*, publiée à Florence en 1782, n'était guère qu'une traduction de Lalande. Son voyage est de 1765-1766; puis, avec beaucoup d'additions et de corrections, il fut réimprimé à Genève (1790) en sept volumes: *Voyage en Italie contenant l'histoire et les anecdotes les plus singulières de l'Italie et sa description, les usages, les gouvernements, le commerce, la littérature, les arts, l'histoire naturelle et les antiquités*. Nous nous en servons.

(2) Il voyagea en 1740, et ce ne fut qu'en l'an VII de la république qu'on publia à Paris les *Lettres historiques et critiques sur l'Italie*, six volumes. On a encore le Voyage de Coyer, et les *Lettres choisies d'un voyageur philosophe*, qui sont de Pilati de Tassulo dans le Trentin.

Si nous voulons, avec ces voyageurs et d'autres, parcourir l'Italie, commençons par Turin, tellement transformé depuis le temps où Montaigne le visitait, que de Brosse le déclare la plus belle ville de l'Italie par ses rues bien alignées et la régularité des édifices. Lalande y trouvait moins de luxe et de dépravation que dans les grandes cités : « Le roi surveille tout comme un père de famille, et donne de bons exemples; on n'a pas l'habitude d'entretenir des actrices; la noblesse peut s'acheter, mais fort cher, tandis que les nobles sont peu riches, parce qu'ils ne peuvent bénéficier sur les finances, administrées pour le compte du roi, et si bien qu'un ambassadeur de France disait : *De cette manière, chaque province de France vaudrait autant qu'un royaume* (1). « Les nobles ne peuvent sortir du pays, ni vendre leurs fiefs sans autorisation, et sont tenus au service militaire, mais avec peu de profit; ce gouvernement à la militaire ne laisse pas non plus un grand relief aux magistratures. » Il sortait du Piémont pour dix-huit à vingt millions de soie, et beaucoup de riz; on cultivait autour de Turin le tabac, dont le monopole rapportait au roi cinq cent mille francs (2). Toute ferme pouvait être annulée, chaque fois qu'un individu offrait à la chambre un tiers de plus.

A Gênes, l'État le plus pauvre à côté des citoyens les plus riches, il y avait, selon de Brosse, des personnes jouissant d'un revenu de quatre cent trente mille francs, dont elles dépensaient trente mille, et qui pourtant construisaient pour elles des palais d'un million, et pour le public de trois millions, outre de magnifiques églises. Ce fait lui fournit l'occasion de louer le faste italien, bien plus riche, plus noble, plus gracieux, plus utile, plus magnifique et plus grandiose que celui de France, lequel se réduit à donner des dîners, tandis qu'en Italie on fait ostentation de l'argent gagné en construisant pour le public. Les femmes s'habillaient d'étoffes modestes, et les nobles de noir, mais sans épée; la jeunesse, grâce à de nombreuses occupations, avait de bonnes mœurs. Un grande aménité régnait dans les soirées, où l'on voyait une profusion de flambeaux et de rafraîchissements. Les prisons de l'inquisition ne renfermaient qu'un seul individu, nommé Riva, qui avait prêché l'athéisme, et refusa, pendant vingt-cinq ans, de se rétracter. Turin avait beaucoup de fabriques de velours, surtout noir; on y faisait également du papier, des pâtes, de l'ébé-

(1) Rapport de Foscarini.
(2) ROLLAND, *Lettres écrites de Suisse et d'Italie.*

nisterie, du savon, des fleurs artificielles, des lampes à reverbère, introduites dans cette ville bien avant de l'être à Paris. Les cérémonies religieuses offraient une occasion de divertissement; dans les fameuses processions des *Casaccie*, le noble qui avait su monter l'escalier de Saint-Laurent en tenant un lourd crucifix en équilibre, sans le toucher avec les mains, était vanté comme aujourd'hui celui qui écrit un article pour diffamer un galant homme.

En Lombardie, nous savons d'autre part qu'il survivait des préjugés et des institutions espagnols. Un tribunal héraldique vérifiait non-seulement les titres de noblesse et ses degrés, mais réglait l'ameublement, les ornements et le cérémonial; il notait les personnes auxquelles était permis, à l'église, l'usage des tabourets sous les pieds et des bourses pour les livres; il fixait la forme des paniers, et désignait les femmes qui pouvaient faire tenir la queue de leur robe : il signalait encore les individus qui avaient le droit de porter les torches devant leur carrosse et en montant les escaliers; d'attacher les houppes de soie aux chevaux; de donner aux serviteurs, avec les galons d'or et d'argent, les livrées de couleur diverse; d'avoir les armoiries sur leur carrosse et de l'entourer d'estaffiers et de laquais; d'envoyer enfin des invitations imprimées pour des soirées, des mariages, des funérailles.

Après avoir signalé l'état déplorable des auberges, Lalande trouvait à Milan les rues non éclairées la nuit, sans indication de nom, et arrosées par des galériens. Le théâtre, sur lequel figuraient jusqu'à quatre cents personnages et quarante chevaux, était l'objet de soins particuliers; la représentation, pendant laquelle on faisait beaucoup de bruit, durait depuis neuf heures jusqu'à minuit. L'unique tripot était réservé aux nobles, et l'on affermait les jeux quatre mille louis, qui servaient à la subvention du théâtre. Deux cents carrosses, tous magnifiques, circulaient sur le Corso. L'État comptait environ six mille soldats; trente sbires suffisaient pour maintenir le bon ordre dans la ville, et vingt-quatre dans la campagne. La part qu'ils conservaient dans l'administration de leur pays, retenait à Milan et dans les provinces les nobles qui, dans les monarchies, tendent à affluer dans la capitale (1).

(1) Addisson voyagea également en Italie; il comparait le Milanais à un jardin, et trouvait que les nobles singeaient les Français, mais avec peu de grâce, et que souvent les jeunes gens, afin de paraître sensés, se promenaient lentement, et avec les lunettes sur le nez. Il remarqua que le gouverneur du château était indépendant du gouverneur de la ville, comme autrefois parmi les anciens

Les Milanais, selon lui, passent pour défiants ; l'excessive économie les rend laborieux ; ils ont peu d'intelligence, mais ils méritent la qualification proverbiale de *bonasses, de bons vivants*. Les marchands ont l'habitude de demander le triple du prix. Il y a beaucoup de fabriques de feuilles et de fils d'or, de velours et de verre ; on y fait des carrosses commodes et solides, recherchés dans toute l'Italie (1). Le collége de Brera comptait quatre-vingts jésuites et mille deux cents écoliers. Les dames ont un air dégagé, sans les manières compassées des autres pays. Le sigisbéisme n'y est pas d'étiquette pour les femmes, et il n'impose point aux hommes une servitude aussi dure qu'à Gênes, Rome et Naples ; bien plus, il y en a une bonne moitié sans le chevalier servant, et celles qui l'ont ne sont pas signalées comme une chose extraordinaire, de sorte qu'elles peuvent le changer plus facilement et se trouvent affranchies de l'obligation d'être perpétuellement accompagnées par un homme ennuyeux.

Venise était toujours l'objet de l'étonnement et des fables des voyageurs, et de Brosse y admirait l'illumination des trois ordres des Procuraties, pendant laquelle, la nuit de Noël, on consumait plus de cire qu'en un an dans toute l'Italie. Les étrangers étaient rarement invités à dîner ; en général, pour les Italiens, la table occasionne la moindre dépense ; le matin, on offre le chocolat aux

Perses. A Vérone, il loue le fameux jardin de la Ferrazza, et dit que les Français ont appris des Italiens l'art de faire des jardins, mais qu'ils les ont surpassés. Il se moque des miracles du Santo à Padoue, et vante la simplicité sans ornements de Sainte-Justine ; il y trouve beaucoup de désordres dans les étudiants et très-peu de sécurité dans les rues. Quant à Venise, il hésite entre l'admiration mal comprimée et la critique railleuse ; il trouve le commerce déchu, les nobles plongés dans la paresse, les manufactures stationnaires ; on y boit très-peu, et l'on n'y rencontre pas d'hommes ivres qui seraient en danger sur tant de ponts. Les nobles jouissent d'une grande considération, et par suite n'aiment pas à voyager afin de ne pas quitter leur royaume ; ils sont riches par les biens accumulés sur l'aîné ; les filles entrent dans des monastères, où elles ont une société joyeuse et mondaine, et une Cornaro ne voulut jamais recevoir quelqu'un qui ne fût prince au moins. Dans les théâtres, il trouve la poésie mauvaise, et la musique belle ; il se moque des anachronismes, ainsi que des sujets grecs et romains, chantés par des eunuques. Il envie les poëtes italiens, qui, ayant une langue différente de la prose, ne tombent pas dans le trivial, ou ne sont pas contraints, pour l'éviter, de recourir à l'archaïsme et aux transpositions comme Milton.

(1) Nous voulons ajouter les meubles marquetés par Joseph Maggiolini de Parabiago, qui mourut en 1814, lesquels étaient très-recherchés en Italie et au dehors.

visiteurs, et des glaces le soir. Les familles, à Venise, vivaient très-unies, et sans partager les biens. Les jeunes gens se livraient à l'étude, puis se mettaient dans les affaires publiques à vingt-cinq ans. C'était une obligation d'accepter les emplois, mais on pouvait s'y soustraire en se faisant abbé. Les modes françaises y pénétraient difficilement. Les Vénitiens étaient sobres, buvaient peu de vin, allaient *romper l'aria* en terre ferme; là, ils recevaient dans de magnifiques villas beaucoup de personnes et bien, outre qu'ils se réunissaient chaque jour dans les cafés. Ces établissements, comme les *casini*, étaient fréquentés par les dames, auxquelles il fallait le chevalier servant pour leur donner la main au moment de sortir de la gondole et d'y entrer.

Les couvents devenaient des lieux de réunions et d'intrigues, et l'allégresse dominait dans ceux qu'on avait réservés à la noblesse. Cinq jeunes filles des Giovanelli s'étaient faites religieuses à Saint-Sépulcre; on dépensait jusqu'à vingt mille écus dans une prise d'habit. De Brosse donne trop de détails sur les courtisanes; Lalande s'étonne qu'on n'y vît point d'assassinats, pas même de duels, bien que la ville fût sans troupes, et n'eût que peu de gardiens. Chaque maison riche avait une bibliothèque, des collections artistiques et naturelles; on y publiait jusqu'à cinq journaux, les presses fonctionnaient sans cesse, et l'on fondait beaucoup de caractères. L'art de la verrerie continuait, et l'on faisait des lustres de six à sept pieds de diamètre.

En Toscane, la plus grande partie de la noblesse était d'origine populaire; les titres prodigués par les Médicis, et les commendes de Saint-Étienne conféraient de futiles priviléges, et n'empêchaient pas la modicité des fortunes, réparties du reste avec une grande égalité, et dont on usait avec bon sens. A Florence, les jeunes filles étaient si bien surveillées qu'elles ne pouvaient parler à personne; ce n'était qu'après des promesses de mariage qu'on leur permettait de recevoir l'époux futur. A Sienne, on aimait avec passion à se battre avec des boules de neige. Gorani (1) dé-

(1) Le marquis Joseph Gorani, né à Milan en 1744, fut lié avec les penseurs du pays; mais, plus violent qu'eux, il dut s'expatrier, et fut effacé du registre des nobles. En 1770, il écrivit un traité furieux sur le *Despotisme*. Affilié aux sectes philosophiques et aux sociétés secrètes, il visita l'Europe et spécialement l'Italie en 1779. Quand la révolution eut éclaté, Bailly le fit recévoir citoyen français, et Gorani, favorisant les jacobins, devint le propagateur des idées révolutionnaires. *Gorani était mûr pour la révolution française. Dès qu'il connut notre déclaration des droits, il accourut pour nous aider à en faire*

crit une réunion dans la maison du gouverneur Sinsinelli : la salle avait une cheminée, mais sans feu; on s'asseyait autour d'une table, sous laquelle était un brasier, et chacun tenait sur les genoux une chaufferette pour se réchauffer les mains; sur la table brûlait une lampe d'argent à deux lumignons, suffisante pour des personnes qui n'avaient qu'à parler.

A Bologne, le changement du légat changeait entièrement l'administration de la justice, car il amenait avec lui jusqu'aux sbires; il y avait beaucoup de fabriques de crêpe frisé, de savon, de rosolio, de tabac, de papier, et surtout de cartes à jouer. Les femmes, vêtues de taffetas, semblaient être en deuil; les hommes, grands parleurs, débitaient avec une extrême hardiesse les connaissances qu'ils n'avaient pas.

A Rome, peu de nobles descendaient des anciennes familles, et beaucoup des familles papales; mais l'élément démocratique s'y mêlait grâce au grand nombre des *monsignori* et des prélats, égalés par leur collier aux grands, parmi lesquels ils avaient l'espoir de siéger comme cardinaux. Les seigneurs n'étaient pas trop riches; ils avaient hérité de magnifiques palais, mais recevaient peu, si ce n'est à la campagne. On y publia longtemps une gazette

la conquête : la patrie, reconnaissante des sacrifices qu'il nous a faits, et des services qu'il nous a rendus, l'a reçu citoyen français, avec les hommes les plus célèbres de l'Europe... Il n'a pas cessé de nous rendre, au risque de sa vie, ou du moins de sa liberté, d'importants services que nous publierons aussitôt que la prudence nous le permettra (Préface à la *Prédication de Joseph Gorani sur la révolution française*, 1793). En effet, il se proposa de révéler les fautes des gouvernements, et, après avoir fait un nouveau voyage en 1790, il publia les *Mémoires secrets et critiques des cours, des gouvernements et des mœurs des principaux États de l'Italie*, ouvrage qui fit du bruit, et dont l'esprit est révélé par l'épigraphe :

Des tyrans trop longtemps nous fûmes les victimes,
Trop longtemps on a mis un voile sur leurs crimes :
Je vais le déchirer.

Il néglige donc ce qui regarde les antiquités et les beaux-arts, se plaignant même que cette admiration ait fini par engendrer le mépris de la nation italienne; mais il veut dénoncer à l'opinion publique le despotisme sacerdotal, impérial, royal, aristocratique, ministériel. Passionné dans sa manière de voir, il lance des jugements hasardés, propose des changements imprudents ou insensés, en conseillant aux tyrans de prévenir la justice la plus terrible, qui est celle des peuples. Il intrigua dans les révolutions de la Pologne, de la Suisse de Naples et de Venise; mais, après la chute de Robespierre, il se retira à Genève, dont il ne sortit pas même quand les Français conquirent sa patrie; pauvre et oublié, il vécut dans cette ville jusqu'au 12 décembre 1819.

manuscrite, qui ne respectait ni choses ni personnes (ce qui se faisait également à Venise) et avec un tel secret qu'on n'en connut jamais l'auteur.

L'ancienne jalousie était perdue, et aucune femme ne se montrait dans une réunion sans être accompagnée du sigisbée : celui-ci doit aller le matin lui faire visite, et attendre dans une salle qu'elle soit visible ; il assiste à sa toilette, la conduit à la messe, et fait avec elle la partie jusqu'à l'heure du déjeuner ; après ce repas, il assiste à sa nouvelle toilette, l'accompagne aux quarante heures, puis au cercle qui s'ouvre à l'*Ave Maria*, et la ramène à l'heure du souper. Ces hommes hybrides durèrent vingt ans ; loin d'occasionner du scandale, cet usage recevait un air de décence des dames, qui désapprouvaient la coquetterie des Françaises, laquelle attire beaucoup d'adorateurs. Le sigisbée diffère tout à fait de l'amant, contre lequel il sert même de sauvegarde. Lalande, à ce sujet, fait la réflexion qu'il vaut mieux avoir un sigisbée que cinquante galants ; car il fournit la preuve que la dépravation ne s'est pas étendue au point d'introduire la légèreté avec le libertinage.

Les Romaines n'attachaient pas une grande importance aux vêtements, et, en général, les Italiennes faisaient beaucoup moins usage du fard que les Françaises. Les aumônes étaient abondantes, et l'on distribuait des soupes à la porte de tous les couvents ; on commettait des assassinats jusque dans le centre de la ville, non pour voler, mais par passion, et l'on voyait rarement des supplices. Selon Gorani, les empoisonnements étaient fréquents, surtout parmi des parents ; la terrible *acqua tofana* ne se distillait plus à Naples, mais à Pérouse. Les hommes s'habillent volontiers en prêtres ; on y étudie beaucoup la politique, et l'on en parle beaucoup dans les cercles, où Lalande ne trouve pas le jeu habituel, tandis que Gorani assure que l'unique moyen de s'y faire estimer, c'est de jouer gros jeu.

Gorani poursuit en disant que chaque profession avait un café particulier, où se réunissaient les peintres, les antiquaires, etc. Les abbés exerçaient une grande puissance ; les prélats manquaient de savoir et de vertu, tandis qu'on trouvait de bonnes mœurs et de l'instruction dans les monastères. La classe laborieuse se distinguait par de belles qualités. La plèbe est bavarde ; son passé et la vue de tant d'étrangers accourus pour admirer ses ruines, lui inspirent de l'orgueil ; elle puise un bon goût dans le spectacle continuel des chefs-d'œuvre de l'art, et n'est point avare, ce qui la

distingue de l'insatiable valetaille. Le gouvernement dépense beaucoup pour faire entretenir les routes; mais les entrepreneurs mangent l'argent, et les laissent dans un état déplorable. Les princes emploient leurs serviteurs comme *bravi*, et le cardinal Albani les arma souvent pour soustraire des criminels à la justice. De Brosse dit : « La liberté de penser en fait de religion, et même d'en parler, est aussi grande que dans toute autre ville que je connaisse; qu'on ne croie pas que le saint office soit aussi noir qu'on le dépeint; je n'ai entendu parler d'aucun cas de personnes citées devant l'inquisition, ou traitées avec rigueur (1). »

Il se moque des jardins aux formes bizarres; toutefois il avoue, sans les approuver, qu'ils ne manquent pas de charme : ce sont des cours ornées d'antiquités, des escaliers qui se déroulent sans aboutir à rien, des labyrinthes inextricables, des parterres à dessins réguliers, des arabesques et des armoiries; au milieu de faunes et de divinités en travertin, de grottes de tuf et de coquillages, de châteaux en ruine, tombent avec fracas de hautes cascades à orgues hydrauliques A la Rufinella, le buis nain représente des noms d'hommes célèbres; à la villa Aldobrandini, la roche figure une énorme face de Polyphème, dont la bouche donne accès à une vaste grotte.

A Naples, on déploie un grand luxe, mais souvent au préjudice des artisans que l'on fraude; on dépense dix louis par mois pour la table, et cent pour l'écurie. Les réunions sont magnifiques, et, en 1778, une mascarade, qui représentait l'entrée du sultan à la Mecque, se composait de quatre cents personnages. Les cérémonies ne finissent pas; les maisons ont un grand nombre de serviteurs, parce qu'ils coûtent peu, et l'on recherche spécialement les domestiques milanais, comme exacts et fidèles. Les plus agiles précèdent le coche des dames. Les sigisbées sont peu nombreux, et les femmes vont aux réunions même de célibataires, comme on le fait à Rome; on n'y trouve pas, comme à Paris et à Londres, cette foule de misérables, qui sont la honte de leur sexe par l'importunité. Dans les couvents, du reste fort nombreux et pour

(1) Tome II, p. 147. Voltaire écrivait dans le même temps : « La meilleure réponse aux détracteurs du saint-siége est la puissance mitigée que les évêques de Rome exercent avec sagesse, dans la longue possession, dans le système d'équilibre général qui est aujourd'hui celui de toutes les cours. Rome n'est plus assez puissante pour faire la guerre, et sa félicité vient de sa faiblesse. C'est le seul État qui ait joui des douceurs de la paix depuis le sac de Charles-Quint. » *Dictionnaire philosophique*, à *Saint-Pierre* et *Cour de Rome*.

toutes les conditions, les aventures galantes étaient devenues plus rares. Les manifestations extérieures de dévotion se multipliaient à l'infini; on déployait une grande magnificence dans les fêtes, qui se célébraient avec une espèce de mascarade. Le triomphe de la musique était à Naples, où l'on voyait la hideuse spéculation des *soprani.*

Nous devons rappeler que beaucoup de femmes se faisaient admirer par leur intelligence : outre celles qui cultivaient les lettres, il y avait à Padoue une Catherine Padovani Bonetti et une Béatrix Cittadella; à Milan, la duchesse Serbelloni qui traduisit les comédies françaises de Destouches. Les dames Albrizzi et Benzon tenaient à Venise des réunions brillantes et honnêtes; Catherine Bonfini, d'abord cantatrice, et après avoir exploité ses amants, réunissait à Modène la meilleure société, lorsque le duc en fut parti; la comtesse d'Albany, femme du dernier Stuart, l'imitait à Florence; autant en faisait à Rome la comtesse anglaise de Rosemberg, qui épousa le comte Barthélemy Benincasa de Modène, puis s'en sépara en lui assignant une pension de quatre-vingt mille francs, ce qui lui permit de mener une vie brillante à Paris et à Milan; il écrivit dans les journaux et eut des emplois.

Tous les voyageurs conviennent que la passion du jeu était générale en Italie; lord Marlborough, en 1760, perdit au pharaon huit cents louis dans les dix mois qu'il passa à Turin. Pour le peuple, il y avait la loterie de Gênes, établie en 1620, introduite à Venise en 1734, portée en France par Calsabigi en 1765. Elle se distinguait en loterie des jeunes filles et loterie des sénateurs : par la première, on mettait dans l'urne cent noms de jeunes filles, qui gagnaient une dot si le sort les favorisait, et l'on pariait sur le nom qui sortirait; par l'autre, on jouait sur les noms qui devaient sortir de l'urne, où se trouvaient ceux de tous les individus capables d'obtenir des dignités. Le tirage avait lieu dix fois par an à Gênes, neuf à Rome, autant à Naples, treize fois à Milan, quinze à Turin; il y eut des personnes qui profitèrent de l'intervalle pour envoyer par le télégraphe, à Naples, les noms déjà sortis à Rome, et faire ainsi un gain illicite. Plus tard, on simplifia la loterie, dont le tirage fut réduit à des nombres avec leurs combinaisons d'ambe, de terne, de quaterne et de quine.

Mais, parce qu'on vivait sans soucis, il ne faut pas se figurer que l'existence fût une idylle de félicité : il n'y avait ni liberté dans les républiques, ni indépendance dans les princes, ni garanties pour les habitants, et ce n'est pas l'histoire de ces populations

que nous avons écrite, mais bien celle des Bourbons, des Autrichiens, des Lorrains et des Savoyards qui se les disputaient. Les guerres ou les traités n'avaient nullement pour objet le développement moral, et ne provenaient ni de l'héroïsme, ni de la générosité. La nation, vaincue par la lassitude, s'abandonna donc à une existence molle et insouciante.

Le commerce se réduisait à de misérables opérations de détail, et, sauf les soieries, aucune autre industrie ne prospérait dans le pays. Les fabriques, loin d'attirer l'argent étranger, ne satisfaisaient pas même aux besoins de l'Italie, puisque les capitaux, qui auraient dû les alimenter, restaient inactifs ou se consumaient en luxe frivole. Quant aux terres, une partie restait inculte, une partie était propriété communale, c'est-à-dire endommagée par tous, sans être cultivée par personne; une partie avait passé à l'état de mainmorte, et, le revenu une fois constitué, on ne songeait plus à l'améliorer; une partie enfin se trouvait enchaînée par les droits de primogéniture et des fidéicommis, et dès lors on négligeait la culture des champs, ou bien le poids des dettes faisait vendre les bestiaux, et absorbait les capitaux nécessaires à la bonne gérance, ce qui empêchait les transactions. Le morcellement des provinces et les priviléges faisaient que les impôts différaient de pays à pays, de personne à personne. Les routes étaient rares, mal tenues et entravées par les péages.

Le traité de Kainardji de 1774 ouvrit la mer Noire aux Russes, qui en cultivèrent les fertiles terres avoisinantes, négligées auparavant par la paresse musulmane; grâce à la condition des habitants moitié esclaves, ils obtinrent à peu de frais des blés en abondance, qu'ils versèrent en Europe, et le prix des céréales en fut avili, surtout en Italie.

Des bandes de brigands rendaient les voyages dangereux, non-seulement dans la Romagne et le royaume de Naples (1), à la re-

(1) « Dans mon retour à Salerne, j'ai trouvé le prince... qui a daigné me prendre avec lui pour faire le voyage de la Calabre, où il possède de grands biens. La Calabre est infestée de bandits, qui sont très-redoutables par leur nombre ou leur audace. S'ils laissent passer les Calabrais tranquillement, parce qu'ils ne portent pas beaucoup d'argent, les étrangers, que l'on soupçonne d'avoir la bourse bien garnie, pourraient bien leur donner les tentations les plus séduisantes, s'ils avaient l'imprudence de faire ce voyage sans être accompagnés de beaucoup de gens armés. C'est chose ridicule, comme le prétendent faire quelques voyageurs, de vouloir se moquer des brigands du royaume de Naples, alors que le gouvernement lui-même montre qu'on doit les craindre; en effet, le courrier, qui vient de Rome à Naples, est accompagné de soldats

nommée funeste, mais encore dans la Lombardie bien administrée, et sur le territoire vénitien prudemment surveillé. Tantôt le gouvernement devait protéger spécialement les biens de quelques seigneurs ou certain pays menacé; tantôt exciter par des récompenses les citoyens à s'armer pour arrêter et tuer les malfaiteurs; tantôt infliger des châtiments féroces, qui ne faisaient qu'émousser la sensibilité et mettre en danger la justice en la dispensant des formalités de la procédure. Il n'y avait pas de troupes, sauf quelques régiments recrutés au moyen de l'ignoble enrôlement; peu de nobles achetaient un vain grade dans les armées étrangères, ou dans les ordres de Malte et de Saint-Étienne, qui s'étaient éloignés de leur institution primitive pour n'afficher qu'une pompe aristocratique. Le clergé, au lieu d'agiter ces questions fondamentales qui développent les grands talents, s'égarait dans les disputes, à la fois frivoles et acharnées, d'un jansénisme abâtardi en Italie par la protection des forts. Partout manquait cette vigueur, qui fait répudier l'erreur sous quelque aspect qu'elle se présente, et vouloir toujours la vérité seule, quoi qu'elle coûte.

Cet affaiblissement général atteignait aussi la littérature; réduite à un élégant bavardage, à de fades galanteries, à des niaiseries fardées, elle entassait de belles images, d'ingénieuses similitudes, des locutions polies, pour les verser à pleines mains afin de mériter de grandes louanges avec un esprit médiocre. La poésie, arcadique et puérile, étouffée sous le poids d'humiliations toujours nouvelles, s'exerçait dans les moindres circonstances de la vie publique et privée. On ne faisait pas de livres populaires,

sur la plus grande partie de la route. Le prince avait à Salerne beaucoup d'hommes armés, qu'il s'était fait expédier de ses terres pour qu'ils vinssent le trouver. C'est en partie à cause de leur rang, en partie pour leur sûreté, que les grands seigneurs voyagent de cette manière dans la Calabre. Autrefois ils se faisaient accompagner par des troupes nombreuses; mais la cour leur interdit ces escortes respectables, trop dangereuses pour le repos de l'État et les pays qu'elles traversaient. Le duc de Monteleone, qui est le plus riche seigneur du royaume, se rendit, un peu avant nous, dans ses terres de Calabre avec une troupe de gens armés de telle sorte qu'on les aurait pris pour un bataillon de soldats; mais on m'a dit qu'il avait eu besoin, pour cela, d'une autorisation de la cour. Figurez-vous des hommes beaux, grands et bien faits, tous en vêtements courts et serrés au corps, qui ont quatre pistolets passés à la ceinture et un beau fusil sur l'épaule; ils viennent demander les ordres pour le départ du prince, qui est fixé au jour suivant. Les uns ont été envoyés en avant pour reconnaître le pays, et donner partout les ordres pour la réception du prince les autres, c'est-à-dire les plus beaux et les plus braves, ont été choisis pour nous accompagner. » *Lettres choisies d'un voyageur philosophe*, 1777.

sauf les catéchismes, qui peuvent du reste suppléer à tant d'autres. Les journaux, lecture frivole et dangereuse quand ils deviennent le monopole des écrivains les plus ineptes et des discoureurs les plus absurdes, étaient alors en petit nombre ou très-peu lus; du reste, ils ne songeaient pas à vulgariser le savoir, qui restait un privilége comme le reste. Dans chaque ville ou province, on trouvait deux ou trois savants de renom, dont l'opinion servait de règle à leurs concitoyens, qui s'épargnaient la peine de réfléchir, et blâmaient quiconque pensait autrement qu'eux.

Le défaut de lecture et les communications difficiles maintenaient de funestes préjugés, et privaient de l'avantage qui dérive de l'échange des idées, du fait de voir d'autres coutumes, de se connaître mutuellement. Les Italiens ignoraient les travaux des auteurs étrangers, au point que les individus qui les connaissaient ne craignaient pas d'en copier les théories, parfois même les expressions, certains de n'être pas découverts. Néanmoins l'éternelle imitation des Français était un symptôme de grand abaissement dans le caractère national; tout ce qui venait de Paris semblait une merveille, et heureux celui qui portait le premier ses modes. Les cuisiniers, les majordomes et les tailleurs devaient venir de Paris; il fallait bégayer le français avant de savoir parler italien, et l'on jouait à Venise des comédies françaises. Scipion Maffei, dans son *Raguet*, mettait en scène ceux qui entremêlaient le langage paternel de mignardises françaises; Cesarotti trouve que la bibliothèque des femmes et des hommes du monde n'est que française; le Véronais Becelli, auteur oublié de doctrines prématurées, déplorait la manie qu'avaient ses compatriotes de lire et de traduire sans cesse les productions des étrangers, et de leur affectation à les louer pour rabaisser les auteurs italiens. Chiari se plaint que « celui qui naît à Milan pense français, qu'on semble croire que rien de mauvais ne s'imprime à Paris, et que les femmes ignorent le parler toscan pour balbutier le français. Il ajoute avec bon sens : « Nous avons emprunté aux étrangers leurs vêtements, leurs langages, leurs vices, mais nous ne nous sommes pas dépouillés de nos préjugés. »

Les Italiens continuaient d'aller au dehors pour mettre à profit leurs métiers et leur industrie; Galignani de Palazzuolo, sur le territoire de Brescia, fonda à Paris le *Messager*, qui a duré jusqu'à nos jours. En revanche, Thomas Lambe, après avoir vu, en 1719, nos rouets à tordre la soie, les transporta en Angleterre et les perfectionna, obtenant quatorze mille livres sterling de récompense.

La plèbe, nom sous lequel est compris tout le tiers état, conservait le sentiment de religion et de famille, le respect pour l'autorité, l'amour de l'ordre, mais en même temps beaucoup de préjugés, sans compter ce qui paraît tel aux personnes de notre âge affligées de cette maladie ; on croyait généralement au mauvais œil, aux apparitions de diables, et les discours de nos pères en étaient remplis. La plèbe subissait donc moins de souffrances qu'aujourd'hui, mais plus d'humiliations ; or les humiliations énervent le caractère, tandis qu'il peut-être retrempé par les calamités. Cent peurs l'assiégeaient : peur des nobles qui pouvaient la molester impunément ; peur des voleurs, des sbires et des juges, dont le droit de punir avait peu de limites ; peur des employés chargés de percevoir les droits, qui pouvaient, à l'occasion de la moindre contrebande, bouleverser une famille ; peur de puissances mystérieusement malfaisantes (1).

Ainsi, molle, paresseuse, là où elle ne se livrait pas au brigandage, remplie de superstitions, dénuée de courage, servilement respectueuse, adonnée à de grossières sensualités, attachée exclusivement aux formes extérieures de la religion, craignant le mal sans y remédier, ignorante du bien et ne le cherchant pas par aversion des nouveautés, elle vivait au jour le jour, sans les angoisses de l'espérance, il est vrai, mais sans les joies viriles qu'elle procure. Il lui était difficile de sortir de son état avec de si rares occasions de s'enrichir, avec tous les obstacles qui entravaient les arts, le commerce, et l'empêchaient de devenir propriétaire ; dans l'armée, elle ne pouvait atteindre aux grades élevés ; elle n'avait pas le droit d'envoyer ses fils dans les colléges, si ce n'est pour en faire des prêtres, et encore, dans le sacerdoce, les plus hautes dignités étaient réservées aux patriciens.

Débarrassés d'une foule de soins, peu tourmentés par cette énorme fatigue de penser, et cette pathologie morale qui fait qu'on aime à se rompre la tête contre les murs de son cabinet, considéré comme une prison ; s'accommodant d'un facile présent sans se tourmenter du lendemain ; ayant du temps de reste pour leurs af-

(1) Nous avons déjà traité la question de la sorcellerie. Vers l'année 1745, une jeune fille de Crémone rendait des pierres, des aiguilles, du verre, etc. Paul Valcarenghi cherche à expliquer ces faits, qui provoquèrent beaucoup d'écrits, dont le meilleur fut celui du chanoine Cadonici, qui affirmait qu'on philosophait sur une niaiserie.. Voir Zaccaria. Nous avons imprimé la *Défense de Cécile Fargò poursuivie pour crime de sorcellerie à Naples*, en 1770, *faite par l'avocat Joseph Raphaël.*

faires et leurs besoins modérés, les hommes recherchaient les banquets, les réunions joyeuses, se plaisaient à échanger des plaisanteries, couraient après les occasions de jouir et de s'amuser, comme si le siècle riait de lui-même. A Venise, les carnavals étaient magnifiques, et joyeux partout avec des masques, des soupers et des bals. A Rome, le combat des taureaux se renouvelait souvent au tombeau d'Auguste; on réservait pour le carnaval les supplices, ainsi que la torture de la corde qu'on devait donner publiquement chaque jour, afin de prévenir les crimes, plus faciles dans ce temps. Les *Mystères* à la manière du moyen âge n'étaient pas entièrement abandonnés dans cette ville, et, en 1706, on y représenta la *Prise de Jérusalem* et la *Passion de Jésus-Christ*, où figuraient le Péché, la Pénitence et la Grâce.

Le monde élégant aimait beaucoup le jeu et les réunions, mais on allait encore au théâtre avec une espèce de répugnance : les rigoristes les excluaient comme absolument immoraux; d'autres casuistes disaient qu'on pouvait le fréquenter pourvu qu'on y jouât des pièces honnêtes et sages; mais les personnes qui appartenaient au théâtre étaient répudiées par la bonne société.

La musique joua dans les sociétés modernes un rôle d'autant plus grand qu'elles se raffinèrent davantage; elle fit surtout des progrès dans l'âge que nous décrivons. Dans les époques précédentes, la musique théâtrale était encore rare, car on donnait la la préférence à la musique dite de *camera* ou madrigalesque. Les cantates de caméra à une seule voix étaient des espèces de pastorales, de gémissements amoureux en ton mineur, où s'entremêlaient à l'infini des fioritures, des trilles et des roulades. Au lieu d'en faire ressortir l'expression, les maîtres se préoccupaient avant tout de difficultés, de fioritures, de traînées, de *tremoli*, de syncopes simulées et autres bizarreries, et cherchaient à imiter avec le son le bruit matériel des objets indiqués par la parole. C'est ainsi qu'une musique sans expression s'adaptait à des mots sans signification; il en résultait que les chanteurs s'arrogeaient le premier rôle, et voulaient que le poëte et le compositeur se pliassent à leurs prétentions.

Toutefois les compositeurs les plus distingués s'étaient aperçus que ce qui touche le cœur, c'est la mélodie. Palestrina, qui avait sauvé la musique sacrée en la régénérant, suivit, dans ses compositions, les lois de la fugue consacrées par les maîtres; puis, surmontant les difficultés avec un talent admirable, il atteignait à l'expression véritable du sentiment au moyen de quelques dis-

sonances produites par le mouvement des parties ; en effet, comme on n'était pas encore parvenu à la plénitude de l'art, on ne connaissait pas la mélodie proprement dite, mais les effets du contre-point. Les maîtres principaux et les plus célèbres de la chapelle de Saint-Pierre à Rome et de Saint-Marc à Venise étaient flamands, et ce furent eux qui introduisirent les voix nombreuses divisées en chœurs qui se répondaient. La musique madrigalesque était perfectionnée par Luc Marenzio, Paul Quagliati, Alexandre Strigio, d'autres compositeurs, et mieux par Gesualdo, prince de Venosa, à qui la mélodie doit son développement. Le Vénitien Jean Gabrieli fit preuve d'une originalité hardie dans les grands accords de deux, de trois et même de quatre chœurs, qui, alternant, formaient des contrastes imposants, avec un rhythme déjà riche de combinaisons ; il parvint mieux que tout autre aux effets dramatiques, caractère de l'école vénitienne. 1612.

Les instruments, divisés en quatre classes, à cordes, à vent, à touches, à percussion, n'avaient pas leur musique propre, mais confondaient leurs effets avec ceux de la voix humaine qu'ils suivaient à l'unisson. Plus tard, ils furent disposés en groupes moins nombreux ; toutefois, excepté l'orgue, ils exécutaient des morceaux écrits pour la voix bumaine. Gabrieli sut tenir compte de la voix et de l'étendue des divers instruments, et les combiner de manière à relever l'effet général ; il écrivit des morceaux pour bassons, tromboles, violes ; il alterna des chœurs de voix humaines avec d'autres d'instruments, et, loin de négliger la parole, il s'efforça d'exprimer le sens général et de relever le sens particulier par des figures de rhythme et des caprices de vocalisation (1).

La révolution commencée par lui fut achevée par le Crémonais Claude Monteverde, simple violoniste, puis directeur de la musique du duc de Mantoue, enfin maître de chapelle à Saint-Marc, où il passa trente-six ans. Contrairement aux combinaisons étudiées et mathématiques des Flamands, il proclama que la musique n'est pas faite pour obéir à des règles abstraites, mais pour charmer l'oreille et reproduire les mouvements de l'âme ; s'affranchissant alors des traditions du plain-chant grégorien, il hasarda, dans le troisième livre de ses Madrigaux à cinq voix, publié en

(1) G. C. A. Von Winterfeld, *Jean Gabrieli et son temps ; histoire de l'âge le plus brillant du chant sacré au seizième siècle, et du premier développement de la musique moderne, surtout dans l'école vénitienne* (allem.) ; Berlin, 1834.

1598, l'accord de la septième dominante sans préparation, et les dissonances doubles et triples des prolongements. On cria contre le novateur, mais le public en fut charmé. Ce fut seulement comme ingénieux qu'on le vanta, et pourtant il avait commencé une révolution radicale; en effet, la dissonance, qui n'avait paru jusqu'alors que comme anticipation ou prolongement d'une consonnance, fut en quelque sorte rendue indépendante par lui, ce qui créait la tonalité moderne et le véritable accent passionné. De même que dans l'harmonie la dissonance fournit le moyen d'exprimer la passion, dans la mélodie ce fut le rhythme, lequel en outre devait logiquement résulter de la dissonance, qui créait nécessairement des cadences périodiques. De cette manière, la musique de théâtre, armée de tous les éléments de sa puissance, fit des progrès et modifia même la musique sacrée qui lui avait donné naissance; les maîtres introduisirent dans la composition l'unité de l'octave telle qu'elle est donnée par la nature, en la débarrassant des variétés infinies des accents mélodiques, qui équivalent aux dialectes d'une langue. Dans le même temps, Louis Via-
1644. dana de Lodi songeait à écrire des morceaux de musique d'église qui pussent à volonté être chantés à deux, à trois, à quatre parties, comme à une seule, en conservant toujours néanmoins une harmonie entière; à cet effet, on inventa une basse instrumentale continue que l'organiste devait exécuter de la main gauche, tandis que la droite soutenait l'harmonie des autres parties qui accompagnent la note fondamentale; le rhythme acquit dès lors une cadence plus sensible, et la déclamation musicale revêtit des formes d'un genre particulier.

Le perfectionnement passait de la musique sacrée à la profane, et, lorsqu'on eut trouvé l'harmonie de la dominante au moment même où naissait l'opéra, la savante mélodie s'appliqua à suivre la poésie, qui s'affranchissait des complications de la musique madrigalesque; un champ plus vaste s'ouvrit alors à l'originalité, et la musique, distinguée par écoles, varia non-seulement dans les danses et les chants, mais encore dans les travaux sérieux.

1599. Joseph Zarlino, élève de Villaert, fondateur de la chapelle de Saint-Marc, avait composé des morceaux remarquables, et écrivit avec une grande érudition les *Institutions harmoniques*, riche mine pour les théoriciens postérieurs; cependant ses *Démonstrations harmoniques*, hérissées de calculs, donnèrent naissance à de vaines discussions sur l'art. Le Modénais Antoine Bononcini, d'un style élevé et ingénieux, et le Toscan Bernard Pasquini,

caressé par Marie-Christine et divers princes, furent loués pour des oratorios et de la musique d'église.

•Benoît Marcel, Vénitien et magistrat, put composer, avant l'âge 1686-1739. de vingt ans, un cours d'institution musicale; il nota les cinquante premiers psaumes, traduits par Jérôme-Ascagne Giustiniani, morceaux très-variés pour une, deux ou trois voix, avec une simple basse, et parfois avec accompagnement de viole : c'était l'inspiration interprétée par la musique, et débarrassée des caprices qu'il avait reprochés, dans une satire ingénieuse, aux compositeurs de musique théâtrale; traduits en allemand et en anglais, ces morceaux parcoururent toute l'Europe. Homme pieux et de sentiments élevés, il accueillait les artistes et se proposait d'éviter les abus introduits par la vanité des chanteurs et la condescendance des compositeurs; il voulait encore ramener la musique à sa véritable fonction, qui est de seconder la poésie dans l'expression des sentiments et l'intérêt des situations, et tout cela au moyen d'une belle simplicité.

Augustin Stefani de Castelfranco sur le territoire de Trévise, 1656-1728. fut d'abord chanteur renommé au Saint de Padoue, puis à Venise, ensuite en Allemagne. Le duc de Brunswick l'employa comme diplomate; puis, entré dans les ordres, il devint évêque sans abandonner la musique, et publia des écrits pour démontrer que cet art a des principes certains.

Le Vénitien Jacques Carissimi, maître de la chapelle pontificale, 1649. qui avait inventé les accompagnements d'orchestre dans la musique d'église, nota le récitatif avec plus de grâce et de simplicité; le premier, il écrivit des cantates, donna une forme régulière à l'oratorio, et ses *Gémissements des damnés,* comme son *Jephté,* sont restés fameux. C'est ainsi que les améliorations passaient de l'église au théâtre.

Rossi et Corelli eurent des idées plus nettes de l'harmonie, et laissèrent les inventions bizarres pour l'expression. Corelli modifia l'instrumentation en introduisant les symphonies nombreuses; cette réforme permit de mieux disposer l'orchestre, qui même s'attribua l'importance principale, au point que l'on composait les notes avant les paroles et sans elles.

Après l'abandon du luth et du téorbe, délices de l'âge précédent, la basse de viole et le clavecin prirent faveur; mais on regardait comme inconvenants le violon et l'accompagnement. Le piano-forte, que l'on attribue à l'Allemand Schröter, fut inventé, en 1750, par Barthélemy Cristofori de Padoue, qui l'appela cla-

vecin à petits marteaux; Lotti le perfectionna. Nicolas Amati et ses descendants acquirent une grande renommée par la fabrication d'instruments à Crémone; leur élève Antoine Stradivarius trouva les proportions les plus convenables pour ses violons, dont la sonorité ne put être atteinte par aucun fabricant, pas même par les Guarnieri, ses élèves; on les payait de trois à cinq cents livres, et un violoncelle coûtait jusqu'à vingt mille (1).

Le *Jason* du Vénitien François Cavelli, représenté en 1649, donna l'air affranchi de la forme du récitatif; mais on dirait plutôt une espèce de menuet. Dans la *Doris* de 1663, Cesti commença à en faire usage pour déployer l'habileté du maître.

1651-1725. Le Napolitain Alexandre Scarlatti diminua les fugues et les contre-fugues, les canons et autres mignardises, songeant au cœur plus qu'aux oreilles; grâce à lui, on regarda désormais comme indispensable le récitatif, perfectionné ensuite par Vinci; au moyen des dissonances, il réveillait l'attention des auditeurs, assoupie par la succession des accords. Dans la *Laodicée* ou *Bérénice*, il ouvrit une carrière nouvelle à la musique dramatique, en donnant plus de vivacité à l'instrumentation, et substituant aux formes syllabiques du chant une liberté de vocaliser, inconnue jusqu'alors. Riche d'imagination et novateur dans la mélodie, le récitatif, les particularités et l'instrumentation, les six cent dix-huit œuvres diverses et les deux cents messes qu'il composa, servirent de modèles. De son école sortirent, outre son fils Alexandre, le grand réformateur allemand Hændel, Gizzi loué pour sa douceur, et Durante de Frattamaggiore, tout pathétique et le plus savant de cette école, dont il formula les doctrines, qui développèrent mieux le chant, en le rapprochant de l'expression. De nouvelles améliorations furent successivement introduites par Leo, Sarro, Porpora, Fea, Abas, jusqu'à Pergolèse et Jomelli, qui résume tous les progrès antérieurs.

Lorsque les Autrichiens immolaient à Naples les fauteurs de Philippe V, un enfant fut obligé d'assister au supplice de son père, ce qui faillit le rendre fou. Sa famille et ses biens anéantis, il fut conduit en Espagne et placé dans le couvent d'Astorga, duquel, à la place du sien perdu, il prit le nom d'Emmanuel d'As-

(1) Il paraît que Gaspard de Salò enseigna l'art des violons à Jean-Marc de Busseto, qui fut maître de l'école crémonaise vers 1580, d'où sortit André Amati. Après celui-ci commença à travailler le Brescian Jean-Paul Magini, duquel le violon reçut la forme qu'il a toujours conservée depuis.

torga. Élevé dans la musique, il devint maître de chapelle à la cour de Parme, puis à celle de Vienne, où il eut des honneurs, des amours, de l'argent, et mourut moine. Ses compositions respirent une suave mélancolie ; le *Stabat* et le *Requiem* passent pour inimitables.

Avec l'école de Naples rivalisait celle de Venise, illustrée par les beaux noms de Jean Croce, Baldassare Donati, Cavalli, Legrenzi, Lotti, sévère et grandiose, outre Bonaventure Furlanetto qui ne voulut jamais écrire pour le théâtre. L'école vénitienne était soutenue par les conservatoires dits les Incurables, les Mendiants, l'Ospedaletto, la Piété, où l'on élevait les jeunes filles pour le chant et les instruments. Le poste de maîtres de ces établissements était fort recherché ; chaque année, ces maîtres devaient composer en latin quelques oratorios, que les jeunes filles exécutaient elles-mêmes les dimanches à vêpres, et qui étaient encore un des amusements de Venise.

L'opéra, de l'Italie, passa dans les pays étrangers ; la rareté de comédies et de tragédies bonnes le rendait plus précieux, malgré les défauts de l'art et ses tendances lascives. Après Rinuccini, le drame s'égara dans le merveilleux et les inconvenances. Dans l'*Enlèvement de Céphale*, Chiabrera entasse mythologie et allégorie, Océan, Soleil, Nuit, signes du zodiaque qui parlent, scènes dans lesquelles on s'élance de la terre dans le ciel, dans l'air et les mers. Dans le *Darius* de François Beverini, en trois actes, les scènes changent quatorze fois, avec camp, machines, éléphants, cavalerie et infanterie. Dans la *Division du monde*, représentée à Venise en 1675, figuraient les parties du monde avec leurs symboles particuliers et des prodiges de mécanique ; car ce goût était satisfait par d'ingénieux machinistes, surtout à Florence et à Turin. Parfois devant César à Utique apparaissait un globe, sans qu'on vît les mains qui le mouvaient, et qui se décomposait en trois parties ; une autre fois, on voyait se dessiner dans l'air, en feu, des anagrammes, des jeux de mots, des devises ; puis on représentait des Amours sans voile, avec accompagnement de musique, outre le cortége ordinaire des métaphores à la mode. Nous ne parlons pas des inconvenances historiques et morales, puisque personne ne s'occupait du sens, et ne trouvait ridicule de voir une mine faire sauter Persépolis.

Parmi les poëtes mélodramatiques du dix-septième siècle, nous mentionnerons les Vénitiens Matthieu Noris et Aurelio, le Napolitain Sébastien Biancardi, les Ferrarais Hippolyte Ben-

tivoglio d'Aragona et Grazio Braccioli, Jean Bernini, prélat romain, les Bolonais Sylvestre Branchi et Joseph-Marie Buini. Le Florentin Philippe Acciajuoli, chevalier de Malte, parcourut l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, faisant pour le théâtre des pièces qu'il mettait lui-même en musique; il inventa un petit théâtre de marionnettes avec vingt-quatre changements de scènes et cent vingt-quatre personnages, qu'il suffisait seul à diriger. Léopold, fils de l'empereur Ferdinand II, en 1626, vit représenter à Mantoue, par les *Invaghiti*, l'Europe de Monte Simoncelli; ce spectacle lui plut tant qu'il introduisit l'opéra à Vienne, où il y eut toujours ensuite des poëtes salariés par la cour; les premiers furent le Bergamasque Nicolas Minato et le Lucquois François Sbarra.

Les perfectionnements de la musique contribuèrent à ceux des compositions; on commença à faire parler les héros avec moins de mignardise, des sujets historiques remplacèrent les sujets fantastiques, et l'on sépara le sérieux du bouffon, le sacré du profane. Les actes furent réduits de cinq à trois, les prologues supprimés, les airs relégués à la fin de la scène, et l'on diminua les
1668-1750. décorations. Dans cette voie se distinguèrent le Romain Silvio Stampiglia, et surtout Apostolo Zeno, érudit vénitien, qui fut nommé poëte impérial par Charles VI. « Je ne crois pas, dit-il, qu'aucun ami m'ait jamais autant aimé que l'empereur. » Il réussissait mieux dans les sujets sacrés et les oratorios; mais, en général, il est lent dans l'intrigue, prolixe dans les scènes, et les incidents se multiplient trop confusément; il puise à pleines mains dans les auteurs français, fondant parfois deux ou trois compositions des autres, comme il fit d'Euripide et de Racine dans l'*Iphigénie;* s'il est exempt de l'emphase ordinaire, il manque d'élégance et de spontanéité dans le style, et atteint bien rarement à la fluide harmonie qu'exige le chant.

Gravina, qui prétendait au double titre de grand tragique et
1698-1782. d'éminent légiste, entendit un jour Pierre Trapassi, jeune homme qui parcourait les rues de Rome en improvisant, et le prit avec lui; de son nom il fit le nom grec de Métastase, et en mourant il lui laissa quinze mille écus, qui furent bientôt dépensés. Contraint alors de vivre de son travail, Métastase se mit à composer des drames. Marianne Bulgarelli, actrice très-renommée sous le nom de Romanina, entreprit de diriger son cœur et son génie. Appelé à Vienne, avec son amie, comme poëte impérial, il obtint un traitement de trois mille florins, les bonnes grâces et l'affection de Marie-Thérèse; les rois à l'envi le comblèrent

d'honneurs et de dons, et tous les gens médiocres sollicitaient de lui ces paroles de courtoisie, que la vanité prend pour des jugements (1). Il nous semble plein de spontanéité, et pourtant il composait avec une telle répugnance que, pour la vaincre, il s'était fixé des heures pour l'étude, j'ai failli à dire pour l'inspiration. Les femmes, qui le protégèrent pendant sa vie, ont encore transmis sa réputation à la postérité, et qui peut refuser une certaine valeur au vœu de la moitié du genre humain? Sa douceur et son caractère lui font pardonner jusqu'à ses fautes nombreuses contre la grammaire; mais il tombe dans des puérilités, surtout quand il choisit des thèmes élevés, auxquels ne convenaient pas la perpétuelle harmonie et le faire madrigalesque du mélodrame; contraint à exagérer par la célérité de la composition, il transforme l'héroïsme en vanteries, l'amour en mignardises. Les mêmes situations et les mêmes caractères se reproduisent; ce sont partout des amants qui parlent de mourir, des scélérats de profession, d'atroces vengeances de femmes, des sentences accumulées comme dans un sermon. Il double et triple même les intrigues; les invraisemblances sont habituelles, et très-fréquentes les reconnaissances par les moyens vulgaires d'une lettre, d'un signe; il

(1) « Les prêtres savent très-bien que Vienne est un bon pays pour eux. Autrefois, ils nous arrivaient en foule; ils disaient la messe et faisaient les r...., chose qui leur rapportait beaucoup plus qu'une paroisse en Italie. Le cardinal Migazzi, peu avant mon départ, leur donna la chasse à tous. Cela m'a procuré le moyen de connaître plus facilement le fameux abbé Métastase, avec lequel je n'avais pu jusqu'alors faire connaissance, parce que je l'avais toujours trouvé assiégé par une bande de prêtres calabrais, napolitains et florentins, qui faisaient dans sa maison un tapage du diable. Ce grand poëte est la meilleure pâte d'homme que je connaisse; je ne crois pas qu'il y ait une personne au monde qui puisse se plaindre de lui; bien qu'il soit très-avancé en âge, il est encore fort beau. Il m'a été dit que, dans son temps, il était très-amoureux, et je le crois volontiers, parce qu'il n'y a jamais eu au monde un homme qui ait connu comme lui les différents caractères des passions, et qui les ait exprimés aussi bien et aussi naturellement. Tous les autres poëtes de toutes les autres nations et de tous les siècles ne sont rien par rapport à lui, sur ce point. C'est le poëte le plus harmonieux et le plus naturel de tous ceux que j'ai lus. Les poëtes français ne le pensent pas ainsi; mais Métastase est continuellement chanté par toutes les femmes, par tous les amants et par tous ceux enfin qui chantent dans les rues et sur les théâtres, ce qu'on ne fait pas des autres poëtes. Ce grand poëte est trop bon, et sa bonhomie a gâté beaucoup d'Italiens. Tous les mauvais poëtes de l'Italie se sont mis à lui envoyer leurs compositions, et lui, par malheur, s'est mis à répondre à tous que leurs poésies étaient tout ce que le génie pouvait produire de beau. Ces éloges encouragent un grand nombre de fous, et l'Italie se remplit insensiblement de tout ce que la folie peut produire de plus détestable. » *Lettres choisies d'un voyageur philosophe.*

multiplie les *a parte* et les monologues pour développer les passions, passions du reste non retracées au vif, mais ébauchées, avec des linéaments généraux, sans distinction d'âge ni de pays.

Quant à la vérité locale ou historique, il ne s'en inquiète pas : une princesse de Camboje invoque les *Furies de l'Averne;* un roi de Perse parle des *bords du pâle Léthé* et du *noir flambeau allumé sur le Phlégéthon;* les Babyloniens de Sémiramis chantent l'Hyménée ; Astiage, père de Cyrus, sacrifie dans le temple de la déesse triforme ; Abel invite les *gentils* à louer avec lui le Seigneur ; trois jeunes filles chinoises, s'étant proposé d'improviser un divertissement, l'une choisit la tragédie d'*Andromaque,* l'autre une églogue sous le nom de *Lycoris,* la troisième raconte un voyage où il est question de *toilette* et de *charmante beauté*. Qu'importe? l'archet abolit les lois de la vraisemblance, et l'intelligence sommeille dans l'harmonie. Le poëte fait tout au superlatif : les fêtes magnifiques, les sombres forêts, les tempêtes furieuses, les temples gigantesques, comme on n'en a jamais vu ; les rois sont toujours des modèles de vertu ; l'amour est toujours le plus chaste ; l'héroïsme est le plus exalté ; il ne met en scène que des générosités impossibles, des vertus incomparables, et toujours triomphantes : ce sont des héros qui vont à la mort en chantant, tandis que le tyran lui-même les supplie de dire ce mot qui les sauve, eux et tous les autres ; des Romains qui sacrifient parents, gloire et vie au dieu patrie ; des empereurs qui s'obstinent à pardonner même aux plus grands scélérats ; le peuple, en chœur, impose toujours le parti le plus magnanime ou empêche le crime. Et pourtant on le loue d'avoir voulu enrichir le drame de tous les expédients artistiques, au lieu de l'emmailloter dans les langes des faiseurs de préceptes. Il prouve que les Grecs n'avaient jamais observé l'unité de scène et de temps ; il cherche les situations, et les conduit avec art ; connaissant à merveille la décoration théâtrale, il imagine des sites très-favorables à de beaux coups de théâtre ; il n'aime pas à mettre en scène les faits atroces, et bien qu'il traite continuellement des sujets d'amour, jamais il ne tombe dans les obscénités. Cette élocution légère et vive, ce dialogue rapide peuvent enseigner quelque chose encore au siècle qui le dénigre autant que le sien le divinisa. Il est vrai qu'on ne peut sérieusement le juger comme tragique ; mais il faut avouer qu'il introduisit des distractions et des fadeurs dont l'Italie n'avait certainement nul besoin.

Cette profusion de similitudes par lesquelles il ralentit l'action,

introduisit dans la musique une foule de variétés, de bizarreries et des imitations de sons : mais alors on finissait par l'air, tandis que l'on termine aujourd'hui par les morceaux d'ensemble; alors l'action était conduite au moyen du récitatif, lequel en fut banni désormais; en conséquence, les drames de Métastase ont cessé d'être représentés (1).

Sur des compositions meilleures, on fit une meilleure musique. 1736.
Jean-Baptiste Pergolèse de Jesi étudia la nature, et devint inimitable par la simplicité jointe à la grandeur; il éleva l'harmonie à son plus haut degré de perfection, et posséda tous les modes, depuis la sublimité prophétique jusqu'au couplet facétieux, depuis le *Stabat Mater* jusqu'à l'opéra bouffe; mais il brilla surtout dans les harmonies mélancoliques, qui semblent l'empreinte des compositeurs dont la vie est de courte durée, comme Weber et Bellini. En effet, il mourut à vingt-six ans; or, tandis qu'il n'avait obtenu que des sifflets de son vivant, il fut proclamé le Raphaël de la musique, et l'on regardait comme la perfection de l'art sa *Servante-maîtresse*, comparée au monologue dans la *Didon* de Métastase, mise en musique par Vinci.

Nicolas Jomelli d'Aversa s'immortalisa sur le *Miserere* et plusieurs drames de Métastase, et devint les délices de l'Europe. 1774.

Le Napolitain Dominique Cimarosa, accueilli et rétribué par toutes les cours de l'Europe, mit en musique plus de cent vingt compositions, louées pour d'heureux effets scéniques, l'unité dans les parties, la richesse d'accompagnement; on représente encore le *Mariage secret*. 1801.

Jean Paisiello de Tarente, élève de Durante, étendit l'usage des instruments à vent et les symphonies, mais non pas de manière à couvrir la voix humaine; il introduisit les finales dans les opéras sérieux, et les chœurs dans les airs; il jetait sur l'unité de la pensée l'éclat de mille variations, et, dans le *Te Deum* et *la Nina pazza*, il offrit des modèles de genre opposé. Cet artiste et Guglielmini donnèrent une forme nouvelle aux cantilènes et à l'ins- 1816.

(1) Comme il serait trop long de nommer tous les auteurs de drames musicaux, nous citerons seulement le Padouan Vincent Rota, Calsabigi, les Napolitains Andreozzi et Ange Tarchi, qui mourut en 1814. Nicolas Isouard, né à Malte, élevé à Florence, où il fit le *Tonnelier*, *Renaud d'Este*, l'*Avis aux maris*, écrivit en France le *Médecin turc*, *Baiser et Quittance*, empirant toujours de style, parce qu'il écoutait les conseils des prétendus maîtres et aspirait aux éloges des journalistes; il fit encore des libretti français, dont le plus applaudi et peut-être le pire est *Cendrillon*.

trumentation; du reste, comme ils savaient qu'ils étaient les maîtres les plus recherchés, ils convinrent de ne composer aucun opéra pour moins de six cents ducats.

1787. Cafariello, élève de Leo, puis son successeur pour diriger le conservatoire de la Piété à Naples, ensuite la chapelle royale, savait adopter, dans la musique d'église et de théâtre, les motifs de sentiment, sans brusquer les transitions, mais avec une progression harmonique et suave.

Antoine-Marie Sacchini, également Napolitain et élève de Durante, vécut longtemps en Angleterre; il plaît par un faire charmant et facile, par la douceur et la mélodie, et son *Œdipe à Colone* parut aux Français atteindre le point le plus élevé de l'art. Avant de composer, il lisait quelques sonnets de Pétrarque; d'Alembert disait que ses sonates étaient un sentiment et un langage plutôt qu'un son et une harmonie.

1802. Joseph Sarti de Faenza lui succéda comme maître au conservatoire de l'Ospedaletto à Venise, puis remplaça Sartori dans la chapelle de la cathédrale à Milan; enfin, il dirigea la musique à la cour russe, et, dans le *Te Deum* pour la prise d'Okzakow, il introduisit même des canons; néanmoins, il avait de la grâce et de l'ex-
1825. pression, et fut le maître de Cherubini. Pachierotti fut le philosophe de la musique. Salieri de Legnano, maître de chapelle à Vienne, fit des opéras bouffes, puis des opéras sérieux sur les traces de Gluck, avec une bonne entente de l'art dramatique.

1692-1770. Joseph Tartini de Pirano d'Istrie, résistant à son père qui voulait le faire minorite, étudia le droit à Padoue, mais les duels et l'amour l'occupaient davantage; ayant épousé une parente de l'évêque, il s'enfuit avec elle, et parcourut divers pays, jusqu'au moment où il se réfugia dans le couvent d'Assise. Là, s'étant appliqué à la musique, il devint un violoniste étonnant; gracié alors, il resta longtemps à Ancône, puis fut, durant cinquante ans, maître à la chapelle du Saint de Padoue, où il commença une école fameuse. Héritier des écrits de Jean Corelli qui avait fondé sur des règles l'art du violon, il le surpassa par l'heureux choix des motifs; étendant ses recherches sur la production des sons, il entreprit d'expliquer l'harmonie à l'aide d'ingénieuses expériences acoustiques, qui échappent au commun des compositeurs, et réduiraient à un pur calcul un art qui tire sa puissance du sentiment, et dans lequel les théories de l'acoustique ne rendent jamais raison du rhythme. C'est ainsi qu'il découvrit le troisième son que l'on produit en touchant deux cordes à l'unisson; il fit plus grosses les

cordes du violon, allongea l'archet, et publia les *Leçons pratiques*.

On l'accuse d'avoir sacrifié le sentiment aux difficultés, aux trilles et autres fioritures; néanmoins, dans ses adagio, le violon parut acquérir véritablement une expression dramatique. En 1725, appelé à Prague par Charles VI, il donna une bonne direction à Stamitz, qui devint célèbre comme chef de l'école de Manheim. Il mourut du scorbut dans les bras de Nardini, un de ses meilleurs élèves, parmi lesquels se distingua, avec Pollani et Pugnani, Jean-Baptiste Viotti de Fontanet dans le Piémont, qui voulait dans la 1821.
musique de la grandeur et non des caprices; devenu original par la grâce et l'élévation, il fut fêté dans toute l'Europe, et publia un grand nombre de compositions. Antoine Bruni de Cuneo, qui vécut jusqu'en 1823, fut remarquable comme violoniste et compositeur de drames.

Traditionnellement, on continuait à regarder comme déshonorante la profession d'acteur. Sur le théâtre Carolin à Palerme, on ne souffrait ni femmes, ni amours; il est curieux de voir, dans l'*Histoire littéraire* de 1753, l'étrange remaniement qu'on fit subir à la *Clémence de Titus* afin de pouvoir la représenter. Ce ne fut qu'au temps de Pie VI, et d'après les instances de la princesse Braschi, que l'on admit des femmes sur les théâtres de Rome. Elles étaient remplacées par les castrats, et la fortune donna à l'Italie un grand nombre d'éminents chanteurs, surtout à Bologne et à Naples; superbes infortunés, qui travaillaient leur larynx au point de rivaliser avec les instruments musicaux, et faisaient, comme le disait Métastase, de petites sonates de gosier. Le Pérugin Balthazar Ferri, loué par Rousseau comme doué de la voix la plus étendue, la plus flexible, la plus douce et la plus harmonique qu'on eût jamais entendue, descendait et montait, sans prendre haleine, deux octaves entières, avec un trille continu sans accompagnement : il recueillait des applaudissements extraordinaires; à Florence, trois mille personnages principaux sortirent à sa rencontre; on lui prodiguait les portraits, les médailles et les sonnets; son carrosse était tiré par des hommes; à Londres, un masque lui offrit une émeraude. François Bernardi, dit le Senesino, du nom de sa ville natale, était très-considéré par Händel.

Caffarelli de Bari, capable de rivaliser avec les instruments les 1703-83.
plus difficiles et les plus mélodieux, et qui montra combien la voix peut donner d'embellissements à la musique, reçut à Venise six cents sequins pour un carnaval. Le roi de France lui envoya une tabatière en or; mais Caffarelli, en montrant au porteur une col-

lection de tabatières plus belles et d'un prix plus élevé, lui dit : *Si du moins il y avait le portrait du roi.* Le secrétaire ayant répondu qu'il ne se donnait qu'aux ambassadeurs, il ajouta : *Tous les ambassadeurs du monde ne feraient pas un Caffarelli.* Le roi lui envoya un diamant et l'ordre de partir immédiatement. Sur un palais qu'il se fit construire, il écrivit : *Amphion Thebas, ego domum.* Il gagna tant d'argent,qu'il acheta le duché de San-Donato, auquel il joignit le revenu de quatorze mille ducats.

Charles Broschi dit Farinelli, Napolitain et élève de Porpora, exécutait, avec une voix dont l'étendue était de trois octaves, les airs les plus difficiles de Händel, de Hasse, de Vinci, et des trilles rivalisant avec les instruments à vent; ses contemporains n'ont pas assez de paroles pour louer ses cordes vigoureuses et flexibles. A Londres, où il fut accueilli triomphalement, il gagna cinq mille livres sterling dans un an ; un Anglais s'écria en plein théâtre : *Il n'y a qu'un seul Dieu et un seul Farinelli.* Il jouait le rôle d'esclave, et le Senesino celui de tyran, lorsque ce dernier, en l'entendant chanter, oublia son personnage et l'embrassa aux applaudissements frénétiques des spectateurs. Il rivalisait avec Caffarelli, deux rossignols, disait-on : l'un qui arrachait à la classe éclairée de l'admiration et des larmes; l'autre qui était les délices du peuple par les difficultés vaincues. A Madrid, il touchait quarante mille livres par an; en chantant chaque soir devant Philippe V, pour vaincre l'humeur noire duquel Élisabeth l'avait appelé, il sut en devenir le confident, le conseiller et l'arbitre ; toutefois, il n'abusa point de cette grandeur, et, lorsqu'il l'eut perdue, il se retira à Bologne, où il exerçait une splendide hospitalité (1).

(1) Le père Juvénal Sacchi nous a laissé une *Vie de Farinelli* (Venise, 1784), dans laquelle il assure qu'il allait trouver le roi à minuit, restait avec lui jusqu'à quatre heures, et chantait chaque nuit trois ou quatre airs, mais presque toujours les mêmes : c'est à coup sûr une imitation du rossignol. Il ajoute que, par ses soins, on assainit le lit du Tage près d'Aranjuez, qu'on introduisit à Madrid l'opéra italien, et beaucoup de machines au théâtre sous la direction du Bolonais Giacomo Bonavera. Il surveillait avec une grande attention le costume et le jeu des acteurs, et procurait au roi beaucoup de divertissements et de surprises. Un grand lui offrit quatre cent mille piastres s'il lui faisait obtenir la vice-royauté du Pérou; il lui répondit que la seule chose qu'il pouvait lui faire obtenir, c'était une loge dans le théâtre royal. Un autre lui ayant fait remettre une cassette remplie de pièces de monnaie, il la renvoya en disant qu'il n'avait pas besoin d'argent, et que s'il en avait eu besoin, il se serait adressé à la bonté du roi. Un jour qu'il recommandait chaudement un seigneur pour une haute dignité, le roi lui dit : « *Mais ne sais-tu pas qu'il est ton ennemi, et parle*

Sur ces exemples se formèrent Rubinelli, Pachierotti, le dernier des grands soprani, et le Milanais Marchesi; au temps de la république, le dernier, invité par Miollis à donner une représentation, refusa avec une générosité bien rare alors, en répondant : *Le général étranger peut me faire pleurer, mais non me faire chanter.* Les ténors jouaient un rôle secondaire : cependant on vanta Burzolini, chanteur du duc de Mantoue; puis Ettori attaché à l'électeur palatin; Rauzzini qui composa même; Crivelli, sublime dans la *Nina Pazza;* enfin, Batino, David, Ansani et d'autres. Rossini fut le seul qui donna de l'importance à ces voix, dans lesquelles brillèrent ensuite Gareia, David fils, Nozzari, Mombelli, Bonoldi, Donzelli, Rubini, Moriani et d'autres, nos contemporains.

On s'imagine sans peine que les chanteurs, enorgueillis par tant de caresses, élevaient très-haut leurs prétentions et devenaient fort obstinés. Les *virtuose* battaient la mesure avec le sceptre ou l'éventail, souriaient aux loges, prenaient du tabac, disaient des vilenies au souffleur, se débouclaient pour chanter plus à l'aise, et sortaient à demi déshabillées. Guadagni, dans le rôle d'Ætius, se changeait en Thésée au finale parce qu'il voulait combattre avec le Minotaure; une belle ne voulut jamais chanter le *larga mercede* de Métastase, mais *ampia* (1). La Florentine Victoire Tesi et la Vénitienne Faustine Bordoni furent grandement louées; la Romaine Gabrielli-Catherine, élève du Porpora et de Guadagni pour le chant, et de Métastase pour la déclamation, se rendit non moins fameuse par sa voix que par ses bizarreries. Elle se faisait largement payer par les grands, et dépensait ensuite à pleines mains avec ses compagnons de théâtre. L'ambassadeur de France, par jalousie, lui donna une estocade, dont elle fut garantie par son corset; il se repentit, et fut contraint de lui remettre son épée, que la Gabrielli voulait conserver comme trophée avec une inscription, si Métastase ne

toujours mal de toi? — Je le sais, Majesté, et c'est la vengeance que je veux tirer de lui. Le duc de Montemar avait amené d'Italie une troupe de chanteurs, et quand il tomba en disgrâce, ils restèrent sans pain; mais Farinelli pourvut aux besoins de tous, et fut appelé le père des Italiens; il protégea surtout la Milanaise Thérèse Castellini. Le tremblement de terre de Lisbonne lui fournit une occasion d'exercer largement sa bienfaisance

(1) Voir les œuvres de Chiari, surtout le *Théâtre moderne* de Calicut. Si l'on veut consulter les *Mémoires* de Laurent Da Ponte de Ceneda, poëte de théâtre, on verra combien Vienne s'agitait pour des questions de théâtre, pour les rivalités entre lui, Granera, Casti, poëtes, et les maîtres Salieri, Paisiello, Mozart.

l'avait radoucie. Un seigneur florentin se montra indigné pour une de ses manchettes qu'il avait déchirée à une épingle de la Gabrielli ; le lendemain, elle lui envoya six bouteilles de vin d'Espagne, qui avaient pour bouchons autant de magnifiques dentelles de Flandre. Elle demanda pour salaire à Catherine de Russie dix mille roubles. *Je ne paye pas autant mes maréchaux,* dit la czarine ; — *Eh bien,* répondit l'actrice, *faites chanter vos maréchaux.* A Palerme, ayant excité un enthousiasme inexprimable, le vice-roi l'invite à un dîner de cérémonie ; arrive l'heure, et la Gabrielli ne paraît pas ; on envoie la chercher, et le messager la trouve couchée tranquillement, sans que ses exhortations puissent la décider à se rendre au palais. Le soir, elle chante à voix basse, sous prétexte d'indisposition ; le vice-roi la fait menacer, et l'actrice répond : *Il me fera crier, mais non chanter.* Le spectacle terminé, on l'emprisonna pour douze jours, mais en l'entourant de toute sorte d'égards ; pendant sa réclusion, elle donna de magnifiques repas, paya pour les débiteurs incarcérés, et, le soir, dans une réunion, chantait aux prisonniers en déployant toutes les ressources de son talent ; lorsqu'elle fut mise en liberté, une foule de pauvres l'accompagna en triomphe de la prison à sa demeure. En 1780, quand elle chanta à Milan avec Marchesi, il se forma deux partis qui, au théâtre et dans les cafés, en venaient aux prises, parfois à coups de poing et d'épée.

Ces frénésies devenaient un scandale quand elles pénétraient dans l'église. La musique y était bruyante et criarde ; une fois, on chanta quatre mille *amen ;* comme les instruments à vent étaient prohibés dans quelques villes, on en jouait de dehors, et les assistants applaudissaient en crachant (1). Toutefois, les grands maîtres écrivirent aussi pour l'église, et le *Stabat Mater* et le *Salve Regina* de Pergolèse, la messe de *Requiem* de Mozart furent célèbres. La chapelle royale de Paris conserve de Paisiello vingt-six messes, le motet *Judicabit in nationibus*, le *Miserere,* l'oratorio de la Passion.

D'autres perfectionnaient la théorie de la musique, comme Rameau de Dijon qui, surpassant Lulli, répandit le *Système de la*
1784. *basse fondamentale ;* comme Tartini, comme le père Jean-Baptiste Martini Bolonais, élève du célèbre Jacques-Antoine Perti. Ce Martini écrivit sur les rapports de la musique avec les mathématiques, et fit, outre le recueil le plus étendu des traités sur cet art,

(1) CALOGERA, *Opere*, L. 407-410 ; — CHIARI, *Lettres choisies*, II, 147.

une histoire, dont les trois volumes se limitent à la musique hébraïque et grecque. Il associa à la théorie une excellente pratique, bien qu'il y eût plus d'art que de génie; il reçut de tous les souverains d'alors des témoignages, comme les penseurs n'en obtenaient pas; insistant pour que l'on conservât à la musique ecclésiastique le faire grand et majestueux, il voulait que le fracas de la rue et les fadeurs de théâtre fissent place à la simplicité primitive.

Le père Juvénal Sacchi, barnabite milanais, essaya de recomposer le système musical des anciens, et de faire servir cet art à élever le sentiment plutôt qu'à flatter les sens; à la connaissance des théories, il joignait l'élégance de l'exposition (1). Le père Sabbatini de Padoue fut aussi un excellent compositeur, et donna de bons préceptes. 1789.

Nicolas Piccini de Bari, élève de Durante, avait excité avec la *Cecchina* écrite par Goldoni, une admiration générale, et donné le premier exemple des finales d'ensemble, dont Cimarosa et Mozart firent ensuite un si grand usage; avec la *Zénobie* de Métastase, il surpassa ses contemporains, et osa remettre en musique l'*Olympiade*, déjà notée par Pergolèse et Jomelli. Il introduisit beaucoup de nouveautés : les semi-tons dans le pathétique, les ingénieux morceaux d'ensemble, les instruments de cuivre dans l'orchestre, et, dans le genre bouffe, l'expression gracieuse et l'harmonie au lieu de la musique de notes et de paroles. L'envie lui donna pour rival Anfossi, qui, attentif à l'expression, nota la *Nitteti*, la *Béthulie délivrée*, la *Clémence de Titus* par Métastase; Piccini, blessé de cette concurrence, quitta l'Italie où il avait déjà fait représenter cent opéras. En France, où Marie-Antoinette le prit pour maître, il devint à la mode; là, en face de l'école dominante de Gluck, qui affirmait que la poésie et la musique doivent se donner la main, et que la vérité de l'expression ne peut manquer au beau dramatique, il éleva l'école des Piccinistes, laquelle faisait consister tout le mérite dans la mélodie, en soutenant que la musique ne doit pas être torturée pour suivre les inepties des poëtes. Musiciens illétrés, gens de lettres ignorant la musique, la foule oisive et les philosophes hargneux engagèrent une lutte non 1728-1800.

(1) Outre la *Vie de Farinelli*, déjà citée, voir *De la nature et perfection de l'ancienne musique des Grecs, et de l'utilité que nous pourrions nous promettre de la nôtre, en l'appliquant à l'éducation des jeunes gens*, 1778. Il soutient que le contre point fut inconnu des anciens, qui ne faisaient jamais usage que d'une voix à la fois.

moins ardente que celle qui existait alors à propos de la liberté américaine ; au milieu de ce conflit musical, la *colonie* fondée par Sacchini pour les meilleures intelligences s'épuisait en efforts afin de se frayer une voie.

Lorsque la révolution eut éclaté, Piccini, après avoir perdu ses honoraires et ses protecteurs, retourna pauvre à Naples. Le roi, qui l'avait d'abord bien accueilli, l'abandonna comme favorable aux novateurs; emprisonné, puis remis en liberté, il fut même négligé par les partisans de la république, et retourna en France, où il mourut en laissant plus de cent cinquante compositions. Le conservatoire de Naples peut se glorifier d'avoir produit Majo, Trojetto, Paisiello, Piccini, Guglielmi, Cimarosa, Sacchini, et ce François Araja qui introduisit, en 1735, l'opéra italien à Saint-Pétersbourg, où il fit représenter *Céphale et Procris*, le premier drame sérieux dans cette langue.

L'Italie goûta peu les sublimes étrangers Hayden et Mozart; par les soins de ces artistes, Beethoven et d'autres célèbres compositeurs de musique instrumentale, la musique parvint à s'affranchir entièrement de la parole, et envahit même le champ de la musique sacrée, qui déclina chaque jour davantage; chez Mayer, le chant dut servir aux accompagnements; le récitatif fut banni, comme la ligne droite dans le genre baroque; néanmoins, ce Mayer eut pour élèves David, Donzelli, Bordogni, Donizetti.

Le ballet vint lutter avantageusement avec l'opéra. Les pantomimes, comme le prouvent les nombreuses fêtes que nous avons décrites, étaient anciennement connues en Italie; elles accompagnèrent comme intermède les premières compositions théâtrales, entre autres la *Calandra*. L'Italie a produit d'excellents inventeurs, comme Ballasarini qui prépara les fêtes aux cours de Catherine de Médicis et de Henri III; en Angleterre, Durandi; Turin se distingua surtout par des intermèdes avec danse.

Plus tard, on y adapta la partie dramatique, qui fut perfectionnée au point que les maîtres avaient jusqu'à seize sortes de caractères; si deux ou trois scènes nouvelles suffisaient à l'opéra, il en fallait six et huit pour les ballets, qui obtenaient le silence dans les loges où, durant le chant, chacun criait, jouait, mangeait. Les Allemands les rendirent historiques, et ce fut sous cette forme qu'ils pénétrèrent en Italie avec le *Télémaque* de Pitraol. Gaspard Angiolini, renommé directeur du théâtre de Vienne, introduisit la pantomime comique. Le danseur Jean-André Gallini, di-

recteur de théâtres à Londres, décoré de l'Éperon d'or par le pape, écrivit un traité de la danse.

Le peintre Servandoni imagina des spectacles où il n'employait que la perspective, et ce fut exclusivement au moyen de scènes qu'il représenta aux Tuileries l'histoire de Pandore; on cite encore un grand nombre de ceux avec lesquels, pendant dix-huit ans, il enchanta les Parisiens, surtout une descente d'Énée aux enfers, avec sept changements. En un mot, les arts divers, dont l'ensemble avait formé la magie des anciens théâtres, voulaient vivre d'une vie propre.

Dans cette voie, ils perdirent de leur importance; il n'est donc pas étonnant s'il ne restait qu'un champ très-étroit pour les plus nobles exercices de la tragédie et de la comédie, dans lesquelles on sentait de plus en plus le divorce entre les écrivains et le peuple. Les gens de lettres faisaient des œuvres d'un art froid, conventionnel, que personne ne lisait, et dont la représentation endormait. Le peuple était amusé par des personnes de métier, qui donnaient des espèces de comédies à sujet, dont les acteurs improvisaient le dialogue, en se servant, outre le masque, de caractères généraux, applicables à toutes sortes d'intrigues. L'auditoire était vulgaire, et s'amusait parfois de l'habileté des moucheurs de chandelles, qu'il applaudissait ou sifflait. Les directeurs, pour attirer la foule, caressaient les goûts ignobles. Les acteurs étaient des cordonniers, des tisserands, des tailleurs qui, le soir, se tranformaient en Ninus et Arbaces. Cerlone, marchand de soie napolitain, renommé dans les personnages de Pulcinella et du docteur Fastidio, fit un très-grand nombre de comédies, remplies de facéties, de traits mordants, de fréquentes bouffonneries et de lubriques allusions, avec des actes interminables, des transformations à vue et des massacres de boucherie. Il excita longtemps l'admiration des Napolitains, qui voyaient dans ses pièces leur vie reproduite, riaient et applaudissaient au détriment de Cerlone qui aurait pu s'élever à une certaine hauteur s'il avait compris sa vocation; puis, quand il voulait mieux faire, il trébuchait dans l'imitation. Les Sacchi devinrent fameux dans le personnage d'arlequin.

Les directeurs payaient de trois à quatre cents livres une comédie à Goldoni ou à Chiari, trois sequins celles qui étaient à sujet, quarante le drame. On regarda comme extraordinaire que, à l'*Invité de pierre,* comédie à sujet, la recette eût produit six cent soixante dix-sept livres. A Bologne, un théâtre se louait soixante

sequins pour deux mois. A Venise, il y en avait quatre pour jouer des comédies, et, dans les plus chers, le billet coûtait une livre, deux (la livre : 1 fr. 20) pour l'opéra sérieux, une et demie pour l'opéra bouffe, outre une livre pour le siége. Saint-Benoît s'ouvrait immédiatement après midi, Moïse et Saint-Samuel à neuf heures, d'autres à l'*Ave Maria*. Les meilleurs acteurs dans les rôles nobles touchaient soixante ou soixante-dix louis par an, tandis qu'en Angleterre ils en recevaient sept cents.

1674-1753. Le Modénais Louis Riccoboni, après s'être distingué comme acteur sous le nom de Lelio, résolut de purger le théâtre des farces grossières et monstrueuses, et fit représenter les meilleures comédies italiennes; il imita et traduisit quelques pièces de Molière; mais voyant la *Scolastique* d'Aristote sifflée, il perdit tout espoir et se rendit en France, où il obtint de vifs applaudissements comme acteur. Il publia une *Histoire du théâtre italien*, travail ni exact ni sagace, dans lequel il analysait les principales compositions. Dans les *Observations sur Molière*, il critique les spectacles qu'il croit dangereux pour la morale, et, dans la *Réforme du théâtre*, il voudrait exclure le ballet et tous les drames fondés sur l'amour; la piété qui le fit ensuite renoncer entièrement au monde, le poussait même à demander la suppression du théâtre (1).

L'abbé Chiari, de Brescia, composa une foule de comédies et de romances, *la Chinoise en Europe*, *la Veuve de quatre maris*, *l'Ile de la Fortune*, *les Priviléges de l'ignorance*... où l'affectation outrée, la pompeuse niaiserie et le mélange de l'emphase et du commun enlèvent tout prix à sa riche imagination; mais, « en épiant le génie poétique et prosaïque des acteurs, » il sut attirer la foule, surtout dans les comédies à sujet, avec des décors, des

(1) Sa femme Louise fut actrice fort applaudie, et fit quelques compositions. Antoine-François, leur fils, suivit la même carrière; mais il fut ruiné par des spéculations d'alchimie d'abord, puis en élevant des vers à soie. Avec Romagnesi et Dominique, auteurs renommés, il composa des comédies et des farces, et donna de bonnes *Pensées sur la déclamation*. Sa femme Marianne, ne réussissant pas sur le théâtre, fit d'excellentes romances, traduites en plusieurs langues, et oubliées aujourd'hui comme il arrive de toutes les romances. A Paris, les auteurs formaient une sorte de famille, d'autant plus qu'ils étaient souvent parents, et vivaient retirés et unis. Leurs procès-verbaux sur les registres portent toujours en tête la croix, et commencent par le nom de Dieu, de la bienheureuse Vierge, de saint François de Paule et des âmes du purgatoire; dans les dépenses figure toujours une messe pour la bonne réussite des nouvelles productions.

feux, des transformations; il fut enivré d'applaudissements autant qu'il s'endurcit contre les insultes (1), qui cessèrent avec sa vie, de même que sa mémoire.

Peu d'hommes furent doués par la nature aussi richement que l'avocat vénitien, Charles Goldoni; mais il négligea son instruction, et sa patrie, comme le temps, lui fut nuisible, parce que, au lieu de se révolter, à l'exemple de Shakspeare, contre les exigences du goût, il les subit sans résistance. Il étudia peu les livres, mais la société, et jamais il ne se montre ni mélancolique, ni mataphysicien. Le domaine de la politique était interdit à Venise, où un noble qui se serait cru offensé pouvait se venger impunément; aussi, sa riche variété et l'art merveilleux avec lequel il sait tracer les caractères, il ne les emploie qu'à peindre cette société, où l'on ne trouve ni traits vigoureux, ni couleurs tranchées, mais fatuité d'hommes, coquetterie de femmes, choc de vanités frivoles, mœurs triviales, passions superficielles, vauriens qui vantent leur honneur, femmes sans délicatesse, physionomies à peine ébauchées, au lieu de ces figures véritables qui sont de tous les temps. Mais qui, mieux que lui, manie la scène et le dialogue? qui, dans les caractères, bien que très-prosaïques, retrace mieux ce mélange qui se rencontre dans la réalité sans les conceptions romanesqnes? où trouver pareille abondance de style familier? La langue littéraire, qu'il connaissait imparfaitement, ne lui offrait pas la fine vivacité, les traits efficaces et l'évidence que le dialecte seul peut donner, et qui assignent un rang supérieur aux comédies qu'il écrivit en vénitien. S'il était né Français, son *Bourru bienfaisant* montre ce qu'il aurait pu devenir; s'il était né parmi ces Siennois et ces Florentins, qu'il appelait des *textes vivants*, quelle expansion n'eût-il pas donnée à la langue parlée, puisqu'elle procura tant de lustre à Fagiuoli, qui n'a d'autre mérite que la diction? 1707-93.

Goldoni supporta sans fiel les persécutions et les outrages de ses compatriotes; puis il alla chercher des consolations en France;

(1) Bien que les choses marchent différemment aujourd'hui, il est bon de savoir ce qu'il dit de son temps : « Aussitôt que l'on parle de quelqu'un, tous se croient permis d'examiner sa vie, de signaler ses actions les moins observables, d'interpréter ses actes. Les choses qui le regardent, on ne les considère pas comme elles sont en elles-mêmes, mais comme chacun les voudrait. Si un homme de lettres vit séquestré du commun des hommes, c'est, dit-on, un sauvage, un ingrat; s'il fréquente les nombreuses réunions, c'est un oisif qui fonde son crédit sur les préjugés du monde. » *Poëte*, II. 2.

mais en parlant des applaudissements qui, dans ce pays, le dédommageaient de ses anciennes tribulations, il ne trouve pas d'expressions plus énergiques que celles-ci : *Il me semblait que je me trouvais dans ma patrie*. Il mourut en France, comme Métastase était mort à Vienne.

1720-1801. Parmi ses adversaires, Charles Gozzi est le seul qui mérite d'être mentionné ; ennemi du style *ventueux* de Chiari, et du style de *palais* de Goldoni, il les flagella par des satires, entre autres la *Tartane des influences*. Comme on lui opposait la grande affluence du peuple aux représentations de Goldoni, il résolut d'attirer une foule pareille à des niaiseries de veillée. Dans ce but, il écrivit les *Trois oranges*, fable de pure fantaisie ; encouragé par des applaudissements qui avaient dépassé son attente, il fit encore le *Roi Cerf*, le *Roi Turandote*, les *Mendiants heureux*, la *Femme serpent*, le *Monstre bleu*, l'*Oiseau belverde*, en empruntant beaucoup aux comédies espagnoles, bien qu'il les appelât étranges et monstrueuses. En effet, il s'aperçut de l'influence populaire : il proclama donc qu'il ne fallait pas abandonner la comédie de l'art, production nationale, mais l'améliorer ; s'abaisser dans les préceptes, mais s'élever dans les hauteurs de l'imagination. C'est là, il est vrai, le moyen d'arriver à la nouveauté, pourvu qu'on sache l'appuyer sur la raison ; mais Gozzi, au contraire, ne s'imposait aucun frein : il mettait en scène les accidents du jour, les querelles littéraires ; parfois l'auteur s'adressait au parterre, et parfois il montrait du doigt un spectateur, et chacun de rire et d'applaudir au bon mot, quoique incorrect et grossier. Gozzi courtisait la comédienne Théodora Ricci, lorsqu'elle reçut les hommages de Pierre-Antoine Gratarol, homme mûr et secrétaire du sénat ; le poëte en fut indigné, et plus encore Catherine Vitalba, procuratoresse, jusqu'alors courtisée par Gratarol, et tous les deux s'entendirent pour la vengeance. Gozzi adapta aux scènes les *Drogues d'amour*, drame espagnol de Tirso de Molina, et comme le secret en fut répandu, une foule considérable accourut au théâtre de Saint-Luc ; d'après une combinaison de Catherine, un acteur, semblable à Gratarol par la figure, surtout par le costume et les manières, représentait don Adonis, et disait : *Venez voir mon mari sur la scène*. Gozzi, effrayé de l'excès du scandale, chercha vainement à l'empêcher, car le public s'en était déjà emparé ; les applaudissements ne furent égalés que par le rire, d'autant plus que Gratarol lui-même voulut y participer ; toutefois, les jours suivants, se trouvant en butte aux railleries du peuple, il se vit con-

traint de s'expatrier, pour aller finir ses jours à Madagascar (1).

Soutenue par de tels artifices, la réputation de Gozzi dépassa bientôt toute limite; mais si l'éloge de Barretti, qui l'appelle l'homme le plus extraordinaire qu'on eût vu depuis Shakspeare, n'est qu'une absurdité de journaliste, il est certain qu'il fut admiré au dehors par ceux qui regardent le paradoxe ou le fantastique comme un signe d'originalité. Shiller traduisit quelques-unes de ses fables, et d'autres furent commentées en chaire à Halle.

Le Piémontais Camille Federici de Garessio songea avant tout à favoriser les acteurs et l'effet scénique; imitant Kotzebue, sentimentaliste exagéré, il composa plusieurs comédies, d'intrigues compliquées, de personnages gémissants, d'un style déclamatoire, au lieu de les appuyer sur la vivacité scénique, la peinture des caractères, la rapidité du dialogue; travaillant à la hâte, il reproduit les mêmes moyens, les mêmes scènes, et c'est toujours quelque prince caché que l'on découvre. En général, l'ensemble est bien conçu et bien distribué, le dialogue soutenu, et *le Remède pire que le mal*, *le Mensonge vit peu*, et une autre pièce, furent traduits, et restent dans le répertoire; néanmoins, le style est toujours vulgaire, et la moralité ne résulte pas de l'action mais de préceptes dont il fait un emploi constant. Le Bolonais Charles Greppi obtint beaucoup d'applaudissements avec *les Trois Thérèse*, et *Gertrude d'Aragona*, représentée pour la première fois à Milan en 1785, parut l'une des meilleures tragédies. 1751-1802.

Le duc de Parme, en 1770, proposa un concours annuel de productions théâtrales; Albergati Capacelli, triste homme, intelligence vive et flexible, et qui avait de bonnes idées de l'art théâtral, fut excité par cet appât, et figura parmi les fondateurs d'un

(1) Voir *Mémoires inutiles de la vie de C. Gozzi, écrits par lui-même et publiés par humilité*; Venise, 1797. L'affaire de Gratarol fit grand bruit, au point que la révolution ne la fit pas oublier. De toutes ces querelles bruyantes entre Baretti, Chiari, Goldoni et Gozzi, on peut tirer des renseignements sur la condition économique des gens de lettres d'alors. On achetait deux livres vénitiennes ou deux et demie un volume de deux cents feuillets et plus; cinq sous la gazette de Gaspard Gozzi. Les manuscrits devaient donc se payer très-peu; on donnait pour les traductions trois ou quatre livres par feuille; l'*Encyclopédie* de Chambers et Middleton furent traduits pour six. Métastase ne retira pas un sou de l'impression de ses drames, dont les dix éditions produisirent à l'éditeur dix mille louis; le *Jour* de Parini lui fut payé cent cinquante sequins, et Morgani ne reçut pas cent louis pour ses œuvres. Pour un sonnet, à Venise, la taxe ordinaire était un demi-philippe. Charles Gozzi calcule que, à douze livres la feuille in-12, un vers était payé moins qu'un point de savetier.

théâtre national à Bologne pour servir de modèle aux acteurs mercenaires. Ses compositions présentent de la suite et de la moralité ; mais les physionomies ne sont pas naturelles, et le dialogue manque de rapidité. Un de ces prix fut obtenu par le Napolitain Napoli Signorelli, qui écrivit encore une histoire critique des théâtres, pauvre de goût et remplie de cette gloriole de pays qu'on appelle patriotisme. Avelloni mit à contribution le spirituel Beaumarchais et d'autres; il fait lancer par des valets ou des gens infimes des traits mordants contre la classe moyenne, avec vivacité de dialogue, et même avec vérité dans ces caractères qu'il put retracer d'après nature.

Nous en passons d'autres sous silence, persuadé que cette revue suffit pour prouver que ce n'était pas à tort que Voltaire disait : *Les beaux théâtres sont en Italie, les beaux drames en France.*

CHAPITRE CLXXII.

LETTRES ET BEAUX-ARTS.

Nous sommes naturellement conduit à parler de la littérature dans laquelle nous rencontrerons de l'art, de l'étude, la connaissance des classiques, mais non l'intelligence de son but sublime.

Le latin était le fondement de l'instruction littéraire, et beau-
1682-1766. coup l'employaient avec facilité, quelques-uns avec élégance. Le Padouan Jacques Faciolati déclarait que les petits livres sont les meilleurs, et le Florentin Ange Fabroni, auteur de vingt volumes de *Vies d'Italiens illustres*, continuellement citées par ceux qui veulent s'épargner la peine de juger par eux-mêmes, écrivez : *Si vous voulez qu'elles soient lues, faites-les courtes*. Il écrivit les *Fastes de l'université de Padoue*, décharnés, mais d'un style très-pur; il commença le *Lexique de la latinité*, achevé par Egidio Forcellini de Fenèr sur la Piave, puis augmenté d'un supplément par le Padouan Furlaneto. Padoue vit aussi naître Ferdinand Porretti, dont la *Grammatica latina* (1729), bien que mal raisonnée et matérielle, fut adoptée dans toutes les écoles; le vocabulaire de Pasini jouit de la même faveur.

Les jésuites eurent des latinistes distingués ; le Génois Jérôme
1698-1773. Lagomarsini forma d'excellents élèves, aida d'autres écrivains, publia les *Lettres* de Jules Poggiano avec des notes développées,

et travailla toute sa vie sur les œuvres de Cicéron, mais sans trouver quelqu'un qui lui avançât l'argent nécessaire pour l'impression; cet immense travail est donc resté inédit, comme les trente volumes de ses notes consacrées à la défense des jésuites. Le Vicentin Natale des Laste fit des vers avec une molle délicatesse; l'abbé Jean Costa d'Asiago, avec élégance; avec énergie, Jules-César Cordara, qui, sous le nom de Lucio Settano, publia des sermons contre les faux érudits (1785), puis des églogues militaires et d'autres compositions, et continua l'histoire des jésuites de Jouvency de 1616 à 1725 (1). Le Lucquois Castruccio Buonamici exposa dans un latin élégant la guerre italique entre les Autrichiens et Charles III, combattant l'Autriche avec la plume, comme il l'avait déjà combattue avec l'épée. Le Brescian Étienne Morcelli parut le prince de l'épigraphie latine par ses exemples et ses préceptes.

Les études orientales, que l'on cultivait dans un but religieux, se bornaient à l'hébreu et à l'arabe, dont les papes firent en sorte qu'il y eût des maîtres dans les universités; le collége de la Propagande, avec sa bibliothèque et son imprimerie améliorées par Grégoire XIV, favorisa ces études, et, sous Pie VI, fit paraître le *Catéchisme romain* en arabe, une grammaire et un vocabulaire kurdes, l'alphabet du Thibet et d'Ava. Le père Giorgi, de Rimini, se servit des matériaux déposés à la Propagande pour donner un *Alphabetum thibetanum* (1781) et des renseignements sur l'Asie centrale, mais en accumulant des textes avec peu de discernement, et peut-être sans bonne foi; il paraît même qu'il ignorait cette langue; toutefois, son livre fut le seul en Europe jusqu'à la grammaire de Schröter, qui parut en 1826; celle de Cosmas de Körös de 1834 est la meilleure.

Clément XI acheta des manuscrits syriaques d'Abraham Echellensis, d'autres de Pierre de la Valle, arabes, cophtes, éthiopiens. Joseph-Simon Assemani, maronite né à Rome, alla recueillir en Orient, berceau de ses parents, de précieux manuscrits, publia des écrits sur les Assassins et les Arabes avant Mahomet, et entreprit le catalogue des manuscrits syriaques et arabes de la bibliothèque du Vatican. L'*Œdipus ægyptiacus* du jésuite allemand Kircher, publié par la Propagande, fixa pour la première fois l'attention sur les hiéroglyphes, qu'il appelait une cryptographie sa-

(1) On peut voir BRIGANTINI, *Choix de poëmes latins appartenant aux sciences et aux arts, d'auteurs de la Compagnie de Jésus;* 1750.

cerdotale pour en tenir les doctrines secrètes, et dont il prétendit donner l'explication en recourant au charlatanisme. Le Danois Georges Zoega soupçonna qu'il y avait un élément phonétique; ayant passé à Rome et devenu catholique, il fit paraître, par commission de Paul VI, les médailles égyptiennes, et traita des obélisques de Rome, travail discrédité par les découvertes postérieures.

Étienne Renaudot, en 1713, en dédiant l'*Histoire des patriarches d'Alexandrie* à Cosme III, disait que dans le siècle précédent les orientalistes de toute l'Europe avaient eu pour unique fondement les travaux publiés à Florence. Cependant, à l'époque où nous sommes, les étrangers devançaient de beaucoup les Italiens, qui connaissaient très-peu les langues orientales, l'arabe même, comme le prouve le Maltais Joseph Vella : cet auteur publia la traduction de documents découverts par lui à Saint-Martin de Palerme, éclaircissant la domination arabe et normande dans l'île (*Recueil diplomatique de Sicile sous le gouvernement des Arabes;* 1789), avec des lettres de Robert Guiscard et des Rogers, qui réservaient beaucoup de droits souverains et diminuaient les privilèges des barons; il falsifia des monnaies et des inscriptions lapidaires; il assurait avoir la traduction arabe de dix-sept des livres perdus de Tite-Live, et pendant quatorze ans il jouit d'une grande considération. Cependant, il ne connaissait pas même les caractères arabes; son imposture ayant été découverte, il fut condamné à une longue prison et au remboursement des sommes fournies par le trésor, aux frais duquel il avait imprimé ses travaux.

Pour le réfuter, Rosario Degregorio, chanoine palermitain, publia (1805) les écrivains et les inscriptions cufiques relatifs à la Sicile; mais lui-même savait tout au plus lire l'arabe, et Morso, Scròfani, Martorana, Mortillaro, Caruso, qui écrivirent aussi sur la domination arabe, ne connaissaient cette langue que très-imparfaitement. Le Piémontais Jean Bernard de Rossi, professeur à Parme, forma une très-riche bibliothèque de textes orientaux (1)

(1) Après en avoir refusé des offres magnifiques, il la céda ensuite à Marie-Louise, en 1816, moyennant cent mille francs.

L'imprimerie hébraïque fut établie au quinzième siècle dans quatorze villes, dont dix en Italie, où l'on publia quatre-vingt-huit éditions, parmi lesquelles trente-cinq sans date. Rossi les décrivit toutes dans les *Annales typographici seculi* XV (1795), en commençant par celle qui fut faite à Reggio de Calabre en 1475. De 1501 à 1540, il compte deux cent quatre-vingt-quatorze éditions

et surtout de bibles, au moyen desquelles il fit beaucoup d'additions aux variantes publiées par Kennicot (1782 et 1798); il publia également un *Dictionnaire des auteurs arabes*, très-estimé.

L'érudit par excellence de ce siècle fut Ludovic Muratori de Vignola. En lisant ses lettres, on voit qu'au commencement toutes les ressources lui manquaient, et qu'il ignorait ce que les écoliers savent aujourd'hui; cependant, à force d'interroger et de chercher, il acquit un savoir qui ne le cédait à celui de personne. Placé par les Borromée de Milan dans la bibliothèque Ambroisienne, il contracta l'amour de l'érudition, explora les richesses qui s'y trouvaient ensevelies, et se lia d'amitié avec les savants de cette ville, surtout avec Sassi; en même temps, il discutait, se faisait donner des conseils, et Magliabecchi et Salvini lui fournissaient d'abondantes observations, le premier d'érudition, l'autre de philologie; il a dit du dernier : *Il était plus grand qu'il ne le paraissait, et servait plus facilement à faire briller les autres que lui-même* (1). Nommé à Modène prévôt de la Pomposa et bibliothécaire, il n'abandonna jamais les études. Quelques seigneurs ayant formé à Milan la société Palatine, dans le but de publier des œuvres importantes et coûteuses, il compila, avec l'assistance de cette société et de savants milanais, le *Recueil des inscriptions anciennes*, les *Antiquités du moyen âge* en six volumes, en vingt-huit les *Écrivains des choses italiennes*, c'est-à-dire les chroniqueurs antérieurs au seizième siècle. 1672-1750.

Il n'est pas un écrivain italien qui ne parle de ses mérites avec admiration et reconnaissance; nous l'avons examiné nous-même avec étendue. Toutefois, nous devons ajouter ici qu'il fut l'un des premiers à proclamer que c'est folie de se glorifier de descendre de Troyens, de Grecs et de Latins; que pour connaître les sources de l'histoire italienne il faut étudier les langues du Nord, bien que lui-même ne les consultât point suffisamment. On a de la peine à croire qu'il ait pu composer dans un an les *Annales d'Italie*, publiées de 1744 à 1749, ouvrage d'un style commun et fastidieux, mais d'une exactitude suffisante, et qui respire la continuelle sérénité d'un esprit honnête.

Cette sérénité indiquerait une quiétude dont il ne jouit pas réellement. Il ne put rien obtenir du Piémont ni des républiques

avec date, quarante-neuf sans date, cent quatre-vingt-cinq fausses ou incertaines. En outre, il traita spécialement de la typographie hébraïque crémonaise, dont il décrivit quarante éditions.

(1) Lettre du 22 septembre 1729.

pour son grand recueil ; dans la préface, ayant appelé les Corses *ferocium atque agrestium hominum genus*, un Corse menaça de l'égorger s'il ne rétractait pas ses paroles. Attaqué par différents partis, il dut prendre de faux noms pour soutenir sa propre cause; aussi disait-il : « Que les pauvres Italiens fassent quelques pas au « profit des lettres, cela me paraît bien difficile. Nous sommes « enragés l'un contre l'autre, entourés de gardes, et nos pieds « sont enchaînés... Qu'espérer si les Italiens, au lieu de s'encou- « rager mutuellement à faire fleurir les lettres, ne pensent, rem- « plis d'envie, qu'à se combattre l'un l'autre? Il semble qu'ils « voudraient que tous les hommes fussent ignorants, ou du moins « pas assez hardis pour imprimer leurs divisions (1). »

Muratori était surtout harcelé par le père Zaccaria, qui pourtant lui témoignait des égards; outre les imputations théologiques, il tente d'insinuer qu'il est « partisan de l'Autriche, excepté seulement dans les dernières affaires de Gênes, à l'égard desquelles il se montre Génois décidé, ou, comme disent les amis, bon Italien (2). » Accusation politique, comme on fait de nos jours; mais les imputations théologiques furent plus violentes. Dans l'ouvrage latin *De la modération des esprits en fait de religion*, il désapprouvait le *vœu sanguinaire*, commun en Espagne et que faisait aussi une Société palermitaine, de verser même le sang pour soutenir l'Immaculée Conception. Toute la Sicile en fut agitée, les jésuites firent renouveler ce vœu, et la tranquillité du pieux prévôt en resta troublée; néanmoins, l'injustice ne l'empêcha point d'exalter les jésuites pour leur gouvernement dans le Paraguay.

Quelqu'un, sous le pseudonyme de Ferepono, avait réimprimé en Belgique des œuvres de saints Pères avec des annotations erronées, attaquant surtout saint Augustin, et accusait l'Église catholique d'être l'ennemie de la vérité; beaucoup d'autres lui reprochaient de ne pas souffrir la bonne critique. Alphonse Turretino, recteur de l'académie de Genève, avait dit que si tant de peuples d'Europe, sous un beau ciel et avec des esprits distingués, ne produisaient rien de remarquable en littérature, il fallait en chercher la cause dans le saint-office ou des lois semblables à celles de l'inquisition, qui étouffaient toute vigueur d'intelligence; en effet, ajoutait-il, personne ne veut encourager les lettres et cher-

(1) Lettres du 4 juillet 1743 à Gori, et du 13 novembre 1738 à Lami.
(2) *Histoire littéraire* de 1751, p. 190.

cher la vérité, ou publier ses découvertes, quand on obtient, au lieu de louanges, des injures; au lieu de considération, le déshonneur; au lieu de récompenses, des peines et des supplices. Muratori entreprit de réfuter ces exagérations dans l'ouvrage latin cité plus haut, en démontrant que parmi les catholiques chacun était libre de discuter sur ce qui ne blessait pas la foi et les mœurs, comme le système de Copernic; sur les opinions relatives aux sciences, aux arts, aux lettres, et qu'il avait tout droit de publier la vérité. Il recommandait d'user, en soutenant la vérité, de justice, de prudence et de charité; de ne jamais calomnier, de tempérer la critique, d'être modéré dans les questions étrangères à la foi, de bien s'assurer des erreurs avant de les imputer. Il donnait encore de sages conseils aux censeurs chargés d'examiner les œuvres imprimées, en disant que ces mêmes vertus leur étaient nécessaires; qu'il ne fallait pas irriter l'amour-propre des auteurs, ce qui ne faisait que les exaspérer; qu'ils devaient éviter toute susceptibilité d'opinions personnelles, ne point s'obstiner à trouver des erreurs, ne pas interpréter les intentions.

Dans les conflits soulevés entre ses ducs et la cour romaine à propos de Ferrare et de Comacchio, Muratori employa pour les soutenir l'érudition et parfois la subtilité; aussi les zélés l'accusaient-ils d'être mauvais catholique, et le bruit courut que le pape avait signalé au saint-office quelques-unes de ses propositions comme fausses. Muratori à ce sujet écrivit une lettre respectueuse à Benoît XIV, qui lui répondit : « Pour faire comprendre « à l'inquisiteur d'Espagne que les œuvres des grands hommes ne « se prohibent pas (comme l'avait fait cet inquisiteur de celles du « cardinal Noris), bien qu'il s'y trouve des choses qui le mériteraient si d'autres les avaient écrites, nous avons cité l'exemple « des ouvrages des Bollandistes, de Tillemont, de Bossuet et les « vôtres. La lettre, continue-t-il, a été publiée *nobis insciis;* vos « écrits concernant la juridiction temporelle des papes ont déplu, « il est vrai, mais on n'a point songé à les prohiber; car nous « avons toujours cru qu'il ne convenait pas de vous causer du « déplaisir pour désaccord de sentiments dans des matières non « dogmatiques ni de discipline, bien que tout gouvernement « puisse prohiber les œuvres contenant des choses qui lui déplaisent (1). »

Il était très-assidu au travail; quand il sortait de la bibliothè-

(1) Rome, 25 septembre 1748.

que, il se promenait comme un étourdi, et s'arrêtait souvent sur les places pour voir les polichinelles, esquivant les conversations qui pouvaient l'obliger à une nouvelle attention. D'une grande piété, il se livrait à l'enseignement, expliquait le catéchisme aux jeunes garçons; cependant, les étrangers écrivaient (trompés par le nom) qu'il était le chef des francs-maçons (*franchimuratori*), et beaucoup de théologiens l'attaquaient avec acharnement.

Parmi ses nombreux ouvrages, religieux, ascétiques, littéraires, d'érudition, nous voulons rappeler celui de *La parfaite poésie,* dans lequel il donne comme les restaurateurs du bon goût Maggi et Lemène. Le premier, comme nous l'avons déjà dit, composa des sonnets empreints d'un haut sentiment patriotique, mais dépourvus de formes poétiques. Lemène, orateur de Lodi au sénat de Milan, à la fois très-fécond et alambiqué, après avoir donné beaucoup de poésies sur le jeu et l'amour, se réfugia dans les sujets sacrés, mais sans laisser le mou et le madrigalesque; il engendra une école toute de *concetti,* de phrases léchées, de fantaisies mignardes, d'épigrammes, avec renfort de mots, de rimes, de circonlocutions, d'élégance parasite, sans rien de viril ni de senti.

Les pauvretés de l'Arcadie se substituaient alors à l'emphase du dix-septième siècle; pour opérer la réforme, on ne recourait pas à la nature et à l'inépuisable source des sentiments, mais aux classiques, aux écrivains du seizième siècle et surtout à Pétrarque, duquel pourtant on recherchait moins l'art immortel que la froide pureté. Ce n'était pas la vie des Italiens, leurs sentiments, leur ciel, leurs montagnes et leurs lacs qu'on dépeignait, mais l'Arcadie et l'Hémus; les noms de Manara, de Mazza, de Cerrati, de Frugoni, de Cesarotti devaient être changés en ceux de Tamarisco, Armonide, Filandro, Comante, Meronte...; il fallait toujours être amoureux, infortuné, et chanter, sans vigueur ni physionomie, les tresses dorées, le sein d'ivoire, les yeux d'azur et les flancs arrondis de Glycéris et d'Amarillis; pour le moindre accident, il fallait incommoder Vénus, Jupiter, Cupidon, et voir la nature sourire ou se courroucer pour un baptême ou des funérailles. S'agissait-il de quelque héros du temps, chacun se mettait à l'œuvre. De là, un déluge de sonnets amoureux, d'églogues, de chapitres bouffons, de recueils pour mariages, cérémonies religieuses, premières messes, fêtes de saint, cantatrices, réceptions de docteur; car toute occasion paraît bonne quand on fait des vers pour faire des vers. La chatte de Balestrieri ou celle d'un peintre de Mondovi vient-elle à mourir, un chien meurt-il, on compile des volumes de poésies,

et des académies entières les pleurent en riant. Si le pédant Barbetta meurt à Brescia, une société renommée, qui se réunissait chez Mazzuchelli, compose des poésies, qui firent ensuite gémir les presses et le bon sens. Plusieurs beaux esprits s'entendirent pour traduire chacun en octaves un chant des aventures de Bertoldo et de Bertoldino (1). Les Transformés de Milan se mettent à railler un certain docteur Plodes, en lui faisant croire qu'il est un grand écrivain, et accompagnent une œuvre stupide, faite par lui, de morceaux des plus spirituels d'alors. Des Vénitiens, remarquables par leur intelligence, s'assemblent dans le jardin de la Giudecca, avec la pensée de s'opposer au mauvais goût; mais ils donnent à leurs réunions le nom d'académie des *Granelleschi* (niais), et font des compositions en rapport avec leur titre et leur emblème; à un prêtre ridicule, qualifié d'archiniais, tout petit et juché sur un siége immense, qu'on lui disait avoir appartenu à Bembo, on servait en été du thé bouillant, tandis que les autres se rafraîchissaient avec des sorbets, et dans l'hiver des boissons glacées, alors que les autres prenaient du café. Chez les Apathistes de Florence, un jeune enfant placé dans une chaire devait répondre par un mot quelconque à des questions et à des propositions douteuses, et deux académies entreprenaient de prouver que sa réponse était la véritable; la Toscane couvrit d'applaudissements le jeune Pignotti lorsque la Sibilla, ayant répondu *coiffe* à un thème scientifique, il fit étalage d'érudition fantastique pour démontrer que cette réponse convenait à la demande. 1759.

Quelle étrange idée l'on avait de la poésie, si l'on donnait à Lorenzi des sujets de physique pour improviser! si Frugoni délayait soixante sonnets contre l'avare Ciacco, Casti deux cent seize en vers tronqués pour un créancier auquel il devait trois jules, et don Lazzarelli, curé de la Mirandole, quatre cents dans la *Ciccéide* contre Ciccio Arrighini! Le Véronais Becelli, qui du reste tournait en ridicule la littérature pédantesque, célébra en douze chants le bouffon Gonella. Néanmoins, c'était dans une couche encore au-dessous, c'est-à-dire parmi les improvisateurs, qu'on allait chercher ceux qu'il fallait couronner au Capitole, comme la Corilla, surnommée l'Olympique, et Perfetti (2), auquel on donna pour

(1) En 1806, l'Académie vénitienne des belles-lettres se réunit encore pour composer de la même manière un poëme sur Ésope, qui fut ensuite publié, en 1828, avec gravures, par les soins d'Emmanuel Cicogna.

(2) Goldoni, à Sienne, assista à une réunion de Perfetti, lequel « chanta pendant un quart d'heure des strophes à la manière de Pindare. Rien de plus

sujet d'épreuve douze thèmes sur les sciences. Conformément à cette idée, le comte Jérôme de la Corte Murari, de Mantoue, qui continua d'étudier même après qu'il eut perdu la vue, composa cent sonnets sur l'histoire romaine, et cent sur les systèmes antédiluviens des philosophes jusqu'à Genovesi; Ortes écrivit un *Essai de la philosophie des anciens*, exposé en vers pour musique, en 1757.

Quelques auteurs de mérite surnageaient au milieu de ce déluge. Cotta, avec une bonne intention, fit une série de sonnets sur Dieu, dans lesquels il accumulait des difficultés théologiques et physiques; Salandri composa un sonnet sur chaque titre des litanies; Jérocades publia un carême, où il enveloppe de phrases classiques des subtilités scolastiques.

« surprenant; c'était un Pétrarque, un Milton, un Rousseau; en un mot, il me « semblait être Pindare lui-même.» *Mémoires*, ch. 48. Mais Charles Gozzi, dans les *Mémoires inutiles*, dit : « Si un peintre voulait représenter dans un tableau « la Témérité ou l'Imposture masquée de poésie, je ne saurais lui donner de « meilleur conseil que de peindre un improvisateur de vers avec les yeux tout « ouverts, les bras en l'air, et une foule de personnes tournées vers lui avec des « regards surpris et stupides. » P. 23. Néanmoins, il termine en faisant l'éloge de l'improvisateur Sibiliato.

Parmi les autres improvisateurs, la renommée signala Thérèse Bandettini (Amarillis étrusque), Louise Accarigi, Fortunata Fantastici, le mordant Matthieu Berardi, le Napolitain Gaspard Molli, qui impovisait en latin comme Gagliuffi, le Véronais Marc-Antoine Zucchi, que l'on comparait à Perfetti, le Napolitain Louis Serio, rival de Corilla Olimpica, lequel mourut en combattant en 1799. Joachim Salvioni de Massa improvisait en latin et en italien, et laissait en doute s'il était un génie ou un fou. Parmi les poétesses, nous rappellerons Diamanta Faini-Medaglia de Brescia, qui écrivit encore en français et en latin, et connut les mathématiques; la Pisane Marie-Louise Cicci, qui méditait Dante; la Bargagli, femme de Gaspard Gozzi; la Bolonaise Marianne Santini-Fabri, toute morale; Faustine Azzi, de la famille des Forti d'Arezzo; Prudenza Capizucchi-Gabrielli, de Rome; Pétronille Paolini-Massimi, de la famille des Tagliacozzo; la Bergalli, qui traduisit les tragédies de Racine et le poëme de la Du Bocage; Élisabeth Caminer-Turra, qui traduisit plusieurs drames et les *Idylles* de Gessner, et rédigeait un journal; Mathilde Bentivoglio-Calcagnini, de Ferrare; la Napolitaine comtesse Pétronille Sio; la comtesse Pellegra Bongiovanni Rossetti, de Palerme, qui fit les réponses de Laure à Pétrarque. Dans notre âge, on cite encore avec éloge Pauline Grismondi-Suardi, surnommée Lesbie Cydonienne, et la comtesse Diodata Saluzzo. La Véronaise Sylvie Curtoni-Verza, connue parmi les Arcades sous le nom de Flaminie Charité, écrivit les portraits de quelques-uns de ses amis; la Vénitienne Cornélie Gritti, dite Aurisbe Tarsense, fut l'amie de Cesarotti. Il faut encore mentionner Marie-Angèle Ardinghelli, physicienne de Naples; Laure Bassi et la Manzolini, qui professèrent la physique et l'anatomie à l'université de Bologne, où le grec fut ensuite enseigné par Clotilde Tambroni, qui improvisait dans cette langue. Un *aperçu* des femmes illustres d'alors a été publié par la marquise Canonici Facchini.

Xavier Mattei suspendit ses poésies pour ne publier que la traduction des psaumes, dépourvue de style poétique et de verve lyrique; il dit que, « ayant vu tout le monde séduit et enchanté par Métastase, il a cru devoir se revêtir de ces formes approuvées déjà, afin de ne pas introduire une mode nouvelle, » et que, « pour s'opposer à la séduction des théâtres, il a fait une poésie sacrée dans le style de la scène ». 1742-95.

Le Bolonais François-Marie Zanotti, prosateur et philosophe solide, et secrétaire de l'université de Bologne, mit au moins dans ses sonnets quelque fonds de savoir, car il était fort instruit; il en fut de même d'Eustache Manfredi, savant remarquable, poëte sévère et doux à la fois. Prosper Manara, précepteur du prince de Parme et ministre quelque temps, puisa beaucoup dans les anciens, ce qui le sauva de l'emphase; il traduisit Théocrite et Virgile de manière à les égaler, comme dirent ses contemporains, qui louèrent ses sonnets à la cloche et au tombeau d'Alexandre. Le Romain Paul Rolli, maître d'italien à Londres, traduisit Milton (1), et composa des poésies élégantes, mais vides. 1692-1778.

Si quelques poëtes voulaient renoncer à la trop facile imitation pétrartesque, ils se mettaient à imiter Costanzo; Cassiani et Onofrio Minzoni firent donc des poésies qui sont de véritables tableaux, mais avec des figures en stuc; après les avoir lus, on ne sait à quel siècle ils appartiennent, comme on pourrait faire contemporains de Tibulle le fade Savioli, qui bêla les *Amours* en mètre monotone comme les pensées, et l'élégiaque Salomon, juif de Florence.

Il est d'usage de personnifier la poésie de cette époque dans le Génois Innocent Frugoni, somasque malgré lui, poëte de la cour de Parme et secrétaire de l'Académie des beaux-arts. Doué supérieurement d'aptitude et de verve, au lieu de perfectionner ces qualités par le travail, il s'y abandonna en chantant toute chose, sans souci de la pensée, de l'élégance et de la délicatesse; poëte de la bonne compagnie, emphatique à propos de rien, toujours frivole, borné de pensées autant que prodigue de mots, chaud coloriste mais sans dessin, il prend l'enflure pour la chaleur, le maniéré pour un ornement, et c'est en vain qu'il cherche parfois à se soutenir au moyen d'un art de collége. Il remplit ses compositions pindariques d'enjolivements d'école, de lieux communs 1692-1768.

(1) Ce poëte fut alors traduit par Papi, Jérôme Martinengo et Luc-André Corner.

et de mythologie : cygnes de Dircé, Muses filles d'Apollon, flèches d'Archiloque; il était donc toujours prêt à versifier pour des mariages, des prêtres, des docteurs, des cloches, des riches qui l'invitaient à dîner. Dans le vers libre, il ne vit que la facilité, qui le dispensait de méditer les idées, de polir l'expression, de préciser l'image : il prodigue les adjectifs, les mots, les phrases synonymes et réplétives ; puis, renonçant au *grand style*, il recherche l'expression gracieuse et le genre vif, mais sans montrer jamais ni cœur ni sentiment; il décrit toujours sans choix ni mesure. Dans ses vers, qu'il multiplie plus que tout autre poëte de son âge, si versificateur, tantôt il s'échauffe contre « l'apothicaire qui peste toujours » ; tantôt il fait une canzone sur le médecin qui lui défend le chocolat, ou bien sur la saignée d'automne; habitué à traiter des sujets imposés par la cour ou demandés par la bonne compagnie, jamais il ne montre d'inspiration véritable, pas même dans l'amour, pas même dans la colère, dont il se fait souvent l'interprète.

Toute bagatelle tombée de sa plume par oisiveté, par complaisance, à l'occasion d'un joyeux banquet, de la bonne chère du carnaval, fut recueillie après sa mort en neuf volumes, auxquels, « pour la matière et le style, pourront convenir les noms des neuf Muses, que la Grèce donna aux histoires d'Hérodote (1) ». Ainsi s'exprime l'éditeur, le comte Gaston Rezzonico, de Côme, poëte de cour, lié avec les hommes les plus distingués de son pays et du dehors, agrégé à diverses académies, et qui obtenait pour les premiers venus des brevets d'académicien. Ses vers sont une imitation d'imitations; sa prose, incorrecte et flasque, arrogante et pompeuse, était la prose académique de son temps, qui considérait comme une beauté de tronquer les mots, de les transposer et d'en tordre le sens, de marqueter le style d'hémistiches, de sorte qu'on trouvait à côté d'une élégance bâtarde une faute ou bien un terme impropre.

Selon lui, « la poésie n'était que la philosophie mise en images harmonieuses. » Dans le but de faire contraste au genre trop facile,

(1) Aussitôt qu'on eut publié l'édition de Frugoni (qui ne trouva point d'acheteur) et le discours préliminaire de Rezzonico sur la poésie italienne, parut une *Lettre de M. Ludovic Arioste à l'éditeur des œuvres de C.-J. Frugoni, écrite des champs Élysées, le* 1er *avril* 1780, où il est dit que Rhadamante et Minos ont placé parmi les novateurs l'âme de Frugoni, reconnue comme schismatique en poésie; on y révèle encore de grosses bévues de l'éditeur. Cette lettre était du père Irénée Affò.

il écrivait d'une manière trop sérieuse, disait-il, et il s'en excuse à chaque instant. En 1795, il écrivait de Naples : « Au milieu « d'études si graves, je n'ai point oublié les Muses, et j'ai conduit « un poëme jusqu'à six livres. A Rome, j'en ai lu quelques lam- « beaux à l'Arcadie, qu'on a fort applaudis; mais à Naples « je ne puis réciter mes vers qu'à deux ou trois individus privi- « légiés, car les autres, adorateurs aveugles du facilisme, n'y « entendent rien. Le style qu'on nomme ici lombard est rejeté « comme trop étudié et trop difficile ; on ne connaît pas la langue, « ni son artifice, ni son mécanisme. Quant au vers, on n'admire « point son allure grecque ou latine ; on ne loue que la poésie « vulgaire, les phrases plébéiennes, les images les plus triviales, « et chacun porte aux nues, comme un don inappréciable des « Muses, la fluidité et la langueur la plus nauséabonde. A Rome, « on fait cas de l'intonation lombarde, et nous sommes regardés « à bon titre comme les seuls poëtes véritables qui embellissent « l'Italie; mais Naples ne pense pas ainsi. »

Chose étrange, c'est que Frugoni, Frugoni ! accusait Rezzonico de trop de facilité, et lui écrivait : « Apprenez à corriger, et « apprenez-le de moi, car j'ai vieilli à faire des vers. Je ris en « voyant certains hiboux du Parnasse qui, après avoir coassé des « fadaises rimées de la pire espèce, ne savent plus en changer « une syllabe; ils les contemplent, et s'en montrent satisfaits « comme s'ils étaient sortis du cygne de l'Arno ou de celui de « l'Éridan ferrarais. L'amour-propre trompe tout le monde, et « il fait paraître à chacun ses œuvres belles et irréprochables. « Qu'il ne vous trompe pas ainsi, vous, éminent Dorillo. Ne vous « contentez pas trop facilement de tout ce qui sort de votre « plume. »

Ainsi se manifestait ce grand symptôme de décadence, la recherche et l'abondance de beautés de mauvais aloi. Dans quelques-uns, on trouve la pureté de l'expression, attestée par un certificat de l'académie de la Crusca, un tour mélodieux, même de la magnificence dans la prose et de l'harmonie dans les vers; mais jamais de passion, jamais cette éloquence qui vient du cœur et va au cœur, rien qui annonce que le sujet a été médité, et qu'on s'est proposé d'y mettre quelque chose de nouveau et d'actuel.

Contents d'eux-mêmes et contentant leurs pareils, les écrivains, de même qu'on se prodiguait dans la bonne société les compliments et les politesses, distribuaient les siéges immortels sur l'Hélicon : ils comparaient le peintre Mengs à Raphaël, Battoni à

Corrége, le comte Pompei et le marquis Manara à Théocrite, Venini à Cicéron, Rolli et Vittorelli à Anacréon, Fiorentino à Tibulle, Varano à Dante, à Virgile enfin une foule de poëtes didactiques. Paciaudi compare l'*Apothéose d'Iblindo* d'Affò aux stances du Politien; Cesarotti loue les *terzine* de Mazza sur sainte Cécile comme « un des morceaux les plus sublimes qu'il ait jamais lus, comme le phénomène le plus surprenant de fécondité, de talent poétique ».

Comment le révoquer en doute alors que les académies l'avaient proclamé? Et l'on trouvait une académie presque dans chaque bourgade; la seule Bologne en comptait treize, et des gens sérieux s'y réunissaient pour entendre lire des compositions faites uniquement pour être lues, et dans lesquelles chacun se donnait un nom, une patrie, un troupeau, une bergère imaginaires. Il n'en pouvait sortir que de tristes faiseurs de sonnets, et de petits poëmes inspirés par l'amour, la volupté, l'adulation : adulation non-seulement à l'adresse de princes, mais de quiconque possédait une villa ou donnait des dîners; au ton prétentieux le poëte associait une prolixité négligée et une pompe sonore, de manière à produire des œuvres semblables à ces figures des vitrines, revêtues d'étoffes brillantes, tandis que l'intérieur est d'étoupe.

Si quelque versificateur recherchait une poésie nourrie de choses, il s'imposait des difficultés volontaires, comme de faire la description d'objets rebelles à la forme poétique, ou bien d'exposer des doctrines scientifiques; mais là même ils né savaient pas convertir les idées en images, comme c'est le caractère de la poésie, et ils employaient un jargon géométrique, qui ajoutait à l'aridité des matières sans leur donner la précision. Parini se moqua de ces poëtes. Galiani eut un moment la pensée d'appliquer aux problèmes moraux de quantité et de collision l'usage de la courbe : celle-ci, résultant de la force centripète et de celle de projection, indiquerait la conduite que l'on doit tenir dans le conflit des devoirs envers soi-même et les autres; les devoirs envers Dieu, qui ne souffrent pas d'excès et ne peuvent atteindre la perfection, devaient être représentés par l'hyperbole et l'asymptote, quelques-uns par les abscisses, d'autres par les ordonnées; le point où la tangente touche la courbe aurait exprimé la perfection de la vertu humaine.

Parmi les poëmes didactiques, qui paraissaient répondre à la prétention scientifique, nous distinguerons la *Culture des montagnes* de Lorenzi, facile exposition d'improvisateur; la *Rizière* de

Spolverini, qui travailla vingt ans cette matière ingrate; le *Chanvrier* et la *Tabaquéide* de Baruffaldi, la *Physique* et les *Sources des fontaines* de Barotti; le *Médecin poëte* de Camille Brunori de Meldola, préceptes sur la santé avec une satire contre ceux qui blâment la poésie dans le médecin.

Le Vénitien François Algarotti passe sa vie au milieu des triomphes : à Paris, il est fêté par les belles et les savants; Auguste III de Saxe le charge de recueillir en Italie des tableaux pour sa galerie; Benoît XIV le caresse, et les philosophes l'applaudissent; Frédéric de Prusse le fait comte, et l'associe à ses voyages comme à ses orgies; Voltaire le trouve aussi aimable dans la société que dans ses écrits (1); il meurt jeune encore à Pise, et on lui élève un monument où il est appelé l'émule d'Ovide, le disciple de Newton. Physicien, poëte, graveur, Mécène, il écrit toujours comme il vivait, c'est-à-dire avec épée, manchettes et pas de menuet; au lieu des véritables et pures couleurs naturelles, c'est le fard et les mouches qu'on trouve chez lui; au milieu d'un étalage laborieux de cadences sonores, de phrases travaillées, de symétrie, jamais il ne montre le cœur, jamais une force active et sentie ni d'efficace brièveté. Son *Newtonianisme pour les dames*, traduit dans toutes les langues, et dans lequel il réfute le Trévisan Rizzetti, soulève la pitié des savants, et n'est d'aucune utilité aux ignorants. Dans les *Discours militaires*, entièrement étranger aux armes, il 1712-64.

(1) Gentil Bernard, poëte peu connu, bien que Voltaire l'ait loué, a laissé beaucoup de poésies inédites, parmi lesquelles une à madame Du Bocage, poétesse qui promena sa gloire même en Italie. Il a fait ces vers pour Algarotti :

J'ai connu ce juge éclairé
Dont tu me retraces l'image.
Ici, sur ce même rivage,
Je l'ai vu brillant, adoré,
Captiver un sexe volage,
Et, de nos sages admiré,
Enseigner notre aréopage.
C'est lui qui, variant le ton
De sa muse docte ou légère,
Passe du compas de Newton
Au chalumeau d'une bergère;
Lui qui, dans Cythère écouté,
Dicte les lois de l'amour même,
Et décide en juge suprême
Au tribunal de la beauté.
Sa lyre, aux beaux-arts consacrée,
Longtemps par ses divins accords
Se fit entendre sur les bords
Et de la Seine et de la Sprée, etc.

défend Machiavel contre Folard, célèbre commentateur de Polybe. Dans les *Essais*, titre qui dispense de traiter à fond les sujets, il se perd en afféteries vaporeuses au lieu de montrer le profond naturel anglais, et s'embarrasse au milieu de continuelles citations. Ses *Voyages* même, si attrayants par les impressions personnelles, il les glace par d'insipides réflexions, un amas de citations et un déluge de phrases; il ne fait pas connaître à sa nation les intérêts, les idées, les mœurs et le progrès des peuples, dont la comparaison aurait pu lui causer du plaisir ou contribuer à l'améliorer.

Son nom rappelle les *Vers libres de trois excellents auteurs* (1757), qui étaient Frugoni, Algarotti, et Xavier Bettinelli, jésuite mantouan, libre penseur et en correspondance avec Voltaire (1) : dans un petit poëme, Bettinelli tourne en dérision la manie des recueils;
1718-1808. dans *Xerxès*, il ose faire apparaître sur la scène l'ombre d'Amestris; dans la *Résurrection de l'Italie*, il donne une histoire médiocre, mais l'une des meilleures de l'époque. Cette histoire, outre le mérite de la poésie des Écritures, comprenait « cette évidence, « cette propriété, cette vérité d'objets, que nous autres, prisonniers dans la ville et copistes de vieilles choses, nous empruntons « aux anciens; nous croyons être poëtes avec les jardins et les fleurs « des Hespérides, avec l'urne des Fontaines et des Fleuves, avec « le souffle des Zéphirs, avec les larmes de l'Aurore, resserrant ainsi « les grands tableaux de la nature dans les pâles miniatures des « jardins artificiels de la cité. Nous étudions sur les livres l'astro« nomie, les météores, l'histoire naturelle, mais les anciens les « voyaient réellement; nous parlons d'agriculture, mais ils la « pratiquaient; nous formons à cet effet des académies et des « colonies, mais ils en faisaient leur occupation journalière (2). »

Sous le masque de l'éditeur, il soutient que la rime, avec sa beauté facile, entraîne les jeunes gens vers une forme sans fond, laquelle rend la poésie servile, tandis que celui qui s'applique au vers libre, dont les idées font toute la beauté, doit s'appuyer

(1) Dans les Lettres sur l'épigramme, il décrit agréablement une visite qu'il fit à Voltaire, lequel, invité ensuite par Bettinelli à venir le voir à Vérone, lui répondait : « Vous voyez bien que je ne dois pas me soucier d'aller dans un pays « où aux portes de la ville on séquestre les livres qu'un pauvre voyageur a « dans sa valise; je n'ai pas envie de demander à un dominicain la permission « de parler, de penser, de lire, et je vous dirai franchement que cette lâche ser« vitude de l'Italie me fait horreur. Je crois que la basilique de Saint-Pierre est « très-belle; mais j'aime mieux un livre anglais écrit librement que cent mille « colonnes de marbre. »

(2) *Sur la poésie des Écritures.*

sur des qualités solides ; c'est ainsi, ajoute-t-il, qu'ont fait les *trois excellents*, dont il célèbre le mérite. Mais quand on lit cette prose mesurée, on ne trouve qu'une succession continuelle de fantaisies maniérées et faciles, semblables à des images de lanterne magique. Les poëtes forgent des mots inutiles ou altèrent les anciens, prennent l'emphase pour la chaleur, l'enflure et la mignardise pour la noblesse et l'ornement ; toujours dépourvus de sensibilité, ils croient ennoblir par des tropes les sujets rebelles, et ils avilissent les plus grands par des circonstances puériles. Frugoni, en contemplant le matin son plafond, est amené à méditer sur les principes du beau, travail dont le distrait son valet qui entre avec le chocolat; dans l'éruption du Vésuve, Bettinelli décrit les rats qui sont chassés de leur trou. Tels étaient néanmoins les auteurs qui, avec Pétrarque exclusivement, figuraient dans les écoles comme modèles, à la place des classiques (1).

On avait joint à leurs productions certaines lettres de Virgile écrites de l'Élysée, dans lesquelles Dante était soumis à un jugement minutieux. Bettinelli, dans ces lettres, loue Pétrarque avec réserve, et blâme ses opiniâtres imitateurs; il fait un choix rigoureux des poëtes, et conseille d'en réduire le nombre pour les rendre meilleurs : qu'ils n'imitent pas trop, dit-il, et s'abandonnent à la nature; qu'on ferme l'Arcadie pour cinquante ans, et que les académies se bornent à recevoir ceux qui feront serment de rester médiocres toute leur vie; qu'on impose un fort droit sur les recueils et les journaux.

Quiconque exerce le droit précieux de juger au lieu de croire ne saurait nous scandaliser; beaucoup de ses critiques de Dante sont fondées, parfois même ingénieuses, mais il a tort de subtiliser sur les détails, alors qu'il faut considérer l'ensemble, de faire censurer par Virgile l'auteur qui se rapproche le moins de la forme virgilienne, de mesurer le génie avec la règle des pédants.

Les nombreux panégyristes de Dante ne surent pas également s'élever à de plus hautes considérations. On a dit qu'il était entiè-

(1) Un autre jésuite fit jeter les hauts cris aux médiocrités italiennes; nous voulons parler de l'Espagnol Arteaga, fin et piquant auteur des *Révolutions du théâtre musical*, qui reproche à l'italien d'être *pusillanime*, en ajoutant qu'il manque aux Italiens dans la prose « un écrivain qui réunisse les suffrages de la nation ». Il disait encore que la littérature ne doit pas être « un objet d'amusement et de plaisir, mais de morale et de législation. » (Tome I, p. 183 ; tome III, p. 95, et ailleurs.)

rement négligé, et pourtant de Brosse, en 1740, écrivait de Rome : « Ce n'est pas à l'Arioste que les beaux esprits italiens assignent « le premier rang, mais à Dante. C'est lui, disent-ils, qui a porté « la langue à la perfection, qui a surpassé tous les écrivains « par la force et la majesté ; mais plus je le lis, plus je m'étonne « de le voir préféré à l'Arioste par de fins connaisseurs ; c'est « comme si l'on mettait le *Roman de la Rose* au-dessus de La « Fontaine. » A ce jugement que l'on compare celui de Voltaire, qui écrivait à Bettinelli : « Je fais beaucoup de cas de votre cou- « rage à dire que Dante était un fou, et son ouvrage un « monstre ; néanmoins, dans ce monstre j'aime mieux une cin- « quantaine de vers supérieurs à son siècle que tous les petits vers « appelés *sonnets*, qui aujourd'hui naissent et meurent par mil- « liers de Milan à Otrante. Ce pauvre abbé Marino (qui admi- « rait alors à Paris Dante) a dit un bon mot : « Dante pourra entrer « dans la bibliothèque des curieux, mais il ne sera jamais lu ; on « me vole toujours un volume de l'Arioste, et jamais on ne m'a « volé un Dante. »

L'attention s'était portée sur Dante, comme sur les antiquités dans les beaux-arts ; mais si l'on admirait de ce poëte quelques belles descriptions, quelques pensées sublimes, le mérite d'avoir introduit dans la langue des mots et des sentences qui marquent de leur empreinte ineffaçable les monuments les plus solennels de la vie, fixent la note inimitable de la passion, et qu'on répétera tant qu'il y aura des hommes, en général on l'étudiait avec des idées de rhéteur, et son importance ne fut connue que lorsqu'on médita sur le moyen âge. Cependant, outre les défenses de Bianchini, de Gozzi, du Véronais Rosa Morando, de Jean-Jacques Denis, chanoine de Vérone, qui se procura tous les manuscrits qu'il put, et fit, en 1795, une édition de la *Divine Comédie*, non approuvée par les sages, beaucoup le prirent pour modèle, entre autres Leonarducci, dans le cantique *sur la Providence;* Manfredi, dans *le Paradis ;* Cosimo Betti, dans *la Consommation des siècles.* Ludovic Salvi le savait par cœur, et il mit en vers les arguments ; le somasque Bernard Laviosa lui disait : *Mon bon Maître et mon poëte, tu sais si je t'aime,* et, tranquillement dominé par la pensée de la mort, il goûta les mélancolies poétiques.

1705-88. Alphonse Varano, fier de descendre des anciens seigneurs de Camerino, et d'être chambellan de l'Empire d'Allemagne, honneur que les gentilshommes de l'État pontifical sollicitaient, pour se soustraire à la juridiction des prélats, était versé dans les ques-

tions du cérémonial et du point d'honneur, si bien qu'on s'adressait à lui pour résoudre les difficultés relatives à cette matière; voulant ramener ses contemporains énervés à la vigueur dantesque, il fit les tragédies *Sainte Agnès*, *Démétrius*, *Jean de Giscala*, avec des idées assez hardies et un style riche. « Depuis quand la « poésie, dans son essence propre, est-elle obligée d'être men-« songère? On ne pourra donc parler élégamment ou noblement « en poésie selon la diversité de ses genres, sans puiser les idées « aux sources fausses et impures des divinités païennes? » C'est ainsi qu'il s'exprimait en tête de ses *Visions*, pour lesquelles il obtint de son siècle facile le titre de Dante ressuscité; mais, outre la monotonie de la pensée, sa lourde dignité et ses descriptions prolixes le laissent bien loin de son modèle, qu'il se contente d'indiquer.

Tandis que certains auteurs imitaient les classiques italiens, d'autres suivaient les traces des écrivains français, et souvent on accouplait monstrueusement des choses disparates : Métastase empruntait des idées et des phrases entières à Quinault, à Corneille, à Racine; Paradisi, dans ses éloges, reproduisait Thomas; Beccaria, Filangieri et d'autres philanthropes puisaient des doctrines et des phrases dans l'Encyclopédie; les jansénistes copiaient dans les avocats et les théologiens de la France leurs arguments en faveur des rois contre les papes; les philanthropes pillaient les économistes et les encyclopédistes. Or, comme ce type français était formé sur la cour, il fallait employer dans les sentiments et l'expression la régularité, l'uniformité conventionnelle, ne dire les choses communes qu'avec la périphrase, et les dissimuler sous l'abondance des paroles; c'est ainsi que le voulait l'école jésuitique, comme on appelait cette école maniérée qui, imitant mal le peu imitable Bartoli, sacrifiait au nombre la propriété, la concision et la force, étayait de fréquentes épithètes, de mots tronqués, de flasques périodes, d'hémistiches et de phrases classiques une dignité privée de l'appui des choses, et dont l'afféterie détruisait l'efficacité. Qui peut aujourd'hui supporter la vaine élégance et l'harmonieuse somnolence de Jean-Baptiste Roberti, jésuite bassanais, toujours 1712-86. prêt à distribuer des éloges à la médiocrité, comme il prodiguait les dragées aux élèves et aux pénitents? Néanmoins ce religieux, d'une bienveillance paisible, aborda des sujets nobles et délicats; il désapprouvait l'usage d'emmaillotter les enfants, déterminait en quoi consiste le patriotisme, et fit un traité des petites vertus, qui sont : d'avoir de l'indulgence pour les défauts des autres, sans l'at-

tendre pour les nôtres; de ne pas faire attention volontairement aux défauts même visibles; de s'approprier les disgrâces des autres pour les soulager; de se réjouir du bonheur des autres; de montrer une certaine flexibilité d'esprit, qui adopte ce qu'il a de judicieux dans les idées d'un compagnon.

Les rares écrivains de morale, sans vigueur et toujours dans les généralités, sont à peine inspirés quelquefois par les essais anglais, qu'ils s'ingénient à tenir dans l'orthodoxie. Tel fut San-Rafaele.

Quant aux romans, il suffira de dire qu'on regardait comme les meilleurs ceux de l'abbé Chiari, ces productions extravagantes dont nous avons déjà parlé.

741-1816. Le Milanais Alexandre Verri connut le véritable objet du roman moderne, qui consiste à développer les phases diverses d'une passion, comme il le fit dans *Sapho* et l'*Erostrate;* puis, dans les *Nuits romaines,* il raviva le sujet refroidi des dialogues de morts pour soumettre les vertus de Rome à un jugement sévère; dans cette œuvre, désapprouvant les conquêtes, il préfère les gloires de la Rome chrétienne, et fait juge Pomponius Atticus, dont la placidité, jointe à son éloignement des affaires et des partis, représente le caractère de l'auteur. Au milieu d'un style de monotones harmonies, il emploie souvent l'antithèse voltairienne, et prodigue les similitudes et les latinismes.

Comme les auteurs italiens ne marchaient pas dans les sentiers du peuple, il manquait à leurs systèmes la meilleure épreuve, l'application pratique; agitant des questions, ou réveillant des sentiments que le peuple ne comprend nullement, qu'il n'a même pas, ils imitaient servilement les étrangers ou tombaient dans des extravagances. L'éloquence même de la chaire, qui ne s'alimentait pas à la source populaire, se réduisait à une laborieuse amplification de *concetti* triviaux, à un exercice académique, dans le but de chatouiller les oreilles; mais elle laissait le cœur froid, l'esprit sans persuasion, la volonté indifférente. Les prédicateurs substituaient des phrases, des fleurs, des descriptions, des déclamations à cette mélancolie évangélique qui est le fond de cette éloquence, à ce style nourri des saintes Écritures qui distribue au peuple la parole divine avec une dignité calme et familière; au lieu de puiser des forces dans l'austérité évangélique, on dirait qu'ils cherchent à se faire pardonner leur état et les maximes qu'ils doivent proclamer.

1778. Là encore les jésuites l'emportaient, et le Comasque Ignace

Venini aspire à la force, mais ne sait la chercher qu'à travers l'élégance; il se complaît aux descriptions, recherche le nouveau, tourmente les locutions, sans parvenir néanmoins à voiler son inanité. Le Véronais Pellegrini prodiguait les images et les figures de rhétorique; l'inculte Trento lui-même, mais dont la sainteté exerçait une grande influence, avait la manie des tableaux.

Le style du Novarais Jérôme Tornielli est poli, harmonieux, 1752.
élégant sans affectation, mais gâté par une foule d'images et de descriptions, si bien qu'on l'appelait le Métastase de la chaire; informé que les marins chantaient les poésies lubriques de Marini et de l'Arioste, il essaya d'adapter à ces airs des paroles morales et des vers de tendresse à Marie, afin « qu'ils rendissent innocent l'amour du chant et le chant de leurs amours »; des reproches lui ayant été adressés à cette occasion, il fut défendu par Sanchez de Luna, jésuite napolitain.

Riche d'images, mais pauvre de pensées et de mouvements, le 1770.
Génois Jean Granelli, auteur de tragédies sacrées assez bonnes, fut plus sévère et plus naïf : on citait encore avec éloge le père Pacifique, capucin de Venise; frère Géminien, frère Pierre-Marie de Pederoba; le père Emmanuel Lucchesi, de Palerme, qui attaquait Montesquieu, Puffendorf, Barbeyrac; le Bassanais Gaétan Travasa, auteur d'une histoire d'Arius. Le Piémontais Evasio Leone et Adeodato Turchi sortirent d'une autre école. Dans le premier, l'effort pompeux et les longues descriptions étayées de lieux communs parurent le comble de l'éloquence. Turchi fut d'abord partisan des idées indépendantes dans *le Carême*, dont on loue spécialement le sermon sur le secret politique, prononcé à Lucques en 1764; une fois évêque de Parme, il se mit à déclamer, avec des lieux communs, des pensées et des paroles vulgaires, contre les philosophes, « gens qui ne vont pas au sermon, et que la chaire ne peut convertir »; mais en face des princes il oubliait cette hardiesse évangélique. Le jésuite Noghera traita de l'éloquence moderne avec de bonnes remarques, mais avec un style qui tient de Platon et de Polichinelle. A l'université théologique de Pavie, l'oblat Antoine Mussi écrivait des *Leçons d'éloquence*, non sans goût ni dignité, dans lesquelles il sort des limites fixées par les pédants, et sent la grandeur des Pères. Théodore Villa offrait encore dans cette université de bonnes règles d'éloquence; mais ni ces auteurs ni Parini lui-même ne connurent que l'éloquence n'est pas un simple luxe de l'esprit, et n'indiquèrent nullement les moyens véritables qui

font passer la parole de l'oreille au cœur, réveillent les sentiments, déterminent les résolutions.

Les dissertations académiques et les préambules rédigés par les secrétaires s'égaraient dans une voie plus funeste encore : dans ce travail, le moindre lambeau de science était noyé dans une mer de paroles; on nuisait à l'exactitude par la pompe du langage, et l'on oubliait que l'auditeur a le droit d'être instruit avec la plus grande précision et dans le moindre temps possibles.

Les beaux-arts offrent le fidèle pendant de la littérature; ce sont les mêmes erreurs, les mêmes efforts pour en sortir, les mêmes améliorations à demi. De même que les métaphores du dix-septième siècle avaient cédé la place au genre arcadique, ainsi le voluptueux et le maniéré, qu'on appela rococo, se substituaient au baroque : partout un dessin tourmenté et tortueux, des conceptions vagabondes, des femmes charnues, des héros qui dansent, l'Olympe et le Tempé inévitables, absolument comme dans les poésies; les artistes, pour des fadeurs pastorales, abandonnaient toute étude de l'histoire et de l'expression; s'ils copiaient la nature, ils choisissaient des modèles déplorables et exceptionnels; on pourrait dire qu'ils disposaient leurs compositions avec l'emporte-pièce, selon d'invariables procédés; ils recherchaient le relief par de bizarres contrastes, par de criants effets de lumière sans gradations; pour eux, l'unique mérite était la pratique facile, jointe à la prompte exécution.

Les trois arts avaient grandi dans les églises, grâce à leur union fraternelle, qui cessa dès que les tableaux et les statues ne furent destinés qu'aux galeries; or, bien que la peinture des églises et des palais portât à une largeur plus grande en Italie qu'au dehors, son caractère dégénéra, et le négligé et l'épigrammatique prévalurent aussi dans la Péninsule. La peinture historique se trouvait resserrée dans un cercle étroit; le dogme du patronage céleste, affaibli, offrait peu d'occasions de peintures religieuses; les Vierges étaient des femmes ordinaires, et l'on drapait les saints à l'antique ou bien à la française; les galeries s'enrichissaient de gravures plutôt que de tableaux; le luxe se déployait en bagatelles éphémères et en objets venus de la France.

Pasinelli, le dernier flambeau de l'école baroque, parut tout feu dans ses confuses compositions; Cignani arrondit les objets avec un grand soin, et consacra vingt ans à la coupole la plus remarquable de ce siècle dans l'Assomption de Forli. Ces artistes devinrent les chefs de deux écoles médiocres, où les Aldrovandini,

mais surtout les Galli de Bibiena agrandirent la perspective. Les Galli furent très-recherchés pour les quadratures et les décorations de théâtre, comme aussi pour diriger des fêtes ; Ferdinand fit des innovations dans les théâtres, où il introduisit la magnificence à la moderne et des changements faciles. Il exécuta des travaux de cette nature à Parme, à Milan, à Vienne ; puis les cours demandèrent à l'envi ses fils et son frère François ou ses élèves, entre autres Mauro Tesi, conseillé par Algarotti. Parmi les peintres vénitiens, Piazzetta sut ombrer avec vigueur et dessiner correctement, bien qu'il se bornât, au lieu des grandes compositions, aux têtes et aux demi-figures. Tiepolo, qui mourut à Madrid, en 1769, avait un beau coloris et composait bien ; revenant à Paul Véronèse au lieu de se traîner dans l'ornière du baroque, il étudia les modèles à découvert et non sous la lumière artificiellement introduite dans les ateliers. Longo se distingua par les scènes de mœurs ; Antoine Canaletto, en copiant les ruines romaines, devint très-habile dans la perspective, enseigna à faire un usage ingénieux de la chambre obscure pour vérifier les plans et harmoniser les teintes, et répandit les vues de Venise. Ce gouvernement subventionna des artistes pour conserver et restaurer les tableaux, principe d'un art nouveau. La Rosalba, qui mourut aveugle et folle, fut toute grâce et majesté dans le pastel (1).

Il est inutile de répéter que les artistes étrangers les plus renommés faisaient leur éducation en Italie, et qu'un grand nombre de ceux de la Péninsule étaient appelés au dehors. Le czar Pierre fit élever quatre jeunes Russes par le Florentin Joseph Recchi, et l'attira comme professeur à Saint-Pétersbourg, où mourut encore le Véronais Pierre Rotari. Le Vénitien François Casanova, admiré en France pour ses batailles, fut chargé par Catherine d'orner ses palais de ses victoires sur les Turcs. Quarenghi construisit à Saint-Pétersbourg le beau palais de la Banque ; le Luganais Louis Rusca embellit Moscou, Saint-Pétersbourg, Astracan, et nous avons imprimés ses *Constructions et dessins*.

Un grand nombre d'étrangers se fixèrent en Italie. Pierre Subeiras d'Uzès vécut toujours à Rome dans la misère, imitant bien les plus éminents artistes, mais sans manière propre, et gravant à l'eau-forte. Angélique Kaufmann, née à Coire, élevée dans la Val

(1) Au mois d'avril 1856 il a été fait, à Paris, une enchère d'une collection de cinquante-huit ouvrages de Rosalba ; le catalogue est précédé d'une bonne notice.

teline et à Côme, parcourut l'Italie et l'Angleterre, où le célèbre Raynolds lui procura beaucoup de commandes, qui étaient gravées immédiatement, honneur qu'obtinrent six cents de ses ouvrages; en Allemagne, elle était comptée parmi les meilleurs artistes; trompée d'abord par un aventurier, elle épousa ensuite
1728-79. le Vénitien Antoine Zucchi, peintre de ruines, et s'établit à Rome, où elle se montra toujours aussi riche de grâce que pauvre de touche et d'expression vigoureuse; du reste, elle était pleine de douces vertus et de charité.

De même que Frugoni occupait le premier rang dans la poésie, le peintre le plus renommé à Rome était Raphaël Mengs, qui se forma sur les meilleurs artistes; mais quelle distance de lui à ces maîtres! combien son faire brillant diffère du vrai! combien de conventionnel dans le dessin et les teintes! Sur la même ligne se trouve le Lucquois Pompée Battoni, qui essaya, comme Baroccio, d'arrêter la décadence au moyen de l'éclectisme; en étudiant Raphaël et les meilleurs artistes, il acquit un coloris transparent et varié, mais non une manière propre, et porta du théâtre au chevalet une vague et confuse idée de l'antique, mêlée à une stérile recherche de nouveautés.

Joseph II disait avoir vu à Vérone deux merveilles, l'amphithéâtre et le premier peintre d'Europe. Ce peintre était Cignaroli, très-maniéré dans ses teintes et d'inventions plutôt épigrammatiques que dignes. Lanzi décrivit avec complaisance une Sainte Famille de lui à Parme, où saint Joseph donne la main à la Vierge et à l'Enfant Jésus pour franchir un petit pont; afin de montrer sa sollicitude, il le représente sans qu'il s'aperçoive que le manteau lui glisse des épaules, avec un bout qui trempe dans la rivière : conception digne de Lemène.

Les protecteurs magnifiques ne manquèrent ni aux arts ni à l'érudition. Le cardinal Albani rassembla dans sa villa près de Rome tant d'objets d'art que, même après avoir enrichi plus d'un musée, elle excite encore l'étonnement; Mengs y exécuta son meilleur tableau, le Parnasse. Le cardinal Valenti fit dessiner par l'Espagnol la Vega, en quatre-vingts feuilles, onze loges de Raphaël, réunit dans sa villa près de Porta Pia des objets rares de tous les pays, et suggéra à Benoît XIV l'idée de joindre au musée du Capitole une galerie de tableaux. Ce pontife acheta les précieuses antiquités de François Vettori. Clément XIV, outre qu'il commença le musée, réunit les papyrus décrits par Marini, et prit des mesures pour que les antiquités qu'on découvrait ne fussent

pas dispersées ni vendues; il transmit à Pie VI son ardeur pour les arts.

Le prince Marc Borghèse créa le fameux musée qui porte son nom; Azara, ambassadeur d'Espagne, les Anglais Gavin Hamilton, Jenkins, lord Harvey, comte de Bristol, encourageaient les artistes par l'exemple et la magnificence. D'Ancarville, envoyé extraordinaire d'Angleterre à Naples, fut le premier qui s'occupa des vases en terre; Pierre Biren, duc de Courlande, dépossédé de ses domaines, s'établit à Bologne, où il fonda des récompenses pour de jeunes artistes, et fit don de médailles d'hommes illustres du Nord; Louis Mirri, simple marchand de tableaux, fit découvrir les peintures des thermes de Titus, et en publia la description; le comte Jacques Carrara, frère du cardinal François, institua à Bergame une académie qui de nos jours a fourni de bons peintres. Nous avons déjà parlé de la galerie Farsetti; nous ajouterons Nicolas Lazzara de Padoue, chevalier de Malte, qui fit une belle collection de gravures et protégea tous les artistes éminents. La galerie de Turin hérita de celle du prince Eugène, riche de travaux flamands, qui dut être utile à cette académie, ravivée en 1736 par Claude Beaumont, puis organisée en 1778, mais qui n'a fourni aucun talent durable, excepté le plaisant Olivieri et le perspectiviste Galliari. Un grand nombre de dépouilles d'Italie passèrent les monts : Auguste Ier de Saxe enrichit Dresde des antiquités de la collection Chigi; Auguste II en ajouta d'autres, parmi lesquelles les trois premières statues exhumées à Herculanum; il acheta moyennant quatre millions huit cent mille francs la galerie des ducs de Modène, et au prix de dix-sept mille ducats la Vierge de San-Sisto par Raphaël; aussi cette collection rivalisa-t-elle, en chefs-d'œuvre italiens avec celle de Paris.

Les ouvrages révélés par le hasard, et qui fixaient d'autant plus l'attention qu'ils étaient nouveaux, ravivaient l'amour de l'antiquité. L'abbé Amaduzzi, Cazzola de Plaisance, l'Anglais Meyer, le Français la Gardette et Paoli écrivirent sur les débris des thermes de Titus, les peintures du palais de Latran, les mosaïques de Palestrina; Contucci et Galeotti traitèrent des monuments romains. Outre Herculanum et Pompéi, on découvrit dans une forêt, en 1752, les temples et les basiliques de Pœstum, puis en 1761 les ruines de Velleia dans le Placentin, engloutie au quatrième siècle. Des princes et des papes déblayaient la villa Adriana et d'autres ruines; d'Ancarville, Wheler, Choiseul-Gouffier, Spon, Revet, Stuart, etc., révélaient les arts de la Grèce; Tieschbein

s'occupait des vases étrusques, richesse nouvelle. En 1726, on fonda l'académie de Cortone pour étudier la civilisation étrusque, et en 1736 la Colombaria de Florence, qui se livrait à l'étude des antiquités, comme l'académie Herculanienne (1). Le Parmesan Bajardi écrivit le préambule des procès-verbaux de cette dernière, amplification en cinq volumes sur la vie d'Hercule jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans, avant qu'il fondât Herculanum. Cet écrivain s'était fait jour par des adulations à Élisabeth Farnèse et au roi de Naples, auquel il adresse la parole dans toute cette description, si bien que Biörnsthål a dit que l'ouvrage entier n'est qu'une monstrueuse dédicace : tantôt il le félicite de ce que son empire « s'étend dans les entrailles de la terre » ; tantôt il le met au-dessus du roi de France, parce que ses conquêtes pénètrent sous la terre, en ajoutant qu'Alexandre lui-même, dans son fameux regret, n'aurait jamais songé que la terre dût ouvrir son sein pour lui ouvrir de nouveaux empires. A ces ridicules fadeurs il associe d'insipides bouffonneries, qui pourtant ne l'empêchèrent pas
1795. d'acquérir des dignités et presque de la gloire. L'abbé Barthélemy, qui voyageait alors recueillant des médailles pour le cabinet de Paris, parle beaucoup des auteurs italiens : il se moque de Bajardi, des poëmes qu'il méditait, et d'une histoire universelle qu'il composait; toutefois, il avoue qu'il était très-versé dans les antiquités, et valait mieux dans les discussions que la plume à la main.

Le marquis Rodolphe Venuti, l'un des fondateurs de l'académie de Cortone, publia une description topographique et historique de Rome. Olivieri écrivit sur les antiquités de Pesaro; le gonfalonier Fantuzzi et Antoine Zinardi traitèrent de celles de Ravenne : le premier publia sur la matière huit cent soixante-cinq documents, dont soixante-deux sont le résumé de quatre cent trente-sept autres; l'autre commenta en outre les *Novelles* de Théodose le jeune, qu'il avait découvertes dans la bibliothèque de Ravenne. Le docteur Bianconi, médecin et conseiller de la cour de Saxe,

(1) Les premiers membres de l'académie Herculanienne furent Mazzocchi, Zarillo, Carcani, Galiani, Ronca, Ignara, Paderni, Pianura, Castelli, Aula, Monti, Bajardi, Giordano, Valletta, Pratillo, Cercati, Della Torre, Tanzi; ce fut aux frais du roi qu'ils firent l'édition de ces antiquités, que l'on offrait en don. Puis monseigneur Marcel Venuti, l'abbé Ridolfino, son frère, le cardinal Quirini, Maffei, Gessner, Antoine-François Gori, Matthieu Egizio, l'abbé Martorelli, Jean-Baptiste Passeri, le jésuite de Rossi, le jésuite Paoli, le dessinateur Cochin l'architecte Bellicard, W. Hamilton, l'abbé Saint-Non et d'autres écrivirent sur ces antiquités et autres.

publia des lettres sur le grand cirque, la vie de Mengs, ses propres voyages en Allemagne, et voulut prouver, avec une prétention plus bizarre que fondée, que le médecin Celse était contemporain d'Auguste (1).

Le cardinal Ange Querini fut évêque de Corfou, dont il décrivit les commencements; puis, il put connaître les célébrités des deux siècles, en conversant avec Jurieu, Fénelon, Newton, comme avec Voltaire (2) et Frédéric II, qui lui permit d'ériger à Berlin une église catholique. Aux mensonges de Burnet il opposa cinq volumes de lettres du cardinal Pool; à Brescia, où il fut aussi évêque, outre qu'il aida largement à la construction de la cathédrale, il donna une bibliothèque et des revenus pour unè autre; nommé par Clément XIII conservateur de la bibliothèque du Vatican, il y passait chaque année six semaines, et l'enrichit de ses livres et de son médaillier. Il puisa beaucoup de connaissances auprès de Salvini, de Magliabecchi, et de Montfaucon, qui voyageait alors en Italie; s'étant mis à écrire sur un diptyque qui lui appartenait, il allongea tellement les explications, fit et refit si souvent son travail, et changea d'opinions tant de fois, que le dyptique *querinien* devint proverbial. 1680-1766.

Jean Poleni, excellent mathématicien de Venise, agrégé aux académies les plus remarquables de l'étranger, donna de bons conseils sur la manière de restaurer la coupole de Saint-Pierre du Vatican, et facilita l'intelligence de Vitruve par ses *Exercices*. On cite encore avec éloge le Romain François Vettori; le numismate Georges Viani, qui publia les mémoires de la famille Cibo; Ange-Marie Bandini, qui écrivit sur l'obélisque d'Auguste et divers points de l'histoire, notamment sur les faits relatifs à Florence. François-Daniel de Saint-Clément traita des *Sépulcres royaux de la cathédrale de Palerme*, alors découverts; le Napolitain Gaétan Migliore, des *Marbres ferrarais et de la condition des anciens juifs en Italie;* le père Édouard Corsini de Modène, philosophe et mathématicien, des fastes attiques, des agones, des notes des 1683-1761.

(1) La meilleure édition de Celse fut faite à Padoue, en 1769, par le Véronais Léonard Targa.

(2) Voltaire en fit plusieurs fois l'éloge, entre autres par cette strophe, plus plate que profane :

C'est à vous d'instruire et de plaire;
Et la grâce de Jésus-Christ
Chez vous brille en plus d'un écrit
Avec les trois grâces d'Homère.

Grecs, de la série des préfets de Rome, des olympiades, de manière qu'il n'a pas encore été surpassé par un autre chronologue. Dominique Diodati, outre les médailles, recueillit les anciennes inscriptions du royaume de Naples, et entreprit de prouver que plusieurs évangiles avaient été originairement écrits en grec, langue alors adoptée dans la Palestine.

La Romaine Marianne Dionigi, qui étudiait les langues et les beaux-arts, se passionna pour l'archéologie à la vue des tombeaux des Scipions, qu'on venait de découvrir ; elle se mit à la recherche de monuments inexplorés, tels que les murs cyclopéens, dont elle discourut dans les *Cinq Villes du Latium qu'on dit fondées par Saturne*. Le Romain Pierre-Louis Galletti publia les inscriptions du moyen âge et des travaux particuliers sur Gubbio, Ascoli, Rieti, outre une vie du cardinal Passionei avec des lettres importantes. Le jésuite Antoine Rivautella fit la collection des marbres de Turin et avec Pasini la table des manuscrits de la bibliothèque de cette ville (1). Monseigneur Guarnacci, qui fonda à Volterra un musée d'antiquités nationales, considère la Péninsule, dans les *Origines italiques*, comme le berceau de la civilisation.
1710-85. Le Turinois Charles Paciaudi réunit les antiquités de Velleia, alors exhumée ; en outre, il étudia les monuments péloponésiaques du musée Nani et les bains sacrés, le culte de saint Jean-Baptiste et d'autres points d'archéologie religieuse, sur laquelle fixèrent leur attention, en l'éclairant d'une lumière nouvelle, Boldetti, Bottari, Mamachi, Bonarroti, Marangoni, Sassi, Ciampini, Ansaldi, Gallicioli.

Le Romain François Cancellieri, homme d'un grand savoir, bien que trop éparpillé, écrivit sur les secrétaires du Vatican. Étienne
1731-1804. Borgia forma à Velletri le musée le plus riche que possédât aucun particulier ; comme secrétaire de la Propagande, il était en relation avec les missionnaires, qui lui envoyaient à l'envi de toutes les parties du monde des manuscrits et des objets rares ; pour ces acquisitions, il dépensait tout son avoir, au point de donner son argenterie de table et les boucles de ses souliers ; il vendit un bassin d'or pour faire imprimer le *Systema brahmanicum* de Jean Werdin, connu sous le nom de père Paolino ; il aida les recherches de Zoega, d'Adler et de Giorgi sur les Égyptiens, les Indiens et les

(1) On lui attribue le plaisant travail *De l'ennui, cinq discours de L. Antisiccio Frisco, dédiés à Neptune*. Il y distingue les ennuis des épibatères pour le retour de voyages, de compliments, de remèdes pour guérir, les ennuis à l'occasion des épithalames et des épicèdes, enfin les ennuis d'affaires.

Américains. Borgia se distingua également dans l'administration, et choisi par Benoît XIV pour gouverneur de Bénévent, il y prévint une disette; Pie VI l'ayant nommé cardinal et inspecteur des enfants trouvés, il fit d'utiles règlements, réforma beaucoup d'abus, institua des maisons de travail; puis, gouverneur de Rome alors que la révolution approchait, il sut la maintenir tranquille et la préserver de méfaits. Arrêté, proscrit, quand parurent les Français, il se retira sur le territoire vénitien, où il fonda immédiatement une académie de savants et une nouvelle Propagande, qui envoya des missionnaires dans l'Afrique et l'Asie. Lorsque le pape fut rétabli, Borgia présida le conseil économique; puis, ayant reçu l'ordre d'accompagner Pie VII à Paris, il mourut à Lyon, à l'âge de soixante-treize ans.

Jean-Baptiste-Passeri s'appliqua utilement aux antiquités des 1694-1780.
Étrusques, dans lesquelles il prétendit rencontrer les dogmes révélés, ne se préservant pas toujours des écarts de l'imagination; dans les Tables Eugubines et autres documents, il avait recours à des explications mystérieuses. Monseigneur Marini, en discourant sur les faits des Frères Arvales et les papyrus, fraya la voie pour arriver à la solution de plusieurs problèmes d'antiquité. Le Capouan Alexis Symmaque Mazocchi écrivit avec une 1684-1771.
profonde érudition sur le merveilleux amphithéâtre de sa patrie et d'autres monuments, mais principalement sur les deux Tables d'Héraclée; en expliquant la Bible dans l'université de Naples, il publia le précieux *Spicilegium biblicum* (1). Il s'était associé l'abbé Nicolas Ignara, qui lui succéda dans la chaire d'herméneutique; vers l'âge de soixante-dix ans, cet Ignara perdit la mémoire, après avoir écrit avec une grande érudition sur les anciennes fratries napolitaines, en démontrant qu'elles n'étaient pas des confréries religieuses, mais des associations politiques.

(1) Le *Catalogue raisonné* de la bibliothèque Crevenna, six vol. in-4°, avec des lettres et autres raretés bibliographiques, fut très-renommé; il était d'un négociant milanais établi à Amsterdam, qui, ayant ensuite perdu plusieurs millions, dut mettre en vente cette précieuse collection, dont il fit faire un autre catalogue par le Tortonais Thomas Ocheda (- 1831), lequel était son bibliothécaire. Outre les catalogues, déjà cités, de Mittarelli et de Morelli, nous devons rappeler Nicolas-François Haym de Rome, qui établit à Londres un théâtre d'opéra italien, composa des sonates, et grava dans le *Trésor britannique* les plus belles médailles et statues existant en Angleterre; puis il fit la *Notice des livres rares en langue italienne*, 1726, réimprimée à Milan en 1771 avec de nombreuses corrections et des additions de Ferdinand Giandonati, d'autres fois encore avec insertion d'ouvrages qui n'étaient pas rares.

Le jésuite Louis Lanzi s'occupa des Étrusques, en faisant tout dériver des Grecs. Demster avait commencé un *Musée Étrusque*, pour lequel les nouvelles découvertes offrirent de nombreuses additions au sénateur Philippe Bonarroti. Le bon helléniste Gori se passionna tellement pour ces études, auxquelles ce dernier l'avait initié, qu'il voyait dans les Étrusques toutes les vérités et
1697-1770. toutes les inventions. Dans ses travaux d'antiquités et d'épigraphie, il fut aidé par Jean Lami de Valdarno, érudit profond, ami de la beauté, des plaisirs et des bons mots, qui lui attirèrent beaucoup de tracasseries. Il lança contre les jésuites des satires latines et italiennes, qui n'ont aucune valeur; mais il se fit des querelles plus sérieuses avec les *Nouvelles littéraires*, journal hebdomadaire, où l'impudence était poussée si loin qu'il fut supprimé. Dans les *Délices des érudits toscans*, il publia beaucoup de choses précieuses de la bibliothèque Riccardiana ; sur la question du *logos*, il défendit le concile de Nicée contre Le Clerc et les sociniens; il démontra (*De eruditione Apostolorum*) que les apôtres étaient trop ignorants pour qu'ils pussent emprunter à Platon l'idée de la trinité.

François Zanetti voulut soutenir que les caractères étrusques étaient les mêmes que les runiques, et traita de la monnaie vénitienne. Rambaldo Avogadro de Trévise, en écrivant sur la monnaie de son pays, fut peut-être le premier qui offrit quelque fil dans le labyrinthe des monnaies du moyen âge, travail dont s'occupèrent également Muratori, Carli et Guido Zanetti. Le prince de Torremuzza, chargé par le sénat de Palerme de déchiffrer cent quinze inscriptions de toutes langues, qu'on avait imprudemment détachées des monuments afin de les recueillir, comprit qu'il lui fallait pour ce travail refaire le catalogue de Georges Gualterio, et il en confia la rédaction à une académie de soixante Siciliens, comme colonie de la Colombaria; reconnaissant aussi que la *Numismatica sicula* d'Agostini, de Meyer, d'Auercamp, de Burman était imparfaite, il la refit. Le roi de Naples paya les frais d'impression, et le chargea de la surveillance des monuments siciliens, avec Ignace Paternò Castelli, prince de Biscari, archéologue aussi passionné que Torremuzza; c'est à eux que l'on doit la conservation de tant d'objets précieux. Ce Biscari exhuma des antiquités siciliennes, surtout de Catane, et les soumit à un examen sérieux; le Palermitain Gabriel Lancellotti Castelli s'occupa des mêmes travaux, surtout en fait de monnaies.

Déjà la numismatique avait été ramenée à son véritable rôle,

celui d'auxiliaire de l'histoire, par les soins de Spanheim, de Le Vaillant, de Pellerin, de Barthélemy, et du jésuite autrichien Eckhel, qui conçut un système de toute cette science. Le Florentin Dominique Sestini, dans ses voyages fréquents à Constantinople, et qu'il poussa même jusque dans l'Inde, fournit un utile concours à la numismatique non moins qu'à l'histoire naturelle; Ainslie, ministre britannique près la Porte, l'ayant chargé de faire une collection de médailles grecques et romaines, il se passionna pour ces études, et donna le *Classes generales geographiæ numismaticæ populorum et regum*, puis différentes descriptions de musées et de médailliers ; dans le *Sistema geografo-numismatico*, en quatorze volumes in-folio, resté manuscrit, il décrivit toutes les médailles connues; il est plus complet qu'Eckhel, bien qu'il lui soit inférieur pour l'érudition et la sagacité.

Les antiquaires jusqu'alors donnaient des commentaires sur les usages des anciens plutôt que de savantes explications sur l'antiquité; ils s'en tenaient principalement aux choses romaines et à l'époque impériale, comme plus connue; pauvres de critique dans l'étude des monuments, n'appliquant pas la logique aux faits observés, ils n'avaient ni le sentiment raisonné de l'esprit d'une époque ni l'habitude des rapprochements. On dissertait sur tout ce qui tombait sous la plume, et en prenant les choses de loin; dans cette voie, sans parler des autres, acquirent une renommée déplorable Paul Pedrussi, de Mantoue, à l'occasion du musée Farnèse, et Martorelli, excellent helléniste, mais qui se livrait à d'étranges divagations et à des conjectures téméraires.

Désormais, cessant d'être un objet de pure curiosité ou bien une lice d'ennuyeuse érudition et d'arguties scolastiques, l'archéologie apprenait à renoncer aux réflexions accessoires qui ne sont pas inspirées par l'inspection du monument, et ne servent point à le faire connaître; elle renonçait également au luxe facile de citations accumulées.

Jean Winckelman, fils d'un cordonnier brandebourgeois, vint à Rome, où, protégé par les cardinaux Archinto et Albano, il séjourna longtemps; en retournant dans sa patrie, il périt à Trieste, victime d'un assassinat. Il dirigea l'étude des antiquités sur les arts du dessin, desquels il publia une *Histoire*, nom qu'il prit dans le sens grec de système; considérant l'essence de l'art, non les vicissitudes des artistes, il devina ce que notre âge a prouvé, c'est-à-dire que la théorie de l'art se réduit à la théorie des époques. Il connaissait tout ce que les anciens avaient dit du sentiment sur le beau, 1717-68.

comme il savait qu'il ramène nos pensées à la source divine; seulement, à leurs abstractions il substitue les réalités historiques, qui en sont la traduction. Mais il n'avait vu l'antiquité qu'à Rome, qui n'offre que la troisième et quatrième époque de l'art, alors qu'on estimait la grâce plus que la force et la majesté; bien qu'il apprécie le mérite des antiquités les plus reculées, imparfaitement signalées à son attention, et qu'il appelle grande et sublime l'école de Phidias et de Scopas, il n'emprunte ses exemples qu'aux œuvres qu'il connaissait, et qui étaient presque toutes de Praxitèle ou bien une imitation romaine. Ses disciples crurent donc que ces travaux méritaient seuls d'être imités, et que l'expression ne pouvait surpasser l'Apollon du Belvédère; enfin, de nos jours, la Vénus de Milo, les marbres d'Égine et du Parthénon sont venus agrandir le rayon visuel et la compréhension, en fixant l'attention sur l'art égyptien, que Winckelman avait indiqué sans savoir le faire entrer dans son cadre, et sans s'apercevoir qu'il existe un art même hors des pays où l'homme, émerveillé de lui-même, voit tout à travers les formes finies de son intelligence et de son corps.

Embrasser l'art entier, afin de révéler le sujet, le temps et le mérite de chaque œuvre, suivre les vicissitudes du goût, lire dans les monuments l'histoire de l'homme, des religions, de la politique,
1751-1818. de la civilisation, fut la tâche du Romain Ennio Quirino Visconti. Doué d'une mémoire étonnante, il se fut bientôt assimilé les classiques de manière à parcourir l'antiquité avec assurance. Lorsque les fouilles d'Herculanum et de Pompéi excitaient à ce genre d'études, Clément XIV résolut d'acheter les richesses archéologiques dispersées et d'en faire chercher de nouvelles; le musée appelé de son nom, et que Pie VI enrichit avec munificence, il le plaça sous la direction de Visconti, qui l'établit dans le quartier du Vatican contigu à la cour des Statues, qu'on ceignit alors d'un portique. Cet archéologue, en le décrivant, met de côté l'air de mystère et les digressions ambitieuses alors trop à la mode; clair dans son exposition, il se borne à ce qui est particulier à chaque ouvrage. Il conçut l'idée de classer dans les monuments d'abord les divinités du ciel, des mers, de la terre et des enfers; puis les héros, l'histoire ancienne et romaine, les sages, les philosophes et les savants; enfin ce qui regarde l'histoire naturelle, les mœurs, sel arts, et chaque classe selon son âge ou son mérite. Les tombeaux des Scipions, exhumés en 1780; les ruines d'Eugubium, découvertes par les soins du prince Borghèse, étaient

l'objet de ses études, comme aussi tous les monuments anciens ou nouveaux qui paraissaient, et qu'on avait mal interprétés jusqu'alors. Quand la France ravit à l'Italie ses richesses artistiques, Visconti fut nommé conservateur au musée de Paris, qu'il disposa selon sa méthode. De son *Iconographie grecque et romaine*, recueil des portraits authentiques, Napoléon fit faire une édition magnifique, et l'offrit en présent aux personnes désignées par l'auteur : genre nouveau et délicat de générosité.

L'étude de l'antiquité exerça beaucoup d'influence sur les beaux-arts; les loges du Vatican, les murs d'Herculanum, les péristyles de Pœstum avec ce dorique inconnu aux Romains et à la Renaissance, durent alors être imités dans les maisons; les meubles, les décorations, les pierres gravées, les candélabres reproduisirent l'antique, et l'on prit en dégoût les bizarreries alors dominantes.

La gravure répandait les chefs-d'œuvre. Le Bolonais François-Marie Francia exécuta plus de mille cinq cents gravures, incorrectes il est vrai, mais ombrées avec intelligence. Le Florentin François Bartolozzi fut sans égal dans le travail au pointillé; en Angleterre, en gravant de cette manière et pour l'impression coloriée les œuvres de Kauffmann, il acquit à cet artiste une réputation supérieure à son mérite, et garda toujours un peu de sa fadeur. De ces genres faciles il revenait parfois à la bonne gravure, comme dans la Clitie; mais il y mettait son faire particulier plus qu'il ne conservait celui de l'original. Il était octogénaire quand il grava le *Massacre des Innocents* de Guido. Rosaspina, son élève, conserva mieux les formes; son *Amour lançant des flèches* et la *Danse des Amours* sont très-répandus. Un grand nombre de graveurs introduisirent la manière noire, rapide et brillante. L'architecte Jean-Baptiste Piranesi exécuta les vues de Rome en seize volumes d'atlas, œuvre remplie de charme et de vivacité; il les accompagna de bonnes descriptions faites par d'autres, mais qu'il donnait pour siennes, même avec leurs auteurs. Ce n'est là, du reste, qu'un des traits nombreux de sa bizarrerie, qui exposait à ses injures et à ses coups quiconque avait affaire avec lui. Son fils François, chaud partisan de la république romaine, puis réfugié à Paris, avait imité son père; dans cette ville, il eut un établissement chalcographique possédant mille sept cent trente-trois planches très-grandes, bien que sans analogie entre elles; il ouvrit encore un magasin pour la vente de vases, de candélabres, de trépieds, mais cette spéculation réussit mal.

Né en 1750.

1707-78.

1810.

Le comte Antoine Marie Zanetti, de Venise, antiquaire et gra-

veur, voulut, à la manière de Ugo de Carpi, obtenir le clair-obscur dans les gravures sur bois; dans ce genre, il publia beaucoup de choses du Parmigianino, les statues de la salle qui précède la bibliothèque de Saint-Marc, et des tableaux du musée Arundel.

Les graveurs revinrent au désir de reproduire les beautés des originaux, comme le firent à l'eau forte le Véronais Dominique Cunego; le peintre Jean-Baptiste Cipriani, de Pistoie, très-apprécié à Londres; le Turinois Porporati, au ciseau net, aux teintes transparentes, au clair-obscur harmonieux, très-beau dans la carnation, mais faible dans les cheveux.

1733-1802. Jean Volpato, pauvre Bassanais, qui commença par broder des mouchoirs avec sa mère, fut d'abord employé par Remondini dans sa typograghie, ensuite par Bartolozzi à Venise; enfin, une société de Rome lui fit graver les loges du Vatican, et ce travail le rendit célèbre. Plus tard même, il eut le bonheur et l'art de choisir de belles compositions; bien qu'il soit rude dans les hachures et opaque dans les demi-teintes, il jouit d'une grande réputation. Le Napolitain Raphaël Morghen, au burin soigneux, qui grava à Rome le miracle de Bolsène, l'Aurore, le Cheval, puis mieux encore la Cène de Léonard de Vinci telle que l'a conservée Marc d'Oggiono, fut d'abord son aide, ensuite son gendre. Appelé à Florence, il y fonda une école célèbre, bien qu'elle s'éloignât de son caractère. Les ouvrages qu'elle produisit furent recherchés et payés richement, et Longhi, Anderloni, Garavaglia, Jesi, Toschi en conservèrent la tradition.

Jean Gori de Sienne, par son mariage avec une Gandellini, succéda à cette riche maison, dont les affaires principales étaient à Augsbourg; là, au milieu du négoce, il se perfectionna dans la gravure, et recueillit les notices historiques des graveurs, qui, bien que publiées en 1771, deux ans après sa mort, devancèrent le *Dictionnaire* de Sratt et l'*Idée générale* de Heineken. Son fils François fut l'ami d'Alfieri. Le Siennois François Chinghi travailla merveilleusement les pierres dures. Dans les ouvrages de ce genre, le Napolitain Charles Costanzi, Sirletti, Watter, Pazzaglia, Amastini, Marchant, Cades, Caparoni, Rega, Cerbara, mais surtout Jean et Louis Pichler rivalisent avec les anciens. Les mosaïstes, travaillant sur une grande échelle, reproduisaient des tableaux pour le Vatican.

1685-1735. Ainsi, la réforme des beaux-arts commençait en Italie. Philippe Juvara de Messine, riche d'inventions, mais ennemi de la simplicité, dominait dans l'architecture au commencement du siècle. Em-

mené par le duc de Savoie à Turin, qui voulait se relever de tant de guerres et devenir une ville italienne, c'est-à-dire belle, il y construisit plusieurs édifices; mais il se distingua surtout dans l'église de la Superga, travail où l'on trouve une rare habileté et de sages inventions, bien que la profusion des ornements éloigne cette majesté qui naît d'une pensée grande et simple. En Italie on n'élevait aucun édifice sans le consulter; à Lisbonne, où il dessina la demeure du patriarche, il devait ériger le palais royal quand il mourut.

Du Romain Nicolas Salvi, outre beaucoup de restaurations, on vante la grandiose fontaine de Trevi. Le Florentin Servandoni dirigea un grand nombre de fêtes dans les capitales d'Europe; au charme de la musique et de la représentation théâtrale il joignit l'attrait des décorations, sans séparer la vérité de la beauté magique. On était sur le point d'adopter pour Saint-Sulpice de Paris une pompeuse façade *borrominesque,* lorsque Servandoni présenta un modèle avec des lignes droites, une distribution régulière de colonnes et d'ordres, une correction trop négligée depuis longtemps; néanmoins, plus décorateur qu'architecte, il rechercha l'effet théâtral sur l'autel, où la Vierge reçoit la lumière d'une fenêtre cachée.

Gaspard Van Vitel d'Utrecht, qui s'était fixé à Rome dès l'âge de dix-neuf ans, se faisait Italien par le nom et les usages; honoré partout comme peintre d'édifices et de paysages, il fut appelé à Naples par le vice-roi de la Cerda. Son fils, Louis Vanvitelli, étudia l'architecture sous Juvara avec tant de succès, qu'il devint architecte de Saint-Pierre à vingt-six ans. A Naples, il bâtit l'Annunziata, riche de colonnes, avec un goût presque toujours correct. Charles III, quand il voulut ériger à Caserte une résidence qui ne fût inférieure à celle d'aucun autre roi d'Europe, lui offrit une excellente occasion de déployer son talent. Vincent Paterno Castello, prince de Biscari en Sicile, s'immortalisa par le pont-aqueduc à trente et une arches jeté sur le Simeto. Joseph-Marie Soli de Vignola, Camille Morigia, Jérôme de Pozzo et le comte Pompéi donnèrent une impulsion de meilleur goût, le premier aux constructions de Modène, le second à celles de Ravignano, les autres à celles de Vérone; le comte Pompéi, en étudiant Sanmicheli, combattit la mode, et sa patrie lui dut plusieurs travaux, entre autres la douane et le portique où Maffei disposa les inscriptions lapidaires anciennes.

Le comte Charles Pellegrini, de Vérone, depuis maréchal au-

trichien, éleva beaucoup de fortifications à Vienne et dans la Hongrie. A Vicence, le goût tenait de Palladio, et l'on dirait d'un autre siècle Othon Calderari, excellent artiste s'il avait eu des occasions favorables. Le Vicentin Cerati, à Padoue, construisit l'observatoire et l'hôpital, outre qu'il embellit le Prato de la Vallée. Barthélemy Ferracina, fils d'un menuisier de Solagna, dans le Bassanais, ennuyé de manier la scie et de faire tourner la roue pour aiguiser les outils de son père, inventa des machines qui, mue par le vent, le remplaçaient dans cette tâche. Encouragé par le curé, il se mit à travailler le fer, et fit des montres avec d'ingénieuses bizarreries, de sorte que les nobles vénitiens l'employèrent à des œuvres plus importantes, comme de réparer le pont de Bassano, de protéger Trente contre la Fersina, sans parler d'autres travaux hydrauliques; il inventa la scie circulaire mue par l'eau, des machines à transporter de très-lourdes pierres, et d'autres engins, toujours au moyen de la pratique, car il ne pouvait donner raison de rien, ni même concevoir l'ensemble de l'œuvre avant d'y mettre la main, en disant qu'il apprenait tout dans le livre de la nature (1).

Le Romain Nicolas Zabaglio, menuisier aussi, devint, par son habileté dans la mécanique, architecte de Saint-Pierre, mais en conservant le désintéressement et la simplicité de son premier état; en effet, Benoît XIV lui ayant demandé ce qu'il désirait obtenir de lui, il répondit : « Quelques bouteilles de bon vin. » C'est à lui qu'on doit la machine avec laquelle on polit et l'on répare l'intérieur de la coupole de Saint-Pierre; il fit encore des escaliers et des ponts suspendus, ainsi que des véhicules que Jean Bottari a décrits. André Tirali, devenu également de maçon architecte, entendait bien la mécanique; il fit à Venise de lourdes constructions, mais moins incorrectes que celles qu'on voyait d'habitude, comme sont le palais Priuli à Canareggio, la loge des Théatins, l'escalier de Sagredo à Sainte-Sophie.

Le Florentin Ferdinand Fuga travailla beaucoup à Rome; à Naples, il employa trente ans dans la construction de la maison de refuge pour huit mille pauvres. Paoletti, qui s'efforça de ramener au style grec et romain, excita la surprise en transportant à Poggio Imperiale une voûte, peinte par Rosselli. Le Romain Camporese se corrigeait de son mauvais goût en étudiant les anciens;

(1) Peu de temps après, le Romain Pierre-Charles Anastasi, devenu aveugle à trente-deux ans, étudia la mécanique, fit des modèles de fortifications, et présenta des machines à l'Académie de Paris.

toutefois, il disait avec raison : « Si l'on enlève aux édifices baro-
« ques les zigzags, les cartouches, les ondulations, les moulures
« maniérées et autres débauches de l'art, qui a mieux fait parmi
« les modernes? » Il fournit le plan de la cathédrale de Genzano, et travailla au musée du Vatican, où sont principalement remarquables le vestibule et la salle de la *biga*; puis, durant l'occupation française, il fut employé à découvrir et à restaurer de grandioses antiquités, à dessiner la place Popolo avec le jardin contigu, et à diriger les fêtes impériales.

Joseph Piermarini, élève de Vanvitelli, vint à Milan pour diriger de grandioses constructions, comme le palais royal, les deux théâtres, et la villa royale de Monza avec un jardin anglais, chose nouvelle. Habile à triompher des obstacles et à se plier aux nécessités du terrain, il apercevait les défauts des ouvrages antérieurs, mais c'était avec peine qu'il parvenait à s'en affranchir; il tenait de la manière française par la correction sans grandeur et par les formes sans relief. 1734-1808.

Plus vigoureux et moins connu, Simon Cantoni, de Lugano, construisit dans le Milanais beaucoup d'églises et de palais; à Gênes, il fit la salle du grand conseil, qu'un incendie avait détruite en 1777, en substituant au plafond en bois une voûte sans clefs. 1736-1818.

Cette salle fut ornée par Joconde Albertolli, son compatriote, qui ressuscita la grâce des artistes du quinzième siècle, en décorant de stucs des églises et des palais de Florence, de Naples, de la Lombardie; il introduisit dans la nouvelle académie de Milan un goût correct d'ornements architectoniques, et publia une série d'exemples, gravée par Mercoli. A Milan, Augusti Gerli maudissait les cartouches et les ondulations, et, d'accord avec Joseph Levati, il combattit les préjugés. 1742-1838.

L'école de peinture lombarde avait péri; mais l'hôpital de Milan en conserve un monument singulier dans les portraits de ses bienfaiteurs; en effet, comme ils sont contemporains, ils retracent les modes véritables de l'époque et les vicissitudes de l'art, puisqu'il est permis de supposer qu'on choisissait toujours de bons pinceaux (1). Beaucoup de peintres comprirent le devoir du por-

(1) Ils sont au nombre de deux cent quarante, et la plupart représentent des individus dont on ne connaît que le nom et l'année de la mort, écrits au bas de la figure, qui est entière si le legs dépasse cent mille livres, à demi s'il est entre les cent et les cinquante; tous les deux ans, on les expose autour de la merveilleuse cour à portique de cet établissement, le plus grandiose qu'on ait ouvert aux hommes malades.

traitiste, qui est de transmettre dans l'effigie non soi-même, mais le personnage. On en conserve soixante-dix du dix-septième siècle, où cet usage commença, faits par Cairo, Pamphile et saint Augustin; en général, on trouve des couleurs sobres dans les habits, peu d'accessoires hors de la personne, et la tête est principalement étudiée. Les modes de Louis XIV font prédominer le théâtral, au point que la figure humaine se perd sous l'édifice d'une énorme perruque ou sous un amas de colifichets et de paniers. Les portraits du dix-huitième siècle offrent peu de chose à louer, excepté ceux de frère Victor Ghislandi de Galgario, peintre même inconnu à la Lombardie, et d'un certain Biondi, contemporain d'Appiani, qui en exécuta quelques-uns des meilleurs, à peine égalés par ceux de nos jours.

Jacques Traballesi, peintre florentin, acquit, en étudiant les anciens, une élégance spontanée, résultat de la noblesse d'expression, de l'harmonique et douce disposition des lignes, plus que des attitudes recherchées ou de la pompe des accessoires et de l'éclat des teintes. A Florence, il parut ressusciter Guido et les Carrache; puis, nommé professeur à Milan, il laissa beaucoup de travaux remarquables dans l'ensemble, bien qu'ils pèchent par les détails.

1754-1817. L'aimable André Appiani sortit également de Milan; reniant les procédés vicieux de ses contemporains dans les fresques de San-Celso, il associa la force à la grâce, la vivacité à la hardiesse. On vante les clairs-obscurs de ses tableaux qui reproduisent les batailles de Napoléon; se vouant au culte de cet empereur, il se jette dans le style académique et mythologique, devenu à la mode, pour représenter son apothéose dans la cour et la villa de Milan; mais il néglige le dessin, et la composition laisse beaucoup à désirer.

Plusieurs écrivains traitèrent de la théorie des arts, mais sans profondeur. Le Bolonais Jean-Pierre Zanotti, peintre de mérite, publia des *Avertissements* pour former un jeune homme à la peinture, et l'*Histoire de l'Académie Clémentine,* approuvée en 1708 par Clément XI, et organisée par Marsigli. Comme il arrive à quiconque parle des vivants, il mécontenta tous les artistes, les mauvais et les bons : les uns, par ses rares éloges; les autres, parce qu'il les confondait avec les premiers. Don Louis Crispi, fils du peintre *baroquesque* Joseph-Marie, dit l'Espagnol, dans la *Felsina pittrice* et d'autres ouvrages, scarifia les plaies de son temps avec une hardiesse qui ne pouvait lui être pardonnée. Le

chanoine Lazzarini de Pesaro, élève de l'école bolonaise, traita passablement de la peinture, et ses compositions reproduisirent fidèlement les usages de l'époque. Antoine-Marie Zanetti écrivit, avec de hardis jugements, l'histoire de la peinture vénitienne. Thomas Temanza, bon hydrauliste, et dont la Sainte Madeleine à Venise est l'un des meilleurs édifices du siècle, outre les *Vies des célèbres architectes et sculpteurs vénitiens du seizième siècle*, écrivit sur Vitruve et les antiquités de Rimini et de Venise. Il fut rudement flagellé par le frère Charles Lodoli, homme très-bizarre par son esprit et sa manière de vivre, cynique et provocateur, qui répudiait toute autorité pour invoquer exclusivement la raison; selon lui, les grands architectes avaient méconnu les bases d'un art dont le mérite est la solidité commode et ornée. Massari, dont il critiquait le dessin pour l'église de la Piété, en lui montrant qu'il était contraire à la logique, lui répondit : *Qui a jamais songé à faire entrer la logique dans l'architecture ?* Lodoli serait inconnu si le patricien André Memmo, son élève, n'avait pas publié quelques *Apologues* qu'il avait appris de sa bouche, et les *Éléments de l'architecture lodolienne*.

L'*Histoire de la peinture* de Lanzi plaît par une certaine limpidité; mais il fractionne la matière, et manque de cette pratique qui rend les jugements de Vasari, alors même qu'ils sont faux, hardis et instructifs (1); il n'a pas non plus cette finesse qui sait expliquer le talent d'un auteur en décrivant son caractère. Algarotti, dans son *Essai sur la peinture*, est superficiel comme dans le reste. Rezzonico et les autres écrivains qui ont traité des arts valent encore moins; idolâtres du beau idéal, ils ne savent répéter que des phrases de convention, et les meilleurs se bornent à recourir à la nature.

Le seigneur d'Agincourt, qui était venu à Rome pour y passer quelques jours, y resta cinquante ans, occupé à réhabiliter les arts du moyen âge, dont il écrivit l'histoire; mais on sent dans ses idées la regrettable petitesse qu'il donne à ses desseins; il ne respecte pas toujours la native simplicité des œuvres; dans le texte, il ressasse des idées d'école, et ne sait point regarder sous l'écorce pour y découvrir le sentiment et l'inspiration. Du reste, ce serait

(1) Lanzi à chaque instant reconnaît qu'il doit beaucoup au Bolonais Marcel Oretti, qui parcourut longtemps l'Italie pour recueillir des renseignements sur les peintures, et consulter galeries, tombeaux, inscriptions, archives, traditions; de tout cela il remplit cinquante-trois volumes, qui sont restés inédits, sauf quelques-uns qu'on a publiés.

trop exiger d'un siècle qui, réduisant tout à sa petite taille, était incapable de pénétrer dans l'esprit des temps, des lieux, des peuples divers, et ne pouvait dès lors en comprendre les sentiments ; en conséquence, il ne trouvait dans le moyen âge qu'ignorance, coutumes ridicules ou crimes.

Le Napolitain François Milizia (1) prononce avec une grande hardiesse des jugements d'un goût qui paraît indépendant et original à quiconque ignore qu'il copie les encyclopédistes, dont il adopte les tristes maximes, sans même se soucier d'en faire disparaître les contradictions. Au mot *Américaine*, il se moque de ceux qui croient aux grandioses constructions du Pérou, comme étant impossibles pour des gens dépourvus de machines, et pourtant il oublie cette exception à propos des Égyptiens; puis, au mot *Construire*, il dit : « Au Mexique et au Pérou les édifices étaient de grandes masses de pierres *bien* taillées, *bien* transportées de loin et *bien* jointes sans ciment. » Sans parler de ses lacunes à l'égard de travaux et d'artistes étrangers, il en oublie beaucoup de l'Italie même : par exemple, Rainaldo, qui éleva la façade de la cathédrale de Pise; Calendario, architecte peut-être ou sculpteur au moins du palais dogal de Venise; le Vicentin Formentone, auteur de la loge de Brescia; Longhena, grandiose architecte de Sainte-Marie-du-Salut et du palais Pesaro à Venise; le comte Alfieri, Piémontais, et les Milanais Omodei, Richini, Meda, Mangone, Bassi, Seregui (2); les architectes militaires piémontais Bertola, Devincenti, Pinto, même Marchi et Pacciotto d'Urbin. Passionné, violent, irrévérencieux, il adore Mengs et dénigre Michel-Ange; mais le blasphème qu'on lui a tant reproché, que la tête de Moïse ressemble à celle d'un bouc, il le prit à l'Anglais Reynolds, comme il en emprunte à divers auteurs beaucoup d'autres que l'on attribue à ses fantaisies licencieuses; aussi serions-nous curieux de savoir où il a puisé sa belle définition de la peinture : *L'Art de se rendre meilleur par la charmante représentation d'objets visibles au moyen de lignes et de couleurs* (3).

Le Turinois Joseph Baretti nous offre son fidèle pendant. Élevé d'une manière imparfaite, il écrivit des poésies dans le genre de Berni, qui ne valent pas mieux que celles de l'époque; bien que

(1) *Dictionnaire des beaux-arts. Mémoires des architectes.*

(2) Il dit que la cathédrale de Milan fut commencée en 1387, puis que des auteurs en attribuent le plan à Caporali, qu'il donne lui-même comme le maître d'Alessi, lequel vécut au seizième siècle. *A Pellegrino Pellegrini.*

(3) *De la manière de voir dans le arts du dessin.*

sa prose soit négligée, incorrecte, désordonnée, on la lit volontiers, parce que, sans prétention ni formes conventionnelles, sans les contre-forts, les remplissages et les hémistiches alors communs, elle est animée par le sentiment. Turin, la Lombardie et Venise n'offrant pas à son esprit inquiet assez d'aliment et d'occupation, il crut pouvoir mieux vivre et penser en Angleterre; il apprit si bien la langue qu'il put en compiler un dictionnaire, et même écrire en anglais une défense des Italiens. Il décrivit un voyage à travers le Portugal et l'Espagne avec des particularités assez triviales, et le publia en italien sous forme de lettres, mais avec des mutilations, puis il le fit paraître complet en anglais, et le public de l'Angleterre l'accueillit fort bien, parce qu'il mettait en scène les personnes et connaissait la langue du pays. Dans le *Fouet littéraire,* il se mit à fustiger, sous le nom d'Aristarque Écorche-bœufs, la foule des sots et des malheureux « qui s'en allaient griffonnant chaque jour des comédies impures, des tragédies stupides, des romans biscornus, des critiques puériles, des dissertations frivoles, de la prose et des vers de toute famille, sans le moindre fonds ni la moindre qualité qui pussent les rendre agréables ou instructifs pour les lecteurs et la patrie. »

Baretti avait un beau champ à défricher; mais uniquement occupé de la forme, il ne comprit pas l'importance de la hardiesse et de la sincérité dans l'art, et ne sut point à l'intuition sensée associer des sentiments élevés, un savoir solide, des vues larges et les fortifiantes inspirations du patriotisme. Peu instruit et, s'arrêtant à la forme, il méprise tout ce qui dépasse son intelligence; dans la philosophie française, il ne trouve que des futilités d'antichambre et de valet, au lieu d'en signaler les principes erronés ou les intentions bienveillantes; il ne croit à rien de ce qui est au-dessus de sa propre expérience, rapportant tout à lui-même sans distinguer les genres d'études ni les temps, et voulant faire passer tous les auteurs sous les fourches caudines de son sentiment personnel. Les grossièretés qu'il dit sur Dante ne le cèdent pas à celles de Bettinelli: Filicaïa pour ses sonnets à l'Italie, « est digne d'une bonne estafilade par derrière pour chaque vers; » parce que le docteur Bartoli a disserté sur le diptyque de Querini avec une longueur absurde, il discrédite l'érudition même sage et modérée, « les pots de l'Ombrie et les clous d'Herculanum ». Dans le livre *Des délits et des peines,* il ne voit qu'une « vilaine chose écrite d'une manière détestable »; Verri n'est à ses yeux qu'un pauvre savant, « qui a reçu de la nature une bonne paire de talons de

danseur, non une tête de politique ou de philosophe ». Il abuse de la raillérie contre des gens qui valent beaucoup plus que lui, comme Appiano Buonafede, qu'il traite de moine extravagant, gueux, sot arcade, sale porc. Haineux, méchant, rongé d'envie, il foule aux pieds quelques talents distingués, tandis qu'il exalte des auteurs très-médiocres; traînant aux gémonies Charles Goldoni, il fait de Charles Gozzi un génie à peine inférieur à Shakspeare.

Son caractère hargneux se manifeste jusque dans ses lettres familières et sa conversation : il cherche des adversaires pour lutter avec eux, et veut égratigner alors même qu'il caresse, épanchant pour des erreurs de goût une bile qui serait à peine tolérable pour des fautes de morale. Son excuse, qu'il voulait secouer l'apathie générale au moyen des sympathies et des antipathies, nous la trouvons mauvaise : quelques vérités opportunes, quoique répétées à satiété, comme celle des constructions directes; quelques attaques hardies contre des prejugés enracinés ne suffisent pas pour que l'on qualifie de bon critique l'écrivain qui mêle tant de faux au vrai. Sous l'impression douloureuse que laisse ce livre, nous aimons à répéter que les bouffonnes invectives de Barretti (1) et les étourderies de Milizia pouvaient bien ouvrir la voie à l'arrogant journalisme moderne; mais l'art ne put être purifié que par les écrivains qui étudiaient avec intelligence les meilleurs exemples et la nature de l'homme.

Les journaux d'alors étaient pauvrement rédigés; d'une critique étroite et sans passion, loin de remplir la noble tâche de faire descendre la science des hauteurs inaccessibles pour féconder le champ de la pratique, ils ne rendaient pas même compte des meilleures productions étrangères et nationales. On cite comme un modèle *le Café;* mais quelle pauvreté dans les idées et la manière de voir! quelle inexactitude de vérités au milieu de beaucoup d'éclairs de bons sens!

Le père Zaccaria, Vénitien, bibliothécaire de Modène, parmi les cent cinq ouvrages qu'il publia, au nombre desquels figurait un volume d'*Anecdotes* du moyen âge (1755), continua quelque

(1) Dans le *Tolondron* (mot qui signifie niais en espagnol) il dit : « Le besoin m'a toujours talonné, et je griffonnerai toujours à tort et à travers. C'est un miracle que j'aie pu gagner du pain et du fromage avec mes travaux indigestes, et de temps en temps quelque morceau de viande; ayant conscience de mes fautes, et même des énormes bévues que j'ai publiées, je voudrais, mais en vain sans doute, que chacune de mes pages fût au fond de la mer. »

temps une *Histoire littéraire;* dans ce travail, examinant les œuvres réunies sous des titres généraux qui paraissaient chaque année, il émet des jugements plutôt bienveillants, mais inspirés par l'esprit de coterie, par la personnalité, l'intérêt religieux. Il demandait avec une instance particulière qu'on lui envoyât les livres de Rome, du Royaume, de la Sicile : — C'est chose déplorable, disait-il, que, comme si nous étions séparés *toto orbe,* nous « soyons informés à peine, ou fort tard tout au plus, de tant de « livres très-utiles et très-estimables qui se publient dans ces par- « ties du pays. » Cette plainte, on la fait encore entendre même après un siècle. Il disait également : «Nos évêques n'ont pas cou- « tume de faire imprimer de livres, ce qui accroît la fausse opinion « qu'ils ne sont pas aussi savants que ceux de France (1).

La meilleure histoire littéraire est celle de Jérôme Tiraboschi, 1731-94. jésuite bergamasque, qui avait succédé à Muratori comme bibliothécaire ; érudit, très-laborieux, il avait un cœur excellent et les meilleures intentions. Des trois parties que requiert ce genre de travail, connaissance des écrivains, forme et matière de leurs ouvrages, jugement sur leur mérite, il traite suffisamment les deux premières, éclaircit des points obscurs, détermine des dates, restitue des ouvrages à leurs véritables auteurs, lit avec conscience ceux dont il parle, mais ne s'en inspire point. Il ne fait pas connaître leurs opinions, ni leur mérite relativement aux temps et aux autres écrivains; rarement il aventure un jugement personnel, citant beaucoup et décidant peu, comme il ne sait pas tenir le milieu entre les omissions inévitables dans les travaux d'ensemble et la prolixité des recherches spéciales. Il fractionne scolastiquement les sciences et les auteurs, confond le génie avec la médiocrité, et trouve les hommes tous grands, parce qu'un panégyriste, un éditeur, une épitaphe les présentent comme tels; en un mot, bien qu'il « voulut écrire sur la littérature, non sur les littérateurs d'Italie, » il atteignit un but diamétralement opposé à celui qu'il avait annoncé.

Un grand nombre d'écrivains le combattirent avec l'acrimonie la moins méritée; il se plaignit ingénument de ce mode d'attaque, et n'y répondit pas; souvent il reconnut ses erreurs, mais comme quelqu'un qui flotte entre deux opinions ou répute la meilleure la dernière qu'il entend. « Je regrette, écrivit-il une fois, de ne pouvoir répondre à leur politesse en leur donnant raison à

(1) *Histoire littéraire*, 1751, p. 104.

tous deux. » Son ouvrage sera toujours un trésor de matériaux ; mais il attend une intelligence qui soit capable d'y faire jaillir l'étincelle de la vie, et de l'examiner de cette hauteur d'où l'on saisit l'unité harmonique et la signification réelle des œuvres d'un auteur.

Parmi ses contradicteurs se trouvèrent quelques-uns des jésuites chassés d'Espagne, et qui, venus en Italie, y acquirent le droit de cité littéraire en écrivant sur des sujets indigènes et dans la langue du pays. Jean Andrès de Valence (1), dans l'*Origine et progrès de toute littérature*, hasarda des jugements qui s'écartaient de la route battue, et fit connaître les Arabes, qu'il idolâtrait ; mais à la fin de ces volumes fatigants il se trouve qu'on a peu profité, parce qu'il ne fournit pas au lecteur, à l'aide d'exemples, le moyen de juger par lui-même. Antérieurement, Hyacinthe Gimma, de Bari, avait conçu le plan d'une encyclopédie de toutes les sciences ; l'ayant commencée le jour de Saint-Thomas, il la termina en trois ans, mais ne put trouver un éditeur pour l'imprimer. Avant Tiraboschi, il donna une idée de l'*Histoire littéraire de l'Italie* (1723) jusqu'à son époque ; prolixe et rempli de digressions, il revendique pour les Italiens un grand nombre de découvertes.

1717-65. Jean-Marie Mazzuchelli, de Brescia, entreprit un dictionnaire des hommes de lettres, anciens et modernes, de l'Italie. Il ne termina que l'A et le B, et chacun de ses articles peut être considéré comme complet ; mais à cause de l'ordre alphabétique, il isole l'homme de ses contemporains, ne s'étend pas dans ses jugements, et s'arrête sur les détails biographiques au lieu de donner une idée des ouvrages. Dans la *Série des textes de langue*, Poggiali offre des renseignements exacts, mais non l'esprit du livre et de l'auteur.

1695-1756. Xavier Quadrio fit l'*Histoire et raison de toute poésie*, qu'il définit « science des choses humaines et divines, exposée au peuple en images, exprimée avec des mots associés métriquement » ; il donne pour règles l'autorité, l'usage et la raison (2). Muratori,

(1) Il vécut ensuite à Parme. François II le chargea, en 1799, de réorganiser l'université de Pavie ; puis, au rétablissement des jésuites à Naples, il passa dans cette ville (1804), et fut nommé conservateur de la bibliothèque royale.

(2) Il faut placer sur la même ligne Barnabé Vacrini, qui fit les *Écrivains de Bergame ;* Agostini, les *Écrivains vénitiens ;* Fantuzzi, les *Écrivains bolonais ;* l'abbé Paul Ginanni, les *Écrivains de Ravenne*, outre *La Famille Alidosi ;* Tassi, les *Artistes bergamasques*...

dans la *Parfaite poésie*, avait déjà effleuré ce sujet; mais là où ce dernier considère la cause efficiente de la poésie, Quadrio s'arrête au sujet : celui-là prévaut dans la théorie; celui-ci, dans les fines observations sur la forme et dans l'érudition, bien qu'elle soit souvent erronée.

Le père Irénée Affò, de Bussetto, sans parler d'un grand nombre 1741-97.
de poésies et des *Mémoires de Guastalla* rédigés avec beaucoup de critique et un style négligé, écrivit les *Mémoires des littérateurs parmesans*, continués par Pezzana, qui les compléta richement; homme bilieux, la passion l'égare souvent dans ses jugements. Un excellent morceau d'érudition est la Vie d'Ambroise camaldule, dans laquelle l'abbé Laurent Méhus éclaircit l'âge de la renaissance.

Monseigneur Juste Fontanini, du Frioul, champion des droits 1666-1736.
pontificaux au point de mériter la désapprobation de Rome, donna l'*Histoire de l'éloquence italienne*, d'érudition plus apparente que solide par les jugements; il fut combattu par divers écrivains : Muratori défendit contre lui les hommes de lettres modenais; Maffei, ceux de Vérone, et Barotti, commentateur de l'Arioste et de Tassoni, ceux de Ferrare.

Le Vénitien Apostolo Zeno, aidé par son frère, par Maffei, Val- 1668-1750.
lisnieri et d'autres, rédigea longtemps le Journal des gens de lettres; il corrigea et compléta l'ouvrage de Vossius *De historicis latinis*, et conçut le premier l'idée d'un recueil des chroniqueurs italiens, qu'il abandonna ensuite quand il apprit que Muratori s'en occupait. Voyant que Fontanini, auquel il avait fourni des matériaux, ne lui rendait pas justice, il se mit à flageller ce critique mordant en le convainquant de vanité présomptueuse par une infinité de notes et de suppléments.

Marc Foscarini, après avoir rempli des missions honorables, fut 1632-92.
nommé président de l'université de Padoue, gardien de la bibliothèque, puis procurateur de Saint-Marc, enfin doge, dignité que la mort ne lui permit d'exercer qu'une année. Son ouvrage de la *Littérature vénitienne*, qu'il n'acheva point, abonde en documents nouveaux, et se distingue par la critique ainsi que par un style plus élégant que celui des écrivains d'alors. Tartarotti en ayant préparé une critique, non-seulement Foscarini en fit prohiber l'impression par la censure vénitienne, mais il obtint que Marie-Thérèse enjoignît à la haute chambre du Tyrol de la suspendre. Dans ses ambassades près des cours étrangères, il donna des renseignements sur leur politique et fit des rapports sensés sur cha-

cune d'elles. Son *Histoire secrète de Charles VI* est surtout curieuse; « elle a pour but, dit-il, de démontrer les désordres nés dans cette cour par l'introduction d'un gouvernement d'Espagnols, dont un grand nombre fut amené à Vienne par l'empereur, qui en forma le conseil d'Italie, en secourant les autres par des pensions et différentes largesses; de là, dans la cour, les animosités entre les deux factions espagnole et allemande, la corruption, les profusions, les désordres dans l'administration des finances et autres vices qui altérèrent beaucoup le gouvernement et affaiblirent les forces de la maison d'Autriche; en effet, au début de la guerre de 1733, occasionnée par la mort du roi Auguste, la puissance autrichienne ne soutint pas à beaucoup près l'opinion de supériorité qu'avaient conçue d'elle toutes les cours, auxquelles n'étaient pas suffisamment connues les plaies qui l'avaient minée à l'intérieur (1) ».

1675-1755. Scipion Maffei, l'un des littérateurs les plus distingués du siècle, surpasse tous les auteurs précédents; dans la *Vérone illustrée*, il s'élève des faits étroits du municipe à des considérations générales, et s'exprime d'une manière fort nouvelle pour son temps sur les problèmes capitaux du moyen âge. D'après les ordres de Victor-Amédée II, il recueillit des inscriptions et des monuments pour les portiques de l'université de Turin; par son *Histoire diplomatique*, il prépara une introduction à l'art critique. Giorgi, Lazzarini, Piazzoni, Bartelli, et surtout Sambuca, qui écrivit de gros volumes à ce sujet, prirent part à sa dispute avec le chanoine Paul Gagliardini, de Brescia, sur les confins du Bergamasque. Son histoire de la *Grâce divine* lui aliéna les jansénistes. Le père Concina voulait le signaler comme hérétique pour son traité des *Théâtres anciens et modernes ;* mais Benoît XIV écrivit « qu'on ne « devait point abolir les théâtres, sauf à faire en sorte que les représentations fussent autant que possible honnêtes et chastes ».

Il attaqua les erreurs vulgaires de la magie et les erreurs aristocratiques de la chevalerie, faisant servir l'érudition à la passion du bien; mais Tartarotti, qui avait écrit contre les réunions nocturnes des sorcières, scandalisé de le voir nier la magie, l'accusa d'incrédulité; le monde littéraire et théologique intervint dans la querelle, et quatorze écrivains défendirent la magie, qui ne fut combattue que par quatre champions : parmi ces derniers, Frisi en fit un sujet de thèse pour le collége des Barnabites de Milan;

(1) *Archives historiques*, vol. v, p. 17.

Carli démontra l'origine et la fausseté des doctrines magiques et des sorcelleries; Grimaldi discuta sur la magie naturelle, artificielle et diabolique. En résumé, Maffei écrivit sur tout, sut beaucoup et croyait savoir davantage; une dame à laquelle il demandait ce qu'elle donnerait pour savoir autant que lui répondit à sa question : *Je donnerais plus pour savoir ce que vous ne savez pas* (1).

En général, les histoires de ce siècle ne sont pas une philosophie appliquée; mais, froides, pâles, sans pénétration et sans art, elles passent d'un âge à un autre toujours avec les mêmes couleurs, et souvent usurpent une réputation d'exactitude grâce à leur ton de gravité. Dans l'*Histoire civile de la Sicile*, dans l'*Introduction à l'étude du droit public*, et dans les *Observations*, Gregorio fit marcher de pair la critique et l'érudition. La partialité se fait sentir dans les *Vicissitudes de la culture des Deux-Siciles* de Napoli Signorelli. Placide Troïlo, abbé du Sagittario, couvent cistercien en Calabre, ayant publié un livre contraire aux immunités de ce monastère, en fut expulsé, et dut se réfugier dans un autre, où il s'adonna à la piété et à l'étude; il compila une volumineuse *Histoire générale de Naples*, confuse et négligée. Le Napolitain François Gatrille supposa des documents et des chroniques pour rivaliser avec Muratori.

Parmi le grand nombre d'écrivains qui s'occupèrent d'histoires particulières, la plupart se bornaient à recueillir avec patience des documents, des inscriptions et des actes publics (2). Ange Fumagalli puisa de précieux documents dans les archives de son monastère de Saint-Ambroise à Milan, et donna les *Dissertations*

(1) Il écrivit dans les *Observations littéraires*, tome IV, art. 2e : « Si quelque nouveau venu paraît sur la scène, il semble qu'il ne croit pas s'être distingué et signalé suffisamment lorsque, par quelque trait direct et indirect, il ne s'est pas mis à m'attaquer et à me faire de la peine... Voilà ce que gagne en Italie quiconque sacrifie sa vie et ses facultés pour cultiver les lettres et les faire avancer, bien qu'il n'ait eu d'autre but que son plaisir et le bien des autres. »

(2) Giulini pour Milan, Frisi pour Monza, Rossi pour l'église d'Aquilée, Da Borgo pour Pise, Tiraboschi pour Modène, pour les princes d'Este et les frères Humiliés; Paciaudi pour les États de Parme, Bandini pour Florence; Jean-Baptiste Biancolini, musicien et marchand, pour Vérone; Baruffaldi pour Ferrare, Pellegrini pour les princes Longbards, le père Augustin dal Pozzo pour les sept Communes; pour Asti, Séraphin Grassi, auteur des *Baisers*, poésies lubriques à la manière de Casti, qu'il égalait en vilenie; Lucio Doglioni pour Bellune, sa patrie. A Bassano, on compila un dictionnaire biographique, fondé sur celui de Chaudon, avec de bonnes additions.

longbardes-milanaises, outre une *Diplomatique*, certainement imparfaite, mais qu'on n'a point dépassée jusqu'à présent. Canciani publia les *Lois des barbares*, sans s'assurer de leur authenticité; le Lucquois don Sébastien Paoli, le *Recueil diplomatique de l'ordre de Malte*; Mittarelli et Costadoni, les *Actes des camaldules*, et Tiraboschi ceux des *Humiliés*.

Flaminio Correr, patricien d'une vertu sévère, écrivit sur l'histoire ecclésiastique des pays vénitiens; étant membre du conseil des Dix et des Trois, il faisait brûler rigoureusement les marchandises prohibées, bien qu'elles appartinssent à ses amis, auxquels il envoyait ensuite des cadeaux pour montrer que le devoir du magistrat n'altérait point sa bienveillance; il destinait aux pauvres et aux églises les amendes pécuniaires, souvent même les marchandises confisquées; zélé pour le culte, il fit réédifier plusieurs églises, et nommément les façades de Saint-Roch et de la Charité. Dans le principe, les églises et les confréries hésitèrent à lui communiquer les documents, dans la crainte qu'il ne voulût diminuer leurs priviléges; puis elles finirent par les lui prodiguer, et Correr en forma une collection très-riche, corrigeant une foule d'erreurs, éclaircissant beaucoup de doutes par des documents authentiques, précieux et bien transcrits. Le numismate Brunacci écrivit sur l'église de Padoue.

Joseph Vernazza d'Alba, philologue habile, versé dans l'épigraphie et les généalogies, fit beaucoup de recherches spéciales, surtout sur la typographie. Philippe Argellati, outre qu'il surveilla l'édition du recueil de Muratori, compila la *Bibliotheca scriptorum mediolanensium*, travail de pure patience et qui n'est pas complet. On dit qu'il avait pillé Jean-André Irico de Trino, son collègue à la bibliothèque Ambroisienne : de même, Beccaria fut accusé de s'être fait le plagiaire de Verri; Foscarini, de Gozzi; Denina, de l'Abbé Costa d'Arignano; on dit encore que Frugoni avait vendu au cardinal Bentivoglio la *Traduction de Stace*, et que Savioli n'était que l'éditeur des *Amours*, composés par Ange Bota, ce qu'ensuite on répéta de Monti pour la *Bassvilliana* : dernier refuge de l'envie quand elle ne peut nier le mérite.

D'autres voulurent tirer des documents certains principes et un récit coordonné, comme le firent Verci pour les Ezzelins et la marche Trévisane; pour Milan, Pierre Verri, qui sacrifia le récit à la démonstration de théories préconçues; Joseph Rovelli pour Côme, en portant ses regards, dans les discours préliminaires, sur la condition de l'Italie; le chanoine Lupo, qui, dans le préam-

bule du *Recueil diplomatique de Bergame*, annonçait des vérités qui ont été adoptées depuis. Outre les histoires officielles de Venise, nous avons une faible histoire de son commerce par Charles-Antoine Marini, de Brescia. Jacques Filiasi, dans les *Veneti primi e secondi*, donne à l'appui de son travail des observations géographiques et naturelles, auxquelles il en ajoute d'autres sur le commerce et les arts (1). Jean-Baptiste Fanucci, avocat florentin, donna l'histoire des *Trois peuples maritimes*, peu réfléchie et mal écrite.

L'histoire contemporaine ne stimula point les intelligences. Le marquis François Ottieri, de Florence, page de Cosme III, à la cour duquel il put connaître Redi, Viviani, Magliabecchi et d'autres écrivains célèbres, parcourut l'Europe; s'étant fixé à Rome, « où l'on parle avec une plus grande liberté qu'ailleurs de toute personne, sans excepter les fonctionnaires du gouvernement, et même du gouvernement, ce qu'on punirait dans un autre pays comme un grave délit, » il retraça les guerres suscitées en Europe, et particulièrement en Italie à l'occasion de la succession espagnole. Il les lisait aux prélats Fontanini, Passionei, Bottoni, qui lui donnaient des conseils; toutefois, à peine le premier volume eut-il paru qu'on la mit à l'Index; Benoît XIII fit lever l'interdiction, et Ottieri continua son travail, mais sans le publier. Outre l'inconvénient d'une froideur qui dégoûte, l'ignorance de l'art de la guerre le fit oublier d'autant plus vite qu'une foule de stratéges français décrivirent les batailles (2).

Des écrivains voulurent encore employer l'histoire comme une arme et une allusion. François Settimani fit imprimer à Cologne celles de Varchi et de Nardi, et dénigra systématiquement les Médicis, surtout dans une scandaleuse chronique de leurs vertus et de leurs vices, restée inédite; banni de la Toscane, il demanda, en 1744, après trente ans d'exil, à y retourner. Le grand-duc Léopold chargea le Volterran Riguccio Galluzzi, son conseiller

(1) Ce fut Filiasi qui indiqua à Tiraboschi le voyage d'Abyssinie du père Lobo, voyage démontrant que les jésuites avant 1728 avaient découvert les sources du Nil, et que Bruce n'avait fait que le copier. Ainsi Tiraboschi put réfuter le Milanais Louis Bossi, qui avait taxé les jésuites d'imposture.

(2) Après avoir exposé les raisons pour lesquelles il doit être impartial et bien informé, il dit au lecteur : « Remercie-moi du moins de ce que, malgré mes « épineuses affaires domestiques et l'obligation de figurer dans l'antichambre « pontificale et de remplir ma charge (d'écuyer), je me suis souvent privé du « repos de la nuit et d'autres récréations du jour afin de pouvoir écrire péni- « blement et par lambeaux, selon qu'il m'a été permis, la présente histoire. »

d'État et archiviste, de raconter l'ère médicéenne, surtout dans le but de trouver en faveur de la principauté des arguments contre la cour romaine ; il traita richement ce beau sujet, mais dans un style négligé, avec une exactitude incertaine et d'évidentes personnalités, outre qu'il prétendait être cru sans fournir les preuves, et se plaisait aux divagations déclamatoires alors à la mode (1).

L'*Histoire de la Toscane* de Laurent Pignotti de Val d'Arno,
1739-1812. professeur de physiqne à l'université de Pavie, est un ouvrage médiocre, qui n'ajoute rien aux connaissances ; néanmoins, dans son style décoloré, l'auteur est rempli de locutions françaises et anglaises. Il commence pauvrement aux Étrusques ; puis, à travers la liberté, dans laquelle il déteste toujours la *canaille,* il arrive aux Médicis, qu'il exalte pour avoir rétabli l'ordre ; partout, il mêle des idées constitutionnelles qu'il avait puisées dans ses fréquentes conversations avec des Anglais, idées qui lui inspirèrent ses conseils à Tavanti et à Neri ; le premier, il célébra Paoli d'une manière qui n'était pas indigne de Filicaïa.

Aucun écrivain ne nous a laissé le récit de la seconde moitié du siècle ; aucun n'a décrit la domination des princes lorrains et le rajeunissement de la Lombardie, car on peut à peine citer les Vies de Joseph II et de Pie VI par Beccatini ; ceux qui publièrent quelques nouveautés les avaient empruntées aux encyclopédistes. Melchior Delfico de Teramo, en recherchant le *Véritable caractère de la jurisprudence romaine,* substitue le dénigrement à l'admiration d'école pour le grand peuple, dans lequel il voit l'oppresseur des libertés nationales et l'auteur de lois qui ont transmis aux modernes le despotisme et l'intolérance ; à propos des antiquités d'Adria Picena, il soutient que la civilisation italique est indigène, qu'elle fleurit dès la plus haute antiquité, et que les Tyrrhènes et les Pélasges ne formaient qu'un seul peuple. Dans la préface de l'*Histoire de saint Marin* (1805), il déclare ne point partager « l'opinion de ceux qui regardent l'histoire comme une source de bons exemples pour la vie et de sagesse civile ; bien

(1) Voici le commencement : « L'ouvrage qui paraît au jour a pour objet de « comprendre les faits du grand-duché non moins que ceux de la maison Médicis ; c'est pourquoi la méthode adoptée a paru la plus convenable pour réunir en un seul point de vue ce qui, étant placé séparément, aurait peut-être « interrompu la série des événements... Et comme le public, auquel sont fermées les archives (Médicéennes), n'aurait pu vérifier les documents, l'auteur « a cru superflu de couvrir les marges de ce livre des inutiles indications d'armoires, de rayons et de registres ; mais il se réserve de les publier exactement dans le cas où il naîtrait quelque doute sur leur authenticité. »

plus, il lui semble qu'elle est contraire aux heureux progrès de la morale, en nous faisant toujours voir les annales de la vertu en disproportion avec les volumineux journaux du vice et de l'erreur. » Cette thèse, il la développe ensuite dans les *Pensées sur l'incertitude et l'inutilité de l'histoire*, où il répète les objections de l'école encyclopédiste contre cette science. L'*Essai sur l'art historique* de Galiani Napione reproduit les idées des écrivains français, notamment de Rapin, de d'Alembert et de Hénault.

Aurelio Bertola de Rimini se lia d'amitié en Allemagne avec Gessner, dont il traduisit les idylles; il publia un essai sur la littérature allemande, très-ignorée parmi les Italiens, une description des bords du Rhin, de bonnes petites fables, et des poésies lyriques où il trouva le moyen d'être élégant et obscène. Sous le titre présompteux de *Philosophie de l'histoire*, il rabaisse les Anglais et les Français, pour affirmer que les méthodes les plus sûres sont celles des Italiens, et pourtant il se dispense de les définir et de les employer : dans le premier livre, il traite des causes; dans le second, des moyens; dans le troisième, des effets. Or, il appelle causes les climats, les institutions, les religions, les gouvernements, les mœurs, la politique; ce sont des amplifications sur les thèmes connus de Machiavel, de Bodin et de Montesquieu. Les moyens sont d'autres causes secondaires, comme les guerres, le commerce, les arts, les sciences, les caractères, toutes choses qui viennent pêle-mêle et servent de titre à de petits chapitres composés de vagues réflexions. Dans les cinq chapitres de l'*Analyse des effets*, il examine les révolutions et les ruines. Il termine en proclamant la perfection actuelle des systèmes politiques, qui garantit désormais les peuples contre tout bouleversement; selon lui, il reste peu de réformes à opérer, et ces réformes s'accompliront paisiblement; mais, quant à une révolution, l'*Europe n'a plus à la redouter*. C'était en l'année 1787 que Bertola s'exprimait ainsi.

1753-98.

Parmi les meilleurs historiens du siècle figure avec Bettinelli, déjà nommé, Charles Denina de Revello dans le Piémont; ayant critiqué dans une comédie l'enseignement des jésuites, il fut expulsé de sa chaire, ce qui le mit en réputation. *Les Révolutions d'Allemagne* et les *Vicissitudes de la littérature* sont de médiocres travaux; mais, dans les *Révolutions d'Italie*, il donna la première histoire complète du pays; néanmoins, quoiqu'elle soit mal racontée et pleine de digressions, elle est exacte dans les faits, offre assez de pénétration dans la manière d'envisager les causes

1731-1813.

et leurs conséquences; en outre, elle est moins philosophique et plus religieuse que ne le comportait la mode.

Nous nous sommes suffisamment étendu sur ces écrivains pour mettre en évidence combien peu ils soignaient la langue ; les Toscans eux-mêmes ne connaissaient pas la valeur de l'idiome parlé. La Crusca sommeillait; la nouvelle édition surveillée par Bottari ne différa des précédentes que par des additions. Quelques écrivains continuaient à glaner dans les classiques, manière frivole et facile de produire une inerte opulence; dans ce genre de travail, il faut distinguer les *Mots italiens non enregistrés par la Crusca* du Vénitien Bergantini, modèle et mine des modernes, dont quelques-uns ont reproduit le paradoxe de Bastero, que la langue italienne dérive de la provençale. Le Niçois Alberti de Villanova conçut l'idée d'un dictionnaire, où trouveraient place les mots de sciences et d'arts, usuellement employés; il réussit moins mal, parce qu'il travailla seul. Rabbi compila les *Synonymes et adjectifs italiens*. Manni s'occupa toute sa vie de transcrire et d'annoter des classiques.

Rebutées par les incertitudes que fait naître l'usage d'une langue dans laquelle on ne pense pas, un grand nombre de personnes d'intelligence et de savoir écrivaient en dialecte; peut-être fut-il écrit dans tous ceux de l'Italie, mais plus heureusement dans le sicilien, qui possède un véritable poëte en Meli. Là où l'on trouve si peu de forces nationales, pourquoi les dissiper en tentatives au moins inutiles?

Quant aux étrangers qui faisaient usage de l'italien, nous n'en citerons aucun, car le français lui avait été préféré; toutefois, la langue italienne était encore cultivée au dehors: Paul Rolli imprimait en Angleterre des auteurs de la Péninsule, ce que faisait encore Baretti, qui se plaint des sottises que les Italiens reproduisaient dans ce pays; Annibal Antonini, de Salerne, fit paraître à Paris un dictionnaire, une grammaire et plusieurs éditions de classiques; Ludovic Bianconi, philosophe et médecin bolonais, commença à Augsbourg, en 1718, un journal français, *Nouveautés littéraires d'Italie*, et plusieurs Italiens, des Piémontais surtout, écrivaient en français.

Du reste, d'une part, on prétendait que la pureté consistait entièrement dans les mots passés au crible, et de l'autre on contestait au plus beau dialecte le privilége de langue nationale. Quelques écrivains étaient donc pédants, comme Corticelli, Amenta, Biscioni, Gagliardi, Buongiuoco, Branda, le Tyrolien Vannetti, le

père Alexandre Bandiera ; proposant Boccace et lui-même comme les uniques modèles du beau style, ce dernier prétendit embellir Segneri, et démontrer qu'il aurait dû substituer à sa noble facilité des phrases languissantes et des périodes contournées. D'autres, comme la plupart des Lombards, les traducteurs et les écrivains de sciences, adoptaient la forme *libertine;* leur règle unique était l'usage, mais chacun d'eux le tirait de son pays, du langage hybride de la société élevée à la française ; ils répétaient : *des choses, des choses*, comme si les choses pouvaient se dire sans les mots.

Le comte Jean-François Napione, homme érudit s'il en fut, 1748-1830.
dans *l'Usage et les qualités de la langue italienne*, détourna les Piémontais, ses compatriotes, d'écrire en latin et en français, en dictant des règles qui parurent relâchées à Cesari, trop rigoureuses à Cesarotti, professeur de Padoue. Ce dernier voulut 1730-1808.
réduire sa mauvaise pratique en théorie dans l'*Essai sur la philosophie des langues*, où il applique à l'italien les doctrines de Dumarsais et du président de Brosses ; il s'élève donc au-dessus de la tourbe des grammairiens pour considérer le langage dans ses rapports avec le savoir général : combattant ceux qui croient l'italien mort, il veut qu'on le rajeunisse comme on le fait des autres connaissances, en admettant les expressions et les formes des étrangers ; mais, pour éviter l'abus de l'innovation, il demande qu'elle soit réglée par une assemblée d'hommes instruits : conseils désastreux et remède misérable.

Cesarotti nous présente une autre physionomie des littérateurs d'alors ; il est compté parmi les novateurs, parce qu'il osa entrer en lutte avec les écrivains les plus célèbres, et se crut triomphant. Avec une instruction variée et la connaissance de plusieurs langues, il introduisit le goût français dans les cercles vénitiens, séduits par la facile culture des Parisiens, et se fit chef d'école en imitant. Il rédigea des rapports académiques sans être ennuyeux, et jugea avec goût ses contemporains ; mais, insensible aux beautés naïves et viriles d'une littérature primitive, il traduisit Démosthène en l'habillant à la moderne, en le gâtant par une affectation pédantesque, lui qui pourtant la détestait. Non content d'avoir revêtu d'une poésie fastueuse l'athlétique nudité d'Homère en le traduisant, il voulut le refaire dans une *Mort d'Hector*, où il réduit le Méonide aux proportions que voudraient lui imposer les écoles (1) ; l'envisageant du côté le moins philosophique, c'est-

(1) Le Padouan Paul Brazzolo, idolâtre d'Homère, qu'il traduisit onze fois

à-dire ne concevant la civilisation que dans le raffinement, il se permet des critiques frivoles, amortit la vigueur du poëte et mutile ses sublimes hardiesses; il rend les dieux plus dignes, les hommes plus raisonnables, et substitue la politesse à l'éloquence, l'étiquette à l'imagination; aussi, exposa-t-on à Rome la caricature d'un Homère vêtu à la française, avec un habit galonné, des souliers à pointe, une grande perruque, deux longues pendeloques de montre, et l'*Iliade italienne* à la main. Quiconque veut juger les grands maîtres doit oublier certaines formes vieillies, et considérer le véritable côté humain, la révélation de notre nature; car un péché contre les convenances historiques ou ethnographiques est véniel, tandis qu'il est mortel s'il répugne au caractère et au cœur humain.

Cesarotti réussit mieux avec Ossian, poëte calédonien contemporain de Caracalla, dont Macpherson prétendait avoir recueilli les rapsodies de la bouche des montagnards; le siècle qui refusait de croire à l'Évangile, accepta ces rapsodies et les jugea égales, sinon supérieures à celles d'Homère et d'Isaïe. Cesarotti, en le traduisant, pouvait se donner carrière impunément, et orner à sa manière les médiocrités de l'Écossais; les étrangers eux-mêmes avouent qu'il vaut mieux dans la version de l'auteur italien, qui multiplie les comparaisons entre le barde calédonien et Homère, en accordant presque toujours la palme au premier. L'Italie en raffola, et ses poëtes, tournant le dos à l'Olympe, à l'Hymen et aux Grâces, ne chantèrent plus désormais que des brouillards, des ombres, des sapins, de fantastiques mélancolies et des harpes agitées par le vent.

Ce fait rappelle les moqueries que préparait Joseph Gadès aux admirateurs des classiques, en improvisant des dessins dans tous les genres du style qu'on lui demandait, et que les hommes intelligents prenaient pour des œuvres de Raphaël et de Michel-Ange. Casanova, élève de Mengs, fit également accepter par Winckelman deux de ses tableaux, comme découverts dans les environs de Rome; cet archéologue les acheta comme des trésors antiques, et les décrivit pompeusement dans son histoire. Charles III fit arrêter comme voleur un individu qui vendait des peintures d'Herculanum, admirées par les antiquaires et payées largement par les Anglais; mais le supposé voleur prouva qu'elles étaient son ou-

sans se contenter de l'harmonie de ses vers comparés à ceux du Méonide, donna d'abord des conseils à Cesarotti, puis devint son ennemi quand il vit le sacrilége de la *Mort d'Hector* ; enfin, il se tua un Homère à ses côtés.

vrage, et en fit de semblables dans sa prison. O adorateurs de l'antique !

Gsspard Gozzi, comte vénitien, fut un écrivain distingué; fils de la poétesse Angela Tiepolo, frère du poëte Charles, avec des sœurs qui cultivaient la poésie, il vivait dans un « hôpital de poëtes, » au milieu des soucis domestiques, qui s'accrurent quand il « eut appris de Pétrarque à devenir amoureux;... séduit par une aimable abstraction poétique (1), » il épousa une Bargagli, laquelle obtint pour unique dot des champs d'Arcadie et le nom d'Irminde Parthénide; enseignant à ses filles à faire des vers, elle aidait son mari à composer et à traduire, mais négligeait les soins du ménage. Gaspard fut donc obligé de faire à la hâte une infinité de traductions inégales, et mit son nom sur des travaux d'écrivains novices; c'est ainsi qu'il gaspillait une puissance poétique, qui ne le cédait à celle de personne, comme il le montra dans les *Sermons*. Avec un visage long, pâle, disgracieux, mais un air ingénu, des yeux inertes et pourtant exprimant l'intelligence, il regardait, riait, et c'est dans le genre plaisant qu'il rédigea l'*Observateur,* série d'articles pleins de vivacité, qui chatouillent l'oreille, mais laissent l'âme vide; il ne retrace pas même les derniers temps de cette république, dissipant son esprit en petites nouvelles, en récits décolorés de friponneries générales. Le même caractère se manifeste dans ses autres travaux, en très-grand nombre, sauf que la langue en est plus correcte, le style plus sobre et plus régulier; en effet, il déclamait contre les poëtes qui, ne pouvant souffrir aucune règle, avaient réduit l'art à un tube de bronze appliqué à un soufflet, de manière à produire un grand bruit; il rappelait à la simplicité. 1713-86.

L'académie des Granelleschi s'était proposé de corriger le mauvais goût par des railleries grossières; à cet effet, elle faisait une guerre acharnée à Chiari, à Goldoni, aux vers martelliens, à l'affectation mystérieuse, si bien qu'elle ravivait un peu l'amour du toscan, du naturel, de la vivacité. Les fables, dans la texture et l'exposition, ont absolument besoin de naturel, et parfois on le trouve dans celles de Pignotti, qui offrent souvent encore de la couleur et de la grâce; mais, quoique Toscan, il manque d'atticisme; puis, il donne dans le nouveau et le goût français, emploie l'épigramme et la satire au lieu de la bonhomie, outre une longueur fatigante, la surabondance des épithètes et la

(1) CHARLES GOZZI, *Mémoires inutiles*.

monotonie des mètres. Les fables de Bertola sont plus simples et moins élégantes.

1721-1802. Jean-Baptiste Casti de Montefiascone fit les *Animaux parlants*, imitation d'imitation, travail fastidieux comme doit l'être une fable de vingt-sept chants, avec une politique vulgaire et un style d'improvisateur. Telle est notre opinion, bien qu'il soit de mode de l'admirer. Prêtre sans vergogne, il colportait en tous lieux des nouvelles de lupanar (1), des drames joyeux et pleins de vivacité, de très-faibles poésies lyriques, avec un *Poëme tartare*, qui pique la curiosité par ses allusions aux galanteries et aux intrigues de Catherine de Russie. Cependant, il plut beaucoup à Joseph II, qui lui faisait chansonner le pauvre roi de Suède sous le nom du roi Théodore, et composer un drame dont il avait lui-même écrit la musique à l'avance; cet empereur souffrait même qu'il le tournât en dérision (*La musique d'abord, puis les paroles*), ou bien riait avec lui aux dépens de la czarine. Si parfois il trouvait la moquerie excessive, il lui donnait trois cents hongrois pour qu'il allât faire un voyage; mais il ne tardait pas à lui permettre de revenir; enfin, il voulut qu'il succédât, comme poëte de cour, au très-correct Métastase (2). Le ministre Kaunitz le donna pour compagnon à son fils dans un voyage en Europe, et Casti fut caressé par ceux pour qui la littérature est un passe-temps, et l'homme de lettres un bouffon. Admis dans les sociétés et les cours

(1) S'il est permis de ramasser dans ce bourbier quelques bonnes pensées, nous citerons cette strophe :

Dall'Istro, della Senna, dall'Ibero
Rivali armati in sanguinosa giostra
Scendon d'Italia a contrastar l'impero,
Ond'ella sempre al vincitor si prostra,
Dannata a sofferir giogo straniero.
E se osassero dir, L'Italia è nostra,
I natii naturali abitatori
Riguardati sarien quai traditori.

« Des rivaux armés pour une lutte sanglante descendent de l'Ister, de la Seine et de l'Hèbre pour se disputer l'empire de l'Italie qui, condamnée à subir le joug étranger, se prosterne toujours devant le vainqueur. Et s'ils osaient dire, l'Italie est à nous, les habitants indigènes seraient regardés comme des traîtres. »

(2) Le premier poëte césaréen à Vienne fut Silvio Stampiglia, qui eut pour successeur Apostolo Zeno avec quatre mille florins. Métastase en eut trois mille; après sa mort, du Ponte et Garnera se disputèrent ce titre; Casti l'obtint de Joseph II avec deux mille florins; il eut pour successeur le Parmesan Clément Bondi, qui avait suivi l'archiduc de Milan à Vienne, où il vécut jusqu'en 1821; cette charge finit avec lui.

de tous les pays, dans chacune d'elles, il raillait les autres, de telle sorte que tous les princes finirent par être chansonnés (1). Lorsque les rois cessèrent de pouvoir payer, il se réfugia sous les ailes de la république française, où il mit au jour d'autres vilenies; à quatre-vingts ans, il écrivait les *Animaux parlants,* et ce fut au milieu de pareils travaux qu'il termina sa vie cynique et ses railleries.

Nous lui opposerons, comme contraste, Jean-Charles Passeroni, excellent prêtre et grossier, qui rima une foule de *capitoli* et des fables, mais surtout une *Vie de Cicéron* en cent un chants; là (à la manière que Sterne apprit de lui), il saisit la moindre circonstance pour faire des digressions sur les mœurs, avec une langue toujours facile et correcte, avec une bonhomie qui charme, bien que sa franchise dégénère en grossiéreté, et sa facilité en une molle verbosité qui émousse le trait de la satire, et détruit la finesse des bons mots. 1713-1802.

Quelques écrivains s'efforçaient de sortir du bourbier en suivant les traces des autres. Jean Fantoni de Fivizzano, dont le nom arcadique était Labindo, se fit horatien jusque dans les mètres et les phrases, où il mêlait d'une façon bizarre des idées et des modes ossianesques; parce que Flaccus avait maudit les premiers navigateurs, il se déchaîna contre ceux qui s'aventuraient « dans l'inviolable royaume de la foudre. » Il applaudit à Rodney, à Vernon, à Elliot, amiraux anglais, à Washington qui « protége la liberté américaine naissante contre la colère maternelle; » sentant que les malheurs de l'Italie avaient pour cause l'insouciance et la corruption, il promet que, « si le tourbillon errant des guerres transalpines descend menaçant des confins sabaudiques, » il veut, nouvel Aloée, « défendre contre les tyrans la tremblante liberté. » Il dédia ses dernières odes « à ceux dont le nom et les mains ne s'étaient pas souillés dans les derniers dix ans du dix-huitième siècle. » 1755-1807.

Le Parmesan Ange-Mazza, au contraire, s'aida des Anglais; comme Fantoni, il aborde les faits modernes, fuit la négligence frugonienne et le barbarisme affecté; il fait étalage de savoir pour chanter Dieu, l'âme, l'harmonie, et se crée des difficultés pour 1741-1817.

(1) Sì, questo mostro, questo
È la delizia de' terrestri numi :
O che razza di tempi e di costumi!

« Oui, ce monstre fait les délices des terrestres divinités. O temps et mœurs déplorables! »

avoir le plaisir d'en triompher, comme dans les stances *sdrucciole* où il occupe le premier rang; se drapant dans les circonlocutions, il se soutient à une hauteur qui devient obscure et ressemble à de la noblesse. On lui fondit une médaille avec le titre d'*Homère vivant*, et lui-même se décernait l'immortalité.

1750-1800. Le mathématicien Laurent Mascheroni, formé à une meilleure école, composa un poëme descriptif et didactique, bien supérieur à tous ceux du même genre qui parurent alors; il avait invité à visiter le musée de Pavie la poétesse Suardi, connue parmi les Arcades sous le nom de Lesbie Cydonienne.

Dans un siècle abâtardi, l'inspiration la plus vigoureuse vint du mépris, et les meilleures poésies sont les satires. Nous avons déjà mentionné les sermons de Settano et de Gozzi, les premiers violents, les autres modérés. Joseph Zanoja d'Omegna, secrétaire de l'académie des beaux-arts milanaise, en fit quelques-uns bien sentis et fortement exprimés. Ange d'Elci, né à Florence, « où la misère a de splendides apparences, » vécut dans plusieurs villes; puis, lorsque les révolutions éclatèrent, il se réfugia à Vienne, où il se maria richement et mourut. Il fit don à Florence d'une collection précieuse d'éditions. Ses satires ont une allure vigoureuse, mais elles sont épigrammatiques et désordonnées; il termine l'octave par des arguties, et devient obscur à force de vouloir être bref. On le lit peu parce qu'il survécut aux mœurs qu'il avait flagellées; il nous paraît meilleur dans ses satires latines.

1729-99. Joseph Parini, abbé milanais, acquit une plus grande renommée; ennuyé de l'élégance minaudière des contemporains, de leur insipide abondance et de leur molle facilité, il se fit superbe, digne, bref; mais, dépassant la juste mesure, il passe du gracieux au contourné, du noble au trivial, et obscurcit de latinismes, de périphrases et d'artifices des sentiments destinés à la multitude. Toutefois, depuis Dante, il fut peut-être le premier qui, non incidemment, mais avec intention formelle, entreprit de soustraire la poésie aux futilités corruptrices, pour en faire l'auxiliaire de la civilisation, l'expression de la société, l'écho des oracles du temps. Dans chacune de ses odes, il se propose un but social, but qui se manifeste avec plus d'évidence dans le *Jour*, où il décrit ironiquement la vie efféminée des jeunes seigneurs lombards, l'égalité naturelle des hommes, le respect dû aux serviteurs et aux artisans. Parini n'était pas de ces esprits médiocres qui laissent l'art au point où ils l'ont trouvé; quand Baretti lut sa poésie, il avoua qu'elle lui faisait vaincre son antipathie pour les vers libres,

et Frugoni s'écria : *Par le ciel! je croyais être passé maître en fait de vers libres, et je m'aperçois que je ne suis pas même un écolier.* En effet, Frugoni traitait d'abondance tout sujet qui s'offrait à lui, et lorsque le bruit de la lyre avait cessé, il oubliait le sujet et le mode qu'il avait employé à le chanter. Parini avait besoin d'une longue méditation, d'une patience laborieuse, d'un repos prolongé; ses premiers jets n'offrent que des pauvretés qu'un imprudent éditeur a pu seul vouloir reproduire, tandis qu'à force de retoucher et surtout de retrancher, il arrivait à cette perfection qui le rapprochait tant de Virgile.

Ce fut encore par le travail et la colère que Victor Alfieri, 1749-1803. comte d'Asti, se rendit célèbre. Le besoin de voir les faits et les rapports de la vie humaine reproduits à nos yeux par des personnages, donna origine à l'art dramatique; mais représenter un conflit d'accidents, de passions et de caractères, qui produise l'action et la réaction, l'intrigue et la catastrophe, constitue le comble de l'art dans une civilisation adulte. La comédie, c'est la parodie du présent; si l'on offre l'homme d'autres temps aux prises avec le malheur, on fait une tragédie, digne alors seulement qu'elle pénètre dans la nature humaine et le gouvernement divin du monde.

Les Grecs furent les premiers qui distinguèrent la tragédie de la comédie, et comprirent que son essence est formée par le droit moral de la conscience, et les facultés qui déterminent la volonté humaine et l'action individuelle. Dans leur tragédie, les personnages, fondus d'une seule pièce comme du bronze, agissent en vertu de leur propre caractère, non dans la pensée de faire le bien ou le mal; le chœur exprime la conscience morale dans le caractère le plus élevé, qui évite tout faux conflit et cherche une issue à la lutte.

Les auteurs italiens du seizième siècle connurent peu de chose de ces modèles, et s'en tinrent plutôt à Sénèque, qui expose des maximes exagérées en vers prétentieusement concis, ou bien en actions absurdement atroces. En Italie, aucune intelligence n'ouvrit une voie nouvelle; mais, par l'étude et l'imitation, on parvint jusqu'à la *Mérope* de Scipion Maffei, la première tragédie italienne qu'on puisse dire bonne; simple dans la trame, écrite avec simplicité, elle annonce l'intelligence de l'antiquité. La variété des études de l'auteur l'empêcha d'y apporter cette perfection de formes, qui perpétue les ouvrages. Voltaire le félicitait comme le Varron et le Sophocle de l'Italie; toutefois, par jalousie, il en publiait, sous un nom supposé, une censure virulente. Les autres

tragédies du siècle, sans excepter celles de Conti, ne méritent pas d'être rappelées; nous mentionnons, comme tentative seulement, le *Galéas Sforza* d'Alexandre Verri, qui osa s'affranchir des règles classiques pour se rapprocher davantage de l'imitation de la nature, comme le font les Espagnols et les Anglais.

Il faut classer à part les œuvres scéniques des jésuites, qui avaient dans chacun de leurs colléges un répertoire avec tragédies, comédies, opéras, ballets, dialogues, représentés par les élèves eux-mêmes. L'amour et les autres sentiments dangereux, les femmes même s'en trouvaient exclus, et la plupart des sujets étaient sacrés; cela pouvait amener le théâtre, réforme d'ailleurs nécessaire, à ne plus exciter les passions, mais à les apaiser et à les diriger. Les tragédies latines du jésuite Bernardin Stefanio de la Sabine firent grand bruit, comme si elles eussent ressuscité ce genre; nous avons de lui imprimés le *Christ*, la *Flavie* et la *Symphorose* (1). Outre les tragédies italiennes du père Granelli, l'*Eustache* du père Palazzi de Brescia, et la *Sara en Égypte* du père Ringhieri, sept du Romain Joseph Carpani furent très-applaudies et réimprimées plusieurs fois. Paciaudi, pendant qu'il dirigeait l'université de Parme, y avait ramené l'usage de jouer en latin, et l'on représenta le *Trinummus* de Plaute, les *Nuées* d'Aristophane imitées de Martinaro, et le *Christ* du même auteur, qui se trouva fort inconvenant. Dans cette ville, on avait cherché à relever le théâtre en instituant une récompense; mais elle ne fut obtenue que par des poëtes médiocres, puis elle cessa jusqu'en 1787, époque où Monti reçut une médaille pour l'*Aristodème*, avec un billet de la main du duc.

Alfieri, élevé dans l'indépendance que donne la richesse, avec des études sans suite, consume sa jeunesse dans les erreurs d'un homme non ordinaire qui n'a pas encore trouvé son point d'appui; comme sa patrie et les temps n'offraient aucune issue à son activité, il se passionne pour la liberté, mais sans lui vouer un culte sérieux qui accepte les grands sacrifices : c'est une liberté au langage déclamatoire, convulsive dans les actes, abstraite au fond comme on la prêchait alors, et qui s'associe à toutes les passions et à toutes les faiblesses aristocratiques. Il ne parlait jamais que par signes à ses serviteurs et à son secrétaire; prompt à recourir aux injures et aux coups de pieds, il dédommageait de ses violences par de l'argent. Dans l'âge mur, au milieu des femmes et des che-

(1) Voir aussi les *Selectæ patrum Societatis Jesu tragœdiæ*, Anvers, 1631.

vaux, il voulut encore se procurer la distraction de l'écrivain, et choisit de préférence la tragédie; mais il ne la connaissait que par ce qu'il avait vu sur les théâtres, et nous sommes porté à croire que les Espagnols et même les deux grands auteurs allemands, ses contemporains, lui étaient étrangers; c'est à peine s'il connut, par la mauvaise traduction française, Shakspeare, qu'il admira et oublia pour rester *original*. A l'entendre, il ignorait même les chefs-d'œuvre français; cependant, il est tout français dans la forme, dans le soin qu'il met à chercher la pureté au risque de la monotonie, à préserver son imagination de tout écart romantique, à faire parler aux passions un langage de rhétorique; seulement, c'est la république qu'il idolâtre au lieu de la monarchie.

Il n'étudia le grec que tard, pour lire dans l'original les classiques (1); mais combien il s'est écarté d'eux! Le style des Grecs est naïf; le sien, tout art et tout emphase; pour eux, l'intrigue est le moyen de manifester les caractères et les mœurs; pour lui, elle est le but. Les complications manquent chez eux; mais ils y suppléent par la variété des accessoires et la richesse des particularités. La connaissance de l'homme véritable, la philosophie, le goût, la mesure qui dominent chez les Grecs, sans égaux dans la véritable grandeur et la véritable simplicité, font défaut dans Alfieri. Son dialogue n'a jamais ce facile mouvement qu'on trouve chez les Grecs, ni cet abandon qui tient de la nature. Leur trame est décousue, tandis que tout s'enchaîne avec art dans Alfieri; chez les Grecs, tout vit et se meut; dans ses œuvres, au contraire, le mécanisme est si compliqué, qu'il arrête l'action pour ne laisser de place qu'aux paroles.

Les héros des Grecs ne sont jamais indécis, et agissent sous l'impulsion de leur caractère ou de la fatalité; Alfieri se rapproche des Français qui en offrent toujours les luttes, et, comme eux, il leur prête un flux de paroles, au lieu de ce qui constitue le drame, c'est-à-dire une vie active. On chercherait vainement chez lui ce pathétique qui doit se développer dans la représentation des caractères; il court après l'idéal au point de tomber dans l'abstrait, et lui sacrifie la vérité; au lieu de personnages réels, mélange de vices

(1) « Mieux vaut tard que jamais. Me trouvant arrivé à l'âge de quarante-huit « ans bien sonnés, après avoir, depuis vingt ans exercé bien ou mal le métier « de poëte lyrique et tragique, mais sans m'être jamais donné la peine de lire « les tragiques grecs, ni Homère, ni Pindare, ni rien en un mot, je fus pris d'une « certaine honte et en même temps d'une louable curiosité de voir un peu ce « qu'avaient dit ces pères de l'art. » *Vie.*

et de vertus, dominés par les passions de l'homme en général, par celles des temps et les leurs en particulier, on ne trouve jamais que l'auteur, ou bien un type de tyran, de femme, de prêtre, de mari, commun à tous les âges et à toutes les nations. De même que le lieu de la scène est tellement indéterminé dans ses pièces, qu'on peut croire qu'elle se passe tantôt sur une place publique, tantôt dans un cabinet isolé, les couleurs qu'il emploie sont générales; Cosme ne diffère point de Créon, ni la Pazzi d'Antigone ou de Micol, et le poëte n'offre jamais cette fine variété des gradations qui rend difficile la peinture des femmes. Sa concision même, cette force vulgaire des interjections, est une infidélité; car elle est la même dans la bouche du taciturne Philippe II et dans celle de Sénèque, le philosophe discoureur.

Le mettre en parallèle avec Shakspeare serait comparer une formule algébrique avec une personne vivante. Ses contemporains, Schiller et Goethe, guidés par un grand savoir, pénètrent dans l'âme et les temps; mais lui, trop peu érudit pour les connaître, trop raide pour se transformer selon le caractère des époques et des hommes, n'emprunte que des noms à l'histoire; puis il coule dans un moule uniforme événements et personnages, sans jamais songer à faire de la tragédie le tableau d'un âge, ni le développement d'une passion.

Néanmoins, ces Français, auxquels il avait emprunté les pensées et l'art, il les méprise et les exècre (1); il méprise Rousseau, bien qu'il le copie; il méprise les auteurs qui l'ont précédé; il méprise l'Italie; il méprise les philosophes et les incrédules, non moins que les dévots et les ignorants; il méprise la noblesse de laquelle il sortait, et la plèbe qu'il avait en horreur, tandis qu'il sollicite la faveur des uns et des autres. Toute passion devient rage chez lui, rage de liberté, rage d'amour; il puise dans son mépris et sa colère une énergie si opposée à la faiblesse louangeuse de son temps, qu'elle parut de l'originalité.

Et toute son originalité consista dans la critique; à la vue des vices du temps, il voulut les combattre. Parce qu'on se pamait

(1) Outre le *Misogallo*, il regrette que les Espagnols aient appris des Français à enlever les immondices des rues, ce qui leur fait perdre leur originalité :

Fatte hai, Madrid, tue vie tersi cristalli;
Ma sottentrando a' sterchi gallici usi,
Vedrai quanto perdesti in barattalli.

« Madrid, tu as rendu tes rues propres comme du cristal; mais en substitant à tes ordures des usages gaulois, tu verras combien tu as perdu à cet échange. »

d'aise à la douceur de Métastase et aux afféteries des frugoniens, il se fit âpre, épigrammatique, raboteux, inélégant, de fer (comme il disait) là où les autres étaient de *polenta*. Parce que les Français n'offrent qu'élégance d'expression, finesse de pensées, luxe de poésie, galanterie, abondance insipide, futile recherche du naturel, il leur oppose une énergie nue de gladiateur, une rigueur absolue de volonté, comme il oppose à leurs paroles et à leurs sentiments courtisanesques une haine des tyrans qui se révèle jusque dans le style, avec grand étalage et fort peu de précision. Parce que les Anglais placent le trivial à côté du sublime, il ne déviera jamais de la dignité. « *Je voulus, je voulus toujours, je voulus fortement* (1); mais qu'une intelligence, uniquement inspirée par la colère et la haine, au milieu d'une vie désordonnée, se soit imposé des travaux froids, symétriques, dépourvus d'action, c'est ce qui serait inexplicable, si l'on ne savait pas que marcher à rebours est aussi une passion. On dirait qu'il considère les barrières comme des appuis, et c'est pour cela qu'il se plaît à les multiplier; il se fait un mérite de s'assujettir à toutes les règles; il n'éprouve pas le besoin d'explorer des sujets nouveaux, mais s'empare de ceux qu'on a traités déjà, avec la pensée d'en corriger les défauts. Ses réformes sont purement négatives; il se vante de ne pas introduire de confidents, ni d'ombres visibles, ni tonnerres, ni éclairs, ni reconnaissances à l'aide de billets, de croix, d'épées, ni les autres petits moyens habituels; mais, comme à beaucoup d'autres, il lui arrive de prendre pour des défauts les qualités qu'il ne possède pas.

En effet, ses tragédies ne sont que des squelettes; jamais il ne peint, et jamais, par amour de la beauté, il ne s'écarte de la rigoureuse unité qui, du reste, n'était pas à ses yeux la convergence des faits et des sentiments multiples : se diriger vers un but qu'on s'est proposé, comme sur une voie ferrée, sans s'arrêter pour contempler un beau site ou cueillir une fleur, voilà ce qu'il appelait unité. « Ma manière dans cet art, dit-il, et souvent « malgré moi ma nature l'exige impérieusement, est de toujours « marcher à grands pas, autant que je le puis, vers le dénoûment; aussi, tout ce qui n'est pas très-nécessaire, lors même « qu'il en pourrait résulter un très-grand effet, je ne saurais « absolument l'admettre. » Son innovation se réduit donc à exclure les accessoires de la tragédie française, mais sans rien mettre

(1) *Quod volo, valde volo,* dit le latin.

à la place. Il supprima les confidents et les acteurs secondaires qui, agissant par dévouement envers les personnages principaux et non par un sentiment propre, sont décolorés comme reflet des autres (1); mais ses personnages font leurs confidences au public dans les soliloques. Réduits à un très-petit nombre (2), et tout épisode supprimé, ils sont contraints d'être verbeux, de s'analyser eux-mêmes, de révéler leurs propres sentiments, même alors qu'il s'agit de profonds dissimulateurs, de Philippe II, de Néron qui « semblait créé pour cacher la haine sous le voile des caresses; » (TACITE.) en un mot, ils doivent dire ce qu'ils feront, au lieu de le faire actuellement à la manière des tragiques espagnols et allemands.

C'est à l'art que s'arrêtent les jugements portés sur ses tragédies soit par lui-même ou divers critiques; parmi ces derniers, on peut lire encore Capacelli, qui avait l'entente de la scène, et Calsabigi qui connaissait le théâtre grec, anglais et français, sans s'élever néanmoins à des vues générales. Leurs conseils furent mis à profit par Alfieri, qui changea trois fois de manière, preuve évidente qu'il n'avait pas bien fixé les bornes de sa route; il fit et refit chacune de ses œuvres, parce qu'elles n'étaient pas un jet de génie, mais un effort de critique. Il esquissa le *Philippe* en français, « à cause de l'oubli presque entier de l'italien, mal su d'abord; » il le traduisit ensuite en prose italienne, puis le mit en vers en le refaisant quatre fois; enfin, il le fit imprimer, puis le corrigea de nouveau, au point de changer un vers trois et quatre fois.

Chacune de ses pièces lui coûta le même travail; mais, « quiconque a observé la charpente de l'une de mes tragédies, dit-il, « les connaît presque toutes. Le premier acte est très-court, et « le principal personnage ne paraît le plus souvent en scène qu'au « second : aucun incident, beaucoup de dialogues, quatrièmes « actes courts; des vides çà et là dans l'action, que l'auteur croit « avoir remplis ou dissimulés par une certaine passion de dia- « logue; les cinquièmes actes extrêmement brefs, très-rapides, et le

(1) Dans le *Philippe*, il y a deux confidents, et ils figurent à merveille.

(2) La parodie la plus spirituelle d'Alfieri est le *Socrate, tragédie une*, de l'improvisateur napolitain Mollo, de Gaspard Sauli et de George Viani, qui réduisent tous les personnages à un seul, et le discours à un laconisme des plus durs. On raconte qu'un Florentin, un jour que très-peu de spectateurs assistaient à la représentation d'une tragédie, s'approcha d'Alfieri, en s'écriant : « *Oh quanto poca nel teatro gente!*

« plus souvent tout en action et en spectacle ; les mourants par-
« lent très-brièvement. Voilà, en raccourci, la marche très-sem-
« blable de toutes ces tragédies. »

D'ailleurs, combien le monde qu'il décrit est horrible ! toujours des catastrophes épouvantables, des tyrans comme l'enfer n'en vomit jamais, des scélérats qui se donnent pour ce qu'ils sont. La fatalité seule, c'est-à-dire la punition inévitable d'un dieu, peut rendre tolérable sur la scène grecque certains faits que repousse le théâtre moderne, comme une fille éprise de son père, ou le père qui sacrifie sa fille, ou la mère qui égorge ses enfants. Quant à la tragédie romaine, bien qu'Alfieri ait osé introduire le peuple dans *Virginie* et les deux *Brutus*, il a dû recourir à des passions personnelles et exagérées pour exciter cet intérêt qu'une emphase vulgaire et une noblesse factice ne pouvaient tirer des passions publiques. Dans les passions privées même, l'intérêt ne dérive que de la lutte ; or, comment s'intéresser à cette Rosemonde qui, dans ses passions brutales, n'est retenue par aucun crime, par aucune honte ? comment supporter ces cinq actes de fureur continuelle ? Les déclamations de la *Conjuration des Pazzi*, dans le but, alors commun, de dénigrer les papes, disent bien moins que l'histoire nue de cet événement. S'il s'avoue incapable de traiter les sujets modernes, c'est qu'ils imposent la nécessité de recourir aux faits particuliers, et d'abandonner les généralités que l'éloignement permet dans les sujets anciens. Le *Saül* est précisément le meilleur de ses drames, parce qu'il ne dédaigne point de descendre aux choses qui distinguent spécialement le peuple hébreu, et de se hasarder à ce faire lyrique, dont il s'éloigne avec horreur dans ses autres compositions. . . .

Il eut donc raison de dire qu'il avait plutôt *désinventé* qu'inventé. Il donna à l'Italie un théâtre nouveau, mais non national : néanmoins, il plaît toujours, parce qu'il règne dans ses pièces ce qui manque à ses contemporains, l'émotion ; il plaît davantage sur la scène, parce que l'acteur peut y introduire le sentiment profond de la vérité historique et humaine qui fait défaut à l'auteur, et, par les poses et l'expression du visage, y répandre des torrents de poésie, à peine indiquée par ses paroles. D'ailleurs, la tragédie d'Alfieri n'est pas exclusivement littéraire ; on y voit le dessein arrêté de faire jaillir des éclairs dans la littérature, engourdie au sein d'une molle élégance ; elle offre la politique, élément inconnu jusqu'alors ; puis, on doit lui tenir compte d'avoir parlé sans cesse de l'Italie, d'avoir voulu faire de la scène une école de senti-

ments magnanimes. Aussi, comme l'écrivait Calsabigi, « les hommes doivent apprendre sur le théâtre à être libres, forts, généreux ; à se passionner pour la véritable vertu, à repousser toute violence, à aimer la patrie, à connaître leurs droits, à se montrer dans toutes leurs passions ardents, justes, magnanimes. »

Malheureusement, comme il méprisait son siècle, il se retourna vers le passé ; bien qu'il fût le contemporain de Washington, il ne vit que Brutus et Timoléon, n'étudiant ni les progrès accomplis, ni les besoins de la société moderne : il fomente les haines, qui ne produisent que des ruines ; il soulève l'horreur de la servitude plutôt qu'il ne fait aimer la liberté ; il émousse toute sensibilité, à l'exception de la haine contre les tyrans, sur lesquels, non sur le peuple, il concentre l'attention.

Quoi qu'il en soit, il détermina une réaction décidée. Au milieu de la pompe éblouissante des scènes de l'opéra, où les héros de Métastase paraissaient entourés d'un cortége innombrable pour chanter des airs longs, faciles, mous, *mon idole*, *injustes étoiles, abîme de peines ;* où l'on voyait toujours la vertu languissante triompher du vice incroyable, Alfieri offre une scène nue, unique, très-peu d'acteurs, toujours irrités et convulsifs, au langage monosyllabique, et développant une action qui se termine invariablement en vingt-quatre heures ; chez lui, ce n'est pas la vertu ni le vice qui triomphent, mais une aveugle perversité de la race humaine et de la société civile. D'autre part, contrairement à ce qu'offraient les comédies, il montrait une autre existence que celle des sigisbées ou du café, un autre héroïsme que le courage de se battre en duel ou de perdre intrépidement un patrimoine au pharaon. Le souffle de sa colère scandalisait les préjugés, ébranlait les croyances, indignait les couronnes, et tout cela contribuait à fixer sur lui l'attention. Des applaudissements furibonds accueillaient ces paroles d'Antigone :

Non nella pena,
Nel delitto è l'infamia. Ognor Creonte
Sarà infelice ; del suo nome ogn'uomo
Sentirà orror, pietà del nostro ;

ou bien celles de Créon :

Et il cittadin che può far altro omai
Che obbedirmi e tacersi ?

et la réponse d'Hémon :

Acchiusa spesso
Nel silenzio è vendetta ;

ou ces vers :

> Ecco il don de' tiranni, il non tor nulla...
> Seggio di sangue e d'empietade è il trono.

Tandis que Parini suivait la politique des philosophes d'alors qui, après avoir prêché le bien, l'attendaient des princes auxquels ils applaudissaient, Alfieri vouait une haine profonde aux rois, et ses écrits ont beaucoup contribué au mépris actuel pour toute autorité (1), mépris dont il a donné la formule dans ce vers : *Servi al poter, qualunque ei sia, frementi*. Mais le temps n'était pas encore venu où toute hardiesse devait s'expier dans les fers, et jamais Alfieri ne fut inquiété. Du reste, pourquoi les rois d'alors se seraient-ils effrayés? ce n'étaient pas eux qui empêchaient d'ensevelir les morts comme Créon, qui tuaient leurs fils comme Philippe et Cosme, persécutaient leurs gendres, ou contraignaient leurs femmes à boire dans le crâne de leurs pères; ils riaient même de ces tyrans qui se laissaient dire en face tant d'injures, comme dans l'*Antigone*, l'*Oreste*, les *Pazzi*.

Il voulut mettre la politique en scène dans les comédies qu'il intitula l'*Un*, les *Peu*, les *Trop*, l'*Antidote*, où l'innovation consiste à montrer les héros par le côté prosaïque. Dans la *Tyrannie*, exagération des exagérations de Rousseau, il soutient l'ancienne liberté, et fait la guerre aux arts et à l'industrie. Les peuples chrétiens, selon lui, sont plus esclaves que les Orientaux ; afin de renverser les tyrans, il dit que tous doivent s'entendre pour ne pas obéir, comme si, tout le monde étant d'accord, la tyrannie restait possible. Dans le *Prince et les lettres*, il soutient que la faveur royale, loin de produire des hommes de talent, leur est funeste (2);

(1) Botta termine sa *Continuation* par une diatribe contre quiconque dit du mal d'Alfieri; si l'Italie, dit-il, eut plus « d'âmes fortes dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, » c'est à lui qu'il faut l'attribuer, sans parler de ses autres mérites. Ses tragédies ne furent lues que vers la fin du siècle, et Botta certainement ne comptait pas au nombre des forts les républicains, qui étaient tous de l'école d'Alfieri; bien plus, il blâme ces Italiens parce qu'ils songèrent à une république à la manière américaine, et il soutient que confier « la protection de la liberté publique à des assemblées nombreuses et publiques, serait pour l'Italie une source de maux extrêmes et peut-être éternels. » Puis vient une tirade contre cette *thériaque* des assemblées, des bavardages annuels ; il jure de « mourir plutôt que de contribuer à les donner à son pays, et qui cherche à le faire est ennemi de sa patrie. »

(2) On y trouve le passage suivant, que les temps rendent d'autant plus remarquable : « L'indifférence moderne pour toute religion... fait que nos saints « ne sont pas considérés et vénérés comme des hommes éminents et sublimes, « et pourtant ils étaient tels...; cette demi-philosophie est cause que l'on n'étu-

il devine que « les lumières multipliées et disséminées parmi un grand nombre d'hommes les font parler beaucoup plus, sentir beaucoup moins, et les empêchent de rien faire (ch. VIII). » Dans l'*Étrurie vengée*, il exalte le tyrannicide Lorenzino de Médicis; il déploie dans les *Satires* un orgueil misanthropique. Dans sa *Vie*, il raconte avec un naturel forcé ses aventures, sans voiler toujours les faits blâmables (1), comme si le courage de tout dire faisait tout pardonner, comme si le génie consistait dans le désordre. A l'égal des autres autobiographes, il se donne un caractère comme il aurait voulu l'avoir; il se place sous un jour choisi arbitrairement, et, comme dans les tragédies, il montre continuellement l'effort au lieu de la spontanéité, et se dispense des vertus ordinaires pour atteindre aux extraordinaires.

C'est ainsi qu'il vivait du souffle protestant de son époque, au milieu de détracteurs qui lui causaient de l'ennui, et d'admirateurs qui le faisaient rougir. Quand vint la révolution, dont il avait paru un précurseur, il ne la comprit pas, ou peut-être la comprit trop; lui comte, il avait en dégoût cette domination des avocats, et, dans le *Misogallo*, il injuria bassement les Français. Du reste, persuadé qu'il s'agissait d'un orage passager, il dédiait à la postérité quelques-unes de ses tragédies, et faisait, au début de cet immense mouvement, une édition de ses œuvres avec une date postérieure : tant il était loin de croire qu'il pût en résulter pour lui aucune leçon!

La crainte de perdre dans l'opinion des honnêtes gens lui inspirait alors des regrets sur ses travaux en prose. L'abbé Caluso le consolait, en lui disant qu'il fallait en attribuer la faute à Montaigne, Helvétius, Machiavel et autres écrivains réputés grands, sur lesquels il avait fait son éducation; que les personnes

« die pas l'homme, et qu'il n'est pas connu à fond; c'est à cause d'elle que, dans « ces ardents et sublimes Français, Étienne, Ignace et autres semblables, on « n'aperçoit pas les mêmes âmes qu'offraient les Fabricius, les Scévola et les « Régulus, modifiées seulement par les temps divers. » Livre III, ch. 5.

(1) La comtesse d'Albany, sa dernière maîtresse, était la femme du dernier des Stuarts, le prétendant au trône d'Angleterre; loin d'être lâche, comme il figure dans Alfieri, il sut exposer bravement sa vie dans un débarquement sur les côtes de l'île. Le peintre français Fabre (1776-1837), qui hérita de l'amante et des biens d'Alfieri, fut surpris par la révolution en Italie; s'étant fixé à Florence, il devint professeur de cette académie, obtint des titres et des honneurs, et travailla toujours dans le style de David, sans qu'il fût en rien modifié par la nature et les exemples des artistes italiens. Il laissa à Montpellier, sa ville natale, sa riche collection de tableaux et les lettres d'Alfieri.

sensées lui tenaient compte de son repentir, mais qu'il n'était pas besoin d'en faire une rétractation publique, ni une apologie; bornez-vous à dire, ajoutait-il, « qu'animé dans votre jeunesse par la haine de la tyrannie et l'espérance d'un meilleur état pour la société humaine, vous avez écrit des choses dont ensuite la révolution de France vous a montré l'inopportunité; qu'en conséquence, vous regrettez que, contre votre intention, elles aient été publiées par d'autres (1). » Mais l'Italie le comptera inévitablement parmi ses grands écrivains, auxquels c'est une obligation de dire la vérité pour qu'elle profite aux générations futures, bien qu'elle fasse crier les pauvres d'esprit et les pédants (2).

La raideur de l'illustre Astigian rappelle les poses des statues, et nous ramène à notre parallèle pour voir aussi la rénovation dans les beaux-arts. Dans la sculpture, bien qu'on eût répudié les bizarreries berninesques, on conservait encore les mignardises, l'instantané, l'étalage de mécanique, comme dans le Pie VI d'Augustin Penna pour la sacristie du Vatican, et dans les anges du même artiste à Saint-Charles au Corso. Joseph Franchi de Carrare exécuta mieux les sirènes de la place Fontana à Milan, et de Maria quelques monuments dans le cimetière de Bologne.

Antoine Canova, fils d'un tailleur de pierres de Possagno, 1747-1822.
formé à Venise par Ferrari Torretti, exposa l'Orphée à la foire de l'Ascension, tandis qu'un opéra du même nom, musique de Bertoni, était chanté par le fameux Guadagni; l'admiration publique se partagea entre le musicien déjà vieux, et le sculpteur jeune encore. Après avoir obtenu du sénat une subvention de trois cents écus, Canova se rendit à Rome, où il douta de lui-même, en y trouvant un goût si différent de celui qu'il avait conçu; mais il ravit l'admiration par le groupe d'Icare et Dédale, où il mit autant de naturel et de vérité que dans aucun de ses ouvrages postérieurs (1); on était tellement habitué à voir travailler de mémoire, qu'on assurait qu'il avait copié la nature. Mais déjà Zulian, son

(1) *Lettres de janvier* 1802. Alfieri se repentit dans l'*Étrurie vengée*.

(2) A ceux qui voudraient encore se montrer les détracteurs d'Alfieri, nous recommanderons: 1° de nous dire des injures qui ne nous aient pas été déjà dites et redites; 2° de se placer à notre point de vue, non à celui qu'un autre choisit à son gré, et pour ce moment; 3° s'ils veulent même, par défaut de courage, opposer autorité à autorité, qu'ils apprécient les jugements qu'en ont donné des écrivains fort estimés d'Italie, sans parler des étrangers, et sur lesquels on peut consulter notre *Littérature*.

(3) Ce beau groupe, qu'on n'a jamais copié, se trouve dans le palais Pisan-Vettore de Saint-Paul à Venise.

Mécène, lui avait donné un marbre dont il tira le Thésée; puis Hamilton et Volpato lui obtinrent, avec rémunération de douze mille écus, la commande du tombeau que le chevalier Charles Giorgi élevait au pape Ganganelli. Dans ce travail grandiose, il connut qu'il pouvait se frayer une voie personnelle; il représenta le pontife avec noblesse, déploya dans les plis et les détails de son vêtement une habileté mécanique égale à celle des artistes les plus vantés, et mit à l'écart les symboles habituels des vertus. A vingt-cinq ans, il terminait cette œuvre, la meilleure peut-être qu'il ait produite.

De même que Baretti suspendait le fouet pour admirer les vers libres de Parini, ainsi le mordant Milizia prenait le ton de l'enthousiasme, et s'écriait : « Phénomène singulier ! dans les Saints-« Apôtres, le sculpteur Canova a érigé un mausolée au pape Gan-« ganelli. Soubassement uni divisé en deux degrés ; sur le premier « se dresse une belle femme, appelée la Mansuétude, douce au-« tant que le petit agneau qu'on voit près d'elle à l'écart; au se-« cond est l'urne, sur laquelle, du côté opposé, s'appuie une autre « belle jeune fille, la Tempérance. Puis s'élève sur une plinthe un « siége à l'antique, où se tient assis, avec grande aisance, le pape « vêtu en pontife, qui étend horizontalement le bras droit et la « main pour accomplir l'acte d'imposer, de pacifier, de proté-« ger... L'ensemble est agréable; la composition, bien qu'elle « soit de cette simplicité qui semble la facilité même, est la dif-« ficulté même. Quel repos ! quelle élégance ! quelle disposition ! « La sculpture et l'architecture, dans le tout comme dans les par-« ties, tiennent de l'antique. Canova est un ancien, peut-être de « Corinthe ou d'Athènes... Depuis vingt-six ans que j'habite cette « capitale de l'univers, je n'ai jamais vu le peuple de Quirinus ap-« plaudir aucune œuvre comme il l'a fait de celle-là. Les artistes « les plus connaisseurs et les gens éclairés jugent qu'elle est, « parmi toutes les sculptures modernes, la plus voisine de l'an-« tique. Les ex-jésuites eux-mêmes louent et bénissent le pape « Ganganelli de marbre; et certainement ce pontife acquerra « plus de gloire par ce monument que par leur suppression. C'est « une œuvre parfaite, comme le prouvent les critiques qu'en font « les michelangistes, les bernistes, les borroministes, qui regar-« dent comme des défauts les plus grandes beautés, au point de « dire que les draperies, les formes, l'expression sont à l'antique. « Dieu ait pitié d'eux (1). »

(1) Lettres du 21 avril 1787.

Dans le monument du pape Rezzonico, Canova montra qu'il savait que la correction, dans l'immensité de Saint-Pierre, acquiert facilement une apparence de maigreur; mais si les partisans du baroque obviaient à cet inconvénient par des masses à grand effet et des conceptions bizarres, Canova composa d'une manière tout à la fois large et régulière. Laissons vanter les lions et critiquer la peu majestueuse Religion et le torse du Génie imité; mais la raison et le sentiment applaudissent à ce pontife qui prie avec une simplicité sublime, et l'œil, fatigué des bizarreries qui déparent le plus grand temple de la chrétienté, se repose avec plaisir sur ce monument.

La république vénitienne chargea Canova d'ériger un monument à l'amiral Emo, pour lequel elle lui assigna une rente viagère de cent ducats, outre une médaille d'or de cent sequins : libéralités d'autant plus précieuses qu'il ne possédait pas encore cette gloire, dont les puissants veulent un lambeau en affectant de la protéger. Venise, en outre, lui confia la construction du monument de Titien, dont il prépara le dessin ; mais la république ayant péri, il adapta cette conception au mausolée de Marie-Christine à Vienne : véritable poëme avec neuf figures de grandeur naturelle, bien plus remarquables que les effigies symboliques des deux sépulcres pontificaux. Les riches commandes développèrent son talent; mais il étudiait sans interruption, faisait tout par lui-même, et de cette manière, s'il ne pouvait multiplier les travaux, il se rapprochait de la perfection. En effet, il réunissait les qualités qui se rencontrent rarement chez le même artiste : sagesse de composition, physionomies expressives, dessin châtié, vigueur de ciseau, patiente habileté pour finir les extrémités et les cheveux, donner au marbre le moelleux de la chair, au point qu'on l'accusa de vernir ses statues.

Aux reproches de l'envie, il répondait par de nouveaux prodiges; enfin, on le proclama le prince des sculpteurs, et il redoubla d'activité. Par reconnaissance, il offrit à Zulian, son protecteur, une Psyché, que Napoléon voulut ensuite posséder, et qu'il donna au roi de Bavière. Sa *Madeleine* n'est pas, comme tant d'autres, une pécheresse dans une posture plus voluptueuse que pénitente; mais la sobriété du relief et l'affaissement de la personne éloignent de la componction toute idée profane. Accusé de froideur, il fit l'Hercule et Lycas, Thésée avec le Centaure, l'Amour et Psyché, groupes d'un mouvement plein de chaleur. Ses bas-reliefs sont encore modelés avec un talent remarquable,

et le sculpteur ne confond pas leurs principes avec ceux de la peinture.

Canova, cependant, n'ouvrait pas une route nouvelle; mais, comme Vincent Monti, il aspirait à surpasser les autres dans le style ancien. La grâce molle, l'expression modérée, l'élégance subtile, l'habileté matérielle, voilà ce qu'il recherchait plus que le sentiment profond, comme faisaient alors Appiani, Volpato et Morghen. Les marbres anciens attiraient l'admiration des savants et des archéologues plutôt que celle des artistes, qui ne songeaient pas à reproduire avec des règles tirées de leurs travaux. Canova le fit, en répandant les copies grecques et romaines embellies, ce qui lui valut l'éloge d'avoir renouvelé l'antiquité; on l'imita donc comme un ancien, c'est-à-dire selon une méthode arbitraire et des formes conventionnelles. Ses élèves sacrifiaient leur personnalité, non pour lui emprunter des modèles nouveaux, mais pour imiter les anciens dans ses œuvres (comme faisaient les poëtes à l'égard de Monti), et rechercher une idéalité conventionnelle, au lieu d'étudier la nature vivante et véritable.

Le sculpteur, dans le choix du sujet, est moins libre que les autres artistes, Canova fut donc obligé de représenter Napoléon en demi-dieu, Ferdinand de Naples en Minerve, les princesses en Muses et divinités : belle occasion pour ceux qui veulent dénigrer ce grand maître, à coup sûr trop exalté par ses contemporains. Toutefois, si l'on nous oppose que la Vénus et le Persée du Belvédère, qu'il fit pour remplacer les mêmes œuvres enlevées par le conquérant français, sont très-inférieurs aux statues de l'antiquité, nous répondrons qu'il ne faut pas en conclure que notre art le cède nécessairement à l'art classique, mais qu'on ne saurait exiger, quand on le condamne à l'imitation, qu'il prenne tout son essor.

FIN DU DIXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DIXIÈME VOLUME.

LIVRE QUATORZIÈME (Suite).

LIVRE QUINZIÈME.

FIN DE LA TABLE DU TOME DIXIÈME.